

Rapport de gestion

Le rapport de gestion a pour objectif de permettre au lecteur d'évaluer nos résultats d'exploitation et notre situation financière pour l'exercice clos le 31 octobre 2015, par rapport aux deux exercices antérieurs. Le présent rapport de gestion, daté du 1^{er} décembre 2015, doit être lu en parallèle avec nos états financiers consolidés annuels de 2015 et les notes annexes. Sauf indication contraire, l'information financière fournie dans le présent rapport est basée sur les états financiers dressés selon les Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB), et les montants y sont libellés en dollars canadiens.

Des renseignements additionnels à notre sujet, y compris notre notice annuelle 2015, sont disponibles gratuitement sur notre site Web à l'adresse rbc.com/investisseurs, sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse sedar.com et dans la section EDGAR du site Web de la Securities and Exchange Commission des États-Unis (SEC) à l'adresse sec.gov.

Table des matières

Mise en garde au sujet des déclarations prospectives	9	Résultats par secteur d'exploitation	21	Risque de crédit	64
Vue d'ensemble et perspectives	10	Évaluation et présentation des secteurs d'exploitation	21	Risque de marché	75
Faits saillants financiers et autres	10	Principales mesures du rendement et mesures hors PCGR	22	Risque de liquidité et de financement	82
Aperçu de la Banque Royale du Canada	11	Services bancaires aux particuliers et aux entreprises	25	Risque d'assurance	95
Vision et objectifs stratégiques	11	Gestion de patrimoine	31	Risque opérationnel	96
Examen de la conjoncture économique et des marchés et perspectives	12	Assurances	37	Risque lié à l'environnement réglementaire	98
Établissement et évaluation de notre réussite au moyen du rendement total pour les actionnaires	13	Services aux investisseurs et trésorerie	40	Risque stratégique	98
Principaux événements de 2015	14	Marchés des Capitaux	41	Risque lié à la réputation	98
Rendement financier	14	Services de soutien généraux	46	Risque lié à l'environnement juridique et réglementaire	99
Vue d'ensemble	14	Résultats par secteur géographique	47	Risque lié à la concurrence	101
Incidence du change	15	Information financière trimestrielle	48	Risque systémique	102
Total des revenus	16	Rendement au quatrième trimestre de 2015	48	Aperçu d'autres risques	102
Dotation à la provision pour pertes sur créances	17	Analyse des résultats trimestriels et des tendances	49	Gestion du capital	104
Indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance	18	Situation financière	51	Information financière supplémentaire	116
Frais autres que d'intérêt	18	Bilans résumés	51	Questions en matière de comptabilité et de contrôle	117
Impôt sur le résultat et autres taxes	19	Arrangements hors bilan	52	Méthodes comptables critiques et estimations	117
Actifs des clients	19	Gestion du risque	54	Changements futurs des informations réglementaires	123
Résultats des secteurs d'exploitation	21	Vue d'ensemble	54	Contrôles et procédures	123
		Risques principaux et risques émergents	55	Transactions entre parties liées	123
		Gestion du risque d'entreprise	57	Renseignements supplémentaires	124

Se reporter à notre glossaire pour obtenir les définitions de termes utilisés dans le présent document.

Mise en garde au sujet des déclarations prospectives

À l'occasion, nous faisons des déclarations prospectives verbalement ou par écrit au sens de certaines lois sur les valeurs mobilières, y compris les règles d'exonération de la Private Securities Litigation Reform Act of 1995 des États-Unis, et de toute loi sur les valeurs mobilières applicable au Canada. Nous pouvons faire des déclarations prospectives dans le présent rapport annuel 2015, dans d'autres documents déposés auprès des organismes de réglementation canadiens ou de la SEC, dans d'autres rapports aux actionnaires et dans d'autres communications. Les déclarations prospectives dans le présent document comprennent, sans toutefois s'y limiter, les déclarations relatives à nos objectifs en matière de rendement financier, notre vision et nos objectifs stratégiques, à l'examen de la conjoncture économique et des marchés et aux perspectives concernant les économies canadienne, américaine, européenne et internationale, au contexte réglementaire au sein duquel nous exerçons nos activités, aux perspectives et aux priorités pour chacun de nos secteurs d'exploitation, ainsi qu'au contexte de gestion des risques, y compris le risque de liquidité et de financement. L'information prospective contenue dans le présent document est présentée afin d'aider les détenteurs de nos titres et les analystes financiers à comprendre notre situation financière et nos résultats d'exploitation aux dates présentées et pour les périodes closes à ces dates, ainsi que nos objectifs en matière de rendement financier, notre vision et nos objectifs stratégiques, et pourrait ne pas convenir à d'autres fins. Les mots « croire », « s'attendre à », « prévoir », « se proposer », « estimer », « planifier », « projeter », « devoir » et « pouvoir », de même que l'emploi du futur ou du conditionnel ainsi que de mots et d'expressions semblables dénotent généralement des déclarations prospectives.

De par leur nature même, les déclarations prospectives nous obligent à formuler des hypothèses et font l'objet d'incertitudes et de risques intrinsèques qui donnent lieu à la possibilité que nos prédictions, prévisions, projections, attentes et conclusions se révèlent inexactes, que nos hypothèses soient incorrectes, et que nos objectifs en matière de rendement financier, notre vision et nos objectifs stratégiques ne se matérialisent pas. Nous avertissons nos lecteurs de ne pas se fier indûment à ces déclarations étant donné que les résultats réels pourraient différer de façon significative des attentes exprimées dans ces déclarations prospectives, en raison d'un certain nombre de facteurs de risque. Ces facteurs, dont plusieurs sont indépendants de notre volonté et dont nous pouvons difficilement prévoir les répercussions, comprennent les risques de crédit, de marché, de liquidité et de financement, les risques liés à l'assurance, aux activités d'exploitation, à la conformité à la réglementation, aux stratégies, à la réputation, au contexte juridique et réglementaire et à la concurrence, ainsi que les risques systémiques et d'autres risques qui sont expliqués aux rubriques Gestion du risque et Aperçu d'autres risques; la faiblesse des prix du pétrole et du gaz; les niveaux d'endettement élevés des ménages canadiens; l'exposition à des secteurs plus volatils; la cybersécurité; la lutte contre le blanchiment d'argent; la conjoncture commerciale et économique au Canada et aux États-Unis et dans certains autres pays où nous exerçons nos activités; l'incidence des modifications des politiques gouvernementales budgétaires, monétaires et autres; le risque fiscal et la transparence; le risque environnemental.

Nous avertissons nos lecteurs que la liste susmentionnée de facteurs de risque n'est pas exhaustive et que d'autres facteurs pourraient également avoir une incidence défavorable sur nos résultats. Les investisseurs et autres personnes qui se fient à nos déclarations prospectives pour prendre des décisions ayant trait à la Banque doivent bien tenir compte de ces facteurs et d'autres incertitudes et événements potentiels. Les hypothèses économiques significatives qui sous-tendent les déclarations prospectives du présent rapport annuel 2015 sont présentées à la rubrique Vue d'ensemble et perspectives et, pour chaque secteur d'exploitation, sous la rubrique Perspectives et priorités. Sauf si la loi l'exige, nous ne nous engageons pas à mettre à jour quelque déclaration prospective que ce soit, verbale ou écrite, que nous pouvons faire ou qui peut être faite pour notre compte à l'occasion.

Des renseignements supplémentaires sur ces facteurs et sur d'autres facteurs sont fournis aux rubriques Gestion du risque et Aperçu d'autres risques.

L'information fournie dans les sites Web susmentionnés ou pouvant être obtenue par l'intermédiaire de ces sites ne fait pas partie du présent rapport. Tous les renvois à des sites Web contenus dans le présent rapport sont inactifs et ne sont indiqués qu'à titre informatif.

Faits saillants financiers et autres

Tableau 1

(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action, les nombres et les pourcentages)	2015	2014	2013	2015 par rapport à 2014 Augmentation (diminution)	
Total des revenus	35 321 \$	34 108 \$	30 682 \$	1 213 \$	3,6 %
Dotation à la provision pour pertes sur créances	1 097	1 164	1 237	(67)	(5,8)%
Indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance	2 963	3 573	2 784	(610)	(17,1)%
Frais autres que d'intérêt	18 638	17 661	16 214	977	5,5 %
Bénéfice net avant impôt	12 623	11 710	10 447	913	7,8 %
Bénéfice net	10 026 \$	9 004 \$	8 342 \$	1 022 \$	11,4 %
Secteurs – bénéfice net					
Services bancaires aux particuliers et aux entreprises	5 006 \$	4 475 \$	4 380 \$	531 \$	11,9 %
Gestion de patrimoine	1 041	1 083	886	(42)	(3,9)%
Assurances	706	781	595	(75)	(9,6)%
Services aux investisseurs et trésorerie	556	441	339	115	26,1 %
Marchés des Capitaux	2 319	2 055	1 700	264	12,8 %
Services de soutien généraux	398	169	442	229	135,5 %
Bénéfice net	10 026 \$	9 004 \$	8 342 \$	1 022 \$	11,4 %
Données financières sommaires					
Bénéfice par action – de base	6,75 \$	6,03 \$	5,53 \$	0,72 \$	11,9 %
– dilué	6,73	6,00	5,49	0,73	12,2 %
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires (1), (2)	18,6 %	19,0 %	19,7 %	n.s.	(40) p.b.
Dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux en pourcentage de la moyenne du montant net des prêts et acceptations	0,24 %	0,27 %	0,31 %	n.s.	(3) p.b.
Montant brut des prêts douteux en pourcentage des prêts et acceptations	0,47 %	0,44 %	0,52 %	n.s.	3 p.b.
Ratio de liquidité à court terme (3)	127 %	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
Ratios de capital, ratio de levier et coefficients (4)					
Ratio des capitaux propres ordinaires de première catégorie (4)	10,6 %	9,9 %	9,6 %	n.s.	70 p.b.
Ratio du capital de première catégorie (4)	12,2 %	11,4 %	11,7 %	n.s.	80 p.b.
Ratio du capital total (4)	14,0 %	13,4 %	14,0 %	n.s.	60 p.b.
Coefficient actif-capital (4)	s.o.	17,0 X	16,6 X	s.o.	s.o.
Ratio de levier (4)	4,3 %	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
Principales données figurant au bilan et autres renseignements					
Total de l'actif	1 074 208 \$	940 550 \$	859 745 \$	133 658 \$	14,2 %
Valeurs mobilières	215 508	199 148	182 710	16 360	8,2 %
Prêts (déduction faite de la provision pour pertes sur prêts)	472 223	435 229	408 850	36 994	8,5 %
Actifs liés aux dérivés	105 626	87 402	74 822	18 224	20,9 %
Dépôts	697 227	614 100	563 079	83 127	13,5 %
Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	57 048	48 615	43 064	8 433	17,3 %
Moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires (1)	52 300	45 700	40 600	6 600	14,4 %
Actif pondéré en fonction des risques aux fins du calcul du capital total	413 957	372 050	318 981	41 907	11,3 %
Biens sous gestion (5)	498 400	457 000	391 100	41 400	9,1 %
Biens administrés (5), (6)	4 609 100	4 647 000	4 050 900	(37 900)	(0,8)%
Information sur les actions ordinaires					
Actions en circulation (en milliers) – moyenne (de base)	1 442 935	1 442 553	1 443 735	382	0,0 %
– moyenne (diluée)	1 449 509	1 452 003	1 466 529	(2 494)	(0,2)%
– à la fin de la période	1 443 423	1 442 233	1 441 056	1 190	0,1 %
Dividendes déclarés par action ordinaire	3,08 \$	2,84 \$	2,53 \$	0,24 \$	8,5 %
Rendement de l'action (7)	4,1 %	3,8 %	4,0 %	n.s.	30 p.b.
Cours de l'action ordinaire (RY sur TSX) (8)	74,77 \$	80,01 \$	70,02 \$	(5,24)\$	(6,5)%
Capitalisation boursière (TSX) (8)	107 925	115 393	100 903	(7 468)	(6,5)%
Renseignements généraux liés aux activités					
Nombre d'employés (équivalent de travail à temps plein)	72 839	73 498	74 247	(659)	(0,9)%
Nombre de succursales	1 355	1 366	1 372	(11)	(0,8)%
Nombre de guichets automatiques bancaires (GAB)	4 816	4 929	4 973	(113)	(2,3)%
Moyenne de l'équivalent de 1,00 \$ CA en dollars US pour la période (9)	0,797 \$	0,914 \$	0,977 \$	(0,117)\$	(12,8)%
Équivalent de 1,00 \$ CA en dollars US à la fin de la période	0,765 \$	0,887 \$	0,959 \$	(0,122)\$	(13,8)%

- (1) Les moyennes sont calculées à l'aide de méthodes visant à estimer les soldes quotidiens moyens pour la période. Elles ont trait au rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires et à la moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la rubrique Principales mesures du rendement et mesures hors PCGR.
- (2) Ces mesures pourraient ne pas avoir de définition normalisée en vertu des principes comptables généralement reconnus (PCGR) et elles pourraient ne pas être comparables aux mesures analogues présentées par d'autres institutions financières. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la rubrique Principales mesures du rendement et mesures hors PCGR.
- (3) Le ratio de liquidité à court terme est une nouvelle mesure réglementaire s'inscrivant dans le cadre l'accord de Bâle III, que nous calculons conformément à la ligne directrice sur les normes de liquidité. Avec prise d'effet au deuxième trimestre de 2015, nous avons adopté le ratio de liquidité à court terme de manière prospective, et ce ratio ne s'applique pas aux périodes précédentes. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la rubrique Risque de liquidité et de financement.
- (4) Les ratios de capital et de levier présentés ci-dessus sont calculés selon la méthode « tout compris ». Le ratio de levier est une mesure réglementaire en vertu du cadre de l'accord de Bâle III, avec prise d'effet au premier trimestre de 2015. Le ratio de levier a remplacé le coefficient actif-capital, et il ne s'applique pas aux périodes précédentes. Le coefficient actif-capital est présenté sur une base transitoire pour les périodes précédentes. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique Gestion du capital.
- (5) Représente les soldes au comptant à la fin de l'exercice.
- (6) Les biens administrés comprennent des prêts hypothécaires résidentiels et des prêts sur cartes de crédit titrisés de 21,0 milliards de dollars et de 8,0 milliards, respectivement (23,2 milliards et 8,0 milliards en 2014; 25,4 milliards et 7,2 milliards en 2013).
- (7) Dividende par action ordinaire divisé par la moyenne des cours extrêmes pour la période visée.
- (8) Selon le cours de clôture à la TSX à la fin de la période.
- (9) Les moyennes sont calculées à l'aide des cours du change au comptant à la fin du mois pour la période.
- n.s. non significatif

Aperçu de la Banque Royale du Canada

La Banque Royale du Canada (RY sur TSX et NYSE) est la plus importante banque au Canada, et l'une des plus importantes banques à l'échelle mondiale, au chapitre de la capitalisation boursière. Elle est l'une des principales sociétés de services financiers diversifiés en Amérique du Nord et offre, à l'échelle mondiale, des produits et services bancaires aux particuliers et aux entreprises, de gestion de patrimoine, d'assurance, aux investisseurs et liés aux marchés des capitaux. Nous comptons environ 78 000 employés à temps plein et à temps partiel au service de plus de 16 millions de particuliers, d'entreprises, de clients du secteur public et de clients institutionnels au Canada, aux États-Unis et dans 37 autres pays. Pour de plus amples renseignements, visitez le site rbc.com.

Nos secteurs d'exploitation sont décrits ci-dessous.

Le **secteur Services bancaires aux particuliers et aux entreprises** exerce des activités au Canada, dans les Antilles et aux États-Unis, et il regroupe nos services bancaires aux particuliers et aux entreprises, ainsi que nos activités de financement automobile et nos services d'investissement de détail.

Le **secteur Gestion de patrimoine** offre des services aux clients fortunés et aux clients disposant d'un avoir net élevé ou très élevé à partir de nos bureaux situés dans les principaux centres financiers principalement au Canada, aux États-Unis, au Royaume-Uni, dans les îles Anglo-Normandes et en Asie, avec une gamme complète de solutions de placement, de services de fiducie, de services bancaires, de solutions en matière de crédit et d'autres solutions de gestion de patrimoine. Nous offrons également des produits et des services de gestion d'actifs directement aux institutions ainsi qu'aux particuliers faisant partie de notre clientèle par l'entremise de nos réseaux de distribution et de tiers distributeurs.

Le **secteur Assurances** offre une vaste gamme de produits et solutions en matière d'assurances vie, maladie, habitation, automobile et voyage ainsi que des produits d'assurance collective d'accumulation d'actifs et de réassurance. Au Canada, nous offrons des produits et services d'assurance par l'entremise de nos propres réseaux, qui se composent de l'équipe de vente sur le terrain, laquelle comprend les succursales de vente au détail d'assurance et les représentants, les centres de conseils et les services en ligne, ainsi que par l'entremise de conseillers indépendants en assurance et de relations d'affinité au Canada. À l'extérieur du Canada, nous exerçons des activités de réassurance à l'échelle mondiale et offrons des produits de réassurance en matière d'assurances vie et d'assurance contre les accidents, ainsi que des produits de réassurance de rente.

Le **secteur Services aux investisseurs et trésorerie** répond aux besoins des investisseurs institutionnels et il offre des services d'administration des actifs, des services de garde, des services-conseils, des services de financement et d'autres services à ses clients dans le but de les aider à protéger leurs actifs, à maximiser leurs liquidités et à gérer le risque dans plusieurs pays. Nous offrons également des services de gestion des liquidités et du financement à court terme à RBC.

Le **secteur Marchés des Capitaux** fournit un vaste choix de produits et services aux sociétés ouvertes et aux sociétés fermées, aux investisseurs institutionnels, aux gouvernements et aux banques centrales. En Amérique du Nord, nous offrons une gamme complète de produits et de services, qui comprennent des services à la grande entreprise et services de banque d'investissement, des services de montage de titres de participation et de prêts, des services de distribution, ainsi que des services de structuration et de négociation. À l'extérieur de l'Amérique du Nord, nous bénéficions de capacités diversifiées dans des secteurs d'expertise clés tels que l'énergie, les mines et les infrastructures.

Le **secteur Services de soutien généraux** fournit des services de soutien à nos secteurs d'exploitation, et il comprend les groupes Technologie et Exploitation et Fonctions. Le groupe Technologie et Exploitation fournit l'infrastructure technologique et d'exploitation conçue pour assurer la prestation efficace de produits et de services à nos clients. Le groupe Fonctions regroupe les fonctions de finances, de ressources humaines, de gestion du risque, d'audit interne et d'autres fonctions générales, et nous avons élargi nos activités en Europe pour y inclure les secteurs des produits industriels, des biens de consommation et des soins de santé.

Le tableau ci-dessous présente nos secteurs d'exploitation et leurs secteurs d'activité respectifs.

BANQUE ROYALE DU CANADA

Services bancaires aux particuliers et aux entreprises	Gestion de patrimoine	Assurances	Services aux investisseurs et trésorerie	Marchés des Capitaux
<ul style="list-style-type: none">○ Services bancaires canadiens○ Services bancaires dans les Antilles et aux États-Unis	<ul style="list-style-type: none">○ Gestion de patrimoine – Canada○ Gestion de patrimoine – États-Unis et International○ Gestion mondiale d'actifs	<ul style="list-style-type: none">○ Assurances – Canada○ Assurances – International		<ul style="list-style-type: none">○ Services à la grande entreprise et services de banque d'investissement○ Marchés Mondiaux○ Autres
Services de soutien généraux				
<ul style="list-style-type: none">○ Technologie et Exploitation			<ul style="list-style-type: none">○ Fonctions	

Vision et objectifs stratégiques

Nos stratégies et nos activités sont guidées par notre vision : « **Être l'une des institutions financières les plus fiables et les plus prospères au monde** ». Nos trois objectifs stratégiques sont les suivants :

- Au Canada, être le chef de file incontesté de prestation de services financiers.
- Aux États-Unis, être le partenaire privilégié des grandes entreprises, des institutions et des clients disposant d'un avoir net élevé faisant partie de notre clientèle, dans le cadre de leurs activités.
- Dans des centres financiers mondiaux ciblés, être un partenaire chef de file en matière de services financiers qui est réputé pour son expertise.

Se reporter à la rubrique Résultats des secteurs d'exploitation pour les progrès réalisés en 2015 relativement à nos stratégies commerciales et à nos objectifs stratégiques.

Les prédictions et les prévisions présentées dans la présente rubrique sont fondées sur des informations et sur des hypothèses fournies par des sources que nous considérons comme fiables. Si ces informations ou ces hypothèses s'avèrent inexactes, les perspectives économiques réelles pourraient différer de façon significative des perspectives présentées dans la présente rubrique. Pour plus de détails sur les facteurs de risque liés à la conjoncture économique générale et aux conditions du marché qui pourraient avoir une incidence sur nos activités et sur nos résultats financiers, se reporter à la rubrique Aperçu d'autres risques.

Canada

Le taux de croissance estimatif de l'économie canadienne pour l'année civile 2015 est de 1,2 %, soit un taux inférieur à la croissance estimative de 2,7 % que nous avons prévue le 2 décembre 2014 et un taux légèrement supérieur à la croissance estimative de 1,0 % que nous avons prévue le 25 août 2015. Le premier semestre de l'année civile a été touché par la faiblesse des investissements dans le secteur de l'énergie ainsi que par la lenteur des activités d'exportation. La production d'énergie a affiché une reprise au deuxième semestre de l'année civile, et l'accroissement de la production manufacturière, conjugué à une plus forte croissance de l'économie aux États-Unis et à la faiblesse du dollar canadien, a donné lieu à une hausse des exportations. Les activités sur le marché de l'habitation sont demeurées solides pendant la majeure partie de l'année civile 2015, malgré le ralentissement dans les marchés sensibles au prix du pétrole. Les marchés du travail sont demeurés solides au cours de presque toute l'année civile, bien que le taux de chômage ait augmenté légèrement et s'élevait à 7,0 % en octobre 2015, l'accroissement de la main-d'œuvre ayant surpassé la hausse de l'emploi. Le dollar canadien s'est déprécié par rapport au dollar américain pendant presque toute l'année civile et a atteint son plus bas niveau en 11 ans en septembre 2015, ce qui tient essentiellement aux attentes du marché ayant trait à une plus grande divergence des politiques monétaires des deux pays, ainsi qu'à la baisse continue des prix du pétrole. La Banque du Canada a réduit le taux de financement à un jour à deux reprises au cours de l'année civile, ce taux ayant été réduit de 25 points de base en janvier 2015 et en juillet 2015 et ramené à 0,50 %, la croissance plus lente que prévu enregistrée ayant entraîné une hausse de la capacité excédentaire et engendré des risques de déflation.

Pour l'année civile 2016, nous prévoyons une croissance estimative de l'économie canadienne de 2,2 %, en raison des solides dépenses de consommation et exportations nettes. Nous prévoyons un léger ralentissement des activités sur le marché de l'habitation au cours de l'année civile 2016, les pressions accrues sur l'accessibilité dans certains marchés clés atténuant la demande. En raison de l'accroissement du rythme de la croissance économique, nous prévoyons le maintien d'un taux d'inflation de base supérieur au taux cible de 2,0 % de la Banque du Canada, ce qui devrait faire en sorte que cette dernière renverse, à compter du quatrième trimestre civil de 2016, les baisses de taux d'intérêt effectuées en 2015.

États-Unis

Le taux de croissance estimatif de l'économie américaine pour l'année civile 2015 est de 2,5 %, soit un taux inférieur à la croissance estimative de 3,3 % que nous avons prévue le 2 décembre 2014 et un taux légèrement supérieur à la croissance estimative de 2,4 % que nous avons prévue le 25 août 2015. Les dépenses de consommation élevées, les solides activités sur le marché de l'habitation et les investissements modestes des entreprises au cours de l'année civile ont largement neutralisé l'incidence modératrice des mauvaises conditions météorologiques et la grève portuaire survenue au premier trimestre civil. Les marchés du travail se sont de façon générale améliorés au cours de l'année, le taux de chômage s'élevant à 5,0 % en octobre 2015, soit un taux qui se situe dans la fourchette du taux de plein emploi de la Réserve fédérale. En dépit de cette amélioration des marchés du travail et de la solidité des dépenses de consommation, la Réserve fédérale a fait état de ses préoccupations concernant les faits nouveaux survenus à l'échelle mondiale ainsi que le faible taux d'inflation lors de sa réunion tenue en septembre 2015, et elle est demeurée prudente en maintenant son taux directeur à un taux plancher historique.

Pour l'année civile 2016, nous prévoyons une croissance estimative de l'économie américaine de 2,8 %, qui reflète la solidité continue des dépenses de consommation et des activités sur le marché de l'habitation, ainsi qu'une hausse des investissements des entreprises. Étant donné que les marchés financiers mondiaux ont affiché une plus grande stabilité au début du quatrième trimestre civil de 2015, par rapport au trimestre civil précédent, et que la reprise du marché du travail aux États-Unis s'est poursuivie, nous nous attendons à ce que la Réserve fédérale hausse, en décembre 2015, son taux directeur qui est de 0,0 % à 0,25 % à l'heure actuelle.

Europe

Le taux de croissance estimatif de l'économie dans la zone euro pour l'année civile 2015 est de 1,5 %, soit un taux supérieur à la croissance estimative de 1,0 % que nous avons prévue le 2 décembre 2014 et à la croissance estimative de 1,4 % que nous avons prévue le 25 août 2015, ce qui tient en grande partie à l'incidence de la politique monétaire expansionniste de la Banque centrale européenne (BCE), ainsi qu'à la baisse des prix du pétrole ayant donné lieu à une hausse des dépenses de consommation. Le taux de chômage s'est amélioré et a atteint son plus bas niveau depuis janvier 2012, et il était de 10,8 % en septembre 2015, comparativement à 11,1 % en juin 2015. Le taux d'inflation dans la zone euro est demeuré inférieur aux taux cibles de la BCE pendant la plus grande partie de l'année civile, et il était de 0,0 % en octobre 2015, la baisse des prix de l'énergie ayant contrebalancé les hausses de prix dans les autres secteurs. La BCE a lancé son programme d'achats d'actifs mensuels, le Programme d'achat de titres du secteur public (PATSP), en mars 2015, et elle s'est engagée à acheter, chaque mois, pour un montant de 60 milliards d'euros, des titres du secteur public, des titres adossés à des actifs et des obligations sécurisées libellés en euros.

Pour l'année civile 2016, nous prévoyons une croissance estimative de l'économie dans la zone euro de 1,7 %, l'économie bénéficiant des mesures de relance mises en œuvre par la BCE, de la dépréciation de l'euro et de la baisse des prix du pétrole. En raison des préoccupations accrues concernant les conditions difficiles découlant de l'économie mondiale et de manière à neutraliser un léger resserrement des conditions financières, nous nous attendons à ce que la BCE réduise à nouveau son taux de dépôts et le ramène de (0,2) % à (0,4) %, et maintienne le PATSP au-delà de septembre 2016, date à laquelle elle prévoyait initialement mettre fin à ce programme.

Marchés financiers

Les marchés des actions au Canada et aux États-Unis sont demeurés volatils au cours de l'exercice considéré, en raison principalement de l'incidence des faibles prix du pétrole à l'échelle mondiale, des politiques monétaires divergentes des banques centrales mondiales, ainsi que du repli des marchés des actions en Chine. Les taux de rendement des obligations d'État à long terme au Canada et aux États-Unis ont fluctué au cours de l'exercice considéré. Les écarts de taux liés aux obligations de sociétés en Amérique du Nord ont de façon générale augmenté au cours de l'exercice, mais ils ont diminué légèrement à la fin d'octobre 2015. Les prix du pétrole brut sont en général demeurés faibles au cours de l'exercice et ont atteint leur plus faible niveau en dix ans en août 2015. Les prix des métaux non précieux ont diminué pendant presque tout l'exercice, en raison de l'offre élevée et de la faible demande des économies émergentes, y compris la Chine.

Contexte réglementaire

Nous continuons de surveiller les faits nouveaux en matière de réglementation et de nous y préparer, afin d'assurer le respect des nouvelles exigences et d'atténuer toutes répercussions défavorables d'ordre commercial ou économique. Ces répercussions pourraient découler de la mise en œuvre de nouveaux règlements ou de règlements modifiés et des attentes de ceux qui les mettent en œuvre. Les faits nouveaux importants comprennent les modifications qui continuent d'être apportées aux normes visant le capital et les liquidités à l'échelle mondiale et au pays, les réformes concernant les dérivés hors cote, les initiatives visant à accroître les exigences s'appliquant aux institutions d'importance systémique dans le secteur financier, ainsi que les modifications apportées aux régimes de résolution mis en place par les gouvernements en matière de recapitalisation interne et de capacité totale d'absorption des pertes. Nous poursuivons également la mise en œuvre des réformes adoptées en vertu de la loi intitulée Dodd-Frank Wall Street Reform and Consumer Protection Act aux États-Unis, y compris celles liées à la règle Volcker et à la règle de la Réserve fédérale intitulée Enhanced Prudential Standards for Bank Holding Companies and Foreign Banking Organisations.

Pour une analyse des facteurs de risque découlant de ces réformes et d'autres faits nouveaux en matière de réglementation qui pourraient se répercuter sur nos activités et sur nos résultats financiers, se reporter à la rubrique Gestion du risque – Risques principaux et risques émergents. Pour des renseignements détaillés sur notre cadre de gestion des risques et sur les activités mises en œuvre pour gérer les risques, se reporter aux rubriques Gestion du risque et Gestion du capital.

Établissement et évaluation de notre réussite au moyen du rendement total pour les actionnaires

Nous visons à maximiser le rendement total pour les actionnaires par l'atteinte d'un rendement se situant dans la tranche supérieure du groupe mondial d'entreprises analogues à moyen terme (de 3 à 5 ans), ce qui à notre avis reflète notre point de vue à plus long terme sur l'atteinte d'un rendement financier solide et constant.

L'optimisation du rendement total pour les actionnaires s'aligne sur nos trois objectifs stratégiques dont il est fait mention ci-dessus, et nous sommes d'avis qu'il représente la mesure la plus appropriée de la création de valeur pour les actionnaires. Le rendement total pour les actionnaires est une notion utilisée pour comparer le rendement de nos actions ordinaires sur une période donnée et tient compte de l'appréciation du prix des actions et des dividendes versés aux actionnaires ordinaires. La valeur absolue du rendement total pour les actionnaires fluctue en fonction de la conjoncture des marchés, et le rendement relatif reflète la perception du marché à l'égard de notre rendement global par rapport au rendement de notre groupe d'entreprises homologues sur une période donnée.

Les objectifs en matière de rendement financier servent à évaluer les progrès réalisés par rapport à nos objectifs à moyen terme visant le rendement total pour les actionnaires. Nous revoyons et révisons ces objectifs en matière de rendement financier de manière à ce qu'ils reflètent l'évolution constante de l'économie, des marchés et du contexte réglementaire. Nous prêtons une attention particulière aux objectifs à moyen terme aux fins de la prise de décisions, car nous sommes d'avis que nous serons bien positionnés pour assurer une croissance durable du bénéfice et de solides rendements pour nos actionnaires ordinaires.

Nous avons atteint tous nos objectifs en matière de rendement en 2015. Le tableau suivant présente un sommaire de notre rendement par rapport à nos objectifs en matière de rendement financier en 2015.

Rendement financier de 2015 par rapport à nos objectifs à moyen terme

Tableau 2

	Résultats de 2015	Objectifs atteints
Croissance du bénéfice dilué par action de 7 % +	12,2 %	✓
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires de 18 % +	18,6 %	✓
Ratios de capital élevés (capitaux propres ordinaires de première catégorie) (1)	10,6 %	✓
Ratio de distribution de 40 % à 50 %	46 %	✓

(1) Pour une analyse plus détaillée du ratio des capitaux propres ordinaires de première catégorie, se reporter à la rubrique Gestion du capital.

Pour 2016, nos objectifs à moyen terme en matière de rendement financier demeurent inchangés.

Nous comparons notre rendement total pour les actionnaires à celui d'un groupe mondial d'entreprises homologues approuvé par notre conseil d'administration. Ce groupe demeure inchangé par rapport à l'exercice précédent et il se compose des 10 institutions financières suivantes :

- Institutions financières canadiennes : Banque de Montréal, Banque Canadienne Impériale de Commerce, Société Financière Manuvie, Banque Nationale du Canada, Corporation Financière Power, La Banque de Nouvelle-Écosse et La Banque Toronto-Dominion
- Banques américaines : JPMorgan Chase & Co. et Wells Fargo & Company
- Banques à l'échelle internationale : Westpac Banking Corporation

Objectifs à moyen terme – Rendement total pour les actionnaires sur trois et cinq ans par rapport à la moyenne du groupe d'entreprises homologues

Tableau 3

	Rendement total pour les actionnaires sur trois ans (1)	Rendement total pour les actionnaires sur cinq ans (1)
Banque Royale du Canada	14 %	11 %
	Tranche supérieure	Point milieu
Moyenne du groupe d'entreprises homologues (excluant RBC)	15 %	12 %

(1) La moyenne du rendement total annuel pour les actionnaires sur trois ans et sur cinq ans est calculée en fonction de la somme de la plus-value de nos actions ordinaires, selon leur cours de clôture à la TSX, et des dividendes réinvestis pour la période allant du 31 octobre 2012 au 31 octobre 2015 et pour la période allant du 31 octobre 2010 au 31 octobre 2015, respectivement.

Information sur les actions ordinaires et sur les dividendes

Tableau 4

Pour l'exercice clos le 31 octobre	2015	2014	2013	2012	2011
Cours de l'action ordinaire (RY sur TSX) – à la fin de la période	74,77 \$	80,01 \$	70,02 \$	56,94 \$	48,62 \$
Dividendes versés par action	3,04	2,76	2,46	2,22	2,04
Augmentation (diminution) du cours de l'action	(6,5) %	14,3 %	23,0 %	17,1 %	(10,6) %
Rendement total pour les actionnaires	(3,0) %	19,0 %	28,0 %	22,0 %	(6,7) %

City National Corporation

Le 2 novembre 2015, nous avons conclu l'acquisition de City National Corporation (City National), la société de portefeuille qui détient City National Bank. La contrepartie totale de la transaction d'un montant de 5,5 milliards de dollars américains a été versée sous forme d'un montant en trésorerie de 2,6 milliards de dollars américains et de 41,6 millions d'actions ordinaires de RBC. De plus, nous avons émis des actions privilégiées de premier rang de RBC d'une valeur nominale de 275 millions de dollars américains en échange de la totalité des actions privilégiées en circulation de City National. Pour plus de détails, se reporter aux notes 11 et 36 de nos états financiers consolidés annuels de 2015.

Royal Bank of Canada (Suisse) SA

Le 28 août 2015, nous avons conclu la vente de Royal Bank of Canada (Suisse) SA (RBC Suisse) à SYZ Group. Par suite de la transaction, nous avons comptabilisé une perte à la cession de 7 millions de dollars (avant et après impôt), y compris les coûts de négociation et de transaction, au poste Frais autres que d'intérêt – Autres. Pour plus de détails, se reporter à la note 11 de nos états financiers consolidés annuels de 2015.

RBC Royal Bank (Suriname) N.V.

Le 31 juillet 2015, nous avons conclu la vente de RBC Royal Bank (Suriname) N.V. (activités bancaires de RBC au Suriname). Par suite de la transaction, nous avons comptabilisé une perte liée à la cession totalisant 19 millions de dollars (avant et après impôt), qui se compose d'une perte de 23 millions inscrite au poste Frais autres que d'intérêt – Autres au deuxième trimestre, et d'un profit de 4 millions inscrit au troisième trimestre, lequel tient compte de profits de change reclassés du poste Autres composantes des capitaux propres. Pour plus de détails, se reporter à la note 11 de nos états financiers consolidés annuels de 2015.

Certains services de gestion de patrimoine dans les Antilles

Après la clôture de l'exercice, nous avons conclu une convention d'achat-vente le 4 novembre 2015 visant la vente de nos services de fiducie, de garde et d'administration des fonds dans les Antilles à SMP Partners Group. La transaction est assujettie aux approbations réglementaires et aux conditions de clôture habituelles, et elle devrait être conclue au début de 2016. Pour plus de détails, se reporter à la note 36 de nos états financiers consolidés annuels de 2015.

Rendement financier

Vue d'ensemble

2015 par rapport à 2014

Le bénéfice net s'est établi à 10 026 millions de dollars, soit une hausse de 1 022 millions, ou 11 %, par rapport à l'exercice précédent. Le bénéfice dilué par action s'est établi à 6,73 \$, en hausse de 0,73 \$, et le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires s'est établi à 18,6 %, en baisse de 40 points de base par rapport à 19,0 % à l'exercice précédent. Notre ratio des capitaux propres ordinaires de première catégorie s'est établi à 10,6 %.

Nos résultats découlent de la hausse du bénéfice des secteurs Services bancaires aux particuliers et aux entreprises, Marchés des Capitaux et Services aux investisseurs et trésorerie, facteur neutralisé en partie par la baisse du bénéfice des secteurs Assurances et Gestion de patrimoine. Nos résultats ont également été touchés de façon favorable par la diminution du taux d'imposition effectif reflétant les ajustements fiscaux favorables, par l'incidence favorable de la conversion des devises, ainsi que par un profit de 108 millions de dollars (avant et après impôt) découlant de la liquidation d'une filiale américaine de financement ayant donné lieu à la reprise d'un écart de conversion qui a été comptabilisée dans le secteur Services de soutien généraux. Les résultats de l'exercice précédent tenaient compte d'une perte de 100 millions de dollars (avant et après impôt) liée à la vente des activités de RBC en Jamaïque ainsi que d'une provision de 40 millions (32 millions après impôt) liée à des avantages postérieurs à l'emploi et à des charges de restructuration concernant nos activités dans les Antilles.

Le bénéfice du secteur Services bancaires aux particuliers et aux entreprises reflète essentiellement la solide croissance des volumes dans la plupart des secteurs d'activité au Canada, la forte croissance des revenus tirés des services tarifés ainsi que la hausse du bénéfice dans les Antilles, facteurs neutralisés en partie par la hausse des coûts en raison de la croissance des activités et par la réduction des écarts de taux. Le bénéfice du secteur Marchés des Capitaux tient à la croissance de nos activités sur les marchés mondiaux, laquelle reflète en grande partie l'accroissement des activités des clients, au solide rendement continu du secteur Services à la grande entreprise et services de banque d'investissement, ainsi qu'à l'incidence favorable de la conversion des devises, facteurs neutralisés en partie par les résultats à la baisse liés à certains portefeuilles existants. Le bénéfice du secteur Services aux investisseurs et trésorerie reflète principalement la hausse du bénéfice tenant à l'accroissement des activités des clients en ce qui a trait aux contrats de change à terme et à l'augmentation des volumes d'opérations de change, la prise en compte du bénéfice pour un mois supplémentaire de 42 millions de dollars (28 millions après impôt) du secteur Services aux investisseurs, l'accroissement des commissions de services de garde, ainsi que l'augmentation du bénéfice découlant de la croissance des dépôts des clients. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par les résultats à la baisse liés à la gestion des liquidités et du financement. Le bénéfice du secteur Gestion de patrimoine a diminué, résultat qui reflète essentiellement la hausse des coûts en raison de la croissance des activités des secteurs Gestion mondiale d'actifs et Gestion de patrimoine – Canada, les coûts de restructuration de 122 millions de dollars (90 millions après impôt) principalement liés au secteur Gestion de patrimoine – États-Unis et International, la baisse des volumes de transactions ainsi que la hausse de la dotation à la provision pour pertes sur créances, facteurs neutralisés en partie par la hausse du bénéfice découlant de la croissance de la moyenne des actifs liés aux services tarifés des clients. Les résultats du secteur Assurances sont à la baisse, ce qui s'explique en grande partie par la modification apportée aux lois fiscales canadiennes entrée en vigueur le 1^{er} novembre 2014, qui touche certaines sociétés liées étrangères, par la diminution des ajustements favorables des provisions techniques et par la hausse des coûts nets liés aux sinistres, facteurs neutralisés en partie par la hausse du bénéfice tiré des nouveaux contrats de réassurance de rentes au Royaume-Uni, ainsi que par l'incidence favorable des activités liées aux placements sur les polices d'assurance vie au Canada.

Pour plus de détails sur les résultats de nos secteurs d'exploitation et sur le ratio des capitaux propres ordinaires de première catégorie, se reporter aux rubriques Résultats des secteurs d'exploitation et Gestion du capital, respectivement.

2014 par rapport à 2013

En 2014, le bénéfice net s'est établi à 9 004 millions de dollars, soit une hausse de 662 millions, ou 8 %, par rapport à 2013. Le bénéfice dilué par action s'est élevé à 6,00 \$, en hausse de 0,51 \$, et le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires s'est établi à 19,0 %, en baisse de 70 points de base. Notre ratio des capitaux propres ordinaires de première catégorie s'est établi à 9,9 %.

Nos résultats reflètent la croissance du bénéfice dans tous les secteurs d'exploitation, y compris l'incidence favorable de la conversion des devises. De plus, les résultats de 2013 tenaient compte d'ajustements fiscaux nets favorables comptabilisés dans le secteur Services de soutien généraux.

Le bénéfice du secteur Marchés des Capitaux reflète la solidité des marchés des actions, l'attention que nous continuons de prêter aux activités de montage et de prêts et l'accroissement des activités découlant des stratégies axées sur les clients, facteurs neutralisés en partie par la hausse des provisions pour litiges et des frais juridiques connexes. Les résultats du secteur Gestion de patrimoine reflètent la croissance de la moyenne des actifs liés aux services tarifés des clients, facteur neutralisé en partie par la hausse des coûts en raison de la croissance des activités. Les résultats du secteur Assurances reflètent la diminution des coûts nets liés aux sinistres, la croissance des produits d'assurance vie en Europe et des contrats de réassurance de rentes au Royaume-Uni ainsi que les ajustements favorables des provisions techniques, facteurs neutralisés en partie par la hausse des coûts en raison de la croissance des activités. Les résultats du secteur Assurances en 2013 tenaient compte d'une charge de 160 millions de dollars (118 millions après impôt) découlant d'une nouvelle loi fiscale au Canada qui a une incidence sur le traitement fiscal de certaines polices d'assurance vie individuelle pour les titulaires de polices. Le bénéfice du secteur Services bancaires aux particuliers et aux entreprises reflète la solide croissance des volumes dans la plupart des secteurs d'activité du secteur Services bancaires canadiens, facteur neutralisé en partie par la hausse des coûts en raison de la croissance des activités, et par une perte de 100 millions de dollars (avant et après impôt) liée à la vente des activités de RBC Royal Bank (Jamaica) Limited et de RBTT Securities Jamaica Limited (collectivement, les activités de RBC en Jamaïque).

Incidence du change

Les fluctuations des taux de change influent sur nos résultats libellés en devises. Les revenus, la dotation à la provision pour pertes sur créances, les indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance, les frais autres que d'intérêt ainsi que le bénéfice net libellés en devises sont convertis à l'aide du taux de change moyen pour la période.

Le tableau suivant reflète l'incidence estimative du change sur les principaux éléments du compte de résultat.

(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action)	2015 par rapport à 2014	2014 par rapport à 2013
<i>Augmentation (diminution) :</i>		
Total des revenus	1 012 \$	818 \$
Dotation à la provision pour pertes sur créances	11	9
Indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance	75	75
Frais autres que d'intérêt	652	510
Impôt sur le résultat	113	103
Bénéfice net	161	121
<i>Incidence sur le bénéfice par action :</i>		
De base	0,11 \$	0,08 \$
Dilué	0,11	0,08

Le tableau suivant illustre les taux de change moyens pertinents qui influent sur nos activités.

(moyenne de l'équivalent de 1,00 \$ CA en devises) (1)	2015	2014	2013
Dollar US	0,797	0,914	0,977
Livre sterling	0,519	0,551	0,626
Euro	0,707	0,680	0,740

(1) Les moyennes sont calculées à l'aide des cours du change au comptant à la fin du mois pour la période.

Tableau 7

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	2015	2014	2013
Revenu d'intérêt	22 729 \$	22 019 \$	21 148 \$
Frais d'intérêt	7 958	7 903	7 899
Revenu net d'intérêt	14 771 \$	14 116 \$	13 249 \$
Marge nette d'intérêt (selon la moyenne des actifs productifs) (1)	1,71 %	1,86 %	1,88 %
Services de placement (2)	8 095 \$	7 355 \$	6 408 \$
Activités d'assurance (3)	4 436	4 957	3 911
Activités de négociation (se reporter à la rubrique Renseignements supplémentaires liés aux activités de négociation)	552	742	867
Services bancaires (4)	4 388	4 090	3 909
Commissions de prise ferme et autres honoraires tirés des services-conseils	1 885	1 809	1 569
Autres (5)	1 194	1 039	769
Revenus autres que d'intérêt	20 550 \$	19 992 \$	17 433 \$
Total des revenus	35 321 \$	34 108 \$	30 682 \$

- (1) La marge nette d'intérêt (selon la moyenne des actifs productifs) représente le revenu net d'intérêt divisé par la moyenne du total des actifs productifs.
- (2) Comprend les commissions de courtage, les commissions de gestion de placements et de services de garde et les revenus tirés des fonds communs de placement.
- (3) Comprend les primes d'assurance, les revenus de placement et les honoraires. Les revenus de placement reflètent la variation de la juste valeur des placements garantissant nos obligations au titre des polices d'assurance et sont compensés en grande partie dans les indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance.
- (4) Comprend les frais bancaires, les revenus de change autres que ceux tirés des activités de négociation, les frais de gestion des cartes et les commissions de crédit.
- (5) Comprend les revenus autres que d'intérêt, les profits nets (pertes nettes) sur les titres disponibles à la vente et la quote-part des bénéfices des entreprises associées.

2015 par rapport à 2014

Le total des revenus a augmenté de 1 213 millions de dollars, ou 4 %, par rapport à l'exercice précédent, résultat qui tient compte de l'incidence favorable de 1 012 millions de la conversion des devises. La variation défavorable de la juste valeur des placements garantissant nos obligations au titre des polices d'assurance, qui est en grande partie compensée dans les indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance, a entraîné une baisse du total des revenus de 463 millions de dollars.

Le revenu net d'intérêt s'est accru de 655 millions de dollars, ou 5 %, en raison principalement de la solide croissance des volumes de la plupart des secteurs d'activité du secteur Services bancaires canadiens, ainsi de la hausse du revenu net d'intérêt lié aux activités de négociation et de la solide croissance des prêts du secteur Marchés des Capitaux. L'augmentation est aussi attribuable à l'incidence favorable de la conversion des devises. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la réduction des écarts de taux.

La marge nette d'intérêt a diminué de 15 points de base par rapport à l'exercice précédent, en raison essentiellement des faibles taux d'intérêt et des pressions concurrentielles.

Les revenus tirés des services de placement se sont accrus de 740 millions de dollars, ou 10 %, en raison essentiellement de la croissance de la moyenne des actifs liés aux services tarifés des clients tenant à l'appréciation du capital et aux ventes nettes, ainsi que de l'incidence favorable de la conversion des devises. L'augmentation tient aussi à l'accroissement des commissions de courtage du secteur Marchés des Capitaux, ainsi qu'à l'augmentation des revenus tirés des services tarifés, laquelle est attribuable principalement à la forte croissance des actifs liés aux fonds communs de placement qui a donné lieu à une hausse des frais de placement liés aux fonds communs de placement du secteur Services bancaires canadiens. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la baisse des volumes de transactions du secteur Gestion de patrimoine.

Les revenus tirés du secteur Assurances ont diminué de 521 millions de dollars, ou 11 %, résultat qui tient principalement à la variation de la juste valeur des placements garantissant nos obligations au titre des polices d'assurance, laquelle découle de la hausse des taux d'intérêt à long terme, ainsi qu'à la réduction des revenus liés à nos produits de rétrocession, qui ont dans les deux cas été en grande partie compensés dans les indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la croissance des activités des secteurs Assurances – Canada et Assurances – International, ainsi que par l'incidence favorable de la conversion des devises.

Les revenus tirés des services bancaires se sont accrus de 298 millions de dollars, ou 7 %, en raison principalement de l'augmentation des soldes et des volumes de transactions sur cartes de crédit, ainsi que de l'amélioration des écarts de taux. L'augmentation tient également à la hausse des honoraires tirés des services de gestion.

Les commissions de prise ferme et autres honoraires tirés des services-conseils se sont accrus de 76 millions de dollars, ou 4 %, résultat qui s'explique principalement par la croissance des activités de montage de prêts reflétant l'accroissement des activités d'émission des clients, ainsi que par la forte croissance des activités de fusion et d'acquisition reflétant le plus grand nombre de mandats obtenus aux États-Unis et en Europe. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la diminution des activités de montage de titres de participation, laquelle reflète la réduction des activités des clients, par rapport aux niveaux élevés enregistrés à l'exercice précédent.

Les autres revenus ont augmenté de 155 millions de dollars, ou 15 %, résultat qui tient en grande partie à un profit de 108 millions (avant et après impôt) découlant de la liquidation d'une filiale américaine de financement ayant donné lieu à la reprise d'un écart de conversion, qui a été comptabilisé dans le secteur Services de soutien généraux.

2014 par rapport à 2013

Le total des revenus a augmenté de 3 426 millions de dollars, ou 11 %, par rapport à 2013, en raison principalement de l'incidence favorable de 930 millions de la variation de la juste valeur des placements garantissant nos obligations au titre des polices d'assurance, laquelle découle de la diminution des taux d'intérêt à long terme et est en grande partie compensée dans les indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance, de l'incidence favorable de la conversion des devises, de la hausse des revenus découlant de la croissance de la moyenne des actifs liés aux services tarifés des clients du secteur Gestion de patrimoine, laquelle découle de l'appréciation du capital et des ventes nettes élevées, de la solide croissance de 5 % des volumes de la plupart des secteurs d'activité du secteur Services bancaires canadiens et de la hausse du revenu net d'intérêt lié aux activités de négociation du secteur Marchés des Capitaux. L'augmentation est également attribuable à la

forte croissance des activités de montage de titres de participation reflétant l'accroissement des activités d'émission, aux revenus à la hausse tirés des activités de négociation de titres de participation tenant aux solides conditions de marché, ainsi qu'à l'accroissement des activités de prêts du secteur Marchés des Capitaux. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par l'incidence défavorable de la prise en compte d'ajustements de l'évaluation liés au financement.

Renseignements supplémentaires liés aux activités de négociation

Tableau 8			
(en millions de dollars canadiens)	2015	2014	2013
Total des revenus tirés des activités de négociation (1)			
Revenu net d'intérêt	2 398 \$	2 029 \$	1 661 \$
Revenus autres que d'intérêt	552	742	867
Total des revenus tirés des activités de négociation	2 950 \$	2 771 \$	2 528 \$
Total des revenus tirés des activités de négociation par produit			
Taux d'intérêt et crédit	1 400 \$	1 560 \$	1 611 \$
Titres de participation	1 045	814	594
Opérations de change et contrats de négociation de marchandises	505	397	323
Total des revenus tirés des activités de négociation	2 950 \$	2 771 \$	2 528 \$
Revenus tirés des activités de négociation (majorés au montant imposable équivalent) par produit			
Taux d'intérêt et crédit	1 400 \$	1 560 \$	1 611 \$
Titres de participation	1 614	1 305	972
Opérations de change et contrats de négociation de marchandises	504	397	323
Total des revenus tirés des activités de négociation (majorés au montant imposable équivalent)	3 518 \$	3 262 \$	2 906 \$
Revenus tirés des activités de négociation (majorés au montant imposable équivalent) par produit – Marchés des Capitaux			
Taux d'intérêt et crédit	1 238 \$	1 293 \$	1 350 \$
Titres de participation	1 590	1 244	942
Opérations de change et contrats de négociation de marchandises	376	333	286
Total des revenus tirés des activités de négociation (majorés au montant imposable équivalent) – Marchés des Capitaux	3 204 \$	2 870 \$	2 578 \$

(1) Tient compte d'un profit de 40 millions de dollars relatif à un ajustement de l'évaluation lié au financement des dérivés hors cote non garantis (perte de 105 millions en 2014; néant en 2013).

2015 par rapport à 2014

Le total des revenus tirés des activités de négociation, qui se compose des revenus tirés des activités de négociation comptabilisés dans le revenu net d'intérêt et dans les revenus autres que d'intérêt, s'est établi à 2 950 millions de dollars, en hausse de 179 millions, ou 6 %, résultat qui tient compte de l'incidence favorable de la conversion des devises, en raison principalement des revenus à la hausse tirés des activités de négociation de titres de participation reflétant l'accroissement des activités des clients, principalement au premier semestre de l'exercice. Ce facteur a été neutralisé en partie par les revenus à la baisse tirés de certains portefeuilles existants, y compris l'abandon de certaines stratégies liées aux activités de négociation pour compte propre aux fins de la conformité à la règle Volcker, ainsi que par les revenus à la baisse tirés des activités de négociation de titres à revenu fixe reflétant les conditions de marché difficiles au deuxième semestre de l'exercice. De plus, les revenus tirés des activités de négociation à l'exercice précédent ont été touchés de façon défavorable par la prise en compte des ajustements de l'évaluation liés aux coûts de financement.

2014 par rapport à 2013

Le total des revenus tirés des activités de négociation, qui se compose des revenus tirés des activités de négociation comptabilisés dans le revenu net d'intérêt et dans les revenus autres que d'intérêt, s'est établi à 2 771 millions de dollars, en hausse de 243 millions, ou 10 %, par rapport à 2013, en raison principalement des revenus à la hausse tirés des activités de négociation de titres de participation reflétant les solides conditions du marché, ainsi que de l'augmentation des revenus tirés des activités de négociation de marchandises. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la diminution des revenus tirés des activités de négociation de titres à revenu fixe tenant en grande partie à l'incidence défavorable de la prise en compte d'ajustements de l'évaluation liés aux coûts de financement et à l'abandon de certaines stratégies liées aux activités de négociation pour compte propre aux fins de la conformité à la règle Volcker.

Dotation à la provision pour pertes sur créances

2015 par rapport à 2014

Le total de la dotation à la provision pour pertes sur créances a diminué de 67 millions de dollars, ou 6 %, par rapport à l'exercice précédent, en raison essentiellement de la baisse des dotations du secteur Services bancaires aux particuliers et aux entreprises, facteur neutralisé en partie par la hausse des dotations des secteurs Marchés des Capitaux et Gestion de patrimoine.

2014 par rapport à 2013

Le total de la dotation à la provision pour pertes sur créances a diminué de 73 millions de dollars, ou 6 %, par rapport à 2013, en raison essentiellement de la baisse des dotations des secteurs Marchés des Capitaux et Gestion de patrimoine, facteur neutralisé en partie par la hausse des dotations du secteur Services bancaires aux particuliers et aux entreprises, qui a trait principalement à nos services bancaires dans les Antilles.

Pour plus de détails sur la dotation à la provision pour pertes sur créances, se reporter à la rubrique Rendement au chapitre de la qualité du crédit.

2015 par rapport à 2014

Les indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance ont diminué de 610 millions de dollars, ou 17 %, par rapport à l'exercice précédent, en raison principalement de la réduction des indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance ayant trait à nos produits de rétrocession, ainsi que de la variation de la juste valeur des placements garantissant nos obligations au titre des polices d'assurance, laquelle découle de la variation des taux d'intérêt à long terme, facteurs qui sont dans les deux cas en grande partie compensés dans les revenus. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la croissance des activités des secteurs Assurances – Canada et Assurances – International, par la diminution des ajustements favorables des provisions techniques au cours de l'exercice considéré, laquelle reflète les mesures prises par la direction et les modifications apportées aux hypothèses, ainsi que par l'augmentation découlant de l'incidence de la conversion des devises.

2014 par rapport à 2013

Les indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance ont augmenté de 789 millions de dollars, ou 28 %, par rapport à l'exercice précédent, en raison principalement de la variation de la juste valeur des placements garantissant nos obligations au titre des polices d'assurance, qui est en grande partie compensée dans les revenus, et de l'incidence de la conversion des devises. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la diminution des coûts nets liés aux sinistres. De plus, les indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance en 2013 tenaient compte de l'incidence défavorable de la charge de 160 millions de dollars découlant d'une nouvelle loi fiscale au Canada, qui a une incidence sur le traitement fiscal de certaines polices d'assurance vie individuelle pour les titulaires de polices, ainsi que de l'incidence favorable des intérêts et des activités liées aux actifs au titre des polices d'assurance vie au Canada.

Frais autres que d'intérêt

Tableau 9

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	2015	2014	2013
Salaires	5 197 \$	4 834 \$	4 604 \$
Rémunération variable	4 533	4 388	3 924
Avantages du personnel et conservation du personnel	1 607	1 561	1 464
Rémunération fondée sur des actions	246	248	256
Ressources humaines	11 583 \$	11 031 \$	10 248 \$
Matériel	1 277	1 147	1 081
Frais d'occupation	1 410	1 330	1 235
Communications (1)	888	847	796
Honoraires	932	763	753
Amortissement des autres immobilisations incorporelles	712	666	566
Autres (1)	1 836	1 877	1 535
Frais autres que d'intérêt	18 638 \$	17 661 \$	16 214 \$
Ratio d'efficacité (2)	52,8 %	51,8 %	52,8 %

(1) Les montants ont été révisés par rapport à ceux présentés précédemment.

(2) Le ratio d'efficacité représente les frais autres que d'intérêt divisés par le total des revenus.

2015 par rapport à 2014

Les frais autres que d'intérêt ont augmenté de 977 millions de dollars, ou 6 %, résultat qui reflète principalement une hausse découlant de l'incidence de la conversion des devises de 652 millions et la hausse des coûts en raison de la croissance des activités. L'augmentation est également imputable à des coûts de restructuration de 122 millions de dollars (90 millions après impôt) qui sont en grande partie liés au secteur Gestion de patrimoine – États-Unis et International. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la réduction des provisions pour litiges et des frais juridiques connexes du secteur Marchés des Capitaux, ainsi que par les avantages que nous continuons de tirer de nos activités de gestion de l'efficacité. Les résultats de l'exercice précédent tenaient compte d'une perte de 100 millions de dollars liée à la vente des activités de RBC en Jamaïque et d'une provision de 40 millions liée à des avantages postérieurs à l'emploi et à des charges de restructuration concernant nos activités dans les Antilles.

Le ratio d'efficacité s'est établi à 52,8 %, en hausse de 100 points de base par rapport à 51,8 % à l'exercice précédent, en raison essentiellement de la variation de la juste valeur des placements garantissant nos obligations au titre des polices d'assurance, ainsi que de la hausse des coûts en raison de la croissance des activités, facteurs neutralisés en partie par les avantages que nous continuons de tirer de nos activités de gestion de l'efficacité.

2014 par rapport à 2013

Les frais autres que d'intérêt se sont accrus de 1 447 millions de dollars, ou 9 %, résultat qui tient en grande partie à l'incidence d'un écart de change de 510 millions, à la hausse des coûts en raison de la croissance des activités, ainsi qu'à l'augmentation de la rémunération variable découlant des revenus à la hausse du secteur Gestion de patrimoine et des résultats à la hausse du secteur Marchés des Capitaux. L'augmentation est également imputable à la hausse des provisions pour litiges et des frais juridiques connexes du secteur Marchés des Capitaux, ainsi qu'à la perte de 100 millions de dollars liée à la vente des activités de RBC en Jamaïque. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par les avantages que nous continuons de tirer de nos activités de gestion de l'efficacité.

Le ratio d'efficacité s'est établi à 51,8 %, en baisse de 100 points de base par rapport à 52,8 % en 2013, résultat qui s'explique essentiellement par les avantages que nous continuons de tirer de nos activités de gestion de l'efficacité.

Tableau 10

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	2015	2014	2013
Impôt sur le résultat	2 597 \$	2 706 \$	2 105 \$
Autres taxes			
Taxes sur les produits et services et taxes de vente	426 \$	395 \$	370 \$
Cotisations sociales	577	529	497
Taxes sur le capital	100	86	85
Taxes foncières	121	106	119
Taxes sur les primes d'assurance	50	51	50
Taxes d'affaires	59	8	25
	1 333 \$	1 175 \$	1 146 \$
Total de l'impôt sur le résultat et des autres taxes	3 930 \$	3 881 \$	3 251 \$
Bénéfice net avant impôt	12 623 \$	11 710 \$	10 447 \$
Taux d'imposition canadien prévu par la loi (1)	26,3 %	26,3 %	26,2 %
Taux d'imposition moyen moins élevé applicable aux filiales	(0,9) %	(2,3) %	(1,8) %
Revenu tiré de valeurs mobilières exonéré d'impôt	(3,6) %	(3,3) %	(2,8) %
Modification du taux d'imposition	0,3 %	0,0 %	0,0 %
Incidence d'une perte fiscale, d'un crédit d'impôt ou de différences temporaires non constatés antérieurement	(0,1) %	(0,1) %	(0,5) %
Autres	(1,4) %	2,5 %	(1,0) %
Taux d'imposition effectif	20,6 %	23,1 %	20,1 %
Taux d'imposition effectif total (2)	28,2 %	30,1 %	28,0 %

(1) Taux d'imposition fédéral et provinciaux combinés prévus par la loi.

(2) Total de l'impôt sur le résultat et des autres taxes en pourcentage du bénéfice net avant impôt sur le résultat et autres taxes.

2015 par rapport à 2014

La charge d'impôt a diminué de 109 millions de dollars, ou 4 %, et le taux d'imposition effectif s'est établi à 20,6 %, en baisse de 250 points de base par rapport à l'exercice précédent, ce qui tient en grande partie aux ajustements fiscaux nets favorables comptabilisés au cours de l'exercice considéré, facteur neutralisé en partie par la hausse du bénéfice avant impôt sur le résultat.

Les autres taxes se sont accrues de 158 millions de dollars, ou 13 %, résultat qui tient essentiellement à l'augmentation des taxes d'affaires et des cotisations sociales, ainsi qu'à l'accroissement des taxes sur les produits et services et taxes de vente. Outre l'impôt sur le résultat et les autres taxes présentés dans nos comptes consolidés de résultat, nous avons comptabilisé des économies d'impôt de 878 millions de dollars (643 millions en 2014) au titre des capitaux propres, ce qui reflète principalement les pertes de change découlant des activités de couverture.

2014 par rapport à 2013

La charge d'impôt a augmenté de 601 millions de dollars, ou 29 %, par rapport à 2013, en raison principalement de la hausse du bénéfice avant impôt. Le taux d'imposition effectif s'est élevé à 23,1 %, en hausse de 300 points de base par rapport à 20,1 % en 2013, résultat qui tient essentiellement à la comptabilisation, en 2013, d'ajustements fiscaux favorables ayant trait à des exercices précédents.

Les autres taxes se sont accrues de 29 millions de dollars, ou 3 %, par rapport à 2013, résultat qui tient essentiellement à l'augmentation des cotisations sociales et des taxes de vente, facteur neutralisé en partie par la réduction des taxes d'affaires.

Actifs des clients

Biens administrés

Les biens administrés sont des biens que nous administrons et qui sont la propriété effective de nos clients. Nous fournissons des services de nature administrative, qui comprennent notamment les services de garde, le recouvrement des revenus de placement, le règlement des opérations de vente et d'achat et la tenue de registres. Les stratégies de placement sous-jacentes des biens administrés sont déterminées par nos clients et n'ont en général aucune incidence sur les frais d'administration que nous recevons. Ces frais peuvent être touchés par des facteurs tels que des modifications apportées au niveau d'évaluation des actifs en raison des fluctuations des marchés, les types de services administrés, les volumes de transactions, les secteurs géographiques, et la tarification sur mesure selon les volumes ou les services multiples.

Le secteur Services aux investisseurs et trésorerie constitue le principal secteur d'activité responsable des biens administrés, et les biens administrés par ce secteur représentent environ 79 % du total des biens administrés au 31 octobre 2015; les biens administrés par le secteur Gestion de patrimoine représentent pour leur part environ 16 % du total des biens administrés.

2015 par rapport à 2014

Les biens administrés ont diminué de 37,9 milliards de dollars, ou 1 %, par rapport à l'exercice précédent, résultat qui reflète principalement les changements dans la composition des actifs de la clientèle et les conditions de marché défavorables, facteurs neutralisés en partie par l'incidence de la conversion des devises, ainsi que par les ventes nettes et par l'appréciation du capital.

Le tableau suivant présente un sommaire des biens administrés par région et par catégorie d'actifs.

Biens administrés par région et par catégorie d'actifs		Tableau 11	
(en millions de dollars canadiens)		2015	2014
Canada (1)			
Marché monétaire		31 500 \$	31 100 \$
Titres à revenu fixe		685 600	736 200
Actions		669 900	711 500
Actifs multiples et autres		642 400	618 700
Total – Canada		2 029 400 \$	2 097 500 \$
États-Unis (1)			
Marché monétaire		33 100 \$	28 700 \$
Titres à revenu fixe		90 800	82 500
Actions		152 700	138 200
Actifs multiples et autres		21 800	16 200
Total – États-Unis		298 400 \$	265 600 \$
Autres pays (1)			
Marché monétaire		47 500 \$	54 400 \$
Titres à revenu fixe		375 400	405 600
Actions		804 000	867 200
Actifs multiples et autres		1 054 400	956 700
Total – Autres pays		2 281 300 \$	2 283 900 \$
Total – Biens administrés		4 609 100 \$	4 647 000 \$

(1) Les informations par région sont basées sur l'emplacement à partir duquel les services sont fournis à nos clients.

Biens sous gestion

Les biens sous gestion sont des biens que nous gérons et qui sont la propriété effective de nos clients. Des honoraires de gestion sont payés par les fonds de placement pour les compétences en placements d'un gestionnaire de placements, et ils peuvent également comprendre les frais liés aux services administratifs. Les honoraires de gestion peuvent être calculés quotidiennement, mensuellement ou trimestriellement, exprimés en pourcentage des biens sous gestion, selon le réseau de distribution, les produits sous-jacents et les stratégies de placement. En règle générale, les stratégies liées aux actions sont assorties d'honoraires plus élevés que celles liées aux titres à revenu fixe et au marché monétaire. Les honoraires sont également touchés par la composition des actifs et par la tarification sur mesure dans le cas des clients qui ont recours à des services multiples. Les actifs comportant un risque plus élevé donnent généralement lieu à des honoraires plus élevés, tandis que les clients qui ont recours à des services multiples peuvent bénéficier de synergies qui réduisent les honoraires qui leur sont facturés. Certains fonds peuvent également prévoir des honoraires liés au rendement, qui sont comptabilisés lorsque certaines cibles liées à des indices de référence ou au rendement sont atteintes. Ces facteurs pourraient entraîner des écarts relatifs aux honoraires touchés par produit, et il se pourrait donc que le rendement net par catégorie d'actifs varie, même si la moyenne des biens sous gestion est similaire. Le principal secteur d'exploitation qui a des biens sous gestion est le secteur Gestion de patrimoine.

2015 par rapport à 2014

Les biens sous gestion ont augmenté de 41,4 milliards de dollars, ou 9 %, par rapport à l'exercice précédent, résultat qui reflète essentiellement l'incidence de la conversion des devises, de même que les ventes nettes et l'appréciation du capital.

Le tableau suivant présente les variations des biens sous gestion pour les exercices clos les 31 octobre 2015 et 2014.

Actifs des clients – Biens sous gestion		Tableau 12	
(en millions de dollars canadiens)		2015	2014
Biens sous gestion, solde au début		457 000 \$	391 100 \$
Entrées (sorties) d'actifs nettes :			
Marché monétaire		(4 900)	(5 600)
Titres à revenu fixe		8 800	14 300
Actions		900	4 100
Actifs multiples et autres		13 400	17 000
Incidence de marché et autres		23 200	36 100
Biens sous gestion, solde à la fin de l'exercice		498 400 \$	457 000 \$

Résultats des secteurs d'exploitation

Résultats par secteur d'exploitation

Le tableau suivant présente un sommaire de nos résultats par secteur d'exploitation.

Tableau 13

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	2015							2014	2013
	Services bancaires aux particuliers et aux entreprises	Gestion de patrimoine	Assurances	Services aux investisseurs et trésorerie	Marchés des Capitaux (1)	Services de soutien généraux (1)	Total	Total	Total
Revenu net d'intérêt	10 004 \$	493 \$	– \$	818 \$	3 970 \$	(514) \$	14 771 \$	14 116 \$	13 249 \$
Revenus autres que d'intérêt	4 309	6 282	4 436	1 220	4 093	210	20 550	19 992	17 433
Total des revenus	14 313 \$	6 775 \$	4 436 \$	2 038 \$	8 063 \$	(304) \$	35 321 \$	34 108 \$	30 682 \$
Dotation à la provision pour pertes sur créances	984	46	–	(1)	71	(3)	1 097	1 164	1 237
Indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance	–	–	2 963	–	–	–	2 963	3 573	2 784
Frais autres que d'intérêt	6 611	5 292	613	1 301	4 696	125	18 638	17 661	16 214
Bénéfice net avant impôt	6 718 \$	1 437 \$	860 \$	738 \$	3 296 \$	(426) \$	12 623 \$	11 710 \$	10 447 \$
Charge d'impôt	1 712	396	154	182	977	(824)	2 597	2 706	2 105
Bénéfice net	5 006 \$	1 041 \$	706 \$	556 \$	2 319 \$	398 \$	10 026 \$	9 004 \$	8 342 \$
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires (2)	30,0 %	17,4 %	44,3 %	20,3 %	13,6 %	n.s.	18,6 %	19,0 %	19,7 %
Moyenne de l'actif	386 100 \$	29 100 \$	13 700 \$	125 300 \$	477 300 \$	21 300 \$	1 052 800 \$	906 500 \$	852 000 \$

(1) Le revenu net d'intérêt, le total des revenus et le bénéfice net avant impôt du secteur Marchés des Capitaux sont majorés au montant imposable équivalent. La majoration au montant imposable équivalent est éliminée dans le secteur Services de soutien généraux. Pour une analyse plus détaillée, se reporter à la rubrique Évaluation et présentation des secteurs d'exploitation.

(2) Ces mesures pourraient ne pas avoir de définition normalisée en vertu de PCGR et elles pourraient ne pas être comparables aux mesures analogues présentées par d'autres institutions financières. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la rubrique Principales mesures du rendement et mesures hors PCGR.

Évaluation et présentation des secteurs d'exploitation

Notre cadre d'information de gestion vise à évaluer le rendement de chacun de nos secteurs d'exploitation comme s'ils exerçaient leurs activités sur une base autonome et il reflète la façon dont nous gérons nos secteurs d'exploitation. Cette démarche vise à s'assurer que les résultats de nos secteurs d'exploitation comprennent tous les revenus et toutes les charges pertinents qui sont liés à la conduite des activités des secteurs et elle reflète la perception qu'a la direction à l'égard de ces résultats. Les aspects importants concernant la gestion de nos secteurs d'exploitation et la présentation de l'information sectorielle sont les suivants :

- Les résultats déclarés du secteur Services bancaires aux particuliers et aux entreprises tiennent compte des prêts hypothécaires résidentiels et des prêts sur cartes de crédit titrisés canadiens ainsi que des montants connexes au titre des revenus et des dotations à la provision pour pertes sur créances à l'égard des prêts douteux.
- Les résultats déclarés du secteur Gestion de patrimoine comprennent des données libellées en dollars américains, puisque nous examinons et gérons les résultats de certaines activités en fonction des montants libellés dans cette devise.
- Les résultats déclarés du secteur Marchés des Capitaux sont majorés au montant imposable équivalent, ce qui signifie que le revenu net d'intérêt provenant de certaines sources présentant des avantages fiscaux (dividendes imposables de sociétés canadiennes) est majoré au montant imposable équivalent, et un montant compensatoire correspondant est comptabilisé dans la charge d'impôt. Nous comptabilisons l'élimination des résultats majorés au montant imposable équivalent dans le secteur Services de soutien généraux. Nous estimons qu'il est utile d'effectuer ces majorations afin de refléter la façon dont le secteur Marchés des Capitaux gère ses activités, car ces majorations accroissent la comparabilité des revenus et des ratios connexes concernant les revenus imposables et nos principales sources qui présentent un avantage sur le plan fiscal. Il se pourrait toutefois que les majorations au montant imposable équivalent et les mesures ne soient pas comparables à des mesures analogues prévues par les principes comptables généralement reconnus (PCGR) ou à des majorations semblables présentées par d'autres institutions financières.
- Les résultats du secteur Services de soutien généraux comprennent les résultats de toutes les activités mises en œuvre au profit de l'organisation qui ne sont pas attribués à nos cinq secteurs d'exploitation, notamment les résultats résiduels liés à la gestion de l'actif et du passif, l'incidence des ajustements fiscaux, les charges nettes liées au capital non attribué, ainsi que la dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts non encore désignés comme douteux.

Principales méthodes

Les informations suivantes mettent en évidence les principales méthodes et hypothèses que nous utilisons aux fins de notre cadre d'information de gestion. La direction revoit régulièrement ces méthodes et ces hypothèses afin de s'assurer de leur validité.

Attribution des charges

Afin de nous assurer que les résultats de nos secteurs d'exploitation comprennent les charges liées à la conduite de leurs activités, nous ventilons les coûts engagés ou les services fournis par les groupes Technologie et Exploitation et Fonctions, lorsque ceux-ci sont engagés ou fournis. En ce qui concerne les autres coûts qui ne sont pas directement imputables à nos secteurs d'exploitation, y compris les coûts indirects et les autres charges indirectes, nous utilisons notre cadre d'information de gestion pour attribuer ces coûts à chaque secteur d'exploitation d'une manière visant à refléter les avantages sous-jacents.

Attribution du capital

Notre cadre d'information de gestion sert également à déterminer l'attribution du capital à nos secteurs d'exploitation, d'une manière visant à mesurer de façon constante les coûts économiques et à les aligner sur les avantages et risques sous-jacents liés aux activités de chaque secteur d'exploitation. Le montant de capital attribué à chaque secteur d'exploitation constitue le capital attribué. Le capital non attribué, de même que les charges nettes connexes, est présenté dans le secteur Services de soutien généraux. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la rubrique Gestion du capital.

Prix de cession interne des fonds

Le prix de cession interne représente le prix des emprunts ou des prêts intragroupe. Nous utilisons une méthode d'établissement des prix de cession interne des fonds qui favorise la prise de décisions d'ordre opérationnel économiquement saines en fournissant des lignes directrices en matière de rentabilité et d'établissement des prix ajustés en fonction des risques, qui tiennent compte des risques de taux d'intérêt et de liquidité, ainsi que des exigences réglementaires applicables. Les prix de cession internes des fonds fournissent également la base sur laquelle repose l'évaluation de la rentabilité ajustée en fonction des risques relative à nos produits et mesures.

Dotation à la provision pour pertes sur créances

Une dotation à la provision pour pertes sur créances est constatée afin de comptabiliser les pertes estimatives sur nos prêts classés à titre de prêts douteux, ainsi que les pertes subies qui n'ont pas encore été déterminées dans notre portefeuille de prêts. Ce portefeuille comprend des risques figurant au bilan, tels que les prêts et les acceptations, ainsi que des éléments hors bilan tels que les lettres de crédit, les garanties et les engagements non capitalisés. La dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux est prise en compte dans les résultats de chaque secteur d'exploitation afin de pleinement tenir compte des charges appropriées liées aux activités de chaque secteur d'exploitation. La dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts qui n'ont pas encore été déterminés à titre de prêts douteux est inscrite dans les résultats du secteur Services de soutien généraux, car la Gestion des risques du Groupe exerce précisément un contrôle sur cette provision en assurant la surveillance et le suivi des divers portefeuilles de prêts au sein de l'entreprise. Pour de plus amples renseignements sur notre méthode de comptabilisation de la provision pour pertes sur créances, se reporter à la note 2 de nos états financiers consolidés annuels de 2015.

Principales mesures du rendement et mesures hors PCGR

Mesures du rendement

Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires

Nous mesurons et évaluons le rendement de nos activités consolidées et de chacun de nos secteurs d'exploitation en fonction d'un certain nombre de paramètres, y compris le bénéfice net et le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires. Nous utilisons le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, tant sur une base consolidée que par secteur d'exploitation, à titre de mesure du rendement du total du capital investi dans nos secteurs. La direction considère la mesure du rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires par secteur comme une mesure utile pour appuyer les prises de décisions relatives aux investissements et à l'allocation des ressources puisqu'elle permet d'effectuer des ajustements en fonction de certains éléments qui pourraient avoir une incidence sur la comparabilité entre nos secteurs d'exploitation et certains de nos concurrents.

Nos calculs consolidés du rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires sont fondés sur le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires divisé par le total de la moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires pour la période. Les calculs du rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires des secteurs d'exploitation sont fondés sur le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires divisé par la moyenne du capital attribué pour la période. Pour chaque secteur, la moyenne du capital attribué tient compte du capital nécessaire pour soutenir les divers risques, comme il est décrit à la rubrique Gestion du capital, et des montants investis dans le goodwill et les immobilisations incorporelles.

L'allocation du capital et du capital de risque suppose le recours à des hypothèses, à des jugements et à des méthodes qui sont régulièrement examinés et révisés par la direction, selon les besoins. Des modifications de ces hypothèses, jugements et méthodes peuvent avoir une incidence significative sur l'information relative au rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires par secteur que nous présentons. D'autres sociétés qui présentent des renseignements sur les mesures d'allocation et de rendement connexes semblables peuvent faire appel à d'autres hypothèses, jugements et méthodes.

Le tableau suivant présente un sommaire des calculs du rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires.

Calcul du rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires

Tableau 14

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	2015							2014	2013
	Services bancaires aux particuliers et aux entreprises	Gestion de patrimoine	Assurances	Services aux investisseurs et trésorerie	Marchés des Capitaux	Services de soutien généraux	Total	Total	Total
Bénéfice net disponible pour les actionnaires ordinaires	4 937 \$	1 021 \$	701 \$	545 \$	2 259 \$	271 \$	9 734 \$	8 697 \$	7 991 \$
Moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires (1), (2)	16 500	5 900	1 600	2 700	16 550	9 050	52 300	45 700	40 600
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires (3)	30,0 %	17,4 %	44,3 %	20,3 %	13,6 %	n.s.	18,6 %	19,0 %	19,7 %

(1) Les chiffres ayant trait à la moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires sont arrondis.

(2) Les montants se rapportant aux différents secteurs d'exploitation sont désignés à titre de capital attribué ou de capital économique.

(3) Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires est fondé sur les soldes réels de la moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires avant leur arrondissement.

Valeur incorporée relative aux activités d'assurance

La valeur incorporée est une mesure de la valeur procurée aux actionnaires et inhérente au bilan de notre secteur Assurances, compte non tenu de toute valeur associée aux nouveaux contrats futurs. Nous utilisons la variation de la valeur incorporée entre les périodes considérées comme une mesure de la valeur créée par le secteur Assurances au cours de l'exercice.

Nous définissons la valeur incorporée comme la valeur des capitaux propres détenus dans notre secteur Assurances à laquelle s'ajoute la valeur des contrats en vigueur (les polices en vigueur). La valeur des contrats en vigueur correspond à la valeur actualisée du bénéfice futur prévu découlant des contrats en vigueur, déduction faite du coût des capitaux servant à maintenir ces contrats en vigueur. Elle est calculée à l'aide de taux d'actualisation qui correspondent aux taux sans risque à long terme majorés d'un écart de taux. Les capitaux requis sont déterminés selon les exigences des pays où nous exerçons nos activités.

Les principaux facteurs qui influent sur la variation de la valeur incorporée d'une période à l'autre sont les nouvelles ventes, le rendement des placements, les résultats au chapitre des sinistres et des provisions techniques, les modifications apportées aux hypothèses actuarielles, les fluctuations des taux de change et les variations des capitaux propres découlant des transferts de capital.

La valeur incorporée n'a aucune définition normalisée en vertu des PCGR et pourrait ne pas être comparable directement à des mesures semblables présentées par d'autres sociétés. Étant donné que cette mesure s'applique uniquement à notre secteur Assurances et que des taux d'actualisation servent à calculer la valeur actualisée du bénéfice futur prévu et des capitaux servant à maintenir les contrats en vigueur, il n'y a pas lieu d'effectuer un rapprochement avec l'information présentée dans les états financiers.

Mesures hors PCGR

Nous sommes d'avis que certaines mesures hors PCGR décrites ci-dessous sont plus représentatives de nos résultats d'exploitation courants et permettent aux lecteurs de mieux comprendre le point de vue de la direction à l'égard de notre performance. Ces mesures accroissent la comparabilité de notre rendement financier pour l'exercice clos le 31 octobre 2015 par rapport aux résultats de l'exercice précédent, et, en ce qui concerne le bénéfice économique, servent à évaluer l'apport relatif à la valeur pour les actionnaires. Les mesures hors PCGR n'ont pas de définition normalisée en vertu des PCGR et ne sont pas nécessairement comparables à des mesures semblables présentées par d'autres institutions financières.

L'analyse qui suit décrit les mesures hors PCGR que nous utilisons pour évaluer nos résultats d'exploitation.

Bénéfice économique

Le bénéfice économique représente le bénéfice net à l'exclusion de l'incidence après impôt de l'amortissement des autres immobilisations incorporelles, moins une charge de capital liée à l'utilisation du capital attribué. Il permet d'évaluer le rendement généré par nos secteurs d'exploitation en sus de notre coût des capitaux, ce qui permet aux utilisateurs de l'information financière de connaître les contributions relatives.

La charge de capital comprend une charge au titre des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires et des actions privilégiées. Le coût du capital pour 2015 s'est établi à 9,0 %.

Le tableau suivant présente un sommaire de notre bénéfice économique.

Bénéfice économique

Tableau 15

(en millions de dollars canadiens)	2015							Total
	Services bancaires aux particuliers et aux entreprises	Gestion de patrimoine	Assurances	Services aux investisseurs et trésorerie	Marchés des Capitaux	Services de soutien généraux		
Bénéfice net	5 006 \$	1 041 \$	706 \$	556 \$	2 319 \$	398 \$	10 026 \$	
Ajouter : Participations ne donnant pas le contrôle	(8)	2	–	(1)	–	(94)	(101)	
Incidence après impôt de l'amortissement des autres immobilisations incorporelles	22	69	–	21	–	1	113	
Réduction de valeur du goodwill et des immobilisations incorporelles	–	4	–	–	–	–	4	
Bénéfice net (perte nette), montant ajusté	5 020 \$	1 116 \$	706 \$	576 \$	2 319 \$	305 \$	10 042 \$	
Moins : Charge de capital	1 544	551	148	251	1 550	852	4 896	
Bénéfice (perte) économique	3 476 \$	565 \$	558 \$	325 \$	769 \$	(547) \$	5 146 \$	

(en millions de dollars canadiens)	2014							Total	Total
	Services bancaires aux particuliers et aux entreprises	Gestion de patrimoine	Assurances	Services aux investisseurs et trésorerie	Marchés des Capitaux	Services de soutien généraux			
Bénéfice net	4 475 \$	1 083 \$	781 \$	441 \$	2 055 \$	169 \$	9 004 \$	8 342 \$	
Ajouter : Participations ne donnant pas le contrôle	1	(1)	–	(1)	–	(93)	(94)	(98)	
Incidence après impôt de l'amortissement des autres immobilisations incorporelles	27	73	–	21	1	1	123	117	
Réduction de valeur du goodwill et des immobilisations incorporelles	–	6	–	–	2	–	8	–	
Bénéfice net (perte nette), montant ajusté	4 503 \$	1 161 \$	781 \$	461 \$	2 058 \$	77 \$	9 041 \$	8 361 \$	
Moins : Charge de capital	1 439	521	147	205	1 333	696	4 341	3 702	
Bénéfice (perte) économique	3 064 \$	640 \$	634 \$	256 \$	725 \$	(619) \$	4 700 \$	4 659 \$	

Résultats excluant les éléments précisés

Nos résultats reflètent l'incidence des éléments précisés suivants :

- Pour l'exercice clos le 31 octobre 2015, un profit de 108 millions de dollars (avant et après impôt) lié à la liquidation d'une filiale américaine de financement ayant donné lieu à la reprise d'un écart de conversion comptabilisé précédemment dans les autres composantes des capitaux propres, qui a été comptabilisé dans le secteur Services de soutien généraux.
- Pour l'exercice clos le 31 octobre 2014, dans le secteur Services bancaires aux particuliers et aux entreprises :
 - Une perte totalisant 100 millions de dollars (avant et après impôt) liée à la vente des activités de RBC en Jamaïque, qui tient compte d'une perte de 60 millions (avant et après impôt) au premier trimestre de 2014, ainsi que d'une autre perte de 40 millions (avant et après impôt) au troisième trimestre de 2014 comprenant un écart de change lié à la conclusion de la vente des activités de RBC en Jamaïque.
 - Une provision de 40 millions de dollars (32 millions après impôt) liée à des avantages postérieurs à l'emploi et à des charges de restructuration concernant nos activités dans les Antilles.

Le tableau suivant présente les calculs liés à nos résultats et mesures sectoriels excluant cet élément précisé pour l'exercice clos le 31 octobre 2014.

Services bancaires aux particuliers et aux entreprises

Tableau 16

	2014				
	Données présentées	Éléments exclus			Données ajustées
Perte liée à la vente des activités de RBC en Jamaïque		Provision liée à des avantages postérieurs à l'emploi et à des charges de restructuration			
<i>(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)</i>					
Total des revenus	13 730 \$	– \$	– \$	– \$	13 730 \$
Dotation à la provision pour pertes sur créances	1 103	–	–	–	1 103
Frais autres que d'intérêt	6 563	(100)	(40)	(40)	6 423
Bénéfice net avant impôt	6 064	100	40	40	6 204
Bénéfice net	4 475 \$	100 \$	32 \$	32 \$	4 607 \$
Principales données et autres renseignements					
Frais autres que d'intérêt	6 563 \$	(100) \$	(40) \$	(40) \$	6 423 \$
Total des revenus	13 730				13 730
Ratio d'efficience	47,8 %				46,8 %
Taux de croissance des revenus	5,5 %				5,5 %
Taux de croissance des frais autres que d'intérêt	6,4 %				4,2 %
Levier d'exploitation	(0,9)%				1,3 %

Services bancaires aux particuliers et aux entreprises

Les Services bancaires aux particuliers et aux entreprises se composent de nos services bancaires aux particuliers et aux entreprises, ainsi que de nos activités de financement automobile et des services d'investissement de détail, y compris notre service de courtage à escompte en ligne, et ils sont divisés en deux secteurs d'activité : Services bancaires canadiens et Services bancaires dans les Antilles et aux États-Unis. Nous offrons des services à plus de 13,5 millions de particuliers, d'entreprises et de clients institutionnels au Canada, dans les Antilles et aux États-Unis. Au Canada, nous offrons un vaste éventail de produits et services financiers par l'intermédiaire de nos vastes réseaux de succursales, de guichets automatiques bancaires (GAB), de services en ligne, de services mobiles et de services bancaires par téléphone, ainsi que par l'intermédiaire d'une grande équipe de vente interne. Dans les Antilles, nous offrons une vaste gamme de produits et services financiers aux particuliers, aux entreprises clientes et aux institutions publiques dans des marchés ciblés. Aux États-Unis, nous répondons aux besoins de nos clients canadiens aux États-Unis en matière de services bancaires transfrontaliers par l'entremise de réseaux en ligne.

Au Canada, nos concurrents sont des banques de l'annexe I, des sociétés de fiducie indépendantes, des banques étrangères, des coopératives d'épargne et de crédit et des caisses populaires, ainsi que des sociétés de financement automobile. Malgré ce contexte concurrentiel, nous sommes un chef de file (premier ou deuxième rang) au chapitre des parts de marché en ce qui concerne la totalité des produits financiers de détail et des produits financiers pour entreprises, et nous possédons le plus important réseau de succursales, le plus grand nombre de GAB et le plus vaste réseau de ventes hors succursale au Canada. Dans les Antilles, nos concurrents sont des banques, des sociétés de fiducie et des sociétés de gestion de placements qui offrent des services aux particuliers, aux entreprises clientes et aux institutions publiques. Nous nous classons toujours au deuxième rang en ce qui concerne les actifs dans les Antilles anglaises, où nous exploitons un réseau de 79 succursales réparties dans 17 pays et territoires. Aux États-Unis, nos concurrents sont principalement d'autres institutions bancaires canadiennes exerçant des activités aux États-Unis.

Revue économique et revue des marchés

Nous avons continué d'enregistrer une solide croissance des volumes relativement à la plupart des activités du secteur Services bancaires canadiens, malgré le ralentissement de la conjoncture économique au Canada, particulièrement au premier semestre de 2015. Le maintien de faibles taux d'intérêt a entraîné une croissance élevée, malgré le ralentissement de l'industrie du crédit par rapport à l'exercice précédent. Les faibles taux de pertes sur créances historiques en ce qui a trait à nos portefeuilles de prêts aux entreprises et de prêts à la consommation ont reflété la solidité du marché du travail au Canada pendant la majeure partie de l'année civile. Nos secteurs d'activité ont continué de subir l'incidence des pressions concurrentielles. Dans les Antilles, la conjoncture économique défavorable a continué de nuire à nos résultats, en raison de la diminution des volumes de prêts et de la compression des écarts.

Faits saillants

Au Canada :

- Nous avons affiché une solide croissance des volumes de tous les produits, particulièrement en ce qui a trait aux produits suivants :
 - les marges de crédit sur valeur nette étayées par le service RBC Privilège Plus pour nouvel arrivant et par nos campagnes de taux égaux à ceux offerts aux employés.
 - les prêts sur cartes de crédit en raison de la solide croissance des comptes et des soldes liés à notre carte Avion® de premier ordre.
- Nous avons enregistré une amélioration des volumes du secteur d'activité Services financiers aux entreprises et nous avons axé nos efforts sur certains segments de ce secteur afin de renforcer notre part de marché et nous avons accru notre équipe de vente dans le segment supérieur du marché.

- Nous avons continué d'investir dans la numérisation de l'expérience client et avons axé nos efforts sur la vitesse des services et sur la simplification des processus de bout en bout :
 - Nous avons lancé Chèque-Pro^{MC}, un service qui permet aux clients ayant un volume de chèques élevé qui sont branchés à nos réseaux bancaires en ligne à l'aide d'un scanner d'effectuer des dépôts.
 - Nous avons continué d'améliorer le réseau de succursales aux fins des transactions de base tout en investissant dans nos plateformes numériques et mobiles. À l'heure actuelle, nous avons près de 5 millions de clients qui utilisent nos plateformes numériques et mobiles et nous avons enregistré une croissance particulièrement élevée de 23 % du nombre de clients actifs qui utilisent notre plateforme mobile.
 - Nous avons lancé la technologie HCE d'émulation de carte, qui permet aux clients de RBC possédant un appareil Android d'utiliser le Portefeuille RBC partout dans le monde, à l'aide de n'importe quel réseau mobile.
- En raison de nos succès obtenus, nous avons été reconnus à titre de chef de file au sein de l'industrie, et nous avons été nommés :
 - « Banque mondiale de l'année du secteur détail » (*Retail Banker International*), pour une deuxième année d'affilée.
 - « Meilleure banque au Canada en matière de services de financement des transactions commerciales » (magazine *Global Finance*), pour une troisième année d'affilée.
 - « Meilleur fournisseur de services de banque privée au Canada en 2015 » (*Euromoney*), pour une huitième année d'affilée.
 - « Banque de l'année au Canada » (*The Banker*).

Dans les Antilles :

- Nous avons continué d'axer nos efforts sur la croissance d'actifs de qualité, tout en réduisant nos coûts structurels, afin de réduire l'incidence des conditions de marché difficiles.
- Nous avons lancé « RBC EZPay », une nouvelle solution de paiement mobile qui permet aux marchands de saisir les transactions de paiement en insérant une prise pour lecteur de cartes dans un téléphone intelligent.
- En juillet 2015, nous avons conclu la vente des activités bancaires de RBC au Suriname à Republic Bank Ltd.
- En raison de nos succès, nous avons été nommés « Première banque dans les Antilles et à Trinité-et-Tobago » (*The Banker*).

Perspectives et priorités

La situation financière au Canada devrait s'améliorer, en raison du maintien de faibles taux d'intérêt, de la solidité des marchés du travail et de l'accroissement des exportations nettes. Nous prévoyons une solide croissance continue des volumes de la plupart de nos produits, mais nous nous attendons à une intensification des pressions sur les taux et des pressions concurrentielles découlant du ralentissement de la croissance du secteur bancaire et des faibles taux d'intérêt.

Dans les Antilles, les conditions de marché difficiles et la lente croissance de l'économie continuent de peser sur nos perspectives. Nous nous attendons à ce que les marges nettes d'intérêt continuent d'être touchées par les faibles taux d'intérêt et par les pressions concurrentielles. Cependant, nous prévoyons accroître le rendement de nos secteurs d'activité grâce à une gestion efficiente, à une hausse des commissions et à la croissance des actifs de qualité.

Pour obtenir plus de détails sur notre examen de la conjoncture générale et sur nos perspectives, se reporter à la rubrique Examen de la conjoncture économique et des marchés et perspectives.

Principales priorités stratégiques pour 2016

Au Canada, nos priorités consistent à :

- transformer la façon dont nous servons les clients en permettant un accès numérique et en fournissant des conseils et des solutions à nos clients, ainsi qu'en offrant des services personnalisés et des récompenses visant à fidéliser la clientèle.
- accélérer la croissance dans les secteurs clés et accroître notre présence dans des régions sous-exploitées afin d'enregistrer une croissance marquée des volumes au sein de l'industrie.
- offrir à nos clients rapidement et de façon sécurisée des solutions mobiles et de paiement améliorées.
- accroître notre souplesse et notre efficacité en simplifiant, en numérisant et en automatisant les processus et l'expérience client de bout en bout.

Dans les Antilles, nos objectifs consistent à cibler les marchés où nous pouvons affronter la concurrence et favoriser une rentabilité durable, en accordant une priorité stratégique aux grandes entreprises, aux entreprises, aux professionnels et aux propriétaires d'entreprises faisant partie de notre clientèle. Aux États-Unis, nos objectifs consistent à répondre aux besoins en matière de services bancaires et de prêts de nos clients transfrontaliers à l'aide d'une démarche innovatrice en matière de services bancaires directs, en fournissant un accès homogène à l'ensemble de leurs services avec RBC.

(en millions de dollars canadiens, sauf les nombres et les pourcentages et sauf indication contraire)	2015	2014	2013
Revenu net d'intérêt	10 004 \$	9 743 \$	9 434 \$
Revenus autres que d'intérêt	4 309	3 987	3 585
Total des revenus	14 313	13 730	13 019
Dotation à la provision pour pertes sur créances	984	1 103	995
Frais autres que d'intérêt	6 611	6 563	6 168
Bénéfice net avant impôt	6 718	6 064	5 856
Bénéfice net	5 006 \$	4 475 \$	4 380 \$
Revenus par division			
Services bancaires canadiens	13 379 \$	12 869 \$	12 220 \$
Services bancaires dans les Antilles et aux États-Unis	934	861	799
Principaux ratios			
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	30,0 %	29,0 %	30,5 %
Marge nette d'intérêt (1)	2,71 %	2,77 %	2,78 %
Ratio d'efficacité (2)	46,2 %	47,8 %	47,4 %
Ratio d'efficacité ajusté (2), (3)	s.o.	46,8 %	s.o.
Levier d'exploitation	3,5 %	(0,9)%	(1,3)%
Levier d'exploitation ajusté (3)	1,3 %	1,3 %	s.o.
Principales données moyennes figurant au bilan			
Total de l'actif (4)	386 100 \$	367 900 \$	354 300 \$
Total des actifs productifs (5)	369 000	351 300	338 700
Prêts et acceptations (4), (5)	367 500	350 700	336 800
Dépôts	298 600	278 800	262 200
Autres renseignements			
Biens administrés (6)	223 500 \$	214 200 \$	192 200 \$
Biens sous gestion	4 800	4 000	3 400
Nombre d'employés (équivalent de travail à plein temps) (4)	35 007	36 113	37 951
Taux d'imposition effectif	25,5 %	26,2 %	25,2 %
Information relative au crédit			
Montant brut des prêts douteux en pourcentage de la moyenne du montant net des prêts et acceptations (4)	0,49 %	0,55 %	0,55 %
Dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux en pourcentage de la moyenne du montant net des prêts et acceptations	0,27 %	0,31 %	0,30 %

Incidence estimative, sur les principaux postes du compte de résultat, de la conversion de montants libellés en dollars américains et en dollars de Trinité-et-Tobago

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	2015 par rapport à 2014
Augmentation (diminution) :	
Total des revenus	72 \$
Frais autres que d'intérêt	43
Bénéfice net	19
Variation en pourcentage de la moyenne de l'équivalent de 1,00 \$ CA en dollars US	(13)%
Variation en pourcentage de la moyenne de l'équivalent de 1,00 \$ CA en dollars de Trinité-et-Tobago	(14)%

(1) La marge nette d'intérêt représente le revenu net d'intérêt divisé par la moyenne du total des actifs productifs.

(2) Le ratio d'efficacité représente les frais autres que d'intérêt divisés par le total des revenus.

(3) Les mesures ont été ajustées en excluant la perte de 40 millions de dollars liée à la conclusion de la vente des activités de RBC en Jamaïque enregistrée au troisième trimestre de 2014, la perte de 60 millions liée à la vente des activités de RBC en Jamaïque enregistrée au premier trimestre de 2014, ainsi que la provision de 40 millions liée à des avantages postérieurs à l'emploi et à des charges de restructuration concernant nos activités dans les Antilles. Ces mesures sont des mesures hors PCGR. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la rubrique Principales mesures du rendement et mesures hors PCGR.

(4) Les montants ont été révisés par rapport à ceux présentés précédemment.

(5) Comprend la moyenne des prêts hypothécaires résidentiels et des prêts sur cartes de crédit titrisés pour l'exercice clos le 31 octobre 2015, laquelle s'est établie à 56,7 milliards de dollars et à 7,8 milliards, respectivement (52,4 milliards et 8,0 milliards en 2014; 48,4 milliards et 7,2 milliards en 2013).

(6) Les biens administrés représentent les soldes au comptant à la fin de la période et comprennent des prêts hypothécaires résidentiels et des prêts sur cartes de crédit titrisés de 21,0 milliards de dollars et de 8,0 milliards, respectivement, au 31 octobre 2015 (23,2 milliards et 8,0 milliards au 31 octobre 2014; 25,4 milliards et 7,2 milliards au 31 octobre 2013).

2015 par rapport à 2014

Le bénéfice net a augmenté de 531 millions de dollars, ou 12 %. En excluant la perte de 100 millions de dollars (avant et après impôt) liée à la vente des activités de RBC en Jamaïque comptabilisée à l'exercice précédent, ainsi que la provision de 40 millions (32 millions après impôt) liée à des avantages postérieurs à l'emploi et à des charges de restructuration concernant nos activités dans les Antilles, le bénéfice net a augmenté de 399 millions, ou 9 %, résultat qui reflète principalement la solide croissance des volumes dans la plupart des secteurs d'activité au Canada et la forte croissance des revenus tirés des services tarifés, ainsi que le bénéfice à la hausse tiré de nos activités dans les Antilles. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la hausse des coûts en raison de la croissance des activités et par la réduction des écarts de taux.

Le total des revenus s'est accru de 583 millions de dollars, ou 4 %, résultat qui reflète la solide croissance des volumes dans la plupart des secteurs d'activité au Canada, l'augmentation des revenus tirés des services tarifés découlant en grande partie de la forte croissance des actifs liés aux fonds communs de placement qui a donné lieu à une augmentation des frais de placement liés aux fonds communs de placement, ainsi qu'une augmentation des soldes et des volumes de transactions sur cartes de crédit qui a entraîné une hausse des revenus sur cartes, et l'incidence favorable de la conversion des devises. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la réduction des écarts de taux.

La marge nette d'intérêt a diminué de 6 points de base, en raison essentiellement du maintien de faibles taux d'intérêt et des pressions concurrentielles.

La dotation à la provision pour pertes sur créances a diminué de 119 millions de dollars, et le ratio de la dotation à la provision pour pertes sur créances s'est amélioré de 4 points de base, en raison principalement de la réduction des dotations liées à nos portefeuilles dans les

Antilles, laquelle tient en grande partie à la prise en compte, à l'exercice précédent, de dotations de 50 millions liées à notre portefeuille de prêts hypothécaires résidentiels douteux dans les Antilles. La diminution est également attribuable à la réduction des dotations liées à notre portefeuille de prêts commerciaux au Canada au cours de l'exercice considéré. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par l'augmentation des radiations liées à notre portefeuille de prêts sur cartes de crédit au Canada.

Les frais autres que d'intérêt se sont accrus de 48 millions de dollars. En excluant les éléments précisés ayant trait à l'exercice précédent dont il est fait mention ci-dessus, les frais autres que d'intérêt ont augmenté de 188 millions de dollars, ou 3 %, résultat qui reflète essentiellement une hausse tenant à l'incidence de la conversion des devises, ainsi que l'accroissement des coûts liés aux infrastructures et à l'effectif en raison de la croissance des activités, facteurs neutralisés en partie par les avantages que nous continuons de tirer de nos activités de gestion de l'efficience.

La moyenne des prêts et des acceptations a augmenté de 17 milliards de dollars, ou 5 %, attribuable en grande partie à la solide croissance des prêts hypothécaires résidentiels et des prêts aux entreprises au Canada. La moyenne des dépôts a progressé de 20 milliards de dollars, ou 7 %, résultat qui reflète la solide croissance des dépôts des entreprises et des particuliers.

2014 par rapport à 2013

Le bénéfice net a augmenté de 95 millions de dollars, ou 2 %, par rapport à 2013. En excluant la perte de 100 millions de dollars (avant et après impôt) liée à la vente des activités de RBC en Jamaïque, ainsi que la provision de 40 millions (32 millions après impôt) liée à des avantages postérieurs à l'emploi et à des charges de restructuration concernant nos activités dans les Antilles comptabilisée en 2014, le bénéfice net s'est chiffré à 4 607 millions, soit une hausse de 227 millions, ou 5 %, qui reflète principalement la solide croissance des volumes dans la plupart des secteurs d'activité au Canada, la forte croissance des revenus tirés des services tarifés tenant essentiellement à la hausse des frais de placement liés aux fonds communs de placement et des revenus sur cartes, ainsi que les résultats découlant de l'intégration complète d'Ally Canada. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la hausse de la dotation à la provision pour pertes sur créances, qui a trait principalement à nos activités dans les Antilles.

La moyenne des prêts et des acceptations a augmenté de 14 milliards de dollars, ou 4 %, par rapport à 2013, résultat qui tient en grande partie à la croissance des prêts hypothécaires résidentiels, des prêts aux entreprises et des prêts aux particuliers au Canada. La moyenne des dépôts a progressé de 17 milliards de dollars, ou 6 %, par rapport à 2013, résultat qui reflète la solide croissance des dépôts des particuliers et des entreprises.

Les résultats excluant les éléments précisés dont il est fait mention ci-dessus sont des mesures hors PCGR. Pour de plus amples renseignements, y compris un rapprochement, se reporter à la rubrique Principales mesures du rendement et mesures hors PCGR.

Au Canada, nos activités sont divisées en trois secteurs d'activité : Services financiers aux particuliers, Services financiers aux entreprises et Solutions cartes et paiements. Le tableau qui suit présente une analyse des résultats consolidés de nos Services bancaires canadiens.

Faits saillants financiers du secteur Services bancaires canadiens		Tableau 18		
(en millions de dollars canadiens, sauf les nombres et les pourcentages et sauf indication contraire)	2015	2014	2013	
Revenu net d'intérêt	9 377 \$	9 168 \$	8 875 \$	
Revenus autres que d'intérêt	4 002	3 701	3 345	
Total des revenus	13 379	12 869	12 220	
Dotation à la provision pour pertes sur créances	912	928	908	
Frais autres que d'intérêt	5 891	5 687	5 464	
Bénéfice net avant impôt	6 576	6 254	5 848	
Bénéfice net	4 877 \$	4 642 \$	4 352 \$	
Revenus par division				
Services financiers aux particuliers	7 634 \$	7 285 \$	6 948 \$	
Services financiers aux entreprises	3 091	3 135	2 990	
Solutions cartes et paiements	2 654	2 449	2 282	
Principaux ratios				
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	36,4 %	37,0 %	37,5 %	
Marge nette d'intérêt (1)	2,66 %	2,71 %	2,72 %	
Ratio d'efficience (2)	44,0 %	44,2 %	44,7 %	
Leverier d'exploitation	0,4 %	1,2 %	(0,6) %	
Principales données moyennes figurant au bilan				
Total de l'actif (3)	364 900 \$	349 500 \$	337 000 \$	
Total des actifs productifs (4)	352 800	337 900	326 400	
Prêts et acceptations (3), (4)	358 500	343 100	329 400	
Dépôts	281 200	263 600	248 100	
Autres renseignements				
Biens administrés (5)	213 700	205 200	183 600	
Nombre d'employés (équivalent de travail à plein temps) (3)	30 853	31 381	31 910	
Taux d'imposition effectif	25,8 %	25,8 %	25,6 %	
Information relative au crédit				
Montant brut des prêts douteux en pourcentage de la moyenne du montant net des prêts et acceptations	0,30 %	0,33 %	0,36 %	
Dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux en pourcentage de la moyenne du montant net des prêts et acceptations (3)	0,25 %	0,27 %	0,28 %	

(1) La marge nette d'intérêt représente le revenu net d'intérêt divisé par la moyenne du total des actifs productifs.

(2) Le ratio d'efficience représente les frais autres que d'intérêt divisés par le total des revenus.

(3) Les montants ont été révisés par rapport à ceux présentés précédemment.

(4) Comprend la moyenne des prêts hypothécaires résidentiels et des prêts sur cartes de crédit titrisés pour l'exercice clos le 31 octobre 2015, laquelle s'est établie à 56,7 milliards de dollars et à 7,8 milliards, respectivement (52,4 milliards et 8,0 milliards en 2014; 48,4 milliards et 7,2 milliards en 2013).

(5) Les biens administrés représentent les soldes au comptant à la fin de la période et comprennent des prêts hypothécaires résidentiels et des prêts sur cartes de crédit titrisés de 21,0 milliards de dollars et de 8,0 milliards, respectivement, au 31 octobre 2015 (23,2 milliards et 8,0 milliards au 31 octobre 2014; 25,4 milliards et 7,2 milliards au 31 octobre 2013).

2015 par rapport à 2014

Le bénéfice net a augmenté de 235 millions de dollars, ou 5 %, en raison de la solide croissance des volumes de la plupart des secteurs d'activité et de la forte croissance des revenus tirés des services tarifés, facteurs neutralisés en partie par la hausse des coûts en raison de la croissance des activités et par la réduction des écarts de taux.

Le total des revenus s'est accru de 510 millions de dollars, ou 4 %, hausse qui reflète la solide croissance des volumes de la plupart des secteurs d'activité et l'augmentation des revenus tirés des services tarifés découlant en grande partie de la forte croissance des actifs liés aux fonds communs de placement qui a donné lieu à une augmentation des frais de placement liés aux fonds communs de placement, ainsi qu'une augmentation des soldes et des volumes de transactions sur cartes de crédit qui a entraîné une hausse des revenus sur cartes. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la réduction des écarts de taux.

La marge nette d'intérêt a diminué de 5 points de base par rapport à l'exercice précédent, en raison essentiellement des faibles taux d'intérêt et des pressions concurrentielles.

La dotation à la provision pour pertes sur créances a diminué de 16 millions de dollars, et le ratio de la dotation à la provision pour pertes sur créances s'est amélioré de 2 points de base, en raison essentiellement de la réduction des dotations liées à notre portefeuille de prêts commerciaux, facteur neutralisé en partie par la hausse des radiations liées à notre portefeuille de prêts sur cartes de crédit.

Les frais autres que d'intérêt ont augmenté de 204 millions de dollars, ou 4 %, en raison principalement de la hausse des coûts liés à la technologie et à l'effectif découlant de la croissance des activités, facteurs neutralisés en partie par les avantages que nous continuons de tirer de nos activités de gestion de l'efficacité.

La moyenne des prêts et des acceptations a augmenté de 15 milliards de dollars, ou 4 %, résultat qui tient en grande partie à la forte croissance des prêts hypothécaires résidentiels et des prêts aux entreprises. La moyenne des dépôts a progressé de 18 milliards de dollars, ou 7 %, et résulte essentiellement de la solide croissance des dépôts des entreprises et des particuliers.

2014 par rapport à 2013

Le bénéfice net s'est accru de 290 millions de dollars, ou 7 %, par rapport à 2013, résultat qui reflète la solide croissance de 5 % des volumes, la forte croissance des revenus tirés des services tarifés qui est attribuable principalement à la croissance des actifs liés aux fonds communs de placement qui a donné lieu à une augmentation des frais de placement liés aux fonds communs de placement, ainsi qu'une augmentation des soldes et des volumes de transactions sur cartes de crédit qui a entraîné une hausse des revenus sur cartes, et les résultats découlant de l'intégration complète d'Ally Canada.

Analyse des secteurs d'activité

Services financiers aux particuliers

Le secteur d'activité Services financiers aux particuliers vise à répondre aux besoins des particuliers faisant partie de notre clientèle canadienne à toutes les étapes de leur vie, en leur offrant un vaste éventail de produits et de services de financement et de placement tels que des produits de financement sur valeur nette, des prêts aux particuliers, des comptes de dépôt, des services de gestion privée au Canada, des prêts indirects (y compris du financement automobile) des fonds communs de placement ainsi que des comptes de courtage autogéré et des certificats de placement garantis (CPG). Nous occupons le premier ou le deuxième rang en ce qui concerne nos parts de marché liées à la totalité des principaux produits bancaires aux particuliers au Canada, et nous possédons le plus vaste réseau de services bancaires de détail au Canada, lequel se compose de 1 275 succursales et de plus de 4 500 GAB.

Rendement financier

Le total des revenus a augmenté de 349 millions de dollars, ou 5 %, par rapport à l'exercice précédent, résultat qui reflète la solide croissance des volumes de la plupart des secteurs d'activité ainsi que l'accroissement des revenus tirés des services tarifés tenant en grande partie à la forte croissance des actifs liés aux fonds communs de placement qui a donné lieu à une augmentation des frais de placement liés aux fonds communs de placement.

La moyenne des prêts hypothécaires résidentiels a augmenté de 6 % par rapport à 2014, en raison des solides activités sur les marchés de l'habitation attribuables au maintien de faibles taux d'intérêt et à notre stratégie de marketing ciblée. La moyenne des autres prêts et acceptations a diminué de 2 % par rapport à l'exercice précédent, résultat qui s'explique essentiellement par la baisse des volumes de prêts indirects. La moyenne des dépôts s'est accrue de 5 % par rapport à l'exercice précédent, car nous avons renforcé nos relations avec nos clients existants et acquis un nouveau client solide.

Faits saillants

Tableau 19

(en millions de dollars canadiens, sauf les nombres)

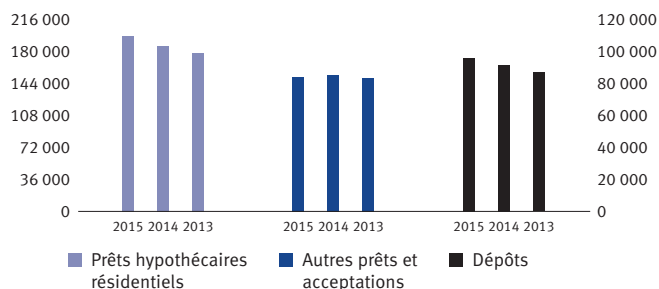
	2015	2014	2013
Total des revenus	7 634 \$	7 285 \$	6 948 \$
Autres renseignements (moyenne)			
Prêts hypothécaires résidentiels (1)	197 300	186 000	177 900
Autres prêts et acceptations (1)	84 100	85 400	83 500
Dépôts (1), (2)	173 000	165 100	156 900
Soldes des fonds communs de placement – succursales (3)	122 000	111 600	95 300
Biens administrés – courtage autogéré (3)	61 400	60 500	53 300
Nombre de :			
Nouveaux comptes de dépôts ouverts (en milliers)	1 420	1 514	1 285
Succursales	1 275	1 272	1 255
GAB	4 542	4 620	4 622

(1) Les montants ont été révisés par rapport à ceux présentés précédemment.

(2) Comprend les soldes des CPG.

(3) Représente les soldes au comptant à la fin de l'exercice.

Moyenne des prêts hypothécaires résidentiels, des prêts aux particuliers et des dépôts des particuliers (en millions de dollars canadiens)



Services financiers aux entreprises

Le secteur d'activité Services financiers aux entreprises offre une vaste gamme de produits et services de prêt, de location, de dépôt, de placement, de change, de gestion de la trésorerie, de financement aux concessionnaires automobiles (financement des stocks) et de négociation aux petites et moyennes entreprises ainsi qu'aux clients des secteurs de l'agriculture et du négoce agricole dans l'ensemble du Canada. Notre réseau de services bancaires possède la plus importante équipe de directeurs des relations et de spécialistes de l'industrie. Notre engagement ferme envers nos clients nous a permis de nous classer au premier rang en ce qui concerne notre part du marché des prêts aux entreprises et des dépôts des entreprises.

Rendement financier

Le total des revenus a diminué de 44 millions de dollars, ou 1 %, par rapport à l'exercice précédent, la croissance élevée des volumes ayant largement neutralisé la compression des écarts reflétant les pressions concurrentielles et l'incidence des faibles taux d'intérêt. Les résultats de l'exercice précédent tenaient compte d'un ajustement comptable cumulatif favorable au titre des commissions sur prêts différées liées à notre portefeuille de prêts aux entreprises.

La moyenne des prêts et acceptations a augmenté de 8 % et la moyenne des dépôts a augmenté de 10 %, malgré un contexte hautement concurrentiel, résultat qui tient à l'accroissement des activités des clients existants et des nouveaux clients.

Faits saillants

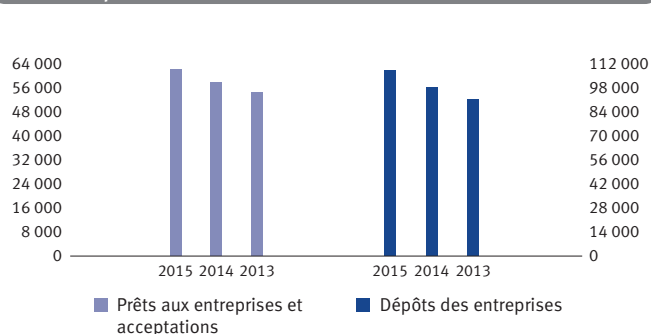
Tableau 20

(en millions de dollars canadiens)	2015	2014	2013
Total des revenus	3 091 \$	3 135 \$	2 990 \$
Autres renseignements (moyenne)			
Prêts aux entreprises et acceptations (1)	62 000	57 600	54 400
Dépôts (1), (2)	108 200	98 500	91 200

(1) Les montants ont été révisés par rapport à ceux présentés précédemment.

(2) Comprend les soldes des CPG.

Moyenne des prêts aux entreprises et acceptations et des dépôts des entreprises (en millions de dollars canadiens)



Solutions cartes et paiements

Le secteur d'activité Solutions cartes et paiements offre une vaste gamme de cartes de crédit assorties de programmes de récompenses ou de fidélité, ainsi que des produits et solutions de paiement à nos clients au Canada. Nous avons plus de 7 millions de comptes de cartes de crédit et détenons une part de marché au Canada d'environ 23 % en ce qui concerne le volume d'achats par cartes de crédit.

Les activités de ce secteur comprennent également notre participation de 50 % dans Solutions Moneris Inc., la coentreprise de traitement des opérations sur cartes de crédit à l'intention des commerçants formée avec la Banque de Montréal. Le volume annuel des transactions sur cartes de crédit et sur cartes de débit que Moneris traite s'élève à environ 215 milliards de dollars.

Rendement financier

Le total des revenus a augmenté de 205 millions de dollars, ou 8 %, par rapport à l'exercice précédent, en raison de l'augmentation des soldes et de la hausse des volumes de transactions sur cartes de crédit, ainsi que de l'amélioration des écarts.

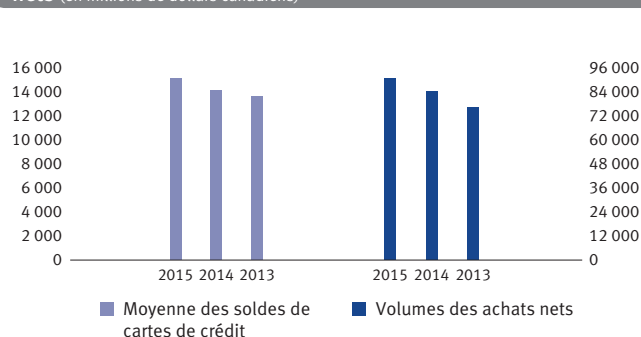
La moyenne des soldes de cartes de crédit s'est accrue de 7 % et les volumes des achats nets ont augmenté de 8 %, en raison de l'augmentation du nombre de comptes actifs découlant du nombre élevé de nouveaux comptes.

Faits saillants

Tableau 21

(en millions de dollars canadiens)	2015	2014	2013
Total des revenus	2 654 \$	2 449 \$	2 282 \$
Autres renseignements			
Moyenne des soldes de cartes de crédit	15 100	14 100	13 600
Volumes des achats nets	90 800	84 200	76 200

Moyenne des soldes de cartes de crédit et volumes des achats nets (en millions de dollars canadiens)



Services bancaires dans les Antilles et aux États-Unis

Nos services bancaires dans les Antilles se composent d'une gamme complète de produits et services bancaires, ainsi que de services de financement international et de services de promotion commerciale offerts par l'entremise d'un vaste réseau de succursales et de GAB, de même que de réseaux de services bancaires en ligne et mobiles.

Nos services bancaires transfrontaliers nous permettent de répondre aux besoins en matière de services bancaires de nos clients canadiens aux États-Unis, par l'entremise de réseaux en ligne et mobiles, et ils comprennent un vaste éventail de produits et services financiers offerts aux particuliers et aux entreprises clientes dans 50 États. Par ailleurs, nous répondons aux besoins en matière de services bancaires des clients de la Gestion de patrimoine aux États-Unis.

Rendement financier

Le total des revenus s'est accru de 73 millions de dollars, ou 8 %, par rapport à l'exercice précédent, en raison principalement de l'incidence favorable de la conversion des devises et de l'application, pour l'exercice complet, de tarifs pour services traditionnels dans les Antilles. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la réduction des écarts de taux.

La moyenne des prêts et acceptations a augmenté de 18 %, en raison essentiellement de l'incidence favorable de la conversion des devises et de la modeste croissance des volumes. La moyenne des dépôts s'est accrue de 14 %, résultat qui tient en grande partie à l'incidence favorable de la conversion des devises.

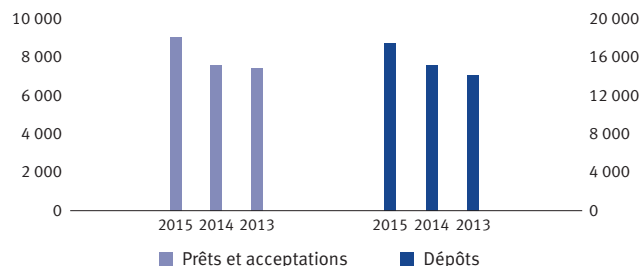
Faits saillants

Tableau 22

(en millions de dollars canadiens, sauf les nombres et les pourcentages)	2015	2014	2013
Total des revenus	934 \$	861 \$	799 \$
Autres renseignements			
Marge nette d'intérêt (1)	3,87 %	4,29 %	4,58 %
Moyenne des prêts et acceptations (1)	9 000 \$	7 600 \$	7 400 \$
Moyenne des dépôts	17 400	15 200	14 100
Biens administrés	9 800	9 000	8 600
Biens sous gestion	4 800	4 000	3 400
Nombre de :			
Succursales	79	93	116
GAB	274	309	351

(1) Les montants ont été révisés par rapport à ceux présentés précédemment.

Moyenne des prêts et des dépôts (en millions de dollars canadiens)



Gestion de patrimoine

La Gestion de patrimoine regroupe la Gestion de patrimoine – Canada, la Gestion de patrimoine – États-Unis et International et la Gestion mondiale d'actifs. Ce secteur offre des services aux particuliers et aux clients institutionnels dans des marchés cibles à l'échelle mondiale, et il exerce ses activités par l'entremise de nos bureaux situés dans des centres financiers principaux, principalement au Canada, aux États-Unis, au Royaume-Uni, dans les îles Anglo-Normandes et en Asie. Ce service offre une gamme complète de solutions de placements, de services de fiducie, de services bancaires, de solutions de crédit et d'autres solutions de gestion de patrimoine aux clients fortunés et aux clients disposant d'un avoir net élevé ou très élevé. Notre groupe de gestion d'actifs, soit la Gestion mondiale d'actifs, qui comprend BlueBay Asset Management (BlueBay), est un chef de file mondial établi en matière de services de gestion des placements et offre des stratégies de placement et des solutions de financement aux investisseurs institutionnels, directement, de même qu'aux particuliers par l'entremise de nos réseaux de distribution et de tiers distributeurs. Le 2 novembre 2015, nous avons conclu l'acquisition de City National, qui accroîtra et complètera nos activités et nos produits existants aux États-Unis.

Revue économique et revue des marchés

L'activité économique au Canada et aux États-Unis a ralenti dans les premiers mois de l'exercice 2015, quoique l'économie américaine ait enregistré une reprise plus rapide que l'économie canadienne au cours du deuxième semestre. Malgré cette stagnation de l'activité économique, nous avons continué d'enregistrer une croissance de la moyenne des actifs liés aux services tarifés des clients, en raison de l'appréciation du capital et des ventes nettes. L'économie dans la zone euro a affiché une faible croissance au cours de l'exercice, ce qui incite la BCE à mettre en œuvre une politique monétaire fortement expansionniste visant à restaurer la confiance des investisseurs et à stimuler l'activité économique dans la région. Les marchés des capitaux mondiaux sont demeurés volatils tout au long de l'exercice, ce qui a entraîné une diminution des volumes de transactions pour l'exercice. De plus, l'intensification de la réglementation a entraîné une hausse des coûts liés à la conformité et aux technologies.

Faits saillants

- L'appréciation du capital et les ventes nettes élevées ont continué de stimuler la croissance des actifs des clients, lesquels se sont chiffrés à plus de 1,2 billion de dollars au cours de l'exercice.
- Nous avons continué d'accroître nos services de gestion d'actifs de premier rang et d'investir dans ces services, et nous avons maintenu notre position de chef de file sur le marché canadien des services de gestion d'actifs de fonds communs de placement, notre part du marché étant de 14,5 %. Nous avons continué d'accroître le réseau de distribution de BlueBay auprès des clients institutionnels et nous avons accru nos capacités internationales en matière de distribution auprès des clients institutionnels et des acheteurs professionnels aux États-Unis et à l'échelle internationale.
- Au Canada, nous sommes un chef de file au sein de l'industrie en matière de services de gestion privée traditionnels. Nous continuons d'accroître notre position de chef de file auprès des clients disposant d'un avoir net élevé en nous concentrant sur la prestation à nos clients d'une proposition de valeur complète et en tirant parti de notre expertise en matière de services aux propriétaires d'entreprise et de planification de la relève et du patrimoine.
- Aux États-Unis, notre deuxième marché intérieur, nous sommes l'une des dix principales sociétés offrant des services de courtage traditionnels pour ce qui est des actifs et du nombre de conseillers, et nous continuons d'axer nos efforts de manière à accroître la productivité de nos conseillers. Par ailleurs, la récente acquisition de City National nous permettra d'améliorer notre gamme de produits aux États-Unis.
- À l'extérieur du Canada et des États-Unis, nous avons continué de réaligner les activités du secteur Gestion de patrimoine – International de manière à axer nos efforts sur les groupes de clients clés, y compris les clients disposant d'un avoir net élevé ou très élevé dans des marchés cibles choisis, et nous avons également amélioré notre gamme de produits et notre contexte opérationnel, créant un secteur d'activité évolutif et rentable, aligné sur un profil de risque plus conservateur.
- La vigueur de nos capacités à l'échelle mondiale et notre engagement continu à l'égard de la prestation de services-conseils, de solutions et de services intégrés en matière de gestion de patrimoine aux clients disposant d'un avoir net élevé ou très élevé nous ont aidés à remporter d'importants prix; notamment :
 - Nous nous sommes classés au cinquième rang des sociétés de gestion de patrimoine au monde en ce qui concerne les actifs des clients (*palmarès Global Private Banking KPI Benchmark 2015 de Scorpio Partnership*) pour une deuxième année d'affilée.

- Nous avons obtenu le titre de « Meilleur fournisseur de services de banque privée au Canada » pour une huitième année d'affilée et le titre de « Meilleur fournisseur de services de banque privée à Jersey » pour une deuxième année d'affilée (magazine *Euromoney*).
- Nous nous sommes classés parmi les 50 plus grandes sociétés de gestion mondiale d'actifs (*Pensions & Investments/Towers Watson*).
- Nous avons obtenu le titre de meilleure société de courtage détenue par une banque au Canada (selon la fiche de rendement des sociétés de courtage publiée par *Investment Executive*).
- Nous avons obtenu le titre de « Société de fiducie de l'année » (*Society of Trust and Estate Practitioners*).
- Les marques RBC Gestion de patrimoine® et RBC Gestion d'actifs® se sont classées au 8^e rang des marques de services bancaires dans le monde (*Brand Finance Banking 500*).

Perspectives et priorités

Nous nous attendons à ce que la volatilité des marchés mondiaux, les incertitudes des investisseurs et les faibles taux d'intérêt se maintiennent en 2016. Malgré l'incertitude générale liée à l'économie et la volatilité des marchés des actions, nous prévoyons une croissance continue des services mondiaux de gestion privée, en raison de la croissance dans le groupe des clients disposant d'un avoir net élevé. Nous prévoyons une hausse de nos revenus, qui s'explique essentiellement par l'augmentation des actifs des clients. Nous continuerons de tirer parti de notre marque, de notre réputation et de notre solidité financière pour accroître notre part du marché des clients disposant d'un avoir net élevé ou très élevé à l'échelle mondiale. De plus, l'évolution démographique et les percées fulgurantes dans le domaine de la numérisation devraient accélérer le rythme des changements, et nous devons davantage axer nos efforts sur la prestation à nos clients et aux professionnels ayant un contact direct avec les clients d'une expérience multiréseaux intégrée numériquement.

Pour obtenir plus de détails sur notre examen de la conjoncture générale et sur nos perspectives, se reporter à la rubrique Examen de la conjoncture économique et des marchés et perspectives.

Principales priorités stratégiques pour 2016

- Nous comptons optimiser et accroître nos services de gestion d'actifs de premier rang à l'échelle mondiale.
- Nous comptons approfondir nos relations avec nos clients en leur faisant profiter de ce que RBC a de meilleur à offrir, en tirant parti de la marque, des capacités et des atouts concurrentiels de RBC.
- Nous comptons axer nos efforts sur l'établissement d'expériences clients uniques personnalisées en fonction de nos groupes clés de clients disposant d'un avoir net élevé ou très élevé, dans nos principaux marchés, et davantage mettre l'accent sur l'habilitation numérique.
- Nous comptons favoriser la croissance durable de nos services de gestion de patrimoine à l'échelle internationale en améliorant notre gamme de solutions et en établissant un modèle d'exploitation davantage simplifié et pouvant être mis en œuvre sur une plus grande échelle.
- Nous comptons tirer parti des atouts combinés de City National et de notre secteur Gestion de patrimoine – États-Unis afin de créer un puissant moteur de croissance évolutif aux États-Unis.

Gestion de patrimoine

Tableau 23

(en millions de dollars canadiens, sauf les nombres et les pourcentages et sauf indication contraire)

	2015	2014	2013
Revenu net d'intérêt	493 \$	469 \$	396 \$
Revenus autres que d'intérêt			
Revenus tirés des services tarifés	4 699	4 185	3 463
Revenus tirés des transactions et autres revenus	1 583	1 659	1 628
Total des revenus	6 775	6 313	5 487
Dotations à la provision pour pertes sur créances	46	19	51
Frais autres que d'intérêt	5 292	4 800	4 219
Bénéfice net avant impôt	1 437	1 494	1 217
Bénéfice net	1 041 \$	1 083 \$	886 \$
Revenus par division			
Gestion de patrimoine – Canada	2 226 \$	2 186 \$	1 889 \$
Gestion de patrimoine – États-Unis et International	2 729	2 430	2 225
Gestion de patrimoine – États-Unis et International (en millions de dollars US)	2 181	2 221	2 174
Gestion mondiale d'actifs (1)	1 820	1 697	1 373
Principaux ratios			
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	17,4 %	19,2 %	15,8 %
Marge avant impôt (2)	21,2 %	23,7 %	22,2 %
Principales données moyennes figurant au bilan			
Total de l'actif	29 100 \$	25 800 \$	21 600 \$
Prêts et acceptations	17 700	15 700	12 100
Dépôts	39 500	36 200	31 900
Capital attribué	5 900	5 500	5 400
Autres renseignements			
Revenus par conseiller (en milliers) (3)	1 089 \$	983 \$	862 \$
Biens administrés (4)	749 700	717 500	639 200
Biens sous gestion (4)	492 800	452 300	387 200
Moyenne des biens administrés	755 600	690 500	609 500
Moyenne des biens sous gestion	484 700	427 800	367 600
Nombre d'employés (équivalent de travail à plein temps)	12 598	12 919	12 462
Nombre de conseillers (5)	3 954	4 245	4 216

Incidence estimative, sur les principaux postes du compte de résultat, de la conversion de montants libellés en dollars américains, en livres sterling et en euros

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)

	2015 par rapport à 2014
Augmentation (diminution) :	
Total des revenus	301 \$
Frais autres que d'intérêt	263
Bénéfice net	19
Variation en pourcentage de la moyenne de l'équivalent de 1,00 \$ CA en dollars US	(13)%
Variation en pourcentage de la moyenne de l'équivalent de 1,00 \$ CA en livres sterling	(6)%
Variation en pourcentage de la moyenne de l'équivalent de 1,00 \$ CA en euros	4 %

(1) Avec prise d'effet au premier trimestre de 2014, nous avons aligné la période de présentation de l'information financière de BlueBay, ce qui a donné lieu à la prise en compte du bénéfice pour un mois supplémentaire en 2014.

(2) La marge avant impôt s'entend du bénéfice net avant impôt, divisé par le total des revenus.

(3) Comprend les conseillers en placement et les conseillers financiers au sein de nos services de courtage traditionnel au Canada et aux États-Unis.

(4) Représente les soldes au comptant à la fin de l'exercice.

(5) Comprend les conseillers ayant un contact direct avec les clients au sein de tous nos services de gestion de patrimoine.

Actifs des clients – Biens administrés

Tableau 24

(en millions de dollars canadiens)

	2015	2014
Biens administrés, solde au début	717 500 \$	639 200 \$
Entrées (sorties) d'actifs nettes	(30 600)	16 300
Incidence de marché et autres	62 800	62 000
Biens administrés, solde à la fin de l'exercice	749 700 \$	717 500 \$

Actifs des clients – Biens sous gestion
Tableau 25

(en millions de dollars canadiens)	2015	2014
Biens sous gestion, au début	452 300 \$	387 200 \$
Entrées (sorties) d'actifs nettes :		
Marché monétaire	(4 900)	(5 600)
Titres à revenu fixe	8 800	14 000
Actions	900	4 100
Actifs multiples et autres	13 400	16 900
Incidence de marché et autres	22 300	35 700
Biens sous gestion, à la fin de l'exercice	492 800 \$	452 300 \$

Biens administrés par catégorie d'actifs et par région
Tableau 26

(en millions de dollars canadiens)	2015	2014
Canada (1)		
Marché monétaire	21 500 \$	21 600 \$
Titres à revenu fixe	34 900	38 700
Actions	79 800	83 200
Actifs multiples et autres	157 400	147 300
Total – Canada	293 600 \$	290 800 \$
États-Unis (1)		
Marché monétaire	32 900 \$	28 500 \$
Titres à revenu fixe	90 800	82 500
Actions	152 700	138 200
Actifs multiples et autres	6 400	3 900
Total – États-Unis	282 800 \$	253 100 \$
Autres pays (1)		
Marché monétaire	24 500 \$	25 900 \$
Titres à revenu fixe	26 500	33 800
Actions	93 300	89 200
Actifs multiples et autres	29 000	24 700
Total – autres pays	173 300 \$	173 600 \$
Total – Biens administrés	749 700 \$	717 500 \$

(1) Les informations par région sont basées sur l'emplacement à partir duquel les services sont fournis à nos clients.

Rendement financier
2015 par rapport à 2014

Le bénéfice net a diminué de 42 millions de dollars, ou 4 %, par rapport à l'exercice précédent, résultat qui reflète principalement la hausse des coûts en raison de la croissance des activités dans les secteurs Gestion mondiale d'actifs et Gestion de patrimoine – Canada, les coûts de restructuration de 122 millions (90 millions après impôt) principalement liés au secteur Gestion de patrimoine – États-Unis et International, la baisse des volumes de transactions, ainsi que la hausse de la dotation à la provision pour pertes sur créances. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la hausse du bénéfice découlant de la croissance de la moyenne des actifs liés aux services tarifés des clients.

Le total des revenus s'est accru de 462 millions de dollars, ou 7 %, en raison essentiellement de la croissance de la moyenne des actifs liés aux services tarifés des clients tenant à l'appréciation du capital et aux ventes nettes, ainsi que de l'incidence favorable de la conversion des devises. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la diminution des volumes de transactions.

La dotation à la provision pour pertes sur créances a augmenté de 27 millions de dollars, en raison principalement des dotations ayant trait au secteur Gestion de patrimoine – États-Unis et International.

Les frais autres que d'intérêt ont augmenté de 492 millions de dollars, ou 10 %, résultat qui reflète en grande partie l'incidence de la conversion des devises, l'accroissement des coûts en raison de la croissance des activités des secteurs Gestion mondiale d'actifs et Gestion de patrimoine – Canada, ainsi que les coûts de restructuration dont il est fait mention ci-dessus.

2014 par rapport à 2013

Le bénéfice net a augmenté de 197 millions de dollars, ou 22 %, par rapport à 2013, en raison principalement de la hausse du bénéfice découlant de la croissance de la moyenne des actifs liés aux services tarifés des clients tenant à l'appréciation du capital et aux ventes nettes, ainsi que de la diminution de la dotation à la provision pour pertes sur créances.

La Gestion de patrimoine – Canada, qui comprend nos services-conseils traditionnels en matière de gestion de patrimoine au Canada, est le chef de file canadien au chapitre des biens administrés. Elle regroupe plus de 1 600 conseillers en placement et fournit des solutions financières complètes élargies aux clients fortunés et à ceux qui disposent d'un avoir net élevé ou très élevé. Nous fournissons par ailleurs des services de gestion discrétionnaire de placements et des services successoraux et fiduciaires à nos clients. À cette fin, nous comptons sur environ 65 conseillers en placement et sur 91 spécialistes des services de fiducie, qui sont répartis dans tous nos bureaux au Canada.

Nos concurrents sont les banques et sociétés de fiducie canadiennes, les sociétés de conseils en placement, les services de courtage traditionnels appartenant à des banques et les maisons de courtage spécialisées, ainsi que les sociétés de fonds communs de placement, et les banques de gestion privée mondiales. Au Canada, les sociétés de gestion de patrimoine détenues par des banques continuent d'être des acteurs majeurs.

Rendement financier

Les revenus ont augmenté de 40 millions de dollars, ou 2 %, par rapport à l'exercice précédent, en raison essentiellement de la hausse des actifs liés aux services tarifés des clients reflétant les ventes nettes et l'appréciation du capital, facteur neutralisé en partie par la baisse des volumes de transactions, laquelle met en relief les conditions de marché difficiles au deuxième semestre de l'exercice.

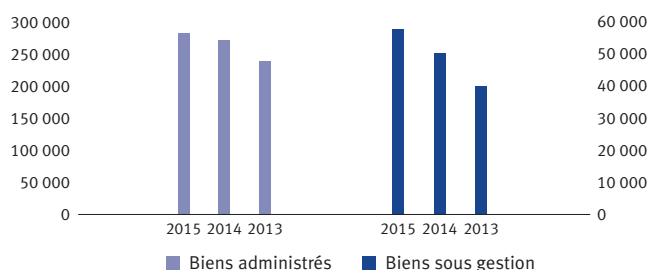
Faits saillants

Tableau 27

(en millions de dollars canadiens)	2015	2014	2013
Total des revenus	2 226 \$	2 186 \$	1 889 \$
Autres renseignements			
Total des prêts et des acceptations (1)	1 500	3 000	2 500
Total des dépôts (1)	13 600	15 300	13 400
Biens administrés	287 800	285 100	251 400
Biens sous gestion	60 800	55 400	43 600
Moyenne des biens administrés	284 300	272 900	239 100
Moyenne des biens sous gestion	58 100	50 400	40 000
Total de l'actif lié aux services tarifés	182 000	166 700	139 400

(1) Représente une moyenne calculée à l'aide des méthodes visant à estimer les soldes quotidiens moyens pour la période.

Moyenne des biens administrés et des biens sous gestion (1)
(en millions de dollars canadiens)



(1) Représente les soldes moyens, qui sont plus représentatifs de l'incidence des soldes des clients sur nos revenus.

La Gestion de patrimoine – États-Unis comprend le groupe de services de gestion privée, qui est le huitième cabinet de services-conseils traditionnels en matière de gestion de patrimoine en importance aux États-Unis, au chapitre du nombre de conseillers, et regroupe plus de 1 800 conseillers financiers. De plus, dans le cadre de nos services de correspondants bancaires et de nos services-conseils, nous offrons des services de compensation et d'exécution aux courtiers en valeurs mobilières indépendants de petite et moyenne taille ainsi qu'aux conseillers en placement inscrits. Aux États-Unis, nous exerçons nos activités dans un marché fragmenté où la concurrence est extrêmement vive. On dénombre environ 4 000 courtiers inscrits aux États-Unis, y compris des acteurs indépendants de calibre international et de calibre régional. Comme nous l'annonçons précédemment, nous avons conclu l'acquisition de City National le 2 novembre 2015, et nous allons combiner le secteur Gestion de patrimoine – États-Unis et City National en un seul secteur d'activité avec prise d'effet au premier trimestre de 2016.

La Gestion de patrimoine – International se compose des services de gestion de patrimoine à l'échelle internationale ainsi que des services de gestion de patrimoine en Asie. Nous fournissons des services fiduciaires, des services bancaires ainsi que des solutions en matière de crédit et de placement personnalisés et intégrés aux clients qui disposent d'un avoir net élevé ou très élevé et aux grandes entreprises. Notre réseau regroupe plus de 1 400 employés répartis dans 16 pays. À l'échelle internationale, nos concurrents en matière de services de gestion de patrimoine comprennent des sociétés de gestion de patrimoine mondiales, des banques de gestion privée traditionnelles étrangères, des sociétés de gestion de patrimoine canadiennes et des fournisseurs américains de services de gestion privée axés sur les placements. Au quatrième trimestre de 2014, nous avons annoncé un programme de restructuration visant à transformer nos activités à l'échelle mondiale, de manière qu'elles soient durables et rentables et qu'elles s'alignent sur un profil de risque conservateur.

Rendement financier

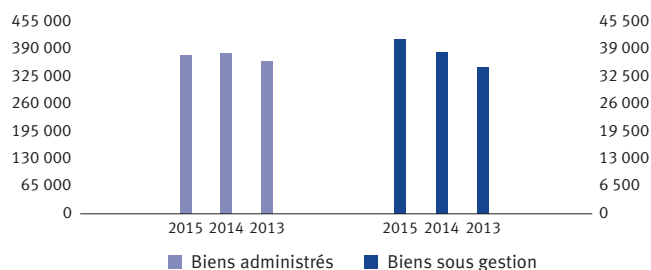
Les revenus ont augmenté de 299 millions de dollars, ou 12 %, par rapport à l'exercice précédent. Libellés en dollars américains, les revenus ont diminué de 40 millions de dollars, ou 2 %, résultat qui reflète en grande partie l'incidence de la restructuration du secteur Gestion de patrimoine – États-Unis et International, la baisse des volumes de transactions, ainsi que la variation de la juste valeur de notre régime de rémunération fondée sur des actions aux États-Unis.

Faits saillants
Tableau 28

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2015	2014	2013
Total des revenus	2 729 \$	2 430 \$	2 225 \$
Autres renseignements (en millions de dollars US)			
Total des revenus	2 181	2 221	2 174
Total des prêts, des garanties et des lettres de crédit (1)	15 100	14 500	12 100
Total des dépôts (1)	20 700	19 100	18 000
Biens administrés	353 500	383 700	371 900
Biens sous gestion	38 500	41 100	35 600
Moyenne des biens administrés	376 500	382 000	361 800
Moyenne des biens sous gestion	41 500	38 400	34 700
Total de l'actif lié aux services tarifés (2)	94 500	94 500	83 200

(1) Représente une moyenne calculée à l'aide des méthodes visant à estimer les soldes quotidiens moyens pour la période.

(2) Représente les montants liés à nos services de gestion de patrimoine aux États-Unis.

Moyenne des biens administrés et des biens sous gestion (1)
(en millions de dollars US)


(1) Représente les soldes moyens, qui sont plus représentatifs de l'incidence des soldes des clients sur nos revenus.

Gestion mondiale d'actifs

La Gestion mondiale d'actifs fournit des services et des solutions de gestion de placements mondiaux aux investisseurs particuliers et institutionnels au Canada, aux États-Unis, au Royaume-Uni, en Europe et en Asie. Nous fournissons un vaste éventail de services de gestion de placements, y compris des fonds communs de placement, des fonds en gestion commune et des fonds privés, des comptes liés aux services tarifés et des portefeuilles gérés séparément. Nous offrons aux clients individuels nos solutions de placement soit par l'intermédiaire d'un vaste réseau constitué de succursales bancaires, de nos activités de courtage autogéré et traditionnel, de conseillers indépendants et de nos activités de banque privée, soit directement. Nous fournissons également directement des solutions de placement aux clients institutionnels, y compris des régimes de retraite, des compagnies d'assurance, des grandes entreprises ainsi que des fonds de dotation et des fondations.

Nous sommes la plus importante société de fonds communs de placement au Canada, et nous sommes un des principaux gestionnaires d'actifs institutionnels. Au Canada, nous subissons la concurrence des banques, compagnies d'assurance et organisations de gestion d'actifs, de même que de sociétés de placement spécialisées. Le secteur canadien de la gestion de fonds est vaste et bien établi, mais constitue un marché qui demeure relativement fragmenté.

Aux États-Unis, nos services de gestion d'actifs visent à fournir des solutions et des services de gestion de placements, principalement aux investisseurs institutionnels; nos concurrents sont des sociétés de gestion d'actifs indépendantes, de même que des sociétés qui font partie de banques nationales et internationales et des compagnies d'assurance.

À l'échelle internationale, grâce à nos capacités mondiales de premier rang par l'entremise de BlueBay et de RBC Gestion mondiale d'actifs®, nous offrons des solutions en matière de gestion de placements aux institutions et, par l'entremise de banques privées, y compris RBC Gestion de patrimoine, aux investisseurs disposant d'un avoir net élevé ou très élevé. Nos concurrents regroupent des gestionnaires d'actifs qui font partie de banques internationales, ainsi que des gestionnaires d'actifs spécialisés exerçant leurs activités à l'échelle nationale et régionale, dans les secteurs géographiques où nous offrons des services à nos clients.

Rendement financier

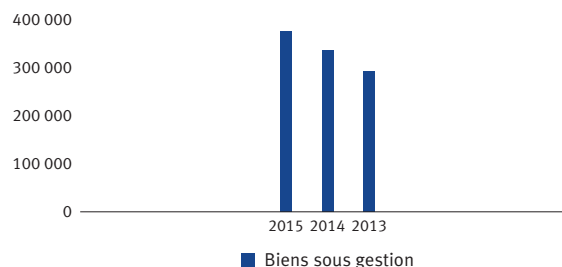
Les revenus ont augmenté de 123 millions de dollars, ou 7 %, par rapport à l'exercice précédent, en raison essentiellement de la hausse de 9 % des biens sous gestion reflétant les ventes nettes élevées et l'appréciation du capital, ainsi que de l'incidence favorable de la conversion des devises, facteurs neutralisés en partie par les rachats nets liés à nos fonds sur les marchés émergents.

Faits saillants
Tableau 29

(en millions de dollars canadiens)	2015	2014	2013
Total des revenus (1)	1 820 \$	1 697 \$	1 373 \$
Autres renseignements			
Ventes nettes de fonds communs de placement à long terme au Canada (2)	9 857	10 982	8 064
(Rachats nets) ventes nettes de fonds communs de placement sur le marché monétaire au Canada (2)	(605)	(1 229)	(1 348)
Biens sous gestion	381 700	350 600	306 500
Moyenne des biens sous gestion	374 700	335 300	292 100

(1) Avec prise d'effet au premier trimestre de 2014, nous avons aligné la période de présentation de l'information financière de BlueBay, ce qui a donné lieu à la prise en compte du bénéfice pour un mois supplémentaire en 2014.

(2) Comme il a été présenté à l'Institut des fonds d'investissement du Canada. Comprend l'ensemble des fonds communs de placement vendus aux termes d'un prospectus du secteur Gestion mondiale d'actifs au Canada.

Moyenne des biens sous gestion (1)
(en millions de dollars canadiens)


(1) Représente les soldes moyens, qui sont plus représentatifs de l'incidence des soldes des clients sur nos revenus.

Le secteur Assurances regroupe nos activités au Canada et à l'échelle mondiale, lesquelles sont divisées en deux secteurs d'activité : Assurances – Canada et Assurances – International. Ces deux secteurs d'activité offrent une vaste gamme de produits et solutions en matière d'assurances vie, maladie, habitation, automobile et voyage ainsi que des produits d'accumulation d'actifs, d'assurance collective et de réassurance. Au Canada, nous offrons nos produits et services par l'entremise de nos propres réseaux, qui se composent de l'équipe de vente sur le terrain, laquelle comprend les boutiques de vente au détail d'assurance, nos représentants, les centres d'expertise et les services en ligne, ainsi que par l'entremise de conseillers indépendants en assurance et de relations d'affinité. À l'extérieur du Canada, nous exerçons des activités de réassurance à l'échelle mondiale et offrons des produits de réassurance en matière d'assurances vie et d'assurance contre les accidents, ainsi que des produits de réassurance de rente. Une analyse du contexte concurrentiel est présentée dans les rubriques portant sur chacun de nos secteurs d'activité présentées ci-dessous.

Revue économique et revue des marchés

L'industrie des assurances à l'échelle mondiale s'est ajustée de manière à composer avec l'incidence de la crise économique, comme les faibles taux de croissance de l'économie, le maintien de taux d'intérêt peu élevés et les faibles taux d'inflation, et elle continue à se stabiliser. La démarche adoptée par un grand nombre de compagnies d'assurance a consisté à revoir les caractéristiques de leurs produits et l'établissement des prix liés à ces produits, à conserver leur capital et à réduire leurs dépenses. Bien que ces facteurs continuent d'avoir une incidence défavorable sur nos activités, les mesures prises à l'égard des produits et de l'établissement des prix au cours des derniers exercices, le recours à nos propres réseaux de distribution, dont les coûts sont moins élevés, les pratiques de placement prudentes et nos gammes de produits diversifiées nous ont permis de continuer à maintenir le cap dans ce contexte difficile. De plus, les récentes lois fiscales touchant certaines sociétés liées étrangères, qui sont entrées en vigueur le 1^{er} novembre 2014, ont eu une incidence défavorable sur nos résultats financiers.

Faits saillants

- Nous avons été désignée première marque bancaire au monde dans le secteur des assurances, selon le classement Banking 500 2015 de Brand Finance. Dans le cadre de ce sondage annuel, Brand Finance dresse, en fonction de la valeur de leur marque, le classement des plus grandes banques au monde. La place au classement reflète la valeur générée par la marque au sein de l'industrie.
- Nous avons lancé les Solutions d'atténuation du risque des régimes de retraite. La première solution offerte, soit les Solutions de rente collective, aidera les employeurs à simplifier la gestion de leurs régimes de retraite à prestations définies. Nous tirons parti des atouts des partenaires de RBC pour offrir cette solution et faire profiter nos clients de ce que RBC a de meilleur à offrir.
- Nos activités de réassurance affichent une croissance constante, ce qui nous permet de nous classer au troisième rang des plus importantes sociétés offrant des produits de récession vie, et nous demeurons actifs dans le segment des activités de réassurance du risque de longévité sur le marché des produits de rente au Royaume-Uni.

Perspectives et priorités

Nous prévoyons de manière générale une croissance modeste de l'industrie à court et à moyen terme. Nous prévoyons une croissance interne continue des activités en raison des mesures prises relativement aux produits et aux prix mises en place au cours des derniers exercices, y compris les hausses des volumes découlant de l'accroissement de nos propres réseaux et l'attention que nous continuons de prêter à l'efficacité des dépenses.

Pour plus de détails sur notre examen de la conjoncture générale et sur nos perspectives, se reporter à la rubrique Examen de la conjoncture économique et des marchés et perspectives.

Principales priorités stratégiques pour 2016

- Nous comptons approfondir nos relations avec les clients grâce à des occasions d'interdistribution, en continuant de leur fournir une gamme complète de produits et services d'assurance axés sur les besoins uniques de leur famille.
- Nous comptons continuer d'accroître l'efficacité de nos propres réseaux en améliorant les processus de gestion du rendement, en favorisant une culture des ventes proactive et en mettant en place des occasions d'interdistribution améliorées.
- Nous comptons continuer de simplifier nos processus et allons à cette fin rationaliser tous nos processus commerciaux, tout en gérant nos dépenses avec diligence.
- Nous comptons tirer parti d'occasions à l'échelle internationale en respectant notre tolérance au risque, dans le but d'accroître nos activités de réassurance de base.

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages et sauf indication contraire)

	2015	2014	2013
Revenus autres que d'intérêt			
Primes acquises, montant net	3 507 \$	3 742 \$	3 674 \$
Revenu de placement (1)	445	938	(17)
Honoraires	484	284	271
Total des revenus	4 436	4 964	3 928
Indemnités et sinistres liés aux polices d'assurance (1)	2 741	3 194	2 326
Coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance	222	379	458
Frais autres que d'intérêt	613	579	551
Bénéfice net avant impôt	860	812	593
Bénéfice net	706 \$	781 \$	595 \$
Revenus par division			
Assurances – Canada	2 725 \$	2 911 \$	1 962 \$
Assurances – International	1 711	2 053	1 966
Principaux ratios			
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	44,3 %	49,7 %	41,4 %
Principales données moyennes figurant au bilan			
Total de l'actif	13 700 \$	12 000 \$	11 900 \$
Capital attribué	1 600	1 550	1 400
Autres renseignements			
Primes et dépôts (2)	5 016 \$	5 164 \$	4 924 \$
Assurances – Canada	2 725	2 419	2 344
Assurances – International	2 291	2 745	2 580
Sinistres et obligations liées aux indemnités d'assurance	9 110	8 564	8 034
Variations de la juste valeur des placements garantissant nos obligations au titre des polices d'assurance (1)	(24)	439	(491)
Valeur incorporée (3)	6 952	6 239	6 302
Biens sous gestion	800	700	500
Nombre d'employés (équivalent de travail à plein temps)	3 163	3 126	2 965

Incidence estimative, sur les principaux postes du compte de résultat, de la conversion de montants libellés en dollars américains et en livres sterling

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)

	2015 par rapport à 2014
Augmentation (diminution) :	
Total des revenus	68 \$
Indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance	75
Frais autres que d'intérêt	–
Bénéfice net	(7)
Variation en pourcentage de la moyenne de l'équivalent de 1,00 \$ CA en dollars US	(13)%
Variation en pourcentage de la moyenne de l'équivalent de 1,00 \$ CA en livres sterling	(6)%

(1) Le revenu de placement peut être assujéti à la volatilité découlant des fluctuations de la juste valeur des actifs désignés à la juste valeur par le biais du résultat net. Les placements à l'appui des provisions techniques sont principalement des actifs à revenu fixe désignés comme évalués à la juste valeur par le biais du résultat net. Par conséquent, les variations de la juste valeur de ces actifs sont comptabilisées dans le poste Revenu de placement du compte consolidé de résultat, et sont en grande partie neutralisées par les variations de la juste valeur des provisions techniques, dont l'incidence est reflétée dans les indemnités et sinistres liés aux polices d'assurance.

(2) Le poste Primes et dépôts comprend les primes liées aux produits d'assurance et de rente fondés sur le risque, ainsi que les dépôts des fonds distincts individuels et collectifs, conformément aux pratiques du secteur de l'assurance.

(3) Nous définissons la valeur incorporée comme la somme de la valeur des capitaux propres détenus dans notre secteur Assurances et de la valeur des contrats en vigueur (polices en vigueur). Pour de plus amples renseignements, se reporter à la rubrique Principales mesures du rendement et mesures hors PCGR.

Rendement financier**2015 par rapport à 2014**

Le bénéfice net a diminué de 75 millions de dollars, ou 10 %, en raison principalement de la modification apportée aux lois fiscales canadiennes entrée en vigueur le 1^{er} novembre 2014, qui touche certaines sociétés liées étrangères, de la diminution des ajustements favorables des provisions techniques au cours de l'exercice considéré, ainsi que de la hausse des coûts nets liés aux sinistres. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la hausse du bénéfice tiré de nouveaux contrats de réassurance de rentes au Royaume-Uni et par l'incidence favorable des activités liées aux placements sur les polices d'assurance vie au Canada.

Le total des revenus a diminué de 528 millions de dollars, ou 11 %, résultat qui tient principalement à une réduction de 463 millions liée à la variation de la juste valeur des placements garantissant nos obligations au titre des polices d'assurance découlant des variations des taux d'intérêt à long terme, ainsi qu'à la réduction des revenus liés à nos produits de rétrocession, qui, dans les deux cas, ont été en grande partie compensés dans les indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la croissance des activités des secteurs Assurances – Canada et Assurances – International, ainsi que par l'incidence favorable de la conversion des devises.

Les indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance ont diminué de 610 millions de dollars, ou 17 %, en raison principalement de la réduction des indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance ayant trait à nos produits de rétrocession, ainsi que de la variation de la juste valeur des placements garantissant nos obligations au titre des polices d'assurance, qui sont dans les deux cas largement compensés dans les revenus. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la croissance des activités dont il est fait mention ci-dessus, par la diminution des ajustements favorables des provisions techniques reflétant les mesures prises par la direction et les modifications apportées aux hypothèses, ainsi que par une hausse découlant de l'incidence de la conversion des devises.

Les frais autres que d'intérêt se sont accrus de 34 millions de dollars, ou 6 %, résultat qui tient principalement à la hausse des coûts en raison de la croissance des activités, ainsi qu'à l'augmentation des coûts liés aux initiatives stratégiques.

Les primes et dépôts ont reculé de 148 millions de dollars, ou 3 %, la réduction liée à nos produits de rétrocession ayant été neutralisée en partie par la croissance des activités des secteurs Assurances – International et Assurances – Canada.

La valeur incorporée a augmenté de 713 millions de dollars, résultat qui reflète la croissance des activités, principalement dans le secteur Assurances – International, une modification favorable des hypothèses liées aux taux d'intérêt, ainsi que l'incidence de la conversion des devises. De plus, le transfert de capitaux provenant de nos activités d'assurance au moyen de versements de dividendes a diminué par rapport à l'exercice précédent. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la rubrique Principales mesures du rendement et mesures hors PCGR.

2014 par rapport à 2013

Le bénéfice net s'est accru de 186 millions, ou 31 %, par rapport à 2013, résultat qui s'explique principalement par la réduction des coûts nets liés aux sinistres, par la croissance de nos polices d'assurance vie en Europe et de nos contrats de réassurance de rentes au Royaume-Uni, ainsi que par les ajustements favorables des provisions techniques reflétant les mesures prises par la direction et les modifications apportées aux hypothèses. Nos résultats en 2013 comprenant une charge de 160 millions de dollars (118 millions après impôt) découlant d'une nouvelle loi fiscale au Canada, qui a une incidence sur le traitement fiscal de certaines polices d'assurance vie individuelle pour les titulaires de polices, ainsi que de l'incidence favorable des intérêts et des activités liées aux placements ayant trait aux polices d'assurance vie au Canada.

Analyse des secteurs d'activité

Assurances – Canada

Nous offrons des produits d'assurances vie, maladie et d'assurance IARD, ainsi que des produits d'accumulation d'actifs à nos clients au Canada qui sont à la recherche de produits individuels ou collectifs. Notre portefeuille d'assurances vie et maladie se compose de produits d'assurance vie universelle, d'assurance vie temporaire, d'assurance contre les maladies graves, d'assurance invalidité et d'assurance soins de longue durée, ainsi que des régimes collectifs d'avantages sociaux. Nous offrons un vaste éventail de produits d'assurance IARD, y compris des assurances habitation, automobile et voyage. Nos produits d'assurance voyage comprennent l'assurance frais médicaux hors province et hors pays ainsi que des produits d'assurances annulation et interruption de voyage.

Au Canada, nous rivalisons avec plus de 200 compagnies d'assurance, la plupart spécialisées dans les produits d'assurances vie et maladie ou dans les produits d'assurance IARD. Nous occupons une position de chef de file en ce qui concerne les produits d'assurance invalidité, et nous jouissons d'une présence importante sur les marchés des produits d'assurances vie et voyage et d'une présence croissante sur les marchés des produits d'assurances habitation et automobile et du patrimoine.

Rendement financier

Le total des revenus a diminué de 186 millions de dollars, ou 6 %, par rapport à l'exercice précédent, résultat qui tient principalement à la variation de la juste valeur des placements garantissant nos obligations au titre des polices d'assurance, laquelle découle des variations des taux d'intérêt à long terme et est largement compensée dans les indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance. Ce facteur a été neutralisé en partie par la croissance de nos activités liées aux assurances vie, maladie, habitation et automobile.

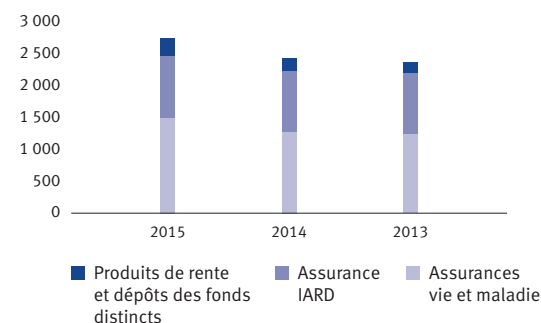
Les primes et dépôts ont augmenté de 306 millions de dollars, ou 13 %, résultat qui reflète la croissance des activités.

Faits saillants

Tableau 31

(en millions de dollars canadiens)	2015	2014	2013
Total des revenus	2 725 \$	2 911 \$	1 962 \$
Autres renseignements			
Primes et dépôts			
Assurances vie et maladie	1 484	1 266	1 245
Assurance IARD	958	951	942
Produits de rente et dépôts des fonds distincts	283	202	157
Variations de la juste valeur des placements garantissant nos obligations au titre des polices d'assurance	54	490	(510)

Primes et dépôts (en millions de dollars canadiens)



Assurances – International

Le secteur Assurances – International se compose principalement de nos activités de réassurance, qui consistent à assurer les risques d'autres compagnies d'assurance et de réassurance. Nous offrons des produits de réassurance en matière d'assurances vie et maladie et d'assurance contre les accidents, ainsi que des produits de réassurance de rente.

Un petit nombre de grandes sociétés contrôlent le marché mondial de la réassurance, et ces sociétés ont une présence importante aux États-Unis, au Royaume-Uni et dans la zone euro. Le marché de la réassurance est concurrentiel, et les entraves à l'accès à ce marché demeurent élevées.

Rendement financier

Le total des revenus a diminué de 342 millions de dollars, ou 17 %, en raison essentiellement de la réduction des revenus liés à nos produits de rétrocession, qui est largement compensée dans les indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la croissance des activités liées à nos produits d'assurance vie dans le secteur Assurances – International et à nos contrats de réassurance de rentes au Royaume-Uni, ainsi que par l'incidence favorable de la conversion des devises.

Les primes et dépôts ont diminué de 454 millions de dollars, ou 17 %, en raison de la réduction de nos produits de rétrocession, facteur neutralisé en partie par la croissance des activités.

Faits saillants	Tableau 32		
(en millions de dollars canadiens)	2015	2014	2013
Total des revenus	1 711 \$	2 053 \$	1 966 \$
Autres renseignements			
Primes et dépôts			
Assurances vie et maladie	1 483	2 128	2 069
Assurance IARD	(4)	6	50
Produits de rente	812	611	461

Services aux investisseurs et trésorerie

Le secteur Services aux investisseurs et trésorerie est spécialisé dans la prestation de services d'administration des actifs et de trésorerie, de services de garde, de services de paiement et de services de transactions bancaires aux institutions financières et aux autres investisseurs institutionnels à l'échelle mondiale. Nous offrons des services de garde, des services de comptabilité par fonds, des services de financement et d'autres services visant à protéger les actifs des clients, à maximiser les liquidités et à gérer le risque dans plusieurs pays. Nous offrons également des services de gestion des liquidités et du financement à court terme à RBC. Nous offrons des services de garde à l'échelle mondiale et exploitons un réseau de bureaux répartis en Amérique du Nord, en Europe et en Asie-Pacifique. Bien que nous fassions concurrence aux plus importantes sociétés de services de garde au monde, nous demeurons un fournisseur de services spécialisés et concentrons nos efforts sur la gestion des actifs. En ce qui concerne nos services de transactions bancaires, nos principaux concurrents sont les grandes banques canadiennes.

Revue économique et revue des marchés

Le contexte très concurrentiel du secteur des services de garde mondiaux a continué d'exercer des pressions sur les marges. Le maintien de faibles taux d'intérêt ou de taux d'intérêt négatifs à l'échelle mondiale a entraîné une diminution des taux de dépôts, ce qui s'est traduit par une compression des marges liées aux dépôts. Par ailleurs, l'intensification de la réglementation a entraîné une hausse des coûts liés à la conformité et aux technologies. Cependant, au cours des neuf premiers mois de l'exercice, l'accroissement des activités des clients et la volatilité accrue des marchés ont eu une influence favorable sur notre marché des contrats de change à terme, et ont contribué à la hausse des volumes de transactions des commissions de base, et des dépôts.

Faits saillants

- Nos clients nous ont placés au premier rang des sociétés de services de garde au monde pour une cinquième année d'affilée (*Global Custody Survey, Global Investor ISF*).
- Nous occupons une position de chef de file en matière de prestation de services transfrontaliers au Luxembourg et à Dublin, et nous avons été nommés « Administrateur de fonds d'OPCVM de l'année » (*Custody Risk, European Awards, 2015*).
- Nous occupons une position de chef de file au Canada en matière de prestation de services de gestion d'actifs et nous nous classons au premier rang en ce qui a trait au service à la clientèle, aux services de garde, aux services d'administration de fonds et aux transactions libellées en dollars canadiens (*Global Custody Survey, Global Investor ISF, 2015*).
- Nous avons effectué des investissements importants dans les solutions en matière de technologie axées sur les clients.

Perspectives et priorités

En 2016, nous prévoyons demeurer un chef de file en matière de prestation de services de garde, de services liés aux actifs et de gestion de la trésorerie au Canada, ainsi qu'un chef de file en matière de prestation de services liés aux fonds dans des marchés choisis à l'étranger. Nous désirons d'abord favoriser la croissance des revenus en tirant parti de notre position de chef de file au Canada et de nos capacités au Luxembourg et en Irlande, de manière à attirer de nouveaux clients et à approfondir nos relations avec nos clients existants. Nous poursuivons la mise à exécution de nos initiatives transformationnelles stratégiques qui visent à assurer la prestation d'une expérience client améliorée. Bien que nous nous attendions à ce que le marché des services de garde mondiaux demeure difficile à court terme, nous sommes bien positionnés pour affronter la concurrence dans un contexte opérationnel en pleine évolution.

Pour obtenir plus de détails sur notre examen de la conjoncture générale et sur nos perspectives, se reporter à la rubrique Examen de la conjoncture économique et des marchés et perspectives.

Principales priorités stratégiques pour 2016

- Nous comptons conserver notre position de chef de file au Canada.
- Nous comptons tirer parti de la solidité de nos services extraterritoriaux de premier plan au Luxembourg et en Irlande.
- Nous comptons accroître nos investissements dans des solutions en matière de technologie axées sur les clients.
- Nous comptons modifier notre modèle d'affaires afin d'accroître le service à la clientèle et d'améliorer l'efficacité.
- Nous comptons assurer une gestion des risques prudente, exercer un jugement éclairé et nous sensibiliser aux questions clés.
- Nous comptons continuer d'investir dans la gestion des compétences ainsi que dans la formation et le perfectionnement du personnel.
- Nous comptons tirer parti de l'expertise du secteur Services aux investisseurs et trésorerie en matière de gestion des liquidités, à l'appui de nos stratégies de croissance.

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages et sauf indication contraire)

	2015	2014	2013
Revenu net d'intérêt	818 \$	732 \$	671 \$
Revenus autres que d'intérêt	1 220	1 152	1 133
Total des revenus (1)	2 038	1 884	1 804
Frais autres que d'intérêt	1 300	1 286	1 348
Bénéfice net avant impôt	738	598	456
Bénéfice net	556 \$	441 \$	339 \$
Principaux ratios			
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	20,3 %	19,8 %	16,5 %
Principales données moyennes figurant au bilan			
Total de l'actif	125 300 \$	94 200 \$	83 100 \$
Dépôts	139 600	112 100	104 300
Dépôts des clients	50 400	42 700	36 100
Dépôts liés au financement de gros	89 200	69 400	68 200
Capital attribué	2 700	2 150	2 000
Autres renseignements			
Biens administrés (2)	3 620 300	3 702 800	3 208 800
Moyenne des biens administrés	3 793 000	3 463 000	3 052 600
Nombre d'employés (équivalent de travail à plein temps)	4 774	4 963	5 208

Incidence estimative, sur les principaux postes du compte de résultat, de la conversion de montants libellés en dollars américains, en livres sterling et en euros

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)

	2015 par rapport à 2014
<i>Augmentation (diminution) :</i>	
Total des revenus	(9)\$
Frais autres que d'intérêt	(9)
Bénéfice net	(1)
Variation en pourcentage de la moyenne de l'équivalent de 1,00 \$ CA en dollars US	(13)%
Variation en pourcentage de la moyenne de l'équivalent de 1,00 \$ CA en livres sterling	(6)%
Variation en pourcentage de la moyenne de l'équivalent de 1,00 \$ CA en euros	4 %

(1) Avec prise d'effet au troisième trimestre de 2015, nous avons aligné la période de présentation de l'information financière du secteur Services aux investisseurs, ce qui a donné lieu à la prise en compte du bénéfice pour un mois supplémentaire en 2015. L'incidence nette de ces résultats pour un mois supplémentaire a été comptabilisée dans les revenus.

(2) Représente les soldes au comptant à la fin de la période.

**Rendement financier
2015 par rapport à 2014**

Le bénéfice net a augmenté de 115 millions de dollars, ou 26 %, en raison principalement de l'accroissement des activités des clients en ce qui a trait aux contrats de change à terme et de l'augmentation des volumes d'opérations de change, ainsi que de la prise en compte du bénéfice pour un mois supplémentaire de 42 millions (28 millions après impôt) du secteur Services aux investisseurs, de l'accroissement des commissions de services de garde et de la hausse du bénéfice découlant de la croissance des dépôts des clients. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par les résultats à la baisse liés à la gestion des liquidités et du financement.

Le total des revenus s'est accru de 154 millions de dollars, ou 8 %, résultat qui tient essentiellement à la hausse des revenus tirés de nos contrats de change à terme et de l'augmentation des volumes d'opérations de change, laquelle reflète l'accroissement des activités des clients au cours des neuf premiers mois de l'exercice découlant en grande partie de la volatilité des marchés, à la prise en compte des revenus pour un mois supplémentaire du secteur Services aux investisseurs dont il est fait mention ci-dessus, à la hausse des commissions de services de garde et à l'augmentation du revenu net d'intérêt reflétant la croissance des dépôts des clients. Ces facteurs ont été neutralisés en partie la baisse des résultats tirés de la gestion des liquidités et du financement, laquelle tient à l'élargissement des écarts de taux et aux conditions de marché défavorables.

Les frais autres que d'intérêt ont augmenté de 14 millions de dollars, ou 1 %, résultat qui reflète en grande partie les avantages que nous continuons de tirer de nos activités de gestion de l'efficience.

2014 par rapport à 2013

Le bénéfice net a augmenté de 102 millions de dollars par rapport à 2013, en raison principalement des avantages que nous tirons de nos activités de gestion de l'efficience et de la hausse du bénéfice découlant de la croissance des dépôts des clients. De plus, les résultats de 2013 comprenaient une charge de restructuration de 44 millions (31 millions après impôt) liée à l'intégration des Services aux investisseurs.

Marchés des Capitaux

Le secteur Marchés des Capitaux fournit un vaste choix de produits et services sur les marchés des capitaux aux sociétés ouvertes et aux sociétés fermées, aux investisseurs institutionnels, aux gouvernements et aux banques centrales à l'échelle mondiale. Il se compose de nos deux principaux secteurs d'activité, soit les Services à la grande entreprise et services de banque d'investissement et les Marchés Mondiaux. Notre portefeuille existant se compose du secteur d'activité Autres.

En Amérique du Nord, nous offrons une gamme complète de produits et de services, qui comprennent des services à la grande entreprise et services de banque d'investissement, des services de montage de titres de participation et de prêts, des services de distribution, ainsi que des services de structuration et de négociation. Au Canada, nos principaux concurrents sont essentiellement des banques canadiennes dans les marchés où nous jouissons d'une réputation de banque d'investissement mondiale de premier rang et de chef de file du marché, et nous avons une présence stratégique dans tous les secteurs d'activité liés aux marchés des capitaux. Aux États-Unis, nous sommes présents dans tous les secteurs d'activité et nous offrons des services de banque d'investissement. Nos concurrents sont d'importantes banques d'investissement américaines et mondiales, ainsi que de plus petites sociétés régionales. À l'extérieur de l'Amérique du Nord, nous exerçons des activités

choisis au Royaume-Uni, en Europe et dans les autres pays, et offrons des capacités diversifiées dans des secteurs d'expertise clés tels que l'énergie, les mines et les infrastructures; aussi, nous avons élargi nos activités en Europe pour y inclure les secteurs des produits industriels, des biens de consommation et des soins de santé. Au Royaume-Uni et en Europe, nos concurrents dans nos principaux secteurs d'expertise sont des banques d'investissement mondiales et régionales. Dans les autres pays, nos concurrents sont des banques d'investissement mondiales et régionales en ce qui a trait à la prestation de services choisis, y compris les activités de distribution de titres à revenu fixe et les opérations de change, et les services à la grande entreprise et services de banque d'investissement en Australie, en Asie et dans les Antilles.

Revue économique et revue des marchés

Les marchés financiers mondiaux se sont améliorés au premier semestre de l'exercice 2015, situation qui a contribué à la solidité des résultats des secteurs Marchés Mondiaux et Services à la grande entreprise et services de banque d'investissement. Cependant, les conditions du marché se sont détériorées au deuxième semestre de l'exercice 2015, situation qui reflète la volatilité accrue des marchés due essentiellement à l'incidence des faibles prix du pétrole et des marchandises à l'échelle mondiale, ainsi que les politiques monétaires divergentes des banques centrales mondiales, qui ont entraîné une réduction des activités des clients et des volumes. Le secteur Services bancaires à la grande entreprise et services de banque d'investissement a affiché un bon rendement, résultat qui reflète la croissance de l'économie, particulièrement aux États-Unis, les faibles taux d'intérêt ainsi que l'attention que nous continuons de porter aux activités de montage et l'accroissement des activités découlant des stratégies axées sur les clients. Nous avons affiché de bons résultats en ce qui a trait à nos activités de négociation de titres de participation et de titres à revenu fixe, qui reflètent en grande partie les résultats solides enregistrés au premier semestre de l'exercice 2015, et ce, bien que les conditions de marché se soient révélées difficiles au dernier semestre de l'exercice en raison de la volatilité accrue des marchés.

Faits saillants

- Nous avons continué d'axer nos efforts sur l'attribution efficiente de nos capitaux et sur la croissance du secteur Services à la grande entreprise et services de banque d'investissement, particulièrement aux États-Unis et en Europe. Nous avons attribué les capitaux précédemment investis dans les activités de négociation à nos services à la grande entreprise et services de banque d'investissement, et nous avons géré les risques en ciblant nos efforts sur les activités de négociation.
- Au Canada, nous avons maintenu notre position de chef de file sur le marché en renforçant nos relations avec nos clients existants malgré les défis liés aux secteurs de l'énergie et des marchandises, en attirant de nouveaux clients en tirant parti de nos solides capacités transfrontalières et en améliorant la collaboration avec le secteur Gestion de patrimoine afin de stimuler l'efficacité opérationnelle, de même qu'en offrant un éventail complet de capacités à l'échelle mondiale. Nous avons continué d'obtenir des mandats importants; nous avons notamment agi à titre de conseiller financier exclusif d'Enbridge Inc. dans le cadre du transfert à Enbridge Income Fund, filiale partiellement détenue et cotée en Bourse, de ses actifs liés aux pipelines de transport de liquides et à l'énergie renouvelable au Canada, d'une valeur de 30,4 milliards de dollars.
- Aux États-Unis, nous avons continué de tirer parti des investissements stratégiques effectués au cours des derniers exercices pour accroître nos services à la grande entreprise et services de banque d'investissement. Nous avons bien positionné nos relations dans le cadre de nos activités de prêts et nous avons continué de concentrer nos efforts sur nos activités de montage et sur l'accroissement des activités découlant de nos stratégies axées sur les clients. Nous avons abandonné certaines stratégies liées aux activités de négociation pour compte propre en 2014 et nous continuons de nous assurer que toute stratégie restante est conforme à la règle Volcker. Nous avons continué d'accroître nos activités et avons obtenu plusieurs mandats importants; nous avons notamment agi à titre de co-chef de file dans le cadre du financement à des fins d'acquisition lié à l'acquisition d'Informatica Corporation par Permira Advisers Ltd. et par l'Office d'investissement du régime de pensions du Canada, pour 5,3 milliards de dollars américains, et nous avons également agi à titre de principal conseiller financier de Raytheon, l'un des plus importants fournisseurs du secteur de la défense au monde, dans le cadre de l'annonce de l'entente définitive conclue avec Vista Equity Partners afin de créer une nouvelle entité détenue conjointement d'une valeur de 2,3 milliards de dollars américains.
- Au Royaume-Uni et en Europe, nous avons continué d'accroître nos services bancaires à la grande entreprise. Nous avons obtenu de nouveaux mandats et avons notamment agi à titre de conseiller du Bazalgette Consortium relativement à l'offre couronnée de succès faite par le groupe et visant à fournir un financement aux fins du projet Thames Tideway Tunnel, lequel s'élève à 4,2 milliards de livres sterling.
- Dans les autres pays, nous avons continué de nous concentrer sur nos services à la grande entreprise et services de banque d'investissement, ainsi que sur nos capacités en matière de distribution liées aux activités de négociation de titres à revenu fixe et en matière d'opérations de change.
- En raison du succès obtenu dans chacune des régions où nous exerçons des activités, nous avons été reconnus comme un chef de file au sein de l'industrie, et les prix suivants nous ont notamment été décernés :
 - Nous nous sommes vu décerner le titre de meilleure banque d'investissement du Canada pour une huitième année consécutive (magazine *Euromoney*).
 - Nous nous sommes classés au premier rang des plus importantes banques d'investissement en ce qui concerne les commissions touchées au Canada pour les neuf premiers mois de 2015 (*Dealogic*).
 - Nous nous sommes classés au dixième rang des plus importantes banques d'investissement du monde et en ce qui concerne les commissions touchées dans les Amériques pour les neuf premiers mois de 2015 (*Thomson Reuters*).

Perspectives et priorités

En raison des investissements stratégiques dans les services de banque d'investissement que nous avons effectués au cours des dernières années, particulièrement aux États-Unis et en Europe, nous prévoyons enregistrer une croissance de nos services de banque d'investissement en 2016, qui reflète l'attention que nous prêtons aux activités des clients. Nous nous attendons toutefois à ce que le rétrécissement des écarts reflétant l'intensification de la concurrence, ainsi que le risque de la hausse des dotations, se répercutent sur la faible croissance des revenus tirés des activités de prêts.

Nous prévoyons en général une nette amélioration de nos activités sur les marchés mondiaux, en raison de la croissance des activités de négociation de titres à revenu fixe, de devises et de marchandises, comparativement aux conditions de marché difficiles qui ont régné en 2015. Cependant, l'amélioration de nos activités dépendra de la croissance de l'économie mondiale et de la stabilisation des conditions du marché. Nous nous attendons également à ce que plusieurs modifications soient apportées aux lois fiscales canadiennes, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable sur notre bénéfice, et nous nous attendons à ce que l'intensification de la réglementation nuise à la croissance de nos activités.

Pour plus de détails à ce sujet, se reporter à la rubrique Gestion du risque – Risques principaux et risques émergents. Pour plus de détails sur nos perspectives économiques générales, se reporter à la rubrique Examen de la conjoncture économique et des marchés et perspectives.

Principales priorités stratégiques pour 2016

- Nous comptons conserver notre position de chef de file au Canada en nous concentrant sur l'établissement de relations à long terme avec nos clients, en tirant parti de nos capacités à l'échelle mondiale, et en continuant d'améliorer la collaboration avec le secteur Gestion de patrimoine.
- Nous comptons accroître et renforcer nos relations avec les clients aux États-Unis, en tirant parti de l'élan découlant de l'accroissement de nos activités de montage, de services-conseils et de distribution, et en favorisant les occasions de ventes croisées par l'intermédiaire de notre portefeuille de prêts diversifié.
- Nous comptons mettre à profit nos forces principales en Europe en ce qui a trait aux secteurs Services à la grande entreprise et services de banque d'investissement et Marchés Mondiaux, en continuant d'accroître et de raffermir nos relations avec les clients. En Asie, nous comptons optimiser le rendement tiré de nos activités existantes.
- Nous comptons optimiser les capitaux utilisés pour générer des rendements élevés ajustés en fonction des risques en maintenant un équilibre entre les revenus tirés des services de banque d'investissement et ceux tirés des activités de négociation et en appliquant une démarche disciplinée pour gérer les risques et les coûts liés à nos activités.
- Nous comptons composer avec les importants changements apportés au contexte réglementaire.

Faits saillants financiers du secteur Marchés des Capitaux

Tableau 34

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages et sauf indication contraire)

	2015	2014	2013
Revenu net d'intérêt (1)	3 970 \$	3 485 \$	2 872 \$
Revenus autres que d'intérêt	4 093	3 881	3 708
Total des revenus (1)	8 063	7 366	6 580
Dotations à la provision pour pertes sur créances	71	44	188
Frais autres que d'intérêt	4 696	4 344	3 856
Bénéfice net avant impôt	3 296	2 978	2 536
Bénéfice net	2 319 \$	2 055 \$	1 700 \$
Revenus par division			
Services à la grande entreprise et services de banque d'investissement	3 697 \$	3 437 \$	3 014 \$
Marchés Mondiaux (2)	4 477	3 896	3 314
Autres (2)	(111)	33	252
Principaux ratios			
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	13,6 %	14,1 %	14,1 %
Principales données moyennes figurant au bilan			
Total de l'actif	477 300 \$	392 300 \$	368 300 \$
Titres détenus à des fins de transaction	116 200	103 800	100 800
Prêts et acceptations	79 700	64 800	54 700
Dépôts	60 300	47 600	38 400
Capital attribué	16 550	14 100	11 500
Autres renseignements			
Nombre d'employés (équivalent de travail à plein temps)	3 996	3 917	3 718
Information relative au crédit			
Montant brut des prêts douteux en pourcentage de la moyenne du montant net des prêts et acceptations	0,37 %	0,08 %	0,42 %
Dotations à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux en pourcentage de la moyenne du montant net des prêts et acceptations	0,09 %	0,07 %	0,34 %

Incidence estimative, sur les principaux postes du compte de résultat, de la conversion de montants libellés en dollars américains, en livres sterling et en euros

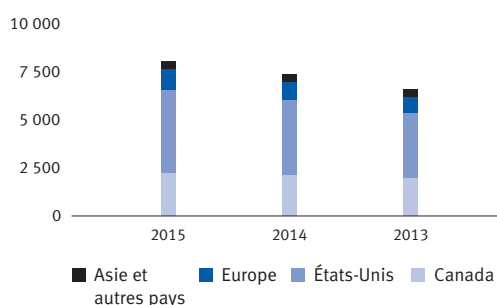
(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)

	2015 par rapport à 2014
Augmentation (diminution) :	
Total des revenus	602 \$
Frais autres que d'intérêt	364
Bénéfice net	145
Variation en pourcentage de la moyenne de l'équivalent de 1,00 \$ CA en dollars US	(13)%
Variation en pourcentage de la moyenne de l'équivalent de 1,00 \$ CA en livres sterling	(6)%
Variation en pourcentage de la moyenne de l'équivalent de 1,00 \$ CA en euros	4 %

(1) La majoration au montant imposable équivalent pour l'exercice 2015 s'élève à 570 millions de dollars (492 millions en 2014; 380 millions en 2013). Une analyse plus détaillée est présentée à la rubrique Évaluation et présentation des secteurs d'exploitation de notre rapport annuel 2015.

(2) Avec prise d'effet au premier trimestre de 2015, nous avons reclassé du poste Marchés Mondiaux au poste Autres les montants relatifs à certaines stratégies liées aux activités de négociation pour compte propre auxquelles nous avons mis fin au quatrième trimestre de 2014 pour nous conformer à la règle Volcker. Les montants relatifs aux périodes précédentes ont été révisés par rapport aux résultats présentés précédemment.

Revenus par secteur géographique (en millions de dollars canadiens)



Rendement financier

2015 par rapport à 2014

Le bénéfice net a augmenté de 264 millions de dollars, ou 13 %, stimulé par la croissance enregistrée dans le secteur Marchés Mondiaux reflétant en grande partie l'accroissement des activités des clients, du solide rendement continu du secteur Services à la grande entreprise et services de banque d'investissement, ainsi que de l'incidence favorable de la conversion des devises. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par les résultats à la baisse liés à certains portefeuilles existants.

La total des revenus a augmenté de 697 millions de dollars, ou 9 %, en raison principalement de l'incidence favorable de la conversion des devises, de la croissance enregistrée dans le secteur Marchés Mondiaux reflétant l'accroissement des activités des clients et les conditions de marché plus favorables qui ont régné au premier semestre de l'exercice, ainsi que du solide rendement continu du secteur Services à la grande entreprise et services de banque d'investissement. Ces facteurs ont été neutralisés en partie la baisse des revenus liés à certains portefeuilles existants. De plus, les revenus tirés des activités de négociation à l'exercice précédent ont été touchés de façon défavorable par la prise en compte d'ajustements de l'évaluation liés aux coûts de financement, ainsi que par l'abandon de certaines stratégies liées aux activités de négociation pour compte propre afin de se conformer à la règle Volcker.

La dotation à la provision pour pertes sur créances a augmenté de 27 millions de dollars, ou 61 %, résultat qui tient principalement aux dotations à l'égard de plusieurs comptes. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la rubrique Rendement au chapitre de la qualité du crédit.

Les frais autres que d'intérêt se sont accrus de 352 millions de dollars, ou 8 %, résultat qui reflète une hausse découlant de l'incidence de la conversion des devises. La diminution de la rémunération variable et la réduction des provisions pour litiges et des frais juridiques connexes ont été en grande partie neutralisées par la hausse des coûts en raison de la croissance des activités.

2014 par rapport à 2013

Le bénéfice net a augmenté de 355 millions de dollars, ou 21 %, par rapport à 2013, en raison essentiellement des revenus à la hausse tirés des activités de négociation de titres de participation reflétant les solides conditions du marché, de la forte croissance de la plupart de nos services de banque d'investissement et de l'augmentation des revenus tirés des activités de prêts. L'augmentation tient également à la diminution de la dotation à la provision pour pertes sur créances et à l'incidence favorable de la conversion des devises. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par l'augmentation des provisions pour litiges et des frais juridiques connexes, ainsi que par la hausse de la rémunération variable découlant de l'amélioration des résultats. De plus, les résultats de 2014 ont été touchés de façon défavorable par les revenus à la baisse tirés des activités de négociation de titres à revenu fixe tenant en grande partie à l'incidence défavorable de la prise en compte d'ajustements de l'évaluation liés aux coûts de financement et à l'abandon de certaines stratégies liées aux activités de négociation pour compte propre afin de se conformer à la règle Volcker.

Analyse des secteurs d'activité

Services à la grande entreprise et services de banque d'investissement

Le secteur d'activité Services à la grande entreprise et services de banque d'investissement se compose des activités de prêts aux grandes entreprises, des activités de syndication de prêts, des activités de montage de prêts et de titres de participation, des services-conseils liés aux activités de fusion et d'acquisition, des placements privés, des services de recherche, des transactions de titrisation auprès de clients et du groupe Crédits mondiaux. En ce qui concerne les activités de montage de prêts et de titres de participation, les revenus sont répartis entre les secteurs Services à la grande entreprise et services de banque d'investissement et Marchés Mondiaux, en fonction de l'apport de chaque groupe, conformément à l'entente conclue.

Rendement financier

Les revenus du secteur Services à la grande entreprise et services de banque d'investissement se sont établis à 3 697 millions de dollars, soit un résultat en hausse de 260 millions, ou 8 %, par rapport à l'exercice précédent, qui tient compte de l'incidence favorable de la conversion des devises.

Les revenus tirés des services de banque d'investissement ont augmenté de 97 millions de dollars, ou 6 %, en raison principalement de la croissance élevée des activités de fusion et d'acquisition reflétant le plus grand nombre de mandats obtenus aux États-Unis et en Europe, et de l'augmentation des activités de montage de prêts reflétant l'accroissement des activités d'émission, principalement aux États-Unis. L'augmentation est aussi attribuable à la hausse des activités de syndication de prêts en Europe. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la diminution des activités de montage de titres de participation reflétant la diminution des activités des clients dans toutes les régions par rapport aux niveaux élevés enregistrés à l'exercice précédent, ainsi que par la réduction des distributions sur les titres de placements privés.

Les revenus tirés des activités de prêts et des autres activités ont augmenté de 163 millions de dollars, ou 10 %, en raison de la solide croissance des activités de prêts aux États-Unis et en Europe, ainsi que du rendement élevé lié à nos transactions de titrisation.

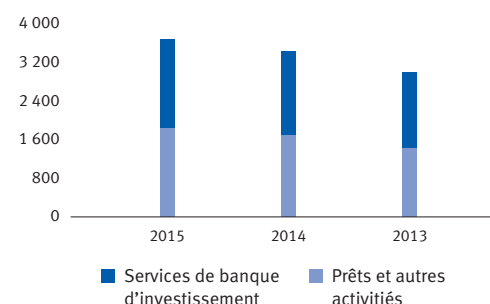
Faits saillants

Tableau 35

(en millions de dollars canadiens)	2015	2014	2013
Total des revenus (1)	3 697 \$	3 437 \$	3 014 \$
Répartition des revenus (1)			
Services de banque d'investissement	1 833	1 736	1 574
Prêts et autres activités (2)	1 864	1 701	1 440
Autres renseignements			
Moyenne de l'actif	63 900	49 500	40 000
Moyenne des prêts et acceptations	56 200	42 500	34 400

- (1) La majoration au montant imposable équivalent pour 2015 s'élève à 25 millions de dollars (13 millions en 2014; 2 millions en 2013). Pour une analyse plus détaillée, se reporter à la rubrique Évaluation et présentation des secteurs d'exploitation.
- (2) Ce poste se compose des prêts aux grandes entreprises, des transactions de titrisation auprès de clients et du groupe Crédits mondiaux.

Répartition du total des revenus (en millions de dollars canadiens)



Le secteur d'activité Marchés Mondiaux se compose des services de négociation de titres à revenu fixe, des opérations de change, des activités de vente et de négociation de titres de participation, des transactions de mise en pension de titres, des activités de financement garanti et des activités liées au marché des marchandises.

Rendement financier

Le total des revenus s'est établi à 4 477 millions de dollars, soit un résultat en hausse de 581 millions, ou 15 %, par rapport à l'exercice précédent, qui tient compte de l'incidence favorable de la conversion des devises.

Les revenus tirés des activités de négociation de titres à revenu fixe, de devises et de marchandises ont augmenté de 121 millions de dollars, ou 7 %, en raison principalement de l'accroissement des activités de montage de prêts reflétant l'augmentation des activités d'émission des clients dans toutes les régions, ainsi que de la hausse des revenus tirés des activités de négociation de devises et de marchandises. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la baisse des revenus tirés des activités de négociation de titres à revenu fixe découlant des conditions de marché difficiles qui ont sévi au deuxième semestre de l'exercice précédent. De plus, les résultats de l'exercice précédent ont été touchés de façon défavorable par la prise en compte des ajustements de l'évaluation liés au financement.

Les revenus tirés des activités de montage de titres de participation ont augmenté de 218 millions de dollars, ou 19 %, en raison principalement de la hausse des revenus tirés des activités de négociation de titres de participation reflétant l'accroissement des activités des clients, principalement au premier semestre de l'exercice, ainsi que de la croissance des volumes des activités d'investissement en actions. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la diminution des activités de montage de titres de participation par rapport aux niveaux élevés enregistrés à l'exercice précédent.

Les revenus tirés des transactions de mise en pension de titres et services de financement garanti se sont accrus de 242 millions de dollars, ou 24 %, résultat qui reflète en grande partie l'accroissement des volumes de clients et l'incidence favorable de la conversion des devises.

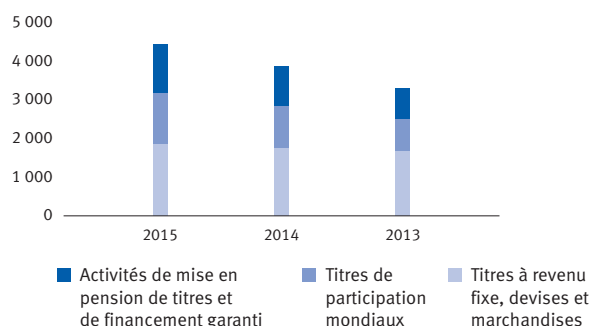
Faits saillants

Tableau 36

(en millions de dollars canadiens)	2015	2014	2013
Total des revenus (1)	4 477 \$	3 896 \$	3 314 \$
Répartition des revenus (1)			
Titres à revenu fixe, devises et marchandises	1 881	1 760	1 680
Titres de participation	1 336	1 118	856
Mise en pension de titres et services de financement garanti (2)	1 260	1 018	778
Autres renseignements			
Moyenne de l'actif	494 400	366 000	343 700

- (1) La majoration au montant imposable équivalent pour 2015 s'élève à 545 millions de dollars (470 millions en 2014; 357 millions en 2013). Pour une analyse plus détaillée, se reporter à la rubrique Évaluation et présentation des secteurs d'exploitation.
- (2) Ce poste se compose de nos activités de financement garanti pour le compte de nos secteurs d'activité internes et de clients externes.

Répartition du total des revenus (en millions de dollars canadiens)



Autres

Le secteur d'activité Autres se compose de portefeuilles existants, y compris nos contrats à valeur stable visant des polices d'assurance vie détenues par des banques, les titres adossés à des créances hypothécaires commerciales aux États-Unis, les titres à enchères aux États-Unis, les taux structurés en Asie et certaines stratégies liées aux activités de négociation pour compte propre. Au cours des derniers exercices, nous avons considérablement réduit plusieurs de nos portefeuilles existants, afin d'optimiser les capitaux utilisés pour améliorer les rendements ajustés en fonction des risques et réduire le risque de liquidité lié à divers produits. Nous avons réduit nos portefeuilles existants de 37 % par rapport à l'exercice précédent.

Rendement financier

Les revenus ont diminué de 144 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent, principalement en ce qui a trait à certains portefeuilles existants, résultat qui tient notamment à l'abandon, à l'exercice précédent, de certaines stratégies liées aux activités de négociation pour compte propre afin de se conformer à la règle Volcker.

(en millions de dollars canadiens)	2015	2014	2013
Revenu net (perte nette) d'intérêt (1)	(514)\$	(313)\$	(124)\$
Revenus (pertes) autres que d'intérêt	210	164	(12)
Total des revenus (1)	(304)	(149)	(136)
Dotations à la provision pour pertes sur créances	(3)	(2)	3
Frais autres que d'intérêt	125	89	72
Bénéfice net (perte nette) avant impôt (1)	(426)	(236)	(211)
Charge (économie) d'impôt (1)	(824)	(405)	(653)
Bénéfice net (2)	398 \$	169 \$	442 \$
Autres renseignements			
Nombre d'employés (équivalent de travail à plein temps)	13 301	12 460	11 943

(1) Majoration au montant imposable équivalent.

(2) Le bénéfice net reflète le bénéfice attribuable aux actionnaires et aux participations ne donnant pas le contrôle. Le bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle pour l'exercice clos le 31 octobre 2015 s'est établi à 94 millions de dollars (93 millions au 31 octobre 2014; 93 millions au 31 octobre 2013).

Compte tenu de la nature des activités et des ajustements de consolidation présentés dans ce secteur, nous sommes d'avis qu'une analyse d'une période à l'autre n'est pas pertinente. Les renseignements qui suivent portent sur les éléments significatifs qui ont eu une incidence sur les résultats présentés pour chaque période.

Le revenu net (la perte nette) d'intérêt et la charge (l'économie) d'impôt de chaque période comptabilisés dans le secteur Services de soutien généraux tiennent compte de la déduction des ajustements liés à la majoration au montant imposable équivalent des revenus provenant des dividendes imposables de sociétés canadiennes comptabilisés dans le secteur Marchés des Capitaux. Le montant porté en déduction du revenu net (de la perte nette) d'intérêt a été compensé par une augmentation équivalente de la charge (l'économie) d'impôt. Le montant de la majoration au montant imposable équivalent pour l'exercice clos le 31 octobre 2015 s'est établi à 570 millions de dollars, comparativement à 492 millions à l'exercice précédent et à 380 millions pour l'exercice clos le 31 octobre 2013.

Outre l'incidence de la majoration au montant imposable équivalent dont il est fait mention ci-dessus, les renseignements qui suivent portent sur les autres éléments significatifs qui ont eu une incidence sur les résultats présentés pour chaque période.

2015

Le bénéfice net s'est élevé à 398 millions de dollars, résultat qui reflète en grande partie les ajustements fiscaux favorables nets, les mesures de gestion de l'actif et du passif, un profit de 108 millions (avant et après impôt) découlant de la liquidation d'une filiale américaine de financement ayant donné lieu à la reprise d'un écart de conversion, ainsi qu'un profit à la vente d'un bien immobilier. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par les coûts de transaction liés à l'acquisition de City National.

2014

Le bénéfice net s'est élevé à 169 millions de dollars, résultat qui reflète en grande partie les mesures de gestion de l'actif et du passif et les profits sur les titres de placements privés principalement liés à la vente d'un portefeuille existant, facteurs neutralisés en partie par les ajustements fiscaux nets défavorables.

2013

Le bénéfice net s'est élevé à 442 millions de dollars, résultat qui reflète essentiellement les ajustements fiscaux nets favorables, y compris des ajustements fiscaux de 214 millions liés à des exercices antérieurs, ainsi que les mesures de gestion de l'actif et du passif.

Résultats par secteur géographique (1)

Aux fins de la présentation des résultats par secteur géographique, nos activités sont regroupées dans les colonnes suivantes : Canada, États-Unis et Autres pays. Les transactions sont principalement constatées selon l'emplacement qui reflète le mieux le risque lié aux variations négatives de la conjoncture économique et les occasions de croissance liées aux variations positives de cette conjoncture. Le tableau suivant présente un sommaire de nos résultats financiers par secteur géographique.

Tableau 38

(en millions de dollars canadiens)	2015				2014 (2)				2013 (2)			
	Canada	États-Unis	Autres pays	Total	Canada	États-Unis	Autres pays	Total	Canada	États-Unis	Autres pays	Total
Revenu net d'intérêt	11 538 \$	1 977 \$	1 256 \$	14 771 \$	11 128 \$	1 697 \$	1 291 \$	14 116 \$	10 961 \$	1 448 \$	840 \$	13 249 \$
Revenus autres que d'intérêt	10 889	4 619	5 042	20 550	10 488	4 257	5 247	19 992	8 601	3 810	5 022	17 433
Total des revenus	22 427 \$	6 596 \$	6 298 \$	35 321 \$	21 616 \$	5 954 \$	6 538 \$	34 108 \$	19 562 \$	5 258 \$	5 862 \$	30 682 \$
Dotation à la provision pour pertes sur créances	933	98	66	1 097	922	52	190	1 164	892	78	267	1 237
Indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance	1 976	–	987	2 963	2 188	1	1 384	3 573	1 425	10	1 349	2 784
Frais autres que d'intérêt	10 139	4 762	3 737	18 638	9 650	4 199	3 812	17 661	9 210	3 663	3 341	16 214
Impôt sur le résultat	1 727	649	221	2 597	1 983	660	63	2 706	1 710	370	25	2 105
Bénéfice net	7 652 \$	1 087 \$	1 287 \$	10 026 \$	6 873 \$	1 042 \$	1 089 \$	9 004 \$	6 325 \$	1 137 \$	880 \$	8 342 \$

(1) Pour plus de détails, se reporter à la note 30 de nos états financiers consolidés annuels audités de 2015.

(2) Les montants ont été révisés par rapport à ceux présentés précédemment.

2015 par rapport à 2014

Le bénéfice net au Canada a augmenté de 779 millions de dollars, ou 11 %, par rapport à l'exercice précédent, en raison principalement de la solide croissance des volumes et de la forte croissance des revenus tirés des services tarifés de la plupart des secteurs d'activité du secteur Services bancaires canadiens, de la diminution du taux d'imposition effectif reflétant les ajustements fiscaux favorables nets, ainsi que de la hausse du bénéfice du secteur Services aux investisseurs et trésorerie. L'augmentation est également attribuable à un profit de 108 millions de dollars (avant et après impôt) découlant de la liquidation d'une filiale américaine de financement ayant donné lieu à la reprise d'un écart de conversion. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la hausse des coûts en raison de la croissance des activités et par la réduction des écarts de taux.

Le bénéfice net aux États-Unis s'est accru de 45 millions de dollars, ou 4 %, par rapport à l'exercice précédent, résultat qui tient essentiellement à l'incidence favorable de la conversion des devises, à la croissance du secteur Marchés Mondiaux reflétant l'accroissement des activités des clients et les conditions de marché plus favorables au premier semestre de l'exercice, ainsi qu'aux résultats à la hausse liés à la plupart des activités du secteur Services à la grande entreprise et services de banque d'investissement. L'augmentation est également attribuable à la baisse des provisions pour litiges et des frais juridiques connexes du secteur Marchés des Capitaux. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la hausse des coûts en raison de la croissance des activités.

Le bénéfice net dans les autres pays a augmenté de 198 millions de dollars, ou 18 %, par rapport à l'exercice précédent, en raison principalement de la baisse des dotations liées à nos portefeuilles dans les Antilles et de l'accroissement des activités de prêts en Europe. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par les coûts de restructuration liés au secteur Gestion de patrimoine – États-Unis et International. De plus, les résultats de l'exercice précédent ont été touchés de façon défavorable par la perte de 100 millions de dollars (avant et après impôt) liée à la vente des activités de RBC en Jamaïque ainsi que par une provision de 40 millions (32 millions après impôt) liée à des avantages postérieurs à l'emploi et à des charges de restructuration concernant nos activités dans les Antilles.

2014 par rapport à 2013

Le bénéfice net au Canada a augmenté de 548 millions de dollars, ou 9 %, par rapport à 2013, en raison principalement de la solide croissance des volumes de la plupart des secteurs d'activité du secteur Services bancaires canadiens, ainsi que de la hausse du bénéfice découlant de la croissance de la moyenne des actifs liés aux services tarifés des clients résultant de l'appréciation du capital et des ventes nettes très élevées du secteur Gestion de patrimoine. L'augmentation tient aussi à la forte croissance des revenus tirés des services tarifés, laquelle est attribuable principalement à la hausse des frais de placement liés aux fonds communs de placement et des revenus sur cartes du secteur Services bancaires canadiens. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la hausse des coûts en raison de la croissance des activités, y compris l'augmentation des coûts liés à l'effectif et des coûts de marketing, ainsi que par l'incidence défavorable de la prise en compte d'ajustements de l'évaluation liés au financement. De plus, les résultats en 2013 tenaient compte d'ajustements fiscaux nets favorables. Nos résultats en 2013 ont également été touchés de façon défavorable par une charge de 160 millions de dollars (118 millions après impôt) découlant d'une nouvelle loi fiscale au Canada qui a une incidence sur le traitement fiscal de certaines polices d'assurance vie individuelle pour les titulaires de polices.

Le bénéfice net aux États-Unis a diminué de 95 millions de dollars, ou 8 %, par rapport à 2013, car les résultats enregistrés en 2013 avaient été touchés de façon favorable par des ajustements fiscaux, y compris des ajustements de 214 millions ayant trait à des exercices précédents. La solide croissance de notre portefeuille de prêts, la solidité des marchés des actions et l'attention que nous continuons de porter aux activités de montage de même que l'accroissement des activités découlant des stratégies axées sur les clients ont été neutralisés en partie par la hausse des provisions pour litiges et des frais juridiques connexes du secteur Marchés des Capitaux.

Le bénéfice net dans les autres pays a progressé de 209 millions de dollars, ou 24 %, par rapport à 2013, résultat qui tient principalement à la diminution de la dotation à la provision pour pertes sur créances du secteur Marchés des Capitaux, aux revenus à la hausse tirés des activités de négociation en Europe et à l'augmentation des activités de prêts du secteur Marchés des Capitaux. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par une perte de 100 millions de dollars (avant et après impôt) liée à la vente des activités de RBC en Jamaïque, ainsi que par une provision de 40 millions (32 millions après impôt) liée à des avantages postérieurs à l'emploi et à des charges de restructuration concernant nos activités dans les Antilles. De plus, les résultats en 2013 ont été touchés de façon défavorable par une charge de restructuration de 44 millions de dollars liée à l'intégration des Services aux investisseurs, laquelle concerne principalement nos activités en Europe.

Quatrième trimestre de 2015 par rapport au quatrième trimestre de 2014

Le bénéfice net du quatrième trimestre s'est élevé à 2 593 millions de dollars, en hausse de 260 millions, ou 11 %, par rapport à l'exercice précédent. Le bénéfice dilué par action s'est élevé à 1,74 \$, en hausse de 0,17 \$, et le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires s'est établi à 17,9 %, en baisse de 110 points de base. Nos résultats du quatrième trimestre reflètent la solide croissance du bénéfice des secteurs Marchés des Capitaux et Services bancaires aux particuliers et aux entreprises, la diminution du taux d'imposition effectif tenant aux ajustements fiscaux favorables nets, la réduction de la dotation à la provision pour pertes sur créances, et l'incidence de la conversion des devises. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par les résultats à la baisse liés à la gestion des liquidités et au financement du secteur Services aux investisseurs et trésorerie découlant de l'augmentation des écarts de taux et des conditions de marché défavorables, ainsi que par les coûts de restructuration et la baisse des volumes de transactions du secteur Gestion de patrimoine.

Le total des revenus a diminué de 363 millions de dollars, ou 4 %, résultat qui tient principalement à la variation de la juste valeur des placements garantissant nos obligations au titre des polices d'assurance, ainsi qu'à la réduction des revenus liés à nos produits de rétrocession, qui ont dans les deux cas été en grande partie compensés dans les indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance, dans le secteur Assurances. La diminution des revenus est également imputable à la réduction des revenus tirés des activités de montage de titres de participation reflétant la baisse des activités d'émission des clients, à la réduction des revenus tirés des services de négociation de titres à revenu fixe tenant principalement aux conditions de marché défavorables ayant eu une incidence négative sur les revenus du secteur Marchés des Capitaux, à la baisse des volumes de transactions du secteur Gestion de patrimoine et à la diminution des écarts de taux du secteur Services bancaires aux particuliers et aux entreprises. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par l'incidence favorable de la conversion des devises, par la croissance des activités, principalement en ce qui a trait à nos contrats de réassurance de rentes et à nos produits d'assurances vie, habitation et automobile, par les revenus à la hausse tirés des activités de négociation de titres de participation du secteur Marchés des Capitaux reflétant l'accroissement des activités des clients, ainsi que par la solide croissance des volumes de la plupart des secteurs d'activité du secteur Services bancaires canadiens. De plus, les revenus de l'exercice précédent ont été touchés de façon défavorable par la prise en compte d'ajustements de l'évaluation liés au financement et par l'abandon de certaines stratégies liées aux activités de négociation pour compte propre aux fins de la conformité à la règle Volcker dans le secteur Marchés des Capitaux, ainsi que par des ajustements comptables cumulatifs nets favorables dans le secteur Services bancaires canadiens.

Le total de la dotation à la provision pour pertes sur créances a diminué de 70 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent, résultat qui reflète principalement la réduction des dotations liées à nos portefeuilles dans les Antilles, laquelle tient à la comptabilisation à l'exercice précédent de dotations de 50 millions liées à notre portefeuille de prêts hypothécaires résidentiels dans les Antilles, qui a subi une perte de valeur. La diminution est également attribuable à la réduction des dotations liées à notre portefeuille de prêts commerciaux au Canada. Le ratio de 23 points de base de la dotation à la provision pour pertes sur créances a diminué de 8 points de base par rapport à l'exercice précédent.

Les indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance ont diminué de 460 millions de dollars, ou 61 %, résultat qui reflète principalement la variation de la juste valeur des placements garantissant nos obligations au titre des polices d'assurance et la réduction des indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance ayant trait à nos produits de rétrocession, qui sont dans les deux cas largement compensés dans les revenus. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la croissance des activités dont il est fait mention ci-dessus.

Les frais autres que d'intérêt ont augmenté de 307 millions de dollars, ou 7 %, résultat qui reflète principalement l'incidence de la conversion des devises, la hausse des coûts en raison de la croissance des activités, et les coûts de restructuration de 46 millions (38 millions après impôt) principalement liés au secteur Gestion de patrimoine – États-Unis et International, y compris la vente de RBC Suisse.

La charge d'impôt a diminué de 400 millions de dollars, ou 65 %, par rapport à l'exercice précédent, et le taux d'imposition effectif a diminué et s'élevait à 7,6 %, par rapport à 20,8 % à l'exercice précédent, en raison principalement des ajustements fiscaux nets favorables comptabilisés dans les secteurs Services de soutien généraux et Marchés des Capitaux.

Quatrième trimestre de 2015 par rapport au troisième trimestre de 2015

Le bénéfice net s'est établi à 2 593 millions de dollars, en hausse de 118 millions, ou 5 %, par rapport au trimestre précédent, en raison principalement de la diminution du taux d'imposition effectif reflétant les ajustements fiscaux favorables nets et de la hausse du bénéfice des secteurs Assurances et Marchés des Capitaux. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par les résultats à la baisse tirés des services de gestion des liquidités et du financement du secteur Services aux investisseurs et trésorerie, ainsi que par les coûts de restructuration du secteur Gestion de patrimoine dont il est fait mention ci-dessus.

Nos résultats trimestriels sont touchés par un certain nombre de tendances et de facteurs récurrents, qui comprennent le caractère saisonnier de certaines activités, la conjoncture générale et les conditions du marché, de même que les fluctuations du taux de change du dollar canadien par rapport à d'autres devises. Le tableau suivant présente un sommaire de nos résultats pour les huit derniers trimestres (la période).

 Résultats trimestriels ⁽¹⁾

Tableau 39

(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action et les pourcentages)	2015				2014			
	T4	T3	T2	T1	T4	T3	T2	T1
Revenu net d'intérêt	3 800 \$	3 783 \$	3 557 \$	3 631 \$	3 560 \$	3 647 \$	3 449 \$	3 460 \$
Revenus autres que d'intérêt	4 219	5 045	5 273	6 013	4 822	5 343	4 827	5 000
Total des revenus	8 019 \$	8 828 \$	8 830 \$	9 644 \$	8 382 \$	8 990 \$	8 276 \$	8 460 \$
Dotation à la provision pour pertes sur créances	275	270	282	270	345	283	244	292
Indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance	292	656	493	1 522	752	1 009	830	982
Frais autres que d'intérêt	4 647	4 635	4 736	4 620	4 340	4 602	4 332	4 387
Bénéfice net avant impôt	2 805 \$	3 267 \$	3 319 \$	3 232 \$	2 945 \$	3 096 \$	2 870 \$	2 799 \$
Impôt sur le résultat	212	792	817	776	612	718	669	707
Bénéfice net	2 593 \$	2 475 \$	2 502 \$	2 456 \$	2 333 \$	2 378 \$	2 201 \$	2 092 \$
Bénéfice par action – de base	1,74 \$	1,66 \$	1,68 \$	1,66 \$	1,57 \$	1,59 \$	1,47 \$	1,39 \$
– dilué	1,74	1,66	1,68	1,65	1,57	1,59	1,47	1,38
Bénéfice net (perte nette) par secteur								
Services bancaires aux particuliers et aux entreprises	1 270 \$	1 281 \$	1 200 \$	1 255 \$	1 151 \$	1 138 \$	1 115 \$	1 071 \$
Gestion de patrimoine	255	285	271	230	285	285	278	235
Assurances	225	173	123	185	256	214	154	157
Services aux investisseurs et trésorerie	88	167	159	142	113	110	112	106
Marchés des Capitaux	555	545	625	594	402	641	507	505
Services de soutien généraux	200	24	124	50	126	(10)	35	18
Bénéfice net	2 593 \$	2 475 \$	2 502 \$	2 456 \$	2 333 \$	2 378 \$	2 201 \$	2 092 \$
Taux d'imposition effectif	7,6 %	24,2 %	24,6 %	24,0 %	20,8 %	23,2 %	23,3 %	25,3 %
Moyenne de l'équivalent de 1,00 \$ CA en dollars US pour la période	0,758 \$	0,789 \$	0,806 \$	0,839 \$	0,900 \$	0,925 \$	0,907 \$	0,926 \$

(1) Les fluctuations du dollar canadien par rapport aux autres devises ont eu une incidence sur nos résultats consolidés pour la période.

Fluctuations saisonnières

Les facteurs saisonniers pourraient avoir une incidence sur nos résultats pour certains trimestres. Le premier trimestre a été historiquement celui au cours duquel le secteur Marchés des Capitaux a affiché ses meilleurs résultats. Le deuxième trimestre compte quelques jours de moins que les autres trimestres, ce qui donne généralement lieu à une diminution du revenu net d'intérêt et de certains éléments des charges. Les résultats du secteur Services aux investisseurs et trésorerie au troisième trimestre bénéficient généralement de l'augmentation des activités de prêt de titres découlant de la saison des dividendes en Europe. Le troisième et le quatrième trimestres comprennent les mois estivaux au cours desquels les activités sur les marchés ont généralement tendance à ralentir, ce qui a une incidence défavorable sur les résultats liés à nos activités sur les marchés financiers, ainsi qu'à nos activités de courtage et de gestion de placements.

Éléments précisés ayant eu une incidence sur nos résultats consolidés

- Pour le deuxième trimestre de 2015, nos résultats tiennent compte d'un profit de 108 millions de dollars (avant et après impôt) lié à la liquidation d'une filiale américaine de financement ayant donné lieu à la reprise d'un écart de conversion comptabilisé précédemment dans les autres composantes des capitaux propres.
- Pour le troisième trimestre de 2014, nos résultats tiennent compte d'une perte de 40 millions de dollars (avant et après impôt), laquelle tient compte de l'écart de change lié à la clôture de la vente des activités de RBC en Jamaïque.
- Pour le premier trimestre de 2014, nos résultats tiennent compte d'une perte de 60 millions de dollars (avant et après impôt) liée à la vente annoncée des activités de RBC en Jamaïque, ainsi que d'une provision de 40 millions (32 millions après impôt) liée à des avantages postérieurs à l'emploi et à des charges de restructuration concernant nos activités dans les Antilles.

Analyse des tendances

L'économie au Canada et aux États-Unis s'est, de façon générale, améliorée au cours de la période, en raison des dépenses de consommation élevées, du raffermissement des marchés du travail, ainsi que de la solidité des activités sur les marchés de l'habitation. La croissance de l'économie au Canada a ralenti depuis le troisième trimestre de 2014, se contractant au cours du premier semestre civil de 2015 en raison de la baisse marquée des prix du pétrole à l'échelle mondiale, ainsi que de la torpeur des activités d'exportation. Les indices boursiers mondiaux se sont avérés volatils tout au long de la période en raison de la possibilité que la zone euro soit aux prises avec une récession, de la baisse des prix du pétrole à l'échelle mondiale et des politiques monétaires divergentes des banques centrales mondiales. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique Examen de la conjoncture économique et des marchés et perspectives.

Le bénéfice a, de façon générale, affiché une tendance à la hausse au cours de la période, stimulé par la solide croissance des volumes et par la croissance plus élevée des revenus tirés des services tarifés du secteur Services bancaires canadiens, ainsi que par la hausse du bénéfice découlant de la croissance de la moyenne des actifs liés aux services tarifés des clients, laquelle reflète l'appréciation du capital et les ventes nettes élevées du secteur Gestion de patrimoine. Les résultats du secteur Marchés des Capitaux ont, de façon générale, affiché une tendance à la hausse depuis le premier trimestre de 2014, et ils ont été touchés de façon défavorable au cours du quatrième trimestre de 2014 par l'abandon de certaines stratégies liées aux activités de négociation pour compte propre afin de se conformer à la règle Volcker, ainsi que par la prise en compte d'ajustements de l'évaluation liés aux coûts de financement. Les résultats du secteur Assurances ont fluctué en 2015, les

résultats ayant été touchés par une modification défavorable des lois fiscales canadiennes entrée en vigueur le 1^{er} novembre 2014, qui touche certaines sociétés liées étrangères. Les résultats du secteur Services aux investisseurs et trésorerie ont, de façon générale, affiché une tendance à la hausse au cours de la période, qui tient en grande partie à l'accroissement des activités des clients liées à nos contrats de change à terme et à l'augmentation des volumes d'opérations de change. Les résultats du secteur Services aux investisseurs et trésorerie au troisième trimestre de 2015 ont été touchés favorablement par la prise en compte d'un bénéfice pour un mois supplémentaire, par suite de l'alignement des périodes de présentation de l'information financière, et les résultats au quatrième trimestre de 2015 ont été touchés par les résultats à la baisse tirés des services de gestion des liquidités et du financement tenant à l'élargissement des écarts de taux et aux conditions de marché défavorables.

Les revenus ont dans l'ensemble fluctué au cours de la période, en raison principalement de la variation de la juste valeur des placements garantissant nos obligations au titre des polices d'assurance, qui sont en grande partie compensées dans les indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance. La forte croissance des volumes et la croissance plus élevée des revenus tirés des services tarifés dans le secteur Services bancaires canadiens, ainsi que la croissance de la moyenne des actifs liés aux services tarifés des clients du secteur Gestion de patrimoine ont donné lieu à une hausse des produits au cours de la période. Les revenus tirés des activités de négociation ont de façon générale affiché une tendance à la hausse depuis le premier trimestre de 2014, et ils ont été touchés de façon défavorable au quatrième trimestre de 2014 par l'abandon de certaines stratégies liées aux activités de négociation pour compte propre et par la prise en compte d'ajustements de l'évaluation liés aux coûts de financement. Les revenus tirés des activités de négociation au deuxième semestre de 2015 ont été touchés de façon défavorable par l'augmentation des écarts de taux. Le revenu net d'intérêt a affiché une tendance à la hausse au cours de la période, en raison principalement de la solide croissance des volumes de l'ensemble des secteurs d'activité du secteur Services bancaires canadiens, ainsi que de l'augmentation du revenu net d'intérêt lié aux activités de négociation et des solides activités de prêts du secteur Marchés des Capitaux. Depuis le premier trimestre de 2014, l'incidence favorable de la conversion des devises découlant de la dépréciation générale du dollar canadien a aussi contribué à la hausse des revenus. Les revenus du secteur Assurances ont été principalement touchés par les variations de la juste valeur des placements garantissant nos obligations au titre des polices d'assurance, qui sont en grande partie compensées dans les indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance.

La qualité des actifs est demeurée élevée au cours de la période, bien que les activités de prêts aient augmenté, et la dotation à la provision pour pertes sur créances est demeurée relativement stable au cours de la période. Les résultats du quatrième trimestre de 2014 tiennent compte de dotations supplémentaires comptabilisées dans le secteur Services bancaires aux particuliers et aux entreprises, lesquelles sont liées à notre portefeuille de prêts hypothécaires résidentiels dans les Antilles, qui a subi une perte de valeur. Le secteur Gestion de patrimoine a comptabilisé des dotations à l'égard de comptes ayant trait au secteur Gestion de patrimoine – États-Unis et International à partir du premier trimestre de 2014. La dotation à la provision pour pertes sur créances du secteur Marchés des Capitaux a fluctué au cours de la période.

Les indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance ont subi des fluctuations trimestrielles, qui reflètent les variations de la juste valeur des placements garantissant nos obligations au titre des polices d'assurance, qui sont en grande partie compensées dans les revenus. Les indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance ont aussi augmenté en raison de la croissance des activités d'assurance et ont été touchés par les ajustements apportés aux provisions techniques et par la diminution générale des coûts liés aux sinistres au cours de la période.

Bien que nous continuions de porter une attention soutenue à nos activités de gestion de l'efficacité, les frais autres que d'intérêt ont, de façon générale, affiché une tendance à la hausse au cours de la période, principalement en raison de la croissance des activités. Les coûts de restructuration liés aux activités du secteur Gestion de patrimoine – États-Unis et International ont entraîné une hausse des frais autres que d'intérêt depuis le quatrième trimestre de 2014. Les frais autres que d'intérêt en 2014 ont été touchés par la perte liée à la vente des activités de RBC en Jamaïque et par la provision concernant nos activités dans les Antilles. Depuis le premier trimestre de 2014, les frais autres que d'intérêt ont augmenté en raison de l'incidence de la conversion des devises reflétant, d'une façon générale, la dépréciation du dollar canadien.

Notre taux d'imposition effectif a fluctué au cours de la période, reflétant principalement une proportion variable du bénéfice présenté dans des territoires où les taux d'imposition sont différents, ainsi qu'un bénéfice variable provenant de sources présentant des avantages fiscaux telles que les dividendes imposables de sociétés canadiennes. Notre taux d'imposition effectif a de façon générale été touché au cours de la période par la hausse du bénéfice avant impôt, par l'augmentation du bénéfice dans les territoires où le taux d'imposition est plus élevé et par des ajustements fiscaux nets favorables.

Le tableau suivant illustre notre bilan résumé.

Tableau 40

(en millions de dollars canadiens)	2015	2014	2013
Actif ⁽¹⁾			
Trésorerie et montants à recevoir de banques	12 452 \$	17 421 \$	15 550 \$
Dépôts productifs d'intérêts à des banques	22 690	8 399	9 039
Valeurs mobilières	215 508	199 148	182 710
Biens achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés	174 723	135 580	117 517
Prêts			
Prêts de détail	348 183	334 269	320 666
Prêts de gros	126 069	102 954	90 143
Provision pour pertes sur prêts	(2 029)	(1 994)	(1 959)
Actif net des fonds distincts	830	675	513
Autres – Dérivés	105 626	87 402	74 822
– Autres	70 156	56 696	50 744
Total de l'actif	1 074 208 \$	940 550 \$	859 745 \$
Passif ⁽¹⁾			
Dépôts	697 227 \$	614 100 \$	563 079 \$
Passif au titre des fonds distincts	830	675	513
Autres – Dérivés	107 860	88 982	76 745
– Autres	196 985	174 431	162 505
Débiteures subordonnées	7 362	7 859	7 443
Total du passif	1 010 264	886 047	810 285
Capitaux propres attribuables aux actionnaires	62 146	52 690	47 665
Participations ne donnant pas le contrôle	1 798	1 813	1 795
Total des capitaux propres	63 944	54 503	49 460
Total du passif et des capitaux propres	1 074 208 \$	940 550 \$	859 745 \$

(1) Les actifs et les passifs libellés en devises sont convertis en dollars canadiens.

2015 par rapport à 2014

Le total de l'actif a augmenté de 134 milliards de dollars, ou 14 %, par rapport à l'exercice précédent, résultat qui reflète principalement une hausse de 96 milliards découlant de l'incidence de la conversion des devises tenant à la dépréciation du dollar canadien.

Les dépôts productifs d'intérêts à des banques ont augmenté de 14 milliards de dollars, résultat qui reflète principalement la hausse des dépôts à des banques centrales.

Les valeurs mobilières ont augmenté de 16 milliards de dollars, ou 8 %, par rapport à l'exercice précédent, résultat qui tient principalement à une hausse découlant de l'incidence de la conversion des devises et à une augmentation des titres d'emprunt d'entités gouvernementales reflétant en grande partie notre gestion du risque d'intérêt, facteurs neutralisés en partie par la diminution des positions liée aux activités de négociation de titres tenant essentiellement aux exigences réglementaires et aux conditions du marché.

Les biens achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés ont progressé de 39 milliards de dollars, ou 29 %, résultat qui tient essentiellement à une hausse découlant de l'incidence de la conversion des devises et à l'accroissement des activités des clients et des entreprises.

Les prêts ont augmenté de 37 milliards de dollars, ou 8 %, en raison principalement de la croissance des volumes de prêts de gros et de prêts hypothécaires résidentiels, ainsi que d'une hausse découlant de l'incidence de la conversion des devises.

Les actifs dérivés se sont accrus de 18 milliards de dollars, ou 21 %, résultat qui tient essentiellement à une hausse découlant de l'incidence de la conversion des devises et à l'accroissement de la juste valeur des swaps de devises de taux d'intérêt. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la réduction de la juste valeur des swaps de devises et de taux d'intérêt et par la hausse de la compensation financière.

Les autres actifs ont augmenté de 13 milliards de dollars, ou 24 %, résultat qui reflète en grande partie l'accroissement des exigences relatives aux garanties en espèces et une hausse découlant de l'incidence de la conversion des devises.

Le total du passif s'est accru de 124 milliards de dollars, ou 14 %, par rapport à l'exercice précédent, résultat qui reflète principalement une hausse de 96 milliards découlant de l'incidence de la conversion des devises tenant à la dépréciation du dollar canadien.

Les dépôts ont augmenté de 83 milliards de dollars, ou 14 %, en raison essentiellement d'une hausse découlant de l'incidence de la conversion des devises et de l'émission de billets à terme fixe et d'obligations sécurisées aux fins du respect des exigences en matière de financement. L'augmentation est également attribuable à la croissance des dépôts des entreprises et des dépôts de détail.

Les passifs dérivés ont augmenté de 19 milliards de dollars, ou 21 %, résultat qui est principalement attribuable à une hausse découlant de l'incidence de la conversion des devises et à l'accroissement de la juste valeur des swaps de devises de taux d'intérêt. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la réduction de la juste valeur des swaps de devises et de taux d'intérêt et par l'augmentation de la compensation financière.

Les autres passifs ont augmenté de 23 milliards de dollars, ou 13 %, résultat qui reflète principalement une hausse découlant de l'incidence de la conversion des devises, l'augmentation des engagements afférents aux conventions de rachat tenant en grande partie à l'accroissement des activités des clients et des entreprises, ainsi que l'augmentation des exigences relatives aux garanties en espèces. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la diminution des engagements afférents aux titres vendus à découvert.

Le total des capitaux propres a augmenté de 9 milliards de dollars, ou 17 %, résultat qui reflète principalement le bénéfice, déduction faite des dividendes.

Nous nous livrons, dans le cours normal de nos activités, à diverses transactions financières qui, aux fins comptables, ne sont pas comptabilisées dans nos bilans consolidés. Les transactions hors bilan sont généralement effectuées aux fins de gestion des risques, du capital et du financement, à la fois pour notre propre compte et pour celui des clients. Ces transactions comprennent les transactions avec des entités structurées et peuvent aussi comprendre l'émission de garanties. Ces transactions entraînent divers risques tels que les risques de marché et de crédit et le risque de liquidité et de financement, à l'égard desquels une analyse est présentée à la rubrique Gestion du risque.

Nous avons recours à des entités structurées pour titriser nos actifs financiers ainsi que pour aider nos clients à titriser leurs actifs financiers. Ces entités ne sont pas des entités en exploitation et n'ont généralement aucun effectif; elles peuvent être inscrites ou non à nos bilans consolidés.

Nous nous livrons, dans le cours normal des activités, à diverses transactions financières qui pourraient être admissibles à la décomptabilisation. Nous appliquons les règles de décomptabilisation pour déterminer si nous avons effectivement transféré la quasi-totalité des risques et avantages ou du contrôle inhérents aux actifs financiers à un tiers. Si la transaction satisfait à des critères précis, la transaction pourrait faire l'objet d'une décomptabilisation complète ou partielle dans nos bilans consolidés.

Titrisation de nos actifs financiers

Nous procédons périodiquement à la titrisation de nos créances sur cartes de crédit et de prêts hypothécaires résidentiels et commerciaux, ainsi que de certificats de participation liés à des obligations, principalement afin de diversifier nos sources de financement, d'améliorer notre position de liquidité et aux fins du capital. Nous procédons aussi à la titrisation de prêts hypothécaires résidentiels et commerciaux dans le cadre de nos activités de vente et de négociation.

Nous titrisons nos créances sur cartes de crédit par l'entremise d'une entité structurée consolidée, sur une base renouvelable. Nous titrisons des prêts hypothécaires résidentiels grevant des maisons individuelles et des immeubles d'habitation dans le cadre du Programme des titres hypothécaires en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation* (Programme des titres hypothécaires LNH). La majorité de nos activités de titrisation sont comptabilisées dans nos bilans consolidés, car nous ne répondons pas aux critères de décomptabilisation. Au cours de 2015, nous avons décomptabilisé des prêts hypothécaires acquis de 967 millions de dollars relativement auxquels les prêts liés au programme d'habitation sociale du Canada titrisés par l'entremise du Programme des titres hypothécaires LNH et la participation résiduelle dans les prêts hypothécaires ont été vendus à des tiers, ce qui a donné lieu au transfert de la quasi-totalité des risques et des avantages (néant en 2014). Pour de plus amples détails sur nos transactions de titrisation, se reporter aux notes 6 et 7 de nos états financiers consolidés annuels audités de 2015.

Nous titrisons périodiquement des prêts hypothécaires résidentiels liés au programme d'habitation sociale du Canada par l'entremise du Programme des titres hypothécaires LNH, qui sont décomptabilisés dans nos bilans consolidés lorsqu'ils sont vendus à des tiers investisseurs. Au cours de 2015, nous avons titrisé des prêts hypothécaires résidentiels d'un montant de 112 millions de dollars liés au programme d'habitation sociale du Canada (158 millions en 2014).

Nous titrisons aussi périodiquement des prêts hypothécaires commerciaux en les vendant à des entités structurées sous forme de groupes de créances garanties satisfaisant à certains critères de diversification, de levier financier et de couverture de la dette. Nous sommes le promoteur de l'une de ces entités structurées. Les prêts hypothécaires commerciaux titrisés sont décomptabilisés de nos bilans consolidés, car nous avons transféré la quasi-totalité des risques et des avantages liés à la détention des actifs titrisés. Les liens que nous avons conservés avec les actifs transférés se limitent à la prestation de services de gestion à l'égard des prêts hypothécaires commerciaux sous-jacents vendus à l'entité structurée dont nous sommes le promoteur. Au 31 octobre 2015, le montant en cours au titre des activités de titrisation s'élevait à 1,1 milliard de dollars pour les prêts hypothécaires commerciaux (1,3 milliard au 31 octobre 2014). En 2015, nous avons titrisé des prêts hypothécaires commerciaux d'un montant de 195 millions de dollars (173 millions en 2014), qui ont été vendus à l'entité dont nous sommes le promoteur.

Au cours des exercices précédents, nous avons participé à des transactions de titrisation d'obligations, dans le cadre desquelles nous achetions des obligations émises par des gouvernements, des obligations liées à des gouvernements ou des obligations de sociétés, pour ensuite monter ces obligations sous forme de certificats de participation que nous vendions à des tiers investisseurs. Les obligations titrisées sont décomptabilisées dans nos bilans consolidés, car nous avons transféré la quasi-totalité des risques et des avantages liés à la détention des actifs titrisés. Les liens que nous avons conservés avec les actifs transférés se limitent à la prestation de services de gestion à l'égard des obligations sous-jacentes. Au 31 octobre 2015, le montant en cours au titre des activités de titrisation des périodes précédentes s'élevait à 138 millions de dollars pour les certificats de participation liés à des obligations (356 millions au 31 octobre 2014). Nous n'avons pas titrisé de certificats de participation liés à des obligations en 2015 ni en 2014.

Participations dans des entités structurées non consolidées

Nous nous livrons, dans le cours normal de nos activités, à diverses transactions financières par l'entremise d'entités structurées, afin de soutenir les besoins de nos clients en matière de financement et d'investissement. Nous procédons notamment à la titrisation des actifs financiers des clients, et nous créons des produits d'investissement et d'autres types de financement structuré.

Nous pouvons avoir recours à des mesures d'atténuation du risque de crédit telles que des garanties offertes par des tiers, des swaps sur défaillance et des biens affectés en garantie, qui nous permettent d'atténuer les risques assumés dans le cadre des transactions de titrisation et de retitrisation. Le processus mis en œuvre pour surveiller la qualité du crédit liée à nos transactions de titrisation et de retitrisation nécessite, entre autres, l'examen du rendement des actifs sous-jacents. Nous confirmons nos notations chaque trimestre et nous confirmons officiellement ou attribuons une nouvelle notation sur une base annuelle. Pour plus de détails sur nos activités de gestion du risque, se reporter à la rubrique Gestion du risque.

Nous fournissons ci-après une description de nos activités liées à certaines entités structurées non consolidées importantes. Pour une analyse complète de nos participations dans des entités structurées consolidées et non consolidées, se reporter à la note 7 de nos états financiers consolidés annuels audités de 2015.

Conduits multicédants gérés par RBC

Nous administrons des conduits multicédants qui servent principalement à titriser des actifs financiers de nos clients. Nous exerçons des activités sur ce marché des conduits parce que nos clients accordent de la valeur à ces transactions. Nos clients ont principalement recours aux conduits multicédants pour diversifier leurs sources de financement et réduire leurs coûts de financement en tirant parti de la valeur de garanties de grande qualité. Ces conduits nous offrent une bonne source de revenus, un rendement ajusté en fonction des risques et des occasions d'interdistribution.

Nous fournissons aux conduits multicédants certains services tels que des services de structuration des transactions et d'administration, ainsi que des facilités de garantie de liquidités et de rehaussements de crédit partiels. Les commissions touchées à l'égard de tous ces services

se sont établies à 213 millions de dollars au cours de l'exercice (168 millions en 2014). Nous n'avons aucune participation ni aucun droit conservé dans ces conduits multicédants et nous n'avons aucun droit ni contrôle sur les actifs qu'ils détiennent.

Le total de nos engagements envers les conduits au titre des facilités de garantie de liquidités et de rehaussements de crédit est présenté ci-après. Le montant total de l'engagement au titre de ces facilités est supérieur au montant maximal total des actifs que les conduits pourraient être tenus d'acheter en vertu des conventions d'achat. Par conséquent, le risque de perte maximal attribuable à nos facilités de garantie de liquidités et de rehaussements de crédit est inférieur au montant total de l'engagement au titre de ces facilités.

Facilités de liquidités et de rehaussements de crédit

Tableau 41

Au 31 octobre (en millions de dollars canadiens)	2015				2014 (4)			
	Valeur nominale des facilités engagées (1)	Valeur nominale attribuable	Prêts en cours (2)	Risque de perte maximal (3)	Valeur nominale des facilités engagées (1)	Valeur nominale attribuable	Prêts en cours (2)	Risque de perte maximal (3)
Facilités de garantie de liquidités	37 770 \$	34 163 \$	764 \$	34 927 \$	31 019 \$	28 056 \$	864 \$	28 920 \$
Facilités de rehaussements de crédit	2 974	2 843	–	2 843	2 177	2 099	–	2 099
Total	40 744 \$	37 006 \$	764 \$	37 770 \$	33 196 \$	30 155 \$	864 \$	31 019 \$

(1) Selon le plafond de financement lié aux facilités engagées.

(2) Déduction faite de la provision pour pertes sur prêts et des radiations.

(3) Ne figurent pas dans le tableau ci-dessus des actifs dérivés d'une juste valeur de 19 millions de dollars (néant en 2014), qui sont une composante du risque de perte maximal découlant de nos participations dans les conduits multicédants. Pour plus de détails, se reporter à la note 7 des états financiers consolidés annuels audités de 2015.

(4) Certains montants ont été révisés par rapport aux montants présentés précédemment.

Au 31 octobre 2015, la valeur nominale des facilités de garantie de liquidités que nous fournissons a augmenté de 6 751 millions de dollars, ou 22 %, par rapport à l'exercice précédent. Le total des prêts consentis aux conduits multicédants en vertu des facilités de garantie de liquidités a diminué de 100 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent, principalement en raison des remboursements de capital qui ont été contrebalancés par la variation des taux de change. Les rehaussements de crédit partiels que nous fournissons ont augmenté de 797 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent. Les variations du montant des facilités de garantie de liquidités et de rehaussements de crédit que nous avons fournis aux conduits multicédants par rapport à l'exercice précédent reflètent essentiellement des augmentations liées aux fluctuations des taux de change et aux actifs titrisés en cours des conduits multicédants.

Risque de perte maximal par type d'actifs des clients

Tableau 42

Au 31 octobre (en millions)	2015			2014		
	(\$ US)	(\$ CA)	Total (\$ CA)	(\$ US)	(\$ CA)	Total (\$ CA)
Actifs titrisés en cours						
Prêts sur cartes de crédit	4 679 \$	510 \$	6 628 \$	5 768 \$	510 \$	7 011 \$
Prêts automobiles et crédit-bail automobile	8 606	2 352	13 604	8 154	1 793	10 983
Prêts aux étudiants	3 473	–	4 541	2 536	–	2 858
Créances clients	2 175	112	2 956	2 094	112	2 472
Titres adossés à des actifs	584	–	764	767	–	864
Créances au titre du matériel	1 362	–	1 781	1 301	–	1 466
Prêts aux consommateurs	706	–	923	–	–	–
Créances au titre du financement des stocks des concessionnaires	1 261	903	2 552	1 053	771	1 958
Créances au titre du financement de parcs	441	377	954	436	377	869
Primes d'assurance	128	153	320	127	–	144
Prêts hypothécaires résidentiels	–	1 020	1 020	–	1 275	1 275
Financement au secteur des transports	1 204	153	1 727	857	153	1 119
Total	24 619 \$	5 580 \$	37 770 \$	23 093 \$	4 991 \$	31 019 \$
Montant équivalent en dollars canadiens	32 190 \$	5 580 \$	37 770 \$	26 028 \$	4 991 \$	31 019 \$

Notre risque global a augmenté de 22 % par rapport à l'exercice précédent, situation qui reflète une augmentation des actifs titrisés en cours des conduits multicédants et la variation des taux de change. De ce fait, le total de l'actif des conduits multicédants a augmenté de 6 616 millions de dollars, ou 22 %, par rapport à l'exercice précédent, résultat qui tient principalement aux augmentations enregistrées relativement aux prêts automobiles et crédit-bail automobile, aux prêts aux étudiants, aux prêts à la consommation, au financement au secteur des transports, aux créances au titre du financement des stocks des concessionnaires et aux créances clients, facteurs neutralisés en partie par la diminution enregistrée relativement aux prêts sur cartes de crédit et aux prêts hypothécaires résidentiels. Une proportion de 100 % des actifs sont assortis d'une note supérieure ou égale à A attribuée sur une base interne, conformément à celle de l'exercice précédent. Toutes les transactions financées par les conduits multicédants non consolidés sont assorties d'une note attribuée sur une base interne au moyen d'un système qui est, dans l'ensemble, conforme aux systèmes utilisés par les agences de notation externes.

Plusieurs agences de notation de crédit indépendantes évaluent l'ensemble des transactions effectuées par les conduits multicédants. Les agences de notation Moody's Investors Service (Moody's), Standard & Poor's (S&P) et Fitch Ratings (Fitch) évaluent les transactions financées par deux conduits multicédants aux États-Unis. Un conduit multicédant aux États-Unis est évalué par S&P. Les transactions effectuées par les conduits multicédants au Canada sont évaluées par Dominion Bond Rating Service (DBRS) et Moody's. Chaque agence de notation qui évalue ces transactions examine également le rendement continu des transactions sur une base mensuelle et peut publier des rapports présentant de l'information détaillée sur le portefeuille et le programme liés aux conduits.

Au 31 octobre 2015, le total du papier commercial adossé à des actifs (PCAA) émis par des conduits s'est élevé à 25,5 milliards de dollars, en hausse de 5,7 milliards, ou 29 %, par rapport à l'exercice précédent. L'augmentation du montant du PCAA émis par les conduits multi-

cédants par rapport à l'exercice précédent tient essentiellement à l'augmentation des actifs titrisés en cours des conduits multicédants ainsi qu'aux fluctuations des taux de change. Une tranche de 71 % (73 % au 31 octobre 2014) de l'ensemble de ce PCAA a obtenu une notation parmi les plus élevées octroyées par les agences de notation qui évaluent le PCAA, et la tranche restante du papier commercial a obtenu une notation se situant dans la deuxième catégorie en importance prévue par ces agences de notation.

Nous achetons à l'occasion le PCAA émis par les conduits multicédants, en notre qualité d'agent des placements, afin de faciliter la liquidité générale du programme. La juste valeur de nos placements au 31 octobre 2015 s'élevait à 17 millions de dollars, en baisse de 25 millions par rapport à l'exercice précédent. La variation des placements reflète des niveaux normaux d'activités de négociation. Ces placements sont classés au poste Valeurs mobilières – Titres détenus à des fins de transaction de nos bilans consolidés.

Entités de financement structuré

Nous investissons dans des titres à enchères de fiducies qui financent leurs placements à long terme dans des prêts aux étudiants au moyen de l'émission de billets de premier rang et de billets secondaires à court terme. Le risque de perte maximal lié à ces fiducies de titres à enchères s'élevait à 546 millions de dollars au 31 octobre 2015 (913 millions au 31 octobre 2014). La diminution du risque de perte maximal auquel nous sommes exposés tient principalement à la vente de titres à enchères. Le revenu d'intérêt sur les placements dans des titres à enchères, qui est comptabilisé dans le revenu net d'intérêt, s'est chiffré à 6,9 millions de dollars pour l'exercice (7,2 millions en 2014).

Nous fournissons également des facilités de liquidités à certaines fiducies d'obligations encaissables par anticipation liées à des obligations municipales dans lesquelles nous détenons des participations significatives, mais que nous ne consolidons pas puisque les certificats résiduels émis par les fiducies d'obligations encaissables par anticipation liés à des obligations municipales sont détenus par des tiers. Au 31 octobre 2015, le risque de perte maximal auquel nous sommes exposés relativement à ces fiducies d'obligations encaissables par anticipation liées à des obligations municipales et non consolidées se chiffrait à 856 millions de dollars (749 millions au 31 octobre 2014). L'augmentation du risque de perte maximal auquel nous sommes exposés, par rapport à l'exercice précédent, tient en grande partie aux écarts de change. Les commissions touchées à l'égard de la prestation de facilités de liquidités à ces entités, qui sont inscrites dans les revenus autres que d'intérêt, se sont élevées à 3,7 millions de dollars pour l'exercice (2,8 millions en 2014).

Nous fournissons du financement sur stocks de premier rang à des entités structurées non liées créées par des tiers, dont le but est l'acquisition de prêts et l'émission de titres garantis par des prêts à terme. Une tranche du produit de la vente des certificats de titres garantis par des prêts à terme sert à rembourser intégralement le financement sur stocks de premier rang que nous fournissons. Au 31 octobre 2015, le risque de perte maximal auquel nous sommes exposés, qui est lié aux facilités de financement sur stocks de premier rang en cours se chiffrait à 444 millions de dollars (néant au 31 octobre 2014). L'augmentation du risque de perte maximal auquel nous sommes exposés par rapport à l'exercice précédent tient à la hausse des montants prélevés sur certaines facilités de financement.

Fonds de placement

En contrepartie de commissions, nous concluons des dérivés sur actions avec des tiers, y compris des fonds communs de placement, des sociétés de placement de parts et d'autres fonds de placement. Ces dérivés offrent aux investisseurs de ces entités le degré de risque qu'ils souhaitent relativement aux fonds visés, et nous couvrons économiquement notre risque lié à ces produits dérivés en investissant dans ces fonds référencés gérés par des tiers. Notre risque maximal, qui vise principalement nos placements dans de tels fonds référencés, s'élevait à 2,6 milliards de dollars au 31 octobre 2015 (3,4 milliards au 31 octobre 2014). La diminution de notre risque maximal par rapport à l'exercice précédent tient essentiellement à la liquidation de certains fonds visés en réponse à de nouvelles exigences réglementaires aux États-Unis.

Nous fournissons également des facilités de liquidités à certains fonds de placement de tiers. Les fonds émettent des actions privilégiées à taux variable non garanties et ils investissent dans des portefeuilles d'obligations municipales exonérées d'impôt. Au 31 octobre 2015, le risque de perte maximal auquel nous sommes exposés relativement à ces fonds s'élevait à 744 millions de dollars (641 millions au 31 octobre 2014). L'augmentation du risque de perte maximal auquel nous sommes exposés par rapport à l'exercice précédent tient principalement aux écarts de change.

Entités de titrisation de tiers

Nous détenons des participations dans certaines structures de titrisation mises en place par des tiers non consolidées, qui constituent des entités structurées. Tout comme d'autres institutions financières, nous sommes tenus de fournir à ces entités un financement n'excédant pas notre engagement maximal, et nous sommes exposés aux pertes sur créances à l'égard des actifs sous-jacents, compte tenu des divers rehaussements de crédit. Au 31 octobre 2015, le risque de perte maximal auquel nous sommes exposés relativement à ces entités se chiffrait à 9,7 milliards de dollars (2,4 milliards au 31 octobre 2014). L'augmentation du risque de perte maximal auquel nous sommes exposés par rapport à l'exercice précédent reflète les actifs titrisés supplémentaires de ces entités et les fluctuations des taux de change. Le revenu d'intérêt et les revenus autres que d'intérêt sur ces placements se sont élevés à 56 millions de dollars (20 millions en 2014).

Garanties, engagements envers la clientèle de détail et engagements commerciaux

Nous fournissons des garanties et des engagements à nos clients, qui nous exposent aux risques de liquidité et de financement. Le montant maximal potentiel des paiements futurs relatifs à nos garanties et à nos engagements s'est établi à 315 milliards de dollars au 31 octobre 2015, comparativement à 259 milliards à l'exercice précédent. L'augmentation par rapport à l'exercice précédent tient principalement à la croissance des activités et à l'incidence des fluctuations des taux de change comptabilisées aux postes Autres engagements et Engagements d'indemnisation liés aux prêts de titres. Pour plus de détails sur nos garanties et sur nos engagements, se reporter à la rubrique Risque de liquidité et de financement ainsi qu'à la note 26 de nos états financiers consolidés annuels de 2015.

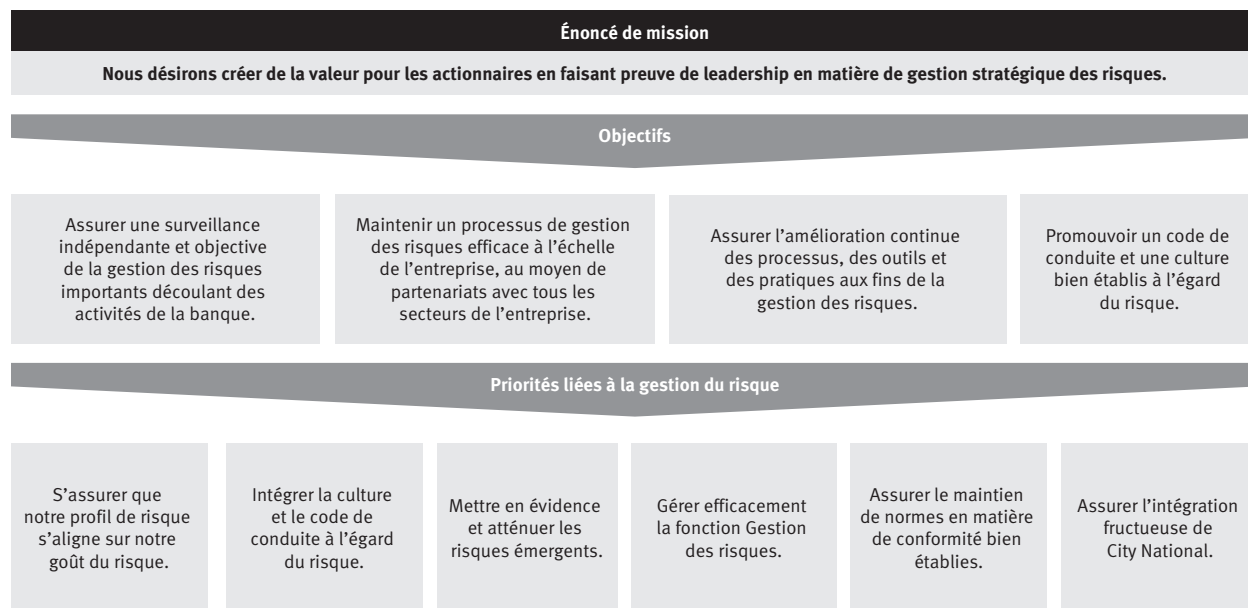
Gestion du risque

Vue d'ensemble

La capacité à bien gérer les risques constitue l'une des principales compétences de RBC, et elle repose sur un code de conduite et une culture bien établis à l'égard du risque et sur une démarche effective en matière de gestion des risques. RBC définit le risque comme la perte éventuelle ou le résultat indésirable découlant de la volatilité du bénéfice réel par rapport au bénéfice prévu, à l'adéquation des fonds propres ou aux liquidités. Les processus de structuration et de gouvernance de l'organisation visent à s'assurer que la fonction Gestion des risques du Groupe maintient son indépendance par rapport aux activités qu'elle soutient.

Nous gérons nos risques en cherchant à nous assurer que nos activités commerciales et nos transactions se traduisent par un équilibre adéquat entre le rendement obtenu et les risques assumés et qu'elles s'alignent sur notre goût du risque; nous gérons ce dernier au sein de RBC

en assurant le respect de notre cadre de gestion lié à notre goût du risque à l'échelle de l'entreprise. Nos principales catégories de risque comprennent les risques de crédit, de marché, de liquidité, le risque d'assurance, le risque opérationnel, le risque lié à l'environnement réglementaire, les risques liés à la réputation, aux stratégies et à la concurrence, les risques liés à l'environnement juridique et réglementaire, ainsi que le risque systémique. Afin d'éviter une concentration trop élevée des risques, nous nous efforçons de diversifier nos secteurs d'activité, nos produits et les secteurs au sein desquels nous exerçons des activités. Nos objectifs et les priorités qui s'y rapportent sont basés sur l'énoncé de mission de la Gestion des risques du Groupe, qui vise à créer de la valeur pour les actionnaires en faisant preuve de leadership en matière de gestion stratégique des risques, comme il est indiqué ci-dessous.



Réalisations en 2015

Au cours de 2015, nous avons maintenu une démarche prudente aux fins de la gestion du risque, comme en témoignent les faits suivants :

- Notre profil de risque s'est aligné sur notre goût du risque, malgré les défis d'ordre économique.
- Nous avons maintenu une qualité du crédit élevée, la dotation à la provision pour pertes sur créances en pourcentage de la moyenne du montant net des prêts et acceptations s'étant établie à 24 points de base, en baisse par rapport à 2014 et à 2013.
- Nous avons maintenu des notations élevées.
- Nous avons évité les événements présentant un important risque opérationnel.
- Nous avons maintenu une gestion rigoureuse du risque lié à l'environnement réglementaire.
- Nous avons davantage amélioré nos capacités en matière de simulation de crise.
- Nous avons davantage insisté sur le code de conduite et la culture à l'égard du risque.

Principes de gestion du risque

Les principes suivants s'appliquent au processus de gestion des risques au sein de RBC.

1. **Pour maintenir un équilibre efficace entre les risques et les avantages**, nous assurons la concordance entre notre stratégie commerciale et notre goût du risque; nous évitons la concentration excessive des risques en diversifiant ceux-ci; nous établissons adéquatement les prix en fonction des risques; nous atténuons les risques au moyen de contrôles permettant de les détecter et de les prévenir et nous transférons les risques à des tiers.
2. **Tous les échelons de l'organisation sont responsables de la gestion du risque.** Chaque secteur d'exploitation est responsable de la gestion active des risques qu'il prend, et la Gestion des risques du Groupe et les autres unités fonctionnelles des Services de soutien généraux fournissent à cette fin des lignes directrices et assurent une surveillance.
3. **Nous basons notre processus de prise de décisions sur notre compréhension des risques** et nous procédons à une évaluation rigoureuse des risques liés aux relations, aux produits, aux transactions et aux autres activités commerciales.
4. **Nous évitons toute activité qui ne cadre pas avec nos valeurs, notre code de déontologie ou nos politiques**, ce qui nous aide à protéger notre réputation.
5. **L'attention que nous prêtons à nos clients réduit nos risques**, car elle nous permet de connaître nos clients et de nous assurer que tous les produits et toutes les transactions répondent aux besoins des clients et que ces derniers en ont une bonne compréhension.
6. Nous nous assurons que tous les échelons de l'organisation **exercent des jugements et font preuve de bon sens** aux fins de la gestion du risque.
7. **Nous sommes prêts, d'un point de vue opérationnel, à composer avec une crise possible**, de manière à assurer la souplesse et l'état de préparation requis pour réagir aux facteurs ou événements qui pourraient perturber le secteur financier.

Risques principaux et risques émergents

Notre point de vue à l'égard des risques évolue constamment. Une importante composante de notre démarche aux fins de la gestion du risque d'entreprise vise à nous assurer que les risques principaux, qui ne cessent de changer, et les risques émergents sont mis en évidence et gérés de façon adéquate, et qu'ils sont pris en compte dans nos processus existants de gestion, d'évaluation, de mesure, de surveillance et de communication ascendante des risques à l'échelle de l'entreprise.

Ces pratiques permettent à la direction d'adopter un point de vue prospectif aux fins de l'évaluation des risques auxquels nous sommes exposés. La mise en évidence des risques principaux et des risques émergents a lieu dans le cadre de l'expansion des activités et de la mise en œuvre des stratégies approuvées, ainsi que dans l'exécution des responsabilités en matière de surveillance des risques des fonctions Gestion des risques du Groupe, Finances, Trésorerie générale, Gestion globale de la conformité et des autres fonctions de contrôle.

Les risques principaux et les risques émergents découlent de facteurs exogènes tels que les modifications du contexte macroéconomique ou réglementaire, ou de facteurs endogènes tels que les modifications de nos impératifs stratégiques ou l'incapacité de s'adapter à un contexte concurrentiel ou opérationnel en pleine évolution.

Un risque principal est un important risque existant susceptible d'avoir une incidence sur notre bénéficiaire ou notre capital sur un horizon de un an.

Un risque émergent est moins susceptible de se produire sur un horizon de un an mais, advenant sa réalisation, ce risque peut avoir une incidence défavorable importante sur notre capacité à atteindre nos objectifs.

Risques principaux	Risques émergents
Faibles prix du pétrole et du gaz	Instabilité financière découlant de la croissance du système bancaire parallèle
Niveaux élevés d'endettement des ménages au Canada	Exposition accrue aux contreparties de compensation centrales
Cybersécurité	Sociétés de technologie financière perturbatrices
Fraude	Risque lié au comportement
Lutte contre le blanchiment d'argent	Risque lié aux litiges
Risques liés au traitement et à l'exécution	Complexité croissante de la réglementation
Exposition à des secteurs plus volatils	

Une analyse détaillée des risques principaux et des risques émergents les plus pressants auxquels nous sommes exposés est présentée ci-après.

Faibles prix du pétrole et du gaz

Les prix du pétrole sont demeurés bas tout au long de 2015 et on s'attend à ce que ces prix demeurent faibles dans un avenir rapproché. Cette situation a eu une incidence directe majeure sur le secteur de l'énergie et a entraîné, indirectement, un ralentissement du marché de l'habitation en Alberta. Nous avons effectué un certain nombre de simulations de crise ayant pour objet de faibles prix du pétrole, qui visaient spécifiquement à déterminer l'incidence de tels prix sur nos portefeuilles de prêts de détail et de gros. Bien que nous ayons noté une hausse de la dotation à la provision pour pertes sur créances, l'incidence globale d'un tel scénario dépend de la période de temps au cours de laquelle les prix du pétrole demeurent bas et de la manière dont les grandes entreprises faisant partie de notre clientèle mettent en œuvre des mesures de gestion. À notre avis, notre exposition aux faibles prix du pétrole et du gaz demeure dans les limites de notre goût du risque.

Niveaux élevés d'endettement des ménages au Canada

Les niveaux d'endettement des ménages au Canada demeurent élevés, situation qui tient au fait que le maintien de faibles taux d'intérêt continue de favoriser des ventes élevées d'habitations, de soutenir les prix des habitations et de contribuer à une tendance à la hausse à l'égard de la croissance des prêts hypothécaires. Les risques liés aux soldes élevés des emprunts découlent essentiellement de la capacité continue des ménages à gérer les remboursements au titre de leur dette lorsque les taux d'intérêt augmentent et qu'un plus grand pourcentage du revenu disponible est requis pour effectuer les paiements. Des risques supplémentaires découlent de la possibilité que les niveaux élevés d'endettement des ménages accroissent l'incidence d'un choc externe sur l'économie canadienne ou prolongent le ralentissement de l'activité intérieure. La hausse du taux de chômage, conjuguée à des hausses des taux d'intérêt et à un ralentissement des marchés immobiliers, pourrait se répercuter sur la qualité du crédit de notre portefeuille de prêts de détail. Nous gérons activement nos portefeuilles de prêts et effectuons des simulations de crise fondées sur divers scénarios. Ces simulations démontrent que la plus grande majorité des clients auxquels nous avons consenti un prêt hypothécaire sont en mesure de composer avec les hausses de taux d'intérêt prévues. Pour une analyse plus détaillée de notre portefeuille de prêts de détail, se reporter à la rubrique Risque de crédit.

Cybersécurité

La cybersécurité s'avère de plus en plus problématique, non seulement pour le secteur des services financiers, mais aussi pour les autres industries au Canada et partout dans le monde. Les cyberattaques au sein de l'industrie sont de plus en plus raffinées et elles visent dans bien des cas à compromettre des données vitales aux fins de leur utilisation inappropriée ou à perturber les activités commerciales. Une telle attaque pourrait compromettre les renseignements confidentiels nous concernant et ceux concernant nos clients et les tiers avec lesquels nous faisons affaire, et pourrait avoir des conséquences négatives, y compris des coûts de remise en état, une perte de revenus, un contrôle réglementaire accru, des litiges et l'atteinte à notre réputation. En conséquence, RBC effectue une surveillance constante afin de déceler les menaces malveillantes et s'adapte de manière à assurer un niveau de confidentialité et des normes de sécurité élevés. Nous tirons parti des percées technologiques liées à la cyberdéfense et investissons dans ces technologies afin d'étayer notre modèle d'affaires, de protéger nos systèmes et d'améliorer l'expérience client à l'échelle mondiale en appliquant les meilleures pratiques au sein de l'industrie et en fournissant à nos clients une assurance en ce qui a trait à leurs transactions financières. Nos investissements demeurent positionnés de manière à gérer les risques actuels et à nous permettre de pouvoir composer avec le caractère changeant des cybermenaces.

Lutte contre le blanchiment d'argent

RBC doit se conformer à un ensemble dynamique de lois et règlements au chapitre de la lutte contre le blanchiment d'argent, du financement d'activités terroristes, des sanctions économiques et des mesures anticorruption (collectivement, la lutte contre le blanchiment d'argent) dans les divers pays où nous exerçons des activités. Le champ des activités criminelles telles que la fraude fiscale, le trafic d'êtres humains et la corruption continue de s'élargir, et les autorités de réglementation à l'échelle mondiale accroissent les exigences réglementaires ainsi que les mesures d'application des lois, de même que les pénalités découlant de la non-conformité à ces lois et exigences. En conséquence, le

blanchiment d'argent, le financement d'activités terroristes, la violation des sanctions économiques et la corruption (collectivement, le blanchiment d'argent) posent d'importants risques liés à l'environnement juridique et réglementaire et à la réputation ainsi que des risques financiers pour RBC. Nous nous sommes engagés à gérer les risques liés à la lutte contre le blanchiment d'argent et nous avons mis en œuvre des politiques, processus et contrôles d'avant-garde toujours plus évolués en matière de lutte contre le blanchiment d'argent (le Programme LAB mondiale) afin d'atténuer les risques que posent les activités de blanchiment d'argent et de satisfaire à nos obligations réglementaires visant à prévenir, à mettre en évidence et à communiquer de telles activités. RBC a créé un poste de premier vice-président, Crimes financiers et chef du programme de lutte contre le blanchiment d'argent. La personne nommée à ce poste exerce des fonctions de surveillance indépendante et est responsable de la mise en œuvre du Programme LAB mondiale. Ce programme tient compte de l'évolution de nos activités, des exigences réglementaires et des meilleures pratiques à l'échelle internationale. RBC améliore constamment ses processus et pratiques en matière de suivi des transactions, d'identification des clients et d'évaluation des risques liés aux clients, de manière à prévenir ou à déceler les activités susceptibles de poser des risques pour RBC. Tous les membres du personnel concernés, y compris la haute direction et le Conseil d'administration, doivent suivre un programme de formation annuel portant sur la lutte contre le blanchiment d'argent, afin d'assurer le respect de la conformité et de fournir des renseignements sur les nouvelles tendances en matière de lutte contre le blanchiment d'argent. Nous satisfaisons à notre obligation réglementaire en ce qui a trait à la vérification interne, de manière indépendante, de l'efficacité du programme, et nous effectuons à cette fin des évaluations régulières visant à déterminer le caractère adéquat du Programme LAB mondiale.

Exposition à des secteurs plus volatils

Nous avons enregistré une croissance élevée des prêts de gros au cours des derniers exercices, qui concerne principalement le secteur Marchés des Capitaux. La demande au chapitre des prêts a été particulièrement élevée en ce qui concerne le secteur immobilier commercial et le financement avec endettement. Afin de gérer les risques liés à cette augmentation, nous diversifions nos activités et établissons des plafonds relativement au risque lié à une seule entreprise, à un pays ou à une industrie pour toutes nos activités et transactions et tous nos portefeuilles. Nous continuons de nous conformer à des normes strictes en matière de prêt à mesure que croît notre portefeuille de prêts de gros. Nous soumettons également notre portefeuille à des simulations de crise, ce qui nous aide à évaluer l'incidence possible d'une mauvaise conjoncture économique.

Gestion du risque d'entreprise

Notre cadre de gestion du risque d'entreprise, dont la surveillance incombe au Conseil d'administration et à la haute direction, donne un aperçu des programmes mis en œuvre à l'échelle de l'entreprise pour gérer ce risque, y compris pour cerner, évaluer, contrôler, surveiller et communiquer les risques importants auxquels nous sommes exposés. Alors que le goût du risque englobe le « genre » de risques que RBC est disposée à accepter, le code de conduite et la culture à l'égard du risque énoncent la « manière » dont nous devons prendre ces risques.

Gouvernance du risque

RBC applique un modèle de gouvernance du risque bien établi. Le Conseil d'administration supervise la mise en œuvre de notre cadre de gestion du risque; il donne le ton, approuve le goût du risque, effectue une surveillance et s'acquitte de son mandat de gestion des risques principalement par l'entremise de ses comités, qui comprennent le Comité de gestion des risques, le Comité d'audit, le Comité de gouvernance, et le Comité des ressources humaines.

Le Comité de gestion des risques a pour rôle d'assurer la surveillance du programme de gestion des risques. Les activités de surveillance du Comité de gestion des risques visent à s'assurer que la fonction de gestion des risques est suffisamment indépendante des secteurs dont les activités font l'objet d'un examen par cette fonction, et que les politiques, procédures et contrôles qu'utilise la direction sont suffisants et que les risques concordent avec notre goût du risque.

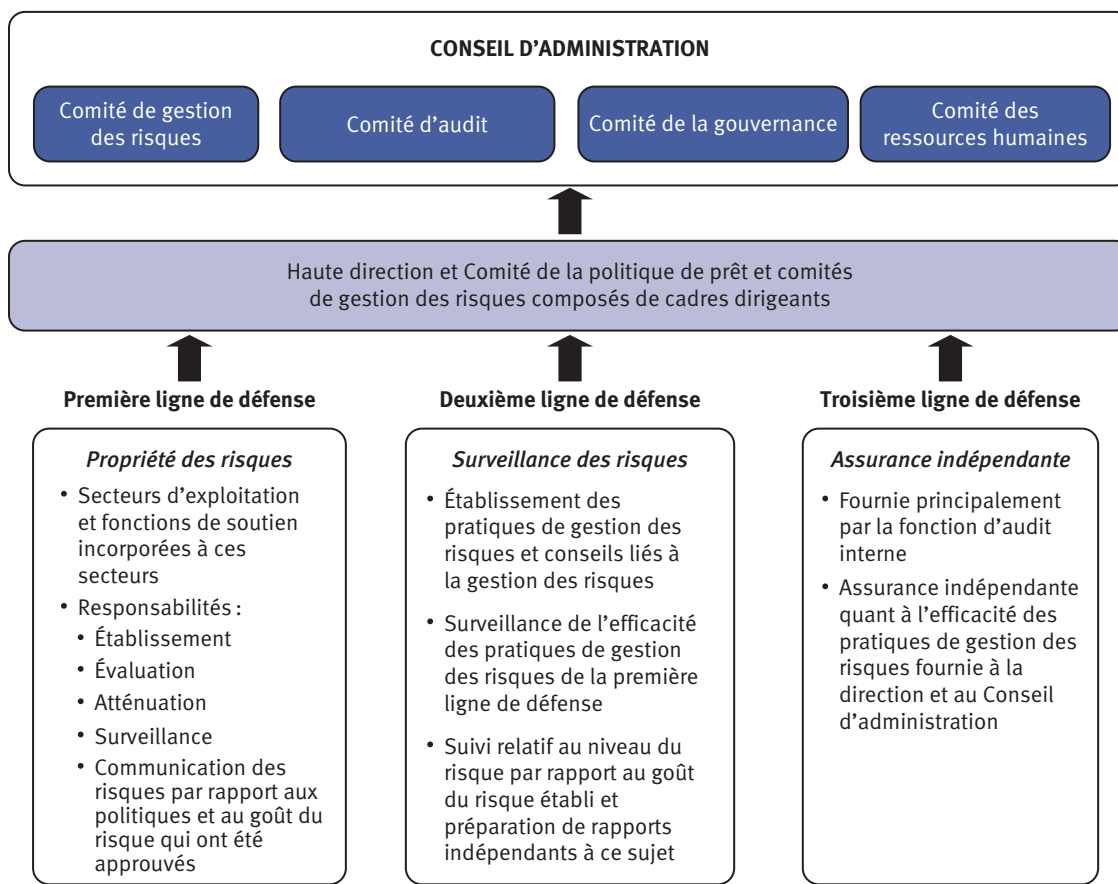
Le Comité d'audit est également responsable de la surveillance dans le cadre de ses responsabilités liées à l'examen de nos contrôles internes et de l'environnement de contrôle, et il doit par ailleurs s'assurer que des politiques liées à la gestion et à l'adéquation du capital ont été mises en place et qu'elles sont efficaces. Le Comité d'audit examine régulièrement les rapports concernant les risques liés à l'environnement juridique et réglementaire, y compris les litiges importants.

Le Comité de la gouvernance assure le suivi de l'efficacité de notre gouvernance d'entreprise, il examine les politiques et les programmes, il est responsable du Code de déontologie, il revoit les efforts que nous déployons pour nous assurer que notre exploitation demeure en accord avec la réglementation et les valeurs et attentes en évolution du public, et il détermine et évalue les questions d'intérêt public susceptibles d'avoir une incidence sur notre image et notre réputation et conseille la direction à cet égard.

Le Comité des ressources humaines, en collaboration avec le Comité de gestion des risques, assure une surveillance active de la conception et de l'exploitation de notre système de rémunération.

La haute direction est dirigée par le président et chef de la direction et se compose de notre équipe de cadres dirigeants, dont le chef de la gestion des risques et le chef de l'administration et chef des finances. La haute direction est responsable de notre stratégie et de sa mise à exécution. La haute direction détermine notre goût du risque et le recommande au Conseil, à des fins d'approbation. Les activités de surveillance des risques de la haute direction incombent principalement au Comité de la politique de prêt. Ce comité, qui collabore avec les comités de gestion des risques composés de cadres dirigeants, est chargé de faire en sorte que notre profil de risque général cadre avec nos objectifs stratégiques et avec notre goût du risque, et qu'un processus permanent de gestion des risques approprié et efficace a été mis en œuvre.

Les membres du personnel à tous les échelons de l'entreprise sont responsables de la gestion quotidienne des risques découlant des activités s'inscrivant dans le cadre de leur mandat. Comme il est illustré ci-après, RBC utilise un modèle de gouvernance se composant de trois lignes de défense pour gérer les risques à l'échelle de l'entreprise.



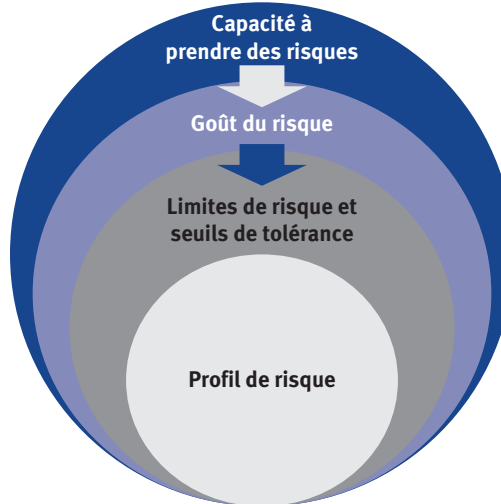
Goût du risque

Notre goût du risque correspond à la nature et au montant des risques que nous sommes disposés à accepter pour atteindre nos objectifs commerciaux. La démarche utilisée pour énoncer notre goût du risque se fonde sur trois concepts clés :

- le montant du « bénéfice à risque » qui est jugé acceptable pour un cycle économique, selon un montant de pertes futures prévues;
- le montant du « capital à risque » qui est jugé acceptable en période de tensions, selon un montant de pertes futures imprévues;
- le maintien d'un niveau approprié de liquidités au cours des périodes de tensions.

Notre cadre de gestion lié à notre goût du risque comporte les principales composantes suivantes :

- Délimiter notre capacité à prendre des risques en établissant les contraintes réglementaires qui limitent notre capacité à accepter le risque.
- Établir et confirmer, sur une base régulière, notre goût du risque, lequel se compose de catalyseurs qui représentent les objectifs commerciaux entraînant des risques que nous devons accepter pour générer les rendements financiers voulus, et les contraintes volontaires qui limitent les risques que nous prenons ou exercent une influence sur ceux-ci. Nos contraintes volontaires sont les suivantes :
 - Gérer les risques liés aux pertes futures
 - Gérer la volatilité du bénéfice
 - Éviter une concentration excessive de risques
 - Maintenir une faible exposition aux événements entraînant des tensions
 - Assurer une gestion rigoureuse du risque de liquidité et de financement
 - Assurer une gestion rigoureuse du risque en matière de conformité à la réglementation et du risque opérationnel
 - Assurer l'adéquation des fonds propres en maintenant des ratios de capital supérieurs aux seuils fixés par les agences de notation et les organismes de réglementation
 - Maintenir des notations élevées
 - Maintenir un profil de risque qui nous positionne dans la tranche supérieure du groupe mondial d'entreprises analogues
- Établir des limites de risque et seuils de tolérance afin de s'assurer que les activités entraînant la prise de risques s'alignent sur notre goût du risque.
- Évaluer notre position de risque afin de confirmer si nos priorités stratégiques nécessitent l'exposition à d'autres risques au cours d'une période de un an; cette position est établie en fonction d'une échelle de risques prudente, neutre ou expansionniste.
- Évaluer régulièrement notre profil de risque, à savoir les risques auxquels nous sommes exposés, par rapport à notre goût du risque, et s'assurer que les mesures appropriées sont prises avant que le profil de risque ne cesse de correspondre à notre goût du risque.



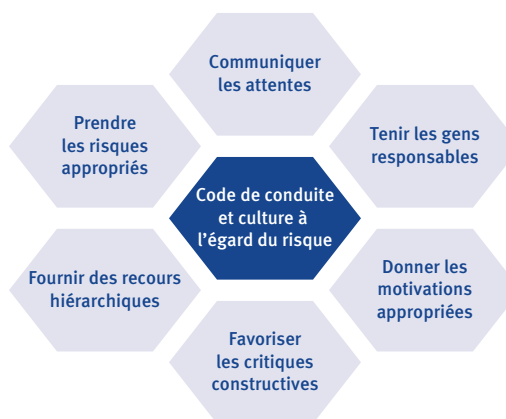
Le cadre de gestion d'entreprise lié à notre goût du risque est structuré de manière à ce qu'il puisse être appliqué à l'échelle de l'entreprise, des secteurs d'exploitation, des unités fonctionnelles et de la personne morale. Nous tenons compte du goût du risque dans nos stratégies commerciales et dans notre plan relatif au capital. Nous nous assurons également que la stratégie commerciale correspond au goût du risque de l'entreprise et des secteurs d'exploitation.

Code de conduite et culture à l'égard du risque

Notre code de conduite et notre culture à l'égard du risque se composent d'un ensemble commun de normes de comportement qui reflètent nos valeurs principales, protègent nos clients ainsi que la valeur pour nos actionnaires, et contribuent à l'intégrité et à la stabilité des marchés en cas de risques excessifs.

Les éléments suivants sont fondamentaux pour assurer l'efficacité de notre code de conduite et de notre culture à l'égard du risque :

- Communiquer les attentes d'une manière nettement visible, transparente, uniforme et constante – « Ton donné par les dirigeants »
- Tenir les membres du personnel de tous les secteurs d'activité responsables, conformément aux trois lignes de défense du modèle de gouvernance – « Responsabilité »
- Donner les motivations appropriées en récompensant les personnes et les groupes pour avoir pris les risques appropriés de manière éclairée – « Incitatifs »
- Communiquer de manière efficace les problèmes liés aux risques – « Défis constructifs »
- Fournir des recours hiérarchiques
- Prendre les risques appropriés pour s'assurer que le profil de risque s'aligne sur le goût du risque



Le code de conduite et de la culture à l'égard du risque désiré découle des valeurs, du Code de déontologie et des principes de gestion du risque de RBC, lesquels comprennent les éléments suivants :

- Intégrité
- Responsabilité à l'égard de la gestion des risques
- Conformité aux politiques de gestion du risque
- Intégration de la gestion des risques au processus de prise de décisions
- Communication ascendante, au moment opportun, des problèmes liés aux risques
- Communication des problèmes liés aux risques

Dans le cadre de nos pratiques en matière de gestion du risque d'entreprise, nous avons intégré une gestion disciplinée des risques au processus de prise de décisions et à tous les autres principaux processus d'affaires. Ainsi, nos programmes et pratiques en matière de rémunération sont fondés sur les risques et conçus de manière à renforcer des comportements désirés à l'égard des risques et à dissuader la prise de risques ne correspondant pas aux plafonds de risques. Les programmes de rémunération s'alignent sur des principes de gestion du risque rigoureux et sur un rendement durable.

De plus en plus de mesures de risque sont intégrées dans les processus visant à déterminer la façon dont les employés sont rémunérés, évalués et formés :

- Des mesures du rendement ajustées en fonction des risques ont été mises en place pour tous les cadres dirigeants ainsi que pour tous les chefs des secteurs d'activité et des unités fonctionnelles qui relèvent directement des cadres dirigeants.
- La gestion des compétences et la planification de la relève aux échelons supérieurs tiennent compte des compétences et de l'expérience en matière de gestion du risque.
- La démarche selon laquelle le code de conduite et la culture à l'égard du risque constituent un critère de promotion ne cesse d'évoluer au sein de chaque secteur d'activité.
- Des conséquences proportionnelles et des mesures disciplinaires permettent de résoudre rapidement et de manière uniforme les infractions à la conformité ou les dérogations aux politiques au sein de l'organisation, une démarche globale à l'échelle de l'entreprise ayant été mise en place dans le cadre des exigences en matière de gouvernance du Code de déontologie.

Mesure du risque

Notre capacité à évaluer les risques est une composante clé de nos processus de gestion du risque et du capital à l'échelle de l'entreprise. Certaines méthodes d'évaluation s'appliquent à divers types de risques, tandis que certaines autres ne s'appliquent qu'à un seul type de risque. Bien que l'évaluation quantitative des risques soit importante, nous nous appuyons également sur des facteurs qualitatifs. Nos modèles et techniques d'évaluation font continuellement l'objet d'évaluations indépendantes afin de déterminer leur pertinence et leur fiabilité. Dans le cas des types de risques difficiles à quantifier, nous accordons une plus grande importance aux facteurs de risque qualitatifs et à l'évaluation des activités afin d'évaluer le niveau de risque général et de nous assurer qu'il s'aligne sur notre goût du risque. De plus, des mesures de gestion des risques fondés sur un jugement peuvent être élaborées, et des techniques telles que les simulations de crise et les analyses de scénario et de sensibilité peuvent être utilisées pour évaluer et mesurer les risques.

Quantification des pertes prévues

Les pertes prévues servent à évaluer le bénéfice à risque et représentent les pertes auxquelles la conduite des affaires normales est susceptible de donner lieu dans une période de temps donnée selon les prévisions statistiques. En ce qui concerne le risque de crédit, les principaux paramètres utilisés pour évaluer les risques liés aux pertes prévues sont la probabilité de défaillance, la perte en cas de défaillance et le risque auquel nous sommes exposés en cas de défaillance. En ce qui concerne le risque de marché, nous utilisons une technique statistique, soit la valeur à risque, pour évaluer les pertes dans des conditions de marché normales.

Quantification des pertes imprévues

Les pertes imprévues servent à évaluer le capital à risque et représentent une estimation statistique de l'excédent des pertes réelles sur les pertes prévues pour un horizon donné, évalué en fonction d'un niveau de confiance précis. Nous utilisons du capital pour neutraliser toute perte imprévue. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique Gestion du capital.

Simulation de crise

La simulation de crise sert à examiner les répercussions possibles d'événements défavorables exceptionnels mais plausibles, et elle constitue un élément important de notre cadre de gestion des risques. Les résultats des simulations de crise servent à :

- surveiller notre profil de risque en fonction de notre goût du risque, en ce qui a trait au bénéfice à risque et au capital à risque.
- établir des limites.
- mettre en évidence les principaux risques et les variations possibles de nos niveaux de capital et de liquidités, et de notre situation financière.
- accroître notre compréhension des mesures d'atténuation qui peuvent être utilisées pour composer avec des événements défavorables.
- évaluer l'adéquation de nos niveaux de capital cibles.

Les simulations de crise que nous effectuons à l'échelle de l'entreprise servent à évaluer les principales répercussions des risques auxquels nous sommes exposés et des variations du bénéfice sur le bilan, sur le compte de résultat, sur le levier financier, sur le capital et sur les liquidités. Le Comité de la politique de prêts, le Conseil d'administration et les comités de gestion des risques composés de cadres dirigeants utilisent les résultats obtenus afin de comprendre nos catalyseurs de performance en période de tensions et pour examiner les ratios de capital, de levier financier et de liquidités en période de tensions en fonction des seuils réglementaires et des objectifs internes. De plus, les résultats sont pris en compte dans notre processus d'évaluation de l'adéquation des fonds propres internes et dans notre processus de planification du capital.

Nous évaluons annuellement un certain nombre de scénarios de crise à l'échelle de l'entreprise ayant un horizon pluriannuel et des degrés de gravité divers. Notre Conseil d'administration revoit les scénarios recommandés, et la Gestion des risques du Groupe dirige le processus d'évaluation des scénarios. Les résultats au sein de l'entreprise sont intégrés afin d'obtenir un aperçu des répercussions à l'échelle de l'entreprise, processus qui fait appel à des experts de la Gestion des risques du Groupe et des fonctions Trésorerie générale, Finances et Économie. Les récents scénarios évalués ont notamment porté sur des récessions à l'échelle mondiale, sur des récessions au Canada et sur une flambée des prix de l'énergie.

Les simulations de crise et les analyses de scénarios continues s'appliquant à des types de risques précis tels que le risque de marché, le risque de liquidité, le risque de taux d'intérêt structurel, le risque de crédit lié aux prêts de détail et de gros, le risque opérationnel et le risque d'assurance complètent et étayent nos analyses à l'échelle de l'entreprise. Les résultats découlant de ces programmes propres à chaque risque sont utilisés dans le cadre de divers processus nécessitant la prise de décisions, y compris l'établissement des limites de risque, la composition des portefeuilles, l'établissement du goût du risque et la mise en œuvre des stratégies commerciales.

Outre les programmes permanents de simulations de crise propres à chaque risque et au sein de l'entreprise, nous utilisons aussi des simulations de crise ad hoc et des simulations de crise inversées pour approfondir notre connaissance des risques auxquels nous sommes exposés. Les simulations de crise ad hoc sont des analyses uniques qui servent à étudier des événements en pleine évolution ou à effectuer des simulations de crise plus approfondies concernant un portefeuille donné. Les simulations de crise inversées, dont le point de départ est une issue grave et qui visent à mettre en évidence des scénarios pouvant mener à une telle issue, servent à mettre en évidence les risques et à comprendre les frontières qui existent entre les risques et le rendement.

Outre les simulations de crise internes, nous participons à un certain nombre de simulations de crise exigées par les autorités de réglementation, tant sur une base consolidée que par succursale.

Contrôles ex post

Nous soumettons un grand nombre de paramètres utilisés pour évaluer le risque de marché et le risque de crédit, y compris la probabilité de défaillance, la perte en cas de défaillance et l'utilisation en cas de défaillance, à des contrôles ex post. Les contrôles ex post sont effectués chaque trimestre et ils consistent à comparer les valeurs réalisées aux paramètres estimés utilisés au cours de la période, afin de nous assurer que les paramètres demeurent appropriés aux fins du calcul du capital réglementaire et du capital économique.

Validation des modèles d'évaluation

Nous utilisons couramment des modèles à des fins diverses, notamment en ce qui concerne l'évaluation des produits financiers ainsi que l'évaluation et la gestion des différents types de risques. Les modèles sont validés par des membres du personnel qualifiés qui sont suffisamment indépendants des processus de conception et d'élaboration des modèles, ou par des tiers autorisés. Le processus de validation des modèles constitue un examen indépendant exhaustif d'un modèle, qui permet d'évaluer l'applicabilité des fondements logiques sur lesquels reposent le modèle, les hypothèses et les fondements théoriques, ainsi que la pertinence des sources de données d'entrées, l'interprétation des résultats tirés du modèle et l'utilisation stratégique des données obtenues. En examinant et en évaluant les hypothèses sur lesquelles reposent un modèle et ses limitations, les processus initiaux et permanents de validation des modèles permettent de s'assurer que les modèles tiennent compte des faits nouveaux concernant les marchés et des tendances au sein de l'industrie. Notre processus de validation des modèles est conçu afin de nous assurer que tous les facteurs de risque sous-jacents significatifs sont cernés et atténués avec succès.

Contrôle du risque

Nous avons recours à un processus exhaustif de contrôle du risque à l'appui de notre démarche de gestion du risque à l'échelle de l'entreprise. Le processus de contrôle repose sur le cadre de gestion du risque à l'échelle de l'entreprise et sur les cadres de gestion propres à chaque risque. Ces cadres établissent les fondements en vue de l'élaboration et de la communication de politiques, de la mise en œuvre de processus officiels d'examen et d'approbation des risques, ainsi que de l'établissement des pouvoirs délégués et des limites de risque fixées. La mise en œuvre de contrôles du risque solides nous permet d'optimiser le rapport risque-rendement de chaque portefeuille et de chaque opération.

Nos cadres et politiques de gestion du risque sont structurés selon les cinq niveaux suivants :

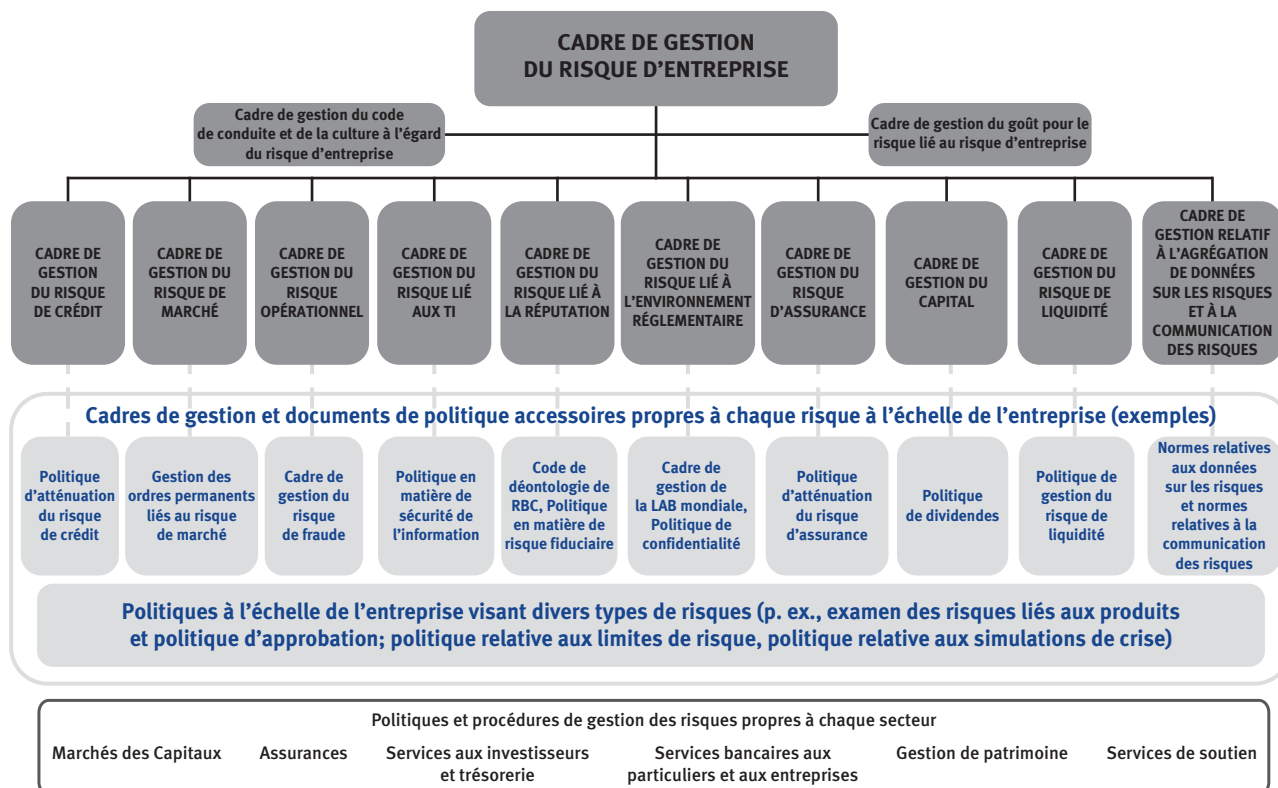
Niveau 1 : Cadre de gestion du risque à l'échelle de l'entreprise : ce cadre donne un aperçu du programme mis en œuvre à l'échelle de l'entreprise pour cerner, évaluer, mesurer, contrôler, surveiller et communiquer les risques importants auxquels nous sommes exposés. Le cadre de gestion lié à notre goût du risque et le cadre de gestion lié au code de conduite et de la culture à l'égard du risque étayent ce cadre.

Niveau 2 : Cadres de gestion propres à chaque risque : ces cadres de gestion individuels exposent plus en détail chaque type de risque, ainsi que les méthodes utilisées pour cerner et évaluer les principaux risques, pour assurer leur suivi et pour présenter de l'information à leur sujet, de même que les principales politiques et les principaux rôles et responsabilités.

Niveau 3 : Politiques de gestion du risque à l'échelle de l'entreprise : ces politiques constituent des critères minimaux en vertu desquels nos secteurs d'exploitation et nos employés doivent exercer leurs activités.

Niveau 4 : Politiques de gestion des risques multiples à l'échelle de l'entreprise : ces politiques régissent les activités telles que l'examen et l'approbation des risques liés à un produit, les simulations de crise, les limites de risque, les pouvoirs d'approbation des risques et la gestion des risques liés aux modèles.

Niveau 5 : Politiques et procédures propres aux secteurs d'exploitation et aux Services de soutien généraux : ces politiques et ces procédures sont élaborées afin de gérer les risques qui sont propres à leurs activités.



La hiérarchie aux fins de l'approbation des cadres de gestion du risque et des documents de politique s'établit comme suit :

- Conseil d'administration ou comités du Conseil**
- Comités de la haute direction** (p. ex., Comité d'examen de la politique, Comité de déontologie et de conformité à la réglementation, Comité actif-passif) en ce qui concerne la plupart des autres cadres de gestion et politiques. L'approbation des comités du Conseil est requise dans certains cas (p. ex., Code de déontologie de RBC, politique de dividendes et cadre de gestion relatif à la lutte contre le blanchiment d'argent).
- Généralement au sein des secteurs d'activité ou des comités du secteur Services de soutien généraux** : L'approbation de la Gestion des risques du Groupe est requise s'il existe des risques importants.

Processus d'examen et d'approbation des risques

Les processus d'examen et d'approbation des risques sont élaborés par la Gestion des risques du Groupe, en fonction de la nature, de l'importance et de la complexité du risque visé. En règle générale, dans le cadre du processus, une personne, un groupe ou un comité indépendant procède à l'examen officiel des risques et approuve ceux-ci. Les responsabilités au chapitre de l'approbation sont régies par les pouvoirs délégués, selon les catégories suivantes : opérations, prêts structurés, projets et initiatives, et nouveaux produits et services.

Pouvoirs et limites

Le Comité de gestion des risques du Conseil d'administration délègue les pouvoirs liés à l'établissement de limites concernant le risque de crédit, le risque de marché et le risque d'assurance au président et chef de la direction et au chef de la gestion des risques. En vertu des pouvoirs qui leur sont délégués, ces dirigeants peuvent approuver les limites d'exposition aux risques à l'échelle individuelle et pour chaque secteur géographique (pays et région) et secteur d'activité qui s'inscrivent dans des paramètres définis afin de gérer le risque de concentration, établir des limites en matière de prise ferme et de placements pour ce qui est des activités de négociation et des services de banque d'investissement, et d'établir des seuils de tolérance à l'égard du risque de marché.

Le Conseil d'administration délègue également les pouvoirs liés au risque de liquidité au président et chef de la direction, au chef de l'administration et chef des finances et au chef de la gestion des risques. Ces pouvoirs constituent un contrôle clé visant à s'assurer que des sources fiables et rentables de liquidités ou d'équivalents de liquidités sont disponibles pour satisfaire à nos engagements actuels et possibles.

Communication de l'information

Le processus de suivi et la communication des risques à l'échelle de l'entreprise et des secteurs d'exploitation constituent des composantes cruciales de notre programme général de gestion du risque et ils étayent la capacité des hauts dirigeants et du Conseil d'administration à assumer efficacement leurs responsabilités en matière de gestion et de surveillance des risques. Chaque trimestre, les cadres dirigeants et le Conseil d'administration reçoivent le rapport sur les risques du Groupe, qui comporte un examen détaillé de notre profil de risque par rapport à notre goût du risque et porte sur divers risques avec lesquels nous devons composer et qui contient une analyse des questions et tendances connexes. Outre les rapports sur la surveillance régulière des risques, d'autres rapports bien précis concernant les risques principaux et les risques émergents ou les variations de notre profil de risque sont présentés aux cadres dirigeants et au Conseil d'administration à des fins de discussion.

Pyramide de risques

Nous utilisons une pyramide pour cerner et classer les risques principaux auxquels nous sommes exposés. La pyramide de risques permet d'appliquer un langage et une discipline communs aux fins de l'établissement et de l'évaluation des risques liés à nos secteurs d'exploitation, à nos produits, à nos initiatives, à nos acquisitions et à nos alliances. Cette pyramide est maintenue par la Gestion des risques du Groupe et elle fait l'objet d'examen réguliers visant à s'assurer qu'elle reflète tous les risques principaux et que le classement de ces risques est approprié.

Le classement des principaux risques dans la pyramide de risques repose sur deux critères principaux :

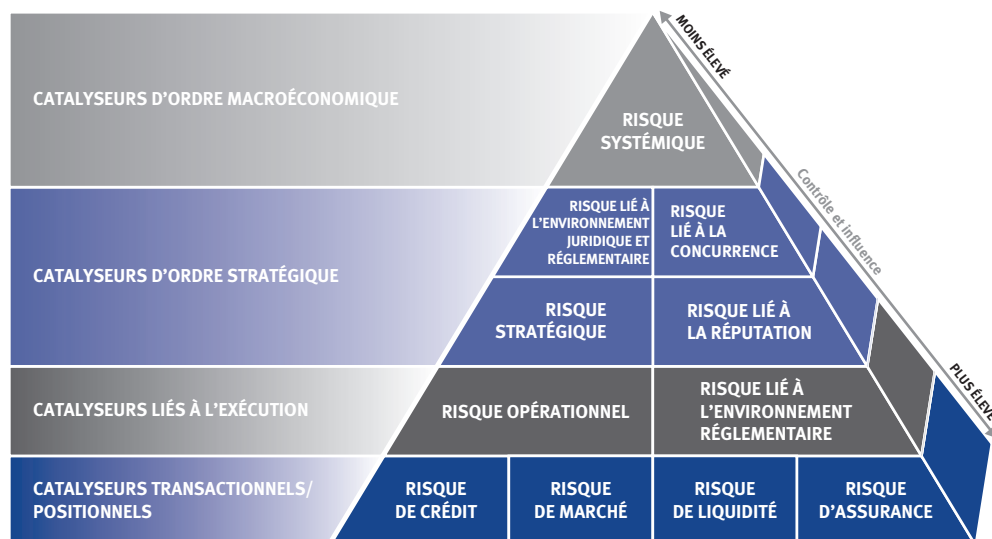
- *Catalyseurs de risque* – Facteurs clés qui auraient une forte influence sur la probabilité qu'un ou plusieurs risques se matérialisent ou non. Nous avons relevé quatre catalyseurs de risque clés : les catalyseurs d'ordre macroéconomique, stratégique et transactionnel/positionnel et les catalyseurs liés à l'exécution.
- *Contrôle et influence* – Les types de risques sont classés verticalement du haut jusqu'au bas de la pyramide, en fonction du degré relatif de contrôle et d'influence que RBC considère exercer sur chaque type de risque.

Catalyseurs de risque

- Catalyseurs d'ordre macroéconomique : Des changements défavorables dans le contexte macroéconomique au sein duquel nous exerçons nos activités peuvent entraîner un effondrement partiel ou total de l'économie réelle ou du système financier dans l'une des régions où nous avons une présence. Ce type de catalyseur comprend une détérioration rapide du marché de l'habitation au Canada, une sévère récession en Amérique du Nord ou un ralentissement économique en Chine.
- Catalyseurs d'ordre stratégique : Les modifications apportées à notre profil de risque sont fonction des choix stratégiques que nous effectuons relativement à la composition de nos activités. Ce type de catalyseurs comprend la composition du portefeuille de prêts, les acquisitions, notre réaction à l'égard des menaces que posent des concurrents non traditionnels, et notre réaction à l'égard des changements au cadre réglementaire proposés.
- Catalyseurs liés à l'exécution : La complexité et l'étendue de nos activités à l'échelle mondiale nous exposent au risque opérationnel et au risque lié à l'environnement réglementaire, y compris la fraude, la lutte contre le blanchiment d'argent, la cybersécurité ainsi que le risque lié à la conduite et le risque fiduciaire.
- Catalyseurs d'ordre transactionnel/positionnel : Ce type de catalyseurs de risque est associé à des risques plus traditionnels y compris le risque de crédit ou les pertes de marché découlant des transactions en matière de prêts et des positions liées au bilan que nous exécutons quotidiennement.

Bas de la pyramide – Les catégories de risques au bas de la pyramide de risques sont celles sur lesquelles nous exerçons le niveau le plus élevé de contrôle et d'influence. Nous comprenons ces risques et nous gagnons des revenus lorsque nous les prenons. Ces risques incluent le risque de crédit, le risque de marché, le risque de liquidité et le risque d'assurance. Bien qu'ils soient considérés comme des risques sur lesquels nous exerçons un niveau plus élevé de contrôle et d'influence, le risque opérationnel et le risque lié à l'environnement réglementaire sont classés plus haut dans la pyramide que les autres risques sur lesquels nous exerçons un niveau élevé de contrôle. Ce classement reflète le degré de contrôlabilité associé aux ressources humaines, aux systèmes et aux événements externes.

Haut de la pyramide – Le risque systémique se trouve au haut de la pyramide de risques, car il constitue de façon générale le risque le moins contrôlable découlant du contexte commercial qui se répercute sur nos activités. Nous avons toutefois mis en place des mesures d'atténuation de l'incidence du risque systémique telles que les simulations de crise et la diversification. Nos activités sont fondées sur des modèles d'affaires, des sources de financement, des produits et des secteurs géographiques diversifiés. Les risques liés à l'environnement juridique et réglementaire et le risque lié à la concurrence sont contrôlables dans une certaine mesure, car nous pouvons exercer une influence sur ces risques en tant que personne morale et en tant que participant actif au sein des secteurs des services financiers au Canada et à l'échelle mondiale.



Le texte ombré et les tableaux suivis d'un astérisque (*) qui figurent dans la section du rapport de gestion qui suit présentent les informations sur les risques de crédit et de marché et sur les risques de liquidité et de financement que nous avons fournies conformément à IFRS 7, *Instruments financiers : informations à fournir*, ainsi qu'une analyse portant sur la façon dont nous évaluons nos risques ainsi que sur les objectifs, politiques et méthodes qui servent à gérer ces risques. Par conséquent, ce texte et ces tableaux ombrés font partie intégrante de nos états financiers consolidés annuels de 2015.

Risque de crédit

Le risque de crédit correspond au risque de perte causée par l'incapacité possible ou la réticence d'un débiteur à s'acquitter de ses obligations contractuelles. Le risque de crédit peut être direct et découler du risque de défaillance d'un débiteur principal (p. ex., émetteur, débiteur, contrepartie, emprunteur ou titulaire de police) ou indirect et associé à un débiteur secondaire (p. ex., garant ou réassureur). Le risque de crédit comprend le risque de crédit de contrepartie qui découle à la fois des activités de négociation et autres que de négociation.

Si nous ne réussissons pas à gérer efficacement le risque de crédit lié à tous nos produits, services et activités, cela pourrait avoir une incidence directe et immédiate significative sur nos résultats et notre réputation.

Afin d'assurer un équilibre entre les risques et le rendement :

- Nous nous assurons que la qualité du crédit n'est pas compromise aux fins de notre croissance.
- Nous diversifions les risques de crédit liés aux transactions, aux relations d'affaires et aux portefeuilles.
- Nous utilisons des systèmes ou d'autres méthodes d'évaluation du risque de crédit approuvées, des politiques et des outils aux fins de l'établissement des cotes de crédit.
- Nous établissons nos prix en fonction des risques de crédit pris en charge.
- Nous appliquons une démarche uniforme aux fins de l'évaluation des risques de crédit auxquels nous sommes exposés.
- Nous atténuons le risque de crédit au moyen de contrôles préventifs et de contrôles de détection.
- Nous transférons les risques de crédit à des tiers, le cas échéant, au moyen de techniques d'atténuation des risques approuvées, notamment des opérations de couverture et des assurances.
- Nous avons recours à un processus permanent de suivi et d'administration du risque de crédit.

Mesure du risque – Risque de crédit

Nous quantifions le risque de crédit, en ce qui concerne tant les risques liés aux débiteurs individuels que ceux liés aux portefeuilles, afin de gérer les pertes sur créances prévues de manière à limiter la volatilité des résultats et à réduire les pertes imprévues.

Nous avons recours à divers processus d'évaluation des risques pour nos portefeuilles de prêts de gros et de prêts de détail. Le portefeuille de prêts de gros comprend des prêts aux entreprises, aux organismes souverains, aux entités du secteur public, aux banques et autres institutions financières, et certains prêts aux particuliers et aux petites entreprises gérés individuellement. Le portefeuille de prêts de détail se compose des prêts hypothécaires résidentiels, des prêts aux particuliers, des prêts sur cartes de crédit et des prêts aux petites entreprises gérés collectivement. Les systèmes d'établissement de cotes de crédit ont été élaborés afin d'évaluer et de quantifier les risques liés aux activités de prêt d'une manière précise et uniforme.

Deux approches peuvent principalement être utilisées pour la mesure du risque de crédit et l'établissement du capital réglementaire : l'approche des notations internes et l'approche standardisée. Nous utilisons l'approche des notations internes pour la plupart de nos risques de crédit.

Le capital économique, qui correspond à notre propre quantification du risque, est couramment utilisé pour évaluer le rendement, pour établir les limites et pour déterminer l'adéquation des fonds propres internes.

Les principaux paramètres utilisés pour évaluer notre risque de crédit lié au capital réglementaire et au capital économique sont les suivants :

- Probabilité de défaillance : pourcentage estimatif qui représente la probabilité qu'un cas de défaillance par un débiteur se produise dans un délai donné lorsqu'une cote donnée a été attribuée ou qu'un portefeuille d'expositions existe.
- Risque auquel nous sommes exposés en cas de défaillance : montant prévu dû par un débiteur au moment de la défaillance.
- Perte en cas de défaillance : pourcentage estimatif du risque auquel nous sommes exposés en cas de défaillance que nous ne nous attendons pas à recouvrer au cours des processus de perception et de recouvrement.

Ces paramètres sont fondés principalement sur l'expérience historique des systèmes internes d'établissement des cotes de crédit conformément aux normes de supervision, et ils sont validés par des experts indépendants et mis à jour régulièrement.

En vertu de l'approche standardisée, qui est utilisée principalement pour les Services aux investisseurs et nos activités bancaires dans les Antilles et aux États-Unis, les facteurs de pondération des risques prescrits par le Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF) servent à calculer les actifs pondérés en fonction des risques relativement au risque de crédit.

Risque de crédit lié aux prêts de gros

En ce qui concerne les prêts de gros, le système d'établissement de cotes de crédit sert à évaluer les risques liés à nos activités de prêts de gros.

Une cote d'évaluation du risque lié à l'emprunteur est attribuée à chaque débiteur; cette cote reflète notre évaluation de la qualité du crédit du débiteur. Une probabilité de défaillance est établie pour chaque cote d'évaluation du risque lié à l'emprunteur. La cote d'évaluation du risque lié à l'emprunteur classe le risque de défaillance d'un débiteur et correspond à notre évaluation de la capacité et de la volonté du débiteur de satisfaire à ses obligations contractuelles dans les délais fixés, sur un horizon de trois ans. L'attribution des cotes d'évaluation du risque lié à l'emprunteur se fonde sur une évaluation du risque commercial et du risque financier liés au débiteur au moyen d'une analyse fondamentale de leur solvabilité. L'établissement de la probabilité de défaillance liée à chaque cote d'évaluation du risque lié à l'emprunteur se fonde principalement sur les données historiques internes en matière de défaillance depuis le début des années 2000 et, lorsque cela s'avère nécessaire, sur des données externes. L'estimation de la probabilité de défaillance est conçue de manière à constituer une représentation prudente de notre expérience au cours d'un cycle économique comprenant des périodes de tensions ou un ralentissement de l'économie.

Notre système d'établissement de cotes de crédit est conçu de manière à classer les débiteurs dans 22 notes, conformément au système utilisé par les agences de notation externes. Le tableau suivant illustre ce système de notation interne, lequel se base sur 22 notes, et il fournit une comparaison par rapport aux notations utilisées par S&P et par Moody's.

Cotes	Cote d'évaluation du risque lié à l'emprunteur	S&P	Moody's	Description
1	1+	AAA	Aaa	De première qualité
2	1H	AA+	Aa1	
3	1M	AA	Aa2	
4	1L	AA-	Aa3	
5	2+H	A+	A1	
6	2+M	A	A2	
7	2+L	A-	A3	
8	2H	BBB+	Baa1	
9	2M	BBB	Baa2	
10	2L	BBB-	Baa3	
11	2-H	BB+	Ba1	De qualité inférieure
12	2-M	BB	Ba2	
13	2-L	BB-	Ba3	
14	3+H	B+	B1	
15	3+M	B	B2	
16	3+L	B-	B3	
17	3H	CCC+	Caa1	
18	3M	CCC	Caa2	
19	3L	CCC-	Caa3	
20	4	CC	Ca	
21	5	C	C	Prêts douteux
22	6	Faillite	Faillite	

* Ce tableau fait partie intégrante de nos états financiers consolidés annuels de 2015.

Un taux de perte en cas de défaillance est établi pour chaque facilité de crédit. Les taux de perte en cas de défaillance se fondent en grande partie sur des facteurs qui influenceront sur l'étendue des pertes advenant le cas où le débiteur manquerait à ses engagements de paiement, et ils comprennent le rang des prêts, les garanties additionnelles et le secteur dans lequel le débiteur exerce ses activités. Les taux estimatifs de perte en cas de défaillance se fondent principalement sur l'historique des pertes depuis la fin des années 1990. Lorsque nous disposons de données internes limitées concernant les pertes, nous tenons aussi compte de données externes aux fins de notre estimation. Les taux de perte en cas de défaillance sont estimés de manière à refléter les conditions qui pourraient prévaloir en période de ralentissement économique, un principe de prudence étant appliqué pour refléter les limites des données et les jugements formulés dans le cadre du processus d'estimation.

Le risque auquel nous sommes exposés en cas de défaillance est estimé en fonction du risque actuel lié au débiteur et de toute variation future possible de ce risque en raison de facteurs tels que la nature de l'engagement de crédit et le type de débiteur. Comme c'est le cas pour la perte en cas de défaillance, les taux sont estimés de manière à refléter des conditions liées à un ralentissement, et un principe de prudence est appliqué pour refléter l'incertitude relative aux données et aux modèles.

Les estimations de la probabilité de défaillance, de la perte en cas de défaillance et du risque auquel nous sommes exposés en cas de défaillance sont annuellement mises à jour et ensuite validées et soumises à des contrôles ex post par une équipe indépendante au sein de la banque. L'équipe responsable des estimations effectue également une surveillance et des contrôles ex post trimestriels. Ces cotes et ces évaluations des risques servent à déterminer le montant des pertes prévues, ainsi que le montant du capital économique et du capital réglementaire. Elles servent aussi aux fins de l'établissement des plafonds de risque, de la gestion des portefeuilles et de l'établissement des prix des produits.

Risque de crédit de contrepartie

Le risque de crédit de contrepartie correspond au risque qu'une partie avec laquelle la banque a conclu un contrat financier ou un contrat non financier ne satisfasse pas à ses obligations contractuelles, et manque à ses engagements de paiement. Ce risque est évalué non seulement en fonction de sa valeur actuelle, mais aussi en fonction de la variation possible de cette valeur découlant de l'évolution des conditions du marché. Le risque de crédit de contrepartie découle habituellement des dérivés liés aux activités de négociation et des transactions de mise en pension de titres.

Les transactions sur dérivés comprennent des dérivés financiers (p. ex., des contrats à terme de gré à gré, des contrats à terme normalisés, des swaps et des options) et des dérivés non financiers (p. ex., des contrats sur métaux précieux et sur marchandises). Pour plus de détails sur nos instruments dérivés et sur l'atténuation du risque de crédit, se reporter à la note 8 de nos états financiers consolidés annuels de 2015.

Risque de crédit lié aux prêts de détail

L'évaluation du crédit par cote constitue le principal système d'établissement de notation utilisé pour évaluer les risques liés au débiteur et à la transaction dans le cas des prêts de détail (auxquels une cote a été attribuée). Nous utilisons cette évaluation, de même que nos stratégies aux fins de la prise de décisions, dans le cas des nouveaux clients ainsi qu'aux fins de la gestion des comptes des clients existants.

Les risques liés aux prêts de détail sont gérés collectivement, chaque bloc se composant d'un groupe ou d'une catégorie d'expositions possédant des caractéristiques homogènes similaires. Les critères utilisés pour établir les blocs d'expositions servant à quantifier les risques comprennent la cote de comportement, le type de produit (prêt hypothécaire, prêt sur cartes de crédit, marge de crédit et prêt remboursable par versements), le type de garantie (biens meubles, actifs liquides et biens immobiliers), le taux d'utilisation, le ratio prêt-valeur ainsi que la situation de défaillance (prêt productif, en retard, en défaillance) liée au risque. Nous procédons à un suivi régulier et à des ajustements périodiques afin de nous assurer que ce processus donne lieu à une différenciation des risques utile.

Les blocs sont également évalués selon les paramètres utilisés pour évaluer le risque de crédit (la probabilité de défaillance et le risque auquel nous sommes exposés en cas de défaillance) et ils tiennent compte des caractéristiques de l'emprunteur et de la transaction, notamment l'évaluation du comportement par cote, le type de produit, le taux d'utilisation et la situation de défaillance. L'estimation de la perte en cas de défaillance est basée sur des facteurs propres à la transaction, notamment les types de produits, le ratio prêt-valeur et les types de garanties. Tous les paramètres se fondent sur des pertes économiques historiques couvrant une période de plus de dix ans ainsi que sur le niveau de granularité le plus élevé et sur une marge de prudence suffisante. Les paramètres font l'objet de contrôles ex post réguliers et sont validés par une équipe indépendante au sein de la banque.

Le tableau suivant illustre les taux de probabilité qu'une défaillance se produise et les niveaux de risque connexes.

Cotes de crédit internes*

Tableau 44

Taux de probabilité de défaillance	Description
0,000 % – 1,718 %	Faible risque
1,719 % – 6,430 %	Risque moyen
6,431 % – 99,99 %	Risque élevé
100 %	Prêts douteux/défaillances

* Ce tableau fait partie intégrante de nos états financiers consolidés annuels de 2015.

Contrôle du risque – Risque de crédit

Le Conseil d'administration et ses comités, la haute direction, le Comité de la politique de prêt et les autres comités de gestion des risques composés de cadres dirigeants collaborent afin de s'assurer qu'un cadre de gestion du risque de crédit et des politiques, processus et procédures connexes ont été mis en place pour gérer le risque de crédit, et ils approuvent les limites liées au risque de crédit. Des rapports sont fournis au Conseil d'administration, au Comité de la politique de prêt et aux cadres dirigeants afin de les tenir informés de notre profil de risque, y compris les informations sur les tendances, les principaux problèmes liés au risque de crédit et les variations de nos expositions, afin de faire en sorte que des mesures appropriées soient prises, le cas échéant. Nos politiques de gestion du risque à l'échelle de l'entreprise établissent les exigences minimales aux fins de la gestion du risque de crédit et tiennent compte de divers contextes liés aux emprunteurs, aux transactions et à la gestion de portefeuilles.

Nos politiques en matière de crédit font partie intégrante de notre cadre de gestion du risque de crédit, elles établissent les exigences minimales aux fins de la gestion du risque de crédit et se définissent comme suit :

Évaluation du risque de crédit

- Utilisation obligatoire de systèmes aux fins des analyses de l'évaluation des risques ainsi que de cotes de crédit.
- Établissement de critères uniformes d'évaluation du risque de crédit.
- Établissement d'exigences standards liées au contenu dans les documents de demande de crédit.

Atténuation du risque de crédit

Montages financiers

- Des politiques et procédures précises en matière de gestion du risque de crédit servent à établir les exigences relatives à la structuration des transactions. Les facteurs d'atténuation des risques comprennent le recours à des garanties, à des biens donnés en garantie, à des créances de premier rang, à des exigences prêt-valeur et à des clauses restrictives. Des lignes directrices propres à chaque produit décrivent les montages adéquats des produits et les critères relatifs aux clients et aux garants.

Biens donnés en garantie

- Nous exigeons souvent des débiteurs qu'ils donnent des biens en gage à titre de garantie lorsque nous leur accordons un prêt. La mesure dans laquelle les biens donnés en garantie atténuent les risques dépend de la valeur, du type et de la qualité desdits biens. Les exigences précises liées à l'évaluation et à la gestion des biens donnés en garantie sont documentées dans nos politiques de gestion du risque de crédit. Les types de biens donnés en garantie pour garantir les facilités de crédit ou de négociation de la banque sont variés. Ainsi, la majorité de nos transactions financières visant des titres et de nos activités liés aux dérivés hors cote sont garanties au moyen d'espèces et de titres liquides d'entités gouvernementales de pays membres de l'Organisation de Coopération et de Développement Économiques (OCDE). Les prêts de gros sont souvent garantis par les actifs donnés en gage d'une entreprise tels que les débiteurs, les stocks, les actifs d'exploitation et les biens immobiliers commerciaux. En ce qui a trait aux secteurs Services bancaires canadiens et Gestion de patrimoine, les biens donnés en garantie sont habituellement des biens immobiliers donnés en gage ou un portefeuille de titres d'emprunt et participation cotés sur une Bourse reconnue.
- Nous nous conformons aux exigences réglementaires qui régissent les pratiques en matière de commissions de prise ferme liées aux prêts hypothécaires résidentiels, y compris les paramètres relatifs au ratio prêt-valeur et les exigences en matière d'évaluation des propriétés. Pour de plus amples renseignements sur la qualité des biens donnés en garantie au titre des prêts hypothécaires résidentiels, se reporter au tableau 53.

Dérivés de crédit

- Les dérivés de crédit servent à atténuer la concentration des risques liés à un secteur d'activité et le risque lié à une seule entreprise. Pour une description plus détaillée des types de dérivés de crédit auxquels nous avons recours et de la façon dont nous gérons le risque de crédit connexe, se reporter à la note 8 de nos états financiers consolidés annuels de 2015.

Abstention relative aux prêts

Dans le cadre de la gestion générale de nos relations avec des emprunteurs, il se pourrait que nous devions, pour des raisons d'ordre économique ou juridique, accorder une abstention à certains clients en ce qui a trait aux modalités initiales de leur prêt. Nous nous efforçons de déterminer suffisamment tôt quels emprunteurs sont aux prises avec des difficultés financières et de modifier les modalités de leur prêt, afin de maximiser les montants recouverts et d'éviter les saisies, les reprises de possession ou d'autres recours judiciaires. Lorsque de tels cas se produisent, l'emprunteur peut se voir accorder des allègements qui ne le seraient pas autrement. Nous avons mis en place des groupes spécialisés et des politiques officielles aux fins de la gestion des prêts en retard ou en défaillance. Les allègements offerts en ce qui a trait aux prêts de détail pourraient inclure une réduction du taux d'intérêt, une renonciation au principal et la prolongation de la durée à

l'échéance. Les allègements offerts relativement aux prêts de gros pourraient inclure la restructuration du contrat de prêt, la modification des modalités initiales du contrat ou l'assouplissement des clauses restrictives. En ce qui concerne tant les prêts de détail que les prêts de gros, les mesures correctrices appropriées sont basées sur la situation de l'emprunteur et reflètent la politique de la banque ainsi que la volonté et la capacité de l'emprunteur à se conformer au nouveau contrat. Lorsqu'un prêt est restructuré, le placement comptabilisé au titre du prêt est réduit à la date de la restructuration et ramené au montant des flux de trésorerie nets à recevoir en vertu des modalités modifiées du contrat, et il est actualisé au taux d'intérêt effectif du prêt (soit le taux avant la restructuration). Le montant des prêts restructurés en 2015 n'est pas important.

Approbation des produits

- Les propositions de produits et services de crédit font l'objet d'un examen approfondi et sont approuvées conformément à un cadre d'évaluation des risques.

Gestion des portefeuilles de crédit

- Le risque de concentration s'entend du risque découlant d'un degré trop élevé de concentration des risques liés à une seule entreprise, à un secteur, à un pays ou à un produit du portefeuille de prêts. Le risque de concentration découle de l'exposition à un grand nombre de risques similaires relativement auxquels la corrélation positive établie est telle que la capacité à satisfaire aux obligations contractuelles pourrait être touchée de façon similaire par l'évolution de la conjoncture économique, des conditions politiques ou d'autres conditions.
- Nous gérons les risques de crédit auxquels nous sommes exposés et leurs limites afin de nous assurer qu'ils concordent à notre goût du risque, et afin de maintenir la composition cible de nos activités et de nous assurer qu'il n'existe aucune concentration excessive du risque. Les plafonds de concentration du risque de crédit font l'objet d'un examen régulier qui tient compte du contexte général et de la conjoncture économique ainsi que du contexte financier et du contexte réglementaire.
- Nous établissons des plafonds relativement aux risques de crédit suivants : le risque lié à une seule entreprise (capital notionnel et capital économique), le risque de prise ferme, le risque lié aux prêts avec endettement, le risque (capital notionnel et capital économique) lié à un secteur géographique (pays et région), le risque lié à un secteur d'activité (capital notionnel et capital économique) et le risque lié aux produits et aux portefeuilles, lorsque c'est nécessaire.

Risque de crédit brut

Le risque de crédit brut auquel nous sommes exposés est calculé en fonction des définitions présentées dans l'accord de Bâle III. En vertu de cette méthode, le risque est calculé compte non tenu de tout bien donné en garantie, mais compte tenu d'une estimation des variations futures possibles de ce risque de crédit. Le risque de crédit brut est classé dans les risques liés aux prêts et autres risques ainsi que dans les risques liés aux activités de négociation.

Les risques liés aux prêts et les autres risques comprennent :

- Les prêts et acceptations en cours, les engagements inutilisés ainsi que les autres risques incluant les passifs éventuels tels que les lettres de crédit et les garanties, les titres d'emprunt disponibles à la vente et les dépôts auprès d'institutions financières. Les engagements inutilisés représentent une estimation du montant contractuel susceptible d'être utilisé advenant un cas de défaillance par un débiteur.

Les risques liés aux activités de négociation comprennent :

- Les transactions de mise en pension de titres, lesquelles incluent des conventions de rachat et des conventions de revente, ainsi que des emprunts et prêts de titres. En ce qui concerne les transactions de mise en pension de titres, le risque brut auquel nous sommes exposés représente le montant du financement initial des titres, compte non tenu des biens donnés en garantie.
- Le montant des dérivés qui représente le montant de l'équivalent-crédit, lequel est défini par le BSIF comme la somme du coût de remplacement et du montant supplémentaire au titre du risque de crédit éventuel.

(en millions de dollars canadiens)	Au											
	31 octobre 2015						31 octobre 2014					
	Risques liés aux prêts et autres risques			Risques liés aux activités de négociation			Risques liés aux prêts et autres risques			Risques liés aux activités de négociation		
	Prêts et acceptations			Mise en pension de titres			Prêts et acceptations			Mise en pension de titres		
	En cours	Engagements inutilisés (1)	Autres (2)	Mise en pension de titres	Dérivés (3)	Risque total (4)	En cours	Engagements inutilisés (1)	Autres (2)	Mise en pension de titres	Dérivés (3)	Risque total (4)
Prêts hypothécaires résidentiels	233 975 \$	– \$	206 \$	– \$	– \$	234 181 \$	219 257 \$	– \$	197 \$	– \$	– \$	219 454 \$
Prêts aux particuliers	94 346	78 885	154	–	–	173 385	96 021	83 965	154	–	–	180 140
Prêts sur cartes de crédit	15 859	24 827	–	–	–	40 686	14 924	21 689	–	–	–	36 613
Prêts aux petites entreprises (5)	4 003	5 370	9	–	–	9 382	4 067	4 631	9	–	–	8 707
Prêts de détail	348 183 \$	109 082 \$	369 \$	– \$	– \$	457 634 \$	334 269 \$	110 285 \$	360 \$	– \$	– \$	444 914 \$
Prêts aux entreprises (5)												
Exploitations agricoles	6 057 \$	1 279 \$	80 \$	– \$	86 \$	7 502 \$	5 694 \$	1 079 \$	55 \$	– \$	51 \$	6 879 \$
Industrie automobile	6 614	5 104	407	–	984	13 109	6 209	4 880	299	–	697	12 085
Biens de consommation	7 146	7 093	594	–	470	15 303	7 172	6 189	547	–	281	14 189
Énergie												
Pétrole et gaz	7 691	13 274	1 330	–	839	23 134	5 849	10 921	1 410	–	409	18 589
Services publics	5 162	13 389	3 149	60	1 482	23 242	3 766	11 240	1 943	–	1 169	18 118
Services financiers autres que ceux fournis par des banques	6 428	13 060	18 002	201 845	29 769	269 104	5 688	9 775	13 414	160 514	23 290	212 681
Industrie forestière	1 169	535	108	–	40	1 852	979	452	108	–	18	1 557
Produits industriels	4 725	5 418	513	–	538	11 194	4 665	4 753	441	–	462	10 321
Mines et métaux	1 402	3 883	906	–	255	6 446	1 320	2 870	876	–	174	5 240
Secteur immobilier et secteurs connexes	33 802	9 210	1 910	63	373	45 358	30 387	7 791	1 699	22	286	40 185
Technologie et médias	6 599	14 182	574	6	1 703	23 064	4 822	8 705	511	2	955	14 995
Transport et environnement	5 907	4 300	2 960	–	1 474	14 641	5 432	3 624	1 702	–	810	11 568
Autres	35 133	17 166	15 620	4 915	15 386	88 220	26 604	13 345	8 379	3 490	13 800	65 618
Organismes souverains (5)	9 887	5 614	57 413	30 871	10 162	113 947	4 628	5 303	47 798	25 863	8 170	91 762
Banques (5)	1 800	1 015	86 106	102 371	27 221	218 513	1 201	710	73 365	94 824	22 724	192 824
Risque de gros	139 522 \$	114 522 \$	189 672 \$	340 131 \$	90 782 \$	874 629 \$	114 416 \$	91 637 \$	152 547 \$	284 715 \$	73 296 \$	716 611 \$
Risque total	487 705 \$	223 604 \$	190 041 \$	340 131 \$	90 782 \$	1 332 263 \$	448 685 \$	201 922 \$	152 907 \$	284 715 \$	73 296 \$	1 161 525 \$

* Ce tableau fait partie intégrante de nos états financiers consolidés annuels de 2015.

- (1) Les engagements inutilisés représentent une estimation du montant contractuel susceptible d'être utilisé advenant un cas de défaillance par un débiteur.
- (2) Tient compte des montants en équivalent-crédit liés aux passifs éventuels tels que les lettres de crédit et les garanties, des montants en cours liés aux titres d'emprunt disponibles à la vente, des dépôts auprès d'institutions financières et d'autres actifs.
- (3) Montant en équivalent-crédit, compte tenu des conventions-cadres de compensation.
- (4) Le risque de crédit brut est présenté compte non tenu de la provision pour pertes sur prêts. Les risques liés aux catégories d'actifs Expositions renouvelables sur la clientèle de détail admissibles et Autres expositions sur la clientèle de détail prévues par l'accord de Bâle III sont en grande partie inclus dans les risques liés aux prêts aux particuliers et aux prêts sur cartes de crédit, tandis que les risques liés aux marges de crédit sur valeur nette sont inclus dans les risques liés aux prêts aux particuliers.
- (5) Se reporter à la note 5 de nos états financiers consolidés annuels audités de 2015 pour obtenir la définition de ces termes.

2015 par rapport à 2014

Le risque de crédit brut total auquel nous sommes exposés a augmenté de 171 milliards de dollars, ou 15 %, par rapport à l'exercice précédent, résultat qui reflète principalement l'augmentation des transactions de mise en pension de titres et la croissance des prêts et acceptations.

Les risques liés aux prêts de détail ont augmenté de 13 milliards de dollars, ou 3 %, résultat qui a trait principalement à la croissance des volumes de prêts hypothécaires résidentiels et de prêts sur cartes de crédit au Canada, contrebalancée en partie par une baisse des prêts aux particuliers et des acceptations. Les risques liés aux prêts de gros ont augmenté de 158 milliards de dollars, ou 22 %, résultat qui reflète principalement l'augmentation des transactions de mise en pension de titres, la hausse des prêts et acceptations découlant de la croissance enregistrée dans divers secteurs d'activité et l'augmentation des autres risques liés aux lettres de crédit et aux garanties, aux titres disponibles à la vente et aux dépôts à des banques centrales. L'incidence de la conversion des devises a également contribué à l'augmentation. Le taux d'utilisation des prêts de gros s'est établi à 37 %, un résultat inchangé par rapport à l'exercice précédent.

(en millions de dollars canadiens)	Au											
	31 octobre 2015						31 octobre 2014					
	Risques liés aux prêts et autres risques			Risques liés aux activités de négociation			Risques liés aux prêts et autres risques			Risques liés aux activités de négociation		
	Prêts et acceptations			Mise en pension de titres			Prêts et acceptations			Mise en pension de titres		
	En cours	Engagements inutilisés	Autres	Mise en pension de titres	Dérivés	Risque total	En cours	Engagements inutilisés	Autres	Mise en pension de titres	Dérivés	Risque total
Canada	414 427 \$	144 352 \$	70 774 \$	64 855 \$	27 272 \$	721 680 \$	390 221 \$	142 841 \$	63 060 \$	56 308 \$	21 649 \$	674 079 \$
États-Unis	40 186	60 031	50 915	179 021	14 023	344 176	28 325	43 270	23 487	150 549	12 536	258 167
Europe	17 706	15 574	52 294	58 900	44 480	188 954	15 348	13 091	47 904	52 501	34 222	163 066
Autres pays	15 386	3 647	16 058	37 355	5 007	77 453	14 791	2 720	18 456	25 357	4 889	66 213
Risque total	487 705 \$	223 604 \$	190 041 \$	340 131 \$	90 782 \$	1 332 263 \$	448 685 \$	201 922 \$	152 907 \$	284 715 \$	73 296 \$	1 161 525 \$

* Ce tableau fait partie intégrante de nos états financiers consolidés annuels de 2015.

- (1) Le profil géographique est basé sur le pays de résidence de l'emprunteur.

2015 par rapport à 2014

Le risque de crédit brut total auquel nous sommes exposés a augmenté de 171 milliards de dollars, ou 15 %, par rapport à l'exercice précédent, résultat qui reflète principalement l'accroissement des transactions de mise en pension de titres et l'incidence de la conversion des devises.

Le risque auquel nous sommes exposés au Canada s'est accru de 48 milliards de dollars, ou 7 %, par rapport à l'exercice précédent, en raison essentiellement de l'augmentation des prêts et acceptations et de l'accroissement des transactions de mise en pension de titres.

Le risque auquel nous sommes exposés aux États-Unis a augmenté de 86 milliards de dollars, ou 33 %, par rapport à l'exercice précédent, en raison principalement de l'accroissement des transactions de mise en pension de titres, de l'augmentation des autres risques et de l'incidence de la conversion des devises.

Le risque auquel nous sommes exposés en Europe s'est accru de 26 milliards de dollars, ou 16 %, par rapport à l'exercice précédent, résultat qui tient en grande partie à l'accroissement des transactions de mise en pension de titres et à l'incidence de la conversion des devises.

Le risque auquel nous sommes exposés dans les autres pays a augmenté de 11 milliards de dollars, ou 17 %, par rapport à l'exercice précédent, résultat qui reflète principalement l'accroissement des transactions de mise en pension de titres et l'incidence de la conversion des devises.

Prêts et acceptations en cours et engagements inutilisés^{(1), (2)}

Tableau 47

(en millions de dollars canadiens)	Au									
	31 octobre 2015					31 octobre 2014				
	Faible risque	Risque moyen	Risque élevé	Prêts douteux	Total	Faible risque	Risque moyen	Risque élevé	Prêts douteux	Total
Prêts de détail (3)										
Prêts hypothécaires résidentiels	218 151 \$	13 080 \$	2 098 \$	646 \$	233 975 \$	206 699 \$	9 452 \$	2 428 \$	678 \$	219 257 \$
Prêts aux particuliers	157 996	12 020	2 916	299	173 231	158 530	17 309	3 847	300	179 986
Prêts sur cartes de crédit	34 547	4 772	1 367	–	40 686	29 900	5 403	1 310	–	36 613
Prêts aux petites entreprises	6 878	1 047	1 403	45	9 373	6 542	1 519	1 308	47	9 416
Total	417 572 \$	30 919 \$	7 784 \$	990 \$	457 265 \$	401 671 \$	33 683 \$	8 893 \$	1 025 \$	445 272 \$

(en millions de dollars canadiens)	Au							
	31 octobre 2015				31 octobre 2014			
	De première qualité	De qualité inférieure	Prêts douteux	Total	De première qualité	De qualité inférieure	Prêts douteux	Total
Prêts de gros (4)								
Prêts aux entreprises	105 871 \$	128 564 \$	1 293 \$	235 728 \$	82 714 \$	109 829 \$	950 \$	193 493 \$
Organismes souverains	14 704	797	–	15 501	9 476	455	–	9 931
Banques	2 475	338	2	2 815	1 440	469	2	1 911
Total	123 050 \$	129 699 \$	1 295 \$	254 044 \$	93 630 \$	110 753 \$	952 \$	205 335 \$

* Ce tableau fait partie intégrante de nos états financiers consolidés annuels de 2015.

(1) Ce tableau illustre nos prêts de détail et prêts de gros et nos acceptations en cours ainsi que nos engagements inutilisés, par portefeuille et par catégorie de risque.

(2) Le montant est présenté compte non tenu de toute provision pour prêts douteux.

(3) Comprend des engagements inutilisés de néant, de 78,9 milliards de dollars, de 24,8 milliards et de 5,4 milliards relatifs aux prêts hypothécaires résidentiels, aux prêts aux particuliers, aux prêts sur cartes de crédit et aux prêts aux petites entreprises, respectivement.

(4) Comprend des engagements inutilisés de 107,9 milliards de dollars, de 5,6 milliards et de 1,0 milliard relatifs aux prêts aux entreprises, aux organismes souverains et aux banques, respectivement.

2015 par rapport à 2014

La croissance des risques liés aux prêts de détail est principalement attribuable aux prêts à faible risque, et reflète essentiellement la croissance des prêts hypothécaires résidentiels et des prêts sur cartes de crédit. La croissance des risques liés aux prêts de gros s'explique surtout par une croissance des prêts dans les catégories de première qualité et de qualité inférieure.

Risque lié à l'Europe

Tableau 48

(en millions de dollars canadiens)	Au								31 octobre 2014
	31 octobre 2015				31 octobre 2014				
	Prêts et acceptations		Autres		Prêts et acceptations		Autres		
En cours	Engagements inutilisés (1)	Valeurs mobilières (2)	Lettres de crédit et garanties	Mise en pension de titres	Dérivés	Risque total lié à l'Europe	Risque total lié à l'Europe	Risque total lié à l'Europe	
Risque brut lié à l'Europe	17 706 \$	15 574 \$	24 480 \$	27 814 \$	58 900 \$	44 480 \$	188 954 \$	163 066 \$	
Moins : Biens donnés en garantie à l'égard des mises en pension de titres	–	–	–	–	57 674	–	57 674	51 386	
Montant additionnel au titre du risque de crédit éventuel	–	–	–	–	–	29 875	29 875	22 403	
Engagements inutilisés	–	15 574	–	27 814	–	–	43 388	38 079	
Risque brut lié à l'Europe – en cours	17 706 \$	– \$	24 480 \$	– \$	1 226 \$	14 605 \$	58 017 \$	51 198 \$	
Moins : Biens donnés en garantie à l'égard des dérivés	–	–	–	–	–	10 721	10 721	8 249	
Ajouter : Titres détenus à des fins de transaction	–	–	12 797	–	–	–	12 797	15 471	
Risque net lié à l'Europe (3)	17 706 \$	– \$	37 277 \$	– \$	1 226 \$	3 884 \$	60 093 \$	58 420 \$	

(1) Se compose d'engagements inutilisés de 12,3 milliards de dollars à des entreprises, de 2,6 milliards à des institutions financières et de 0,5 milliard à des organismes souverains. En ce qui concerne les pays, le risque se compose d'engagements inutilisés de 7,0 milliards de dollars au Royaume-Uni, de 2,5 milliards en France, de 1,9 milliard en Allemagne, de 0,6 milliard en Irlande, de 0,3 milliard en Espagne et de 0,1 milliard en Italie, la tranche résiduelle de 3,1 milliards ayant trait aux autres pays européens. Plus de 80 % des engagements inutilisés ont trait à des entités jouissant d'une notation de première qualité.

(2) Les valeurs mobilières comprennent des titres détenus à des fins de transaction de 12,8 milliards de dollars (15,5 milliards en 2014), des dépôts de 11,5 milliards (11,9 milliards en 2014) et des titres disponibles à la vente de 13,0 milliards (11,0 milliards en 2014).

(3) Exclut un risque de 2,6 milliards de dollars (2,8 milliards en 2014) lié aux organismes supranationaux.

Le risque de crédit brut auquel nous sommes exposés est calculé en fonction des définitions présentées dans l'accord de Bâle III. En vertu de cette méthode, le risque est calculé compte non tenu de tout bien donné en garantie, mais compte tenu d'une estimation des variations futures possibles de ce risque de crédit. Conformément à cette définition, le total du risque lié à l'Europe auquel nous sommes exposés se chiffrait à 189 milliards de dollars au 31 octobre 2015. Le risque de crédit brut lié à l'Europe en cours se chiffrait à 58 milliards de dollars, compte tenu des biens donnés en garantie à l'égard des transactions de mise en pension de titres de 58 milliards, des lettres de crédit et des garanties, et des engagements inutilisés relatifs aux prêts de 43 milliards ainsi que du montant de 30 milliards lié au risque de crédit futur éventuel au titre des dérivés. Le risque net auquel nous sommes exposés en Europe se chiffrait à 60 milliards de dollars, compte tenu des biens donnés en garantie, principalement des liquidités, de 11 milliards au titre des dérivés et de l'ajout de titres détenus à des fins de transaction de 13 milliards détenus dans notre portefeuille de négociation. Le risque net auquel nous sommes exposés en Europe reflète aussi une tranche de 1,8 milliard de dollars de l'atténuation des risques au moyen de swaps sur défaillance, qui sont régulièrement utilisés pour couvrir les risques liés à une seule entreprise et le risque de marché.

Risque net lié à l'Europe, par pays ⁽¹⁾

Tableau 49

(en millions de dollars canadiens)	Au					31 octobre 2014
	31 octobre 2015					
	Prêts en cours	Valeurs mobilières	Mise en pension de titres	Dérivés	Total	
Royaume-Uni	10 330 \$	8 372 \$	867 \$	1 395 \$	20 964 \$	24 033 \$
Allemagne	1 142	7 789	4	561	9 496	10 172
France	446	3 426	56	605	4 533	4 284
Total – R.-U., Allemagne et France	11 918 \$	19 587 \$	927 \$	2 561 \$	34 993 \$	38 489 \$
Grèce	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$
Irlande	1 138	66	47	68	1 319	883
Italie	45	42	–	13	100	150
Portugal	8	1	–	–	9	9
Espagne	337	60	–	42	439	476
Total – pays périphériques ⁽²⁾	1 528 \$	169 \$	47 \$	123 \$	1 867 \$	1 518 \$
Luxembourg	586 \$	4 250 \$	3 \$	51 \$	4 890 \$	1 909 \$
Pays-Bas	1 014	3 211	30	728	4 983	4 260
Norvège	427	4 431	–	28	4 886	3 011
Suède	273	3 012	79	12	3 376	2 731
Suisse	523	1 007	98	125	1 753	3 557
Autres	1 437	1 610	42	256	3 345	2 945
Total – autres pays d'Europe	4 260 \$	17 521 \$	252 \$	1 200 \$	23 233 \$	18 413 \$
Total du risque lié à l'Europe	17 706 \$	37 277 \$	1 226 \$	3 884 \$	60 093 \$	58 420 \$

(1) Le profil géographique est basé sur le pays où survient le risque, ce qui reflète notre évaluation du risque géographique associé à un risque donné. Il s'agit en général du lieu de résidence de l'emprunteur.

(2) Le risque de crédit brut lié aux pays périphériques de l'Europe est de néant pour la Grèce (néant en 2014), de 11,7 milliards de dollars pour l'Irlande (2,5 milliards en 2014), de 0,3 milliard pour l'Italie (0,2 milliard en 2014), de néant pour le Portugal (néant en 2014) et de 1,2 milliard pour l'Espagne (0,9 milliard en 2014).

2015 par rapport à 2014

Le risque de crédit net lié à l'Europe a augmenté de 1,7 milliard de dollars par rapport à l'exercice précédent, en raison principalement de l'augmentation du risque lié au Luxembourg, à la Norvège et aux Pays-Bas, contrebalancé en partie par une diminution du risque lié au Royaume-Uni, à la Suisse et à l'Allemagne. Le risque net auquel nous sommes exposés relativement aux pays périphériques de l'Europe, y compris la Grèce, l'Irlande, l'Italie, le Portugal et l'Espagne, est demeuré faible, et le risque de crédit total a augmenté de 0,3 milliard de dollars au cours de l'exercice pour atteindre 1,9 milliard.

Le risque auquel nous sommes exposés concerne principalement les titres de première qualité. Le risque net auquel nous sommes exposés relativement aux plus grands pays européens, y compris le Royaume-Uni, l'Allemagne et la France, a trait principalement à nos secteurs Marchés des Capitaux et Gestion de patrimoine et aux services aux investisseurs; il concerne particulièrement les titres à revenu fixe, les services de trésorerie, les dérivés et les prêts aux grandes entreprises et aux particuliers. Dans le cadre de ces activités, qui sont essentiellement axées sur la clientèle, nous effectuons des transactions avec divers particuliers, institutions financières et grandes entreprises européens. Nous menons également des activités de courtier principal au Royaume-Uni, dans le cadre desquelles nous participons aux séances d'adjudication de créances d'entités gouvernementales, et nous exerçons des activités de tenue de marché et fournissons des liquidités à nos clients. Les risques auxquels nous sommes exposés relativement aux autres pays européens sont principalement liés aux valeurs mobilières, qui comprennent les titres détenus à des fins de transaction, les dépôts et les titres disponibles à la vente.

Les titres détenus à des fins de transaction sont liés à nos activités de tenue de marché pour nos clients et à nos besoins en matière de gestion des liquidités et du financement. Tous nos titres détenus à des fins de transaction sont évalués à la valeur de marché sur une base quotidienne. Les dépôts sont principalement liés aux dépôts auprès de banques centrales ou d'institutions financières, et comprennent aussi les dépôts relatifs à notre secteur Gestion de patrimoine dans les îles Anglo-Normandes. Les titres disponibles à la vente se composent principalement de créances d'entités gouvernementales de pays membres de l'OCDE et de titres d'emprunt de sociétés. Notre portefeuille de prêts aux grandes entreprises en Europe est géré à l'échelle mondiale, et les normes en matière de commissions de prise ferme appliquées à ce portefeuille de prêts revêtent la même approche que celle adoptée au Canada et aux États-Unis pour ce qui est de l'utilisation de notre bilan. Notre dotation à la provision pour pertes sur créances a été négligeable pour l'exercice considéré. Le ratio du montant brut des prêts douteux de ce portefeuille de prêts s'est établi à 0,6 %, en hausse par rapport à 0,12 % à l'exercice précédent.

(en millions de dollars canadiens)	Au										31 octobre 2014		
	31 octobre 2015												
	R.-U.	Allemagne	France	Total R.-U., Allemagne et France	Grèce	Irlande	Italie	Portugal	Espagne	Total – pays périphériques	Autres pays d'Europe	Total – Europe	Total – Europe
Institutions financières	7 453 \$	6 853 \$	813 \$	15 119 \$	– \$	148 \$	65 \$	– \$	31 \$	244 \$	12 472 \$	27 835 \$	24 641 \$
Organismes souverains	4 347	837	3 125	8 309	–	3	–	–	103	106	6 400	14 815	17 527
Grandes entreprises	9 164	1 806	595	11 565	–	1 168	35	9	305	1 517	4 361	17 443	16 252
Total	20 964 \$	9 496 \$	4 533 \$	34 993 \$	– \$	1 319 \$	100 \$	9 \$	439 \$	1 867 \$	23 233 \$	60 093 \$	58 420 \$

2015 par rapport à 2014

Le risque net auquel nous sommes exposés relativement aux institutions financières a augmenté de 3,2 milliards de dollars, en raison principalement d'augmentations qui touchent le Royaume-Uni et les autres pays d'Europe, facteur neutralisé en partie par une diminution qui touche la France. Le risque net auquel nous sommes exposés relativement aux organismes souverains a diminué de 2,7 milliards de dollars, en raison principalement de diminutions qui touchent le Royaume-Uni et l'Allemagne, facteur neutralisé en partie par des augmentations qui touchent les autres pays d'Europe et la France. L'augmentation du risque auquel nous sommes exposés relativement aux grandes entreprises s'est établie à 1,2 milliard de dollars, et elle touche principalement les autres pays d'Europe et l'Irlande.

Prêts hypothécaires résidentiels et marges de crédit sur valeur nette (assurés et non assurés)

Les prêts hypothécaires résidentiels et les marges de crédit sur valeur nette sont garantis par des immeubles résidentiels. Le tableau suivant présente la répartition par région géographique.

Prêts hypothécaires résidentiels et marges de crédit sur valeur nette**Tableau 51**

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	Au 31 octobre 2015					
	Prêts hypothécaires résidentiels (1)				Marge de crédit sur valeur nette (2)	
	Assurés (3)		Non assurés	Total	Total	
Secteur géographique (4)						
Canada						
Provinces de l'Atlantique	6 856 \$	55 %	5 586 \$	45 %	12 442 \$	2 060 \$
Québec	12 414	46	14 621	54	27 035	4 157
Ontario	36 555	39	58 036	61	94 591	16 785
Provinces des Prairies	27 562	53	24 597	47	52 159	9 940
Colombie-Britannique et territoires	15 755	36	27 555	64	43 310	9 085
Total – Canada (5)	99 142 \$	43 %	130 395 \$	57 %	229 537 \$	42 027 \$
États-Unis	(1)	–	773	100	772	334
Autres pays	14	–	3 202	100	3 216	3 107
Total – autres pays	13 \$	– %	3 975 \$	100 %	3 988 \$	3 441 \$
Total	99 155 \$	42 %	134 370 \$	58 %	233 525 \$	45 468 \$

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	Au 31 octobre 2014					
	Prêts hypothécaires résidentiels (1)				Marge de crédit sur valeur nette (2)	
	Assurés (3)		Non assurés	Total	Total	
Secteur géographique (4)						
Canada						
Provinces de l'Atlantique	6 411 \$	55 %	5 169 \$	45 %	11 580 \$	2 068 \$
Québec	13 006	50	13 248	50	26 254	4 163
Ontario	35 354	40	51 974	60	87 328	17 104
Provinces des Prairies	25 813	53	22 826	47	48 639	10 310
Colombie-Britannique et territoires	15 585	38	25 887	62	41 472	9 768
Total – Canada (5)	96 169 \$	45 %	119 104 \$	55 %	215 273 \$	43 413 \$
États-Unis	4	1	535	99	539	332
Autres pays	13	–	3 081	100	3 094	2 691
Total – autres pays	17 \$	– %	3 616 \$	100 %	3 633 \$	3 023 \$
Total	96 186 \$	44 %	122 720 \$	56 %	218 906 \$	46 436 \$

(1) Les prêts hypothécaires résidentiels excluent des titres adossés à des créances hypothécaires de tiers de 450 millions de dollars (351 millions en 2014).

(2) Les marges de crédit sur valeur nette comprennent les prêts renouvelables et les prêts non renouvelables.

(3) Les prêts hypothécaires résidentiels assurés sont des prêts hypothécaires pour lesquels le risque de défaut auquel nous sommes exposés est atténué par l'assurance souscrite auprès de la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) ou d'autres sociétés d'assurance indépendantes.

(4) Le secteur géographique est déterminé selon l'adresse où se trouve la propriété grevée d'un prêt hypothécaire. Les provinces de l'Atlantique comprennent Terre-Neuve-et-Labrador, l'Île-du-Prince-Édouard, la Nouvelle-Écosse et le Nouveau-Brunswick; les provinces des Prairies comprennent le Manitoba, la Saskatchewan et l'Alberta; la Colombie-Britannique et les territoires comprennent la Colombie-Britannique, le Nunavut, les Territoires du Nord-Ouest et le Yukon.

(5) Le total consolidé des prêts hypothécaires résidentiels au Canada de 230 milliards de dollars (215 milliards en 2014) comprend principalement des prêts hypothécaires résidentiels de 205 milliards (192 milliards en 2014) et des prêts hypothécaires commerciaux de 5 milliards (5 milliards en 2014), dont une tranche de 3 milliards (3 milliards en 2014) est garantie, dans le secteur Services bancaires canadiens, ainsi que des prêts hypothécaires résidentiels de 19 milliards (18 milliards en 2014) dans le secteur Marchés des Capitaux, qui sont détenus à des fins de titrisation.

Les marges de crédit sur valeur nette ne sont pas assurées et elles sont présentées dans les prêts aux particuliers. Au 31 octobre 2015, les marges de crédit sur valeur nette du secteur Services bancaires canadiens représentaient une tranche de 42 milliards de dollars (43 milliards en 2014) de ce portefeuille. Environ 98 % de ces marges de crédit (97 % en 2014) sont garanties à l'aide d'un privilège de premier rang grevant la propriété, et une tranche de 8 % (8 % en 2014) du total des clients qui utilisent une marge de crédit sur valeur nette acquittent uniquement les paiements d'intérêt prévus.

Prêts hypothécaires résidentiels par période d'amortissement

Le tableau suivant présente un sommaire du pourcentage des prêts hypothécaires résidentiels qui sont classés dans les périodes d'amortissement restantes selon les paiements effectués par les clients, qui comprennent des paiements plus élevés que le montant contractuel minimal ou des paiements plus fréquents.

Période d'amortissement	Au					
	31 octobre 2015			31 octobre 2014		
	Canada	États-Unis et autres pays	Total	Canada	États-Unis et autres pays	Total
25 ans ou moins	75 %	77 %	75 %	71 %	74 %	71 %
Plus de 25 à 30 ans	23	23	23	23	26	23
Plus de 30 à 35 ans	2	–	2	5	–	5
Plus de 35 ans	–	–	–	1	–	1
Total	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

Ratio prêt-valeur moyen concernant les nouveaux prêts hypothécaires résidentiels, les prêts hypothécaires résidentiels non assurés acquis et les produits de la gamme Marge Proprio

Le tableau suivant présente un sommaire du ratio prêt-valeur moyen des nouveaux prêts hypothécaires résidentiels, des prêts hypothécaires résidentiels non assurés acquis et des produits de la gamme Marge Proprio, par secteur géographique.

Secteur géographique (3)	2015		2014	
	Non assurés		Non assurés	
	Prêts hypothécaires résidentiels (1)	Produits de la gamme Marge Proprio (2)	Prêts hypothécaires résidentiels (1)	Produits de la gamme Marge Proprio (2)
Provinces de l'Atlantique	74 %	75 %	74 %	74 %
Québec	71	73	71	73
Ontario	70	70	71	71
Provinces des Prairies	73	74	74	73
Colombie-Britannique et territoires	69	66	69	67
États-Unis	72	n.s.	71	n.s.
Autres pays	61	n.s.	60	n.s.
Moyenne des nouveaux prêts et des prêts acquis pour l'exercice (4), (5)	71 %	70 %	72 %	71 %
Total du portefeuille de prêts hypothécaires résidentiels du secteur Services bancaires canadiens	55 %	54 %	55 %	55 %

(1) Les prêts hypothécaires résidentiels excluent les prêts hypothécaires résidentiels faisant partie des produits de la gamme Marge Proprio.

(2) Les produits de la gamme Marge Proprio comprennent des prêts hypothécaires résidentiels et des marges de crédit sur valeur nette.

(3) Le secteur géographique est déterminé selon l'adresse où se trouve la propriété grevée d'un prêt hypothécaire. Les provinces de l'Atlantique comprennent Terre-Neuve-et-Labrador, l'Île-du-Prince-Édouard, la Nouvelle-Écosse et le Nouveau-Brunswick; les provinces des Prairies comprennent le Manitoba, la Saskatchewan et l'Alberta; la Colombie-Britannique et les territoires comprennent la Colombie-Britannique, le Nunavut, les Territoires du Nord-Ouest et le Yukon.

(4) Nous calculons le ratio prêt-valeur moyen concernant les nouveaux prêts hypothécaires résidentiels, les prêts hypothécaires résidentiels non assurés acquis et les produits de la gamme Marge Proprio sur une base pondérée, selon le montant du prêt hypothécaire lors du montage.

(5) En ce qui a trait aux nouveaux prêts hypothécaires et aux produits de la gamme Marge Proprio, le ratio prêt-valeur est calculé en fonction du montant total de la facilité aux fins des prêts hypothécaires résidentiels et des produits de la gamme Marge Proprio divisé par la valeur des propriétés résidentielles connexes.

n.s. : non significatif

Bien que le tableau ci-dessus présente les ratios prêt-valeur concernant les prêts montés au cours de l'exercice considéré, le ratio prêt-valeur des soldes en cours des prêts hypothécaires résidentiels non assurés de l'ensemble du secteur Services bancaires canadiens, y compris les produits de la gamme Marge Proprio, s'est établi à 54 % au 31 octobre 2015 (55 % en 2014). Ce calcul est pondéré selon les soldes des prêts hypothécaires et ajusté pour tenir compte des valeurs des propriétés basées sur l'Indice composite de prix des maisons Teranet – Banque Nationale.

Nous avons recours à une approche fondée sur le risque pour évaluer les propriétés. Nos méthodes d'évaluation des propriétés comprennent des modèles d'évaluation automatisés et des estimations. Les modèles d'évaluation automatisés servent à estimer la valeur d'une propriété en fonction des données du marché, y compris les ventes de propriétés comparables et les tendances au chapitre des prix dans la zone statistique métropolitaine où se trouve la propriété évaluée. Nous avons également recours, dans le cadre d'une approche fondée sur le risque, à des méthodes d'évaluation, y compris des estimations à partir d'un véhicule et des estimations complètes sur place.

Nous continuons de gérer activement l'intégralité de notre portefeuille de prêts hypothécaires et effectuons des simulations de crise fondées sur une hausse du taux de chômage, conjuguée à des hausses de taux d'intérêt et à un ralentissement des marchés immobiliers. Ces simulations démontrent que la grande majorité des clients auxquels nous avons consenti un prêt hypothécaire résidentiel ou un produit de la gamme Marge Proprio sont en mesure de continuer à effectuer des paiements si un choc se répercute sur l'un des paramètres mentionnés ci-dessus.

Rendement au chapitre de la qualité du crédit

Dotation à la (reprise de) provision pour pertes sur créances	Tableau 54	
(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	2015	2014
Services bancaires aux particuliers et aux entreprises	984 \$	1 103 \$
Gestion de patrimoine	46	19
Marchés des Capitaux	71	44
Services de soutien généraux et autres (1)	(4)	(2)
Total de la dotation à la provision pour pertes sur créances	1 097 \$	1 164 \$
Canada (2)		
Prêts hypothécaires résidentiels	27 \$	27 \$
Prêts aux particuliers	393	393
Prêts sur cartes de crédit	371	345
Prêts aux petites entreprises	32	44
Prêts de détail	823	809
Prêts de gros	116	123
Dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux	939	932
États-Unis (2)		
Prêts de détail	1 \$	2 \$
Prêts de gros	40	40
Dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux	41	42
Autres pays (2)		
Prêts de détail	21 \$	121 \$
Prêts de gros	96	69
Dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux	117	190
Total de la dotation à la provision pour pertes sur créances	1 097 \$	1 164 \$
Ratio de la dotation à la provision pour pertes sur créances (3)		
Total du ratio de la dotation à la provision pour pertes sur créances	0,24 %	0,27 %
Services bancaires aux particuliers et aux entreprises	0,27 %	0,31 %
Services bancaires canadiens	0,25 %	0,27 %
Services bancaires dans les Antilles	0,85 %	2,44 %
Gestion de patrimoine	0,26 %	0,12 %
Marchés des Capitaux	0,09 %	0,07 %

(1) La dotation à la provision pour pertes sur créances comptabilisée dans le secteur Services de soutien généraux et autres se compose principalement de la dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts qui n'ont pas encore été désignés comme prêts douteux. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la rubrique Évaluation et présentation des secteurs d'exploitation.

(2) Les données d'ordre géographique s'appuient sur le lieu de résidence de l'emprunteur.

(3) Dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux en pourcentage de la moyenne du montant net des prêts et acceptations.

2015 par rapport à 2014

Le total de la dotation à la provision pour pertes sur créances a diminué de 67 millions de dollars, ou 6 %, par rapport à l'exercice précédent. Le ratio de la dotation à la provision pour pertes sur créances s'est établi à 24 points de base, en baisse de 3 points de base.

La dotation à la provision pour pertes sur créances comptabilisée dans le secteur Services bancaires aux particuliers et aux entreprises a diminué de 119 millions de dollars, ou 11 %, et le ratio de la dotation à la provision pour pertes sur créances s'est établi à 27 points de base, en baisse de 4 points de base. Ces résultats s'expliquent en partie par la réduction des dotations liées à nos portefeuilles dans les Antilles, laquelle tient essentiellement à la comptabilisation à l'exercice précédent de dotations de 50 millions liées à notre portefeuille de prêts hypothécaires résidentiels douteux dans les Antilles. La diminution tient également à la réduction des dotations liées à nos portefeuilles de prêts commerciaux au cours de l'exercice considéré. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par l'augmentation des radiations liées à notre portefeuille de prêts sur cartes de crédit.

La dotation à la provision pour pertes sur créances comptabilisée dans le secteur Gestion de patrimoine a augmenté de 27 millions de dollars, en raison essentiellement de dotations ayant trait au secteur Gestion de patrimoine – États-Unis et International.

La dotation à la provision pour pertes sur créances comptabilisée dans le secteur Marchés des Capitaux s'est accrue de 27 millions de dollars, ou 61 %, en raison principalement de dotations liées aux secteurs Pétrole et gaz, Biens de consommation et Services publics.

Montant brut des prêts douteux	Tableau 55	
(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	2015	2014
Services bancaires aux particuliers et aux entreprises	1 809 \$	1 913 \$
Gestion de patrimoine	178	11
Marchés des Capitaux	296	50
Services aux investisseurs et trésorerie	2	2
Services de soutien généraux et autres	–	1
Total du montant brut des prêts douteux	2 285 \$	1 977 \$
Canada (1)		
Prêts de détail	624 \$	659 \$
Prêts de gros	512	487
Montant brut des prêts douteux	1 136	1 146
États-Unis (1)		
Prêts de détail	10 \$	13 \$
Prêts de gros	204	18
Montant brut des prêts douteux	214	31
Autres pays (1)		
Prêts de détail	356 \$	353 \$
Prêts de gros	579	447
Montant brut des prêts douteux	935	800
Total du montant brut des prêts douteux	2 285 \$	1 977 \$
Prêts douteux, solde d'ouverture	1 977	2 201
Classés comme douteux au cours de l'exercice		
(nouveaux prêts douteux) (2)	1 709	1 317
Remboursements nets (2)	(158)	(228)
Montants radiés	(1 338)	(1 329)
Autres (2), (3)	95	16
Prêts douteux, solde à la fin de l'exercice	2 285	1 977
Ratio du montant brut des prêts douteux (4)		
Total du ratio du montant brut des prêts douteux	0,47 %	0,44 %
Services bancaires aux particuliers et aux entreprises	0,49 %	0,55 %
Services bancaires canadiens	0,30 %	0,33 %
Services bancaires dans les Antilles	9,13 %	11,05 %
Gestion de patrimoine	1,01 %	0,07 %
Marchés des Capitaux	0,37 %	0,08 %

(1) Les données d'ordre géographique s'appuient sur le lieu de résidence de l'emprunteur.

(2) Certaines variations du montant brut des prêts douteux liées aux portefeuilles de prêts de détail et de prêts de gros du secteur Services bancaires canadiens sont généralement attribuées aux nouveaux prêts douteux, car les montants relatifs aux prêts de nouveau productifs, aux prêts nets remboursés, aux prêts vendus et aux prêts échangés de même qu'aux autres variations ne peuvent être raisonnablement déterminés. Certaines variations du montant brut des prêts douteux liées aux portefeuilles de prêts de détail et de prêts de gros dans les Antilles sont généralement attribuées aux prêts remboursés et aux nouveaux prêts douteux, car les montants relatifs aux prêts de nouveau productifs, aux prêts vendus et aux prêts échangés et aux autres variations ne peuvent pas être raisonnablement déterminés.

(3) Tient compte des prêts de nouveau productifs pour l'exercice, des reprises au titre des prêts et des avances radiés précédemment, des prêts vendus, des prêts échangés et des autres variations.

(4) Montant brut des prêts douteux en pourcentage des prêts et acceptations.

2015 par rapport à 2014

Le total du montant brut des prêts douteux a augmenté de 308 millions de dollars, ou 16 %, par rapport à l'exercice précédent. Le ratio du montant brut des prêts douteux s'est établi à 47 points de base, en hausse de 3 points de base.

Le montant brut des prêts douteux du secteur Services bancaires aux particuliers et aux entreprises a diminué de 104 millions de dollars, ou 5 %, en raison principalement du nombre moins élevé de prêts douteux liés à nos portefeuilles de prêts commerciaux et de prêts hypothécaires résidentiels.

Le montant brut des prêts douteux du secteur Gestion de patrimoine a augmenté de 167 millions de dollars, en raison essentiellement du nombre plus élevé de prêts douteux ayant trait au secteur Gestion de patrimoine – États-Unis et International.

Le montant brut des prêts douteux du secteur Marchés des Capitaux s'est accru de 246 millions de dollars, en raison principalement du nombre plus élevé de prêts douteux liés aux secteurs Pétrole et gaz, Services publics et Biens de consommation.

Provision pour pertes sur créances

Tableau 56

(en millions de dollars canadiens)	2015	2014
Provision pour prêts douteux		
Services bancaires aux particuliers et aux entreprises	548 \$	602 \$
Gestion de patrimoine	43	10
Marchés des Capitaux	61	18
Services aux investisseurs et trésorerie	2	2
Total de la provision pour prêts douteux	654	632
Canada (1)		
Prêts de détail	142 \$	143 \$
Prêts de gros	111	160
Provision pour prêts douteux	253	303
États-Unis (1)		
Prêts de détail	1 \$	1 \$
Prêts de gros	47	16
Provision pour prêts douteux	48	17
Autres pays (1)		
Prêts de détail	169 \$	172 \$
Prêts de gros	184	140
Provision pour prêts douteux	353	312
Total de la provision pour prêts douteux	654	632
Provision au titre des prêts non encore désignés comme douteux	1 466	1 453
Total de la provision pour pertes sur créances	2 120 \$	2 085 \$

(1) Les données d'ordre géographique s'appuient sur le lieu de résidence de l'emprunteur.

2015 par rapport à 2014

Le total de la provision pour pertes sur créances a augmenté de 35 millions de dollars, ou 2 %, par rapport à l'exercice précédent, résultat qui tient essentiellement à l'augmentation de la provision pour pertes sur créances des secteurs Marchés des Capitaux et Gestion de patrimoine reflétant la hausse de la dotation à la provision pour pertes sur créances comptabilisée au cours de l'exercice considéré. Ce résultat a été neutralisé en partie par la diminution de la provision pour pertes sur créances du secteur Services bancaires aux particuliers et aux entreprises reflétant la baisse de la dotation à la provision pour pertes sur créances comptabilisée au cours de l'exercice considéré.

Risque de marché

Le risque de marché s'entend de l'incidence des prix du marché sur notre situation financière, notamment les profits ou les pertes potentiels découlant des fluctuations de variables déterminées par le marché telles que les taux d'intérêt, les écarts de taux, le cours des actions, les prix des marchandises, les taux de change et les volatilités implicites.

Les mesures de la situation financière touchées par le risque de marché sont les suivantes :

1. Les positions pour lesquelles les profits et pertes de réévaluation sont comptabilisés dans les revenus, qui comprennent :
 - a) les variations de la juste valeur des instruments classés ou désignés à la juste valeur par le biais du résultat net;
 - b) la perte de valeur des titres disponibles à la vente;
 - c) l'inefficacité de la couverture.
2. Les capitaux propres ordinaires de première catégorie, qui comprennent :
 - a) tous les éléments ci-dessus; plus
 - b) les variations de la juste valeur des titres disponibles à la vente relativement auxquels les profits et pertes de réévaluation sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global;
 - c) les variations de la valeur en dollars canadiens des placements dans des filiales étrangères, déduction faite des couvertures, découlant de la conversion des devises;
 - d) les réévaluations des régimes de retraite à prestations définies du personnel, y compris les actifs au titre des régimes de retraite affichant un rendement inférieur au marché, ce qui entraîne un déficit et une volatilité à l'égard des passifs au titre des prestations définies et des actifs au titre des régimes de retraite, ou les paramètres actuariels estimés qui ne se matérialisent pas, ce qui fait en sorte que les passifs au titre des prestations définies excèdent les actifs au titre des régimes de retraite.
3. Le ratio des capitaux propres ordinaires de première catégorie, qui comprend :
 - a) tous les éléments ci-dessus; plus
 - b) les variations de l'actif pondéré en fonction des risques découlant des variations des risques de marché liés aux activités de négociation;
 - c) les variations de la valeur en dollars canadiens de l'actif pondéré en fonction des risques découlant de la conversion des devises.
4. La valeur économique de la banque, qui comprend :
 - a) tous les éléments des points 1 et 2 ci-dessus; plus
 - b) les variations de la juste valeur des autres positions liées aux activités autres que de négociation dont la juste valeur est fonction des risques de marché.

Contrôles du risque de marché – Positions évaluées à la juste valeur par le biais du résultat net

Puisqu'il fait partie du cadre de gestion lié au goût du risque de l'entreprise, le Conseil d'administration approuve les restrictions globales liées au risque de marché de RBC. La Gestion des risques du Groupe crée et gère la structure de contrôle des positions évaluées à la juste valeur par le biais du résultat net, qui permet de s'assurer que la conduite de nos activités est conforme aux exigences du Conseil. La fonction Gestion des risques de marché et de crédit commercial, qui fait partie de la Gestion des risques du Groupe, est responsable de la création et de la gestion des contrôles et des procédures de gouvernance qui servent à s'assurer que les risques pris cadrent avec les contraintes relatives au goût du risque établies par le Conseil. Ces contrôles prévoient des plafonds relatifs aux mesures fondées sur des probabilités utilisées pour déterminer les pertes potentielles, telles que la valeur à risque et la valeur à risque en période de tensions pour lesquelles une analyse est présentée ci-dessous.

Valeur à risque (VAR) – La VAR est une mesure statistique utilisée pour estimer la perte potentielle qui pourrait découler d'un portefeuille financier, selon un niveau de confiance précis et une période de détention déterminée. Nous évaluons la VAR en fonction du 99e centile de l'intervalle de confiance en ce qui a trait aux fluctuations des prix sur une période de détention de un jour, à l'aide d'une simulation historique fondée sur les deux derniers exercices pour lesquels il existe des données de marché historiques à pondération égale. Ces calculs sont révisés quotidiennement en fonction des positions de risque actuelles, sauf en ce qui concerne certaines positions qui sont révisées chaque semaine.

VAR en période de tensions – La VAR en période de tensions est calculée de la même manière que la VAR, sauf que les calculs sont basés sur une période historique de volatilité extrême de un an et sur la situation inverse, plutôt que sur les données historiques des deux derniers exercices. La période de tensions utilisée s'échelonne de septembre 2008 à août 2009. La VAR en période de tensions est calculée hebdomadairement pour tous les portefeuilles.

Les calculs relatifs à ces mesures sont effectués en ce qui a trait à toutes les positions qui sont évaluées à la juste valeur par le biais du résultat net aux fins de la présentation de l'information financière, sauf en ce qui concerne les positions faisant partie d'une relation de couverture désignée et les positions liées à nos activités d'assurance.

Évaluations du risque de marché – positions évaluées à la juste valeur par le biais du résultat net

VAR et VAR en période de tensions

Le tableau ci-dessous présente les chiffres ayant trait à la VAR liée à la gestion du risque de marché et la VAR en période de tensions liée à la gestion du risque de marché pour 2015 et 2014.

VAR liée à la gestion du risque de marché*

Tableau 57

(en millions de dollars canadiens)	2015				2014			
	Pour l'exercice clos le 31 octobre				Pour l'exercice clos le 31 octobre			
	Au 31 oct.	Moyenne	Haut	Bas	Au 31 oct.	Moyenne	Haut	Bas
Actions	20 \$	12 \$	31 \$	6 \$	9 \$	10 \$	17 \$	4 \$
Change	4	4	8	3	3	2	5	1
Marchandises	3	3	6	2	2	3	7	2
Taux d'intérêt	26	28	34	23	24	27	36	18
Risque spécifique de crédit (1)	6	8	9	6	8	9	11	6
Effet de diversification (2)	(18)	(22)	(34)	(15)	(18)	(21)	(30)	(15)
VAR liée à la gestion du risque de marché	41 \$	33 \$	45 \$	26 \$	28 \$	30 \$	39 \$	19 \$
VAR en période de tensions liée à la gestion du risque de marché	109 \$	104 \$	157 \$	73 \$	83 \$	92 \$	121 \$	69 \$

* Ce tableau fait partie intégrante de nos états financiers consolidés annuels audités de 2015.

(1) Le risque lié à l'écart de taux général est évalué en fonction de la VAR liée au taux d'intérêt, tandis que le risque spécifique de crédit tient compte de la volatilité de l'écart de taux lié à chaque émetteur.

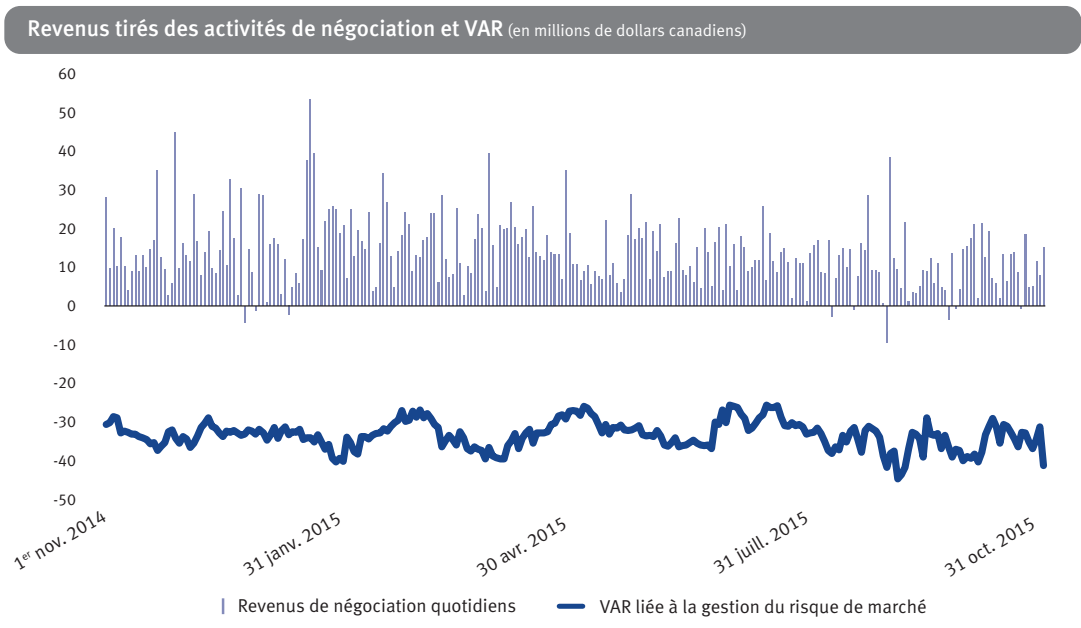
(2) La VAR liée à la gestion du risque de marché est inférieure à la somme des VAR individuelles par facteur de risque, en raison de la diversification du portefeuille.

2015 par rapport à 2014

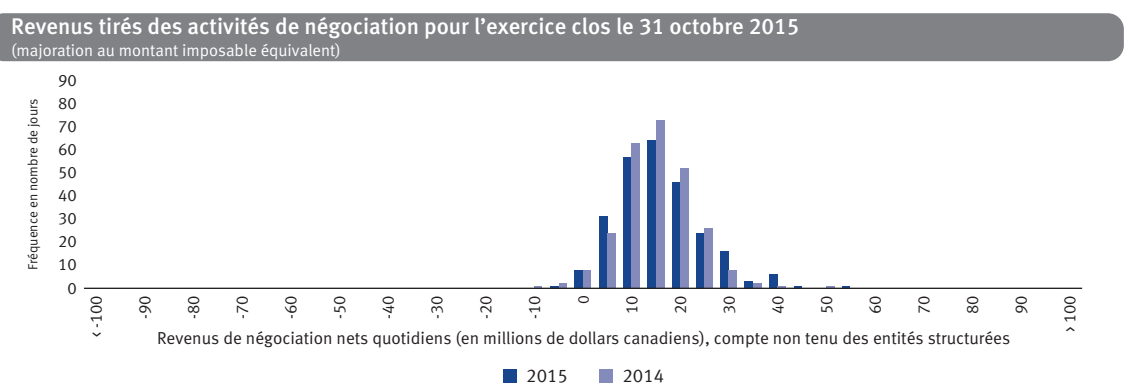
La moyenne de la VAR liée à la gestion du risque de marché s'est établie à 33 millions de dollars, en hausse de 3 millions par rapport à l'exercice précédent, résultat qui reflète principalement une hausse découlant de l'incidence de la conversion des devises et l'augmentation de notre risque de crédit tenant à la prise en compte d'ajustements de l'évaluation liés aux coûts de financement à la fin du quatrième trimestre de 2014, de même que l'augmentation de la volatilité du marché des titres de participation.

La moyenne de la VAR en période de tensions s'est établie à 104 millions de dollars, en hausse de 12 millions par rapport à l'exercice précédent, résultat qui s'explique principalement par la prise en compte d'ajustements de l'évaluation liés aux coûts de financement dont il est fait mention ci-dessus et par l'incidence de la conversion des devises.

Le graphique ci-dessous illustre nos profits et pertes de négociation quotidiens, ainsi que notre VAR quotidienne liée à la gestion du risque de marché. Au cours de l'exercice, nous avons connu 9 séances marquées par des pertes de négociation nettes totalisant 25 millions de dollars, comparativement à 11 séances marquées par des pertes de négociation nettes totalisant 46 millions en 2014, aucune des pertes n'ayant excédé la VAR.



Le graphique ci-dessous illustre la distribution des profits et pertes de négociation quotidiens en 2015. La perte la plus élevée qui a été déclarée s'est élevée à 9,4 millions de dollars; cette perte, qui s'est produite le 1^{er} septembre 2015, est principalement imputable à la volatilité des marchés. Des neuf séances marquées par des pertes au cours de l'exercice 2015, six se sont produites au quatrième trimestre. Ces séances marquées par des pertes sont attribuables à la volatilité du marché qui s'explique par l'incertitude quant à l'économie de la Chine et par la hausse des taux de la Réserve fédérale aux États-Unis au cours du quatrième trimestre. Le profit le plus élevé qui a été déclaré est de 53,4 millions de dollars, le profit quotidien moyen étant de 13,6 millions.



Évaluations du risque de marché – Autres positions évaluées à la juste valeur par le biais du résultat net – Actifs et passifs de RBC Assurances

Nous offrons une vaste gamme de produits d'assurance à nos clients et détenons des placements afin de pouvoir respecter nos obligations futures au titre des polices d'assurance. Les placements à l'appui des provisions techniques sont principalement des actifs à revenu fixe désignés comme évalués à la juste valeur par le biais du résultat net. Par conséquent, les variations de la juste valeur de ces actifs sont comptabilisées dans le poste Revenus de placement du compte consolidé de résultat et sont en grande partie neutralisées par les variations de la juste valeur des provisions techniques, dont l'incidence est reflétée dans les indemnités et sinistres liés aux polices d'assurance. Au 31 octobre 2015, les passifs relatifs aux obligations au titre des polices d'assurance se chiffraient à 9,1 milliards de dollars et nous avions des titres détenus à des fins de transaction de 7,1 milliards à l'appui des passifs.

Contrôle du risque de marché – Positions liées au risque de taux d'intérêt structurel⁽¹⁾

Le risque de taux d'intérêt découlant de positions liées aux activités autres que de négociation constitue le risque de taux d'intérêt structurel et il est assujéti à des limites et contrôles distincts. Les positions liées aux activités autres que de négociation de la Banque comprennent principalement les prêts aux particuliers et aux entreprises et les dépôts des particuliers et des entreprises. Les facteurs qui contribuent au risque de taux d'intérêt structurel incluent la non-concordance des dates de modification futures des taux des actifs et des passifs, les modifications relatives des taux des actifs et des passifs, et les caractéristiques des produits qui pourraient avoir une incidence sur le calendrier prévu des flux de trésorerie, telles que les options de remboursement anticipé de prêts ou de remboursement des dépôts à terme avant leur échéance contractuelle.

(1) Les positions liées au risque de taux d'intérêt structurel comprennent l'incidence des dérivés dans le cadre des relations de couverture comptable et les titres disponibles à la vente utilisés pour gérer le risque de taux d'intérêt.

Le Conseil d'administration approuve le goût du risque lié au risque de taux d'intérêt structurel, et le Comité actif-passif, de même que la Gestion des risques du Groupe, assure la surveillance continue du risque de taux d'intérêt structurel au moyen de politiques, de limites, de normes en matière d'exploitation et d'autres contrôles. Les rapports concernant le risque de taux d'intérêt structurel sont revus régulièrement par la Gestion des risques du Groupe, par le Comité actif-passif, par le Comité de la politique de prêt, par le Comité de gestion des risques du Conseil, ainsi que par le Conseil d'administration.

Des renseignements détaillés sur les risques liés aux activités autres que de négociation pris en compte dans le risque de taux d'intérêt structurel sont présentés dans le tableau 59.

Mesure du risque lié au taux d'intérêt structurel

Afin d'assurer la surveillance et le contrôle du risque de taux d'intérêt structurel, la Banque évalue deux principaux paramètres financiers, soit le risque lié au revenu net d'intérêt sur 12 mois et le risque lié à la valeur économique des capitaux propres, en fonction de divers chocs et scénarios touchant le marché. Les scénarios touchant le marché incluent des variations parallèles et non parallèles de la courbe de rendement liées aux devises ainsi que des chocs relatifs à la volatilité des taux d'intérêt.

Afin de mesurer le risque lié au revenu net d'intérêt, nous avons recours à des simulations dynamiques détaillées des activités autres que de négociation figurant aux bilans et aux comptes de résultat, de manière à déterminer l'incidence des scénarios de crises sur le revenu net d'intérêt prévu. Les positions liées aux actifs et aux passifs et les positions hors bilan sont simulées à l'aide d'intervalles de temps mensuels sur un horizon de un an. Les simulations tiennent compte des échéances des produits, des renouvellements et des taux de croissance, ainsi que du comportement en matière de remboursement anticipé et de remboursement. Les prix et les volumes des produits sont calibrés en fonction de l'expérience passée, et des prévisions sont établies en fonction des attentes liées à un scénario donné de crise sur le marché. Le risque lié à la valeur économique des capitaux propres tient compte de la sensibilité à la valeur de marché des positions structurelles découlant des variations des taux à plus long terme. Afin de mesurer le risque lié à la valeur économique des capitaux propres, nous appliquons des techniques d'évaluation déterministes (scénario unique) et stochastiques (scénarios multiples) aux données détaillées concernant les positions au comptant. Le risque lié au revenu net d'intérêt et le risque lié à la valeur économique des capitaux propres sont évalués en fonction de divers scénarios de crise liés au risque de marché comportant des variations extrêmes mais plausibles des taux sur le marché, des courbes de taux d'intérêt et de la volatilité des taux d'intérêt.

La gestion du risque lié au revenu net d'intérêt et la gestion du risque lié à la valeur économique des capitaux propres sont complémentaires et étayent les efforts déployés par la Banque pour générer un revenu net d'intérêt durable et de haute qualité. Le risque lié au revenu net d'intérêt et le risque lié à la valeur économique des capitaux propres sont évalués quotidiennement, hebdomadairement ou mensuellement, selon l'importance et la complexité du bilan ou de l'activité et selon la stratégie de couverture applicable.

Un certain nombre d'hypothèses se répercutant sur les flux de trésorerie, sur la révision des prix des produits et sur l'administration des taux sous-tendent les modèles utilisés pour mesurer le risque lié au revenu net d'intérêt et le risque lié à la valeur économique des capitaux propres. Les principales hypothèses ont trait aux profils en matière de financement prévus liés aux engagements au titre des taux des prêts hypothécaires de détail, le comportement en matière de remboursement anticipé lié aux prêts à taux fixe, le comportement en matière de remboursement des dépôts à terme et le traitement des dépôts sans échéance. Toutes les hypothèses sont tirées de façon empirique de l'expérience concernant les clients et les produits et tiennent compte des prix futurs des produits et des besoins futurs des clients. Tous les modèles et toutes les hypothèses utilisés pour mesurer le risque de taux d'intérêt structurel font l'objet d'une surveillance indépendante effectuée par la Gestion des risques du Groupe.

Évaluations du risque de marché – Positions liées au risque de taux d'intérêt structurel

Le tableau suivant présente l'incidence potentielle avant impôt sur les éléments autres que de négociation présentés dans le bilan de la Banque d'une augmentation ou d'une diminution immédiate et soutenue de 100 et de 200 points de base des taux d'intérêt sur le revenu net d'intérêt et sur la valeur économique des capitaux propres prévus sur une période de douze mois, en presumant qu'aucune opération de couverture supplémentaire n'est effectuée. Dans le cas de scénarios de baisse des taux, des taux plancher sont appliqués, et ceux-ci sont établis en fonction des fluctuations des taux à l'échelle mondiale. Les mesures du risque de taux d'intérêt sont fondées sur nos positions de taux d'intérêt à un moment donné et elles changent continuellement en raison de nos activités commerciales et de nos mesures liées à la gestion des risques.

Évaluations du risque de marché – Activités bancaires autres que de négociation*

Tableau 58

(en millions de dollars canadiens)	2015						2014		2013	
	Risque lié à la valeur économique des capitaux propres			Risque lié au revenu net d'intérêt (2)			Risque lié à la valeur économique des capitaux propres	Risque lié au revenu net d'intérêt (2)	Risque lié à la valeur économique des capitaux propres	Risque lié au revenu net d'intérêt (2)
	Incidence – dollar canadien	Incidence – dollar américain (1)	Total	Incidence – dollar canadien	Incidence – dollar américain (1)	Total				
Incidence avant impôt d'une :										
augmentation des taux de 100 p.b.	(1 069)\$	(3)\$	(1 072)\$	280 \$	9 \$	289 \$	(916)\$	414 \$	(540)\$	391 \$
diminution des taux de 100 p.b.	836	(7)	829	(364)	(6)	(370)	754	(348)	446	(303)
Incidence avant impôt d'une :										
augmentation des taux de 200 p.b.	(2 208)	(13)	(2 221)	451	21	472	(1 910)	763	(1 160)	758
diminution des taux de 200 p.b.	929	(4)	925	(372)	(7)	(379)	1 259	(434)	799	(398)

* Ce tableau fait partie intégrante de nos états financiers consolidés annuels audités de 2015.

(1) Représente l'incidence sur les portefeuilles autres que de négociation détenus par nos services bancaires aux États-Unis.

(2) Représente le risque lié au revenu net d'intérêt sur 12 mois découlant d'une variation instantanée et soutenue des taux d'intérêt.

À la fin de l'exercice 2015, un choc immédiat et soutenu constituant une diminution de 100 points de base aurait eu une incidence négative de 370 millions de dollars sur le revenu net d'intérêt de la Banque, soit un résultat en hausse par rapport à 348 millions à la fin de 2014. Un choc immédiat et soutenu constituant une augmentation de 100 points de base survenu à la fin de l'exercice 2015 aurait eu une incidence négative de 1 072 millions de dollars sur la valeur économique du capital de la Banque, soit un résultat en hausse par rapport à 916 millions en 2014. Les augmentations d'un exercice à l'autre du risque lié au revenu net d'intérêt et du risque lié à la valeur économique du capital sont principalement imputables à la croissance du bilan. La plus importante position liée aux actifs à taux fixe a contribué à l'augmentation du risque lié à la valeur économique des capitaux propres, mais elle a atténué l'augmentation du risque lié au revenu net d'intérêt. Au cours de l'exercice 2015, le risque lié au revenu net d'intérêt et le risque lié à la valeur économique des capitaux propres sont demeurés largement dans les limites approuvées.

Évaluations du risque de marché concernant les autres portefeuilles significatifs d'activités autres que de négociation

Titres disponibles à la vente

Les titres classés comme disponibles à la vente s'établissaient à 48 milliards de dollars au 31 octobre 2015, comparativement à 46 milliards au 31 octobre 2014. Nous détenons des titres d'emprunt désignés comme disponibles à la vente à des fins de placement principalement et pour gérer le risque de taux d'intérêt et le risque de liquidité liés à nos activités bancaires autres que de négociation. Certains portefeuilles de titres d'emprunt existants sont également classés comme disponibles à la vente. Au 31 octobre 2015, notre portefeuille de titres disponibles à la vente nous exposait au risque de taux d'intérêt, lequel représente une perte avant impôt de 5,4 millions de dollars, ce qui correspond à la variation de la valeur des titres découlant d'une augmentation parallèle de un point de base des rendements. Le portefeuille nous expose également au risque lié à l'écart de taux, lequel représente une perte avant impôt de 14,7 millions de dollars, ce qui correspond à la variation de la valeur découlant de l'élargissement de un point de base des écarts de taux. Les variations de la valeur de ces titres sont présentées dans les autres éléments du résultat global. La valeur des titres disponibles à la vente pris en compte dans l'évaluation du risque de taux d'intérêt structurel au 31 octobre 2015 s'établissait à 34,9 milliards de dollars. Nos titres disponibles à la vente comprenaient également des risques liés aux actions de 1,8 milliard de dollars au 31 octobre 2015, en hausse par rapport à 1,7 milliard au 31 octobre 2014.

Dérivés liés aux activités autres que de négociation

Nous avons aussi recours à des dérivés pour couvrir les risques de marché non liés à nos activités de négociation auxquels nous sommes exposés. Au total, les actifs dérivés non liés aux activités de négociation s'établissaient à 6,4 milliards de dollars au 31 octobre 2015, en hausse par rapport à 3,4 milliards au 31 octobre 2014, et les passifs dérivés se chiffraient à 4,5 milliards au 31 octobre 2015, en hausse par rapport à 1,8 milliard au 31 octobre 2014.

Dérivés qui ne sont pas détenus à des fins de transaction dans le cadre de relations de couverture comptable

Les actifs et passifs dérivés décrits ci-dessus comprennent des actifs dérivés dans le cadre d'une relation de couverture comptable désignée qui s'établissaient à 2,8 milliards de dollars au 31 octobre 2015, en hausse par rapport à 2,0 milliards au 31 octobre 2014, et des passifs dérivés qui se chiffraient à 2,0 milliards au 31 octobre 2015, en hausse par rapport à 837 millions au dernier exercice. Ces actifs et passifs dérivés sont pris en compte dans l'évaluation du risque de taux d'intérêt structurel et dans les évaluations du risque de marché concernant les activités internes autres que de négociation. Nous avons recours à des swaps de taux d'intérêt pour gérer le risque lié à nos titres disponibles à la vente et au taux d'intérêt structurel, qui est décrit ci-dessus. Dans la mesure où ces swaps sont considérés comme des couvertures efficaces, les variations de leurs justes valeurs sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat global. Le risque de taux d'intérêt lié aux couvertures des flux de trésorerie désignées, qui correspond à la variation de la juste valeur des dérivés découlant d'une augmentation parallèle de un point de base des rendements, représentait un montant de 5,5 millions de dollars au 31 octobre 2015.

Nous avons aussi recours à des swaps de taux d'intérêt pour couvrir la variation de la juste valeur de certains instruments à taux fixe. Les variations de la juste valeur des swaps de taux d'intérêt et des instruments couverts qui sont liées aux fluctuations des taux d'intérêt sont comptabilisées en résultat.

Nous avons également recours à des dérivés de change pour gérer le risque auquel nous sommes exposés relativement aux placements en titres de capitaux propres dans des filiales qui sont libellés en devises, particulièrement ceux qui sont libellés en dollars américains et en livres sterling. Les variations de la juste valeur de ces couvertures et les écarts de conversion cumulés liés à notre risque de change structurel sont présentés dans les autres éléments du résultat global.

Autres dérivés qui ne sont pas détenus à des fins de transaction

Nous avons recours à des dérivés, y compris des swaps de taux d'intérêt et des dérivés de change, qui ne sont pas utilisés dans une relation de couverture comptable désignée afin de gérer les risques liés aux autres activités autres que de négociation. Ces dérivés ont été désignés à la juste valeur par le biais du résultat net et les variations de leur juste valeur sont comptabilisées en résultat. Les actifs dérivés liés à ces activités s'établissaient à 3,6 milliards de dollars au 31 octobre 2015, en hausse par rapport à 1,4 milliard au 31 octobre 2014, et les passifs dérivés se chiffraient à 2,5 milliards au 31 octobre 2015, en hausse par rapport à 1,0 milliard au dernier exercice.

Risque de change lié aux activités autres que de négociation

Le risque de change correspond à l'incidence défavorable possible des fluctuations des taux de change sur le bénéfice et la valeur économique. Nos revenus, nos charges et notre bénéfice libellés en devises autres que le dollar canadien sont assujettis aux fluctuations de la moyenne du dollar canadien par rapport à la moyenne de ces devises. Notre exposition la plus importante touche le dollar américain, en raison du volume d'activités que nous exerçons aux États-Unis et de nos autres opérations conclues en dollars américains. Les autres risques importants auxquels nous sommes exposés sont liés à la livre sterling et à l'euro et ils tiennent à nos opérations conclues dans ces devises à l'échelle mondiale. L'appréciation ou la dépréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain, à la livre sterling ou à l'euro pourrait faire diminuer ou augmenter, selon le cas, la valeur convertie de nos revenus, charges et bénéfice libellés en devises et pourrait aussi avoir une incidence importante sur nos résultats d'exploitation. Nous sommes aussi exposés au risque de change découlant de nos placements dans des établissements étrangers. Dans le cas des placements en titres de capitaux propres qui ne font pas l'objet d'une opération de couverture, lorsque le dollar canadien s'apprécie par rapport à d'autres monnaies, les pertes de change latentes sur les placements étrangers nets donnent lieu à une diminution de nos capitaux propres, par l'entremise des autres composantes des capitaux propres, et à une réduction de la valeur de conversion de l'actif pondéré en fonction des risques liés aux actifs libellés en devises. La situation inverse se produit lorsque le dollar canadien se déprécie par rapport à d'autres devises. Nous tenons donc compte de ces répercussions lorsque nous déterminons le niveau approprié de nos placements dans des établissements étrangers qui doivent faire l'objet d'une opération de couverture.

L'ensemble de nos objectifs, politiques et méthodes en matière de gestion du risque de marché lié aux activités de négociation et aux activités autres que de négociation n'ont pas subi de modifications importantes par rapport à 2014.

Lien entre le risque de marché et les principales données figurant au bilan

Le tableau ci-dessous illustre le lien entre les principales données figurant au bilan et les positions incluses dans les informations fournies à l'égard du risque de marché lié aux activités de négociation et du risque de marché lié aux activités autres que de négociation, ainsi que la façon dont nous gérons le risque de marché lié à nos actifs et passifs à l'aide de différentes mesures.

Lien entre le risque de marché et les principales données figurant au bilan

Tableau 59

	Au 31 octobre 2015			Risque principal associé au risque lié aux activités autres que de négociation
	Évaluation du risque de marché			
(en millions de dollars canadiens)	Montant figurant au bilan	Risque lié aux activités de négociation (1)	Risque lié aux activités autres que de négociation (2)	
Actifs exposés au risque de marché				
Trésorerie et montants à recevoir de banques (3)	12 452 \$	5 720 \$	6 732 \$	Taux d'intérêt
Dépôts productifs d'intérêts à des banques (4)	22 690	15 764	6 926	Taux d'intérêt
Valeurs mobilières				
Titres détenus à des fins de transaction (5)	158 703	151 420	7 283	Taux d'intérêt, écart de taux
Titres disponibles à la vente (6)	56 805	–	56 805	Taux d'intérêt, écart de taux, cours des actions
Biens achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés (7)	174 723	174 594	129	Taux d'intérêt
Prêts				
Prêts de détail (8)	348 183	16 337	331 846	Taux d'intérêt
Prêts de gros (9)	126 069	140	125 929	Taux d'intérêt
Provision pour pertes sur prêts	(2 029)	–	(2 029)	Taux d'intérêt
Actif net des fonds distincts (10)	830	–	830	Taux d'intérêt
Dérivés	105 626	99 233	6 393	Taux d'intérêt, écart de change
Autres actifs (11)	64 082	24 578	39 504	Taux d'intérêt
Actifs non exposés au risque de marché (12)	6 074			
Total de l'actif	1 074 208 \$	487 786 \$	580 348 \$	
Passifs exposés au risque de marché				
Dépôts (13)	697 227 \$	151 776 \$	545 451 \$	Taux d'intérêt
Passif au titre des fonds distincts (14)	830	–	830	Taux d'intérêt
Autres				
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	47 658	47 658	–	
Engagements afférents à des biens vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés (15)	83 288	83 165	123	Taux d'intérêt
Dérivés	107 860	103 348	4 512	Taux d'intérêt, écart de change
Autres passifs (16)	58 184	19 757	38 427	Taux d'intérêt
Débitures subordonnées	7 362	–	7 362	Taux d'intérêt
Passifs non exposés au risque de marché (17)	7 855			
Total du passif	1 010 264 \$	405 704 \$	596 705 \$	
Total des capitaux propres	63 944 \$			
Total du passif et des capitaux propres	1 074 208 \$			

(1) Le risque lié aux activités de négociation comprend les positions évaluées à la juste valeur par le biais du résultat net pour lesquelles les profits et pertes de réévaluation sont comptabilisés dans les revenus. Les évaluations du risque de marché liées à la VAR, à la VAR en période de tensions et aux simulations de crise servent de contrôles des risques pour le risque lié aux activités de négociation.

(2) Le risque lié aux activités autres que de négociation comprend les positions utilisées aux fins de la gestion du risque de taux d'intérêt structurel et d'autres portefeuilles d'activités autres que de négociation. Les autres portefeuilles d'activités autres que de négociation significatifs comprennent les positions liées à nos activités d'assurance et les titres disponibles à la vente non pris en compte dans le risque de taux d'intérêt structurel.

Les notes ci-dessous fournissent des renseignements additionnels sur les montants associés au risque lié aux activités autres que de négociation.

(3) La trésorerie et les montants à recevoir de banques comprennent un montant de 5 829 millions de dollars pris en compte dans le risque de taux d'intérêt structurel. Un montant additionnel de 903 millions de dollars est pris en compte dans les autres contrôles des risques.

(4) Des dépôts productifs d'intérêts à des banques de 6 926 millions de dollars sont pris en compte dans le risque de taux d'intérêt structurel.

(5) Les titres détenus à des fins de transaction comprennent des titres d'un montant de 7 283 millions de dollars utilisés aux fins de la gestion du risque de taux d'intérêt structurel de RBC Assurances, qui n'est pas pris en compte dans l'évaluation du risque de taux d'intérêt structurel que nous présentons.

(6) Comprend des titres disponibles à la vente de 48 164 millions de dollars et des titres détenus jusqu'à l'échéance de 8 641 millions. Une tranche de 43 528 millions de dollars du total des valeurs mobilières est prise en compte dans le risque de taux d'intérêt structurel. Des titres additionnels d'un montant de 1 917 millions de dollars sont détenus dans le cadre de nos activités d'assurance, titres qui ne sont pas pris en compte dans notre évaluation du risque de taux d'intérêt structurel. La tranche restante d'un montant de 11 360 millions de dollars est prise en compte dans la présentation des risques de marchés liés aux activités internes autres que de négociation.

(7) Les biens achetés en vertu de conventions de revente comprennent un montant de 129 millions de dollars pris en compte dans le risque de taux d'intérêt structurel.

(8) Les prêts de détail comprennent un montant de 331 846 millions de dollars pris en compte dans le risque de taux d'intérêt structurel.

(9) Les prêts de gros comprennent un montant de 124 701 millions de dollars pris en compte dans le risque de taux d'intérêt structurel. Un montant additionnel de 1 228 millions de dollars est utilisé aux fins de la gestion du risque de taux d'intérêt structurel de RBC Assurances.

(10) Les placements pour le compte de détenteurs de fonds distincts sont pris en compte aux fins de la gestion du risque de taux d'intérêt structurel de RBC Assurances.

(11) Les autres actifs comprennent un montant de 36 728 millions de dollars pris en compte dans le risque de taux d'intérêt structurel. Un montant additionnel de 2 776 millions de dollars est utilisé aux fins de la gestion du risque de taux d'intérêt structurel de RBC Assurances.

(12) Les actifs non exposés au risque de marché comprennent des immobilisations corporelles et d'autres actifs d'un montant de 6 074 millions de dollars.

(13) Les dépôts comprennent un montant de 545 451 millions de dollars pris en compte dans le risque de taux d'intérêt structurel.

(14) Les contrats d'assurance et de placement pour le compte de détenteurs de fonds distincts sont pris en compte aux fins de la gestion du risque de taux d'intérêt structurel de RBC Assurances.

(15) Les engagements afférents à des biens vendus en vertu de conventions de rachat comprennent un montant de 123 millions de dollars pris en compte dans le risque de taux d'intérêt structurel.

(16) Les autres passifs comprennent un montant de 28 408 millions de dollars utilisé aux fins de la gestion du risque de taux d'intérêt structurel de RBC Assurances, et un montant de 10 019 millions utilisé aux fins de l'évaluation de notre risque de taux d'intérêt structurel.

(17) Les passifs non exposés au risque de marché comprennent des passifs liés à la paie et d'autres passifs d'un montant de 7 855 millions de dollars.

Au 31 octobre 2014

(en millions de dollars canadiens)	Évaluation du risque de marché			Risque principal associé au risque lié aux activités autres que de négociation
	Montant figurant au bilan	Risque lié aux activités de négociation (1)	Risque lié aux activités autres que de négociation (2)	
Actifs exposés au risque de marché				
Trésorerie et montants à recevoir de				
banques (3)	17 421 \$	10 840 \$	6 581 \$	Taux d'intérêt
Dépôts productifs d'intérêts à des banques (4)	8 399	5 642	2 757	Taux d'intérêt
Valeurs mobilières				
Titres détenus à des fins de transaction (5)	151 380	144 607	6 773	Taux d'intérêt, écart de taux
Titres disponibles à la vente (6)	47 768	–	47 768	Taux d'intérêt, écart de taux, cours des actions
Biens achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés (7)				
	135 580	135 444	136	Taux d'intérêt
Prêts				
Prêts de détail (8)	334 269	16 614	317 655	Taux d'intérêt
Prêts de gros (9)	102 954	427	102 527	Taux d'intérêt
Provision pour pertes sur prêts	(1 994)	–	(1 994)	Taux d'intérêt
Actif net des fonds distincts (10)	675	–	675	Taux d'intérêt
Dérivés	87 402	83 981	3 421	Taux d'intérêt, écart de change
Autres actifs (11)	49 878	14 098	35 780	Taux d'intérêt
Actifs non exposés au risque de marché (12)	6 818			
Total de l'actif	940 550 \$	411 653 \$	522 079 \$	
Passifs exposés au risque de marché				
Dépôts (13)	614 100 \$	116 348 \$	497 752 \$	Taux d'intérêt
Passif au titre des fonds distincts (14)	675	–	675	Taux d'intérêt
Autres				
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	50 345	50 345	–	
Engagements afférents à des biens vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés (15)	64 331	64 210	121	Taux d'intérêt
Dérivés	88 982	87 145	1 837	Taux d'intérêt, écart de change
Autres passifs (16)	51 190	14 756	36 434	Taux d'intérêt
Débiteures subordonnées	7 859	–	7 859	Taux d'intérêt
Passifs non exposés au risque de marché (17)	8 565			
Total du passif	886 047 \$	332 804 \$	544 678 \$	
Total des capitaux propres	54 503 \$			
Total du passif et des capitaux propres	940 550 \$			

(1) Le risque lié aux activités de négociation comprend les positions évaluées à la juste valeur par le biais du résultat net pour lesquelles les profits et pertes de réévaluation sont comptabilisés dans les revenus. Les évaluations du risque de marché liées à la VAR, à la VAR en période de tensions et aux simulations de crise servent de contrôles des risques pour le risque lié aux activités de négociation.

(2) Le risque lié aux activités autres que de négociation comprend les positions utilisées aux fins de la gestion du risque de taux d'intérêt structurel et d'autres portefeuilles d'activités autres que de négociation. Les autres portefeuilles d'activités autres que de négociation significatifs comprennent les positions liées à nos activités d'assurance et les titres disponibles à la vente non pris en compte dans le risque de taux d'intérêt structurel.

Les notes ci-dessous fournissent des renseignements additionnels sur les montants associés au risque lié aux activités autres que de négociation.

(3) La trésorerie et les montants à recevoir de banques comprennent un montant de 5 494 millions de dollars pris en compte dans le risque de taux d'intérêt structurel. Un montant additionnel de 1 087 millions de dollars est pris en compte dans les autres contrôles des risques.

(4) Des dépôts productifs d'intérêts à des banques de 2 757 millions de dollars sont pris en compte dans le risque de taux d'intérêt structurel.

(5) Les titres détenus à des fins de transaction comprennent des titres d'un montant de 6 761 millions de dollars utilisés aux fins de la gestion du risque de taux d'intérêt structurel de RBC Assurances, qui n'est pas pris en compte dans l'évaluation du risque de taux d'intérêt structurel que nous présentons.

(6) Des titres disponibles à la vente de 44 403 millions de dollars sont pris en compte dans le risque de taux d'intérêt structurel. Des titres additionnels d'un montant de 3 365 millions de dollars sont détenus dans le cadre de nos activités d'assurance, titres qui ne sont pas pris en compte dans notre évaluation du risque de taux d'intérêt structurel, et relativement à certains actifs existants.

(7) Les biens achetés en vertu de conventions de revente comprennent un montant de 136 millions de dollars pris en compte dans le risque de taux d'intérêt structurel.

(8) Les prêts de détail comprennent un montant de 317 655 millions de dollars pris en compte dans le risque de taux d'intérêt structurel.

(9) Les prêts de gros comprennent un montant de 101 364 millions de dollars pris en compte dans le risque de taux d'intérêt structurel. Un montant additionnel de 1 163 millions de dollars est utilisé aux fins de la gestion du risque de taux d'intérêt structurel de RBC Assurances.

(10) Les placements pour le compte de détenteurs de fonds distincts sont pris en compte aux fins de la gestion du risque de taux d'intérêt structurel de RBC Assurances.

(11) Les autres actifs comprennent un montant de 33 309 millions de dollars pris en compte dans le risque de taux d'intérêt structurel. Un montant additionnel de 2 471 millions de dollars est utilisé aux fins de la gestion du risque de taux d'intérêt structurel de RBC Assurances.

(12) Les actifs non exposés au risque de marché comprennent des immobilisations corporelles et d'autres actifs d'un montant de 6 818 millions de dollars.

(13) Les dépôts comprennent un montant de 497 747 millions de dollars pris en compte dans le risque de taux d'intérêt structurel.

(14) Les contrats d'assurance et de placement pour le compte de détenteurs de fonds distincts sont pris en compte aux fins de la gestion du risque de taux d'intérêt structurel de RBC Assurances.

(15) Les engagements afférents à des biens vendus en vertu de conventions de rachat comprennent un montant de 121 millions de dollars pris en compte dans le risque de taux d'intérêt structurel.

(16) Les autres passifs comprennent un montant de 9 324 millions de dollars utilisé aux fins de la gestion du risque de taux d'intérêt structurel de RBC Assurances, et un montant de 27 110 millions utilisé aux fins de l'évaluation de notre risque de taux d'intérêt structurel.

(17) Les passifs non exposés au risque de marché comprennent des passifs liés à la paie et d'autres passifs d'un montant de 8 565 millions de dollars.

Le risque de liquidité et de financement (risque de liquidité) est le risque que nous ne soyons pas en mesure de générer en temps opportun et de façon rentable la trésorerie et les équivalents de trésorerie nécessaires pour satisfaire à nos engagements lorsqu'ils deviennent exigibles. Le risque de liquidité résulte de la non-concordance de l'échéancier et de la valeur des flux de trésorerie découlant des activités bancaires, en ce qui concerne tant les éléments figurant au bilan que ceux hors bilan.

Notre profil de liquidité est structuré de manière à nous assurer que nous disposons de suffisamment de liquidités pour satisfaire à nos engagements actuels et éventuels dans des conditions commerciales normales et dans des périodes de tensions. Afin d'atteindre ces objectifs, nous appliquons un cadre de gestion du risque de liquidité exhaustif et des stratégies d'atténuation de plusieurs risques de liquidité qui visent :

- l'établissement d'un équilibre approprié entre le niveau de risque qui est permis selon notre goût du risque et des coûts engagés pour atténuer ce risque;
- un accès élargi à des sources de financement, y compris le maintien d'un nombre crédible de dépôts de base provenant des clients et la prise de mesures à cet effet, l'accès continu à des sources diversifiées de financement de gros et notre aptitude manifeste à procéder à la monétisation de catégories d'actifs données;
- le recours, à l'échelle de l'entreprise, à un programme exhaustif de simulations de crise touchant les liquidités, à un plan d'urgence et à un processus de suivi de la situation qui sont étayés par des titres négociables non grevés;
- le recours à des informations détaillées, au moment opportun, aux fins de l'évaluation des risques;
- le recours à un processus transparent aux fins de l'établissement des prix de transfert des liquidités et de la répartition des coûts;
- le recours à un modèle de gouvernance solide reposant sur les première et deuxième lignes de défense.

Nos politiques, pratiques et processus aux fins de la gestion des liquidités renforcent ces stratégies d'atténuation du risque. Aux fins de la gestion du risque de liquidité, nous favorisons une démarche centralisée, dans la mesure du possible, compte tenu des diverses questions soulevées dans la présente rubrique.

Nos objectifs, politiques et méthodes en matière de gestion du risque de liquidité sont revus et modifiés régulièrement afin de tenir compte de l'évolution des conditions du marché et de la composition des activités, pour faire en sorte qu'ils soient conformes aux faits nouveaux en matière de réglementation à l'échelle locale et pour que nous puissions nous positionner aux fins de la mise en œuvre des normes de liquidités de l'accord de Bâle III. Nous continuons de maintenir une position de liquidité et de financement qui est appropriée aux fins de la mise à exécution de notre stratégie, et le risque de liquidité demeure largement dans les limites de notre goût du risque.

Contexte réglementaire

Nous continuons de surveiller et, le cas échéant, de modifier nos politiques, nos pratiques et nos processus aux fins de la gestion des risques en fonction des faits nouveaux en matière de réglementation, de manière à nous positionner en prévision de la mise en œuvre de réformes réglementaires dont l'application est prospective dans les territoires où nous exerçons nos activités. En mai 2014, le BSIF a publié la version définitive de la ligne directrice sur les normes de liquidité. La ligne directrice sur les normes de liquidité du BSIF prévoit la conversion des exigences concernant les liquidités élaborées par le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire (CBCB), y compris des paramètres d'évaluation des liquidités relatives au ratio de liquidité à court terme et au ratio de capitalisation stable net ainsi que des outils de surveillance, en ligne directrice du BSIF, en plus d'officialiser l'utilisation des flux de trésorerie nets cumulatifs du BSIF en tant qu'outil de supervision. Conformément à ces exigences, nous soumettons au BSIF des rapports sur les résultats mensuels concernant le ratio de liquidité à court terme et les flux de trésorerie nets cumulatifs, de même que sur les résultats trimestriels concernant le ratio de capitalisation stable net. Nous soumettons également deux fois par année au BSIF et au CBCB des rapports sur les études d'impact quantitatives concernant le ratio de liquidité à court terme et le ratio de capitalisation stable net.

En août 2014, le ministère des Finances du gouvernement du Canada a publié son document de consultation sur la recapitalisation interne intitulé « Régime de protection des contribuables et de recapitalisation des banques ». Des régimes de recapitalisation interne sont actuellement mis en place dans divers pays par suite de la crise financière de 2008, afin de limiter le risque que les contribuables soient exposés aux pertes potentielles que pourrait subir une institution en sérieuse difficulté et de s'assurer que les actionnaires et les créanciers de l'institution continuent d'assumer la responsabilité de telles pertes. Le régime canadien proposé s'applique seulement aux banques d'importance systémique intérieure, et il met l'accent sur une série de passifs, ce qui exclut les dépôts. Dans son budget fédéral annoncé le 21 avril 2015, le gouvernement du Canada a confirmé qu'il compte instaurer le Régime de protection des contribuables et de recapitalisation des banques, mais il n'a fourni aucun calendrier définitif à cet égard. Pour obtenir plus de détails, se reporter à la section Risques liés à l'environnement juridique et réglementaire.

En octobre 2014, le CBCB a publié la norme définitive concernant le ratio de capitalisation stable net, et les banques sont tenues de se conformer à la norme minimale d'ici le 1^{er} janvier 2018. Le document présentant la version définitive des normes de présentation du ratio de capitalisation stable net a été publié par le CBCB en juin 2015, et les banques devront s'y conformer à partir de la première période de présentation de l'information financière ouverte à compter du 1^{er} janvier 2018.

Mesure du risque

Pour mesurer le risque de liquidité, nous appliquons un scénario fondé sur des hypothèses à nos actifs et passifs et aux engagements hors bilan, de manière à établir les profils relatifs aux flux de trésorerie prévus sur divers horizons. Ainsi, les obligations liées à des gouvernements peuvent être monétisées de façon rapide et sûre afin de générer des entrées de trésorerie avant leur échéance contractuelle et, dans un même ordre d'idées, les dépôts à vue fondés sur des relations peuvent être considérés comme générant de faibles sorties de trésorerie à court terme, même s'ils peuvent contractuellement être remboursés à vue. Nous revoyons et corroborons régulièrement les méthodes de gestion des risques et les hypothèses sous-jacentes de ce genre afin d'assurer leur concordance avec notre contexte opérationnel, la conjoncture et les conditions du marché prévues, les préférences des agences de notation, les exigences des organismes de réglementation et les pratiques reconnues.

Afin de nous assurer que le risque de liquidité est conforme à notre goût du risque, nous établissons des plafonds relatifs à divers paramètres qui reflètent divers horizons et degrés de gravité des périodes de tensions. Nos activités aux fins de la mesure et du contrôle du risque de liquidité sont divisées en trois catégories, comme suit :

Risque de liquidité structurel (à plus long terme)

Nous utilisons un paramètre interne découlant de la méthode d'établissement du capital en liquidités, qui met l'accent sur la concordance structurelle entre les actifs illiquides à long terme et le financement à plus long terme fourni par des investisseurs dans le secteur des services de gros et au moyen de dépôts de base. Ce paramètre sert à établir notre stratégie en matière de financement de gros garanti et non garanti.

Risque de liquidité stratégique (à plus court terme)

Nous établissons des limites précisant le niveau maximal de flux de trésorerie nets et effectuons des simulations de crise afin de contenir le risque dans les limites de notre goût du risque, tant par succursale qu'au niveau des filiales et des devises. Nos positions liées aux flux nets de trésorerie découlent de l'application d'hypothèses et de paramètres internes aux flux de trésorerie connus et prévus liés à tous les actifs et passifs non grevés et activés hors bilan significatifs. Les actifs grevés ne sont pas considérés comme une source de liquidités disponibles. Nous contrôlons également le risque de liquidité stratégique en nous conformant, à l'échelle du groupe et à l'échelle de chaque unité fonctionnelle, à des normes prescrites par les organismes de réglementation, tel le ratio de liquidité à court terme.

Risque de liquidité éventuel

Le processus de planification relatif au risque de liquidité éventuel permet d'évaluer l'incidence d'événements soudains entraînant des tensions ainsi que notre réaction connexe. Le plan d'urgence relatif aux liquidités, que la Trésorerie générale maintient et administre, nous aide à prendre les mesures voulues et à réagir lorsqu'une crise de liquidité se produit. Ce plan prévoit la création d'une équipe de gestion des crises de liquidité, qui se compose de cadres des principaux secteurs d'exploitation et des Services de soutien généraux qui sont des spécialistes des questions considérées. Cette équipe contribue à l'élaboration des simulations de crise et des plans de financement, et elle se réunit régulièrement pour évaluer nos liquidités, pour effectuer des simulations de crise et pour évaluer notre état de préparation relativement au plan d'urgence relatif aux liquidités.

Nos simulations de crise, qui font appel à des éléments de scénarios et d'analyses de sensibilité, permettent d'évaluer notre exposition prospective à des événements mondiaux, à des événements touchant un pays et à des événements touchant RBC et couvrent une période s'échelonnant sur plusieurs semaines. Différents degrés de gravité sont pris en considération relativement à chaque type de crise, et certains scénarios reflètent des révisions à la baisse de plusieurs crans des notations qui nous sont attribuées.

Le processus de planification relatif au risque de liquidité éventuel sert à établir les exigences liées à nos portefeuilles d'actifs liquides en cas d'urgence non grevés et met en évidence les besoins éventuels en matière de financement (p. ex., les prélèvements sur les lignes de crédit et de liquidités engagées, l'accroissement des garanties requises et les retraits de dépôts) et les sources (p. ex., les ventes d'actifs liquides en cas d'urgence et la capacité supplémentaire de financement de gros) en fonction de différents scénarios d'événements de tensions. Comme cela est décrit dans notre plan d'urgence relatif aux liquidités, dans le cas de crises à court terme qui sont particulièrement graves ou de crises qui se prolongent pendant une longue période de temps et afin de compléter les liquidités provenant des portefeuilles d'actifs d'urgence affectés à cette fin, nous limiterions les liquidités et les sorties de trésorerie et nous aurions accès à de nouvelles sources de liquidités et de financement, notamment en vendant des actifs liquides et en effectuant des transactions de titrisation ou, dans des circonstances extraordinaires, en vendant des actifs principaux. Par ailleurs, en raison de nos notations actuelles ainsi que de nos relations bien établies sur le marché ainsi que de notre accès au marché, nous sommes d'avis que même advenant des scénarios extrêmes, mais plausibles, nous continuerions à avoir accès aux marchés du financement de gros, mais il se pourrait que notre capacité générale s'en trouve réduite, que nos coûts soient plus élevés et que les échéances moyennes soient plus courtes.

Bien que nous puissions aussi avoir possiblement accès à diverses facilités de prêts consenties par des banques centrales dans le cours normal des activités ou en cas d'urgence, au Canada, aux États-Unis et en Europe, ces facilités ne sont pas considérées comme une source de financement aux fins de l'établissement de nos plans d'urgence, en ce qui a trait aux scénarios qui sont considérés comme extrêmes, mais plausibles.

Nos actifs liquides éventuels utilisés pour faire face aux événements nécessitant des flux de trésorerie supplémentaires en cas d'urgence se composent principalement d'un groupe diversifié de titres négociables et liquides auxquels des notations élevées ont été attribuées, et ils comprennent des portefeuilles distincts (libellés en dollars canadiens et en dollars américains) d'actifs liquides en cas d'urgence afin de nous permettre de composer avec les risques de liquidité possibles (notamment la baisse des dépôts, la réduction des prêts et l'accroissement des garanties exigées), tant au bilan que hors bilan, qui ont été estimés à l'aide de modèles que nous avons élaborés ou à l'aide d'analyses de scénarios et de simulations de crise que nous effectuons périodiquement. Ces portefeuilles doivent satisfaire à des niveaux minimaux d'actifs de qualité et, le cas échéant, à des critères d'admissibilité stricts (p. ex., des critères en matière d'échéance, de diversification et d'admissibilité aux avances consenties par les banques centrales), de manière à garantir un accès maximal immédiat à des liquidités en cas d'urgence. En plus de nos portefeuilles d'actifs liquides éventuels non grevés, des titres liquides détenus aux fins de la gestion quotidienne stratégique à court terme de la trésorerie ou à des fins de placement ou de négociation seraient également disponibles à titre de source de liquidités advenant une crise, soit en procédant à leur vente inconditionnelle ou pour obtenir du financement garanti et satisfaire aux obligations en matière de mise en gage.

Profil de risque

Au 31 octobre 2015, les dépôts basés sur les relations, tels qu'ils sont définis à l'interne, qui constituent la principale source de financement des prêts de détail et des prêts hypothécaires, se sont établis à 422 milliards de dollars, ou 51 % du total du financement (394 milliards, ou

54 %, au 31 octobre 2014). Les actifs très liquides sont financés principalement au moyen d'un financement de gros à court terme qui reflète la période de monétisation prévue de ces actifs. Le financement de gros se compose de passifs à court terme non garantis de 110 milliards de dollars et de passifs garantis (conventions de rachat et ventes à découvert) de 149 milliards, qui représentaient 13 % et 18 % du total du financement au 31 octobre 2015, respectivement (74 milliards et 126 milliards, ou 10 % et 17 % du total du financement, respectivement, au 31 octobre 2014). Le financement de gros à long terme sert principalement à financer les actifs de gros qui sont moins liquides. Des informations quantitatives supplémentaires sont fournies à la rubrique Financement ci-dessous.

Au 31 octobre 2015, nos actifs liquides en cas d'urgence se chiffraient à 16 milliards de dollars, soit 10 milliards de dollars US et 6 milliards de dollars CA (12 milliards, soit 7 milliards de dollars US et 5 milliards de dollars CA au 31 octobre 2014). Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2015, nos actifs liquides en cas d'urgence s'élevaient en moyenne à 13 milliards de dollars, soit 8 milliards de dollars US et 5 milliards de dollars CA (12 milliards, soit 7 milliards de dollars US et 5 milliards de dollars CA au 31 octobre 2014). Nous détenions également des réserves d'actifs liquides aux fins des activités de mise en gage des dérivés s'élevant à 4 milliards de dollars US au 31 octobre 2015 (4 milliards de dollars US au 31 octobre 2014); elles servent à atténuer la volatilité de nos besoins nets relatifs aux activités de mise en gage des dérivés. Ces réserves se sont chiffrées en moyenne à 4 milliards de dollars US au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2015 (4 milliards de dollars US au 31 octobre 2014). Ces actifs sont pris en compte dans notre portefeuille d'actifs liquides de haute qualité, pour lequel une analyse est présentée ci-après.

Ratio de liquidité à court terme

Le ratio de liquidité à court terme est une mesure prévue par l'accord de Bâle III utilisée pour évaluer la suffisance des actifs liquides de haute qualité disponibles pour satisfaire aux besoins de liquidités sur une période de 30 jours advenant une sévère crise de liquidité. Le ratio de liquidité à court terme minimal exigé par le CBCB est de 60 % à l'heure actuelle, et il sera majoré chaque année pour atteindre 100 % en janvier 2019. En mai 2014, le BSIF a publié la version définitive de la ligne directrice sur les normes de liquidité, laquelle exige le maintien par les banques canadiennes d'un ratio de liquidité à court terme minimal de 100 %, avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2015.

En juillet 2014, le BSIF a publié la version définitive de la ligne directrice intitulée « Divulcation publique du ratio de liquidité à court terme des banques d'importance systémique intérieure », et mis en œuvre, sans y apporter aucune modification, les normes de divulgation du ratio de liquidité à court terme du CBCB. Le BSIF exige que les banques canadiennes fournissent des informations sur le ratio de liquidité à court terme à compter du deuxième trimestre de 2015. Le ratio de liquidité à court terme est présenté selon le modèle de déclaration prévu par l'accord de Bâle et calculé à l'aide de la moyenne des positions de fin de mois au cours du trimestre.

	Au			
	31 octobre 2015		31 juillet 2015	
(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)				
	Valeur non pondérée totale (moyenne)	Valeur pondérée totale (moyenne)	Valeur non pondérée totale (moyenne)	Valeur pondérée totale (moyenne)
Actifs liquides de haute qualité				
Total des actifs liquides de haute qualité		194 785		176 928
Sorties de trésorerie				
Dépôts de détail et dépôts de petites entreprises, dont (2) :				
<i>Dépôts stables</i> (3)	180 831	13 856	175 522	13 368
<i>Dépôts moins stables</i>	60 399	1 813	59 784	1 794
<i>Dépôts moins stables</i>	120 432	12 043	115 738	11 574
Financement de gros non garanti, dont :	217 592	97 305	212 854	94 770
<i>Dépôts opérationnels (toutes contreparties) et dépôts dans les réseaux de banques coopératives</i> (4)	97 255	23 342	93 469	22 417
<i>Dépôts non opérationnels</i>	101 632	55 258	105 075	58 043
<i>Dettes non garanties</i>	18 705	18 705	14 310	14 310
Financement de gros garanti		26 709		26 428
<i>Exigences supplémentaires, dont :</i>	195 694	51 288	173 249	40 123
<i>Sorties associées aux expositions sur dérivés et autres sûretés exigées</i>	43 709	17 747	31 333	8 433
<i>Sorties associées à une perte de financement sur produits de dette</i>	4 893	4 893	4 828	4 828
<i>Facilités de crédit et de liquidité</i>	147 092	28 648	137 088	26 862
Autres obligations de financement contractuel (5)	28 056	28 056	29 652	29 652
Autres obligations de financement conditionnel (6)	433 181	6 224	426 680	6 325
Total des sorties de trésorerie		223 438		210 666
Entrées de trésorerie				
Prêts garantis (p. ex. conventions de revente)	119 274	32 982	114 680	31 963
Entrées liées aux expositions parfaitement productives	11 709	8 013	10 138	6 824
Autres entrées de trésorerie	29 309	29 309	21 018	21 018
Total des entrées de trésorerie		70 304		59 805
		Total de la valeur ajustée		Total de la valeur ajustée
Total des actifs liquides de haute qualité		194 785		176 928
Total des sorties nettes de trésorerie		153 134		150 861
Ratio de liquidité à court terme		127 %		117 %

(1) Le ratio de liquidité à court terme est calculé conformément à la ligne directrice sur les normes de liquidité du BSIF et aux exigences du CBCB concernant le ratio de liquidité à court terme.

(2) Ne tient pas compte des dépôts dont les taux de sortie de trésorerie sont de 0 %.

(3) Selon la définition du CBCB, les dépôts stables de détail et de petites entreprises constituent des dépôts qui sont assurés et qui sont détenus dans des comptes courants ou relativement auxquels la banque entretient des relations durables avec le déposant, qui rendent un retrait très improbable.

(4) Les dépôts opérationnels qui ne sont pas des dépôts de détail ou des dépôts de petites ou moyennes entreprises constituent des dépôts que les clients doivent laisser à la banque afin d'y accéder plus aisément et d'être en mesure d'utiliser les systèmes de paiement et de règlement, principalement pour la compensation, la garde et la gestion de trésorerie.

(5) Les autres obligations de financement contractuelles comprennent principalement les sorties liées aux opérations sur valeur non réglées et les sorties liées aux engagements afférents à des titres vendus à découvert.

(6) Les autres obligations de financement conditionnelles comprennent les sorties liées à d'autres facilités hors bilan dont le facteur de retrait du ratio de liquidités à court terme est faible (de 0 % à 5 %).

Nous gérons notre position liée au ratio de liquidité à court terme en fonction d'une fourchette cible qui reflète la tolérance de la direction au risque de liquidité et qui tient compte de la composition des activités et des actifs ainsi que des capacités en matière de financement. Cette fourchette est revue périodiquement à la lumière des modifications apportées aux exigences internes et des faits nouveaux externes.

Nous détenons des actifs liquides de haute qualité libellés dans les principales monnaies, dont l'étendue du marché et l'envergure sont fiables. Nos pratiques de gestion de la trésorerie permettent de nous assurer que les différents niveaux d'actifs liquides de haute qualité, y compris les actifs liquides aux fins des éventualités et de la gestion de la trésorerie, sont gérés activement, de manière à atteindre nos objectifs cibles en matière de ratio de liquidité à court terme. Nos actifs de niveau 1, calculés en respectant la ligne directrice sur les normes de liquidité du BSIF et les exigences du CBCB concernant le ratio de liquidité à court terme, représentent 78 % du total des actifs liquides de haute qualité. Ces actifs comprennent la trésorerie, les placements auprès de banques centrales et les titres assortis de notations élevées émis ou garantis par des gouvernements, par des banques centrales ou par des entités supranationales.

Le ratio de liquidité à court terme tient compte des flux de trésorerie provenant des activités au bilan et hors bilan auxquels on s'attend ou qui pourraient être enregistrés dans un délai de 30 jours advenant une sévère crise de liquidité. Les sorties de trésorerie découlent de l'application de facteurs de retrait et de non-renouvellement aux dépôts à terme et à vue, qui sont classées par type de client (prêts de gros, prêts de détail et petites et moyennes entreprises). Les sorties de trésorerie découlent aussi des activités commerciales qui donnent lieu à des exigences en matière de financement conditionnel et de garanties, comme le financement de rachat, les dérivés, la vente de titres à découvert et les engagements en matière de crédit et de liquidité consentis à un client. Les entrées de trésorerie résultent principalement de l'arrivée à échéance de prêts garantis, de prêts interbancaires et de titres qui ne font pas partie des actifs liquides de haute qualité.

Le ratio de liquidité à court terme ne reflète pas la capacité de financement sur le marché à laquelle la Banque pourrait, selon la direction, avoir accès advenant une crise. Un taux de sortie de 100 % est appliqué à tous les titres d'emprunt de gros arrivant à échéance aux fins du calcul du ratio de liquidité à court terme.

Quatrième trimestre de 2015 par rapport au troisième trimestre de 2015

Le ratio de liquidité à court terme s'est établi à 127 %, en hausse par rapport à 117 % au trimestre précédent, en raison principalement des niveaux plus élevés d'actifs liquides de haute qualité et de la croissance des actifs des clients et du financement de gros à terme.

Réserve de liquidités et charges grevant les actifs

Conformément aux recommandations du Groupe de travail sur la divulgation accrue des renseignements, les tableaux suivants présentent des sommaires de notre réserve de liquidités ainsi que de nos charges grevant les actifs. Dans les deux tableaux, les actifs non grevés représentent dans la plupart des cas une source de financement à laquelle nous pouvons rapidement avoir accès, au besoin. Aux fins des tableaux présentés ci-après, les actifs grevés comprennent : i) les actifs liquides détenus par des banques qui sont donnés en garantie (p. ex., financement de rachat et dérivés donnés en garantie) ou qui ne peuvent être utilisés librement en raison d'exigences réglementaires ou de politiques internes (p. ex., pour assurer le maintien d'une réserve obligatoire ou le respect d'exigences locales en matière d'adéquation des fonds propres, et de manière à maintenir l'accès continu aux systèmes de paiement et de règlement); ii) les titres reçus en garantie dans le cadre des transactions de financement de titres et des transactions sur dérivés qui ont été de nouveau donnés en garantie, lorsque cela est permis (p. ex., pour obtenir un financement à l'aide de conventions de rachat ou pour couvrir des titres vendus à découvert), ou qui n'ont aucune valeur de liquidité puisqu'ils ne peuvent être de nouveau donnés en garantie; (iii) les actifs illiquides qui ont été titrisés et vendus sur le marché ou qui ont été donnés en garantie à l'appui des entités de financement à terme structuré. Nous ne considérons pas les actifs grevés comme une source de liquidités disponibles aux fins de l'évaluation du risque de liquidité. Les actifs non grevés représentent l'écart entre le total des actifs et les actifs grevés, qu'ils figurent au bilan ou non.

Réserve de liquidités

Dans le tableau de la réserve de liquidités, les actifs liquides disponibles comprennent la trésorerie et les portefeuilles de titres figurant au bilan, ainsi que les titres reçus en garantie dans le cadre des transactions de financement de titres (conventions de revente et transactions de financement contre sûretés hors bilan) et des transactions sur dérivés, et ils constituent notre source préférée d'accès rapide à des liquidités. Les autres éléments de notre réserve de liquidités sont constitués essentiellement de facilités de crédit non engagées et inutilisées consenties par des banques centrales auxquelles nous pouvons accéder dans des circonstances exceptionnelles, dans la mesure où certaines conditions préalables peuvent être respectées et lorsque des avances peuvent être appuyées par des actifs admissibles (p. ex., certains prêts non grevés) qui ne sont pas compris dans la catégorie des actifs liquides.

	Au 31 octobre 2015				
	Actifs liquides détenus par des banques	Titres reçus en garantie dans le cadre des transactions de financement de titres et des transactions sur dérivés	Total des actifs liquides	Actifs liquides grevés	Actifs liquides non grevés
(en millions de dollars canadiens)					
Trésorerie et placements auprès de banques centrales	25 075 \$	– \$	25 075 \$	1 719 \$	23 356 \$
Dépôts à un jour auprès d'autres banques	2 298	–	2 298	1	2 297
Titres émis ou garantis par des organismes souverains, des banques centrales ou des banques multilatérales de développement (2), (3)	257 338	21 216	278 554	127 702	150 852
Autres (2)	142 713	31 751	174 464	80 349	94 115
Actifs liquides admissibles auprès de banques centrales (non inclus dans les éléments ci-dessus) (4)	63	–	63	–	63
Lignes de crédit inutilisées accordées par des banques centrales (5)	11 844	–	11 844	–	11 844
Autres actifs admissibles à titre de garanties pour obtenir un escompte (6)	128 401	–	128 401	–	128 401
Autres actifs liquides (7)	21 675	–	21 675	21 675	–
Total des actifs liquides	589 407 \$	52 967 \$	642 374 \$	231 446 \$	410 928 \$

	Au 31 octobre 2014				
	Actifs liquides détenus par des banques	Titres reçus en garantie dans le cadre des transactions de financement de titres et des transactions sur dérivés	Total des actifs liquides	Actifs liquides grevés	Actifs liquides non grevés
(en millions de dollars canadiens)					
Trésorerie et placements auprès de banques centrales	18 656 \$	– \$	18 656 \$	1 054 \$	17 602 \$
Dépôts à un jour auprès d'autres banques	3 855	–	3 855	333	3 522
Titres émis ou garantis par des organismes souverains, des banques centrales ou des banques multilatérales de développement (2), (3)	204 409	16 626	221 035	104 335	116 700
Autres (2)	112 878	21 346	134 224	59 345	74 879
Actifs liquides admissibles auprès de banques centrales (non inclus dans les éléments ci-dessus) (4)	62	–	62	–	62
Lignes de crédit inutilisées accordées par des banques centrales (5)	8 372	–	8 372	–	8 372
Autres actifs admissibles à titre de garanties pour obtenir un escompte (6)	125 627	–	125 627	–	125 627
Autres actifs liquides (7)	11 887	–	11 887	11 887	–
Total des actifs liquides	485 746 \$	37 972 \$	523 718 \$	176 954 \$	346 764 \$

	Au	
	31 octobre 2015	31 octobre 2014
(en millions de dollars canadiens)		
Banque Royale du Canada	252 052 \$	221 007 \$
Succursales à l'étranger	64 684	47 570
Filiales	94 192	78 187
Total des actifs liquides non grevés	410 928 \$	346 764 \$

(1) L'information est présentée pour l'ensemble de l'entreprise et les montants indiqués sont fondés sur la valeur nominale. Pour gérer le risque de liquidité, nous tenons compte des restrictions juridiques, réglementaires et fiscales ainsi que de toute autre restriction susceptible d'enrayer le transfert de liquidités entre les unités fonctionnelles de RBC.

(2) Le montant des actifs liquides détenus par des banques tient compte des titres détenus sans condition par la Banque ou acquis dans le cadre de transactions financières visant des titres figurant au bilan.

(3) Inclut les titres liquides émis par des gouvernements provinciaux et des entités dont une entité gouvernementale américaine est le promoteur et dont le gouvernement fédéral des États-Unis est le curateur (p. ex. la Federal National Mortgage Association et la Federal Home Loan Mortgage Corporation).

(4) Inclut les titres à enchères.

(5) Inclut les prêts qui sont admissibles à titre de garanties pour la facilité d'escompte dont nous disposons à la Federal Reserve Bank of New York. Les montants sont présentés à la valeur nominale et pourraient être assujettis aux exigences en matière de marges de nantissement appliquées par la Federal Reserve Bank afin de déterminer la valeur de la garantie/la capacité d'emprunt. L'accès au programme d'emprunt sur la facilité d'escompte est conditionnel au respect des exigences établies par la Federal Reserve Bank, et les emprunts devraient normalement être rares et attribuables à des circonstances inhabituelles nécessitant des arrangements temporaires.

(6) Représente notre portefeuille de prêts autres qu'hypothécaires non grevés en dollars canadiens (à la valeur nominale) qui pourrait, sous réserve du respect des conditions préalables à l'emprunt et à l'application des exigences en matière de marges de nantissement prescrites, être donné en garantie à la Banque du Canada en vue d'obtenir des avances en vertu de son programme d'aide d'urgence. Le programme d'aide d'urgence et d'autres facilités de la banque centrale ne sont pas considérés comme des sources de liquidités disponibles dans notre profil de risque de liquidité normal, mais pourraient, dans des circonstances exceptionnelles, lorsque la liquidité normale sur le marché est gravement perturbée, nous permettre, ainsi qu'à d'autres banques, de monétiser les actifs admissibles à titre de garanties auprès de la banque centrale afin de satisfaire aux exigences et d'atténuer toute perturbation supplémentaire des liquidités sur le marché.

(7) Représente les biens donnés en garantie dans le cadre de transactions visant des dérivés négociés hors cote et en Bourse.

2015 par rapport à 2014

Le total des actifs liquides a augmenté de 119 milliards de dollars, ou 23 %, résultat qui reflète la croissance de notre bilan tenant en grande partie à l'augmentation des transactions de mise en pension de titres et des activités de prêt de titres, ainsi que l'incidence de la conversion des devises tenant à la dépréciation du dollar canadien.

Charges grevant les actifs

Le tableau des charges grevant les actifs présente une vue d'ensemble détaillée des actifs dont peut disposer la Banque, pas seulement la réserve de liquidités, et détermine les actifs déjà donnés en garantie, de même que ceux disponibles à titre de garantie (y compris les actifs non grevés du tableau de la réserve de liquidités) aux fins du financement garanti. Les actifs moins liquides tels que les prêts hypothécaires et les créances sur cartes de crédit peuvent être monétisés en partie, mais la monétisation de ces actifs nécessite un plus long délai d'exécution que celle des actifs liquides. Au 31 octobre 2015, nos actifs disponibles à titre de garantie comprenaient 64 % du total de nos actifs liquides.

Charges grevant les actifs ⁽¹⁾

Tableau 62

(en millions de dollars canadiens)	Au									
	31 octobre 2015					31 octobre 2014				
	Actifs grevés		Actifs non grevés			Actifs grevés		Actifs non grevés		
	Donnés en garantie	Autres ⁽²⁾	Pouvant être donnés en garantie ⁽³⁾	Autres ⁽⁴⁾	Total ⁽⁵⁾	Donnés en garantie	Autres ⁽²⁾	Pouvant être donnés en garantie ⁽³⁾	Autres ⁽⁴⁾	Total ⁽⁵⁾
Trésorerie et montants à recevoir de banques	– \$	1 719 \$	10 733 \$	– \$	12 452 \$	243 \$	1 054 \$	15 839 \$	285 \$	17 421 \$
Dépôts productifs d'intérêts à des banques	1	–	22 689	–	22 690	90	–	8 309	–	8 399
Valeurs mobilières										
Titres détenus à des fins de transaction	66 752	–	90 551	1 400	158 703	64 467	–	85 698	1 215	151 380
Titres disponibles à la vente	7 800	669	45 548	2 788	56 805	7 781	57	37 802	2 128	47 768
Biens achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés	148 117	–	89 929	18 398	256 444	111 056	–	68 044	8 432	187 532
Prêts										
Prêts de détail										
Titres hypothécaires ⁽⁶⁾	35 889	–	33 921	–	69 810	37 441	–	29 042	–	66 483
Prêts hypothécaires ⁽⁶⁾	36 422	–	–	127 743	164 165	26 589	–	–	126 185	152 774
Prêts autres qu'hypothécaires	8 314	–	100 040	5 854	114 208	8 915	–	97 223	8 874	115 012
Prêts de gros	3 376	–	40 867	81 826	126 069	–	–	36 777	66 177	102 954
Provision pour pertes sur prêts	–	–	–	(2 029)	(2 029)	–	–	–	(1 994)	(1 994)
Actif net des fonds distincts	–	–	–	830	830	–	–	–	675	675
Autres – Dérivés	–	–	–	105 626	105 626	–	–	–	87 402	87 402
– Autres ⁽⁷⁾	22 286	–	–	47 870	70 156	11 887	–	–	44 809	56 696
Total de l'actif	328 957 \$	2 388 \$	434 278 \$	390 306 \$	1 155 929 \$	268 469 \$	1 111 \$	378 734 \$	344 188 \$	992 502 \$

(1) L'information est présentée pour l'ensemble de l'entreprise et les montants indiqués sont fondés sur la valeur nominale. Pour gérer le risque de liquidité, nous tenons compte des restrictions juridiques, réglementaires et fiscales ainsi que de toute autre restriction susceptible d'entraver le transfert de liquidités entre les unités fonctionnelles de RBC.

(2) Inclut les actifs qui ne peuvent être utilisés pour obtenir un financement garanti en raison de restrictions juridiques ou d'autre nature.

(3) Inclut les prêts qui pourraient être utilisés afin de garantir les avances consenties par les banques centrales. Notre portefeuille de prêts autres qu'hypothécaires non grevés en dollars canadiens (à la valeur nominale) pourrait, sous réserve du respect des conditions préalables à l'emprunt et à l'application des exigences en matière de marges de nantissement prescrites, être donné en garantie à la Banque du Canada en vue d'obtenir des avances en vertu de son programme d'aide d'urgence. Nous déposons également en garantie des prêts qui sont admissibles à titre de garanties au titre de la facilité d'escompte dont nous disposons à la Federal Reserve Bank of New York. Le programme d'aide d'urgence et d'autres facilités de la banque centrale ne sont pas considérés comme des sources de liquidités disponibles dans notre profil de risque de liquidité normal, mais pourraient, dans des circonstances exceptionnelles, lorsque la liquidité normale sur le marché a été gravement perturbée, nous permettre, ainsi qu'à d'autres banques, de monétiser les actifs admissibles à titre de garanties auprès de la banque centrale afin de satisfaire aux exigences et d'atténuer la perturbation des liquidités sur le marché.

(4) Les autres actifs non grevés ne sont assujettis à aucune restriction en ce qui a trait à leur recours pour obtenir du financement ou à leur utilisation à titre de garantie, mais ils ne seront pas considérés comme aisément disponibles, car ils pourraient ne pas être acceptables par les banques centrales ou conformément à d'autres programmes de prêts.

(5) Inclut les actifs liquides détenus par des banques et les titres reçus en garantie dans le cadre de transactions sur dérivés et de financement de titres hors bilan.

(6) Les montants ont été révisés par rapport aux montants présentés précédemment.

(7) Les montants donnés en garantie ont trait aux transactions visant des dérivés négociés hors cote et en Bourse.

Les autres sources de liquidités qui pourraient être disponibles pour atténuer des périodes de tensions comprennent : i) notre capacité inutilisée en matière de financement de gros, laquelle est régulièrement évaluée à l'aide d'une méthode qui est revue périodiquement et révisée, selon les besoins; ii) des facilités d'emprunt auprès de banques centrales advenant le cas où, dans des circonstances exceptionnelles, les sources sur le marché seraient insuffisantes et ne nous permettraient pas de monétiser nos actifs disponibles à titre de garantie pour satisfaire à nos besoins (p. ex., la Banque du Canada, la Federal Reserve Bank, la Banque d'Angleterre et la Banque de France).

Contrôle du risque

Le Conseil d'administration approuve annuellement les pouvoirs d'approbation du risque de liquidité délégués aux cadres supérieurs. Le Comité de gestion des risques du Conseil approuve annuellement le cadre de gestion du risque de liquidité et la politique de mise en gage, et il en assure la surveillance. Le Conseil d'administration, le Comité de gestion des risques, le Comité de la politique de prêt et le Comité actif-passif revoient régulièrement les rapports concernant notre position de liquidité à l'échelle de l'entreprise. Le Comité de la politique de prêt, le Comité d'examen de la politique et/ou le Comité actif-passif assurent également l'examen des documents sur la position de liquidité préparés à l'intention du Conseil d'administration ou de ses comités.

Le Comité d'examen de la politique, qui relève de la Gestion de risques du Groupe, approuve annuellement la politique de gestion du risque de liquidité, laquelle établit les éléments de contrôle minimaux du risque en fonction du goût du risque approuvé par le Conseil et du cadre de gestion du risque de liquidité.

Le Comité actif-passif approuve annuellement le plan d'urgence relatif aux liquidités et fournit des conseils d'ordre stratégique et des services de surveillance à la Trésorerie générale, à d'autres fonctions et aux secteurs d'exploitation, aux fins de la gestion des liquidités.

Le cadre de gestion du risque de liquidité et la politique de gestion du risque de liquidité sont étayés à l'aide de politiques liées à l'exploitation, aux bureaux et aux produits qui servent à mettre en œuvre les éléments de contrôle tels que les paramètres, les méthodologies, ainsi que les limites et pouvoirs en matière de gestion qui régissent l'évaluation et la gestion des liquidités. Nous avons aussi recours à des simulations de crise pour évaluer la robustesse du cadre de contrôle et guider les plans d'urgence relatifs aux liquidités.

Financement

Stratégie de financement

Le financement de base, qui inclut le capital, les passifs liés au financement de gros à long terme et un portefeuille diversifié de dépôts de particuliers et, dans une moindre mesure, de dépôts d'entreprises et de dépôts institutionnels, constitue l'assise de notre position structurelle de liquidité.

Profil des dépôts

En 2015, nous avons continué de nous concentrer sur l'obtention de dépôts de base. La volatilité des soldes de nos dépôts basés sur les relations, y compris les dépôts des particuliers ainsi que les dépôts des entreprises et des clients institutionnels, est relativement faible, et ces dépôts constituent notre principale source de financement fiable. Ces soldes, qui reflètent l'assurance-dépôts et les relations exclusives avec nous, représentent une source extrêmement constante de dépôts de base dans la plupart des circonstances, puisqu'ils sont habituellement moins sensibles aux développements du marché que les dépôts des prêteurs sur opérations et des investisseurs. Les dépôts de base tiennent compte de nos propres estimations statistiques, ajustées en fonction des liquidités, des tranches très stables des soldes des dépôts basés sur les relations (dépôts à vue, dépôts à préavis et dépôts à terme fixe), ainsi que des fonds de gros venant à échéance dans plus de un an, et représentaient 64 % du total de nos dépôts au 31 octobre 2015 (69 % en 2014). Au cours du dernier exercice, les soldes des dépôts de base ont augmenté d'environ 28 milliards de dollars, ou 7 %. Cette augmentation est en grande partie attribuable à la croissance de 21 milliards de dollars des dépôts des particuliers et des entreprises ainsi que des dépôts commerciaux basés sur les relations, dont une tranche de 9 milliards tient aux fluctuations des taux de change et, dans une mesure moindre, à l'émission de financements de gros à plus long terme. Pour plus de détails sur le montant brut de nos dépôts basés sur les relations et sur les échéances du financement de gros, se reporter à la rubrique Profil de risque et au tableau de la composition du financement de gros ci-dessous, respectivement.

Émission de titres d'emprunt à long terme

En 2015, nous avons continué de profiter d'un financement de gros non garanti plus avantageux au chapitre de l'accès et des taux par rapport à de nombreuses entreprises mondiales homologues. Comme l'illustre le tableau suivant, nous avons également continué d'accroître notre capacité de financement à long terme non garanti en émettant de façon sélective, soit directement ou par l'entremise de nos filiales, du financement à terme de 29 milliards de dollars dans diverses monnaies et sur divers marchés. Le total du financement à long terme non garanti en cours a augmenté de 20 milliards de dollars.

Nous utilisons principalement des programmes de titrisation adossés à des créances hypothécaires résidentielles et à des créances sur cartes de crédit à titre de source supplémentaire de financement et aux fins de gestion des liquidités et des actifs et passifs. Le total de notre financement à long terme garanti comprend les titres adossés à des créances hypothécaires en circulation vendus, les obligations sécurisées qui sont garanties par des prêts hypothécaires résidentiels, et les créances sur cartes de crédit et sur prêts automobiles.

Par rapport à 2014, nos titres adossés à des créances hypothécaires en circulation vendus ont diminué de 642 millions de dollars. Nos obligations sécurisées et nos créances sur cartes de crédit titrisées ont augmenté de 10,7 milliards et de 556 millions de dollars, respectivement, alors que nos créances sur prêts automobiles ont diminué de 408 millions. Les billets garantis par des créances automobiles avaient été remboursés en entier au 31 octobre 2015.

Pour plus de détails, se reporter à la rubrique Arrangements hors bilan.

Sources de financement à long terme*	Tableau 63	
	Au	
(en millions de dollars canadiens)	31 octobre 2015	31 octobre 2014
Financement à long terme non garanti	102 081 \$	82 033 \$
Financement à long terme garanti	68 228	57 996
Titres adossés à des créances hypothécaires commerciales vendus	1 080	1 330
Déventures subordonnées	7 227	7 832
	178 616 \$	149 191 \$

* Ce tableau fait partie intégrante de nos états financiers consolidés annuels de 2015.

Nos activités de financement de gros sont bien diversifiées sur le plan géographique, des secteurs d'investissement, des instruments, des devises, de la structure et des échéances. Nous maintenons notre présence dans différents marchés de financement, ce qui nous permet de surveiller continuellement les faits nouveaux et les tendances qui se manifestent, de manière à déterminer les occasions ou les risques et à prendre sans délai les mesures qui s'imposent. Nous avons recours à des programmes d'émission de titres d'emprunt à plus long terme enregistrés. Le tableau ci-dessous présente un sommaire de ces programmes et des plafonds autorisés, par secteur géographique.

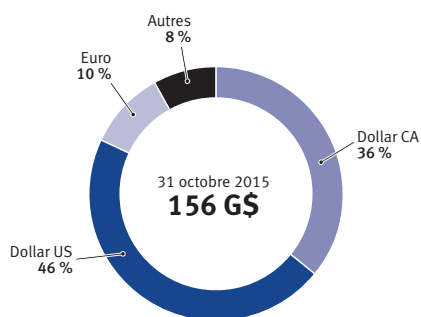
Programmes par secteur géographique Tableau 64

Canada	États-Unis	Europe/Asie
<ul style="list-style-type: none"> Prospectus préalable de base au Canada – 15 milliards de dollars 	<ul style="list-style-type: none"> Programme de billets à moyen terme enregistré auprès de la SEC – 40 milliards de dollars US Programme d'obligations sécurisées enregistré auprès de la SEC – 15 milliards de dollars US (1) 	<ul style="list-style-type: none"> Programme européen d'émission de titres d'emprunt – 40 milliards de dollars US Programme mondial d'obligations sécurisées – 32 milliards d'euros Programmes d'émission au Japon – 1 billion de yens

(1) Sous réserve de la limite prévue par le programme mondial d'obligations sécurisées, qui est établie à 32 milliards d'euros.

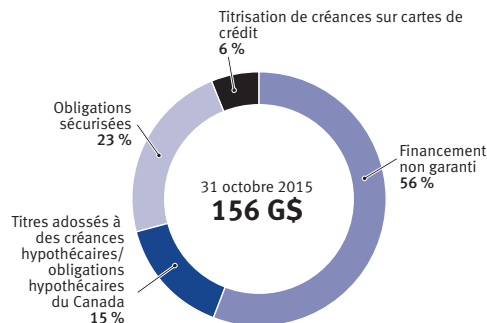
Nous obtenons également du financement à long terme à l'aide de billets de dépôt canadiens, de titres adossés à des créances hypothécaires en vertu du Programme des titres hypothécaires LNH du Canada, d'obligations hypothécaires du Canada, de titres adossés à des créances sur cartes de crédit, d'obligations kangourou (émises sur le marché australien par des firmes étrangères) et de certificats de dépôt Yankee (émis sur le marché américain par des firmes étrangères). Nous évaluons continuellement nos activités de diversification dans de nouveaux marchés et dans des secteurs d'investissement inexploités par rapport aux coûts d'émission relatifs, car la diversification se traduit par une plus grande souplesse du financement de gros, elle réduit la concentration du financement et la dépendance envers ce dernier et elle donne généralement lieu à des réductions des coûts de financement. Comme l'indiquent les graphiques ci-dessous, notre profil actuel de la dette à long terme est bien diversifié en ce qui concerne chaque monnaie et chaque type de produit de financement à long terme. Le maintien de notations concurrentielles est aussi un élément essentiel du financement rentable.

Composition du financement de la dette à long terme⁽¹⁾ par monnaie d'émission



(1) Selon une durée à l'échéance initiale supérieure à un an.

Composition du financement de la dette à long terme⁽¹⁾ par produit



(1) Selon une durée à l'échéance initiale supérieure à un an.

Le tableau suivant illustre la composition de notre financement de gros selon la durée restante jusqu'à l'échéance, et il représente une divulgation accrue de renseignements, conformément aux recommandations du Groupe de travail sur la divulgation accrue des renseignements.

Composition du financement de gros ⁽¹⁾

Tableau 65

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 octobre 2015							
	Moins de 1 mois	De 1 à 3 mois	De 3 à 6 mois	De 6 à 12 mois	Moins de 1 an – sous-total	De 1 an à 2 ans	2 ans et plus	Total
Dépôts provenant de banques ⁽²⁾	5 107 \$	62 \$	13 \$	30 \$	5 212 \$	– \$	– \$	5 212 \$
Certificats de dépôt et papier commercial	9 355	9 648	18 591	10 071	47 665	451	207	48 323
Papier commercial adossé à des actifs ⁽³⁾	883	2 317	6 989	1 572	11 761	–	–	11 761
Billets à moyen terme non garantis de premier rang ⁽⁴⁾	944	6 403	4 165	11 348	22 860	17 670	42 520	83 050
Obligations structurées non garanties de premier rang ⁽⁵⁾	151	535	376	577	1 639	679	6 070	8 388
Titrisation de prêts hypothécaires	41	1 088	673	2 139	3 941	2 656	16 049	22 646
Obligations sécurisées/titres adossés à des actifs ⁽⁶⁾	–	1 490	509	4 799	6 798	5 999	28 707	41 504
Passifs subordonnés	1 500	–	–	–	1 500	108	5 619	7 227
Autres ⁽⁷⁾	4 126	3 283	252	1 318	8 979	12	4 408	13 399
Total	22 107 \$	24 826 \$	31 568 \$	31 854 \$	110 355 \$	27 575 \$	103 580 \$	241 510 \$
Comprend :								
– Financement garanti	4 952 \$	7 035 \$	8 171 \$	8 510 \$	28 668 \$	8 655 \$	44 756 \$	82 079 \$
– Financement non garanti	17 155	17 791	23 397	23 344	81 687	18 920	58 824	159 431

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 octobre 2014							
	Moins de 1 mois	De 1 à 3 mois	De 3 à 6 mois	De 6 à 12 mois	Moins de 1 an – sous-total	De 1 an à 2 ans	2 ans et plus	Total
Dépôts provenant de banques ⁽²⁾	3 034 \$	277 \$	11 \$	19 \$	3 341 \$	– \$	– \$	3 341 \$
Certificats de dépôt et papier commercial	859	4 411	10 880	12 873	29 023	2 746	–	31 769
Papier commercial adossé à des actifs ⁽³⁾	518	1 320	1 835	4 114	7 787	–	–	7 787
Billets à moyen terme non garantis de premier rang ⁽⁴⁾	592	4 573	3 341	3 970	12 476	16 809	38 254	67 539
Obligations structurées non garanties de premier rang ⁽⁵⁾	336	578	458	1 058	2 430	597	4 729	7 756
Titrisation de prêts hypothécaires	58	699	950	1 435	3 142	3 751	16 395	23 288
Obligations sécurisées/titres adossés à des actifs ⁽⁶⁾	761	22	2 391	2 635	5 809	6 934	20 246	32 989
Passifs subordonnés	200	–	–	1 500	1 700	1 500	4 632	7 832
Autres ⁽⁷⁾	3 203	51	596	1 111	4 961	42	3 963	8 966
Total	9 561 \$	11 931 \$	20 462 \$	28 715 \$	70 669 \$	32 379 \$	88 219 \$	191 267 \$
Comprend :								
– Financement garanti	4 455 \$	2 041 \$	5 176 \$	8 184 \$	19 856 \$	10 685 \$	36 641 \$	67 182 \$
– Financement non garanti	5 106	9 890	15 286	20 531	50 813	21 694	51 578	124 085

(1) Ne tient pas compte des acceptations bancaires.

(2) Inclut seulement les dépôts constitués à partir de la trésorerie. Ne tient pas compte des dépôts liés aux services que nous fournissons à ces banques (p. ex., services de garde, gestion de la trésorerie).

(3) Inclut seulement le passif consolidé, y compris notre programme de papier commercial garanti par des créances.

(4) Inclut les billets de dépôt.

(5) Inclut les billets pour lesquels le résultat est fonction des fluctuations du taux de change, des marchandises et des titres de participation.

(6) Inclut les prêts sur cartes de crédit, les prêts-auto et les prêts hypothécaires.

(7) Inclut les obligations encaissables par anticipation (garanties) de 6 088 millions de dollars (3 118 millions au 31 octobre 2014), les billets de dépôt au porteur (non garantis) de 3 186 millions (2 215 millions au 31 octobre 2014) et d'autres dépôts structurés à long terme (non garantis) de 4 125 millions (3 633 millions au 31 octobre 2014).

2015 par rapport à 2014

Le financement de gros a augmenté de 50,2 milliards de dollars, ou 26 %. Au cours de l'exercice, nous avons émis des certificats de dépôt et du papier commercial, des billets à moyen terme non garantis et des obligations sécurisées, dans diverses monnaies et sur divers marchés. L'augmentation du financement de gros tient également à l'incidence de la conversion des devises découlant de la dépréciation du dollar canadien.

Échéances contractuelles des actifs financiers, des passifs financiers et des éléments hors bilan

Les tableaux suivants présentent le profil des échéances contractuelles résiduelles liées à tous nos actifs, passifs et éléments hors bilan, en fonction de leur valeur comptable (c'est-à-dire le coût amorti ou la juste valeur), à la date du bilan, et les informations fournies ont été accrues conformément aux recommandations du Groupe de travail sur la divulgation accrue des renseignements. Les éléments hors bilan sont attribués selon la date d'échéance du contrat.

Les renseignements détaillés sur les échéances contractuelles et les engagements de financement constituent une source de renseignements aux fins de la gestion du risque de liquidité. Ces renseignements détaillés servent notamment à modéliser un bilan préparé selon l'approche de la comptabilité behavioriste et qui est basé sur les échéances réelles, de manière à calculer les mesures du risque de liquidité. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique Gestion du risque.

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 octobre 2015									Total
	Moins de 1 mois	De 1 à 3 mois	De 3 à 6 mois	De 6 à 9 mois	De 9 à 12 mois	De 1 an à 2 ans	De 2 à 5 ans	5 ans et plus	Sans échéance précise	
Actif										
Trésorerie et dépôts à des banques	31 355 \$	56 \$	17 \$	530 \$	– \$	– \$	– \$	– \$	3 184 \$	35 142 \$
Valeurs mobilières										
Titres détenus à des fins de transaction (1)	103 718	21	26	77	51	188	552	5 580	48 490	158 703
Titres disponibles à la vente	2 947	3 682	1 345	3 259	988	4 778	20 154	17 802	1 850	56 805
Biens achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés	82 017	30 851	27 871	16 570	7 320	2 601	–	–	7 493	174 723
Prêts (déduction faite de la provision pour pertes sur prêts)	15 020	11 828	23 196	22 295	18 234	89 179	184 249	22 833	85 389	472 223
Autres										
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	10 343	3 032	71	–	–	6	1	–	–	13 453
Dérivés	7 492	8 129	3 747	3 074	2 479	10 639	25 244	44 811	11	105 626
Autres actifs financiers	29 187	624	711	169	33	83	26	525	966	32 324
Total des actifs financiers	282 079 \$	58 223 \$	56 984 \$	45 974 \$	29 105 \$	107 474 \$	230 226 \$	91 551 \$	147 383 \$	1 048 999 \$
Autres actifs non financiers	1 792	1 506	526	374	60	866	1 573	2 425	16 087	25 209
Total de l'actif	283 871 \$	59 729 \$	57 510 \$	46 348 \$	29 165 \$	108 340 \$	231 799 \$	93 976 \$	163 470 \$	1 074 208 \$
Passif et capitaux propres										
Dépôts (2)										
Emprunts non garantis	40 992 \$	29 994 \$	41 298 \$	20 175 \$	27 220 \$	30 697 \$	53 403 \$	14 479 \$	338 378 \$	596 636 \$
Emprunts garantis	970	4 818	8 602	7 567	2 676	9 708	19 318	9 736	–	63 395
Obligations sécurisées	–	1 961	–	2 293	1 165	3 269	24 064	4 444	–	37 196
Autres										
Acceptations	10 343	3 032	71	–	–	6	1	–	–	13 453
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	47 658	–	–	–	–	–	–	–	–	47 658
Engagements afférents à des biens vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés	66 099	7 580	1 419	422	800	780	10	–	6 178	83 288
Dérivés	5 376	8 481	4 146	4 205	3 884	12 240	28 140	41 383	5	107 860
Autres passifs financiers	23 210	1 236	391	120	198	72	239	4 188	349	30 003
Débiteures subordonnées	–	–	–	–	–	–	–	7 362	–	7 362
Total des passifs financiers	194 648 \$	57 102 \$	55 927 \$	34 782 \$	35 943 \$	56 772 \$	125 175 \$	81 592 \$	344 910 \$	986 851 \$
Autres passifs non financiers	990	3 291	170	142	169	894	2 564	8 522	6 671	23 413
Titres de participation	–	–	–	–	–	–	–	–	63 944	63 944
Total du passif et des capitaux propres	195 638 \$	60 393 \$	56 097 \$	34 924 \$	36 112 \$	57 666 \$	127 739 \$	90 114 \$	415 525 \$	1 074 208 \$
Éléments hors bilan										
Garanties financières	828 \$	2 798 \$	1 348 \$	2 115 \$	1 552 \$	2 861 \$	5 813 \$	147 \$	32 \$	17 494 \$
Engagements en vertu de baux	62	123	180	175	177	602	1 293	1 808	–	4 420
Engagements de crédit	3 801	6 005	9 854	10 976	8 281	32 971	127 747	14 127	3 113	216 875
Autres engagements liés au crédit	623	828	1 172	1 169	1 014	343	834	272	74 247	80 502
Autres engagements	353	–	–	–	–	–	–	–	–	353
Total des éléments hors bilan	5 667 \$	9 754 \$	12 554 \$	14 435 \$	11 024 \$	36 777 \$	135 687 \$	16 354 \$	77 392 \$	319 644 \$

(1) Les titres d'emprunt détenus à des fins de transaction classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net sont pris en compte dans la catégorie Moins de 1 mois, car nous ne prévoyons pas détenir ces actifs jusqu'à leur échéance contractuelle.

(2) La majeure partie des dépôts basés sur les relations sont remboursables à vue ou sur un court préavis selon ce qui est prévu au contrat; toutefois en pratique ces soldes de clients forment notre principale source pour répondre à nos besoins d'exploitation et de liquidités tel qu'il est expliqué à la rubrique Profil des dépôts présentée précédemment.

Au 31 octobre 2014

(en millions de dollars canadiens)	Moins de 1 mois	De 1 à 3 mois	De 3 à 6 mois	De 6 à 9 mois	De 9 à 12 mois	De 1 an à 2 ans	De 2 à 5 ans	5 ans et plus	Sans échéance précise	Total
Actif										
Trésorerie et dépôts à des banques	22 871 \$	218 \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	2 731 \$	25 820 \$
Valeurs mobilières										
Titres détenus à des fins de transaction (1)	94 025	13	65	55	48	229	558	5 236	51 151	151 380
Titres disponibles à la vente	4 450	3 739	2 528	433	1 113	3 417	18 307	11 959	1 822	47 768
Biens achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés	54 860	24 728	28 241	8 261	10 361	2 142	–	–	6 987	135 580
Prêts (déduction faite de la provision pour pertes sur prêts) (2)	15 445	10 483	15 242	16 794	18 975	99 098	156 873	17 767	84 552	435 229
Autres										
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	8 812	2 498	88	49	9	–	6	–	–	11 462
Dérivés	4 145	7 275	3 483	2 673	1 909	8 507	21 331	38 071	8	87 402
Autres actifs financiers	18 729	672	585	169	106	245	281	828	828	22 443
Total des actifs financiers	223 337 \$	49 626 \$	50 232 \$	28 434 \$	32 521 \$	113 638 \$	197 356 \$	73 861 \$	148 079 \$	917 084 \$
Autres actifs non financiers	1 847	779	679	409	52	589	1 637	2 302	15 172	23 466
Total de l'actif	225 184 \$	50 405 \$	50 911 \$	28 843 \$	32 573 \$	114 227 \$	198 993 \$	76 163 \$	163 251 \$	940 550 \$
Passif et capitaux propres										
Dépôts (3)										
Emprunts non garantis	31 190 \$	22 626 \$	27 372 \$	18 602 \$	21 581 \$	39 693 \$	49 523 \$	9 727 \$	310 045 \$	530 359 \$
Emprunts garantis	561	2 715	2 950	5 331	4 786	9 753	21 099	10 135	–	57 330
Obligations sécurisées	748	–	2 558	–	–	4 908	14 556	3 641	–	26 411
Autres										
Acceptations	8 812	2 498	88	49	9	–	6	–	–	11 462
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	50 345	–	–	–	–	–	–	–	–	50 345
Engagements afférents à des biens vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés	58 208	1 252	1 306	1 051	574	–	–	–	1 940	64 331
Dérivés	3 745	6 997	3 845	3 351	2 042	10 345	22 295	36 359	3	88 982
Autres passifs financiers	18 094	1 121	492	170	298	309	530	4 033	357	25 404
Débitures subordonnées	200	–	–	–	–	–	–	7 659	–	7 859
Total des passifs financiers	171 903 \$	37 209 \$	38 611 \$	28 554 \$	29 290 \$	65 008 \$	108 009 \$	71 554 \$	312 345 \$	862 483 \$
Autres passifs non financiers	1 454	2 970	674	57	78	917	2 456	7 956	7 002	23 564
Titres de participation	–	–	–	–	–	–	–	–	54 503	54 503
Total du passif et des capitaux propres	173 357 \$	40 179 \$	39 285 \$	28 611 \$	29 368 \$	65 925 \$	110 465 \$	79 510 \$	373 850 \$	940 550 \$
Éléments hors bilan										
Garanties financières (2)	705 \$	2 638 \$	2 590 \$	2 064 \$	2 151 \$	1 345 \$	5 410 \$	244 \$	61 \$	17 208 \$
Engagements en vertu de baux	58	114	167	165	161	634	1 220	1 291	–	3 810
Engagements de crédit	1 670	6 345	7 336	6 779	8 562	19 942	107 868	11 708	2 306	172 516
Autres engagements liés au crédit	503	782	966	1 232	1 183	315	996	242	62 325	68 544
Autres engagements	246	450	413	–	–	–	–	–	–	1 109
Total des éléments hors bilan	3 182 \$	10 329 \$	11 472 \$	10 240 \$	12 057 \$	22 236 \$	115 494 \$	13 485 \$	64 692 \$	263 187 \$

(1) Les titres d'emprunt détenus à des fins de transaction classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net sont pris en compte dans la catégorie Moins de 1 mois, car nous ne prévoyons pas détenir ces actifs jusqu'à leur échéance contractuelle.

(2) Les montants ont été révisés par rapport à ceux présentés précédemment.

(3) La majeure partie des dépôts basés sur les relations sont remboursables à vue ou sur un court préavis selon ce qui est prévu au contrat; toutefois en pratique ces soldes de clients forment notre principale source pour répondre à nos besoins d'exploitation et de liquidités tel qu'il est expliqué à la rubrique Profil des dépôts présentée précédemment.

Échéances contractuelles des passifs financiers et des éléments hors bilan – sur une base non actualisée

Les tableaux suivants illustrent l'analyse des échéances contractuelles résiduelles des passifs financiers et des éléments hors bilan. Les montants présentés dans le tableau ci-dessous représentent les flux de trésorerie non actualisés contractuels liés à tous les passifs financiers (p. ex., la valeur nominale ou le montant payable à l'échéance). Les montants ne peuvent pas être rapprochés directement avec ceux présentés dans notre bilan consolidé, car le tableau ne tient compte que des flux de trésorerie liés aux paiements à l'échéance de l'instrument et ne présente pas les primes, les escomptes ou les ajustements à la valeur de marché inclus dans la valeur comptable des instruments à la date du bilan. Les passifs financiers sont basés sur la première période au cours de laquelle ils doivent être réglés. En ce qui concerne les éléments hors bilan, les flux de trésorerie non actualisés qui pourraient être payables aux termes des garanties financières et des engagements de crédit sont classés en fonction de la première date à laquelle ceux-ci peuvent être demandés.

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 octobre 2015					
	À vue	Moins de 1 an	De 1 an à 2 ans	De 2 à 5 ans	5 ans et plus	Total
Passifs financiers						
Dépôts (1)	311 743 \$	216 876 \$	43 631 \$	96 104 \$	28 539 \$	696 893 \$
Autres						
Acceptations	–	13 446	6	1	–	13 453
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	–	47 658	–	–	–	47 658
Engagements afférents à des biens vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés	6 179	76 320	780	10	–	83 289
Autres passifs	334	25 174	72	237	4 139	29 956
Déventures subordonnées	–	–	–	–	7 227	7 227
	318 256	379 474	44 489	96 352	39 905	878 476
Éléments hors bilan						
Garanties financières (2)	7 079	10 399	11	4	1	17 494
Contrats de location simple	–	717	602	1 293	1 808	4 420
Engagements de crédit (2)	172 927	43 929	4	2	13	216 875
	180 006	55 045	617	1 299	1 822	238 789
Total des passifs financiers et des éléments hors bilan	498 262 \$	434 519 \$	45 106 \$	97 651 \$	41 727 \$	1 117 265 \$

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 octobre 2014					
	À vue	Moins de 1 an	De 1 an à 2 ans	De 2 à 5 ans	5 ans et plus	Total
Passifs financiers						
Dépôts (1)	289 204 \$	161 953 \$	54 385 \$	84 609 \$	22 967 \$	613 118 \$
Autres						
Acceptations	–	11 456	–	6	–	11 462
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	–	50 345	–	–	–	50 345
Engagements afférents à des biens vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés	1 941	62 391	–	–	–	64 332
Autres passifs	358	20 174	309	530	4 013	25 384
Déventures subordonnées	–	200	–	–	7 632	7 832
	291 503	306 519	54 694	85 145	34 612	772 473
Éléments hors bilan						
Garanties financières (2)	5 883	11 206	111	7	1	17 208
Contrats de location simple	–	665	634	1 220	1 291	3 810
Engagements de crédit (2)	137 696	34 819	1	–	–	172 516
	143 579	46 690	746	1 227	1 292	193 534
Total des passifs financiers et des éléments hors bilan	435 082 \$	353 209 \$	55 440 \$	86 372 \$	35 904 \$	966 007 \$

* Ce tableau fait partie intégrante de nos états financiers consolidés annuels de 2015.

(1) La majeure partie des dépôts basés sur les relations sont remboursables à vue ou sur un court préavis selon ce qui est prévu au contrat; toutefois en pratique ces soldes de clients forment notre principale source pour répondre à nos besoins d'exploitation et de liquidités tel qu'il est expliqué à la rubrique Profil des dépôts présentée précédemment.

(2) Nous sommes d'avis qu'il est hautement improbable que la totalité ou la quasi-totalité de ces garanties et engagements soit prélevée ou réglée en moins de un an, et les contrats pourraient arriver à échéance sans qu'un prélèvement ou un règlement ait été effectué. La gestion du risque de liquidité associé aux engagements potentiels de liquidités est expliquée à la rubrique Mesure du risque présentée précédemment.

Notations

Notre capacité à accéder aux marchés du financement non garanti et à effectuer certaines activités de titrisation efficaces dépend principalement du maintien de notations concurrentielles. Les notations et les perspectives fournies par les agences de notation reflètent le point de vue de ces dernières et elles sont basées sur leurs méthodes. Les notations font l'objet de modifications de temps à autre, en raison de facteurs comprenant, sans toutefois s'y limiter, notre solidité financière, notre situation concurrentielle et nos liquidités, ainsi que d'autres facteurs qui sont en partie indépendants de notre volonté.

Le 23 janvier 2015, Fitch Ratings a confirmé nos notations assorties d'une perspective stable, de même que les notations des cinq autres principales banques canadiennes.

Le 20 mai 2015, Dominion Bond Rating Services (DBRS) a révisé la perspective de nos titres d'emprunt de premier rang et de rang inférieur, la faisant passer de stable à négative, tout comme elle l'a fait pour la perspective des cinq autres principales banques canadiennes. La révision de la perspective s'explique par le fait que DBRS est d'avis que les modifications prévues aux lois et aux règlements canadiens supposent que les possibilités d'un soutien systémique aux banques d'importance systémique intérieure diminuent.

Le 16 juillet 2015, DBRS a confirmé nos notations, assorties d'une perspective négative, de même que les notations des cinq autres principales banques canadiennes.

Le 9 octobre 2015, Standard & Poor's a confirmé nos notations assorties d'une perspective négative.

Le 3 novembre 2015, Moody's a confirmé nos notations assorties d'une perspective négative, de même que les notations des cinq autres principales banques canadiennes.

Le tableau suivant présente nos principales notations (1) et perspectives au 1^{er} décembre 2015.

Notations	Tableau 68		
	Au 1 ^{er} décembre 2015		
	Dettes à court terme	Dettes à long terme de premier rang	Perspective
Moody's	P-1	Aa3	négative
Standard & Poor's	A-1+	AA-	négative
Fitch Ratings	F1+	AA	stable
Dominion Bond Rating Services	R-1(élevée)	AA	négative

(1) Les notations ne constituent pas des recommandations visant l'achat, la vente ni la détention d'une obligation financière, car elles ne fournissent pas de commentaires sur le cours du marché ni sur la pertinence pour un investisseur en particulier. Les notations sont déterminées par les agences de notation en fonction des critères que celles-ci établissent à l'occasion et elles peuvent faire l'objet d'une révision ou d'un retrait par une agence de notation en tout temps.

Obligations contractuelles supplémentaires découlant de révisions à la baisse des notations

Une révision à la baisse de nos notations pourrait avoir une incidence négative sur notre capacité de financement ou sur notre accès aux marchés financiers. Elle pourrait aussi influencer sur notre capacité à effectuer des opérations sur dérivés ou des opérations de couverture dans le cours normal des activités et sur les coûts liés à ces opérations et pourrait faire en sorte que nous devions fournir des garanties additionnelles aux termes de certains contrats. Toutefois, en nous basant sur les examens périodiques des éléments susceptibles de déclencher une révision des notations qui sont intégrés dans nos activités actuelles, ainsi que sur notre sensibilité à l'égard de la capacité de financement, nous estimons qu'une légère révision à la baisse n'aurait pas de répercussions importantes sur la composition de notre dette, sur notre accès à du financement, sur le recours à des biens donnés en garantie ni sur les coûts connexes. Le tableau suivant illustre les obligations additionnelles au titre des garanties susceptibles d'être requises à la date de clôture advenant une révision à la baisse de un cran, de deux crans ou de trois crans de nos notations. Ces obligations additionnelles au titre des garanties constituent des exigences additionnelles pour chaque révision à la baisse consécutive et elles ne représentent pas l'incidence cumulative de multiples révisions à la baisse. Les montants présentés varient périodiquement en raison de plusieurs facteurs, y compris le transfert d'activités de négociation à des infrastructures du marché financier ayant fait l'objet d'une compensation centrale et à des Bourses, l'expiration de transactions mettant en jeu des événements susceptibles de déclencher des révisions à la baisse, l'application de limites internes aux nouveaux accords afin d'exclure les événements susceptibles de déclencher des révisions à la baisse, ainsi que le passage de position négative à position positive des positions évaluées à la valeur de marché dans le cours normal des activités. Aucun titre d'emprunt de premier rang en circulation sur le marché ne comporte de modalités faisant en sorte qu'une révision des notations déclencherait un remboursement anticipé du capital.

Obligations contractuelles supplémentaires découlant de révisions à la baisse des notations

Tableau 69

(en millions de dollars canadiens)	Au					
	31 octobre 2015			31 octobre 2014		
	Révision à la baisse de un cran	Révision à la baisse de deux crans	Révision à la baisse de trois crans	Révision à la baisse de un cran	Révision à la baisse de deux crans	Révision à la baisse de trois crans
Exigences contractuelles liées au financement des dérivés ou aux marges	760 \$	132 \$	972 \$	518 \$	143 \$	790 \$
Autres exigences contractuelles liées au financement ou aux marges (1)	421	88	–	396	62	–

(1) Comprend les CPG émis dans le cadre de nos activités sur les marchés des obligations municipales à New York et à Londres.

Risque d'assurance

Le risque d'assurance est le risque de perte financière susceptible de se produire lorsque le montant, l'échéancier ou la fréquence des prestations versées en vertu de contrats d'assurance ou de réassurance diffèrent des prévisions. Le risque d'assurance ne comprend pas les autres risques couverts par d'autres éléments de notre cadre de gestion des risques (p. ex., le risque de crédit, le risque de marché et le risque opérationnel) lorsque ces risques sont accessoires au transfert des risques.

Nous avons mis en œuvre un cadre de gestion du risque d'assurance qui fournit une vue d'ensemble des processus et des outils que nous utilisons à des fins d'établissement, d'évaluation, de gestion et de communication des risques d'assurances auxquels nous sommes exposés. Les processus et outils clés propres au risque d'assurance portent notamment sur ce qui suit : notre goût du risque, les pouvoirs délégués et les plafonds de risque, la gestion du capital, notre propre évaluation des risques et de la solvabilité, le processus exhaustif d'établissement et d'évaluation des risques, les simulations de crise, l'examen et l'approbation des risques liés aux produits d'assurance et aux projets, l'établissement des prix des produits d'assurance, les activités de réassurance, la souscription des polices d'assurance, la gestion des demandes de règlement, l'étude des résultats techniques, les provisions techniques et la valeur incorporée.

Le risque opérationnel correspond au risque de subir une perte ou un préjudice en raison de l'inadéquation ou de l'échec des processus, des systèmes, de facteurs humains ou de faits externes.

Ce risque est inhérent à toutes nos activités, y compris les pratiques et contrôles utilisés pour gérer les autres risques. Si nous ne gérons pas le risque opérationnel, cela pourrait entraîner une perte financière directe ou indirecte, une atteinte à notre réputation, la réprobation des autorités de réglementation ou notre incapacité à gérer d'autres risques tels que le risque de crédit ou le risque de marché.

Trois lignes de défense

Le risque opérationnel se fonde sur notre modèle de gouvernance composé de trois lignes de défense. Ce modèle regroupe les rôles et les responsabilités organisationnels, de manière à assurer une gestion coordonnée du risque opérationnel à l'échelle de l'entreprise. Pour plus de détails, se reporter à la section Gestion du risque d'entreprise, à la rubrique Gestion du risque.

Cadre de gestion du risque opérationnel

Nous avons mis en œuvre un cadre de gestion du risque opérationnel qui repose sur les principes de notre cadre de gestion du risque d'entreprise et qui établit les processus visant à cerner, à évaluer et à surveiller le risque opérationnel. Les processus sont mis en œuvre dans le cadre des programmes principaux suivants :

- Événements internes – Les événements internes sont des événements particuliers dans le cadre desquels le risque opérationnel entraîne, ou pourrait entraîner, des répercussions identifiables imprévues. Le programme relatif aux événements internes prévoit une démarche uniforme et structurée aux fins de la collecte et de l'analyse de données sur les événements internes, qui facilite l'analyse des événements entraînant un risque opérationnel pour RBC.
- Événements externes – Les événements externes sont des événements entraînant un risque opérationnel qui se répercutent sur les institutions autres que RBC. Il est essentiel de surveiller et d'analyser les événements externes pour prendre conscience de l'expérience en matière de risque opérationnel au sein de l'industrie et pour déterminer les nouvelles tendances au sein de l'industrie.
- Évaluations du contexte d'affaires et des facteurs de contrôle interne – Ces évaluations visent à améliorer la prise de décisions concernant les activités en prenant conscience des principaux risques ainsi que des points forts et des faiblesses du contrôle interne. Les principaux processus liés aux évaluations du contexte d'affaires et des facteurs de contrôle interne sont les suivants : les évaluations des risques et des contrôles relatifs à l'entreprise et aux secteurs d'exploitation, ainsi que les initiatives liées au changement et les évaluations des nouveaux produits/produits modifiés qui visent à assurer la compréhension de l'équilibre entre les risques et les avantages aux fins des initiatives commerciales (p. ex., les nouveaux produits, les acquisitions, les modifications apportées aux processus opérationnels, l'implémentation de nouvelles technologies, etc.).
- Analyse des scénarios – L'analyse des scénarios est un processus structuré et discipliné qui permet d'effectuer des évaluations raisonnables d'événements graves et rares, mais toutefois plausibles, qui entraînent un risque opérationnel. Connaître la mesure dans laquelle RBC est vulnérable relativement à ces « risques extrêmes » permet de mettre en place des mesures d'atténuation et guide l'établissement de seuils de risque opérationnel connexes qui aident à définir notre tolérance au risque opérationnel.
- Surveillance du contexte d'affaires et des facteurs de contrôle interne – Nous effectuons une surveillance constante du contexte d'affaires et des facteurs de contrôle interne au moyen d'indicateurs de risque clés et d'autres programmes d'assurance/de surveillance (p. ex., surveillance des unités fonctionnelles, surveillance de la deuxième ligne de défense, résultats des audits, etc.).

Les conclusions formulées à l'issue des programmes de gestion du risque opérationnel nous permettent d'acquérir des connaissances basées sur le principe suivant : « Est-ce que l'événement qui s'est produit pourrait se reproduire dans un autre secteur de RBC, et quels sont les contrôles requis à des fins de modification ou de mise en œuvre ? ». Ces conclusions étayent l'établissement du goût lié au risque opérationnel et servent à déterminer le niveau de risque opérationnel global auquel nous sommes exposés, ce qui permet d'établir notre profil de risque opérationnel. Le profil tient compte des risques opérationnels importants auxquels nous sommes exposés, des nouveaux risques et tendances possibles et des risques et tendances émergents, ainsi que des conclusions générales sur le contexte de contrôle et les perspectives au chapitre du risque. Nous cernons et étudions de manière proactive les occasions d'affaires de l'entreprise en matière d'assurances, de manière à atténuer et à réduire l'incidence future possible du risque opérationnel.

Nous tenons compte des décisions concernant les risques et les avantages afin d'assurer un équilibre entre notre décision d'assumer des pertes possibles ou d'engager des coûts aux fins de l'atténuation des risques, qui reflète notre tolérance au risque opérationnel. Notre tolérance au risque opérationnel, qui est déterminée par le Conseil, s'applique à tous nos secteurs d'exploitation.

Un processus visant la préparation de rapports par la direction a été mis en œuvre à divers échelons de l'entreprise, afin d'étayer la gestion proactive du risque opérationnel et de promouvoir la transparence des risques auxquels nous sommes exposés. Des rapports sont produits régulièrement, et ces rapports fournissent des renseignements détaillés sur les principaux facteurs relatifs aux niveaux de risque et aux tendances de chaque secteur d'exploitation et de RBC. De plus, les modifications apportées au profil de risque opérationnel qui ne s'alignent pas sur notre stratégie commerciale ou sur notre tolérance au risque opérationnel sont mises en évidence et analysées.

Dans le cadre de nos activités, nous sommes exposés à différents risques qui pourraient avoir une incidence défavorable sur nos activités et sur nos résultats financiers. La liste qui suit n'est pas exhaustive, car d'autres facteurs pourraient également influencer de façon négative sur nos résultats.

Capacité d'attirer et de fidéliser des employés

La concurrence aux fins de l'embauche d'employés qualifiés est vive au sein de l'industrie des services financiers et des autres industries où nous recrutons du personnel. Notre objectif consiste à attirer et à fidéliser des employés qualifiés, mais rien ne garantit que nous pourrions y arriver.

Exactitude et intégralité des renseignements sur nos clients et contreparties

Lorsque nous décidons de consentir du crédit à des clients ou à des contreparties ou de conclure d'autres transactions avec eux, il se peut que nous nous basions sur les renseignements qui ont été fournis par ces clients ou contreparties ou en leur nom, notamment des états financiers audités et d'autres renseignements financiers. Il se peut également que nous fondions notre décision sur les déclarations des clients et des contreparties quant à l'intégralité et à l'exactitude de cette information. Si les états financiers et les autres renseignements financiers concernant les clients et les contreparties sur lesquels nous nous basons ne sont pas conformes aux PCGR ou s'ils comprennent des déclarations trompeuses significatives, cela pourrait avoir une incidence défavorable sur nos résultats financiers.

Élargissement et intégration de nos réseaux de distribution

Nous examinons régulièrement des occasions d'élargir nos réseaux de distribution au moyen d'acquisitions ou de croissance interne, notamment par l'ajout de nouveaux bureaux de vente d'assurance, comptes d'épargne en ligne, guichets automatiques et succursales dans des marchés réceptifs à forte croissance. Toutefois, si nous ne sommes pas en mesure d'élargir ces réseaux de distribution ou de les intégrer efficacement, cela pourrait avoir une incidence défavorable sur nos résultats d'exploitation et notre situation financière.

Risque lié aux modèles

Le recours à des modèles joue un rôle important dans un grand nombre de nos activités. Nous avons recours à plusieurs modèles à des fins diverses, notamment aux fins de l'évaluation des produits financiers, de l'évaluation des risques et de la gestion des différents types de risque. Le risque lié aux modèles correspond au risque qu'une erreur se produise lors de la conception, de l'élaboration, de la mise en œuvre ou de l'utilisation subséquente des modèles. Nous avons mis en place un cadre de gestion du risque lié aux modèles à l'échelle de l'entreprise, qui établit les principes, les politiques et les procédures ainsi que les rôles et responsabilités aux fins de la gestion du risque lié aux modèles. L'un des principaux éléments de ce cadre utilisé pour atténuer le risque lié aux modèles est le recours à un procédé de validation indépendante.

Risque lié aux technologies de l'information

Nous avons recours aux technologies de l'information pour exercer nos activités et valider nos objectifs commerciaux stratégiques. Le risque lié aux technologies de l'information constitue le risque pour nos activités qui découle de l'utilisation, de la détention, de l'exploitation, du rôle, de l'influence et de l'adoption des technologies de l'information au sein de l'entreprise. Il a trait aux technologies de l'information liées à des événements (p. ex., des incidents liés à la cybersécurité) susceptibles d'avoir une incidence défavorable sur nos activités. Ces événements pourraient entraîner l'interruption des activités ou des services, le vol de propriété intellectuelle et de renseignements confidentiels, un contrôle réglementaire accru, des litiges et l'atteinte à notre réputation. Nous avons mis en place un cadre de gestion du risque lié aux technologies de l'information à l'échelle de l'entreprise afin de gérer le risque lié aux technologies de l'information auquel nous sommes exposés.

Risque lié à la gestion de l'information

Le risque lié à la gestion de l'information correspond au risque de subir une perte ou un préjudice advenant une gestion inappropriée de l'information durant son cycle de vie. Nous sommes exposés à ce risque lorsque nous acquérons, créons, traitons, utilisons, partageons, consultons, conservons ou éliminons des informations. En ce qui concerne les renseignements personnels, l'incapacité de gérer adéquatement l'information peut entraîner une utilisation abusive de données confidentielles ou des atteintes à la vie privée. En ce qui a trait aux renseignements des clients, l'incapacité de traiter l'information de façon précise et en temps opportun peut donner lieu à une interruption de leurs activités. En ce qui concerne les informations d'entreprise et exclusives, une mauvaise gestion de ces informations peut entraîner la communication de renseignements confidentiels, la non-disponibilité de l'information requise et le fait de se fier à des données inexacts à des fins de prise de décisions. De tels événements pourraient avoir des conséquences légales ou réglementaires, compromettre notre réputation et donner lieu à une perte financière.

Risque lié au traitement et à l'exécution

Le risque lié au traitement et à l'exécution correspond au risque que nous ne réussissions pas à concevoir, à mettre en œuvre et à exécuter un processus de manière efficace. Ce risque touche tous nos emplacements et toutes nos activités, ainsi que tous les gestes posés par les employés de RBC. Les événements liés au traitement et à l'exécution comprennent notamment le choix des mauvais taux d'intérêt, le chevauchement des instructions visant les paiements par virement télégraphique, la transposition des données, le traitement incorrect d'une opération de change, le fait de sous-assurer une propriété et le fait d'effectuer des placements de manière erronée. De tels événements pourraient avoir des conséquences légales ou réglementaires, compromettre notre réputation et donner lieu à une perte financière. Lorsqu'elles sont mises en évidence, ces situations sont évaluées et analysées, et des mesures d'atténuation sont prises.

Risque lié aux médias sociaux

La portée et le profil des médias sociaux ont augmenté à un point tel que ces médias présentent un certain nombre de risques. Ces risques comprennent l'atteinte à notre marque et à notre réputation, les fuites d'information, la non-conformité aux exigences réglementaires et le risque de gouvernance. Afin de gérer les risques liés aux médias sociaux auxquels nous sommes exposés, nous avons mis en place une politique à l'échelle de l'entreprise, ainsi que des politiques s'adressant aux unités fonctionnelles qui portent sur l'utilisation des médias sociaux externes; ces politiques établissent les exigences relatives à l'utilisation des médias sociaux par les secteurs d'activité et à l'échelle de l'entreprise, et elles font partie de notre cadre plus général de gouvernance des médias sociaux.

Risque lié aux tierces parties et aux activités d'impartition

Notre incapacité à gérer les fournisseurs de services de manière efficace pourrait faire en sorte que RBC doive composer avec des interruptions de service, des mesures réglementaires, des pertes financières, des litiges ou une atteinte à sa réputation. Le risque lié aux tierces parties et aux activités d'impartition fait l'objet d'une surveillance accrue de la part des autorités de réglementation et d'une plus grande attention de la part des médias. Nous avons formalisé et normalisé nos attentes relativement à nos fournisseurs au moyen d'un Code de déontologie à l'intention des fournisseurs axé sur des principes, qui permet de s'assurer que le comportement des fournisseurs est conforme à nos normes au chapitre de l'intégrité des affaires, des pratiques commerciales responsables, du traitement responsable des personnes et de l'environnement.

Capital lié au risque opérationnel

Nous utilisons l'approche standardisée pour calculer les exigences en matière de capital lié au risque opérationnel et pour répartir le capital entre nos unités fonctionnelles. Nous sommes en voie d'obtenir l'accréditation qui nous permettra d'utiliser l'approche des mesures complexes préconisée dans l'accord de Bâle II à titre de mesure de calcul approuvée du capital réglementaire. Nous avons présenté notre demande d'accréditation relative à cette approche au BSIF et, en attendant de recevoir une approbation, nous appliquons les deux approches en parallèle. Les données tirées du modèle de capital accroîtront la transparence à l'égard du caractère significatif des principaux risques, en quantifiant les pertes prévues et les pertes imprévues.

Pertes liées au risque opérationnel

En 2015, nous n'avons subi aucune perte significative liée au risque opérationnel. Pour plus de détails sur les éventualités, y compris les litiges, se reporter aux notes 26 et 27 de nos états financiers consolidés annuels de 2015.

Risque lié à l'environnement réglementaire

Le risque lié à l'environnement réglementaire correspond au risque d'un possible non-respect des lois, des règles, des règlements et des pratiques prescrites dans les territoires où nous exerçons nos activités. Les questions relatives à la conformité aux lois et aux règlements peuvent toucher bon nombre de secteurs au sein d'une grande institution financière complexe comme RBC, et découlent souvent de l'inadéquation ou de l'échec des processus et des systèmes, ou de facteurs humains.

Des lois et des règlements ont été établis afin de protéger les intérêts financiers et autres de nos clients, des investisseurs et du public. En tant qu'institution financière de grande envergure à l'échelle mondiale, nous devons nous conformer à de nombreuses lois et à un nombre considérable de règlements en constante évolution mis en œuvre par des organismes gouvernementaux, des autorités de contrôle et des organismes d'autoréglementation au Canada, aux États-Unis, en Europe et dans d'autres pays où nous exerçons des activités. Au cours des dernières années, l'ampleur et la complexité de ces règlements ont augmenté considérablement. Par ailleurs, l'application de la réglementation s'est intensifiée. Ainsi, la récente résolution de questions de réglementation mettant en cause d'autres institutions financières mondiales a entraîné le paiement de pénalités importantes, la conclusion d'ententes ayant trait aux activités futures de ces institutions, la mise en œuvre de mesures visant le personnel concerné et l'établissement de plaidoyers de culpabilité découlant de charges criminelles.

Étant donné que nous exerçons nos activités dans un contexte réglementaire de plus en plus complexe et un contexte de plus en plus strict d'application de la réglementation, nous sommes, et avons été, partie à diverses actions judiciaires, y compris des poursuites civiles et des poursuites en justice, des accusations criminelles, des examens réglementaires, des enquêtes, des audits et des demandes de renseignements de la part de divers organismes de réglementation gouvernementaux et d'autorités chargées de l'application des lois dans divers pays, et nous nous attendons à ce que nos activités commerciales continuent de soulever de telles questions dans l'avenir. Des modifications apportées aux lois, notamment aux lois fiscales, ainsi qu'aux règlements ou aux politiques de réglementation, y compris les changements dans la façon dont les lois sont interprétées, mises en œuvre ou exécutées, pourraient avoir une incidence défavorable sur nos résultats, par exemple en réduisant les entraves à l'accès aux marchés dans lesquels nous exerçons nos activités, en augmentant les coûts que nous engageons pour nous conformer à ces lois, règlements ou politiques, ou en limitant nos activités et notre capacité à mettre en œuvre nos plans stratégiques. En outre, rien ne garantit que nous nous conformerons toujours à ces lois, règlements ou politiques, ou que nous serons réputés nous y conformer. Il est par conséquent possible qu'un tribunal ou une autorité de réglementation prononce un jugement ou rende une décision qui pourrait se traduire par des amendes, des dommages-intérêts, des pénalités ou d'autres frais, injonctions, condamnations, pertes de permis ou d'enregistrements qui pourraient ternir notre réputation et avoir une incidence négative sur notre bénéfice. Nous sommes également engagés dans des litiges dans le cours normal de nos activités, et le règlement défavorable de tout litige pourrait avoir une incidence défavorable importante sur nos résultats, ou pourrait grandement compromettre notre réputation, ce qui pourrait influencer sur nos perspectives commerciales futures.

La Gestion globale de la conformité a élaboré un cadre de gestion de la conformité à la réglementation, qui s'aligne sur les attentes du BSIF et des autres autorités de réglementation. Ce cadre vise à gérer et à atténuer les risques liés à l'environnement réglementaire découlant de l'omission de se conformer ou de s'adapter aux lois et aux règlements existants ou nouvellement en vigueur dans les territoires où nous exerçons nos activités.

Les risques liés à l'environnement réglementaire correspondent également aux risques liés au crime financier (qui comprend, sans s'y limiter, le blanchiment d'argent, la corruption et les sanctions), à la protection des renseignements personnels, aux pratiques au sein du marché, à la protection des consommateurs, à la manière de conduire les affaires et aux exigences prudentielles. Des politiques, des procédures et des cadres relatifs à la conformité à la réglementation ont été élaborés aux fins du respect des exigences minimales requises pour assurer une gestion prudente des risques liés à l'environnement réglementaire. Ce cadre comporte cinq éléments formant un cycle en vertu duquel tous les programmes de gestion du risque en matière de conformité à la réglementation sont élaborés, mis en œuvre et maintenus.

- L'objectif du premier élément est de veiller à ce que nos programmes de conformité à la réglementation évoluent en fonction de nos activités commerciales et de nos opérations.
- L'objectif du deuxième élément est de s'assurer que les risques en matière de conformité à la réglementation sont mis en évidence et évalués de façon adéquate, afin d'élaborer des programmes de conformité qui satisfont le plus efficacement possible aux exigences réglementaires.
- Le troisième élément a trait à l'établissement et à la mise en œuvre de contrôles précis.
- L'objectif du quatrième élément est d'assurer un suivi et une surveillance adéquats de l'efficacité des contrôles.
- Enfin, l'objectif du cinquième élément est d'assurer la communication ascendante et la résolution des problèmes au moment opportun, de même que la clarté et la transparence de l'information communiquée. Cette étape cruciale permet aux cadres dirigeants et au Conseil d'administration de s'acquitter avec efficacité de leurs responsabilités au chapitre de la gestion et de la surveillance.

Risque stratégique

Le risque stratégique constitue le risque que l'entreprise ou l'un de ses secteurs d'exploitation effectue des choix stratégiques inappropriés ou ne soit pas en mesure d'assurer la mise en œuvre fructueuse de stratégies données ou des plans et décisions connexes. La stratégie commerciale constitue le principal élément de notre profil de risque; en conséquence, les modifications apportées à notre profil de risque sont fonction des choix stratégiques que nous effectuons relativement à la composition de nos activités.

Le choix et la mise en œuvre fructueuse des stratégies commerciales incombent aux chefs des différents secteurs d'activité. La surveillance du risque stratégique incombe aux chefs des secteurs d'exploitation et à leurs comités administratifs, au groupe Stratégie d'entreprise, à la haute direction et au Conseil d'administration. Le groupe Stratégie d'entreprise appuie le processus de gestion du risque stratégique au moyen d'un processus de planification stratégique (qui s'inscrit dans le cadre de notre politique de planification de la stratégie d'entreprise), de manière à assurer la concordance de nos activités de planification des affaires, des finances, du capital et des risques.

Pour plus de détails sur les principales priorités stratégiques de nos secteurs d'exploitation, se reporter à la rubrique Résultats des secteurs d'exploitation.

Risque lié à la réputation

Le risque lié à la réputation représente le risque qu'une action accomplie par une entreprise ou par un de ses représentants ternisse son image aux yeux de la collectivité ou la confiance que lui accorde le public, ce qui pourrait entraîner une diminution des affaires, des actions en justice ou l'assujettir à une surveillance réglementaire accrue.

Un certain nombre d'événements peuvent entraîner un risque lié à la réputation, et ce risque est principalement lié au risque de crédit, aux risques liés à l'environnement juridique et réglementaire, au risque opérationnel et à une incapacité à maintenir une saine conduite relativement au risque. Les défaillances d'exploitation ainsi que la non-conformité aux lois et aux règlements peuvent avoir une incidence importante sur notre réputation.

Nous avons mis en œuvre un cadre de gestion du risque lié à la réputation qui fournit une vue d'ensemble de la méthode que nous utilisons pour gérer ce risque. Ce cadre de gestion porte principalement sur nos responsabilités organisationnelles et sur les contrôles que nous avons mis en place pour atténuer le risque lié à la réputation.

Nous appliquons les principes suivants à notre cadre général de gestion du risque lié à la réputation :

- Nous devons agir avec intégrité en tout temps afin de maintenir la réputation solide et favorable dont nous jouissons.
- Il incombe à tous nos employés, y compris la haute direction, de protéger notre réputation, et cette responsabilité incombe aussi à tous les membres du Conseil d'administration.

Risque lié à l'environnement juridique et réglementaire

Certaines réformes réglementaires influenceront sur la façon dont nous exerçons nos activités au Canada et à l'étranger, et l'incidence totale de certaines de ces réformes sur nos activités demeurera inconnue tant que les règles définitives n'auront pas été mises en œuvre et que les pratiques sur le marché n'auront pas évolué en réponse à ces règles. Nous continuons de prendre des mesures visant ces faits nouveaux et d'autres éléments récents, et nous nous efforçons de faire en sorte que toute répercussion possible d'ordre commercial ou économique soit réduite au minimum. Les réformes réglementaires ci-dessous pourraient entraîner une augmentation des charges d'exploitation, des coûts de conformité et des coûts liés aux technologies, et avoir une incidence défavorable sur notre rentabilité.

Normes mondiales du Comité de Bâle sur le contrôle bancaire pour le capital et les liquidités

Les normes du Comité de Bâle concernant le capital et les liquidités (communément appelées l'« accord de Bâle III ») établissent des exigences minimales en matière de capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, des exigences accrues visant le capital en ce qui concerne le risque de crédit de contreparties, un nouveau ratio international de levier financier et des mesures qui favorisent l'accroissement des fonds propres pouvant être utilisés en période de tensions. Les banques à l'échelle mondiale continuent d'adopter les nouvelles normes conformément aux directives sur la mise en œuvre de ces normes dans leur pays.

En janvier 2013, le CBCB a publié ses règles définitives concernant la norme de liquidités à court terme, soit le ratio de couverture des liquidités à court terme, dont la mise en application débutera en 2015. Par conséquent, en octobre 2014, le CBCB a publié ses règles définitives concernant la norme de liquidités à long terme, soit le ratio de capitalisation stable net, dont la mise en application débutera en 2018. Pour plus de détails sur une éventuelle incidence sur nos activités, se reporter à la rubrique Risque de liquidités et de financement.

En janvier 2014, le CBCB a publié ses règles définitives concernant le ratio international de levier financier, lesquelles prévoient, relativement aux exigences en matière de capital, le maintien d'un ratio supplémentaire minimum de 3 % à compter du 1^{er} janvier 2018. Pour plus de détails sur une éventuelle incidence sur nos activités, se reporter à la rubrique Gestion du capital.

En septembre 2014, les autorités de réglementation aux États-Unis ont approuvé les règles définitives en vertu desquelles les exigences supplémentaires en matière de levier financier et de ratio de couverture des liquidités s'appliquent aux grandes institutions bancaires exerçant des activités aux États-Unis. La Réserve fédérale a déclaré que les futures règles qui seront élaborées mettront probablement en place des limites relatives aux risques de crédit liés à une contrepartie unique, des obligations de remédiation précoce et un ratio de liquidité à court terme pour les sociétés de portefeuille intermédiaires américaines ainsi que pour les succursales et les agences des banques étrangères. Les sociétés de portefeuille intermédiaires peuvent être soumises, en tout ou en partie, à des règles supplémentaires concernant le capital et les liquidités, ainsi qu'à d'autres normes améliorées, incluant le ratio de capitalisation stable net.

Les exigences prévues par l'accord de Bâle III ont été mises en œuvre au sein de l'Union européenne (UE), en vertu d'une directive révisée sur les exigences de fonds propres (CRD IV) et du règlement connexe sur les exigences de fonds propres (CRR), qui ont dans les deux cas pris effet le 1^{er} janvier 2014 et dont l'application progressive s'échelonne jusqu'en 2019. Cette directive et ce règlement prévoient des améliorations au chapitre de la transparence des activités des banques et des fonds de placement dans différents pays, de même que plusieurs normes supplémentaires en matière de gouvernance (y compris des normes concernant la rémunération et les primes des cadres dirigeants, la surveillance des risques par le conseil et la diversité au sein du conseil), et ils prévoient la mise en application d'un cadre commun aux fins de la présentation de l'information selon la réglementation. Ces modifications n'ont pas eu d'incidence importante sur les exigences en matière de capital pour nos filiales européennes. Le ratio de liquidité à court terme est désormais en vigueur dans l'UE, tandis que la phase de présentation de l'information relative au ratio de levier en vertu de l'accord de Bâle III doit commencer le 1^{er} janvier 2016.

Loi Dodd-Frank – Supervision accrue des entités bancaires étrangères

Le 18 février 2014, la Réserve fédérale américaine a établi la version finale d'un nouveau régime de surveillance (intitulé *Enhanced Prudential Standards for Bank Holding Companies and Foreign Banking Organizations*) touchant les banques autres que les banques américaines ayant des filiales, des sociétés liées et des succursales en exploitation aux États-Unis. Ce régime vise à composer avec le risque systémique perçu que les grandes banques étrangères pourraient poser pour les marchés financiers aux États-Unis.

En tant que banque étrangère détenant plus de 50 milliards de dollars US en actifs américains non liés à des succursales, RBC est tenue de constituer une société de portefeuille intermédiaire américaine distincte dotée de capitaux permanents dans laquelle toutes nos entités juridiques américaines devront être placées et à laquelle certaines exigences propres aux États-Unis s'appliqueront. La société de portefeuille intermédiaire sera assujettie au contrôle de la Réserve fédérale, comme les sociétés de portefeuille bancaires américaines. Par conséquent, des changements à nos pratiques existantes seront requis, afin de nous doter de la gouvernance et de l'infrastructure nécessaires pour nous conformer à ces exigences propres aux États-Unis en ce qui a trait à l'information financière, au capital et aux liquidités, à la gestion des risques et à la simulation de crise. En outre, les distributions de capital à RBC seront limitées pour la société de portefeuille intermédiaire et de telles distributions seront assujetties à une autorisation de l'organisme de surveillance. Les exigences seront appliquées progressivement entre 2015 et 2018, et RBC devra constituer sa société de portefeuille intermédiaire d'ici le 1^{er} juillet 2016. Un plan de mise en application décrivant notre approche pour nous conformer à ces exigences, ce qui comprend la constitution de la société de portefeuille intermédiaire, avait initialement été déposé auprès de la Réserve fédérale le 22 décembre 2014. Un plan de mise en application modifié a subséquemment été déposé le 30 avril 2015 afin de tenir compte de l'intégration prévue de City National dans la société de portefeuille intermédiaire. La Réserve fédérale a déclaré qu'elle prévoit publier, à une date ultérieure, des règles distinctes prévoyant l'application d'obligations de remédiation précoce et de limites relatives aux risques liés à une contrepartie unique à la société de portefeuille intermédiaire. La règle définitive reporte également l'application des exigences en matière de liquidités et de levier financier aux États-Unis. Le 7 octobre 2015, la Réserve fédérale a approuvé notre demande de prorogation d'un an du délai accordé aux sociétés de portefeuille intermédiaires pour qu'elles se conforment aux exigences de la Réserve fédérale en matière de simulations de crise et de plan relatif au capital. Plus précisément, la société de portefeuille intermédiaire devra désormais satisfaire aux exigences de la Réserve fédérale en matière de plan relatif au capital à compter du 1^{er} janvier 2017, ainsi qu'aux

exigences de la Réserve fédérale en matière de simulations de crise à compter du 1^{er} janvier 2018. Cette prorogation a été accordée compte tenu de l'approbation par la Réserve fédérale, le 7 octobre 2015, de notre acquisition de City National. La Réserve fédérale est d'accord avec nous sur le fait que cette prorogation permettra une intégration plus exhaustive de City National dans nos efforts d'élaboration du plan relatif au capital et des simulations de crise, et qu'elle ne devrait pas présenter de risques indus pour la stabilité financière. RBC a engagé, et continuera d'engager, des coûts aux fins de la conformité à ces exigences supplémentaires en matière d'information financière, de gestion des risques et de gouvernance aux États-Unis, et il se pourrait qu'elle bénéficie d'une moins grande souplesse à l'égard de ses activités de planification du capital et des liquidités qui étaient dans le passé gérées à l'échelle mondiale. Nous ne nous attendons pas à ce que ces règles aient une incidence significative sur nos résultats globaux.

Régime de recapitalisation interne au Canada

Des régimes de recapitalisation interne sont actuellement mis en place dans divers pays par suite de la crise financière de 2008, afin de limiter le risque que les contribuables soient exposés aux pertes potentielles que pourrait subir une institution en sérieuse difficulté et de s'assurer que les actionnaires et les créanciers de l'institution continuent d'assumer la responsabilité de telles pertes. L'ancien gouvernement fédéral conservateur avait proposé un régime de « recapitalisation interne » pour les six banques d'importance systémique intérieure, lequel aurait conféré au gouvernement fédéral le pouvoir d'annuler de façon permanente les actions ordinaires existantes d'une banque d'importance systémique intérieure ou de convertir leur dette de premier rang à long terme en actions ordinaires une fois que l'institution ne serait plus viable. Des exigences accrues en matière d'absorption des pertes auraient également été appliquées afin de s'assurer que les banques touchées maintiennent des fonds propres suffisants pour absorber les conversions proposées. Il est difficile de savoir pour l'instant si le gouvernement libéral récemment élu rétablira la proposition du gouvernement conservateur et de déterminer l'incidence que les changements proposés pourraient avoir sur notre coût de financement.

Capacité totale d'absorption des pertes

Le 9 novembre 2015, le Conseil de stabilité financière a finalisé des normes internationales communes minimales relativement à la capacité totale d'absorption des pertes des banques d'importance systémique mondiale. Ces normes visent à mettre en place une stratégie de résolution consistant à déterminer le caractère adéquat du capital des banques d'importance systémique mondiale afin d'absorber les pertes, de manière à limiter les incidences sur la stabilité financière et à assurer la continuité des fonctions cruciales et liées à la dette à long terme. En vertu des normes définitives, les banques d'importance systémique mondiale devront satisfaire à l'exigence relative à l'actif pondéré en fonction des risques qui doit atteindre 16 % d'ici 2019, pour ensuite augmenter à 18 % d'ici 2022. En outre, les banques d'importance systémique mondiale devront maintenir une exposition du ratio de levier relativement à la capacité totale d'absorption des pertes correspondant à 6 % du dénominateur du ratio de levier en vertu de l'accord de Bâle III d'ici 2019, pour ensuite l'augmenter à 6,75 % d'ici 2022. RBC deviendra soumise à ces exigences accrues si elle est désignée comme une banque d'importance systémique mondiale par le Conseil de stabilité financière dans le futur. Jusqu'à présent, ni RBC ni aucune autre banque canadienne n'ont été désignées comme des banques d'importance systémique mondiale. Nous ne savons pas comment ces normes seront intégrées dans un régime de recapitalisation interne qui pourrait éventuellement être introduit au Canada.

Le 30 octobre 2015, la Réserve fédérale a proposé des règles qui mettent en place des exigences en matière de capacité totale d'absorption des pertes, de dette à long terme et de société de portefeuille « saine » pour les banques d'importance systémique mondiale aux États-Unis et les sociétés de portefeuille intermédiaires de banques d'importance systémique mondiale autres qu'américaines. Pour le moment, RBC n'est pas couverte par cette proposition, mais notre société de portefeuille intermédiaire américaine pourrait être soumise à ces exigences propres aux États-Unis si elle est désignée comme banque d'importance systémique mondiale dans le futur.

Réforme concernant les dérivés hors cote

Les réformes concernant les marchés des dérivés hors cote se poursuivent à l'échelle mondiale, et les gouvernements des pays membres du G20 mettent en œuvre leurs plans visant à transformer les régimes de fonds propres, les cadres réglementaires nationaux et les infrastructures des marchés où nous, ainsi que d'autres participants du marché, exerçons des activités. Tout comme c'est le cas pour les autres banques canadiennes, nos services bancaires de gros s'en trouvent modifiés, et certaines de ces modifications ont une incidence sur les clients et sur les revenus tirés des activités de négociation liées aux dérivés du secteur Marchés des Capitaux. Certaines de ces règles ont une incidence sur RBC, notamment :

Le 30 janvier 2015, le BSIF a publié une version révisée de la ligne directrice B-7, *Saine gestion des instruments dérivés*, traduisant les réformes du G-20 comme étant ses attentes envers les institutions financières fédérales (IFF), incluant les banques canadiennes.

En mars 2015, le CBCB et l'Organisation internationale des commissions de valeurs (OICV) ont établi des normes minimales pour les exigences en matière de marge relativement aux dérivés non compensés centralement. En vertu de ces normes, les entités financières non exemptées et les entités non financières d'importance systémique doivent s'échanger des marges initiales et des marges sur variation sur des dérivés bilatéraux hors cote. Au cours de 2014 et de 2015, les autorités de réglementation partout dans le monde ont proposé des règles intérieures fondées sur ces lignes directrices. Le cadre du CBCB et de l'OICV sera appliqué progressivement à partir du 1^{er} septembre 2016. À compter de cette date, RBC s'attend à devoir se conformer à ces lignes directrices et elle collaborera avec les autorités au pays afin de s'y préparer.

Afin d'éviter l'application de doubles exigences prudentielles et d'autres exigences réglementaires et d'atténuer dans une certaine mesure les coûts de conformité et les charges d'exploitation connexes prévus, la Commodity Futures Trading Commission (CFTC) des États-Unis a publié des directives qui permettent à RBC et à d'autres banques canadiennes qui sont inscrites à titre d'opérateurs de swaps aux États-Unis, de se conformer aux règles canadiennes dans plusieurs domaines plutôt qu'aux règles d'un sous-ensemble limité d'opérateurs de swaps de la CFTC. Nous continuons de collaborer avec les autorités canadiennes et américaines, de manière à favoriser une plus grande application du cadre canadien à cet égard. En attendant la publication des déterminations d'une conformité élargie de substitution de la CFTC, nous continuerons, avec d'autres opérateurs de swaps canadiens, de nous engager auprès de la CFTC afin de garantir en tout temps la disponibilité d'un plan d'inaction relativement à certaines règles aux États-Unis qui vont au-delà de l'étendue des déterminations de conformité de substitution et directives existantes.

En Europe, des réformes concernant les dérivés hors cote sont actuellement mises en place par l'entremise du règlement sur l'infrastructure du marché européen, ainsi que de l'examen de la Directive sur les marchés d'instruments financiers et du règlement connexe (directive MIF II et règlement MIF). En vertu du règlement sur l'infrastructure du marché européen, les sociétés doivent effectuer la compensation de certains dérivés standardisés hors cote par l'entremise de contreparties centrales, mettre en place des contrôles pour atténuer les risques liés aux transactions visant les dérivés hors cote qui n'ont pas fait l'objet d'une compensation, et fournir aux référentiels centraux des informations sur les contrats qui ont fait, et sur ceux qui n'ont pas fait, l'objet d'une compensation. La directive MIF II et le règlement MIF devraient entrer en vigueur en janvier 2017 et introduiront une obligation de négociation sur le marché, sous réserve d'une détermination de liquidités suffisantes par l'Autorité européenne des marchés financiers (ESMA), relativement à certains dérivés hors cote que l'ESMA considère comme étant soumis à l'obligation de compensation en vertu du règlement sur l'infrastructure du marché européen.

Protection des consommateurs

Le 19 septembre 2014, la Cour suprême du Canada a rendu un jugement dans un recours collectif intenté au Québec en 2003, soit l'affaire *Marcotte c. Banque de Montréal*. La Cour a déterminé que certaines dispositions de la *Loi sur la protection du consommateur* du Québec s'appliquent aux cartes de crédit émises par des banques à charte fédérales. La mesure dans laquelle la réglementation provinciale/territoriale des autres services bancaires sera confirmée n'a pas encore été déterminée.

Norme de présentation commune de l'information

En avril 2013, dans un effort visant à lutter contre l'évasion fiscale internationale, les pays du G20 se sont engagés à introduire une norme mondiale aux fins de l'échange automatique de renseignements financiers. En juillet 2014, l'Organisation de Coopération et de Développement Économiques a publié la Norme d'échange automatique de renseignements relatifs aux comptes financiers en matière fiscale, laquelle se compose d'un Modèle d'accord entre autorités compétentes que les gouvernements doivent utiliser pour conclure des accords avec des territoires avec lesquels ils vont automatiquement échanger des renseignements relatifs aux comptes financiers (territoire à présenter), et une norme commune de déclaration qui prévoit des procédures standards devant être suivies par les institutions financières à l'échelle mondiale afin de déterminer les comptes à présenter. Sur une base annuelle, les institutions financières soumettront les renseignements relatifs à ces comptes à leurs gouvernements locaux, qui échangeront ensuite automatiquement ces renseignements avec les territoires à présenter concernés.

Au 1^{er} novembre 2015, plus de 90 pays se sont engagés à introduire les exigences de la norme commune de déclaration dans leur législation locale, pour une entrée en vigueur en 2016 ou en 2017. Les premiers échanges de renseignements doivent commencer au cours de l'année suivant la mise en œuvre de la norme. La majorité des territoires dans lesquels RBC exerce ses activités s'est engagée à mettre en œuvre la norme commune de déclaration, la seule exception notable étant les États-Unis.

Les divisions de RBC exerçant leurs activités dans des territoires où la norme commune de déclaration est mise en œuvre devront apporter des changements à leur processus d'affaires existants afin de se conformer aux exigences de contrôle de la norme de déclaration commune relativement à l'identification et la présentation des comptes à présenter. Outre les changements à apporter aux procédures d'ouverture de nouveaux comptes, un examen des comptes préexistants conformément aux procédures définies sera également obligatoire et pourrait entraîner la nécessité de communiquer avec certains clients préexistants afin de leur demander des renseignements ou de la documentation supplémentaires. Nous engagerons également des coûts supplémentaires afin de nous conformer à ces exigences de contrôle.

Réforme réglementaire au Royaume-Uni et en Europe

À compter de mars 2016, certaines filiales et succursales de RBC au Royaume-Uni seront soumises à des exigences accrues en vertu du Senior Managers and Certification Regime, incluant des responsabilités prescrites, une obligation prévue par la loi s'appliquant aux hauts dirigeants pour qu'ils prennent des mesures raisonnables afin de prévenir des violations de la réglementation dans leurs domaines de responsabilité, ainsi que de nouvelles règles relatives à la rémunération des hauts dirigeants. Un régime de certification s'appliquera aux employés qui jouent des rôles pouvant poser des préjudices importants. En outre, de nouvelles règles de conduites s'appliqueront à l'ensemble des employés à partir de mars 2017.

En juillet 2015, une version révisée de la directive sur les systèmes de garantie des dépôts est entrée en vigueur. Cette directive vise à améliorer la protection des déposants à travers l'UE par le biais de l'harmonisation des montants protégés (100 000 €/75 000 £) et des exigences connexes relatives à la présentation de l'information. Au Royaume-Uni, d'autres obligations liées à la présentation de l'information sous forme d'un fichier « Vue unique du client » et à un accès continu aux fonds entreront en vigueur à la fin de 2016. Ces exigences ont une incidence sur nos services liés aux dépôts en Europe, car elles nécessitent des changements aux obligations d'information ainsi que des révisions aux processus et procédures actuels.

La directive MIF II et le règlement MIF auront des répercussions importantes sur toutes les divisions RBC qui exercent leurs activités au sein de l'UE, étant donné le champ très large des réformes, ce qui donnera lieu à des changements en ce qui a trait à la transparence avant et après les activités de négociation, à la structure du marché, à la présentation des transactions et des négociations, à la négociation algorithmique et sa fréquence élevée et à la conduite des activités. Des normes techniques définitives sont prévues au début de 2016. La mise en œuvre de la directive MIF II et du règlement MIF sera de plus en plus complexe pour les divisions de RBC exerçant leurs activités au sein de l'UE en raison du besoin de gérer les obligations découlant du recoupement avec d'autres initiatives réglementaires. Cela comprendra la mise en œuvre des obligations de présentation de l'information en vertu de la version retraitée de la directive sur la transparence (en vigueur en novembre 2015) et de la Securities Financing Transaction Regulation (entrée en vigueur prévue en 2016), de l'obligation de compensation conformément au règlement sur l'infrastructure du marché européen (devant entrer en vigueur progressivement au cours de 2016) et de la Market Abuse Regulation (entrée en vigueur en juillet 2016), lesquelles visent à améliorer l'intégrité des marchés et la protection des investisseurs au sein de l'UE.

Risque lié à la concurrence

La concurrence à laquelle se livrent les sociétés de services financiers au sein des marchés dans lesquels nous exerçons nos activités est vive. La fidélisation et le maintien de la clientèle dépendent de certains facteurs, notamment les nouvelles technologies qu'utilisent nos concurrents ou les services qu'ils offrent, les niveaux relatifs de services, les prix relatifs et les caractéristiques de nos produits ou services, notre réputation, les mesures prises par nos concurrents, ainsi que la conformité aux lois sur la concurrence et aux lois antitrust. D'autres sociétés, comme des compagnies d'assurance, ainsi que des entreprises non financières, offrent de plus en plus des services traditionnellement offerts par des banques. Ainsi, nos activités liées aux paiements font l'objet d'une forte concurrence de la part de nouveaux concurrents offrant des services non traditionnels. Cette concurrence pourrait aussi entraîner une réduction du revenu net d'intérêt et des commissions et avoir une incidence défavorable sur nos résultats.

Le risque systémique correspond au risque que le système financier dans son ensemble, ou en grande partie – dans un pays, une région ou à l'échelle mondiale – soit en danger réel et immédiat de s'effondrer ou de subir des dommages importants, ce qui pourrait entraîner des dommages significatifs pour l'économie ainsi que des risques financiers, des risques liés à la réputation et d'autres risques pour RBC.

Le risque systémique est considéré comme le risque le moins contrôlable auquel RBC est exposée. Notre capacité d'atténuer ce risque dans le cadre de nos activités est limitée, sauf au moyen de mécanismes de collaboration entre les principaux participants de l'industrie et, le cas échéant, le secteur public, en vue de réduire la fréquence et l'incidence de ces risques. Les deux principales mesures qui nous permettent d'atténuer l'incidence du risque systémique sont la diversification et la simulation de crises.

Nos portefeuilles, produits, activités et sources de financement diversifiés nous aident à atténuer les répercussions possibles du risque systémique. Nous atténuons également ce risque en établissant des plafonds de risque afin de nous assurer que notre portefeuille est bien diversifié, et que le risque de concentration est réduit et s'aligne sur notre goût du risque.

Les simulations de crise tiennent compte des variations simultanées d'un certain nombre de facteurs de risque. Elles permettent de s'assurer que nos stratégies commerciales et notre processus de planification du capital sont bien établis en évaluant l'incidence possible du risque de crédit, du risque de marché, du risque de liquidité et de financement et du risque opérationnel sur nos activités, lorsque la conjoncture est défavorable. Notre programme de simulation de crises au sein de l'entreprise se fonde sur des scénarios de crises de gravités diverses élaborés à partir d'événements défavorables mais plausibles touchant l'économie et les marchés financiers. Nous évaluons ces scénarios et intégrons les résultats afin d'obtenir un aperçu, à l'échelle de l'entreprise, des incidences sur nos résultats financiers et nos besoins en capital. Pour plus de détails sur nos simulations de crise, se reporter à la rubrique Gestion du risque – Gestion du risque d'entreprise.

Aperçu d'autres risques

Outre les risques décrits à la rubrique Gestion du risque, présentés ci-après, il existe d'autres facteurs de risque qui pourraient avoir une incidence défavorable sur nos activités et sur nos résultats financiers. L'analyse qui suit n'est pas exhaustive, car d'autres facteurs pourraient également influencer de façon négative sur nos résultats.

Contexte général et conjoncture économique

Le contexte général et la conjoncture économique dans les régions où nous exerçons nos activités ont eu une incidence importante sur notre bénéfice. Ces conditions incluent les habitudes d'épargne et de dépenses des consommateurs, de même que les habitudes d'emprunt et de remboursement des consommateurs, les investissements des entreprises, les dépenses publiques, les taux de change, les risques liés à l'endettement d'États souverains, le niveau d'activité et la volatilité des marchés financiers, la solidité de l'économie et l'inflation. Ainsi, une prolongation du repli économique pourrait entraîner une hausse du chômage, une baisse du revenu familial et une diminution des bénéfices des grandes entreprises, des investissements des entreprises et des dépenses de consommation, et pourrait avoir une incidence défavorable sur la demande visant nos prêts et nos autres produits et entraîner une hausse de nos dotations à la provision pour pertes sur créances. Compte tenu de l'importance de nos activités au Canada, un ralentissement de l'économie au Canada ou aux États-Unis touchant le Canada se répercuterait principalement sur les prêts aux particuliers et aux entreprises du secteur Services bancaires canadiens, y compris les cartes, et pourrait avoir une incidence importante sur nos résultats d'exploitation.

Les variations des taux d'intérêt influent également sur notre bénéfice. Le maintien de faibles taux d'intérêt au Canada, aux États-Unis et à l'échelle mondiale pourrait faire en sorte qu'une compression des écarts liés principalement à nos secteurs Services bancaires aux particuliers et aux entreprises et Gestion de patrimoine ait une incidence défavorable sur notre revenu net d'intérêt. Bien qu'une augmentation des taux d'intérêt aurait une incidence positive sur nos secteurs qui sont actuellement touchés par la compression des écarts; une hausse importante des taux d'intérêt pourrait également avoir une incidence défavorable sur les bilans des ménages. Cette situation pourrait se traduire par une détérioration du crédit, laquelle pourrait avoir une incidence négative sur nos résultats financiers, particulièrement dans certains secteurs d'activité des secteurs Services bancaires aux particuliers et aux entreprises et Gestion de patrimoine.

Les activités des secteurs Marchés des Capitaux et Services aux investisseurs et trésorerie seront touchées de façon défavorable si les marchés financiers mondiaux se détériorent, ce qui entraînera une réduction de la moyenne des actifs liés aux services tarifés des clients, une baisse des volumes de transactions des clients et la volatilité des activités de négociation. En ce qui concerne le secteur Gestion de patrimoine, la détérioration des conditions du marché pourrait se traduire par une diminution de la moyenne des actifs liés aux services tarifés des clients et des volumes de transactions. Une détérioration des marchés financiers et des marchés du crédit pourrait nuire à notre capacité à accéder aux marchés financiers selon des modalités favorables, et pourrait également avoir une incidence défavorable sur nos liquidités, entraînant par le fait même une hausse des coûts de financement et une réduction des volumes de transactions des secteurs Marchés des Capitaux et Services aux investisseurs et trésorerie. Pour plus de détails sur les facteurs économiques et les facteurs de marché qui pourraient se répercuter sur notre rendement financier, se reporter aux rubriques Gestion de patrimoine, Services aux investisseurs et trésorerie et Marchés des Capitaux.

Politiques gouvernementales, budgétaires, monétaires et autres

Les politiques budgétaires, monétaires et autres adoptées par la Banque du Canada et divers autres organismes de réglementation canadiens, par le Board of Governors of the Federal Reserve System des États-Unis et par d'autres organismes de réglementation aux États-Unis, ou par les organismes internationaux, dans les territoires où nous exerçons nos activités, ont une incidence sur nos activités et notre bénéfice. De telles politiques peuvent également avoir des répercussions négatives sur les activités de nos clients et contreparties au Canada, aux États-Unis et dans d'autres pays, ce qui peut faire augmenter le risque de défaut de paiement de ces clients et contreparties.

Risque fiscal et transparence

Le risque fiscal correspond au risque de pertes lié à des passifs d'impôt imprévus. Les lois et systèmes fiscaux qui s'appliquent à RBC sont complexes et nombreux. En conséquence, nous faisons en sorte que toute décision ou mesure prise en matière de fiscalité reflète dans tous les cas notre évaluation des coûts à long terme et des risques en jeu, y compris leur incidence sur nos relations avec les clients, les actionnaires et les autorités de réglementation, et sur notre réputation.

Notre démarche en matière de fiscalité est régie par un cadre de gestion de la politique fiscale et du risque fiscal, et elle reflète les éléments fondamentaux de notre pyramide de risques. La surveillance de notre politique fiscale et la gestion du risque fiscal incombent au chef de l'administration et chef des finances ainsi qu'au vice-président principal, Fiscalité. Nous communiquons régulièrement notre position fiscale au Comité d'audit et discutons de notre stratégie fiscale avec le Comité d'audit et le Comité de gestion des risques, ainsi qu'avec la haute direction.

Notre stratégie fiscale a pour objet d'assurer la transparence et d'étayer nos stratégies commerciales, et elle concorde avec notre vision et nos valeurs. Nous cherchons à maximiser la valeur pour les actionnaires et nous nous assurons à cette fin de l'efficacité fiscale de la structure de nos secteurs d'activité, tout en prenant en compte le risque lié à la réputation en nous conformant à toutes les lois et à tous les règlements. Notre cadre de gestion vise à assurer que :

- nous agissons avec intégrité et que nous fassions preuve de franchise, d'ouverture et d'honnêteté relativement à toutes les questions fiscales;
- nous faisons en sorte que la stratégie fiscale concorde avec notre stratégie commerciale, laquelle encourage uniquement les transactions de bonne foi ayant un objectif commercial et une substance économique;
- nous assurons le respect intégral de nos obligations statutaires et la communication de toutes ces obligations aux administrations fiscales;
- nous nous efforçons de collaborer avec les administrations fiscales afin d'établir des relations à long terme positives et, advenant le cas où surviendrait un différend, d'étudier la question de manière constructive.

Lorsque nous évaluons les besoins de nos clients, nous prenons en compte un certain nombre de facteurs, y compris les objectifs de la transaction. Nous cherchons à nous assurer que nous soutenons uniquement des transactions de clients de bonne foi, lesquelles présentent un objectif d'affaires et une substance économique. Si nous apprenons que des transactions de clients visent à se soustraire à leurs obligations fiscales, nous n'irons pas de l'avant avec ces transactions.

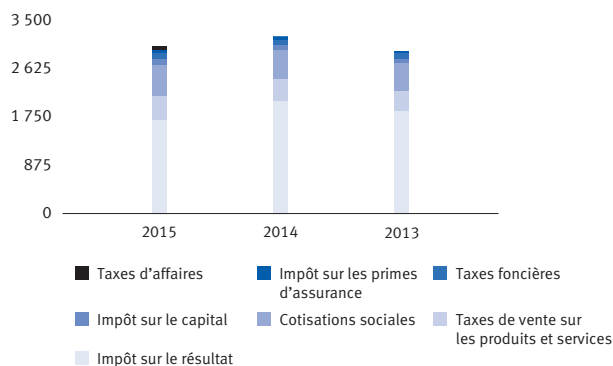
RBC exerce ses activités dans 39 pays. Nos activités dans ces pays sont soumises à la législation fiscale canadienne et internationale ainsi qu'à d'autres règlements, et les informations s'y rapportant sont entièrement divulguées aux autorités fiscales pertinentes. Le groupe Fiscalité et la Gestion des risques examinent régulièrement les activités de toutes les entités afin de s'assurer qu'elles satisfont aux exigences fiscales et aux autres formes de réglementation.

Étant donné que nous exerçons nos activités à l'échelle mondiale, la complexité des lois fiscales et des méthodes comptables peut faire en sorte que notre interprétation juridique diffère de celle des administrations fiscales de ces pays et nous risquons de voir les administrations fiscales désapprouver les positions que nous avons précédemment prises à des fins fiscales. Advenant un tel cas, nous nous engageons à amorcer un dialogue ouvert et transparent avec les administrations fiscales, de manière à assurer une évaluation rapide et ainsi que la prompte résolution des questions concernées. Si nous ne gérons pas les risques fiscaux de façon appropriée et si nous ne résolvons pas les questions avec les administrations fiscales d'une manière satisfaisante, cela pourrait avoir une incidence défavorable potentiellement significative sur nos résultats d'une période donnée, ou nuire considérablement à notre réputation.

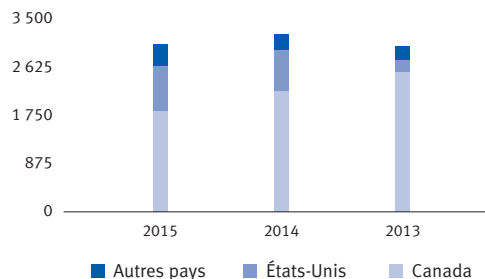
Contribution fiscale

En 2015, le total de la charge d'impôt et des autres taxes versées aux divers paliers de gouvernement à l'échelle mondiale s'est élevé à 3,1 milliards de dollars (3,2 milliards en 2014; 3 milliards en 2013). Au Canada, le total de la charge d'impôt et des autres taxes versées aux divers paliers de gouvernement pour l'exercice clos le 31 octobre 2015 s'est élevé à 1,9 milliard de dollars (2,2 milliards en 2014; 2,6 milliards en 2013).

Charge d'impôt et autres taxes – par catégorie
(en millions de dollars canadiens)



Charge d'impôt et autres taxes – par secteur géographique
(en millions de dollars canadiens)



Pour plus de détails sur la charge d'impôt et les autres taxes, se reporter à la rubrique Rendement financier.

Risque environnemental

Le risque environnemental correspond au risque que l'incidence de problèmes environnementaux entraîne une perte de valeur financière ou d'exploitation ou une atteinte à notre réputation. Il découle de nos activités commerciales et de celles de nos clients. Par exemple, les questions d'ordre environnemental liées à l'achat et à la vente, par nos clients, de propriétés contaminées ou au développement de projets à grande échelle pourraient faire en sorte que nous soyons exposés au risque de crédit, au risque lié à l'environnement réglementaire et au risque lié à la réputation. Nous pourrions être obligés de composer avec le risque opérationnel et le risque lié à l'environnement juridique lorsque des questions d'ordre environnemental surviennent dans nos succursales, nos bureaux ou nos centres de traitement des données.

Le Groupe responsable de la durabilité de l'entreprise (GRDE) établit les exigences prescrites dans nos politiques à l'échelle de l'entreprise, aux fins de la mise en évidence, de l'évaluation, du contrôle, de la surveillance et de la présentation du risque environnemental. La haute direction et le Comité de la gouvernance du Conseil d'administration sont responsables de la surveillance. Les secteurs d'exploitation et les unités fonctionnelles des Services de soutien généraux doivent pour leur part incorporer dans leurs activités les exigences et contrôles liés à la gestion du risque environnemental. Le GRDE fournit également des services-conseils et des services de soutien aux secteurs d'exploitation, aux fins de la gestion de risques environnementaux précis dans le cadre des opérations commerciales.

Nous nous assurons périodiquement que nos politiques et processus de gestion du risque environnemental sont mis en œuvre de la façon envisagée. Nous fournissons annuellement, ou plus souvent selon les besoins, des informations sur les activités de gestion du risque environnemental ainsi que sur les questions et les tendances liées à ces risques à la haute direction et au Comité de la gouvernance du Conseil d'administration. Si nous ne gérons pas le risque environnemental de façon appropriée, cela pourrait avoir une incidence défavorable sur nos résultats ou nuire considérablement à notre réputation.

Nous fournissons annuellement des informations exhaustives sur la gestion du risque environnemental dans le Rapport sur la responsabilité de l'entreprise et la Déclaration de responsabilité publique.

Autres facteurs

Les autres facteurs qui pourraient avoir une incidence sur les résultats réels incluent les modifications de la politique gouvernementale en matière de commerce, les modifications apportées aux normes comptables, y compris leur incidence sur les méthodes comptables, les estimations et les jugements, les fluctuations des taux de change et des taux d'intérêt au Canada, aux États-Unis et dans les autres pays où nous exerçons des activités, les modifications apportées à nos notations, la mise au point réussie, au moment opportun, de nouveaux produits et services, notre capacité à effectuer plus de ventes croisées à nos clients, les changements technologiques, la conception, la mise en œuvre et la mise à exécution efficaces de processus et de contrôles connexes, la fraude perpétrée à l'interne ou à l'externe, l'incidence possible sur nos activités d'une épidémie ou d'une maladie ayant des répercussions sur l'économie locale, nationale ou mondiale, d'une panne de l'infrastructure publique, notamment les transports, la communication, les réseaux d'électricité ou d'aqueducs, de conflits internationaux et d'autres enjeux politiques, y compris ceux liés à la guerre contre le terrorisme, et la mesure dans laquelle nous réussissons à prévoir et à gérer les risques connexes.

Nous informons nos lecteurs que l'analyse des facteurs de risque, dont un bon nombre sont indépendants de notre volonté, n'est pas exhaustive et que d'autres facteurs pourraient également avoir une incidence sur nos résultats.

Gestion du capital

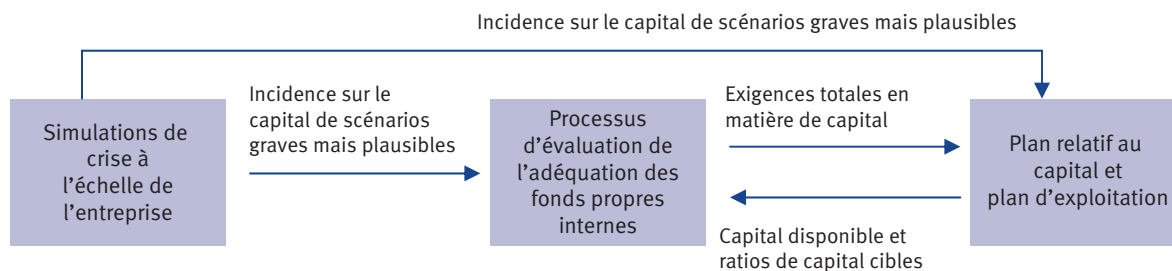
Nous gérons activement notre capital afin de maintenir des ratios de capital solides et de conserver des notations élevées, tout en procurant des rendements solides à nos actionnaires. Outre les exigences des autorités de réglementation, nous tenons compte des attentes des agences de notation, des déposants et des actionnaires, ainsi que de nos plans d'affaires, des simulations de crise, des comparaisons avec nos homologues et de nos objectifs internes en matière de ratios de capital. Notre objectif est d'optimiser l'utilisation et la structure du capital et de soutenir nos secteurs d'exploitation et nos clients et d'offrir des rendements supérieurs à nos actionnaires, tout en protégeant nos déposants et nos créanciers de premier rang.

Cadre de gestion du capital

Notre cadre de gestion du capital prévoit les politiques et processus nécessaires pour établir et évaluer le capital ainsi que pour mobiliser et investir des capitaux de tout genre, selon une démarche coordonnée et uniforme. Il comprend notre démarche générale de gestion du capital, y compris les principes directeurs et les rôles et responsabilités liés à l'adéquation des fonds propres et aux transactions, aux dividendes, au capital distinct et à la gestion de l'actif pondéré en fonction des risques et de l'exposition du ratio de levier. Nous gérons et surveillons différents types de capital, notamment le capital réglementaire, le capital économique et le capital affecté aux filiales.

La planification du capital est un processus dynamique qui fait appel à diverses équipes, y compris la fonction Finances, la Trésorerie générale, la Gestion des risques du Groupe, la fonction Économie et nos secteurs d'activité. Il porte sur les objectifs internes en matière de ratios de capital, sur les opérations potentielles portant sur les capitaux propres ainsi que sur les ratios de distribution prévus et sur les rachats d'actions. Les éléments intégraux de notre processus de planification du capital comprennent nos plans d'exploitation, les simulations de crise à l'échelle de l'entreprise, et le processus d'évaluation de l'adéquation des fonds propres internes; la planification du capital tient également compte des exigences en matière de capital réglementaire et des changements de méthodes comptables, des exigences internes en matière de capital, des paramètres utilisés par les agences de notation et du capital distinct.

Nous établissons notre plan relatif au capital sur une base annuelle; ce plan cadre avec les mesures prises par la direction incorporées dans le plan d'exploitation annuel, lequel comprend des prévisions concernant la croissance des actifs et du bénéfice et tient compte de nos stratégies commerciales, des conditions du marché et de la conjoncture économique prévues, ainsi que du positionnement par rapport à nos homologues. Le processus tient notamment compte des opérations potentielles portant sur les capitaux propres en fonction des capitaux autogénéérés prévus, des prévisions commerciales, des conditions du marché et des autres faits nouveaux tels que les changements de méthodes comptables et les modifications réglementaires susceptibles de se répercuter sur les exigences en matière de capital. Tous les éléments du plan relatif au capital font l'objet d'un suivi au cours de l'exercice et sont modifiés au besoin.



Les simulations de crise à l'échelle de l'entreprise et le processus d'évaluation de l'adéquation des fonds propres internes fournissent des données clés aux fins de la planification du capital, qui nous permettent notamment d'établir des objectifs internes appropriés en matière de ratios de capital. Nous évaluons les scénarios de crises à l'échelle de l'entreprise et intégrons les résultats afin d'obtenir un aperçu, à l'échelle de l'entreprise, des incidences sur nos résultats financiers et nos exigences en matière de capital, ce qui facilite la planification de mesures devant être prises pour faire face aux événements défavorables exceptionnels. Le processus d'évaluation de l'adéquation des fonds propres internes est un processus annuel exigé par le BSIF qui a pour objectif d'évaluer l'adéquation des fonds propres et les exigences en matière de capital, de manière à couvrir tous les risques significatifs et à prévoir un coussin de capital pour couvrir les éventualités graves, mais plausibles. Conformément aux lignes directrices du BSIF, les principaux éléments de notre processus d'évaluation de l'adéquation des fonds propres internes comprennent une évaluation exhaustive des risques, des simulations de crise, un processus d'évaluation et de planification du capital (ayant trait au capital économique et au capital réglementaire), un processus de surveillance par le Conseil et par les cadres dirigeants, un processus de suivi et de communication de l'information ainsi qu'un examen des contrôles internes.

Nos objectifs internes en matière de capital sont établis de manière à maintenir une solide position du capital qui excède les objectifs réglementaires « tout compris » du BSIF en vertu de l'accord de Bâle III, lesquels comprennent des ratios minimaux et une réserve de conservation des fonds propres, ainsi que, à compter du 1^{er} janvier 2016, un supplément s'appliquant aux banques d'importance systémique intérieure qui permet d'absorber les pertes en période de tensions. La méthode « tout compris » inclut tous les ajustements réglementaires qui seront requis d'ici 2019, tout en maintenant les règles de retrait progressif des instruments de capital non admissibles, conformément à la ligne directrice sur les normes d'adéquation des fonds propres en vertu de l'accord de Bâle III publiée par le BSIF. Les résultats des simulations de

crise à l'échelle de l'entreprise et de l'évaluation de l'adéquation des fonds propres internes sont pris en compte pour déterminer la réserve de conservation des fonds propres conforme aux lignes directrices du BSIF et le supplément s'appliquant aux banques d'importance systémique intérieure, l'objectif étant d'assurer que les fonds propres de la Banque sont suffisants pour couvrir les risques et absorber les pertes liés à tous les scénarios de crises plausibles, compte tenu de notre profil de risque et de notre goût du risque. De plus, nous ajoutons un coussin de capital discrétionnaire aux objectifs réglementaires du BSIF afin de maintenir la solidité de notre capital, en prévision des modifications réglementaires et des changements comptables, ainsi qu'aux fins de comparaison avec le capital de nos homologues, des analyses effectuées par les agences de notation et du niveau de capital distinct.

Le Conseil d'administration est en fin de compte responsable de la surveillance du cadre de gestion du capital, y compris l'examen et l'approbation annuels de notre plan relatif au capital. Le Comité actif-passif et la haute direction supervisent conjointement la gestion du capital et reçoivent régulièrement des rapports sur la conformité aux plafonds et lignes directrices établis. Le Comité de gestion des risques approuve le cadre de gestion du capital annuellement. Le Comité d'audit et le Comité de gestion des risques approuvent conjointement le processus d'évaluation de l'adéquation des fonds propres internes. Le Comité d'audit est aussi responsable de l'examen continu du contrôle interne à l'égard de la gestion du capital.

Accord de Bâle III

Nos exigences en matière de capital réglementaire sont déterminées selon la méthode prescrite par l'accord de Bâle III, conformément aux lignes directrices du BSIF. L'entité supérieure consolidée à laquelle l'accord de Bâle III s'applique est la Banque Royale du Canada.

En vertu de l'accord de Bâle III, les banques doivent choisir, parmi des approches différentes, l'approche qu'elles adopteront pour calculer leur capital réglementaire minimal nécessaire pour couvrir le risque de crédit, le risque de marché et le risque opérationnel.

Nous avons adopté l'approche des notations internes en vertu de l'accord de Bâle III afin de calculer le capital lié au risque de crédit aux fins de la présentation de l'information réglementaire consolidée. La plupart des risques de crédit auxquels nous sommes exposés sont présentés conformément à l'approche des notations internes concernant le capital réglementaire prévue par l'accord de Bâle III, mais pour certains portefeuilles considérés comme non significatifs sur le plan de la consolidation, le risque de crédit est toujours présenté conformément à l'approche standardisée prévue par l'accord de Bâle III (par exemple, nos services bancaires dans les Antilles). Nous utilisons l'approche standardisée pour calculer le capital lié au risque opérationnel aux fins de la présentation de l'information réglementaire consolidée. Nous avons demandé au BSIF d'approuver l'utilisation de l'approche des mesures complexes pour le calcul du capital lié au risque opérationnel et nous commencerons à tenir compte du capital lié au risque opérationnel conformément à l'approche des mesures complexes préconisée dans l'accord de Bâle II lorsque nous en obtiendrons l'autorisation. En ce qui concerne le calcul du capital lié au risque de marché aux fins de la présentation de l'information réglementaire consolidée, nous utilisons à la fois l'approche des notations internes et l'approche standardisée.

En décembre 2010, le CBCB a publié un document intitulé « Basel III: A global regulatory framework for more resilient banks and banking systems ». Ce document, dont le but est de favoriser une stabilité financière et une croissance économique durable, énonce les exigences en matière de fonds propres et de liquidités qui s'appliquent aux banques à l'échelle mondiale. Le CBCB a établi les exigences transitoires en vertu de l'accord de Bâle III relativement aux ratios des capitaux propres ordinaires de première catégorie, du capital de première catégorie et du capital total, qui sont de 4,5 %, de 6,0 % et de 8 %, respectivement, pour 2015, et qui seront progressivement majorés à 7 %, à 8,0 % et à 10,5 %, respectivement (ratios minimaux plus la réserve de conservation des fonds propres de 2,5 %) d'ici le 1^{er} janvier 2019. Le CBCB a également publié, en janvier 2011, des exigences relatives aux FPUNV visant à assurer l'absorption des pertes liées aux instruments de capital réglementaire en cas de non-viabilité. En août 2011, le BSIF a publié un préavis, qui décrit les principes et les exigences en matière de FPUNV, y compris la conversion intégrale et permanente des instruments de fonds propres (autres que les actions ordinaires) en actions ordinaires par suite d'un événement déclencheur, avec prise d'effet au premier trimestre de 2013.

Le BSIF s'attend à ce que les banques canadiennes se conforment à l'heure actuelle aux ratios cibles « tout compris » de Bâle III (exigences du CBCB prenant effet le 1^{er} janvier 2019 – ratios minimaux plus la réserve de conservation des fonds propres) en ce qui concerne le ratio des capitaux propres ordinaires de première catégorie, le ratio du capital de première catégorie et le ratio du capital total. Afin d'assurer une mise en application similaire à celle effectuée dans d'autres pays, le BSIF a autorisé les banques canadiennes à appliquer progressivement les exigences de fonds propres relatives à l'ajustement de l'évaluation lié au crédit sur une période de cinq ans se terminant le 31 décembre 2018. Conformément aux directives du BSIF, deux options sont possibles pour appliquer graduellement les exigences de fonds propres relatives à l'ajustement de l'évaluation lié au crédit. En 2015, RBC a choisi l'option 1, selon laquelle l'ajustement de l'évaluation lié au crédit en vertu de l'accord de Bâle III est reflété dans l'actif pondéré en fonction des risques selon un facteur scalaire de 64 %, 71 % et 77 %, respectivement, appliqué aux capitaux propres ordinaires de première catégorie, au capital de première catégorie et au capital total. En 2016, les facteurs scalaires demeureront inchangés et atteindront 100 % pour chaque catégorie de capital d'ici 2019.

À compter du 1^{er} janvier 2016, RBC devra inclure un supplément au titre des fonds propres pondérés en fonction des risques de 1 %, car elle a été désignée comme une banque d'importance systémique intérieure par le BSIF en 2013 (à l'instar de cinq autres banques canadiennes).

En octobre 2014, le BSIF a publié la version définitive de sa Ligne directrice sur les exigences de levier, qui a remplacé le coefficient actif-capital prescrit par le BSIF par le ratio de levier financier prescrit par l'accord de Bâle III, avec prise d'effet au premier trimestre de 2015. Le ratio de levier se définit comme le capital de première catégorie divisé par l'exposition du ratio de levier. L'exposition du ratio de levier correspond à la somme a) des risques figurant au bilan; b) des risques liés aux dérivés; c) des risques liés aux transactions de financement de titres; et d) des éléments hors bilan. Les banques canadiennes doivent maintenir un ratio de levier minimum de 3 % en tout temps.

Conformément au document du CBCB intitulé « Global systemically important banks (G-SIB): updated assessment methodology and the higher loss absorbency requirement », publié en juillet 2013, et au préavis intitulé « Banques d'importance systémique mondiale – Obligations redditionnelles », que le BSIF a publié en mars 2014 et révisé en septembre 2015, toutes les banques sous réglementation fédérale dont le risque total lié au ratio de levier en vertu de l'accord de Bâle III excède 200 milliards d'euros à la fin de leur exercice financier doivent au minimum rendre publics, au cours du premier trimestre suivant la fin de leur exercice financier, les 12 indicateurs utilisés dans la méthodologie d'évaluation des banques d'importance systémique mondiale, l'objectif étant d'accroître la transparence du caractère relatif de l'importance systémique mondiale potentielle et de la qualité des données des banques. Au premier trimestre de 2015, nous n'avons pas été désignée comme une banque d'importance systémique mondiale. Toutefois, comme nous avons satisfait au critère de taille du CBCB, nous avons rendu publics, dans notre rapport aux actionnaires du premier trimestre de 2015, les 12 indicateurs pour les exercices clos en 2013 et 2014, en nous basant sur le modèle fourni par le BSIF.

En novembre 2015, le Conseil de stabilité financière et le CBCB ont publié une liste à jour des banques d'importance systémique mondiale. En novembre 2015, nous n'avons pas été désignée comme une banque d'importance systémique mondiale.

En décembre 2013, le CBCB a publié la norme définitive liée aux exigences de fonds propres pour les placements en titres de capitaux propres des banques dans des fonds, laquelle doit entrer en vigueur en janvier 2017 et vise à fournir trois approches pour évaluer la sensibilité

au risque des placements du portefeuille bancaire dans des fonds. En décembre 2014, le CBCB a publié les normes définitives liées au cadre de titrisation révisé, qui visent à renforcer les normes en matière de fonds propres en ce qui a trait aux risques liés aux transactions de titrisation dans le portefeuille bancaire, avec prise d'effet en janvier 2018. Nous évaluons à l'heure actuelle ces deux normes et avons amorcé le travail en vue de la mise en œuvre de celles-ci d'ici leurs dates d'entrée en vigueur respectives.

En janvier 2015, le CBCB a publié la norme définitive liée au troisième pilier, laquelle exige la présentation des modèles de déclaration standards afin de faciliter la comparabilité et l'uniformité de l'information sur le capital divulguée par les banques. Le CBCB exige que toutes les banques divulguent les informations révisées en vertu du troisième pilier d'ici la fin de l'exercice 2016. On s'attend à ce que la mise en œuvre du troisième pilier doive avoir lieu au plus tard au quatrième trimestre de 2017 pour les banques canadiennes.

Le CBCB a également publié deux documents de consultation en décembre 2014, dont l'un est intitulé « Capital Floor : the design of a framework based on standardized approaches », et l'autre, « Revisions to the standardized approach for credit risk ». Le premier de ces deux documents met l'accent sur l'établissement d'un cadre pour le concept de plancher des fonds propres basé sur l'approche standardisée, qui a pour objectif d'atténuer le risque lié aux modèles et les erreurs de mesure découlant des modèles internes, et d'accroître la comparabilité des fonds propres des banques. Ce cadre remplacera le plancher transitoire actuel, qui est basé sur l'accord de Bâle I. Le deuxième document traite des révisions apportées à l'approche standardisée aux fins de la gestion du risque de crédit, qui visent à renforcer le cadre actuel ayant trait au capital réglementaire, l'objectif étant de réduire le recours aux notations externes, d'accroître la sensibilité aux risques et d'accroître la comparabilité des exigences de fonds propres en vertu de l'approche des notations internes. Ces révisions devraient donner lieu à une amélioration de la comparabilité des exigences de fonds propres des banques qui ont recours à l'approche standardisée.

Nous continuerons de surveiller et d'évaluer l'incidence de ces faits nouveaux en matière de réglementation sur le capital.

Le tableau suivant présente un sommaire des ratios cibles réglementaires établis par le BSIF en vertu de l'accord de Bâle III.

Cibles de capital réglementaire du BSIF en vertu de l'accord de Bâle III

Tableau 70

Ratios de capital et de levier en vertu de l'accord de Bâle III	Exigences de ratios cibles du capital réglementaire du BSIF applicables aux grandes banques en vertu de l'accord de Bâle III					Ratios de capital et de levier de RBC au 31 octobre 2015	Ratios cibles du capital réglementaire du BSIF atteints ou dépassés
	Ratio minimal	Réserve de conservation des fonds propres	Ratio minimal incluant la réserve de conservation des fonds propres	Supplément s'appliquant aux banques d'importance systémique intérieure ⁽¹⁾	Ratio minimal incluant la réserve de conservation des fonds propres et le supplément s'appliquant aux banques d'importance systémique intérieure ⁽¹⁾		
Capitaux propres ordinaires de première catégorie	> 4,5 %	2,5 %	> 7,0 %	1,0 %	> 8,0 %	10,6 %	✓
Capital de première catégorie	> 6,0 %	2,5 %	> 8,5 %	1,0 %	> 9,5 %	12,2 %	✓
Capital total	> 8,0 %	2,5 %	> 10,5 %	1,0 %	> 11,5 %	14,0 %	✓
Ratio de levier	> 3,0 %	s. o.	> 3,0 %	s. o.	> 3,0 %	4,3 %	✓

(1) Le supplément qui s'applique aux banques d'importance systémique intérieure concerne le capital pondéré en fonction des risques, et il aura prise d'effet le 1^{er} janvier 2016.

Capital réglementaire, actif pondéré en fonction des risques et ratios de capital

Le tableau qui suit présente des détails sur notre capital réglementaire, notre actif pondéré en fonction des risques et nos ratios de capital. Notre position de capital est demeurée solide au cours de l'exercice, et nos ratios de capital restent bien supérieurs aux cibles de capital réglementaire fixées par le BSIF.

Capital réglementaire, actif pondéré en fonction des risques et ratios de capital		Tableau 71	
		Au	
(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages et les coefficients et sauf indication contraire)	31 octobre 2015	31 octobre 2014	
Capital (1)			
Capitaux propres ordinaires de première catégorie	43 715 \$	36 406 \$	
Capital de première catégorie	50 541	42 202	
Capital total	58 004	50 020	
Actif pondéré en fonction des risques aux fins du calcul des ratios de capital (1), (2)			
Aux fins du calcul du ratio des capitaux propres ordinaires de première catégorie	411 756	368 594	
Aux fins du calcul du ratio du capital de première catégorie	412 941	369 976	
Aux fins du calcul du ratio du capital total	413 957	372 050	
L'actif pondéré en fonction des risques aux fins du calcul du ratio du capital total comprend : (1)			
Risque de crédit	323 870 \$	286 327 \$	
Risque de marché	39 786	38 460	
Risque opérationnel	50 301	47 263	
Actif pondéré en fonction des risques aux fins du calcul du ratio du capital total	413 957 \$	372 050 \$	
Ratios de capital, ratio de levier et coefficients (1), (3)			
Ratio des capitaux propres ordinaires de première catégorie	10,6 %	9,9 %	
Ratio du capital de première catégorie	12,2 %	11,4 %	
Ratio du capital total	14,0 %	13,4 %	
Coefficient actif-capital (4)	s. o.	17,0X	
Montant brut de l'actif ajusté (4) (en milliards)	s. o.	885,0 \$	
Ratio de levier	4,3 %	s. o.	
Exposition du ratio de levier (en milliards)	1 170,2 \$	s. o.	

- (1) Le capital, l'actif pondéré en fonction des risques et les ratios de capital et coefficients sont calculés à l'aide des normes de fonds propres du BSIF en vertu de l'accord de Bâle III. Les ratios de levier sont calculés à l'aide de la ligne directrice sur les exigences de levier du BSIF en vertu de l'accord de Bâle III. Avec prise d'effet au premier trimestre de 2015, le ratio de levier a remplacé le coefficient actif-capital. Le ratio de levier est une mesure réglementaire prévue par l'accord de Bâle III et il ne s'applique pas (s.o.) aux périodes antérieures au premier trimestre de 2015. Les ratios de capital présentés ci-dessus sont calculés selon la méthode « tout compris ».
- (2) Avec prise d'effet au troisième trimestre de 2014, différents facteurs scalaires ont été appliqués à l'ajustement de l'évaluation lié au crédit applicable à chacune des trois catégories de capital. En 2014, des facteurs scalaires relatifs à l'ajustement de l'évaluation lié au crédit de 57 %, de 65 % et de 77 % ont été appliqués aux capitaux propres ordinaires de première catégorie, au capital de première catégorie et au capital total, respectivement. Pour l'exercice 2015, les facteurs scalaires appliqués étaient de 64 %, de 71 % et de 77 %, respectivement. Ces facteurs scalaires demeureront inchangés pour l'exercice 2016.
- (3) Afin d'accroître la comparabilité avec les autres institutions financières mondiales, notre ratio des capitaux propres ordinaires de première catégorie, notre ratio du capital de première catégorie, notre ratio du capital total et notre ratio de levier transitoires étaient de 12,0 %, 12,2 %, 13,9 % et 4,5 %, respectivement, au 31 octobre 2015. La base transitoire prévoit le calcul du capital en fonction de l'application des ajustements réglementaires et du retrait progressif des instruments de capital non admissibles au cours de l'exercice considéré.
- (4) Le coefficient actif-capital et le montant brut de l'actif ajusté sont calculés sur une base transitoire pour la période précédente.

Capital réglementaire et ratios de capital en vertu de l'accord de Bâle III

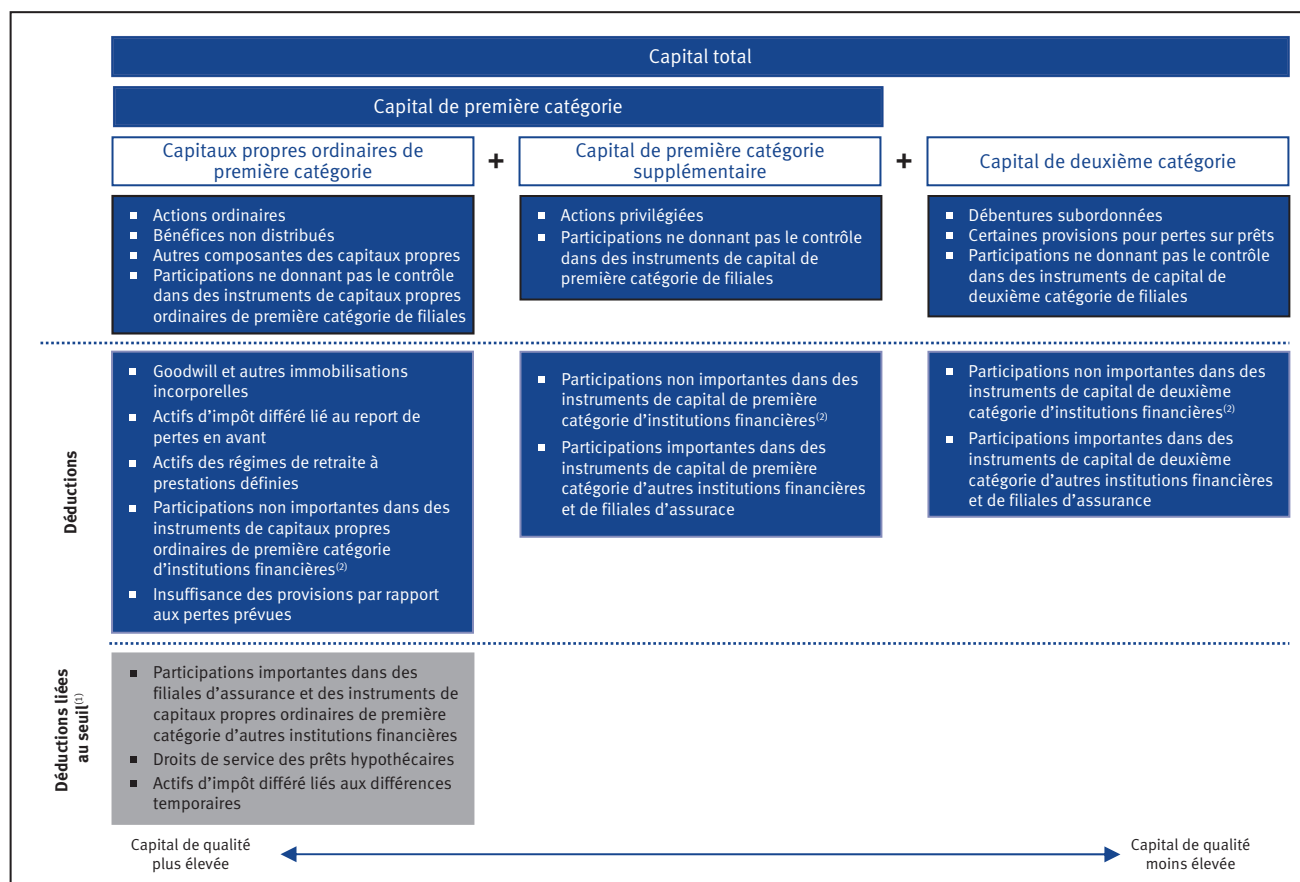
En vertu de l'accord de Bâle III, le capital réglementaire se compose des capitaux propres ordinaires de première catégorie, du capital de première catégorie supplémentaire et du capital de deuxième catégorie.

Les capitaux propres ordinaires de première catégorie comprennent le capital de la plus haute qualité. La portée des ajustements réglementaires aux termes de l'accord de Bâle III inclut la déduction intégrale de certains éléments ainsi que des composantes du capital supplémentaires qui sont assujettis aux déductions liées à un seuil.

Le capital de première catégorie comprend principalement les capitaux propres ordinaires de première catégorie et certains éléments de capital de première catégorie supplémentaire, y compris les actions privilégiées à dividende non cumulatif. Le capital de deuxième catégorie comprend des débetures subordonnées qui satisfont à certains critères, certaines provisions pour pertes sur prêts ainsi que les participations sans contrôle dans des instruments de capital de deuxième catégorie de filiales. Le capital total représente la somme du capital de première catégorie et du capital de deuxième catégorie. Les actions privilégiées et les débetures subordonnées émises après le 1^{er} janvier 2013 doivent être assorties de clauses relatives aux FPUNV afin d'être incluses dans le capital réglementaire. Pour plus de détails sur les fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité, se reporter à l'analyse ci-dessus.

Les ratios de capital réglementaire sont calculés au moyen de la division des capitaux propres ordinaires de première catégorie, du capital de première catégorie et du capital total par l'actif pondéré en fonction des risques lié à chaque catégorie de capital.

Le tableau suivant présente un sommaire des principales composantes des capitaux propres ordinaires de première catégorie, du capital de première catégorie supplémentaire et du capital de deuxième catégorie.

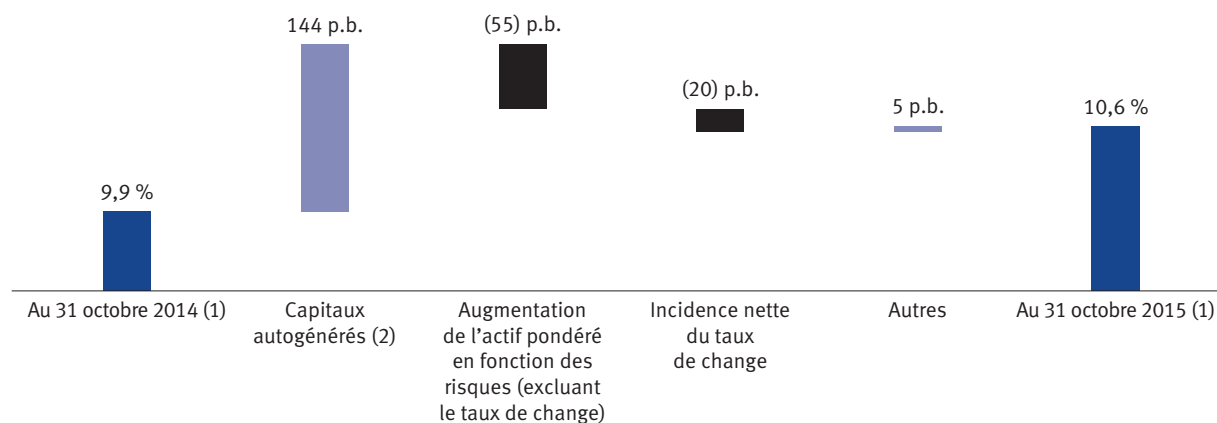


(1) Premier niveau : le montant par lequel chaque élément excède 10 % des capitaux propres ordinaires de première catégorie (compte tenu de toutes les déductions, mais avant les déductions liées au seuil) sera déduit des capitaux propres ordinaires de première catégorie. Deuxième niveau : le montant total des trois éléments non déduits du montant du premier niveau ci-dessus qui excède 15 % des capitaux propres ordinaires de première catégorie après les ajustements réglementaires sera déduit du capital, et le solde résiduel non déduit sera assujéti à une pondération en fonction du risque de 250 %.

(2) Les participations non significatives sont assujétiées à certains critères liés aux normes de fonds propres qui servent à déterminer le montant pouvant être déduit.

(en millions de dollars canadiens)	Méthode « tout compris »	
	2015	2014
Capitaux propres ordinaires de première catégorie : instruments, réserves et ajustements réglementaires		
Actions ordinaires admissibles directement émises (et leur équivalent dans le cas d'entités qui ne sont pas constituées en sociétés par actions à responsabilité illimitée) plus primes liées au capital correspondantes	14 739 \$	14 684 \$
Bénéfices non distribués	37 645	31 442
Cumul des autres éléments du résultat global (et autres réserves)	4 626	2 418
Capital directement émis qui sera progressivement éliminé des capitaux propres ordinaires de première catégorie (seulement applicable aux entités qui ne sont pas constituées en sociétés par actions à responsabilité illimitée)	–	–
Actions ordinaires émises par des filiales et détenues par des tiers (montant autorisé dans les capitaux propres ordinaires de première catégorie du groupe)	13	12
Ajustements réglementaires appliqués aux capitaux propres ordinaires de première catégorie en vertu de l'accord de Bâle III	(13 308)	(12 150)
Capitaux propres ordinaires de première catégorie	43 715 \$	36 406 \$
Capital de première catégorie supplémentaire : instruments et ajustements réglementaires		
Instruments de capital de première catégorie supplémentaire admissibles directement émis plus primes liées au capital correspondantes	2 350	1 000
Instruments de capital directement émis qui seront progressivement éliminés du capital de première catégorie supplémentaire	4 473	4 794
Instruments de capital de première catégorie supplémentaire émis par des filiales et détenus par des tiers (montant autorisé dans le capital de première catégorie supplémentaire du groupe)	3	2
Ajustements réglementaires appliqués au capital de première catégorie supplémentaire en vertu de l'accord de Bâle III	–	–
Capital de première catégorie supplémentaire	6 826	5 796
Capital de première catégorie (capital de première catégorie = capitaux propres ordinaires de première catégorie + capital de première catégorie supplémentaire)	50 541 \$	42 202 \$
Capital de deuxième catégorie : instruments, provisions et ajustements réglementaires		
Instruments de capital de deuxième catégorie admissibles directement émis plus primes liées au capital correspondantes	3 073	2 010
Instruments de capital directement émis qui seront progressivement éliminés du capital de deuxième catégorie	4 227	5 595
Instruments de capital de deuxième catégorie émis par des filiales et détenus par des tiers (montant autorisé dans le capital de deuxième catégorie du groupe)	29	31
Provisions collectives	134	182
Ajustements réglementaires appliqués au capital de deuxième catégorie en vertu de l'accord de Bâle III	–	–
Capital de deuxième catégorie	7 463 \$	7 818 \$
Capital total (capital total = capital de première catégorie + capital de deuxième catégorie)	58 004 \$	50 020 \$

Continuité du ratio des capitaux propres ordinaires de première catégorie
(en vertu de l'accord de Bâle III)



(1) Représente des chiffres arrondis.

(2) Les capitaux autogénérés comprennent un montant de 5,3 milliards de dollars qui représente le bénéfice net disponible pour les actionnaires, moins les dividendes sur les actions ordinaires et privilégiées.

Notre ratio des capitaux propres ordinaires de première catégorie s'est chiffré à 10,6 %, une hausse de 70 points de base par rapport à l'exercice précédent qui s'explique principalement par d'importants capitaux autogénérés. Ce facteur a été contrebalancé en partie par la hausse de l'actif pondéré en fonction des risques reflétant la croissance des activités et par l'incidence nette de la conversion des devises.

Notre ratio du capital de première catégorie s'est établi à 12,2 %, en hausse de 80 points de base, en raison essentiellement des mêmes facteurs que ceux évoqués pour le ratio des capitaux propres ordinaires de première catégorie, ainsi que du montant net de l'émission d'actions privilégiées.

Notre ratio du capital total s'est établi à 14,0 %, en hausse de 60 points de base, en raison principalement des facteurs pour le ratio du capital de première catégorie, contrebalancés en partie par le remboursement net de débetures subordonnées.

Actif pondéré en fonction des risques en vertu de l'accord de Bâle III

Le BSIF exige que les banques satisfassent à des exigences minimales de fonds propres fondées sur les risques en ce qui concerne le risque de crédit, le risque opérationnel et, si elles effectuent d'importantes activités de négociation, le risque de marché. L'actif pondéré en fonction des risques est calculé pour chacun de ces types de risque, et le total de l'actif pondéré en fonction des risques représente la somme de chacun des montants calculés. De plus, le BSIF exige que les exigences minimales de fonds propres fondées sur les risques correspondent à au moins 90 % des besoins de liquidités calculés en vertu des normes de l'accord de Bâle I. Si les besoins de liquidités sont inférieurs à 90 %, on doit procéder à un ajustement transitoire de l'actif pondéré en fonction des risques, conformément aux lignes directrices du BSIF sur les normes d'adéquation des fonds propres.

Actif pondéré en fonction des risques aux fins du calcul du capital total

Tableau 73

Au 31 octobre (en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	2015						2014
	Risque (1)	Facteur de pondération moyen des risques (2)	Actif pondéré en fonction des risques				Total
			Approche standardisée	Approche avancée	Autres	Total	
Risque de crédit							
Risques liés aux prêts et autres risques							
Prêts hypothécaires résidentiels	207 393 \$	6 %	1 344 \$	11 453 \$	– \$	12 797 \$	10 573 \$
Autres prêts de détail	226 661	23 %	4 771	46 386	–	51 157	48 976
Prêts aux entreprises	282 261	54 %	15 064	136 501	–	151 565	126 948
Prêts aux organismes souverains	75 636	12 %	2 370	6 805	–	9 175	7 683
Prêts aux banques	97 961	8 %	578	7 117	–	7 695	7 079
Total des risques liés aux prêts et autres risques	889 912 \$	26 %	24 127 \$	208 262 \$	– \$	232 389 \$	201 259 \$
Risques liés aux activités de négociation							
Mise en pension de titres	340 131 \$	2 %	15 \$	6 637 \$	28 \$	6 680 \$	4 912 \$
Dérivés – y compris l'application progressive des ajustements de l'évaluation liés au crédit et des capitaux propres ordinaires de première catégorie	90 782	32 %	1 300	16 581	11 451	29 332	26 875
Total des risques liés aux activités de négociation	430 913 \$	8 %	1 315 \$	23 218 \$	11 479 \$	36 012 \$	31 787 \$
Total des risques liés aux prêts et autres risques et des risques liés aux activités de négociation	1 320 825 \$	20 %	25 442 \$	231 480 \$	11 479 \$	268 401 \$	233 046 \$
Instruments d'intermédiation bancaire	2 057	99 %	–	2 045	–	2 045	2 025
Risques liés aux opérations de titrisation	55 932	13 %	310	7 053	–	7 363	5 830
Facteur scalaire réglementaire	s. o.	s. o.	s. o.	14 400	–	14 400	11 938
Autres actifs	45 818	64 %	s. o.	s. o.	29 460	29 460	30 032
Total du risque de crédit	1 424 632 \$	23 %	25 752 \$	254 978 \$	40 939 \$	321 669 \$	282 871 \$
Risque de marché							
Taux d'intérêt			1 339 \$	6 835 \$	– \$	8 174 \$	6 326 \$
Actions			1 616	2 115	–	3 731	1 621
Change			927	61	–	988	1 274
Marchandises			943	13	–	956	2 030
Risque spécifique			8 716	3 084	–	11 800	14 980
Exigence de fonds propres supplémentaire			–	14 137	–	14 137	12 229
Total du risque de marché			13 541 \$	26 245 \$	– \$	39 786 \$	38 460 \$
Risque opérationnel			50 301 \$	s. o.	s. o.	50 301 \$	47 263 \$
Actif pondéré en fonction des risques aux fins du calcul des capitaux propres ordinaires de première catégorie (3)			89 594 \$	281 223 \$	40 939 \$	411 756 \$	368 594 \$
Ajustement supplémentaire de l'évaluation lié au crédit, prescrit par le BSIF, pour le capital de première catégorie			–	–	1 185	1 185	1 382
Actif pondéré en fonction des risques aux fins du calcul du capital de première catégorie (3)			89 594 \$	281 223 \$	42 124 \$	412 941 \$	369 976 \$
Ajustement supplémentaire de l'évaluation lié au crédit, prescrit par le BSIF, pour le capital total			–	–	1 016	1 016	2 074
Actif pondéré en fonction des risques aux fins du calcul du capital total (3)	1 424 632 \$		89 594 \$	281 223 \$	43 140 \$	413 957 \$	372 050 \$

(1) Le risque total représente le risque auquel nous sommes exposés en cas de défaillance, soit le risque brut prévu advenant un cas de défaillance par un débiteur. Ce montant est présenté compte non tenu de toute provision pour prêts non douteux ou de toute réduction de valeur partielle et il ne reflète pas l'incidence des mesures d'atténuation du risque de crédit ni les garanties détenues.

(2) Représente le facteur de pondération moyen des risques de contrepartie liés à une catégorie donnée.

(3) Avec prise d'effet au troisième trimestre de 2014, différents facteurs scalaires ont été appliqués à l'ajustement de l'évaluation lié au crédit applicable à chacune des trois catégories de capital. Aux troisième et quatrième trimestres de 2014, des facteurs scalaires relatifs à l'ajustement de l'évaluation lié au crédit de 57 %, de 65 % et de 77 % ont été appliqués aux capitaux propres ordinaires de première catégorie, au capital de première catégorie et au capital total, respectivement. Pour l'exercice 2015, les facteurs scalaires appliqués étaient de 64 %, de 71 % et de 77 %, respectivement. Ces facteurs scalaires demeureront inchangés pour l'exercice 2016.

2015 par rapport à 2014

Au cours de l'exercice, l'actif pondéré en fonction des risques aux fins du calcul des capitaux propres ordinaires de première catégorie a augmenté de 43 milliards de dollars, résultat qui reflète en grande partie l'incidence de la conversion des devises et la croissance des activités, principalement en ce qui a trait à notre portefeuille de prêts de gros et aux transactions de mise en pension de titres.

Principales activités de gestion du capital

Le tableau suivant présente nos principales activités de gestion du capital pour l'exercice clos le 31 octobre 2015.

Principales activités de gestion du capital

Tableau 74

	2015		
	Date d'émission ou de rachat	Nombre d'actions (en milliers)	Montant
(en millions de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions)			
Capital de première catégorie			
Actions ordinaires émises			
Options sur actions exercées (1)		1 190	62 \$
Émission d'actions privilégiées de série BD (2), (3), (4)	30 janvier 2015	24 000	600
Émission d'actions privilégiées de série BF (2), (3), (4)	13 mars 2015	12 000	300
Émission d'actions privilégiées de série BH (2), (3), (4)	5 juin 2015	6 000	150
Émission d'actions privilégiées de série BI (2), (3), (4)	22 juillet 2015	6 000	150
Émission d'actions privilégiées de série BJ (2), (3), (4)	2 octobre 2015	6 000	150
Rachat d'actions privilégiées de série AX	24 novembre 2014	(13 000)	(325)
Capital de deuxième catégorie			
Émission de débetures subordonnées échéant le 4 juin 2025 (2), (4)	4 juin 2015		1 000
Débetures subordonnées arrivées à échéance le 14 novembre 2014 (2)	14 novembre 2014		(200)
Remboursement de débetures subordonnées échéant le 15 juin 2020 (2)	15 juin 2015		(1 500)

(1) Les montants comprennent les espèces reçues au titre des options sur actions exercées au cours de la période et les ajustements de la juste valeur des options sur actions.

(2) Pour plus de détails, se reporter aux notes 19 et 21 de nos états financiers consolidés annuels audités de 2015.

(3) En fonction du montant brut.

(4) Instruments de capital relatifs aux FPUNV.

Dividendes

Notre politique relative aux dividendes sur actions ordinaires reflète nos perspectives en ce qui concerne le bénéfice, notre ratio de distribution cible, ainsi que le besoin de maintenir des niveaux de capital adéquats pour financer les occasions d'affaires. En 2015, le ratio de distribution s'est élevé à 46 %, soit un résultat conforme à notre ratio de distribution cible de 40 % à 50 %. Les dividendes sur actions ordinaires versés au cours de l'exercice se sont établis à 4,4 milliards de dollars.

Principales données concernant les actions ⁽¹⁾

Tableau 75

(en millions de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action)	2015			2014			2013		
	Nombre d'actions (en milliers)	Montant	Dividendes déclarés par action	Nombre d'actions (en milliers)	Montant	Dividendes déclarés par action	Nombre d'actions (en milliers)	Montant	Dividendes déclarés par action
Actions ordinaires en circulation	1 443 423	14 573 \$	3,08 \$	1 442 233	14 511 \$	2,84 \$	1 441 056	14 377 \$	2,53 \$
Actions privilégiées de premier rang en circulation									
À dividende non cumulatif, série W ⁽²⁾	12 000	300	1,23	12 000	300	1,23	12 000	300	1,23
À dividende non cumulatif, série AA	12 000	300	1,11	12 000	300	1,11	12 000	300	1,11
À dividende non cumulatif, série AB	12 000	300	1,18	12 000	300	1,18	12 000	300	1,18
À dividende non cumulatif, série AC	8 000	200	1,15	8 000	200	1,15	8 000	200	1,15
À dividende non cumulatif, série AD	10 000	250	1,13	10 000	250	1,13	10 000	250	1,13
À dividende non cumulatif, série AE	10 000	250	1,13	10 000	250	1,13	10 000	250	1,13
À dividende non cumulatif, série AF	8 000	200	1,11	8 000	200	1,11	8 000	200	1,11
À dividende non cumulatif, série AG	10 000	250	1,13	10 000	250	1,13	10 000	250	1,13
À dividende non cumulatif, série AH	–	–	–	–	–	–	–	–	0,86
À dividende non cumulatif, série AJ ⁽³⁾	13 579	339	0,88	13 579	339	0,97	16 000	400	1,25
À dividende non cumulatif, série AK ⁽³⁾	2 421	61	0,67	2 421	61	0,53	–	–	–
À dividende non cumulatif, série AL ⁽³⁾	12 000	300	1,07	12 000	300	1,15	12 000	300	1,40
À dividende non cumulatif, série AN ⁽³⁾	–	–	–	–	–	0,39	9 000	225	1,56
À dividende non cumulatif, série AP ⁽³⁾	–	–	–	–	–	0,39	11 000	275	1,56
À dividende non cumulatif, série AR ⁽³⁾	–	–	–	–	–	0,39	14 000	350	1,56
À dividende non cumulatif, série AT ⁽³⁾	–	–	–	–	–	1,17	11 000	275	1,56
À dividende non cumulatif, série AV ⁽³⁾	–	–	–	–	–	1,17	16 000	400	1,56
À dividende non cumulatif, série AX ⁽³⁾	–	–	–	13 000	325	1,53	13 000	325	1,53
À dividende non cumulatif, série AZ ^{(3), (4)}	20 000	500	1,00	20 000	500	0,50	–	–	–
À dividende non cumulatif, série BB ^{(3), (4)}	20 000	500	0,98	20 000	500	0,46	–	–	–
À dividende non cumulatif, série BD ^{(3), (4)}	24 000	600	0,73	–	–	–	–	–	–
À dividende non cumulatif, série BF ^{(3), (4)}	12 000	300	0,63	–	–	–	–	–	–
À dividende non cumulatif, série BH ⁽⁴⁾	6 000	150	0,58	–	–	–	–	–	–
À dividende non cumulatif, série BI ⁽⁴⁾	6 000	150	0,42	–	–	–	–	–	–
À dividende non cumulatif, série BJ ⁽⁴⁾	6 000	150	–	–	–	–	–	–	–
Actions propres détenues – privilégiées	(63)	(2)	–	1	–	–	47	1	–
Actions propres détenues – ordinaires	532	38	–	892	71	–	666	41	–
Options sur actions									
En cours	8 182	–	–	8 579	–	–	10 604	–	–
Pouvant être exercées	5 231	–	–	4 987	–	–	5 711	–	–
Dividendes									
Actions ordinaires		4 443	–		4 097	–		3 651	–
Actions privilégiées		191	–		213	–		253	–

(1) Pour plus de détails au sujet de nos activités de gestion du capital, se reporter à la note 21 de nos états financiers consolidés annuels audités de 2015.

(2) Avec prise d'effet le 24 février 2010, nous avons le droit de convertir ces actions en actions ordinaires, à notre gré et sous réserve de certaines restrictions.

(3) Le taux de dividende sera révisé tous les cinq ans.

(4) Instruments de capital relatifs aux FPUNV.

Notre offre publique de rachat dans le cours normal des activités a débuté le 1^{er} novembre 2014 et a pris fin le 31 octobre 2015. Nous n'avons fait l'acquisition d'aucune action ordinaire.

Le 2 novembre 2015, nous avons conclu l'acquisition de City National, dans le cadre de laquelle nous avons émis 41,6 millions d'actions ordinaires de RBC. Nous avons également émis des actions privilégiées de premier rang de RBC (série C-1 et série C-2) d'une valeur nominale de 275 millions de dollars US, à la suite de l'annulation de toutes les actions privilégiées de City National.

Le 2 novembre 2015, nous avons racheté toutes les débentures subordonnées à 3,18 % échéant le 2 novembre 2015 en circulation, d'un montant de 1,5 milliard de dollars, pour un prix équivalent à 100 % de leur capital plus les intérêts courus à la date de rachat.

Le 16 novembre 2015, nous avons annoncé notre intention de racheter tous les titres RBC TruCS de série 2015 émis et en circulation d'un montant en capital de 1,2 milliard de dollars, contre un montant en espèces équivalent à un prix de rachat de 1 000 \$ par titre. Le rachat devrait être conclu d'ici le 31 décembre 2015.

Au 27 novembre 2015, le nombre d'actions ordinaires en circulation ainsi que d'options sur actions et d'attribution d'actions en cours s'établissait à 1 485 401 829 et à 14 675 359, respectivement, et le nombre de nos actions propres privilégiées et ordinaires s'établissait à (9 137) et à 291 505, respectivement.

Les clauses relatives aux FPUNV exigent la conversion de nos instruments de capital en un nombre variable d'actions ordinaires si le BSIF considère la Banque comme non viable ou si le gouvernement fédéral ou un gouvernement provincial au Canada annonce publiquement que la Banque a accepté ou a convenu d'accepter une injection de capitaux. Si un événement déclencheur faisant intervenir les FPUNV devait se produire, les actions privilégiées de série AZ, les actions privilégiées de série BB, les actions privilégiées de série BD, les actions privilégiées de série BF, les actions privilégiées de série BH, les actions privilégiées de série BI, les actions privilégiées de série BJ, les débentures subordonnées échéant le 17 juillet 2024, les débentures subordonnées échéant le 29 septembre 2026 et les débentures subordonnées échéant le 4 juin 2025, qui sont des instruments de capital relatifs aux FPUNV, seraient converties en actions ordinaires de RBC selon une formule de conversion automatique à un prix de conversion correspondant au plus élevé des montants suivants : i) un prix plancher de 5,00 \$; ii) le cours du marché de nos actions ordinaires à la date de l'événement déclencheur (prix moyen pondéré sur 10 jours). Selon un prix plancher de 5,00 \$

et en tenant compte des dividendes et des intérêts cumulés estimatifs, ces instruments de capital relatifs aux FPUNV se convertiraient en un maximum de 1 388 millions d'actions ordinaires de RBC, au total, ce qui représenterait un effet dilutif de 49 % selon le nombre d'actions ordinaires de RBC en circulation au 31 octobre 2015.

Capital attribué

La méthode que nous utilisons consiste à attribuer le capital à nos secteurs d'exploitation selon le montant le plus élevé entre le capital économique pleinement diversifié et les exigences en matière de capital réglementaire de l'accord de Bâle III. L'attribution du capital fondée sur le risque fournit une mesure du rendement uniforme des secteurs d'exploitation, qui permet une comparaison avec notre objectif de rendement global et aide la direction à déterminer l'affectation des ressources, en fonction d'autres facteurs.

Le capital attribué est calculé et attribué en fonction d'un plus grand nombre de risques, comparativement aux exigences en matière de capital réglementaire de l'accord de Bâle III, lesquelles sont calibrées principalement en fonction du risque de crédit, du risque de marché (activités de négociation) et du risque opérationnel. Le capital économique représente notre propre quantification des risques liés à nos activités commerciales, ce qui correspond au capital requis pour demeurer solvable dans des conditions de marché extrêmes, compte tenu de notre objectif qui consiste à maintenir une notation élevée. Le capital économique est calculé en fonction du risque de crédit, du risque de marché (activités de négociation et autres que de négociation), du risque opérationnel, du risque commercial, du risque lié aux immobilisations corporelles, ainsi que du risque d'assurance, et il comprend l'attribution du capital lié au goodwill et aux autres immobilisations incorporelles. Les risques communs entre les deux cadres sont alignés de façon à refléter les exigences accrues en matière de capital réglementaire.

- Le risque commercial est le risque de pertes ou de préjudices dus à des écarts dans les volumes, les prix et les coûts occasionnés par la concurrence, par des modifications réglementaires ainsi que par des risques liés à la réputation et aux stratégies.
- Le risque lié aux immobilisations corporelles constitue le risque que la valeur future de ces actifs soit inférieure à leur valeur comptable.

Se reporter à la rubrique sur la gestion du risque pour une analyse plus détaillée du risque de crédit, du risque de marché, du risque opérationnel et du risque d'assurance.

Par ailleurs, le capital attribué sert à évaluer l'adéquation de nos fonds propres. Notre politique a pour objectif de maintenir un niveau de capitaux disponibles qui excède considérablement le capital économique. Le capital disponible se définit comme les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires et les autres instruments de capital semblables à des titres de participation et qui permettent d'absorber les pertes, tels que les actions privilégiées.

Le calcul et l'attribution du capital nécessitent la formulation d'hypothèses et de jugements par la direction. Ces dernières font l'objet d'une surveillance dans le but de garantir que le cadre de gestion du capital économique demeure exhaustif et uniforme. Les modèles sont comparés avec les principales pratiques du secteur au moyen de sondages, d'examen des méthodes et des relations permanentes établies avec des professionnels du secteur spécialisés en gestion des risques.

L'information qui suit donne un aperçu de notre capital attribué.

Capital attribué	Tableau 76	
(en millions de dollars canadiens)	2015	2014
Risque de crédit	16 400 \$	13 800 \$
Risque de marché (activités de négociation et autres que de négociation)	3 900	3 900
Risque opérationnel	4 600	4 300
Risque commercial et risque lié aux immobilisations corporelles	2 900	2 750
Risque d'assurance	550	500
Goodwill et autres immobilisations incorporelles	11 900	11 350
Attribution du capital réglementaire	5 400	4 150
Capital attribué	45 650 \$	40 750 \$
Sous-attribution de capital	6 650	4 950
Moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	52 300 \$	45 700 \$

2015 par rapport à 2014

Le capital attribué a augmenté de 5 milliards de dollars, ce qui s'explique surtout par la hausse du risque de crédit reflétant la croissance des activités et l'incidence nette de la conversion des devises, ainsi que l'accroissement de l'attribution du capital réglementaire. L'augmentation du risque opérationnel et du risque commercial reflète la hausse des revenus. Le risque lié au goodwill et aux autres immobilisations incorporelles a augmenté essentiellement en raison de l'incidence de la conversion des devises.

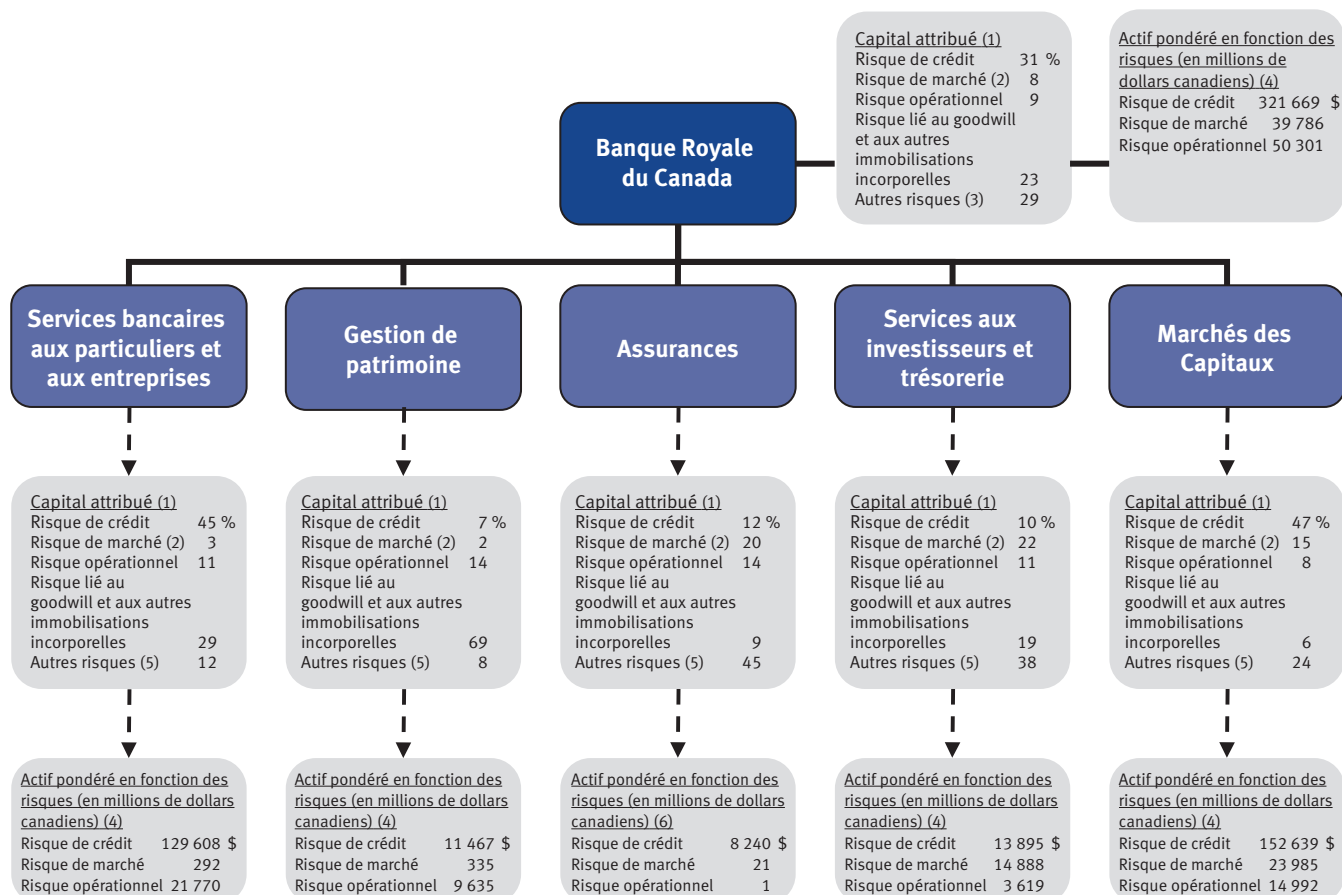
Notre capitalisation demeure favorable, et les niveaux actuels des capitaux disponibles excèdent le capital attribué requis pour couvrir tous nos risques significatifs.

Capital attribué relatif au contexte dans lequel nous exerçons nos activités

Dans l'exercice de nos activités, nous sommes exposés à divers risques. Le tableau qui suit donne un aperçu général des risques liés à nos secteurs d'exploitation, ce qui comprend le risque de crédit, le risque de marché et le risque opérationnel. Nous avons utilisé le capital attribué pour illustrer l'importance relative des risques liés à chacun de nos secteurs d'exploitation. La distribution du capital attribué reflète la nature diversifiée de nos activités. L'actif pondéré en fonction des risques représente notre exposition au risque de crédit, au risque de marché et au risque opérationnel aux fins des exigences en matière de capital réglementaire.

Le risque le plus important lié au secteur Services bancaires aux particuliers et aux entreprises est le risque de crédit, et ce risque a principalement trait aux services financiers aux particuliers et aux entreprises et aux transactions sur cartes de crédit. Les principaux risques liés au secteur Gestion de patrimoine, qui fournit des services aux clients institutionnels et aux particuliers, sont le risque opérationnel et le risque de crédit. Les risques liés au secteur Assurances ont principalement trait aux assurances vie, maladie, habitation et automobile, et ce secteur est également exposé au risque de marché et au risque opérationnel. Le risque le plus important lié au secteur Services aux investisseurs et trésorerie est le risque de marché, et ce secteur est également exposé au risque de crédit et au risque opérationnel. Le risque le plus important lié au secteur Marchés des Capitaux est le risque de crédit, et ce secteur est aussi exposé au risque de marché.

Pour en savoir davantage sur les risques présentés ci-dessous, veuillez vous reporter à la rubrique Gestion du risque.



- (1) Capital attribué : Représente le montant de capital estimatif requis pour couvrir les risques. On obtient ce capital en estimant le niveau de capital requis pour couvrir les risques associés à nos diverses entreprises, compte tenu de nos normes de solvabilité et notations cibles.
- (2) Capital attribué au risque de marché : Représente le montant de capital estimatif requis pour couvrir le risque de marché et le risque de taux d'intérêt liés aux activités de négociation.
- (3) Autres – RBC : Comprend a) le montant de capital estimatif requis pour couvrir le risque commercial, le risque lié aux immobilisations corporelles, ainsi que le risque d'assurance; b) un ajustement du capital réglementaire, car le capital attribué correspond au capital réglementaire ou au capital économique, selon le plus élevé des deux montants; c) le capital non attribué comptabilisé qui représente l'excédent des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires sur les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires attribués, lequel est seulement présenté dans le secteur Services de soutien généraux.
- (4) Le montant de l'actif pondéré en fonction des risques présenté ci-dessus représente l'actif pondéré en fonction des risques aux fins du calcul du ratio des capitaux propres ordinaires de première catégorie.
- (5) Autres risques – secteurs d'exploitation : Comprend a) le montant de capital estimatif requis pour couvrir le risque commercial et le risque lié aux immobilisations corporelles et le risque d'assurance; b) un ajustement du capital réglementaire, car le capital correspond, au niveau du secteur d'exploitation, au capital réglementaire ou au capital économique, selon le plus élevé des deux montants.
- (6) Le montant de l'actif pondéré en fonction des risques du secteur Assurances présenté ci-dessus représente nos placements dans les filiales d'assurance capitalisés au taux prescrit par les organismes de réglementation, tel qu'il est requis selon les normes d'adéquation des fonds propres en vertu de l'accord de Bâle.

Capital affecté aux filiales

Notre cadre de gestion du capital comprend la gestion du capital affecté à nos filiales. Nous investissons le capital à l'échelle de l'entreprise, afin de satisfaire à toutes les exigences des autorités de réglementation locales en matière d'adéquation des fonds propres et de maximiser les rendements pour nos actionnaires. Nous investissons dans nos filiales au besoin au cours de l'exercice. Nous établissons des lignes directrices pour déterminer les investissements de capitaux dans nos filiales et pour gérer le lien qui existe entre les capitaux investis dans les filiales et notre capital consolidé pour nous assurer un accès au capital dont il est tenu compte pour mesurer le capital réglementaire consolidé.

Chaque filiale est responsable d'assurer sa conformité à toutes les exigences en matière d'adéquation des fonds propres prescrites par les autorités de réglementation locales, lesquelles pourraient comprendre des restrictions liées au transfert d'actifs sous forme d'espèces, de dividendes, de prêts ou d'avances. Actuellement, la Trésorerie générale est responsable de la surveillance de l'adéquation des fonds propres pour toutes les filiales.

Autres facteurs influant sur le capital

Le traitement des fonds propres liés aux placements en titres de capitaux propres dans d'autres entités se fonde sur diverses lignes directrices d'ordre comptable et réglementaire et sur le montant ou la nature du placement. Nous avons recours aux trois démarches générales suivantes :

- Consolidation : nous consolidons les entités que nous contrôlons dans nos bilans consolidés.
- Déduction : certains titres détenus sont portés entièrement en déduction du capital réglementaire. Ces titres comprennent tous les « intérêts de groupe financier » non consolidés, tels qu'ils sont définis dans la *Loi sur les banques* (Canada), dans le capital d'institutions financières, ainsi que tous les placements dans des filiales d'assurance.
- Pondération des risques : un facteur de pondération des risques est attribué aux placements en titres de capitaux propres non consolidés qui ne sont pas portés en déduction du capital, en fonction du taux prescrit aux fins du calcul des charges de capital.

Approche aux fins de l'établissement du capital réglementaire utilisée pour déterminer les risques liés aux activités de titrisation

En ce qui concerne les risques liés aux activités de titrisation, nous avons recours à une approche d'évaluation interne des risques liés à notre PCAA, ainsi qu'à des approches fondées sur des notations et à des approches standardisées en ce qui concerne les risques liés aux autres activités de titrisation.

Bien que les méthodes d'établissement de notations en vertu de notre approche d'évaluation interne soient basées en grande partie sur les critères publiés par les organismes externes d'évaluation du crédit (OEEC) tels que S&P et qu'elles soient en conséquence analogues aux méthodes qu'utilisent ces organismes, elles ne sont pas identiques à ces méthodes. Notre processus d'établissement des notations consiste notamment à comparer le rehaussement de crédit disponible relatif à une structure de titrisation avec le niveau des pertes prévues en période de tensions. Le degré de gravité des tensions utilisé est déterminé au moyen du profil de risque désiré relatif à la transaction. Par conséquent, nous attribuons un degré de gravité des tensions plus élevé aux flux de trésorerie liés à une transaction donnée de manière à établir une notation plus élevée. À l'inverse, des notations moins élevées sont établies dans le cas des transactions à l'égard desquelles le degré de gravité des tensions utilisé est plus faible.

La plupart des autres risques liés aux transactions de titrisation auxquels nous sommes exposés (autres que ceux liés au PCAA) sont assortis de notations externes, et nous utilisons la moins élevée de nos notations internes ou la notation externe la plus faible pour déterminer l'attribution du capital qui est appropriée pour ces positions. Nous comparons périodiquement nos notations internes avec celles des OEEC, afin de nous assurer que les notations des OEEC sont raisonnables.

La Gestion des risques du Groupe est responsable de l'évaluation de tous les risques en matière de capital liés au portefeuille d'intermédiation bancaire. La Gestion des risques du Groupe est indépendante des secteurs d'activité où surviennent les risques liés aux activités de titrisation et elle effectue parfois ses propres analyses en collaboration avec les secteurs d'activité concernés, mais elle demeure dans tous les cas indépendante de ces secteurs. La Gestion des risques du Groupe a élaboré des lignes directrices concernant les critères spécifiques relatifs aux catégories d'actifs, qui précisent les méthodes d'établissement des notations pour chaque catégorie d'actifs. Les lignes directrices font l'objet d'examen périodiques et elles sont assujetties au processus de reproduction des notations prévu par le pilier I de l'accord de Bâle.

Information financière supplémentaire

Risques liés aux prêts à risque et aux prêts de catégorie Alt-A sur le marché américain découlant des titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles, des TGC et des prêts hypothécaires

Certaines activités et transactions que nous effectuons nous exposent au risque de défaillance lié aux prêts hypothécaires résidentiels à risque et de catégorie Alt-A sur le marché américain. Notre exposition aux prêts hypothécaires résidentiels à risque et de catégorie Alt-A sur le marché américain, qui s'est établie à 423 millions de dollars, représentait moins de 0,1 % du total de notre actif au 31 octobre 2015, comparativement à 396 millions, ou moins de 0,1 %, à l'exercice précédent. L'augmentation de 27 millions de dollars est principalement attribuable à l'incidence du change.

Titres adossés à des créances hypothécaires commerciales

La juste valeur du total de nos placements directs dans des titres adossés à des créances hypothécaires commerciales au Canada et aux États-Unis s'élevait à 379 millions de dollars au 31 octobre 2015.

Actifs et passifs évalués à la juste valeur

Nos instruments financiers évalués à la juste valeur sont classés dans les niveaux 1, 2 ou 3, selon la hiérarchie des évaluations à la juste valeur définie dans IFRS 13, *Évaluation de la juste valeur*. Pour de plus amples renseignements sur la juste valeur de nos instruments financiers et sur les transferts d'instruments entre les niveaux de la hiérarchie des évaluations à la juste valeur, se reporter à la note 3 de nos états financiers consolidés annuels audités de 2015.

Le tableau ci-dessous illustre le total de la juste valeur de chaque catégorie principale d'actifs financiers et de passifs financiers évalués à la juste valeur, ainsi que le pourcentage de la juste valeur pour chaque catégorie classée dans les niveaux 1, 2 ou 3 au 31 octobre 2015.

Actifs et passifs évalués à la juste valeur		Tableau 77				
		Au 31 octobre 2015				
(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)		Juste valeur (1)	Niveau 1 (1)	Niveau 2 (1)	Niveau 3 (1)	Total
Actifs financiers						
Titres à la juste valeur par le biais du résultat net	158 703 \$	39 %	61 %	0 %	100 %	
Titres disponibles à la vente	48 149	12	80	8	100	
Biens achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés	114 692	0	100	0	100	
Prêts	2 773	0	83	17	100	
Dérivés	193 153	2	97	1	100	
Passifs financiers						
Dépôts	115 592 \$	0 %	100 %	0 %	100 %	
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	47 658	67	33	0	100	
Engagements afférents à des biens vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés	73 362	0	100	0	100	
Dérivés	195 820	2	97	1	100	

(1) Les actifs et passifs dérivés présentés dans le tableau ci-dessus ne reflètent pas l'incidence de la compensation.

Mise en application des méthodes comptables critiques, des jugements, des estimations et des hypothèses

Nos principales méthodes comptables sont présentées à la note 2 de nos états financiers consolidés annuels audités de 2015. Certaines de ces méthodes, ainsi que des estimations faites par la direction aux fins de l'application desdites méthodes, constituent des méthodes comptables critiques, car elles font en sorte que nous sommes tenus d'exercer des jugements particulièrement subjectifs ou complexes à propos de questions qui sont de par leur nature incertaines, et parce qu'il est probable que des montants considérablement différents seront présentés dans des conditions différentes ou selon diverses hypothèses. Nos méthodes comptables critiques, nos jugements, nos estimations et nos hypothèses visent la juste valeur des instruments financiers, la provision pour pertes sur créances, le goodwill et autres immobilisations incorporelles, les avantages du personnel, la consolidation, la décomptabilisation d'actifs financiers, la dépréciation de valeurs mobilières, la mise en application de la méthode du taux d'intérêt effectif, les provisions, les sinistres et obligations liées aux indemnités d'assurance ainsi que l'impôt sur le résultat. Nos méthodes comptables critiques et nos estimations ont été examinés et approuvés par notre comité d'audit, en collaboration avec la direction, dans le cadre du processus d'examen et d'approbation de nos principales méthodes comptables, jugements, estimations et hypothèses.

Juste valeur des instruments financiers et dépréciation de valeurs mobilières

La juste valeur d'un instrument financier correspond au prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. Nous déterminons la juste valeur en tenant compte de tous les facteurs que les participants du marché prendraient en considération pour établir un prix, y compris les méthodes d'évaluation généralement reconnues.

Le Conseil d'administration surveille l'évaluation des instruments financiers principalement par l'entremise du Comité d'audit et du Comité de gestion des risques. Le Comité d'audit revoit la présentation des instruments financiers qui sont évalués à la juste valeur et les informations à fournir, tandis que le Comité de gestion des risques évalue le caractère adéquat des structures de gouvernance et des processus de contrôle concernant l'évaluation de ces instruments.

Nous avons mis en place des politiques, des procédures et des contrôles liés aux méthodes et aux techniques d'évaluation afin de nous assurer que la juste valeur fait l'objet d'une estimation raisonnable. Les principaux processus et contrôles d'évaluation comprennent, sans s'y limiter, la ventilation des profits et des pertes, la vérification indépendante des prix et les normes de validation des modèles. Ces processus de contrôle sont gérés soit par le groupe Finance, soit par la Gestion des risques du Groupe et ils sont indépendants des secteurs d'activité connexes et de leurs fonctions de négociation. La ventilation des profits et des pertes est un processus qui vise à expliquer les variations de la juste valeur de certaines positions et elle est effectuée quotidiennement pour les portefeuilles de négociation. Tous les instruments comptabilisés à la juste valeur sont soumis à la vérification indépendante des prix, soit un processus en vertu duquel les évaluations de la fonction de négociation sont comparées aux cours du marché externe et à d'autres données de marché pertinentes. Les sources de données de marché comprennent les cours du marché, les courtiers et les prix du vendeur. Nous accordons la priorité aux services tiers d'établissement des prix et aux prix dont l'exactitude est la plus élevée et la plus constante. Le niveau d'exactitude est déterminé au fil du temps en comparant les prix déterminés par des tiers aux prix déterminés par des courtiers ou un système, aux prix déterminés par d'autres services d'établissement des prix et, lorsqu'elles sont disponibles, aux données de négociation réelles. D'autres techniques d'évaluation sont utilisées lorsque les prix ou les cours ne sont pas disponibles. Certains processus d'évaluation ont recours à des modèles pour déterminer la juste valeur. Notre démarche en matière d'utilisation de modèles est systématique et constante. L'utilisation de modèles d'évaluation conformes à notre cadre de gestion des risques liés aux modèles est approuvée. Le cadre traite, entre autres choses, des normes d'établissement des modèles, des processus et procédures de validation et des autorités d'approbation. La validation des modèles permet de s'assurer qu'un modèle est adéquat pour l'utilisation prévue et de définir des paramètres quant à son utilisation. Tous les modèles sont régulièrement soumis au processus de validation par du personnel qualifié indépendant de la conception et de l'élaboration des modèles. Notre profil de risque lié aux modèles est présenté chaque année au Conseil d'administration.

Pour déterminer la juste valeur, on utilise une hiérarchie qui place en ordre de priorité les données utilisées dans les techniques d'évaluation. Selon la hiérarchie des évaluations à la juste valeur, le plus haut niveau correspond aux prix cotés non ajustés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques (niveau 1) et le niveau le plus bas correspond aux données non observables (niveau 3). La hiérarchie qui s'applique dans le cadre de la détermination de la juste valeur exige l'utilisation de données observables sur le marché chaque fois que de telles données existent. Les données du niveau 1 correspondent aux prix cotés non ajustés sur des marchés actifs, auxquels nous avons accès à la date d'évaluation, pour des actifs ou des passifs identiques. Les données du niveau 2 comprennent les prix cotés pour des actifs ou passifs semblables sur des marchés actifs, les prix cotés pour des actifs ou passifs identiques ou semblables sur des marchés qui sont inactifs, et les données du modèle qui sont observables ou qui peuvent être corroborées par des données observables sur le marché sur pratiquement toute la durée de vie des actifs ou des passifs. Les données du niveau 3 correspondent à une ou à plusieurs données non observables aux fins du calcul de la juste valeur de l'actif ou du passif. Les données non observables sont utilisées pour évaluer la juste valeur dans la mesure où des données observables ne sont pas disponibles à la date d'évaluation. La disponibilité des données aux fins de l'évaluation peut influencer sur la sélection des techniques d'évaluation. Un instrument financier est classé aux fins de présentation en fonction de la donnée du niveau le plus bas qui a une importance dans l'évaluation de la juste valeur.

Lorsque des prix ou des données observables ne sont pas disponibles, la direction doit exercer son jugement pour déterminer les justes valeurs en évaluant d'autres sources pertinentes d'information, comme les données historiques et les données indirectes de transactions semblables, et en utilisant des techniques d'extrapolation et d'interpolation. Pour ce qui est des instruments plus complexes ou illiquides, un jugement important doit être exercé pour la détermination du modèle à utiliser, la sélection des données prises en compte dans le modèle et, dans certains cas, l'application d'ajustements à la valeur obtenue selon le modèle ou aux cours du marché associés aux instruments financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif, car la sélection des données du modèle peut être subjective et les données peuvent ne pas être observables. Les données non observables sont de par leur nature incertaines puisqu'il y a alors peu de données de marché disponibles, voire aucune telle donnée, pour déterminer dans quelle mesure une transaction peut être conclue dans le cours normal des affaires. Dans une telle situation, on évalue les ajustements appropriés au titre de l'évaluation qui sont apportés à ces données pour tenir compte du risque de marché et de l'incertitude des paramètres, ainsi que d'autres ajustements au titre de l'évaluation pour tenir compte du risque lié au modèle.

Nous comptabilisons les ajustements au titre de l'évaluation afin de refléter adéquatement la qualité du crédit de la contrepartie relativement à notre portefeuille de dérivés, les différences entre la courbe des swaps indexés sur le taux à un jour et les taux interbancaires offerts à Londres (LIBOR) pour les dérivés garantis par des créances, les ajustements de l'évaluation liés au financement pour les dérivés hors cote non garantis et sous-garantis par des créances, les profits ou les pertes latents à la création de la transaction, les écarts acheteur-vendeur, les paramètres non observables et les limites des modèles. Ces ajustements peuvent être subjectifs étant donné qu'un jugement important doit être exercé dans la sélection des données, notamment la probabilité d'une défaillance et le taux de recouvrement, et ils visent à obtenir une juste valeur reflétant les hypothèses qui seraient prises en compte par les participants du marché dans le cadre de l'établissement du prix des instruments financiers. Le prix réalisé sur une transaction peut différer de sa valeur comptabilisée antérieurement estimée à l'aide du jugement de la direction et, par conséquent, avoir une incidence sur les profits et les pertes latents constatés aux postes Revenus tirés des activités de négociation ou Autres de la rubrique Revenus autres que d'intérêt.

Des ajustements au titre de l'évaluation sont comptabilisés relativement au risque de crédit lié à nos portefeuilles de dérivés afin d'établir la juste valeur de ceux-ci. Les ajustements de l'évaluation du crédit tiennent compte de la qualité du crédit de nos contreparties, de l'évaluation à la valeur de marché actuelle ou future éventuelle des transactions ainsi que de l'incidence des mesures d'atténuation du risque de crédit, telles que les conventions-cadres de compensation et les conventions d'affectation d'actifs en garantie. Les montants des ajustements de l'évaluation liés au crédit sont établis en fonction des estimations du risque auquel nous sommes exposés en cas de défaillance, de la probabilité d'une défaillance, des taux de recouvrement pour chaque contrepartie, ainsi que des corrélations entre les facteurs de marché et de crédit. Le risque auquel nous sommes exposés en cas de défaillance correspond aux montants des actifs et des passifs liés aux dérivés prévus au moment de la défaillance, estimés au moyen d'un processus de modélisation qui tient compte des facteurs de risque sous-jacents. La probabilité d'une défaillance et le taux de recouvrement sont habituellement fondés sur les cours du marché pour une protection de crédit et les notations liées à la contrepartie. La corrélation est la mesure statistique de la façon dont les facteurs de crédit et de marché peuvent varier les uns en fonction des autres. La corrélation est estimée à l'aide de données historiques et de données du marché lorsque de telles données sont disponibles. Les ajustements de l'évaluation liés au crédit sont calculés quotidiennement et les variations sont comptabilisées au poste Revenus tirés des activités de négociation de la rubrique Revenus autres que d'intérêt.

Selon notre méthode d'évaluation de la juste valeur des dérivés hors cote garantis par des créances au moyen de la courbe des swaps indexés sur le taux à un jour, la différence entre les taux de certains swaps indexés sur le taux à un jour et le LIBOR dans l'évaluation des dérivés est considérée comme un ajustement au titre de l'évaluation.

Les ajustements de l'évaluation liés au financement sont également calculés afin de tenir compte du coût et de l'avantage du financement dans l'évaluation des dérivés hors cote non garantis et sous-garantis par des créances. Les flux de trésorerie futurs prévus de ces dérivés sont actualisés de manière à refléter le coût et l'avantage du financement des dérivés en utilisant comme données une courbe de financement, les volatilités implicites et les corrélations.

Au besoin, lorsque la juste valeur d'un instrument financier n'est pas dérivée d'un prix coté sur le marché ou qu'elle ne s'appuie pas sur d'autres transactions observables sur le marché, selon une technique d'évaluation qui tient compte de données observables sur le marché, un ajustement au titre de l'évaluation est apporté afin de refléter le profit ou la perte latent à la création de cet instrument financier.

Un ajustement au titre de l'évaluation des cours acheteur et vendeur est nécessaire lorsqu'un instrument financier est évalué au cours moyen, plutôt qu'au cours acheteur ou vendeur de l'actif ou du passif, respectivement. L'ajustement au titre de l'évaluation tient compte de l'écart entre le cours moyen et, soit le cours acheteur, soit le cours vendeur.

Certains modèles d'évaluation nécessitent un calibrage des paramètres en fonction de facteurs comme les prix des options observés sur le marché. Le calibrage des paramètres peut varier en fonction de facteurs comme le choix des instruments ou la méthodologie d'optimisation. Un ajustement au titre de l'évaluation est également estimé afin d'atténuer les incertitudes liées au calibrage des paramètres et les limites des modèles.

Nous classons nos instruments financiers évalués à la juste valeur de façon récurrente selon trois niveaux en fonction du degré de transparence des données utilisées dans l'évaluation de la juste valeur des instruments. Au 31 octobre 2015, les instruments de niveau 2, dont la juste valeur est fondée sur des données observables, comprenaient des actifs financiers de 456 milliards de dollars (355 milliards au 31 octobre 2014) et des passifs financiers de 394 milliards (296 milliards au 31 octobre 2014). Ces montants représentent 85 % du total de nos actifs financiers évalués à la juste valeur (81 % au 31 octobre 2014) et 91 % du total de nos passifs financiers évalués à la juste valeur (89 % au 31 octobre 2014), respectivement. Les instruments de niveau 3, dont les évaluations comportent des données non observables importantes, comprenaient des actifs financiers de 6 milliards de dollars (6 milliards au 31 octobre 2014) et des passifs financiers de 2 milliards (2 milliards au 31 octobre 2014), ce qui représente 1 % du total de nos actifs financiers évalués à la juste valeur (1 % au 31 octobre 2014) et 1 % du total de nos passifs financiers évalués à la juste valeur (1 % au 31 octobre 2014), respectivement.

Chaque date de clôture, ou plus fréquemment lorsque les conditions l'exigent, nous évaluons nos titres disponibles à la vente afin de déterminer s'il existe une indication objective de dépréciation, telle qu'une baisse importante ou prolongée de la juste valeur du titre en deçà de son coût, ou lorsqu'une incidence négative sur les flux de trésorerie futurs provenant du titre peut être estimée de façon fiable. Lorsque nous évaluons la perte de valeur des titres d'emprunt, nous étudions principalement les notations des contreparties et les facteurs propres aux titres, notamment les garanties, les notations externes, la priorité de rang et d'autres facteurs de marché. Pour évaluer les titres d'emprunt complexes, y compris les titres adossés à des créances hypothécaires non garantis par une agence aux États-Unis, les titres adossés à des actifs et d'autres produits structurés, nous utilisons également des modèles de prévision des flux de trésorerie qui tiennent compte des flux de trésorerie réels et prévus pour chaque titre et d'un certain nombre d'hypothèses et de données fondées sur des facteurs propres à chaque titre. Les données et les hypothèses utilisées, notamment les défaillances, le remboursement anticipé et les taux de recouvrement, se fondent sur les données de marché à jour. Pour ce qui est des titres adossés à des créances hypothécaires non garantis par une agence aux États-Unis, les taux de recouvrement sont tributaires, dans une large mesure, des prix de l'immobilier anticipés au niveau municipal, fournis par des tiers. En outre, nous tenons compte de la structure des transactions et des rehaussements de crédit en ce qui concerne les titres structurés. Si les résultats indiquent qu'il sera impossible de recouvrer entièrement la somme du capital et des intérêts courus à l'égard d'un titre, le titre est soumis à une analyse plus approfondie afin de déterminer si une perte sera ultérieurement réalisée. Puisque les titres de participation ne sont pas assortis de flux de trésorerie contractuels, ils sont évalués différemment des titres d'emprunt. En évaluant s'il existe une indication objective que le titre ait subi une perte de valeur, nous prenons en compte les facteurs qui comprennent la durée au cours de laquelle et la mesure dans laquelle la juste valeur a été inférieure au coût, ainsi que la situation financière et les perspectives à court terme de l'émetteur. Nous prenons également en compte la valeur recouvrable estimée et la période de recouvrement. Nous analysons plus en profondeur les titres dont la juste valeur a été inférieure au coût pendant plus de douze mois. Si un titre disponible à la vente a subi une perte de valeur, la perte cumulée latente qui a antérieurement été comptabilisée dans les autres composantes des capitaux propres est comptabilisée directement en résultat, dans les revenus autres que d'intérêt. Au 31 octobre 2015, les pertes brutes latentes sur les titres disponibles à la vente se chiffraient à 304 millions de dollars (181 millions au 31 octobre 2014). Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 4 de nos états financiers consolidés annuels audités de 2015.

Provision pour pertes sur créances

La provision pour pertes sur créances liée aux risques figurant au bilan, tels que les prêts et les acceptations, ainsi qu'aux éléments hors bilan tels que les lettres de crédit, les garanties et les engagements non capitalisés, est maintenue à un niveau que la direction estime approprié pour couvrir les pertes sur créances à la date de clôture.

Les provisions sont calculées individuellement pour les prêts qui sont considérés comme individuellement significatifs, et elles sont calculées collectivement pour les prêts qui ne sont pas individuellement significatifs et pour les prêts qui sont significatifs, mais pour lesquels il n'existe pas d'indications objectives de dépréciation, au moyen d'évaluations quantitatives et qualitatives fondées sur des informations actuelles et historiques sur les créances. Pour de plus amples renseignements sur la provision pour pertes sur créances, se reporter à la note 5 de nos états financiers consolidés annuels audités de 2015.

Prêts soumis à un test de dépréciation individuel

Les prêts importants pris individuellement sont soumis à un test de dépréciation individuel afin de détecter des indices objectifs de dépréciation. Un prêt est considéré comme ayant subi une dépréciation lorsque la direction détermine qu'elle ne sera pas en mesure de recouvrer tous les montants à recevoir aux termes des modalités initiales du contrat, ou la valeur équivalente.

L'exposition au risque de crédit des prêts individuellement importants est évaluée en fonction de facteurs comme l'ensemble de la situation financière, des ressources et de l'historique de paiement de l'emprunteur et, le cas échéant, la valeur réalisable de tout bien affecté en garantie. S'il existe une indication de dépréciation donnant lieu à une perte de valeur, le montant de la perte correspond à la différence entre la valeur comptable du prêt, y compris les intérêts courus, et le montant recouvrable estimé. Le montant recouvrable estimé correspond à la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs prévus, déterminé au taux d'intérêt effectif original du prêt, y compris les flux de trésorerie qui résulteraient de la réalisation de la garantie, moins les coûts de la vente.

Prêts soumis à un test de dépréciation collectif

Les prêts qui ne sont pas importants pris individuellement, ou qui ont été soumis à un test de dépréciation individuel et n'ont pas montré d'indice de dépréciation, sont soumis à un test de dépréciation collectif. Pour réaliser une évaluation collective de la dépréciation, les prêts sont groupés selon des caractéristiques de risque similaires qui tiennent compte du type de prêt, du secteur d'activité, de la situation géographique, du type d'instrument de garantie, du retard de paiement observé et d'autres facteurs pertinents.

La provision relative au test de dépréciation collectif est déterminée en fonction de facteurs tels que : i) les pertes antérieures, qui tiennent compte des probabilités historiques de défaillance, de la perte en cas de défaillance et de l'exposition au risque de défaillance, dans des portefeuilles comportant des caractéristiques semblables en matière de risque de crédit; ii) le jugement de la direction à l'égard de l'ampleur de la perte de valeur en fonction de la comparaison de l'historique de pertes et de la perte réelle présentée à la date de clôture, compte tenu des tendances actuelles en matière de qualité du crédit du portefeuille, de la conjoncture économique, de l'incidence des modifications des politiques et des processus, ainsi que d'autres facteurs. Les flux de trésorerie futurs d'un groupe de prêts sont soumis collectivement à un test de dépréciation sur la base des flux de trésorerie contractuels des prêts compris dans le groupe et d'un historique de pertes enregistrées sur des prêts présentant des caractéristiques de risque de crédit similaires à celles du groupe. L'historique de pertes est ajusté sur la base des données observables actuelles afin de refléter les effets des circonstances actuelles qui n'auraient pas affecté la période sur laquelle est basé l'historique de pertes et de supprimer les effets des circonstances comprises dans la période historique qui n'existent pas actuellement. La méthodologie et les hypothèses utilisées pour estimer les flux de trésorerie futurs sont régulièrement revues afin de réduire les différences éventuelles entre les estimations de perte et la perte réelle.

Sortie de prêts

Les prêts et la provision pour pertes sur créances connexe sont sortis du bilan, intégralement ou partiellement, lorsque la possibilité de recouvrement est à peu près inexistante. Les prêts garantis sont généralement sortis du bilan après la réception de tout produit de la réalisation d'une garantie. Lorsque la valeur nette de réalisation d'une garantie a été déterminée et qu'il n'est pas raisonnable de prévoir un recouvrement additionnel, la sortie anticipée est possible. En ce qui concerne les cartes de crédit, les soldes et la provision pour pertes sur créances connexe sont sortis du bilan lorsque le paiement est en souffrance depuis 180 jours. Les prêts aux particuliers sont généralement sortis lorsqu'ils sont en souffrance depuis 150 jours.

Total de la provision pour pertes sur créances

Selon les procédures dont il est fait mention ci-dessus, la direction estime que le total de la provision pour pertes sur créances, à savoir 2 120 millions de dollars, est suffisant pour absorber les pertes sur créances estimatives subies par le portefeuille de prêts au 31 octobre 2015 (2 085 millions au 31 octobre 2014). Ce montant comprend une tranche de 91 millions de dollars (91 millions au 31 octobre 2014) liée à des éléments hors bilan et autres, classée à titre de provisions au poste Autres passifs de nos bilans consolidés.

Goodwill et autres immobilisations incorporelles

Nous affectons le goodwill aux groupes d'unités génératrices de trésorerie. Le goodwill n'est pas amorti; il est soumis à un test de dépréciation annuellement, ou plus souvent s'il y a des indications objectives d'une dépréciation. Le goodwill est soumis à un test de dépréciation dans le cadre duquel la valeur comptable de l'unité génératrice de trésorerie est comparée à sa valeur comptable. La valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie correspond à la valeur la plus élevée entre sa juste valeur diminuée des coûts de sortie et sa valeur actualisée. La valeur comptable d'une unité génératrice de trésorerie comprend la valeur comptable des actifs, des passifs et du goodwill attribués à l'unité génératrice de trésorerie. Lorsque la valeur comptable d'une unité génératrice de trésorerie excède sa valeur recouvrable, la perte de valeur est d'abord portée en diminution de la valeur comptable de tout goodwill attribué à l'unité génératrice de trésorerie, puis aux autres actifs de l'unité génératrice de trésorerie, proportionnellement à la valeur comptable de chaque actif. Toute perte de valeur est comptabilisée en résultat dans la période au cours de laquelle elle est mise en évidence. Les reprises ultérieures de pertes de valeur du goodwill sont interdites.

Nous évaluons la valeur d'utilité et la juste valeur diminuée des coûts de sortie de nos unités génératrices de trésorerie au moyen principalement de la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie, qui intègre les prévisions internes des produits et des charges de chaque unité génératrice de trésorerie. La direction doit exercer un jugement important pour estimer les flux de trésorerie futurs prévus (incertitude liée au moment de la réalisation et au montant), les taux d'actualisation (fondés sur les risques propres aux unités génératrices de trésorerie) et les taux de croissance finaux. Les risques propres aux unités génératrices de trésorerie comprennent le risque souverain, le risque commercial/opérationnel, le risque géographique (y compris le risque politique, le risque de dévaluation et la réglementation gouvernementale), le risque de change et le risque de prix (y compris le risque lié à l'établissement des prix et l'inflation). Si les bénéfices prévus et les autres hypothèses dans les périodes futures s'écartent considérablement des montants actuels utilisés lors de nos tests de dépréciation, la valeur de notre goodwill pourrait subir une dépréciation.

Les autres immobilisations incorporelles ayant une durée d'utilité déterminée sont amorties selon le mode linéaire sur leur durée d'utilité estimative, laquelle varie de 3 à 10 ans pour les logiciels et de 10 à 20 ans pour les relations-clients. Elles sont soumises à un test de dépréciation à chaque période de présentation de l'information lorsque des indices suggèrent qu'un actif pourrait avoir subi une perte de valeur. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur comptable de l'immobilisation incorporelle et sa valeur recouvrable. Lorsque la valeur recouvrable d'un actif isolé ne peut pas être estimée, nous estimons la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie à laquelle l'actif appartient. Si la valeur recouvrable de l'actif (ou de l'unité génératrice de trésorerie) est inférieure à sa valeur comptable, la valeur comptable de l'immobilisation incorporelle est ramenée à sa valeur recouvrable, et une perte de valeur est comptabilisée. Une perte de valeur comptabilisée précédemment est reprise lorsqu'une modification est apportée aux estimations utilisées pour déterminer la valeur recouvrable de l'actif (ou de l'unité génératrice de trésorerie) depuis que la dernière perte de valeur a été comptabilisée. Si une perte de valeur est subséquemment reprise, la valeur comptable de l'actif (ou de l'unité génératrice de trésorerie) est révisée et établie à la valeur la moins élevée entre la valeur recouvrable de l'actif et la valeur comptable qui aurait été déterminée (déduction faite de l'amortissement) s'il n'y avait pas eu de perte de valeur antérieure.

Un jugement important doit être exercé pour estimer la durée d'utilité et la valeur recouvrable de nos immobilisations incorporelles, ainsi que pour évaluer si certains événements ou certaines circonstances constituent une indication objective de dépréciation. Nous ne détenons pas d'autres immobilisations incorporelles ayant une durée d'utilité indéterminée.

Au 31 octobre 2015, nous avons un goodwill de 9,3 milliards de dollars (8,6 milliards au 31 octobre 2014) et d'autres immobilisations incorporelles de 2,8 milliards (2,8 milliards au 31 octobre 2014). Pour de plus amples renseignements, se reporter aux notes 2 et 10 de nos états financiers consolidés annuels de 2015.

Avantages du personnel

Nous parrainons un certain nombre de régimes d'avantages offerts aux employés admissibles, y compris des régimes de retraite enregistrés, des régimes de retraite complémentaires et des régimes d'assurances maladie, dentaire, invalidité et vie.

Le calcul de la charge et de l'obligation au titre des prestations définies repose sur diverses hypothèses telles que les taux d'actualisation, les taux tendanciels en matière de coûts des soins de santé, les augmentations salariales prévues, l'âge de la retraite, ainsi que les taux de mortalité et de cessation d'emploi. Les hypothèses à l'égard des taux d'actualisation sont déterminées à partir des cours au comptant établis en fonction d'une courbe du rendement dérivé d'obligations de sociétés ayant la notation Aa pour nos régimes de retraite et autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi au Canada, et à partir des cours au comptant établis en fonction d'une courbe de rendement d'obligations de sociétés ayant la notation Aa pour nos régimes de retraite et autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi dans les autres pays. La direction formule toutes les autres hypothèses, en faisant largement appel à l'exercice du jugement, et les actuaires procèdent à leur examen. Tout écart entre les résultats réels et les hypothèses actuarielles influera sur les montants des obligations au titre des prestations constituées et les réévaluations. Les hypothèses moyennes pondérées utilisées et la sensibilité des hypothèses clés sont présentées à la note 17 de nos états financiers consolidés annuels audités de 2015.

Consolidation

Les filiales sont les entités, y compris les entités structurées, sur lesquelles nous exerçons un contrôle. Nous contrôlons une entité lorsque nous sommes exposés ou que nous avons droit à des rendements variables en raison de nos liens avec l'entité et que nous avons la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir que nous détenons sur l'entité émettrice. Nous détenons le pouvoir sur une entité lorsque nous avons des droits effectifs qui nous confèrent la capacité actuelle de diriger les activités qui ont l'incidence la plus importante sur les rendements de l'entité (les activités pertinentes). Le pouvoir peut être déterminé sur la base des droits de vote ou, dans le cas des entités structurées, d'autres accords contractuels.

Nous ne sommes pas considérés comme exerçant un contrôle sur une entité lorsque nous exerçons un pouvoir sur une entité à titre de mandataire. Pour déterminer si nous agissons comme mandataire, nous examinons la relation globale existant entre nous, l'entité émettrice et les autres parties à l'accord en fonction des facteurs suivants : i) l'étendue de notre pouvoir décisionnel; ii) les droits détenus par d'autres parties; iii) la rémunération à laquelle nous avons droit; iv) notre exposition à la variabilité des rendements.

La détermination du contrôle est fondée sur les faits et circonstances actuels et fait l'objet d'une évaluation sur une base continue. Dans certains cas, l'évaluation de divers facteurs et de diverses conditions peut porter à croire que le contrôle de l'entité est exercé par différentes parties, selon que ces facteurs ou ces conditions sont évalués séparément ou dans leur ensemble. Nous devons exercer un jugement important lorsque nous évaluons les conditions et les facteurs pertinents dans leur ensemble afin de déterminer si nous contrôlons une entité. Plus précisément, nous exerçons notre jugement lorsque nous évaluons si nous avons d'importants droits décisionnels sur les activités pertinentes et si nous exerçons notre pouvoir en agissant pour notre propre compte ou comme mandataire.

Nous consolidons toutes nos filiales à partir de la date à laquelle le contrôle nous a été transféré, et cessons de consolider une entité lorsqu'elle n'est plus contrôlée par nous. Nos conclusions aux fins de la consolidation ont une incidence sur le classement et le montant des actifs, des passifs, des revenus et des charges comptabilisés dans nos états financiers consolidés.

Les participations ne donnant pas le contrôle dans les filiales que nous consolidons sont présentées dans nos bilans consolidés à titre de composante distincte des capitaux propres, séparément des capitaux propres attribuables aux actionnaires. Le bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle est présenté séparément dans nos comptes consolidés de résultat.

Pour de plus amples renseignements, se reporter à la rubrique Arrangements hors bilan et à la note 7 de nos états financiers consolidés annuels audités de 2015.

Décomptabilisation d'actifs financiers

Nous effectuons périodiquement des transactions dans le cadre desquelles nous transférons des actifs financiers, tels que des prêts ou des titres adossés à des créances hypothécaires structurés, à des entités structurées ou à des fiducies, lesquelles émettent des titres aux investisseurs. Nous décomptabilisons les actifs lorsque nos droits contractuels de recevoir les flux de trésorerie de l'actif ont pris fin, lorsque nous conservons le droit de recevoir les flux de trésorerie, mais que nous avons une obligation de payer ces flux de trésorerie à un tiers sous réserve de certaines exigences de transfert, ou lorsque nous transférons nos droits contractuels de recevoir les flux de trésorerie ainsi que la quasi-totalité des risques et des avantages liés aux actifs ont été transférés. Lorsque nous conservons la quasi-totalité des risques et des avantages liés au droit de propriété des actifs transférés, ceux-ci ne sont pas décomptabilisés de nos bilans consolidés et sont comptabilisés comme des transactions de financement garanti. Lorsque nous ne conservons ni ne transférons la quasi-totalité des risques et des avantages liés au droit de propriété des actifs, nous décomptabilisons les actifs si le contrôle de l'actif est abandonné. Lorsque nous conservons le contrôle sur les actifs transférés, nous continuons de comptabiliser les actifs transférés dans la mesure où nous conservons des liens. La direction doit exercer un jugement pour déterminer si nous avons transféré ou conservé la quasi-totalité des risques et des avantages liés au droit de propriété de l'actif financier transféré.

La plupart des actifs transférés en vertu de conventions de rachat et de conventions de prêt de titres et dans le cadre de nos transactions de titrisation de prêts hypothécaires résidentiels canadiens ne sont pas admissibles à la décomptabilisation; en conséquence, nous continuons de comptabiliser les actifs transférés connexes dans nos bilans consolidés, et aucun profit ni aucune perte lié à ces activités de titrisation n'est comptabilisé. Autrement, un profit ou une perte lié à la transaction de titrisation est comptabilisé en comparant la valeur comptable de l'actif transféré et sa juste valeur à la date du transfert. Au 31 octobre 2015, la valeur comptable et la juste valeur des actifs transférés qui ne sont pas admissibles à la décomptabilisation s'établissaient à 119 milliards de dollars et à 119 milliards, respectivement (101 milliards et 101 milliards au 31 octobre 2014) et la valeur comptable et la juste valeur des passifs connexes totalisaient 119 milliards et 120 milliards, respectivement (101 milliards et 102 milliards au 31 octobre 2014). Pour de plus amples renseignements sur la décomptabilisation d'actifs financiers, se reporter à la note 6 de nos états financiers consolidés annuels audités de 2015.

Mise en application de la méthode du taux d'intérêt effectif

Les intérêts sont comptabilisés dans le revenu d'intérêt et les frais d'intérêt, dans les comptes consolidés de résultat, en ce qui concerne tous les instruments financiers productifs d'intérêts selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Le taux d'intérêt effectif correspond au taux qui permet d'actualiser les flux de trésorerie futurs estimatifs sur la durée de vie prévue de l'actif ou du passif financier au montant de la valeur comptable nette lors de la constatation initiale. Nous devons exercer un jugement important lorsque nous évaluons le taux d'intérêt effectif, en raison de l'incertitude liée au montant des flux de trésorerie futurs et au moment de leur réalisation.

Provisions

Une provision est un passif dont l'échéance ou le montant est incertain et elle est comptabilisée lorsque nous avons une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé, qu'il est probable qu'une sortie de ressources sera nécessaire pour éteindre l'obligation et que le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable. Les provisions sont évaluées selon la meilleure estimation de la contrepartie requise pour régler l'obligation actuelle à la date de présentation de l'information financière. Un jugement important doit être exercé pour déterminer si une obligation actuelle existe et pour estimer la probabilité, le moment et le montant de toute sortie de ressources. Nous comptabilisons des provisions au titre des litiges et des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations, ainsi qu'une provision pour éléments hors bilan et autres. Les provisions sont comptabilisées au poste Autres passifs de nos bilans consolidés.

Nous devons estimer l'issue des procédures judiciaires en cours, les charges qui devront être engagées pour la mise hors service des immobilisations, et les pertes sur créances liées aux engagements inutilisés et aux garanties. Compte tenu du caractère prospectif de ces estimations, nous devons faire largement appel à notre jugement pour prévoir le moment de la réalisation et le montant des flux de trésorerie futurs. Nous comptabilisons nos provisions en tenant compte de toute l'information disponible à la fin de la période de présentation de l'information financière et apportons des ajustements sur une base trimestrielle afin de refléter les prévisions actuelles. Si les résultats réels différaient de nos prévisions, nous pourrions devoir engager des charges supérieures aux provisions constatées.

S'il est prévu qu'une partie ou la totalité des avantages économiques nécessaires à l'extinction d'une provision sera recouvrée d'un tiers, un assureur par exemple, un actif distinct est comptabilisé si on a la quasi-certitude que le remboursement sera reçu.

Sinistres et obligations liées aux indemnités d'assurance

Les sinistres et les obligations liées aux indemnités d'assurance représentent les sinistres actuels et les estimations au titre des indemnités d'assurance futures. Les obligations liées aux contrats d'assurance vie sont déterminées au moyen de la méthode canadienne axée sur le bilan, laquelle repose sur des hypothèses relatives à la mortalité, à la morbidité, aux polices tombées en déchéance, aux rachats, au rendement des placements, à la participation aux excédents, aux charges d'exploitation, aux frais d'administration des polices et aux provisions pour détérioration des résultats. Ces hypothèses sont revues au moins annuellement en fonction des résultats réels et des conditions du marché. Les obligations liées aux contrats d'assurance IARD représentent les provisions estimatives au titre des sinistres déclarés et non déclarés. Les obligations liées aux contrats d'assurance vie et d'assurance IARD sont constatées au poste Sinistres et obligations liées aux indemnités d'assurance. Les modifications des sinistres et des obligations liées aux indemnités d'assurance sont reflétées dans le poste Indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance de nos comptes consolidés de résultat au cours de la période où les estimations ont subi des variations.

Impôt sur le résultat

Nous sommes assujettis aux lois fiscales des divers territoires où nous exerçons nos activités. Ces lois fiscales complexes peuvent faire l'objet d'interprétations différentes de notre part et de celle des autorités fiscales visées. La direction exerce un jugement pour interpréter les lois fiscales pertinentes et pour estimer la charge d'impôt exigible et la charge d'impôt différé, y compris le moment et le montant prévus de la réalisation. Un actif ou un passif d'impôt différé est déterminé pour chaque différence temporaire en fonction des taux d'imposition qui devraient être en vigueur pour la période au cours de laquelle l'actif sera réalisé ou le passif réglé. Lorsque les différences temporaires ne se résorberont pas dans un avenir prévisible, aucun impôt différé n'est comptabilisé.

Chaque trimestre, nous effectuons une évaluation afin de déterminer si la réalisation des avantages liés à nos actifs d'impôt différé est probable; notre évaluation tient compte des indications tant positives que négatives. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 24 de nos états financiers consolidés annuels audités de 2015.

Changements de méthodes comptables et informations à fournir

Nous avons adopté de nouvelles prises de position faisant autorité en comptabilité avec prise d'effet le 1^{er} novembre 2014. Ces normes nouvelles et modifiées comprennent IAS 32, *Instruments financiers : Présentation*, ainsi que l'Interprétation 21, *Droits ou taxes*, de l'IFRS Interpretations Committee. Pour des détails sur ces changements, se reporter à la note 2 de nos états financiers consolidés annuels audités de 2015.

Changements futurs de méthodes comptables et informations à fournir

IFRS 15, Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients (IFRS 15)

En mai 2014, l'IASB a publié IFRS 15, qui établit les principes de présentation de la nature, du montant, du calendrier et du degré d'incertitude des produits des activités ordinaires et des flux de trésorerie tirés des contrats d'une entité conclus avec des clients. La norme fournit un modèle unique composé de cinq étapes et fondé sur des principes pour la comptabilisation des produits. Ce modèle doit être appliqué aux contrats conclus avec des clients, sauf dans les cas où les produits sont tirés d'éléments comme les instruments financiers, les contrats d'assurance et les contrats de location. En septembre 2015, l'IASB a modifié IFRS 15 en reportant sa date d'entrée en vigueur de un an. En ce qui nous concerne, IFRS 15 entrera en vigueur le 1^{er} novembre 2018.

IFRS 9, Instruments financiers (IFRS 9)

En juillet 2014, l'IASB a publié la version intégrale d'IFRS 9, qui réunit les étapes de classement et d'évaluation, de dépréciation et de comptabilité de couverture qui composent le projet de l'IASB visant à remplacer IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation* (IAS 39).

En janvier 2015, le BSIF a publié un préavis relativement à l'adoption anticipée d'IFRS 9 par les banques d'importance systémique intérieure, obligeant ces dernières à adopter IFRS 9 pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} novembre 2017. Par conséquent, nous devons adopter IFRS 9 le 1^{er} novembre 2017, à l'exception des dispositions sur le risque de crédit propre prévues par IFRS 9, que nous avons adoptées au deuxième trimestre de 2014.

Dépréciation

IFRS 9 établit un modèle de perte de valeur attendue pour tous les actifs financiers qui ne sont pas classés ou désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net. Le modèle se compose de trois étapes : 1) lors de la comptabilisation initiale et lorsqu'il n'y a pas eu d'augmentation importante du risque de crédit ou que le risque de crédit qui en découle est jugé faible, les pertes sur créances attendues sur douze mois sont comptabilisées en résultat net et une provision pour perte est établie; 2) si le risque de crédit augmente de façon importante après la comptabilisation initiale et qu'il n'est pas considéré comme faible, les pertes de crédit attendues sur toute la durée de vie sont comptabilisées; 3) lorsqu'un actif financier est considéré comme déprécié, le revenu d'intérêt est calculé selon la valeur comptable de l'actif, déduction faite de la provision pour perte, plutôt que selon sa valeur comptable brute.

L'évaluation des modifications du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale et l'estimation des pertes sur créances attendues doivent tenir compte de toute l'information pertinente disponible à la date de clôture, notamment celle sur les événements passés et les conditions actuelles, ainsi que les prévisions raisonnables et pouvant être étayées en ce qui a trait à la conjoncture économique et aux événements futurs. L'estimation des pertes sur créances attendues est une estimation actualisée établie par pondération probabiliste.

La comptabilisation et l'évaluation des pertes de valeur en vertu d'IFRS 9 sont censées être davantage de nature prospective qu'en vertu d'IAS 39 et la dotation à la provision pour pertes sur créances qui en découle devrait être plus volatile. Puisque tous les actifs financiers visés par le modèle de dépréciation d'IFRS 9 seront évalués pour déterminer les pertes sur créances attendues au moins pour les 12 mois à venir, et puisque la population d'actifs financiers dont les pertes sur créances sont attendues pour toute la durée de vie est plus grande que la population de prêts douteux pour lesquels il existe des indications objectives de dépréciation selon IAS 39, la provision pour pertes sur créances devrait augmenter.

Classement et évaluation

IFRS 9 établit également une approche basée sur les principes pour le classement des actifs financiers, en fonction du modèle économique d'une entité et de la nature des flux de trésorerie de l'actif. Tous les actifs financiers, y compris les contrats hybrides, sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net, à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global ou au coût amorti, ce qui remplace les catégories existantes selon IAS 39, soit les actifs détenus jusqu'à leur échéance, les prêts et créances et les actifs disponibles à la vente. L'application combinée du modèle économique et de l'évaluation des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels peut se traduire par des différences, par rapport à IAS 39, dans la population d'actifs financiers évalués au coût amorti ou à la juste valeur. Pour les passifs financiers, IFRS 9 comprend les exigences en matière de classement et d'évaluation auparavant incluses dans IAS 39.

Comptabilité de couverture

Le nouveau modèle de comptabilité de couverture en vertu d'IFRS 9 vise à simplifier la comptabilité de couverture, à mieux harmoniser la comptabilisation des relations de couverture avec les activités de gestion des risques d'une entité et à permettre l'application de la comptabilité de couverture à un plus large éventail d'instruments de couverture et de risques admissibles à la comptabilité de couverture.

La nouvelle norme ne traite pas explicitement de la comptabilisation des activités de macrocouverture, qui fait l'objet d'un projet distinct de l'IASB. Par conséquent, IFRS 9 permet de choisir de conserver les exigences relatives à la comptabilité de couverture d'IAS 39 jusqu'à ce que la norme issue du projet de l'IASB sur la comptabilité de macrocouverture entre en vigueur. Toutefois, les nouvelles informations à fournir sur la comptabilité de couverture sont requises pour l'exercice s'ouvrant le 1^{er} novembre 2017.

Transition

Les exigences relatives à la dépréciation ainsi qu'au classement et à l'évaluation prévues par IFRS 9 seront appliquées rétrospectivement en ajustant le bilan d'ouverture au 1^{er} novembre 2017. Le retraitement des données des périodes comparatives n'est pas exigé. La comptabilité de couverture, si elle est adoptée, sera appliquée prospectivement, sauf pour quelques rares exceptions. À cette étape, il n'est pas possible de quantifier l'incidence financière éventuelle de l'adoption d'IFRS 9 sur la Banque.

Afin de gérer notre transition à IFRS 9, nous avons mis en œuvre un programme complet à l'échelle de l'entreprise, dirigé conjointement par les fonctions Finances et Gestion des risques du Groupe, qui met l'accent sur les principaux secteurs touchés, notamment la présentation de l'information financière, les systèmes et processus ainsi que les communications et la formation. Nous avons effectué un diagnostic préliminaire pour toute l'organisation afin d'évaluer la portée et la complexité de l'adoption d'IFRS 9, ce qui nous a permis de repérer les éléments pour lesquels il y a des différences selon que l'on applique IFRS 9 ou IAS 39, tel qu'il a été mentionné ci-dessus. Nous continuerons de surveiller et de revoir nos conclusions préliminaires afin de cibler d'autres répercussions sur les activités, les capitaux ou les finances.

Au cours de 2015, nous avons continué de gérer le projet lié à IFRS 9 au moyen d'activités et de produits livrables à l'appui des principaux secteurs touchés susmentionnés. À ce jour, nous avons :

- effectué des évaluations préliminaires des choix de méthodes comptables en vue de l'adoption d'IFRS 9;
- lancé des projets définis selon le cadre du programme, en vertu desquels une analyse approfondie, une évaluation des répercussions économiques et financières et l'identification des exigences relatives aux systèmes et aux processus sont en cours afin d'assurer la réussite de la transition;
- élaboré un modèle de ressourcement et préparé une analyse initiale des coûts et un échéancier afin de nous assurer que des ressources suffisantes sont disponibles pour réaliser les principaux produits livrables du programme;
- fourni des mises à jour au comité d'audit et à la haute direction afin de nous assurer que les principaux risques et problèmes sont communiqués hiérarchiquement et que des décisions sont prises en temps opportun;
- tenu des séminaires de formation interne pour les principales parties prenantes des divers secteurs d'activité et fonctions dans toute la Banque.

Au cours du prochain exercice, nous prévoyons :

- continuer d'établir les spécifications pour le sourçage de données, les systèmes, les modèles, les contrôles et les processus afin d'harmoniser les systèmes et processus de gestion des risques et des finances;
- convenir d'interprétations comptables et formuler des politiques pour toute la Banque;
- continuer de présenter des séminaires et des formations aux parties prenantes internes qui sont touchées;
- élaborer de nouveaux modèles de dépréciation et les valider;
- concevoir des contrôles et des mesures de gouvernance pour les processus futurs.

Alors que nous nous préparons à la transition à IFRS 9, nous continuons de surveiller les interprétations sectorielles de la nouvelle norme et prévoyons ajuster nos plans de transition et de mise en œuvre en conséquence. Notre projet lié à IFRS 9 demeure aligné sur notre calendrier de mise en œuvre et nous sommes en voie de respecter les délais essentiels de notre transition.

Changements futurs des informations réglementaires

Obligations d'information révisées prévues par le troisième pilier du Comité de Bâle sur le contrôle bancaire

En janvier 2015, le CBCB a publié la norme finale liée aux exigences révisées en vertu du troisième pilier, selon laquelle des modèles standards doivent être présentés pour permettre la comparabilité et l'uniformité de l'information sur les risques et le capital d'une banque à l'autre. Le CBCB exige que toutes les banques divulguent les informations révisées en vertu du troisième pilier d'ici la fin de l'exercice 2016. La mise en application du troisième pilier pour les banques canadiennes devrait avoir lieu au plus tôt au quatrième trimestre de 2017.

Contrôles et procédures

Contrôles et processus liés à la présentation de l'information

Nos contrôles et procédures de présentation de l'information sont conçus de manière à fournir l'assurance raisonnable que l'information que nous sommes tenus de fournir dans les rapports déposés en vertu des lois sur les valeurs mobilières du Canada et des États-Unis est consignée, traitée, résumée et rapportée au cours des délais prévus dans ces lois. En outre, ces contrôles et procédures sont conçus de manière à assurer la collecte et la communication de cette information à la direction, notamment au président et chef de la direction et au chef de l'administration et chef des finances, afin de permettre la prise de décisions au moment opportun à l'égard de l'information à fournir.

Au 31 octobre 2015, la direction a évalué l'efficacité de nos contrôles et processus liés à la présentation de l'information, conformément aux règles adoptées par la Securities and Exchange Commission des États-Unis. Cette évaluation a été faite sous la supervision et avec le concours du président et chef de la direction et du chef de l'administration et chef des finances. Selon cette évaluation, le président et chef de la direction ainsi que le chef de l'administration et chef des finances ont conclu que nos contrôles et processus liés à la présentation de l'information étaient efficaces au 31 octobre 2015.

Contrôle interne à l'égard de l'information financière

Il incombe à la direction d'établir et de maintenir un contrôle interne adéquat à l'égard de l'information financière. Le contrôle interne à l'égard de l'information financière est conçu de façon à fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été préparés, aux fins de la présentation de l'information financière, conformément aux PCGR. Toutefois, étant donné ses limites intrinsèques, le contrôle interne à l'égard de l'information financière peut ne pas prévenir ni détecter des inexactitudes en temps opportun. Se reporter au rapport de la direction sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière ainsi qu'au rapport du cabinet d'experts-comptables inscrit indépendant.

Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2015, nous n'avons effectué aucune modification du contrôle interne à l'égard de l'information financière ayant eu une incidence significative ou raisonnablement susceptible d'avoir une incidence significative sur notre contrôle interne à l'égard de l'information financière.

Transactions entre parties liées

Dans le cours normal de nos activités, nous offrons des services bancaires habituels et des services d'exploitation et concluons d'autres opérations avec des sociétés affiliées ou avec d'autres sociétés liées, y compris avec nos coentreprises, selon des modalités semblables à celles accordées à des parties non liées. Nous accordons des prêts à des administrateurs, à des dirigeants et à d'autres employés à des taux normalement consentis à nos clients privilégiés. En outre, nous offrons des régimes d'unités d'actions différées et d'autres régimes aux administrateurs qui ne sont pas nos employés, aux dirigeants et à certains autres employés clés. Pour de plus amples renseignements, se reporter aux notes 12 et 29 de nos états financiers consolidés annuels audités de 2015.

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	Soldes moyens			Intérêt			Taux moyen		
	2015	2014	2013	2015	2014	2013	2015	2014	2013
Actif									
Dépôts à d'autres banques (3)									
Canada	8 463 \$	1 692 \$	1 355 \$	70 \$	61 \$	57 \$	0,83 %	3,61 %	4,21 %
États-Unis	5 567	540	426	12	1	4	0,22	0,19	0,94
Autres pays	14 837	5 227	7 370	(5)	14	13	(0,03)	0,27	0,18
	28 867	7 459	9 151	77	76	74	0,27 %	1,02 %	0,81 %
Valeurs mobilières									
Titres détenus à des fins de transaction	164 509	149 920	137 064	3 543	3 322	3 113	2,15	2,22	2,27
Titres disponibles à la vente	52 833	43 047	37 809	976	671	666	1,85	1,56	1,76
	217 342	192 967	174 873	4 519	3 993	3 779	2,08	2,07	2,16
Biens achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés									
Prêts (2)									
Canada									
Prêts de détail	326 153	314 159	301 887	12 086	12 245	12 077	3,71	3,90	4,00
Prêts de gros	58 946	54 681	50 248	2 715	2 721	2 486	4,61	4,98	4,95
	385 099	368 840	352 135	14 801	14 966	14 563	3,84	4,06	4,14
États-Unis	36 581	28 402	22 691	780	888	776	2,13	3,13	3,42
Autres pays	31 261	25 067	21 129	1 301	1 125	1 015	4,16	4,49	4,80
	452 941	422 309	395 955	16 882	16 979	16 354	3,73	4,02	4,13
Total de l'actif productif d'intérêts	864 752	759 592	703 745	22 729	22 019	21 148	2,63	2,90	3,01
Dépôts non productifs d'intérêts à d'autres banques	19 283	13 495	11 511	–	–	–	–	–	–
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	12 423	10 725	9 663	–	–	–	–	–	–
Autres actifs (3)	156 342	122 688	127 081	–	–	–	–	–	–
Total de l'actif	1 052 800 \$	906 500 \$	852 000 \$	22 729 \$	22 019 \$	21 148 \$	2,16 %	2,43 %	2,48 %
Passif et capitaux propres									
Dépôts (4)									
Canada (1)	459 679	418 780	379 080	5 162	5 416	5 242	1,12 %	1,29 %	1,38 %
États-Unis	68 909	50 459	43 076	214	158	169	0,31	0,31	0,39
Autres pays	62 029	54 267	48 953	347	299	283	0,56	0,55	0,58
	590 617	523 506	471 109	5 723	5 873	5 694	0,97	1,12	1,21
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	56 827	50 548	48 979	1 645	1 494	1 579	2,89	2,96	3,22
Engagements afférents à des biens vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés	84 380	68 594	70 881	337	278	279	0,40	0,41	0,39
Débitures subordonnées	7 654	6 632	8 216	240	246	336	3,14	3,71	4,09
Autres passifs portant intérêt (3)	13 585	251	484	13	12	11	0,10	4,78	2,27
Total du passif portant intérêt	753 063	649 531	599 669	7 958	7 903	7 899	1,06	1,22	1,32
Dépôts non productifs d'intérêts (1)	76 830	69 596	66 607	–	–	–	–	–	–
Acceptations	12 422	10 725	9 663	–	–	–	–	–	–
Autres passifs (3)	151 845	124 643	129 118	–	–	–	–	–	–
Total du passif	994 160 \$	854 495 \$	805 057 \$	7 958 \$	7 903 \$	7 899 \$	0,80 %	0,92 %	0,98 %
Capitaux propres	58 640	52 005	46 943	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
Total du passif et des capitaux propres	1 052 800 \$	906 500 \$	852 000 \$	7 958 \$	7 903 \$	7 899 \$	0,76 %	0,87 %	0,93 %
Revenu net d'intérêt et marge nette d'intérêt	1 052 800 \$	906 500 \$	852 000 \$	14 771 \$	14 116 \$	13 249 \$	1,40 %	1,56 %	1,56 %
Revenu net d'intérêt et marge nette d'intérêt (moyenne des actifs productifs)									
Canada	539 333 \$	497 436 \$	471 448 \$	11 538 \$	11 121 \$	10 956 \$	2,14 %	2,24 %	2,32 %
États-Unis	165 083	135 876	116 016	1 977	1 896	1 603	1,20	1,40	1,38
Autres pays	160 336	126 280	116 281	1 256	1 099	690	0,78	0,87	0,59
Total	864 752 \$	759 592 \$	703 745 \$	14 771 \$	14 116 \$	13 249 \$	1,71 %	1,86 %	1,88 %

(1) Les montants ont été révisés par rapport à ceux présentés précédemment.

(2) Le revenu d'intérêt comprend des commissions sur prêts de 503 millions de dollars (516 millions en 2014; 509 millions en 2013).

(3) À compter de 2015, nous avons inclus les garanties en espèces et dépôts de garantie et les garanties en espèces reçues dans les postes Dépôts à d'autres banques et Autres passifs portant intérêt, respectivement (auparavant, dans les postes Autres actifs et Autres passifs). Les actifs et les passifs du secteur Assurances sont inclus dans les postes Autres actifs et Autres passifs, respectivement.

(4) Les dépôts comprennent les dépôts d'épargne des particuliers, lesquels avaient des soldes moyens de 142 milliards de dollars (133 milliards en 2014; 124 milliards en 2013), des frais d'intérêt de 0,6 milliard (0,7 milliard en 2014; 0,7 milliard en 2013), ainsi que des taux moyens de 0,4 % (0,5 % en 2014; 0,6 % en 2013). Les dépôts comprennent également les dépôts à terme, lesquels avaient des soldes moyens de 345 milliards de dollars (302 milliards en 2014; 273 milliards en 2013), des frais d'intérêt de 4,5 milliards (4,4 milliards en 2014; 4,3 milliards en 2013), ainsi que des taux moyens de 1,30 % (1,47 % en 2014; 1,57 % en 2013).

(en millions de dollars canadiens)	2015 ⁽³⁾ par rapport à 2014			2014 par rapport à 2013		
	Facteur d'augmentation (de diminution)			Facteur d'augmentation (de diminution)		
	Volume moyen ⁽¹⁾	Taux moyen ⁽¹⁾	Variation nette	Volume moyen ⁽¹⁾	Taux moyen ⁽¹⁾	Variation nette
Actif						
Dépôts à d'autres banques ⁽²⁾						
Canada ⁽⁴⁾	244 \$	(235)\$	9 \$	14 \$	(10)\$	4 \$
États-Unis ⁽⁴⁾	9	2	11	1	(4)	(3)
Autres pays ⁽⁴⁾	26	(45)	(19)	(4)	5	1
Valeurs mobilières						
Titres détenus à des fins de transaction	323	(102)	221	292	(83)	209
Titres disponibles à la vente	153	152	305	92	(87)	5
Biens achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés	204	76	280	100	(70)	30
Prêts						
Canada						
Prêts de détail	467	(626)	(159)	491	(323)	168
Prêts de gros	212	(218)	(6)	219	16	235
États-Unis	256	(364)	(108)	195	(83)	112
Autres pays	278	(102)	176	189	(79)	110
Total du revenu d'intérêt	2 172 \$	(1 462)\$	710 \$	1 589 \$	(718)\$	871 \$
Passif						
Dépôts						
Canada ⁽⁵⁾	529	(783)	(254)	549	(375)	174
États-Unis	58	(2)	56	29	(40)	(11)
Autres pays	43	5	48	31	(15)	16
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	186	(35)	151	51	(136)	(85)
Engagements afférents à des biens vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés	64	(5)	59	(9)	8	(1)
Débitures subordonnées	38	(44)	(6)	(65)	(25)	(90)
Autres passifs portant intérêt ⁽²⁾	637	(636)	1	(5)	6	1
Total des frais d'intérêt	1 555 \$	(1 500)\$	55 \$	581 \$	(577)\$	4 \$
Revenu net d'intérêt	617 \$	38 \$	655 \$	1 008 \$	(141)\$	867 \$

(1) L'écart de volume ou de taux est attribué en fonction du pourcentage des variations de soldes et de taux par rapport au total de la variation nette du revenu net d'intérêt.

(2) À compter de 2015, nous avons inclus les garanties en espèces et dépôts de garantie et les garanties en espèces reçues dans les postes Dépôts à d'autres banques et Autres passifs portant intérêt, respectivement (auparavant, dans les postes Autres actifs et Autres passifs).

(3) Les actifs et les passifs du secteur Assurances sont inclus dans les postes Autres actifs et Autres passifs, respectivement.

(4) Le classement géographique des actifs et passifs choisis est fondé sur le point d'inscription des actifs et des passifs en question.

(5) Les montants ont été révisés par rapport à ceux présentés précédemment.

Prêts et acceptations par secteur géographique

Tableau 80

Au 31 octobre (en millions de dollars canadiens)	2015	2014	2013	2012 ⁽¹⁾	2011 ⁽¹⁾
Canada					
Prêts hypothécaires résidentiels	229 987 \$	215 624 \$	206 134 \$	195 552 \$	185 620 \$
Prêts aux particuliers	84 637	86 984	86 102	80 000	75 668
Prêts sur cartes de crédit	15 516	14 650	13 902	13 422	12 723
Prêts aux petites entreprises	4 003	4 067	4 026	2 503	2 481
Prêts de détail	334 143	321 325	310 164	291 477	276 492
Prêts aux entreprises	71 246	64 643	58 920	51 212	45 186
Prêts aux organismes souverains ⁽²⁾	8 508	3 840	3 807	3 751	3 304
Prêts aux banques	530	413	823	390	747
Prêts de gros	80 284 \$	68 896 \$	63 550 \$	55 353 \$	49 237 \$
	414 427 \$	390 221 \$	373 714 \$	346 830 \$	325 729 \$
États-Unis					
Prêts de détail	5 484	4 686	3 734	3 138	3 101
Prêts de gros	34 702	23 639	19 443	17 081	11 094
	40 186	28 325	23 177	20 219	14 195
Autres pays					
Prêts de détail	8 556	8 258	6 768	5 673	5 152
Prêts de gros	24 536	21 881	17 103	16 900	12 110
	33 092	30 139	23 871	22 573	17 262
Total des prêts et des acceptations	487 705 \$	448 685 \$	420 762 \$	389 622 \$	357 186 \$
Total de la provision pour pertes sur prêts	(2 029)	(1 994)	(1 959)	(1 996)	(1 967)
Total des prêts et des acceptations, déduction faite de la provision pour pertes sur prêts	485 676 \$	446 691 \$	418 803 \$	387 626 \$	355 219 \$

(1) Sur la base des activités poursuivies.

(2) En 2015, nous avons reclassé un montant de 4 milliards de dollars des titres disponibles à la vente aux prêts.

Au 31 octobre (en millions de dollars canadiens)	2015	2014	2013	2012 (1)	2011 (1)
Prêts hypothécaires résidentiels	233 975 \$	219 257 \$	209 238 \$	198 324 \$	188 406 \$
Prêts aux particuliers	94 346	96 021	93 260	85 800	80 921
Prêts sur cartes de crédit	15 859	14 924	14 142	13 661	12 937
Prêts aux petites entreprises	4 003	4 067	4 026	2 503	2 481
Prêts de détail	348 183 \$	334 269 \$	320 666 \$	300 288 \$	284 745 \$
Prêts aux entreprises					
Exploitations agricoles	6 057	5 694	5 441	5 202	4 880
Industrie automobile	6 614	6 209	6 167	3 585	3 025
Biens de consommation	7 146	7 172	6 230	5 432	5 341
Énergie					
Pétrole et gaz	7 691	5 849	5 046	4 981	4 119
Services publics	5 162	3 766	3 860	3 821	2 275
Services financiers autres que ceux fournis par des banques	6 428	5 688	4 903	3 895	2 007
Industrie forestière	1 169	979	893	811	698
Produits industriels	4 725	4 665	4 038	3 938	3 381
Mines et métaux	1 402	1 320	1 074	965	1 122
Secteur immobilier et secteurs connexes	33 802	30 387	24 413	20 650	15 569
Technologie et médias	6 599	4 822	4 006	4 203	2 712
Transport et environnement	5 907	5 432	5 593	5 221	4 927
Autres (2)	35 133	26 604	22 716	21 447	17 011
Prêts aux organismes souverains	9 887	4 628	4 396	4 193	4 050
Prêts aux banques	1 800	1 201	1 320	990	1 324
Prêts de gros	139 522 \$	114 416 \$	100 096 \$	89 334 \$	72 441 \$
Total des prêts et des acceptations	487 705 \$	448 685 \$	420 762 \$	389 622 \$	357 186 \$
Total de la provision pour pertes sur prêts	(2 029)	(1 994)	(1 959)	(1 996)	(1 967)
Total des prêts et des acceptations, déduction faite de la provision pour pertes sur prêts	485 676 \$	446 691 \$	418 803 \$	387 626 \$	355 219 \$

(1) Sur la base des activités poursuivies.

(2) Pour 2015, le poste Autres est lié aux produits de financement, 10,1 milliards de dollars, aux soins de santé, 6,0 milliards, aux sociétés de portefeuille et de placement, 6,9 milliards, aux autres services, 8,8 milliards, et à d'autres éléments, 3,3 milliards.

Au 31 octobre (en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)

	2015	2014	2013	2012 (1)	2011 (1)
Prêts hypothécaires résidentiels	646 \$	678 \$	691 \$	674 \$	719 \$
Prêts aux particuliers	299	300	363	273	289
Prêts aux petites entreprises	45	47	37	33	40
Prêts de détail	990	1 025	1 091	980	1 048
Prêts aux entreprises					
Exploitations agricoles	41 \$	40 \$	43 \$	52 \$	75 \$
Industrie automobile	11	12	12	17	38
Biens de consommation	130	108	101	83	91
Énergie					
Pétrole et gaz	156	6	14	2	33
Services publics	57	–	–	–	–
Services financiers autres que ceux fournis par des banques	1	3	1	5	13
Industrie forestière	28	25	26	30	27
Produits industriels	45	48	54	88	38
Mines et métaux	17	9	2	2	4
Secteur immobilier et secteurs connexes	297	314	367	353	464
Technologie et médias	34	38	117	251	47
Transport et environnement	53	32	98	73	105
Autres (2)	423	315	272	312	311
Prêts aux organismes souverains	–	–	–	–	–
Prêts aux banques	2	2	3	2	33
Prêts de gros	1 295	952	1 110	1 270	1 279
Total des prêts douteux (3)	2 285 \$	1 977 \$	2 201 \$	2 250 \$	2 327 \$
Canada					
Prêts hypothécaires résidentiels	356 \$	388 \$	464 \$	475 \$	567 \$
Prêts aux particuliers	223	224	229	206	188
Prêts aux petites entreprises	45	47	36	34	40
Prêts de détail	624	659	729	715	795
Prêts aux entreprises					
Exploitations agricoles	39	36	38	44	62
Industrie automobile	8	11	9	11	30
Biens de consommation	65	70	58	34	48
Énergie					
Pétrole et gaz	39	4	14	–	25
Services publics	20	–	–	–	–
Services financiers autres que ceux fournis par des banques	–	1	1	3	1
Industrie forestière	5	6	8	12	7
Produits industriels	39	41	40	34	26
Mines et métaux	7	9	2	2	2
Secteur immobilier et secteurs connexes	161	171	169	153	164
Technologie et médias	34	37	86	238	43
Transport et environnement	29	11	21	22	12
Autres	66	90	80	88	93
Prêts aux organismes souverains	–	–	–	–	–
Prêts aux banques	–	–	–	–	–
Prêts de gros	512	487	526	641	513
Total	1 136 \$	1 146 \$	1 255 \$	1 356 \$	1 308 \$
États-Unis					
Prêts de détail	10 \$	13 \$	14 \$	7 \$	6 \$
Prêts de gros	204	18	98	162	116
Total	214 \$	31 \$	112 \$	169 \$	122 \$
Autres pays					
Prêts de détail	356 \$	353 \$	348 \$	258 \$	247 \$
Prêts de gros	579	447	486	467	650
Total	935 \$	800 \$	834 \$	725 \$	897 \$
Total des prêts douteux	2 285 \$	1 977 \$	2 201 \$	2 250 \$	2 327 \$
Provision pour prêts douteux	(654)	(632)	(599)	(636)	(605)
Prêts douteux, montant net	1 631 \$	1 345 \$	1 602 \$	1 614 \$	1 722 \$
Montant brut des prêts douteux en pourcentage des prêts et des acceptations					
Prêts hypothécaires résidentiels	0,28 %	0,31 %	0,33 %	0,34 %	0,38 %
Prêts aux particuliers	0,32 %	0,31 %	0,39 %	0,32 %	0,36 %
Prêts aux petites entreprises	1,13 %	1,16 %	0,83 %	1,32 %	1,61 %
Prêts de détail	0,28 %	0,31 %	0,34 %	0,33 %	0,37 %
Prêts de gros	0,93 %	0,84 %	1,11 %	1,42 %	1,77 %
Total	0,47 %	0,44 %	0,52 %	0,58 %	0,65 %
Provision pour prêts douteux en pourcentage du montant brut des prêts douteux	28,64 %	31,98 %	27,22 %	28,33 %	26,00 %

(1) Sur la base des activités poursuivies.

(2) Pour 2015, le poste Autres est lié aux produits de financement, 109 millions de dollars, aux soins de santé, 17 millions, aux sociétés de portefeuille et de placement, 185 millions, aux autres services, 69 millions, et à d'autres éléments, 43 millions.

(3) Les prêts en souffrance depuis plus de 90 jours, non compris dans les prêts douteux, s'établissaient à 314 millions de dollars en 2015 (316 millions en 2014; 346 millions en 2013; 393 millions en 2012; 525 millions en 2011).

Dotation à la provision pour pertes sur créances, par portefeuille et par secteur géographique
Tableau 83

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)

	2015	2014	2013	2012 (1)	2011 (1)
Prêts hypothécaires résidentiels	47 \$	94 \$	41 \$	67 \$	42 \$
Prêts aux particuliers	388	441	458	445	438
Prêts sur cartes de crédit	378	353	354	394	448
Prêts aux petites entreprises	32	44	32	43	35
Prêts de détail	845 \$	932 \$	885 \$	949 \$	963 \$
Prêts aux entreprises					
Exploitations agricoles	9 \$	3 \$	4 \$	8 \$	7 \$
Industrie automobile	3	2	3	(2)	(4)
Biens de consommation	33	27	17	27	14
Énergie					
Pétrole et gaz	47	(5)	(6)	(11)	(20)
Services publics	9	32	–	–	–
Services financiers autres que ceux fournis par des banques	7	–	10	1	(11)
Industrie forestière	6	7	4	5	5
Produits industriels	4	14	21	32	3
Mines et métaux	8	2	1	–	–
Secteur immobilier et secteurs connexes	29	58	62	82	66
Technologie et médias	5	14	157	102	(3)
Transport et environnement	8	2	35	47	29
Autres (2)	85	76	44	61	82
Prêts aux organismes souverains	–	–	–	–	–
Prêts aux banques	(1)	–	–	–	–
Prêts de gros	252 \$	232 \$	352 \$	352 \$	168 \$
Total de la dotation à la provision pour pertes sur créances au titre des prêts douteux	1 097 \$	1 164 \$	1 237 \$	1 301 \$	1 131 \$
Canada					
Prêts hypothécaires résidentiels	27 \$	27 \$	27 \$	34 \$	25 \$
Prêts aux particuliers	393	393	391	413	408
Prêts sur cartes de crédit	371	345	346	391	448
Prêts aux petites entreprises	32	44	32	43	35
Prêts de détail	823 \$	809 \$	796 \$	881 \$	916 \$
Prêts aux entreprises					
Exploitations agricoles	9	4	4	8	7
Industrie automobile	3	3	3	(2)	(3)
Biens de consommation	21	25	16	13	13
Énergie					
Pétrole et gaz	22	(5)	(6)	(11)	(9)
Services publics	1	–	–	–	–
Services financiers autres que ceux fournis par des banques	–	–	–	1	–
Industrie forestière	1	1	3	5	4
Produits industriels	7	14	14	12	3
Mines et métaux	3	2	1	–	1
Secteur immobilier et secteurs connexes	13	34	37	43	31
Technologie et médias	6	14	50	98	6
Transport et environnement	7	3	2	10	5
Autres	23	28	25	30	44
Prêts aux organismes souverains	–	–	–	–	–
Prêts aux banques	–	–	–	–	–
Prêts de gros	116 \$	123 \$	149 \$	207 \$	102 \$
Total	939 \$	932 \$	945 \$	1 088 \$	1 018 \$
États-Unis					
Prêts de détail	1	2	3	4	4
Prêts de gros	40	40	32	29	(19)
	41 \$	42 \$	35 \$	33 \$	(15) \$
Autres pays					
Prêts de détail	21	121	86	64	43
Prêts de gros	96	69	171	116	85
	117 \$	190 \$	257 \$	180 \$	128 \$
Total de la dotation à la provision pour pertes sur créances au titre des prêts douteux	1 097 \$	1 164 \$	1 237 \$	1 301 \$	1 131 \$
Total de la dotation à la provision pour pertes sur créances au titre des prêts non douteux	–	–	–	(2)	2
Total de la dotation à la provision pour pertes sur créances	1 097 \$	1 164 \$	1 237 \$	1 299 \$	1 133 \$
Dotation à la provision pour pertes sur créances en pourcentage de la moyenne du montant net des prêts et des acceptations	0,24 %	0,27 %	0,31 %	0,35 %	0,33 %

(1) Sur la base des activités poursuivies.

(2) Pour 2015, le poste Autres est lié aux produits de financement, 39 millions de dollars, aux sociétés de portefeuille et de placement, 19 millions, aux autres services, 4 millions, et à d'autres éléments, 23 millions.

Provision pour pertes sur créances, par portefeuille et par secteur géographique

Tableau 84

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	2015	2014	2013	2012 (1), (2)	2011 (2)
Provision au début de l'exercice	2 085 \$	2 050 \$	2 087 \$	2 056 \$	2 966 \$
Provision au début de l'exercice – activités abandonnées	–	–	–	–	(854)
Dotation à la provision pour pertes sur créances	1 097	1 164	1 237	1 299	1 133
Radiations par portefeuille					
Prêts hypothécaires résidentiels	(64)	(30)	(24)	(32)	(16)
Prêts aux particuliers	(494)	(565)	(498)	(499)	(515)
Prêts sur cartes de crédit	(497)	(466)	(466)	(496)	(545)
Prêts aux petites entreprises	(40)	(47)	(35)	(50)	(45)
Prêts de détail	(1 095)\$	(1 108)\$	(1 023)	(1 077)\$	(1 121)\$
Prêts aux entreprises	(243)\$	(221)\$	(448)\$	(288)\$	(226)\$
Prêts aux organismes souverains	–	–	–	–	(9)
Prêts aux banques	–	–	–	(32)	–
Prêts de gros	(243)\$	(221)\$	(448)\$	(320)\$	(235)\$
Total des radiations par portefeuille	(1 338)\$	(1 329)\$	(1 471)\$	(1 397)\$	(1 356)\$
Recouvrements par portefeuille					
Prêts hypothécaires résidentiels	7 \$	2 \$	2 \$	1 \$	1 \$
Prêts aux particuliers	105	106	96	83	79
Prêts sur cartes de crédit	119	114	112	102	97
Prêts aux petites entreprises	10	9	9	8	7
Prêts de détail	241 \$	231 \$	219 \$	194 \$	184 \$
Prêts aux entreprises	33 \$	32 \$	51 \$	39 \$	60 \$
Prêts aux organismes souverains	–	–	–	–	–
Prêts aux banques	1	–	–	–	–
Prêts de gros	34 \$	32 \$	51 \$	39 \$	60 \$
Total des recouvrements par portefeuille	275 \$	263 \$	270 \$	233 \$	244 \$
Radiations nettes	(1 063)\$	(1 066)\$	(1 201)\$	(1 164)\$	(1 112)\$
Ajustements (3)	1	(63)	(73)	(104)	(75)
Total de la provision pour pertes sur créances à la fin de l'exercice	2 120 \$	2 085 \$	2 050 \$	2 087 \$	2 058 \$
Provision pour prêts douteux					
Canada					
Prêts hypothécaires résidentiels	27 \$	31 \$	36 \$	41 \$	47 \$
Prêts aux particuliers	96	93	97	89	88
Prêts aux petites entreprises	19	19	16	12	15
Prêts de détail	142 \$	143 \$	149 \$	142 \$	150 \$
Prêts aux entreprises					
Exploitations agricoles	5 \$	6 \$	6 \$	9 \$	13 \$
Industrie automobile	4	4	4	7	15
Biens de consommation	12	22	15	14	17
Énergie					
Pétrole et gaz	–	–	1	1	3
Services publics	1	–	–	–	–
Services financiers autres que ceux fournis par des banques	–	–	–	–	–
Industrie forestière	3	3	4	6	3
Produits industriels	13	18	15	10	12
Mines et métaux	1	1	1	1	1
Secteur immobilier et secteurs connexes	28	48	42	45	47
Technologie et médias	12	17	46	107	20
Transport et environnement	7	5	6	8	5
Autres	25	36	30	31	43
Prêts aux organismes souverains	–	–	–	–	–
Prêts aux banques	–	–	–	–	–
Prêts de gros	111 \$	160 \$	170 \$	239 \$	179 \$
	253 \$	303 \$	319 \$	381 \$	329 \$
États-Unis					
Prêts de détail	1 \$	1 \$	2 \$	1 \$	1 \$
Prêts de gros	47	16	19	38	25
	48 \$	17 \$	21 \$	39 \$	26 \$
Autres pays					
Prêts de détail	169 \$	172 \$	146 \$	96 \$	80 \$
Prêts de gros	184	140	113	120	170
	353 \$	312 \$	259 \$	216 \$	250 \$
Total de la provision pour prêts douteux	654 \$	632 \$	599 \$	636 \$	605 \$
Provision pour prêts non douteux					
Prêts hypothécaires résidentiels	83 \$	78 \$	48 \$	48 \$	41 \$
Prêts aux particuliers	396	400	405	392	412
Prêts sur cartes de crédit	386	385	385	403	415
Prêts aux petites entreprises	45	45	45	60	60
Prêts de détail	910 \$	908 \$	883 \$	903 \$	928 \$
Prêts de gros	465 \$	454 \$	477 \$	457 \$	434 \$
Éléments hors bilan et autres éléments	91 \$	91 \$	91 \$	91 \$	91 \$
Total de la provision pour prêts non douteux	1 466 \$	1 453 \$	1 451 \$	1 451 \$	1 453 \$
Total de la provision pour pertes sur créances	2 120 \$	2 085 \$	2 050 \$	2 087 \$	2 058 \$
Principaux ratios					
Provision pour pertes sur créances en pourcentage des prêts et des acceptations	0,43 %	0,46 %	0,49 %	0,54 %	0,57 %
Radiations nettes en pourcentage de la moyenne du montant net des prêts et des acceptations	0,23 %	0,25 %	0,30 %	0,31 %	0,33 %

(1) Sur la base des activités poursuivies.

(2) Au 1^{er} novembre 2011, le solde d'ouverture de la provision pour pertes sur créances a été retraité en raison de l'application des modifications d'IFRS 11.

(3) En vertu des IFRS, les autres ajustements comprennent une désactualisation de 80 millions de dollars et des variations du taux de change de (81) millions [87 millions et (24) millions en 2014; 86 millions et (13) millions en 2013]. Pour plus de détails, se reporter à la note 5 de nos états financiers consolidés annuels audités de 2015.

(en millions de dollars canadiens)

	2015	2014	2013	2012 (1)	2011 (1)
Prêts et acceptations					
Provinces de l'Atlantique (2)	23 040 \$	22 130 \$	21 263 \$	19 953 \$	18 481 \$
Québec	51 197	50 748	48 060	42 920	38 776
Ontario	175 315	159 817	152 258	141 566	141 230
Provinces des Prairies (3)	94 392	88 538	84 015	77 187	68 468
Colombie-Britannique et territoires (4)	70 483	68 988	68 118	65 204	58 774
Total des prêts et des acceptations au Canada	414 427 \$	390 221 \$	373 714 \$	346 830 \$	325 729 \$
Montant brut des prêts douteux					
Provinces de l'Atlantique (2)	93 \$	81 \$	83 \$	67 \$	66 \$
Québec	213	205	177	180	135
Ontario	341	391	424	502	398
Provinces des Prairies (3)	339	258	330	338	404
Colombie-Britannique et territoires (4)	150	211	241	269	305
Total du montant brut des prêts douteux au Canada	1 136 \$	1 146 \$	1 255 \$	1 356 \$	1 308 \$
Dotation à la provision pour pertes sur créances au titre des prêts douteux					
Provinces de l'Atlantique (2)	57 \$	51 \$	50 \$	62 \$	54 \$
Québec	96	92	78	96	63
Ontario	590	588	605	704	686
Provinces des Prairies (3)	129	111	113	120	107
Colombie-Britannique et territoires (4)	67	90	99	106	108
Total de la dotation à la provision pour pertes sur créances au titre des prêts douteux au Canada	939 \$	932 \$	945 \$	1 088 \$	1 018 \$

(1) Sur la base des activités poursuivies.

(2) Comprennent Terre-Neuve-et-Labrador, l'Île-du-Prince-Édouard, la Nouvelle-Écosse et le Nouveau-Brunswick.

(3) Comprennent le Manitoba, la Saskatchewan et l'Alberta.

(4) Comprennent la Colombie-Britannique, le Nunavut, les Territoires du Nord-Ouest et le Yukon.

Index des recommandations du Groupe de travail sur la divulgation accrue des renseignements

Le 29 octobre 2012, le Groupe de travail sur la divulgation accrue des renseignements, qui a été mis en place par le Conseil de stabilité financière, a publié un rapport (intitulé *Enhancing the Risk Disclosures of Banks*) dans lequel il présente 32 recommandations visant à présenter des renseignements transparents et de grande qualité concernant les risques. En conséquence, les informations supplémentaires à fournir sont présentées dans notre rapport annuel 2015 et dans notre document d'information financière complémentaire.

L'index suivant présente un sommaire de nos renseignements à fournir selon les recommandations du Groupe de travail sur la divulgation accrue des renseignements.

Catégorie de risque	Recommandation	Information à fournir	Référence	
			Page du rapport annuel	Page de l'IFC
Généralités	1	Table des matières sur les informations relatives aux risques à fournir conformément aux recommandations du Groupe de travail sur la divulgation accrue des renseignements	131	1
	2	Définir la terminologie et les mesures relatives aux risques	57-64 231-233	–
	3	Risques principaux et risques émergents	55-57	–
	4	Nouveaux ratios réglementaires	82, 105-108	–
Gouvernance, gestion du risque et modèle d'affaires	5	Structure de gestion des risques	57-64	–
	6	Culture à l'égard du risque	57-60	–
	7	Risques relatifs au contexte dans lequel nous exerçons nos activités	115	–
	8	Simulation de crise	60-61, 77, 78	–
Adéquation des fonds propres et actifs pondérés en fonction des risques	9	Ratios de capital minimaux en vertu de l'accord de Bâle III et supplément s'appliquant aux banques d'importance systémique intérieure	105-106	–
	10	Composition des fonds propres et rapprochement du bilan comptable et du bilan réglementaire	–	21-24
	11	État de l'évolution du capital réglementaire	–	25
	12	Planification stratégique en matière de capital	104-108	–
	13	Actif pondéré en fonction des risques par secteur d'activité	–	28
	14	Analyse des exigences de capital et renseignements sur le modèle d'évaluation connexe	64-67	26-27
	15	Information relative au risque de crédit lié aux actifs pondérés en fonction des risques et mesures de risque connexes	–	42-44
	16	Évolution de l'actif pondéré en fonction des risques par catégorie de risque	–	28
Liquidités	17	Information relative au contrôle ex post en vertu de l'accord de Bâle	61, 65	42
	18	Analyse quantitative et qualitative de notre réserve de liquidités	84-88	–
Financement	19	Actifs grevés et non grevés par catégorie du bilan, et obligations contractuelles découlant de révisions des notations	88, 95	–
	20	Analyse de l'ensemble des actifs, passifs et engagements hors bilan consolidés en fonction de la durée contractuelle résiduelle à la date du bilan	91-93	–
	21	Sources de financement et stratégie de financement	89-90	–
Risque de marché	22	Liens entre les postes du bilan et les mesures de risque de marché relatives aux portefeuilles de négociation et aux portefeuilles autres que de négociation	80-81	–
	23	Ventilation des facteurs de risque de marché	75-79	–
	24	Informations relatives à la validation et au contrôle ex post des mesures de risque de marché	77-78	–
	25	Principales techniques de gestion des risques au-delà des mesures et paramètres de risque présentés	75-78	–
Risque de crédit	26	Profil de risque de crédit de la banque	64-75 173-175	31-44
		Sommaire quantitatif de l'ensemble des expositions au risque de crédit en rapprochement avec le bilan	124-130	40
	27	Politiques de détermination des prêts douteux	66-67, 119, 147-148	–
	28	Rapprochement des soldes d'ouverture et de clôture des prêts douteux et des provisions pour dépréciation au cours de l'exercice	–	33,37
	29	Quantification de l'exposition notionnelle brute aux dérivés négociés hors cote ou en Bourse	68-69	46
Autres	30	Mesures d'atténuation du risque de crédit, y compris les garanties détenues pour toutes les sources de risque de crédit	66	41
	31	Types d'autres risques	95-104	–
	32	Événements publics comportant des risques	99-101 215-217	–

133 Rapports

- 133 Responsabilité de la direction à l'égard de la présentation de l'information financière
- 133 Rapport du cabinet d'experts-comptables inscrit indépendant
- 134 Rapport de la direction sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière
- 135 Rapport du cabinet d'experts-comptables inscrit indépendant

136 États financiers consolidés

- 136 Bilans consolidés
- 137 Comptes consolidés de résultat
- 138 États consolidés du résultat global
- 139 États consolidés des variations des capitaux propres
- 140 Tableaux consolidés des flux de trésorerie

141 Notes annexes

- 141 Note 1 Informations générales
- 141 Note 2 Sommaire des principales méthodes comptables, des estimations et des jugements
- 154 Note 3 Juste valeur des instruments financiers
- 169 Note 4 Valeurs mobilières
- 173 Note 5 Prêts
- 175 Note 6 Décomptabilisation d'actifs financiers
- 177 Note 7 Entités structurées
- 181 Note 8 Instruments financiers dérivés et activités de couverture
- 187 Note 9 Locaux et matériel
- 188 Note 10 Goodwill et autres immobilisations incorporelles
- 190 Note 11 Acquisitions et cessions importantes
- 190 Note 12 Coentreprises et entreprises associées
- 191 Note 13 Autres actifs
- 191 Note 14 Dépôts
- 192 Note 15 Assurances
- 195 Note 16 Fonds distincts
- 195 Note 17 Avantages du personnel – Prestations de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi
- 201 Note 18 Autres passifs
- 202 Note 19 Débentures subordonnées
- 203 Note 20 Titres de fiducie de capital
- 204 Note 21 Capitaux propres
- 206 Note 22 Rémunération fondée sur des actions
- 208 Note 23 Revenus et charges découlant de certains instruments financiers
- 210 Note 24 Impôt sur le résultat
- 212 Note 25 Bénéfice par action
- 212 Note 26 Garanties, engagements, actifs donnés en garantie et éventualités
- 215 Note 27 Litiges
- 217 Note 28 Dates contractuelles de modification des taux ou des échéances
- 217 Note 29 Transactions entre parties liées
- 219 Note 30 Résultats par secteur d'exploitation
- 221 Note 31 Nature et ampleur des risques découlant des instruments financiers
- 222 Note 32 Gestion du capital
- 223 Note 33 Compensation des actifs financiers et des passifs financiers
- 226 Note 34 Recouvrement et règlement des actifs et des passifs présentés au bilan
- 227 Note 35 Information sur la société mère
- 228 Note 36 Événements postérieurs à la date du bilan

Responsabilité de la direction à l'égard de la présentation de l'information financière

Les présents états financiers consolidés de la Banque Royale du Canada ont été préparés par la direction, qui est responsable de l'intégrité et de la fidélité de l'information présentée, y compris les nombreux montants qui doivent nécessairement être fondés sur le jugement et des estimations. Ces états financiers consolidés ont été préparés conformément aux exigences de la *Loi sur les banques* (Canada) et selon les Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board. L'information financière contenue dans notre rapport de gestion est présentée de manière cohérente avec ces états financiers consolidés.

Nos systèmes de contrôles internes sont conçus en vue de fournir l'assurance raisonnable que les transactions sont dûment autorisées, que l'actif est bien protégé et que des registres adéquats sont tenus. Les contrôles en place comprennent les normes de qualité à l'égard de l'embauche et de la formation du personnel, les politiques et les manuels de procédures, le Code de déontologie et la responsabilisation des employés quant à leur rendement selon des sphères de responsabilité appropriées et bien définies.

Les systèmes de contrôles internes sont de plus renforcés par une fonction de conformité à la réglementation, qui est conçue afin d'assurer que nous et nos employés nous conformons à la législation sur les valeurs mobilières et aux règles portant sur les conflits d'intérêts, et par une équipe d'auditeurs internes qui effectue une revue périodique de toutes les facettes de nos activités.

Le Conseil d'administration voit à ce que la direction assume ses responsabilités en matière d'information financière par l'entremise de son Comité d'audit composé uniquement d'administrateurs indépendants. Ce comité revoit nos états financiers consolidés et recommande au Conseil de les approuver. Le Comité d'audit assume d'autres responsabilités importantes, étant notamment chargé de revoir nos procédures de contrôles internes actuelles ainsi que les révisions prévues de ces procédures et de conseiller les administrateurs en matière d'audit et de présentation de l'information financière. Notre responsable en chef de la conformité à la réglementation et notre auditeur interne en chef peuvent consulter librement et en tout temps le Comité d'audit.

Le Bureau du surintendant des institutions financières Canada (BSIF) effectue les examens et enquêtes concernant nos opérations et activités qu'il juge nécessaires pour déterminer, d'une part, si nous respectons les dispositions de la *Loi sur les banques* et, d'autre part, si nous sommes en bonne santé financière. Dans l'exécution de son mandat, le BSIF s'efforce de protéger les droits et intérêts de nos déposants et créanciers.

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l., cabinet d'experts-comptables inscrit indépendant nommé par nos actionnaires sur recommandation du Comité d'audit et du Conseil d'administration, a effectué un audit indépendant des états financiers consolidés et a présenté le rapport qui suit. Les auditeurs peuvent en tout temps s'entretenir avec le Comité d'audit de tous les aspects de leur mission d'audit et de tous les points soulevés dans le cadre de leur travail.

David I. McKay
Président du Conseil et chef de la direction

Janice R. Fukakusa
Chef de l'administration et chef des finances

Toronto, le 1^{er} décembre 2015

Rapport du cabinet d'experts-comptables inscrit indépendant

Aux actionnaires de la Banque Royale du Canada

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de la Banque Royale du Canada et de ses filiales (Banque), qui comprennent les bilans consolidés au 31 octobre 2015 et au 31 octobre 2014, et les comptes consolidés de résultat, les états consolidés du résultat global, les états consolidés des variations des capitaux propres et les tableaux consolidés des flux de trésorerie de chacun des exercices compris dans la période de trois ans close le 31 octobre 2015, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés sur la base de nos audits. Nous avons effectué nos audits selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada et les normes du Public Company Accounting Oversight Board des États-Unis. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus dans le cadre de nos audits sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle des bilans de la Banque Royale du Canada et de ses filiales au 31 octobre 2015 et au 31 octobre 2014, ainsi que de leur performance financière et de leurs flux de trésorerie pour chacun des exercices compris dans la période de trois ans close le 31 octobre 2015, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board.

Autres points

Nous avons également audité, conformément aux normes du Public Company Accounting Oversight Board des États-Unis, le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Banque au 31 octobre 2015 selon les critères établis en vertu de l'Internal Control – Integrated Framework (2013) publié par le Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission, et notre rapport daté du 1^{er} décembre 2015 exprimait une opinion sans réserve sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Banque.

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l
Comptables professionnels agréés
Experts-comptables autorisés
Toronto, Canada
Le 1^{er} décembre 2015

Rapport de la direction sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière

Il incombe à la direction de la Banque Royale du Canada d'établir et de maintenir un contrôle interne adéquat à l'égard de l'information financière. Le contrôle interne à l'égard de l'information financière est un processus conçu par le président et chef de la direction et par le chef de l'administration et chef des finances, ou sous leur supervision, et mis en œuvre par le Conseil d'administration, la direction et d'autres employés, pour fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été établis, aux fins de la publication de l'information financière, conformément aux principes comptables généralement reconnus. Il comprend des politiques et des procédures qui :

- concernent la tenue de dossiers suffisamment détaillés qui donnent une image fidèle des transactions et des cessions de nos actifs;
- fournissent une assurance raisonnable que les transactions sont enregistrées comme il se doit pour établir les états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus et que nos encaissements et décaissements ne sont faits qu'avec l'autorisation de notre direction et de notre Conseil d'administration;
- fournissent une assurance raisonnable concernant la prévention et la détection à temps de toute acquisition, utilisation ou cession non autorisée de nos actifs qui pourrait avoir une incidence significative sur nos états financiers.

En raison des limites inhérentes au contrôle interne à l'égard de l'information financière, il se peut que celui-ci ne permette pas de prévenir ou de détecter certaines anomalies en temps opportun. En outre, toute projection du résultat d'une évaluation de l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière sur des périodes futures est exposée au risque que les contrôles deviennent inadéquats en raison de changements de situations ou que le niveau de respect des politiques ou des procédures diminue.

Sous la supervision du président et chef de la direction et du chef de l'administration et chef des finances, et avec leur participation, la direction a évalué l'efficacité de notre contrôle interne à l'égard de l'information financière au 31 octobre 2015, en se fondant sur les critères énoncés en vertu de l'Internal Control – Integrated Framework (2013) publié par le Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission. En se fondant sur cette évaluation, la direction a conclu que le contrôle interne à l'égard de l'information financière au 31 octobre 2015 est efficace selon les critères énoncés en vertu de l'Internal Control – Integrated Framework (2013). La direction a également conclu, en se fondant sur les résultats de notre évaluation, que le contrôle interne à l'égard de l'information financière au 31 octobre 2015 ne comportait aucune faiblesse significative.

Notre contrôle interne à l'égard de l'information financière au 31 octobre 2015 a fait l'objet d'un audit par Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l., le cabinet d'experts-comptables inscrit indépendant, qui a également procédé à l'audit de nos états financiers consolidés pour l'exercice clos le 31 octobre 2015, comme en fait mention le rapport du cabinet d'experts-comptables inscrit indépendant, et il a émis une opinion sans réserve sur l'efficacité de notre contrôle interne à l'égard de l'information financière dans son rapport.

David I. McKay
Président et chef de la direction

Janice R. Fukakusa
Chef de l'administration et chef des finances

Toronto, le 1^{er} décembre 2015

Aux actionnaires de la Banque Royale du Canada

Nous avons audité le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Banque Royale du Canada et de ses filiales (la Banque) au 31 octobre 2015, selon les critères établis en vertu de l'Internal Control – Integrated Framework (2013) publié par le Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission. La direction de la Banque est responsable du maintien d'un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière et de l'évaluation de l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière, laquelle évaluation est comprise dans le rapport de la direction sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière ci-joint. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Banque en nous fondant sur notre audit.

Notre audit a été réalisé conformément aux normes du Public Company Accounting Oversight Board des États-Unis. Ces normes requièrent que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable qu'un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière était maintenu, dans tous ses aspects significatifs. Notre audit a comporté l'acquisition d'une compréhension du contrôle interne à l'égard de l'information financière, une évaluation du risque de l'existence d'une faiblesse significative, des tests et une évaluation de l'efficacité de la conception et du fonctionnement du contrôle interne en fonction de notre évaluation du risque, ainsi que la mise en œuvre des autres procédures que nous avons jugées nécessaires dans les circonstances. Nous sommes d'avis que notre audit fournit un fondement raisonnable à notre opinion.

Les procédures de contrôle interne à l'égard de l'information financière d'une société sont conçues par les chefs de la direction et des finances ou par les personnes exerçant des fonctions analogues, ou sous leur supervision, et mises en œuvre par le Conseil d'administration, la direction et d'autres employés de la société, pour fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été établis, aux fins de la publication de l'information financière, conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board. Le contrôle interne à l'égard de l'information financière d'une société comprend des politiques et des procédures qui 1) concernent la tenue de dossiers suffisamment détaillés qui donnent une image fidèle des transactions et des cessions d'actifs de la société; 2) fournissent une assurance raisonnable que les transactions sont enregistrées comme il se doit pour établir les états financiers conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board et que les encaissements et décaissements de la société ne sont faits qu'avec l'autorisation de la direction et des administrateurs; 3) fournissent une assurance raisonnable concernant la prévention et la détection à temps de toute acquisition, utilisation ou cession non autorisée des actifs de la société qui pourrait avoir une incidence significative sur les états financiers.

En raison des limites inhérentes au contrôle interne à l'égard de l'information financière, notamment la possibilité de collusion ou de contournement inapproprié des contrôles par la direction, il se peut que celui-ci ne permette pas de prévenir ou de détecter en temps opportun certaines anomalies significatives imputables à une erreur ou à une fraude. En outre, toute projection du résultat d'une évaluation de l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière sur des périodes futures est exposée au risque que les contrôles deviennent inadéquats en raison de changements de situations ou que le niveau de respect des politiques ou des procédures diminue.

À notre avis, la Banque maintenait, dans tous ses aspects significatifs, un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière au 31 octobre 2015, selon les critères établis en vertu de l'Internal Control – Integrated Framework (2013) publié par le Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission.

Nous avons également audité, conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada et aux normes du Public Company Accounting Oversight Board des États-Unis, les états financiers consolidés de la Banque au 31 octobre 2015 et pour l'exercice clos à cette date, et notre rapport daté du 1^{er} décembre 2015 exprime une opinion sans réserve à l'égard de ces états financiers consolidés.

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l
Comptables professionnels agréés
Experts-comptables autorisés
Toronto, Canada
Le 1^{er} décembre 2015

(en millions de dollars canadiens)	Au	
	31 octobre 2015	31 octobre 2014
Actif		
Trésorerie et montants à recevoir de banques	12 452 \$	17 421 \$
Dépôts productifs d'intérêts à des banques	22 690	8 399
Valeurs mobilières (note 4)		
Titres détenus à des fins de transaction	158 703	151 380
Titres disponibles à la vente	56 805	47 768
	215 508	199 148
Biens achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés	174 723	135 580
Prêts (note 5)		
Prêts de détail	348 183	334 269
Prêts de gros	126 069	102 954
	474 252	437 223
Provision pour pertes sur prêts (note 5)	(2 029)	(1 994)
	472 223	435 229
Actif net des fonds distincts (note 16)	830	675
Autres		
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	13 453	11 462
Dérivés (note 8)	105 626	87 402
Locaux et matériel, montant net (note 9)	2 728	2 684
Goodwill (note 10)	9 289	8 647
Autres immobilisations incorporelles (note 10)	2 814	2 775
Participations dans des coentreprises et des entreprises associées (note 12)	360	295
Actifs au titre des avantages du personnel (note 17)	245	138
Autres actifs (note 13)	41 267	30 695
	175 782	144 098
Total de l'actif	1 074 208 \$	940 550 \$
Passif et capitaux propres		
Dépôts (note 14)		
Particuliers	220 566 \$	209 217 \$
Entreprises et gouvernements	455 578	386 660
Banques	21 083	18 223
	697 227	614 100
Passif net au titre des fonds distincts (note 16)	830	675
Autres		
Acceptations	13 453	11 462
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	47 658	50 345
Engagements afférents à des biens vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés	83 288	64 331
Dérivés (note 8)	107 860	88 982
Sinistres et obligations liées aux indemnités d'assurance (note 15)	9 110	8 564
Passifs au titre des avantages du personnel (note 17)	1 969	2 420
Autres passifs (note 18)	41 507	37 309
	304 845	263 413
Débitures subordonnées (note 19)	7 362	7 859
Total du passif	1 010 264	886 047
Capitaux propres attribuables aux actionnaires (note 21)		
Actions privilégiées	5 100	4 075
Actions ordinaires (émises – 1 443 423 151 et 1 442 232 886)	14 573	14 511
Actions propres – privilégiées [détenues : (63 179) et 1 207]	(2)	–
– ordinaires (détenues : 531 638 et 891 733)	38	71
Bénéfices non distribués	37 811	31 615
Autres composantes des capitaux propres	4 626	2 418
	62 146	52 690
Participations ne donnant pas le contrôle (note 21)	1 798	1 813
Total des capitaux propres	63 944	54 503
Total du passif et des capitaux propres	1 074 208 \$	940 550 \$

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers consolidés.

David I. McKay
Président et chef de la direction

David F. Denison
Administrateur

Comptes consolidés de résultat

	Pour les exercices clos		
	le 31 octobre 2015	le 31 octobre 2014	le 31 octobre 2013
(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action)			
Revenu d'intérêt			
Prêts	16 882 \$	16 979 \$	16 354 \$
Valeurs mobilières	4 519	3 993	3 779
Biens achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés	1 251	971	941
Dépôts et autres	77	76	74
	22 729	22 019	21 148
Frais d'intérêt			
Dépôts et autres	5 723	5 873	5 694
Autres passifs	1 995	1 784	1 869
Débitures subordonnées	240	246	336
	7 958	7 903	7 899
Revenu net d'intérêt	14 771	14 116	13 249
Revenus autres que d'intérêt			
Primes d'assurance, revenus de placement et honoraires (note 15)	4 436	4 957	3 911
Revenus tirés des activités de négociation	552	742	867
Commissions de gestion de placements et de services de garde	3 778	3 355	2 870
Revenus tirés des fonds communs de placement	2 881	2 621	2 201
Commissions de courtage en valeurs mobilières	1 436	1 379	1 337
Frais bancaires	1 592	1 494	1 437
Commissions de prise ferme et autres honoraires tirés de services-conseils	1 885	1 809	1 569
Revenus de change, autres que ceux tirés des activités de négociation	814	827	748
Revenus sur cartes	798	689	632
Commissions de crédit	1 184	1 080	1 092
Profits nets sur les titres disponibles à la vente (note 4)	145	192	188
Quote-part des bénéfices des coentreprises et des entreprises associées (note 12)	149	162	159
Autres	900	685	422
	20 550	19 992	17 433
Total des revenus	35 321	34 108	30 682
Dotation à la provision pour pertes sur créances (note 5)	1 097	1 164	1 237
Indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance (note 15)	2 963	3 573	2 784
Frais autres que d'intérêt			
Ressources humaines (notes 17 et 22)	11 583	11 031	10 248
Matériel	1 277	1 147	1 081
Frais d'occupation	1 410	1 330	1 235
Communications	888	847	796
Honoraires	932	763	753
Amortissement des autres immobilisations incorporelles (note 10)	712	666	566
Autres	1 836	1 877	1 535
	18 638	17 661	16 214
Bénéfice avant impôt	12 623	11 710	10 447
Impôt sur le résultat (note 24)	2 597	2 706	2 105
Bénéfice net	10 026 \$	9 004 \$	8 342 \$
Bénéfice net attribuable aux :			
Actionnaires	9 925 \$	8 910 \$	8 244 \$
Participations ne donnant pas le contrôle	101	94	98
	10 026 \$	9 004 \$	8 342 \$
Bénéfice de base par action (en dollars) (note 25)	6,75 \$	6,03 \$	5,53 \$
Bénéfice dilué par action (en dollars) (note 25)	6,73	6,00	5,49
Dividendes par action ordinaire (en dollars)	3,08	2,84	2,53

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers consolidés.

États consolidés du résultat global

(en millions de dollars canadiens)	Pour les exercices clos		
	le 31 octobre 2015	le 31 octobre 2014	le 31 octobre 2013
Bénéfice net	10 026 \$	9 004 \$	8 342 \$
Autres éléments du résultat global, déduction faite de l'impôt (note 24)			
Éléments qui seront reclassés en résultat dans une période future :			
Variation nette des profits (pertes) latents sur les titres disponibles à la vente			
Profits nets (pertes nettes) latents sur les titres disponibles à la vente	(76)	143	15
Reclassement en résultat de pertes nettes (profits nets) sur les titres disponibles à la vente	(41)	(58)	(87)
	(117)	85	(72)
Écarts de change			
Profits (pertes) de change latents	5 885	2 743	1 402
Profits nets (pertes nettes) de change liés aux activités de couverture	(3 223)	(1 585)	(912)
Reclassement en résultat de pertes (profits) de change	(224)	44	1
Reclassement en résultat de pertes (profits) sur les activités de couverture des investissements nets	111	3	(1)
	2 549	1 205	490
Variation nette des couvertures de flux de trésorerie			
Profits nets (pertes nettes) sur les dérivés désignés comme couverture de flux de trésorerie	(541)	(108)	(11)
Reclassement en résultat de pertes (profits) sur les dérivés désignés comme couverture de flux de trésorerie	330	28	(30)
	(211)	(80)	(41)
Éléments qui ne seront pas reclassés en résultat dans une période future :			
Réévaluations des régimes d'avantages du personnel (note 17)	582	(236)	319
Variation nette de la juste valeur attribuable au risque de crédit lié aux passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	350	(59)	–
	932	(295)	319
Total des autres éléments du résultat global, déduction faite de l'impôt	3 153	915	696
Total du bénéfice global	13 179 \$	9 919 \$	9 038 \$
Total du bénéfice global attribuable aux :			
Actionnaires	13 065 \$	9 825 \$	8 940 \$
Participations ne donnant pas le contrôle	114	94	98
	13 179 \$	9 919 \$	9 038 \$

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers consolidés.

États consolidés des variations des capitaux propres

Autres composantes des capitaux propres

(en millions de dollars canadiens)	Actions privilégiées	Actions ordinaires	Actions propres – privilégiées	Actions propres – ordinaires	Bénéfices non distribués	Titres disponibles à la vente	Écart de change	Couvertures de flux de trésorerie	Total des autres composantes des capitaux propres	Capitaux propres attribuables aux actionnaires	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
Solde au 1^{er} novembre 2012	4 813 \$	14 323 \$	1 \$	30 \$	23 162 \$	419 \$	196 \$	216 \$	831 \$	43 160 \$	1 761 \$	44 921 \$
Variations des capitaux propres												
Capital social émis	-	121	-	-	-	-	-	-	-	121	-	121
Actions ordinaires rachetées aux fins d'annulation	-	(67)	-	-	(341)	-	-	-	-	(408)	-	(408)
Actions privilégiées rachetées	(213)	-	-	-	(9)	-	-	-	-	(222)	-	(222)
Actions propres – vente	-	-	127	4 453	-	-	-	-	-	4 580	-	4 580
Actions propres – achat	-	-	(127)	(4 442)	-	-	-	-	-	(4 569)	-	(4 569)
Attributions de rémunération fondée sur des actions	-	-	-	-	(7)	-	-	-	-	(7)	-	(7)
Dividendes sur actions ordinaires	-	-	-	-	(3 651)	-	-	-	-	(3 651)	-	(3 651)
Dividendes sur actions privilégiées et autres	-	-	-	-	(253)	-	-	-	-	(253)	(94)	(347)
Autres	-	-	-	-	(26)	-	-	-	-	(26)	30	4
Bénéfice net	-	-	-	-	8 244	-	-	-	-	8 244	98	8 342
Total des autres éléments du résultat global, déduction faite de l'impôt	-	-	-	-	319	(72)	490	(41)	377	696	-	696
Solde au 31 octobre 2013	4 600 \$	14 377 \$	1 \$	41 \$	27 438 \$	347 \$	686 \$	175 \$	1 208 \$	47 665 \$	1 795 \$	49 460 \$
Variations des capitaux propres												
Capital social émis	1 000	150	-	-	(14)	-	-	-	-	1 136	-	1 136
Actions ordinaires rachetées aux fins d'annulation	-	(16)	-	-	(97)	-	-	-	-	(113)	-	(113)
Actions privilégiées rachetées	(1 525)	-	-	-	-	-	-	-	-	(1 525)	-	(1 525)
Actions propres – vente	-	-	124	5 333	-	-	-	-	-	5 457	-	5 457
Actions propres – achat	-	-	(125)	(5 303)	-	-	-	-	-	(5 428)	-	(5 428)
Attributions de rémunération fondée sur des actions	-	-	-	-	(9)	-	-	-	-	(9)	-	(9)
Dividendes sur actions ordinaires	-	-	-	-	(4 097)	-	-	-	-	(4 097)	-	(4 097)
Dividendes sur actions privilégiées et autres	-	-	-	-	(213)	-	-	-	-	(213)	(94)	(307)
Autres	-	-	-	-	(8)	-	-	-	-	(8)	18	10
Bénéfice net	-	-	-	-	8 910	-	-	-	-	8 910	94	9 004
Total des autres éléments du résultat global, déduction faite de l'impôt	-	-	-	-	(295)	85	1 205	(80)	1 210	915	-	915
Solde au 31 octobre 2014	4 075 \$	14 511 \$	-\$	71 \$	31 615 \$	432 \$	1 891 \$	95 \$	2 418 \$	52 690 \$	1 813 \$	54 503 \$
Variations des capitaux propres												
Capital social émis	1 350	62	-	-	(21)	-	-	-	-	1 391	-	1 391
Actions privilégiées rachetées	(325)	-	-	-	-	-	-	-	-	(325)	-	(325)
Actions propres – vente	-	-	117	6 098	-	-	-	-	-	6 215	-	6 215
Actions propres – achat	-	-	(119)	(6 131)	-	-	-	-	-	(6 250)	-	(6 250)
Attributions de rémunération fondée sur des actions	-	-	-	-	(1)	-	-	-	-	(1)	-	(1)
Dividendes sur actions ordinaires	-	-	-	-	(4 443)	-	-	-	-	(4 443)	-	(4 443)
Dividendes sur actions privilégiées et autres	-	-	-	-	(191)	-	-	-	-	(191)	(92)	(283)
Autres	-	-	-	-	(5)	-	-	-	-	(5)	(37)	(42)
Bénéfice net	-	-	-	-	9 925	-	-	-	-	9 925	101	10 026
Total des autres éléments du résultat global, déduction faite de l'impôt	-	-	-	-	932	(117)	2 536	(211)	2 208	3 140	13	3 153
Solde au 31 octobre 2015	5 100 \$	14 573 \$	(2) \$	38 \$	37 811 \$	315 \$	4 427 \$	(116) \$	4 626 \$	62 146 \$	1 798 \$	63 944 \$

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers consolidés.

Tableaux consolidés des flux de trésorerie

Pour les exercices clos

(en millions de dollars canadiens)	le 31 octobre 2015	le 31 octobre 2014	le 31 octobre 2013
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation			
Bénéfice net	10 026 \$	9 004 \$	8 342 \$
Ajustements liés aux éléments sans effet de trésorerie et autres			
Dotation à la provision pour pertes sur créances	1 097	1 164	1 237
Amortissement	527	499	445
Impôt différé	302	(207)	(72)
Amortissement et perte de valeur des autres immobilisations incorporelles	719	674	576
Perte de valeur de participations dans des coentreprises et des entreprises associées	3	–	20
Pertes (profits) à la vente de locaux et de matériel	(32)	14	(24)
Pertes (profits) sur les titres disponibles à la vente	(220)	(228)	(217)
Pertes (profits) à la cession d'activités	(77)	95	(17)
Perte de valeur de titres disponibles à la vente	59	25	26
Quote-part des pertes (des bénéfices) des coentreprises et des entreprises associées	(149)	(162)	(159)
Profits nets à la vente de coentreprises et d'entreprises associées	–	(62)	–
Ajustements liés à la variation nette des actifs et passifs d'exploitation			
Sinistres et obligations liées aux indemnités d'assurance	546	530	113
Variation nette des intérêts courus à recevoir et à payer	(279)	187	(467)
Impôt exigible	(905)	(206)	354
Actifs dérivés	(18 228)	(12 580)	16 475
Passifs dérivés	18 893	12 237	(20 017)
Titres détenus à des fins de transaction	(7 401)	(7 253)	(23 038)
Prêts, déduction faite de la titrisation	(34 964)	(27 096)	(20 175)
Biens achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés	(39 143)	(18 063)	(5 260)
Dépôts, déduction faite de la titrisation	86 979	52 339	41 857
Engagements afférents à des biens vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés	18 957	3 915	(3 616)
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	(2 687)	3 233	6 372
Montants à payer aux courtiers ou à recevoir de courtiers	664	(638)	536
Autres	(10 538)	(2 247)	3 794
Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités d'exploitation	24 149	15 174	7 085
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Variation des dépôts productifs d'intérêts à des banques	(14 456)	640	1 207
Produit de la vente de titres disponibles à la vente	10 331	8 795	6 476
Produit de l'arrivée à échéance de titres disponibles à la vente	33 294	38 950	37 099
Acquisitions de titres disponibles à la vente	(51 304)	(54 208)	(41 057)
Produit de l'arrivée à échéance de titres détenus jusqu'à leur échéance	16	285	401
Acquisitions de titres détenus jusqu'à leur échéance	(1 942)	(1 625)	(284)
Acquisitions nettes de locaux, de matériel et d'autres immobilisations incorporelles	(1 337)	(1 227)	(932)
Produit de cessions	255	173	17
Flux de trésorerie affectés aux acquisitions	–	–	(2 537)
Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités d'investissement	(25 143)	(8 217)	390
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Rachat de titres de fiducie de capital	–	(900)	–
Émission de débentures subordonnées	1 000	2 000	2 046
Remboursement de débentures subordonnées	(1 700)	(1 600)	(2 000)
Émission d'actions ordinaires	62	150	121
Actions ordinaires rachetées aux fins d'annulation	–	(113)	(408)
Émission d'actions privilégiées	1 350	1 000	–
Rachat d'actions privilégiées	(325)	(1 525)	(222)
Actions propres – vente	6 215	5 457	4 580
Actions propres – achat	(6 250)	(5 428)	(4 569)
Dividendes versés	(4 564)	(4 211)	(3 810)
Frais d'émission	(21)	(14)	–
Dividendes/distributions versés aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle	(92)	(94)	(94)
Variation des emprunts à court terme des filiales	(105)	(6)	(93)
Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités de financement	(4 430)	(5 284)	(4 449)
Incidence de la variation des taux de change sur la trésorerie et les montants à recevoir de banques	455	198	96
Variation nette de la trésorerie et des montants à recevoir de banques	(4 969)	1 871	3 122
Trésorerie et montants à recevoir de banques au début de la période ⁽¹⁾	17 421	15 550	12 428
Trésorerie et montants à recevoir de banques à la fin de la période ⁽¹⁾	12 452 \$	17 421 \$	15 550 \$
Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation comprennent les éléments suivants :			
Intérêts versés	7 096 \$	7 186 \$	7 223 \$
Intérêts reçus	21 132	20 552	19 348
Dividendes reçus	1 843	1 702	1 478
Impôt sur le résultat payé	2 046	2 315	1 479

(1) Nous sommes tenus de maintenir des soldes auprès des banques centrales et d'autres organismes de réglementation. Le total des soldes était de 2,6 milliards de dollars au 31 octobre 2015 (2,0 milliards au 31 octobre 2014; 2,6 milliards au 31 octobre 2013; 2,1 milliards au 1^{er} novembre 2012).

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers consolidés.

Note 1 Informations générales

La Banque Royale du Canada et ses filiales (la Banque) offrent, à l'échelle mondiale, des services financiers diversifiés, dont des produits et services bancaires aux particuliers et aux entreprises, de gestion de patrimoine, d'assurance, aux investisseurs et liés aux marchés des capitaux. Se reporter à la note 30 pour en savoir davantage sur nos secteurs d'exploitation.

La société mère, la Banque Royale du Canada, est une banque de l'annexe I en vertu de la *Loi sur les banques* (Canada), constituée et établie au Canada. Notre bureau central est situé au Royal Bank Plaza, 200 Bay Street, Toronto (Ontario), Canada, et notre siège social, au 1, Place Ville Marie, Montréal (Québec), Canada. Nos actions ordinaires sont inscrites à la Bourse de Toronto et à la Bourse de New York sous le symbole RY.

Ces états financiers consolidés sont préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB). À moins d'indication contraire, les montants sont libellés en dollars canadiens. L'information présentée dans les tableaux est en millions de dollars, sauf les montants par action et les pourcentages. Les présents états financiers consolidés sont également conformes au paragraphe 308 de la *Loi sur les banques* (Canada), qui prévoit qu'à moins d'indication contraire du Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF), les états financiers consolidés doivent être dressés conformément aux IFRS. Les méthodes comptables décrites à la note 2 ont été appliquées avec cohérence à toutes les périodes présentées.

Le 1^{er} décembre 2015, le Conseil d'administration a autorisé la publication des états financiers consolidés.

Note 2 Sommaire des principales méthodes comptables, des estimations et des jugements

Les principales méthodes comptables utilisées dans la préparation des présents états financiers consolidés, y compris les exigences comptables prescrites par le BSIF, sont résumées ci-après. Ces méthodes comptables sont conformes, dans tous leurs aspects significatifs, aux IFRS.

Généralités

Utilisation d'estimations et d'hypothèses

La préparation d'états financiers consolidés exige que la direction établisse des estimations subjectives et des hypothèses qui influent sur les montants présentés concernant les actifs, les passifs, le résultat net et l'information connexe. Les estimations faites par la direction se fondent sur l'expérience passée et des hypothèses qui sont considérées comme étant raisonnables. Les principales sources d'incertitude liée aux estimations comprennent : la dépréciation des valeurs mobilières, la détermination de la juste valeur des instruments financiers, la provision pour pertes sur créances, la décomptabilisation d'actifs financiers, les sinistres et obligations liées aux indemnités d'assurance, les prestations de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi, l'impôt sur le résultat, la valeur comptable du goodwill et des autres immobilisations incorporelles, les provisions pour litiges, et les produits différés au titre du programme de fidélisation des clients détenteurs d'une carte de crédit. Par conséquent, les résultats réels pourraient être différents de ces estimations ainsi que de certaines autres, ce qui pourrait avoir une incidence sur nos futurs états financiers consolidés. Se reporter aux méthodes comptables pertinentes décrites dans cette note pour plus de détails sur notre utilisation d'estimations et d'hypothèses.

Jugements importants

Lors de la préparation des présents états financiers consolidés, la direction a dû faire des jugements importants qui ont une incidence sur la valeur comptable de certains actifs et passifs et sur les montants présentés des revenus et des charges comptabilisés au cours de la période. Les éléments suivants ont nécessité des jugements importants, comme il est décrit aux notes indiquées des états financiers consolidés :

Consolidation d'entités structurées	Note 2 – page 141 Note 7 – page 177	Dépréciation des valeurs mobilières	Note 2 – page 142 Note 4 – page 169
Juste valeur des instruments financiers	Note 2 – page 144 Note 3 – page 154	Mise en application de la méthode du taux d'intérêt effectif	Note 2 – page 145
Provision pour pertes sur créances	Note 2 – page 147 Note 5 – page 173	Décomptabilisation d'actifs financiers	Note 2 – page 148 Note 6 – page 175
Avantages du personnel	Note 2 – page 149 Note 17 – page 195	Impôt sur le résultat	Note 2 – page 150 Note 24 – page 210
Goodwill et autres immobilisations incorporelles	Note 2 – page 150 Note 10 – page 188 Note 11 – page 190	Provisions	Note 2 – page 152 Note 26 – page 212 Note 27 – page 215

Principes de consolidation

Nos états financiers consolidés comprennent l'actif et le passif ainsi que les résultats d'exploitation de la société mère, la Banque Royale du Canada, et de ses filiales, y compris certaines entités structurées, compte tenu de l'élimination des transactions, des soldes, des revenus et des charges intersociétés.

Consolidation

Les filiales sont les entités, y compris les entités structurées, sur lesquelles nous exerçons un contrôle. Nous contrôlons une entité lorsque nous sommes exposés ou que nous avons droit à des rendements variables en raison de nos liens avec l'entité et que nous avons la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir que nous détenons sur l'entité émettrice. Nous détenons le pouvoir sur une entité lorsque nous avons des droits effectifs qui nous confèrent la capacité actuelle de diriger les activités qui ont l'incidence la plus importante sur les rendements de l'entité (les activités pertinentes). Le pouvoir peut être déterminé sur la base des droits de vote ou, dans le cas des entités structurées, d'autres accords contractuels.

Nous ne sommes pas considérés comme exerçant un contrôle sur une entité lorsque nous exerçons un pouvoir sur une entité à titre de mandataire. Pour déterminer si nous agissons comme mandataire, nous examinons la relation globale existant entre nous, l'entité émettrice et les autres parties à l'accord en fonction des facteurs suivants : i) l'étendue de notre pouvoir décisionnel; ii) les droits détenus par d'autres parties; iii) la rémunération à laquelle nous avons droit; iv) notre exposition à la variabilité des rendements.

La détermination du contrôle est fondée sur les faits et circonstances actuels et fait l'objet d'une évaluation sur une base continue. Dans certains cas, l'évaluation de divers facteurs et de diverses conditions peut porter à croire que le contrôle de l'entité est exercé par différentes parties, selon que ces facteurs ou ces conditions sont évalués séparément ou dans leur ensemble. Nous devons exercer un jugement important lorsque nous évaluons les facteurs et les conditions pertinents dans leur ensemble afin de déterminer si nous contrôlons une entité. Plus précisément, nous exerçons notre jugement lorsque nous évaluons si nous avons d'importants droits décisionnels sur les activités pertinentes et si nous exerçons notre pouvoir en agissant pour notre propre compte ou comme mandataire.

Nous consolidons toutes nos filiales à partir de la date à laquelle nous obtenons le contrôle, et cessons de consolider une entité lorsqu'elle n'est plus contrôlée par nous. Nos conclusions aux fins de la consolidation ont une incidence sur le classement et le montant des actifs, des passifs, des revenus et des charges comptabilisés dans nos états financiers consolidés.

Les participations ne donnant pas le contrôle dans les filiales que nous consolidons sont présentées dans nos bilans consolidés à titre de composante distincte des capitaux propres, séparément des capitaux propres attribuables aux actionnaires. Le bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle est présenté séparément dans nos comptes consolidés de résultat.

Participations dans des entreprises associées et des coentreprises

Nos participations dans des sociétés en commandite et des sociétés liées sur lesquelles nous exerçons une influence notable sont comptabilisées au moyen de la méthode de la mise en équivalence. Nous utilisons également cette méthode pour comptabiliser nos participations dans des coentreprises sur lesquelles nous exerçons un contrôle conjoint. Selon la méthode de la mise en équivalence, les participations sont initialement comptabilisées au coût et la valeur comptable est augmentée ou diminuée pour comptabiliser notre quote-part du résultat net de l'entité émettrice (y compris notre quote-part des autres éléments du résultat global de l'entité émettrice) après la date d'acquisition.

Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées

Les actifs non courants (et les groupes destinés à être cédés) sont classés comme détenus en vue de la vente si leur valeur comptable sera recouvrée principalement par le biais d'une transaction de vente plutôt que par l'utilisation continue. Pour que tel soit le cas, l'actif doit être disponible en vue de la vente immédiate dans son état actuel, la direction doit s'être engagée à l'égard de la vente et il doit être hautement probable que la vente aura lieu d'ici un an. Les actifs non courants (et les groupes destinés à être cédés) classés comme détenus en vue de la vente sont évalués au plus faible de leur valeur comptable précédente et de la juste valeur diminuée des coûts de la vente, et sont présentés séparément des autres actifs dans les bilans consolidés si leur montant est important.

Un groupe destiné à être cédé est classé à titre d'activités abandonnées s'il respecte les conditions suivantes : i) il s'agit d'une composante distincte du reste de nos activités, tant du point de vue financier que de l'exploitation et ii) soit il représente une ligne d'activité principale et distincte, soit il fait partie d'un plan unique et coordonné pour se séparer d'une ligne d'activité ou d'une région géographique principale et distincte. Les groupes destinés à être cédés classés dans les activités abandonnées sont présentés séparément de nos activités poursuivies dans nos comptes consolidés de résultat.

Changements de méthodes comptables

Au cours du premier trimestre, nous avons adopté les nouvelles prises de position faisant autorité en comptabilité suivantes.

IAS 32, Instruments financiers : Présentation (IAS 32)

Les modifications à IAS 32 clarifient les exigences actuelles pour la compensation des actifs financiers et des passifs financiers. La norme fournit des précisions sur le droit juridique de compenser des transactions, ainsi que sur les circonstances où les transactions réglées au moyen d'un système de règlement brut répondent aux critères de règlement simultané. Nous avons adopté les modifications de façon rétrospective le 1^{er} novembre 2014. L'adoption de ces modifications n'a pas eu d'incidence sur nos états financiers consolidés.

Interprétation 21, Droits ou taxes (IFRIC 21) de l'International Financial Reporting Standards (IFRS) Interpretations Committee (IFRIC)

IFRIC 21 fournit des directives sur le moment où il faut comptabiliser un passif au titre d'un droit ou d'une taxe dont la comptabilisation est requise par IAS 37, *Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels*. Elle traite également de la comptabilisation d'un passif au titre d'un droit ou d'une taxe dont l'échéance ou le montant sont certains. L'interprétation précise que l'événement générateur d'obligation qui crée le passif relatif au paiement d'un droit ou d'une taxe est l'activité décrite dans la législation pertinente qui rend le droit ou la taxe exigible. Nous avons adopté la norme de façon prospective le 1^{er} novembre 2014. Nous n'avons pas retraité nos résultats trimestriels ou annuels pour les périodes antérieures au 1^{er} novembre 2014, puisque les montants n'étaient pas importants. L'adoption de cette interprétation n'a pas eu d'incidence significative sur nos états financiers consolidés.

Instruments financiers – comptabilisation et évaluation

Valeurs mobilières

Les titres sont classés initialement, selon l'intention de la direction, comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net, disponibles à la vente ou détenus jusqu'à leur échéance. Certains titres d'emprunt à paiements déterminés ou déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché actif peuvent être classés au titre des prêts et créances.

Les titres détenus à des fins de transaction comprennent les titres acquis aux fins de vente à court terme qui sont classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net en raison de leur nature, ainsi que les titres désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net selon l'option de la juste valeur. Les obligations découlant de la livraison des titres détenus à des fins de transaction vendus mais non encore acquis sont comptabilisées à titre de passif et inscrites à leur juste valeur. Les profits et les pertes réalisés et latents relativement à ces titres sont inclus dans le poste Revenus tirés des activités de négociation, sous la rubrique Revenus autres que d'intérêt. Les dividendes et les revenus d'intérêt afférents aux titres détenus à des fins de transaction sont comptabilisés dans le revenu d'intérêt. Les intérêts et les dividendes sur les titres portant intérêt et les titres de participation vendus à découvert sont comptabilisés dans les frais d'intérêt.

Les titres disponibles à la vente comprennent : i) les titres qui peuvent être vendus pour répondre aux besoins de liquidités, par suite ou en prévision de variations des taux d'intérêt et du risque connexe de paiement anticipé, de variations du risque de change, de changements des sources ou des modalités de financement; et ii) les titres de substitut de prêt, qui consistent en des instruments de financement de clients, structurés comme des placements après impôt plutôt que comme des prêts ordinaires afin d'offrir aux clients un taux d'emprunt avantageux. Les titres disponibles à la vente sont évalués à la juste valeur. Les profits et les pertes latents découlant des variations de la juste valeur sont comptabilisés dans les autres composantes des capitaux propres. Les variations des taux de change liés aux titres de participation disponibles à la vente sont comptabilisées dans les autres composantes des capitaux propres, alors que les variations des taux de change liés aux titres

d'emprunt disponibles à la vente sont comptabilisées au poste Revenus de change, autres que ceux tirés des activités de négociation, dans les revenus autres que d'intérêt. Lorsque le titre est vendu, tout profit ou perte cumulé comptabilisé dans les autres composantes des capitaux propres est inclus au poste Profits nets sur les titres disponibles à la vente, dans les revenus autres que d'intérêt. Les primes ou les escomptes à l'achat de titres d'emprunt disponibles à la vente sont amortis sur la durée de vie du titre selon la méthode du taux d'intérêt effectif et sont comptabilisés dans le revenu net d'intérêt.

Chaque date de clôture, ou plus fréquemment lorsque les conditions l'exigent, nous évaluons nos titres disponibles à la vente afin de déterminer s'il existe une indication objective de dépréciation. Une telle indication existe notamment, dans le cas des titres d'emprunt, lorsqu'une incidence négative sur les flux de trésorerie futurs provenant d'un actif ou d'un groupe d'actifs peut être estimée de façon fiable et, dans le cas des titres de participation, lorsqu'il y a une baisse importante ou prolongée de la juste valeur d'un placement en deçà de son coût.

Lorsque nous évaluons la perte de valeur des titres d'emprunt, nous étudions principalement les notations des contreparties et les facteurs propres aux titres, notamment la priorité de rang, les notations externes et la valeur de toute garantie détenue, pour lesquels il peut ne pas y avoir de donnée de marché facilement accessible. La direction doit faire largement appel à son jugement pour évaluer la perte de valeur puisqu'elle doit tenir compte de tous les éléments probants disponibles pour déterminer si des indications objectives de dépréciation existent et si le capital et les intérêts sur les titres d'emprunt disponibles à la vente peuvent être entièrement recouverts. Pour évaluer les titres d'emprunt complexes, nous utilisons des modèles de prévision des flux de trésorerie qui tiennent compte des flux de trésorerie réels et prévus pour chaque titre, déterminés en fonction de facteurs propres à chaque titre et au moyen d'un certain nombre d'hypothèses et de données nécessitant le jugement de la direction, telles que les défaillances, le remboursement anticipé et les taux de recouvrement. Étant donné le caractère subjectif du choix de ces données et hypothèses, le montant réel et le moment de réalisation des flux de trésorerie futurs peuvent différer des estimations utilisées par la direction et, par conséquent, peuvent donner lieu à des conclusions différentes quant à la constatation ou à l'évaluation de la perte de valeur.

Pour déterminer s'il existe une indication objective que les titres de participation se sont dépréciés, nous tenons compte de facteurs tels que la durée au cours de laquelle et la mesure dans laquelle la juste valeur a été inférieure au coût, ainsi que de l'évaluation de la direction quant aux risques liés à la situation financière et aux activités de l'émetteur et à tout autre risque qu'il présente. La direction examine tous ces facteurs afin de déterminer la perte de valeur, mais dans la mesure où son jugement peut différer du montant réel et du moment du recouvrement de la juste valeur, l'estimation de la perte de valeur pourrait changer d'une période à l'autre selon les événements futurs qui pourraient survenir ou non et, par conséquent, les conclusions relatives à la dépréciation des titres de participation peuvent différer.

Si un titre disponible à la vente a subi une perte de valeur, la perte cumulée latente qui a antérieurement été comptabilisée dans les autres composantes des capitaux propres est sortie des capitaux propres et comptabilisée au poste Profits nets sur les titres disponibles à la vente, dans les revenus autres que d'intérêt. Le montant de la perte cumulée est égal à la différence entre le coût/coût amorti et la juste valeur actuelle du titre, diminuée de toute perte de valeur antérieurement comptabilisée. À la suite d'une perte de valeur, les diminutions additionnelles de la juste valeur sont comptabilisées dans les revenus autres que d'intérêt, sauf si la diminution est liée à des variations du taux d'intérêt sans risque, et les augmentations de la juste valeur sont comptabilisées dans les autres composantes des capitaux propres jusqu'à la vente. En ce qui a trait aux titres d'emprunt disponibles à la vente, le montant de la reprise des pertes de valeur antérieurement comptabilisées est inscrit dans nos comptes consolidés de résultat si la reprise peut être objectivement reliée à un événement survenant après la comptabilisation de la perte de valeur.

Les titres détenus jusqu'à leur échéance sont des titres d'emprunt que nous avons l'intention et la capacité de détenir jusqu'à la date d'échéance. Ces titres sont initialement comptabilisés à la juste valeur et par la suite évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, diminué de toute perte de valeur que nous évaluons au moyen du même modèle de dépréciation que celui utilisé pour les prêts. Les revenus d'intérêt et l'amortissement des primes et des escomptes sur les titres d'emprunt sont comptabilisés dans le revenu net d'intérêt. En ce qui a trait aux titres détenus jusqu'à leur échéance, le montant de la reprise des pertes de valeur antérieurement comptabilisées est inscrit dans nos comptes consolidés de résultat si la reprise peut être objectivement liée à un événement survenant après la comptabilisation de la perte de valeur. Les reprises de pertes de valeurs sur des titres détenus jusqu'à leur échéance sont comptabilisées à un montant qui n'excède pas le coût amorti du placement qui aurait été obtenu si la perte de valeur n'avait pas été comptabilisée à la date à laquelle elle est reprise. Les titres détenus jusqu'à leur échéance ont été inclus dans les titres disponibles à la vente de nos bilans consolidés.

Nous comptabilisons la totalité de nos titres selon la méthode de comptabilisation à la date de règlement. Les variations de la juste valeur entre la date de transaction et la date de règlement sont inscrites dans le résultat en ce qui a trait aux titres classés ou désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net, et les variations de la juste valeur des titres disponibles à la vente entre la date de transaction et la date de règlement sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat global, à l'exception des variations des taux de change sur les titres d'emprunt, lesquelles sont comptabilisées dans les revenus autres que d'intérêt.

Option de la juste valeur

Un instrument financier peut être désigné comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net (option de la juste valeur) au moment de la constatation initiale, et ce, même si cet instrument n'a pas été acquis ou pris en charge principalement en vue de sa revente ou de son rachat à court terme. Un instrument qui est désigné comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net en vertu de l'option de la juste valeur doit avoir une juste valeur mesurable de façon fiable et satisfaisante à l'un des critères suivants : i) il en résulte l'élimination ou la réduction importante d'une disparité de traitement en matière d'évaluation ou de comptabilisation qui résulterait autrement du fait que les actifs ou les passifs sont évalués sur une base différente, ou que les profits et les pertes sur ces éléments sont comptabilisés sur une base différente (une non-concordance comptable); ii) la gestion et l'évaluation du groupe d'actifs financiers ou de passifs financiers auquel appartient l'instrument se font en fonction de la juste valeur conformément à notre stratégie en matière de gestion des risques, et l'information est communiquée sur cette base aux principaux dirigeants, et nous pouvons démontrer que les risques financiers importants sont éliminés ou réduits de manière importante ou iii) un dérivé est incorporé au contrat hôte financier ou non financier et le dérivé n'est pas étroitement lié au contrat hôte. Ces instruments ne peuvent pas être sortis de la catégorie « à la juste valeur par le biais du résultat net » pendant qu'ils sont détenus ou une fois qu'ils ont été émis.

Les actifs financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisés à la juste valeur et tout profit ou toute perte latent découlant des variations de la juste valeur est inscrit aux postes Revenu tiré des activités de négociation ou Revenus autres que d'intérêt – Autres. Les passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisés à la juste valeur et les variations de la juste valeur attribuables aux modifications de notre risque de crédit propre sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat global. Les montants comptabilisés dans les autres éléments du résultat global ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat net. Les autres variations de la juste valeur sont comptabilisées aux postes Revenus tirés des activités de négociation ou Revenus autres que d'intérêt – Autres. Lors de la comptabilisation initiale, si nous déterminons que la présentation de l'incidence des variations du risque de crédit propre dans les autres éléments du résultat global créerait ou accroîtrait une non-concordance comptable dans le résultat net, la variation de la juste valeur de notre dette désignée à la juste valeur par le biais du résultat net est entièrement constatée en résultat net.

Pour déterminer les ajustements à la juste valeur de nos titres d'emprunt désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net, nous calculons la valeur actualisée de ces instruments en fonction des flux de trésorerie contractuels sur la durée du contrat, selon notre taux de financement effectif au début et à la fin de la période, et nous comptabilisons la variation de la valeur actualisée dans les Autres éléments du résultat global, les Revenus tirés des activités de négociation ou les Revenus autres que d'intérêt – Autres, selon ce qui est le plus approprié.

Détermination de la juste valeur

La juste valeur d'un instrument financier correspond au prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. Nous déterminons la juste valeur en tenant compte de tous les facteurs que les intervenants du marché prendraient en considération pour établir un prix, y compris les méthodes d'évaluation généralement reconnues.

Le Conseil d'administration surveille l'évaluation des instruments financiers principalement par l'entremise du Comité d'audit et du Comité de gestion des risques. Le Comité d'audit revoit la présentation des instruments financiers qui sont évalués à la juste valeur et les informations à fournir, tandis que le Comité de gestion des risques évalue le caractère adéquat des structures de gouvernance et des processus de contrôle concernant l'évaluation de ces instruments.

Nous avons mis en place des politiques, des procédures et des contrôles liés aux méthodes et aux techniques d'évaluation afin de nous assurer que la juste valeur fait l'objet d'une estimation raisonnable. Les principaux processus et contrôles d'évaluation comprennent, sans s'y limiter, la ventilation des profits et des pertes, la vérification indépendante des prix et les normes de validation des modèles. Ces processus de contrôle sont gérés soit par le groupe Finance, soit par la Gestion des risques du Groupe et ils sont indépendants des secteurs d'activité connexes et de leurs fonctions de négociation. La ventilation des profits et des pertes est un processus qui vise à expliquer les variations de la juste valeur de certaines positions et elle est effectuée quotidiennement pour les portefeuilles de négociation. Tous les instruments comptabilisés à la juste valeur sont soumis à la vérification indépendante des prix, soit un processus en vertu duquel les évaluations de la fonction de négociation sont comparées aux cours du marché externe et à d'autres données de marché pertinentes. Les sources de données de marché comprennent les cours du marché, les courtiers et les prix du vendeur. Nous accordons la priorité aux services d'établissement des prix de tierce partie et aux prix dont l'exactitude est la plus élevée et la plus constante. Le niveau d'exactitude est déterminé au fil du temps en comparant les prix déterminés par des tiers aux prix déterminés par des courtiers ou un système, aux prix déterminés par d'autres services d'établissement des prix et, lorsqu'elles sont disponibles, aux données de négociation réelles. D'autres techniques d'évaluation sont utilisées lorsque les prix ou les cours ne sont pas disponibles. Certains processus d'évaluation ont recours à des modèles pour déterminer la juste valeur. Notre démarche en matière d'utilisation de modèles est systématique et constante. L'utilisation de modèles d'évaluation conformes à notre cadre de gestion des risques liés aux modèles est approuvée. Le cadre traite, entre autres choses, des normes d'établissement des modèles, des processus et procédures de validation et des autorités d'approbation. La validation des modèles permet de s'assurer qu'un modèle est adéquat pour l'utilisation prévue et définit des paramètres quant à son utilisation. Tous les modèles sont régulièrement soumis au processus de validation par des membres du personnel qualifiés qui sont indépendants des processus de conception et d'élaboration des modèles. Notre modèle de profil de risque est présenté tous les ans au Conseil d'administration.

IFRS 13, *Évaluation de la juste valeur*, permet une exception, au moyen d'un choix de méthode comptable, visant l'évaluation de la juste valeur d'un portefeuille d'instruments financiers selon l'exposition nette au risque ouverte lorsque certains critères sont respectés. Nous avons opté pour ce choix de méthode afin de déterminer la juste valeur de certains portefeuilles d'instruments financiers, principalement des dérivés, en fonction de l'exposition nette au risque de crédit ou de marché.

Nous comptabilisons les ajustements au titre de l'évaluation afin de refléter adéquatement la qualité du crédit de la contrepartie relativement à notre portefeuille de dérivés, les différences entre la courbe des swaps indexés sur le taux à un jour et les taux interbancaires offerts à Londres (LIBOR) pour les dérivés garantis par des créances, les ajustements de l'évaluation liés au financement pour les dérivés hors cote sous-garantis et non garantis par des créances, les profits ou les pertes latents à la création de la transaction, les écarts acheteur-vendeur, les paramètres non observables et les limitations du modèle. Ces ajustements peuvent être subjectifs étant donné qu'un jugement important doit être exercé dans la sélection des données, notamment la probabilité d'une défaillance et le taux de recouvrement, et ils visent à obtenir une juste valeur reflétant les hypothèses qui seraient prises en compte par les intervenants du marché dans le cadre de l'établissement du prix des instruments financiers. Le prix réalisé sur une transaction peut différer de sa valeur comptable antérieurement estimée à l'aide du jugement de la direction et, par conséquent, avoir une incidence sur les profits et les pertes latents constatés aux postes Revenus tirés des activités de négociation ou Autres de la rubrique Revenus autres que d'intérêt.

Des ajustements au titre de l'évaluation sont comptabilisés relativement au risque de crédit lié à nos portefeuilles de dérivés afin d'établir la juste valeur de ceux-ci. Les ajustements de l'évaluation liés au crédit tiennent compte de la qualité du crédit de nos contreparties, de l'évaluation à la valeur de marché actuelle ou future éventuelle des transactions ainsi que de l'incidence des mesures d'atténuation du risque de crédit, telles que les conventions-cadres de compensation et les conventions d'affectation d'actifs en garantie. Les montants des ajustements de l'évaluation liés au crédit sont établis en fonction des estimations du risque auquel nous sommes exposés en cas de défaillance, de la probabilité d'une défaillance, des taux de recouvrement pour chaque contrepartie, ainsi que des corrélations entre les facteurs de marché et de crédit. Le risque auquel nous sommes exposés en cas de défaillance correspond aux montants des actifs et des passifs liés aux dérivés prévus au moment de la défaillance, estimés au moyen d'un processus de modélisation qui tient compte des facteurs de risque sous-jacents. La probabilité d'une défaillance et le taux de recouvrement sont habituellement fondés sur les cours du marché pour une protection de crédit et les notations liées à la contrepartie. La corrélation est la mesure statistique de la façon dont les facteurs de crédit et de marché peuvent varier les uns en fonction des autres. La corrélation est estimée à l'aide de données historiques et de données du marché lorsque de telles données sont disponibles. Les ajustements de l'évaluation liés au crédit sont calculés quotidiennement et les variations sont comptabilisées au poste Revenus tirés des activités de négociation de la rubrique Revenus autres que d'intérêt.

Selon notre méthode d'évaluation de la juste valeur des dérivés hors cote garantis par des créances au moyen de la courbe des swaps indexés sur le taux à un jour, la différence entre les taux de certains swaps indexés sur le taux à un jour et le LIBOR dans l'évaluation des dérivés est considérée comme un ajustement au titre de l'évaluation.

Les ajustements de l'évaluation liés au financement sont également calculés afin de tenir compte du coût et de l'avantage du financement dans l'évaluation des dérivés hors cote sous-garantis ou non garantis par des créances. Les flux de trésorerie futurs prévus de ces dérivés sont actualisés de manière à refléter le coût et l'avantage du financement des dérivés en utilisant comme données une courbe de financement, les volatilités implicites et les corrélations.

Au besoin, lorsque la juste valeur d'un instrument financier n'est pas dérivée d'un prix coté sur le marché ou qu'elle ne s'appuie pas sur d'autres transactions observables sur le marché, selon une technique d'évaluation qui tient compte de données observables sur le marché, un ajustement au titre de l'évaluation est apporté afin de refléter le profit ou la perte latent à la création de cet instrument financier.

Un ajustement au titre de l'évaluation des cours acheteur et vendeur est nécessaire lorsqu'un instrument financier est évalué au cours moyen, plutôt qu'au cours acheteur ou vendeur de l'actif ou du passif, respectivement. L'ajustement au titre de l'évaluation tient compte de l'écart entre le cours moyen et, soit le cours acheteur, soit le cours vendeur.

Certains modèles d'évaluation nécessitent un calibrage des paramètres en fonction de facteurs comme les prix des options observés sur le marché. Le calibrage des paramètres peut varier en fonction de facteurs comme le choix des instruments ou la méthodologie d'optimisation. Un ajustement au titre de l'évaluation est également estimé afin d'atténuer les incertitudes liées au calibrage des paramètres et les limitations du modèle.

Pour déterminer la juste valeur, on utilise une hiérarchie qui place en ordre de priorité les données utilisées dans les techniques d'évaluation. Selon la hiérarchie des évaluations à la juste valeur, le plus haut niveau correspond aux prix cotés non ajustés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques (niveau 1) et le niveau le plus bas correspond aux données non observables (niveau 3). La hiérarchie qui s'applique dans le cadre de la détermination de la juste valeur exige l'utilisation de données observables sur le marché chaque fois que de telles données existent. Les données du niveau 1 correspondent aux prix cotés non ajustés sur des marchés actifs, auxquels nous avons accès à la date d'évaluation, pour des actifs ou des passifs identiques. Les données du niveau 2 comprennent les prix cotés pour des actifs ou passifs semblables sur des marchés actifs, les prix cotés pour des actifs ou passifs identiques ou semblables sur des marchés qui sont inactifs, et les données du modèle qui sont observables ou qui peuvent être corroborées par des données observables sur le marché sur pratiquement toute la durée de vie des actifs ou des passifs. Les données du niveau 3 correspondent à une ou à plusieurs données non observables qui sont importantes aux fins du calcul de la juste valeur de l'actif ou du passif. Les données non observables sont utilisées pour évaluer la juste valeur dans la mesure où des données observables ne sont pas disponibles à la date d'évaluation. La disponibilité des données aux fins de l'évaluation peut influencer sur la sélection des techniques d'évaluation. Un instrument financier est classé aux fins de présentation en fonction de la donnée du niveau le plus bas qui a une importance dans l'évaluation de la juste valeur.

Lorsque des prix ou des données observables ne sont pas disponibles, la direction doit exercer son jugement pour déterminer les justes valeurs en évaluant d'autres sources pertinentes d'information, comme les données historiques et les données indirectes de transactions semblables, et en utilisant des techniques d'extrapolation et d'interpolation. Pour ce qui est des instruments plus complexes ou illiquides, un jugement important doit être exercé pour la détermination du modèle à utiliser, la sélection des données prises en compte dans le modèle et, dans certains cas, l'application d'ajustements à la valeur obtenue selon le modèle ou aux cours du marché associés aux instruments financiers qui ne sont pas négociés activement sur le marché, car la sélection des données du modèle peut être subjective et les données peuvent ne pas être observables. Les données non observables sont de par leur nature incertaines puisqu'il y a alors peu de données de marché disponibles, voire aucune telle donnée, pour déterminer dans quelle mesure une transaction peut être conclue dans le cours normal des affaires. Dans une telle situation, on évalue les ajustements appropriés au titre de l'évaluation qui sont apportés à ces données pour tenir compte du risque de marché et de l'incertitude des paramètres, ainsi que d'autres ajustements au titre de l'évaluation pour tenir compte du risque lié au modèle.

Intérêts

Les intérêts sont comptabilisés dans le revenu d'intérêt et les frais d'intérêt, dans les comptes consolidés de résultat, en ce qui concerne tous les instruments financiers productifs d'intérêts selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Le taux d'intérêt effectif correspond au taux qui permet d'actualiser les flux de trésorerie futurs estimatifs sur la durée de vie prévue de l'actif ou du passif financier au montant de la valeur comptable nette lors de la constatation initiale. Nous devons exercer un jugement important lorsque nous évaluons le taux d'intérêt effectif, en raison de l'incertitude liée au montant des flux de trésorerie futurs et au moment de leur réalisation.

Coûts de transaction

En ce qui concerne les instruments financiers classés ou désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net, les coûts de transaction sont passés en charges au fur et à mesure qu'ils sont engagés. Les coûts de transaction liés aux autres instruments financiers sont inscrits au bilan au moment de la comptabilisation initiale. Pour les actifs et passifs financiers évalués au coût amorti, les coûts de transaction inscrits au bilan sont amortis par le biais du résultat net sur la durée de vie estimée de l'instrument selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Pour les actifs financiers disponibles à la vente évalués à la juste valeur qui n'ont pas de paiements déterminés ou déterminables ni d'échéance fixe, les coûts de transaction inscrits à l'actif sont comptabilisés en résultat net lorsque l'actif est décomptabilisé ou subit une dépréciation.

Compensation des actifs financiers et des passifs financiers

Les actifs financiers et les passifs financiers sont compensés au bilan lorsqu'il y a un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et une intention de régler le montant net ou de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Biens achetés en vertu de conventions de revente et biens vendus en vertu de conventions de rachat

Nous achetons des valeurs mobilières dans le cadre de conventions de revente et nous prenons possession de ces valeurs mobilières. Les conventions de revente sont traitées comme des transactions de prêts assortis de garanties, c'est-à-dire que nous suivons de près la valeur de marché des valeurs mobilières acquises et que des garanties supplémentaires sont obtenues, au besoin. Nous avons le droit de liquider les garanties en cas de défaillance de la part de la contrepartie. Nous vendons également des valeurs mobilières en vertu de conventions de rachat, lesquelles sont traitées comme des transactions d'emprunts assortis de garanties. Les titres reçus en vertu de conventions de revente et les titres livrés en vertu de conventions de rachat ne sont pas comptabilisés dans nos bilans consolidés ou décomptabilisés de ceux-ci, respectivement, à moins que les risques et avantages liés au droit de propriété aient été obtenus ou abandonnés.

Les conventions de revente et de rachat sont inscrites aux bilans consolidés aux montants d'achat ou de vente initiaux des valeurs mobilières, sauf lorsqu'elles sont désignées comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net et qu'elles sont comptabilisées à la juste valeur. Les intérêts gagnés sur les conventions de revente sont présentés à titre de revenu d'intérêt, et les intérêts engagés sur les conventions de rachat sont présentés à titre de frais d'intérêt dans nos comptes consolidés de résultat. Les variations de la juste valeur liées aux conventions de revente et de rachat désignées comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net sont incluses dans le poste Revenus tirés des activités de négociation ou dans le poste Autres, sous la rubrique Revenus autres que d'intérêt.

Dérivés

Les dérivés sont utilisés principalement dans les activités de vente et de négociation. Les dérivés sont également utilisés pour gérer les risques de taux d'intérêt, de change, de crédit et les autres risques de marché. Les dérivés les plus souvent utilisés sont les swaps de taux d'intérêt, les contrats à terme standardisés sur taux d'intérêt, les contrats de garantie de taux d'intérêt, les options sur taux d'intérêt, les contrats de change à terme de gré à gré, les swaps de devises, les contrats à terme standardisés sur devises, les options sur devises, les swaps sur actions et les dérivés de crédit. Tous les dérivés sont comptabilisés dans nos bilans consolidés à la juste valeur, y compris les dérivés incorporés à des contrats financiers et non financiers qui ne sont pas étroitement liés aux contrats hôtes.

Lorsque des dérivés sont incorporés dans d'autres instruments financiers ou contrats hôtes, de tels regroupements sont appelés instruments hybrides et font en sorte que certains des flux de trésorerie de l'instrument hybride varient d'une façon semblable à celle d'un dérivé autonome. Si le contrat hôte n'est pas comptabilisé à la juste valeur, et que les variations de la juste valeur ne sont pas prises en compte dans nos comptes consolidés de résultat, le dérivé incorporé doit habituellement être séparé du contrat hôte et comptabilisé de façon distincte à la juste valeur par le biais du résultat net si les caractéristiques économiques et les risques du dérivé incorporé ne sont pas étroitement liés à ceux du contrat hôte. Tous les dérivés incorporés sont présentés sur une base combinée avec les contrats hôtes, bien qu'ils soient séparés aux fins de l'évaluation lorsque les conditions nécessaires à la séparation sont remplies.

Lorsque des dérivés sont utilisés dans le cadre des activités de vente et de négociation, les profits et les pertes réalisés et latents sur ces dérivés sont constatés au poste Revenus autres que d'intérêt – Revenus tirés des activités de négociation. Les dérivés ayant une juste valeur positive sont présentés à titre d'actifs dérivés, alors que les dérivés ayant une juste valeur négative sont présentés à titre de passifs dérivés. Conformément à notre politique pour la compensation des actifs et des passifs financiers, la juste valeur nette de certains actifs et passifs dérivés est présentée à titre d'actif ou de passif, selon le cas. Les ajustements de l'évaluation sont pris en compte dans la juste valeur des actifs dérivés et des passifs dérivés. Les primes versées et reçues sont présentées dans les actifs dérivés et les passifs dérivés, respectivement.

Lorsque les dérivés sont utilisés pour gérer nos propres risques, nous déterminons pour chaque dérivé si la comptabilité de couverture est appropriée, comme il est expliqué à la rubrique Comptabilité de couverture ci-après.

Comptabilité de couverture

Nous utilisons des dérivés et des produits non dérivés dans le cadre de nos stratégies de couverture afin de gérer notre exposition aux risques de taux d'intérêt, de change et de crédit ainsi qu'aux autres risques de marché. Si la comptabilité de couverture est appropriée, la relation de couverture est désignée et documentée dès sa mise en place pour déterminer l'objectif précis de gestion du risque ainsi que la stratégie de couverture. La documentation précise l'actif, le passif ou les flux de trésorerie prévisionnels couverts, le risque géré par l'opération de couverture, le type d'instrument de couverture utilisé et la méthode d'évaluation de l'efficacité qui sera appliquée. Nous évaluons, aussi bien lors de la mise en place de la couverture que sur une base continue, si les instruments de couverture sont hautement efficaces pour compenser les variations de la juste valeur ou des flux de trésorerie des éléments couverts. Une couverture est considérée comme hautement efficace seulement si les deux conditions suivantes sont réunies : i) à la mise en place de la couverture et au cours des périodes ultérieures, on s'attend à ce que la couverture soit hautement efficace pour compenser les variations de juste valeur ou des flux de trésorerie attribuables au risque couvert; ii) les résultats réels de l'opération de couverture se situent dans un intervalle prédéterminé. Dans le cas d'une couverture de transaction prévue, il doit être hautement probable que la transaction se concrétise et cette dernière doit présenter un risque de variation des flux de trésorerie qui pourrait au bout du compte avoir une incidence sur le profit net ou la perte nette présentée. On cesse d'appliquer la comptabilité de couverture lorsqu'il est établi que l'instrument de couverture n'est plus une couverture efficace, lorsque l'instrument de couverture est liquidé ou vendu, lorsque l'élément couvert est vendu ou liquidé avant l'échéance prévue ou lorsque la transaction prévue a cessé d'être hautement probable. Veuillez vous reporter à la note 8 pour obtenir des renseignements sur la juste valeur des instruments dérivés et non dérivés en fonction de leur relation de couverture, ainsi que sur les dérivés qui ne sont pas désignés comme des instruments de couverture.

Couvertures de la juste valeur

Dans une relation de couverture de la juste valeur, la valeur comptable de l'élément couvert est ajustée en fonction des variations de la juste valeur attribuables au risque couvert et est constatée dans les revenus autres que d'intérêt. Les variations de la juste valeur de l'élément couvert, dans la mesure où la relation de couverture est efficace, sont compensées par les variations de la juste valeur du dérivé de couverture, lesquelles sont également constatées dans les revenus autres que d'intérêt. Lorsqu'on cesse d'appliquer la comptabilité de couverture, la valeur comptable de l'élément couvert n'est plus ajustée et les ajustements cumulatifs à la juste valeur portés à la valeur comptable de l'élément couvert sont amortis en résultat net sur la durée de vie restante de l'élément couvert.

Nous utilisons principalement des swaps de taux d'intérêt pour couvrir notre risque lié aux variations de la juste valeur des instruments à taux fixe découlant des fluctuations des taux d'intérêt.

Couvertures de flux de trésorerie

Dans une relation de couverture de flux de trésorerie, la tranche efficace de la variation de la juste valeur du dérivé de couverture, déduction faite de l'impôt, est comptabilisée dans les autres éléments du résultat global, et la tranche inefficace est comptabilisée dans les revenus autres que d'intérêt. Lorsque la comptabilité de couverture cesse d'être appliquée, les montants accumulés auparavant comptabilisés dans les autres composantes des capitaux propres sont reclassés dans le revenu net d'intérêt au cours des périodes où la variabilité des flux de trésorerie de l'élément couvert influe sur le revenu net d'intérêt. Les profits et les pertes latents sur les dérivés sont reclassés immédiatement en résultat net lorsque l'élément couvert est vendu ou liquidé avant l'échéance prévue, ou lorsqu'une transaction prévue n'est plus susceptible de se réaliser.

Nous utilisons principalement des swaps de taux d'intérêt pour couvrir la variabilité des flux de trésorerie liés à un actif ou à un passif à taux variable.

Couvertures de l'investissement net

Dans le cas de la couverture du risque de change lié à un investissement net dans un établissement à l'étranger, la tranche efficace des profits et des pertes de change sur les instruments de couverture, déduction faite de l'impôt applicable, est comptabilisée dans les autres éléments du résultat global, alors que la tranche inefficace est comptabilisée dans les revenus autres que d'intérêt. La totalité ou une partie des montants précédemment inclus dans les autres composantes des capitaux propres sont comptabilisés en résultat net à la cession totale ou partielle de l'établissement à l'étranger.

Nous utilisons des contrats de change et des passifs libellés en devises pour gérer le risque de change lié aux investissements nets dans des établissements à l'étranger qui ont une monnaie fonctionnelle autre que le dollar canadien.

Prêts

Les prêts sont des actifs financiers non dérivés à paiements déterminés ou déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché actif et qui ne sont pas classés comme disponibles à la vente. Les prêts sont initialement comptabilisés à la juste valeur. Lorsque des prêts sont accordés au taux du marché, la juste valeur correspond au montant versé aux emprunteurs. Les prêts sont par la suite évalués au coût amorti à l'aide de la méthode du taux d'intérêt effectif, duquel la perte de valeur est retranchée, à moins que nous entendions les vendre dans un avenir proche au moment de leur création ou qu'ils aient été désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net; auquel cas, ils sont constatés à la juste valeur.

Nous évaluons à chaque date de clôture s'il y a une indication objective qu'un prêt (y compris les titres d'emprunt reclassés dans les prêts) est douteux. Les indications qu'un prêt est douteux comprennent les indices que l'emprunteur connaît des difficultés financières importantes, la probabilité de faillite ou d'autre réorganisation financière et une diminution mesurable des flux de trésorerie futurs estimés attestée par les changements défavorables de la solvabilité de l'emprunteur ou la conjoncture économique corrélés avec les défauts de paiement. Lorsqu'un paiement est en souffrance depuis 90 jours, les prêts, à l'exception des soldes de cartes de crédit et des prêts garantis ou assurés par un gouvernement canadien (fédéral ou provincial) ou par un organisme gouvernemental canadien (collectivement, entités gouvernementales canadiennes), sont classés à titre de prêts douteux, sauf s'ils sont entièrement garantis et qu'il est raisonnable de s'attendre à ce que les efforts de recouvrement donnent lieu à un remboursement de la dette à l'intérieur d'un délai de 180 jours après la date d'échéance du paiement. Les prêts garantis par une entité gouvernementale canadienne sont classés à titre de prêts douteux lorsqu'ils sont en souffrance depuis 365 jours. Les soldes de cartes de crédit sont sortis du bilan lorsqu'un paiement est en souffrance depuis 180 jours.

Les actifs acquis pour satisfaire les engagements de prêts sont inscrits à leur juste valeur moins les coûts de la vente. La juste valeur est évaluée soit en fonction de la valeur de marché du moment si elle est disponible, soit en fonction de la valeur actualisée des flux de trésorerie. Tout excédent de la valeur comptable du prêt sur la juste valeur inscrite des actifs acquis est porté au débit de la dotation à la provision pour pertes sur créances.

Les intérêts sur les prêts sont constatés au poste Revenu d'intérêt – Prêts au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif. Les flux de trésorerie futurs estimatifs utilisés dans ce calcul incluent ceux qui sont prévus par les modalités contractuelles de l'actif, toutes les commissions qui font partie intégrante du taux d'intérêt effectif, les coûts de transaction et tout autre escompte ou prime. Les commissions perçues à l'égard des nouveaux prêts et des prêts restructurés ou renégociés sont différées et comptabilisées sous la rubrique Revenu d'intérêt sur la durée estimée de ces prêts selon la méthode du taux d'intérêt effectif. S'il est raisonnablement probable qu'un prêt sera monté, les commissions d'engagement et de mobilisation sont également comptabilisées dans le poste Revenu d'intérêt sur la durée prévue de ce prêt selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Sinon, les commissions sont comptabilisées au poste Autres passifs et amorties dans les revenus autres que d'intérêt sur la période d'engagement ou de confirmation du prêt. Les commissions liées au remboursement anticipé de prêts hypothécaires ne sont pas incluses dans le taux d'intérêt effectif au moment du montage, car les montants ne peuvent être évalués de manière fiable. Si les commissions liées au remboursement anticipé sont reçues dans le cadre du renouvellement d'un prêt hypothécaire, les commissions sont incluses dans le taux d'intérêt effectif et, si le prêt n'est pas renouvelé, les commissions liées au remboursement anticipé sont constatées dans le revenu d'intérêt à la date du remboursement anticipé.

Provision pour pertes sur créances

Une provision pour pertes sur créances est constituée s'il y a une indication objective que nous ne serons pas en mesure de recouvrer tous les montants à recevoir sur notre portefeuille de prêts aux termes des modalités initiales du contrat, ou la valeur équivalente. Ce portefeuille comprend des risques figurant au bilan, tels que les prêts et les acceptations, ainsi que des éléments hors bilan tels que les lettres de crédit, les garanties et les engagements non capitalisés.

La provision pour pertes sur créances est augmentée par les pertes de valeur comptabilisées et réduite par les sorties du bilan, déduction faite des recouvrements. La provision pour pertes sur créances touchant les postes du bilan est portée en réduction des actifs et la provision pour pertes sur créances touchant les éléments hors bilan est comptabilisée à titre de provisions dans les autres passifs.

Nous évaluons si des indications objectives de dépréciation existent individuellement pour des prêts individuellement importants, de même que collectivement pour des prêts qui ne sont pas individuellement importants. Si nous déterminons qu'il n'existe pas d'indications objectives de dépréciation pour un prêt considéré individuellement, important ou non, nous incluons ce prêt dans un groupe de prêts présentant des caractéristiques de risque de crédit similaires et procédons à un test de dépréciation collectif. Les prêts soumis à un test de dépréciation individuel et pour lesquels une perte de valeur est comptabilisée ne sont pas pris en compte dans un test de dépréciation collectif.

La provision pour pertes sur créances représente les meilleures estimations de la direction quant aux pertes subies au titre de notre portefeuille de prêts à la date de clôture du bilan. La direction doit faire appel à son jugement pour établir les hypothèses et les estimations qui seront utilisées dans le calcul de la provision au titre des prêts soumis à des tests de dépréciation individuel ou collectif. Les hypothèses et estimations sous-jacentes appliquées aux prêts soumis à des tests de dépréciation individuel ou collectif peuvent varier d'une période à l'autre et avoir une incidence importante sur nos résultats d'exploitation.

Prêts soumis à un test de dépréciation individuel

Les prêts qui sont importants pris individuellement sont soumis à un test de dépréciation individuel afin de déceler des indices objectifs de dépréciation. Un prêt est considéré comme ayant subi une dépréciation lorsque la direction détermine qu'elle ne sera pas en mesure de recouvrer tous les montants à recevoir aux termes des modalités initiales du contrat, ou la valeur équivalente.

L'exposition au risque de crédit des prêts individuellement importants est évaluée en fonction de facteurs comme l'ensemble de la situation financière, des ressources et de l'historique de paiement de l'emprunteur et, le cas échéant, la valeur réalisable de tout bien affecté en garantie. S'il existe une indication de dépréciation donnant lieu à une perte de valeur, le montant de la perte correspond à la différence entre la valeur comptable du prêt, y compris les intérêts courus, et le montant recouvrable estimé. Le montant recouvrable estimé correspond à la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs prévus, déterminé au taux d'intérêt effectif original du prêt, y compris les flux de trésorerie qui résulteraient de la réalisation de la garantie, moins les coûts de la vente. Les pertes de valeur résultant d'un test de dépréciation individuel entraînent une réduction de la valeur comptable du prêt par l'intermédiaire d'un compte de correction de valeur et le montant de la perte est comptabilisé au poste Dotation à la provision pour pertes sur créances dans nos comptes consolidés de résultat. Après la perte de valeur, le revenu d'intérêt est constaté à la désactualisation résultant de la constatation initiale de la perte de valeur.

Nous devons faire largement appel au jugement lorsque nous évaluons les indications de dépréciation et que nous estimons le montant et le moment de réalisation des flux de trésorerie futurs aux fins de la détermination de la perte de valeur. Afin de déterminer si des indications objectives de dépréciation existent, nous examinons principalement des facteurs spécifiques tels que la situation financière de l'emprunteur, les défauts de paiement des intérêts ou du capital par l'emprunteur, les conditions économiques locales et d'autres données observables. Pour déterminer le montant recouvrable estimatif, nous évaluons la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs prévus au taux d'intérêt effectif, à l'aide d'un certain nombre d'hypothèses et de données. La direction doit faire appel à son jugement pour choisir les données et hypothèses qui seront utilisées, telles que le montant du prêt que l'on ne prévoit pas recouvrer et le coût lié aux délais de recouvrement du capital ou des intérêts, ainsi que pour estimer la valeur de toute garantie détenue pour laquelle il pourrait ne pas y avoir de donnée de marché facilement accessible. Les variations du montant que l'on prévoit recouvrer auraient une incidence directe sur la dotation à la provision pour pertes sur créances et pourraient entraîner une variation de la provision pour pertes sur créances.

Prêts soumis à un test de dépréciation collectif

Les prêts qui ne sont pas importants pris individuellement, ou qui ont été soumis à un test de dépréciation individuel et n'ont pas montré d'indice de dépréciation, sont soumis à un test de dépréciation collectif. Pour réaliser une évaluation collective de la dépréciation, les prêts sont

groupés selon des caractéristiques de risque similaires qui tiennent compte du type de prêt, du secteur d'activité, de la situation géographique, du type d'instrument de garantie, du retard de paiement observé et d'autres facteurs pertinents.

La provision découlant du test de dépréciation collectif est déterminée en fonction de facteurs tels que : i) les pertes antérieures, qui tiennent compte des probabilités historiques de défaillance, de la perte en cas de défaillance et de l'exposition au risque de défaillance, dans des portefeuilles comportant des caractéristiques semblables en matière de risque de crédit; ii) le jugement de la direction à l'égard de l'ampleur de la perte de valeur en fonction de la comparaison de l'historique de pertes et de la perte réelle présentée à la date de clôture, compte tenu des tendances actuelles en matière de qualité du crédit du portefeuille, de la conjoncture économique, de l'incidence des modifications des politiques et des processus, ainsi que d'autres facteurs. Les flux de trésorerie futurs d'un groupe de prêts sont soumis collectivement à un test de dépréciation sur la base des flux de trésorerie contractuels des prêts compris dans le groupe et d'un historique de pertes enregistrées sur des prêts présentant des caractéristiques de risque de crédit similaires à celles du groupe. L'historique de pertes est ajusté sur la base des données observables actuelles afin de refléter les effets des circonstances actuelles qui n'affectaient pas la période sur laquelle est basé l'historique de pertes et de supprimer les effets des circonstances comprises dans la période historique qui n'existent pas actuellement. La méthodologie et les hypothèses utilisées pour estimer les flux de trésorerie futurs sont régulièrement revues afin de réduire les différences éventuelles entre les estimations de perte et la perte réelle. Les pertes de valeur résultant d'un test de dépréciation collectif entraînent une réduction de la valeur comptable du montant global des prêts par l'intermédiaire d'un compte de correction de valeur et le montant de la perte est comptabilisé au poste Dotation à la provision pour pertes sur créances. Après la perte de valeur, le revenu d'intérêt est constaté à la désactualisation résultant de la constatation initiale de la perte de valeur.

La méthodologie et les hypothèses utilisées pour calculer les provisions au titre des prêts soumis à un test de dépréciation collectif comportent un degré d'incertitude, notamment parce qu'il n'est pas possible de déterminer les pertes pour chacun des prêts étant donné le grand nombre de prêts non importants au sein du portefeuille. Nous devons faire largement appel au jugement pour évaluer l'historique de pertes, la période d'identification des pertes, et la relation avec les portefeuilles actuels, y compris la défaillance et les soldes des prêts, ainsi que les activités, la conjoncture économique et les conditions liées au crédit courantes, y compris le rendement sectoriel, le taux de chômage et les risques liés aux pays. Les variations de ces hypothèses auraient une incidence directe sur la dotation à la provision pour pertes sur créances et pourraient entraîner une variation de la provision pour pertes sur créances connexe.

Sortie de prêts

Les prêts et la provision pour pertes sur créances connexe sont sortis du bilan, intégralement ou partiellement, lorsque la possibilité de recouvrement est à peu près inexistante. Les prêts garantis sont généralement sortis du bilan après la réception de tout produit de la réalisation d'une garantie. Lorsque la valeur nette de réalisation d'une garantie a été déterminée et qu'il n'est pas raisonnable de prévoir un recouvrement additionnel, la sortie anticipée est possible. En ce qui concerne les cartes de crédit, les soldes et la provision pour pertes sur créances connexe sont sortis du bilan lorsque le paiement est en souffrance depuis 180 jours. Les prêts aux particuliers sont généralement sortis lorsqu'ils sont en souffrance depuis 150 jours.

Décomptabilisation d'actifs financiers

Nos diverses activités de titrisation consistent généralement en un transfert d'actifs financiers, tels que des prêts ou des titres adossés à des créances hypothécaires structurés, à des entités structurées ou des fiducies indépendantes, lesquelles émettent ensuite des titres aux investisseurs.

Les actifs financiers sont décomptabilisés de nos bilans consolidés lorsque nos droits contractuels aux flux de trésorerie des actifs expirent, lorsque nous conservons les droits de recevoir les flux de trésorerie des actifs mais avons l'obligation de verser ces flux de trésorerie à un tiers sous réserve de certaines exigences de transfert ou lorsque nous transférons nos droits contractuels de recevoir les flux de trésorerie et que la quasi-totalité des risques et avantages des actifs ont été transférés. Lorsque nous conservons la quasi-totalité des risques et des avantages liés au droit de propriété des actifs transférés, ceux-ci ne sont pas décomptabilisés de nos bilans consolidés et sont comptabilisés comme des transactions de financement garanti. Lorsque nous ne conservons ni ne transférons la quasi-totalité des risques et des avantages liés au droit de propriété des actifs, nous décomptabilisons les actifs si le contrôle de l'actif est abandonné. Lorsque nous conservons le contrôle sur les actifs transférés, nous continuons de comptabiliser les actifs transférés dans la mesure où nous conservons des liens.

La direction doit faire appel à son jugement pour déterminer si les droits contractuels aux flux de trésorerie des actifs transférés sont expirés ou si nous conservons les droits de recevoir les flux de trésorerie des actifs mais avons l'obligation de verser ces flux de trésorerie. Nous décomptabilisons les actifs financiers transférés si la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété des actifs ont été transférés. Pour déterminer si nous avons transféré la quasi-totalité des risques et avantages liés aux actifs transférés, la direction examine l'exposition de la Banque avant et après le transfert ainsi que la variation du montant et du moment de réalisation des flux de trésorerie nets des actifs transférés. Dans le cas des actifs transférés pour lesquels nous conservons les droits de gestion, la direction a fait appel à son jugement pour déterminer les avantages liés aux droits de gestion par rapport aux attentes du marché. Si les avantages liés aux droits de gestion sont supérieurs à la juste valeur, un actif de gestion est comptabilisé au poste Autres actifs de nos bilans consolidés. Si les avantages liés aux droits de gestion sont inférieurs à la juste valeur, un passif de gestion est comptabilisé au poste Autres passifs de nos bilans consolidés.

Décomptabilisation des passifs financiers

Nous sortons un passif financier de nos bilans consolidés lorsque l'obligation précisée au contrat est éteinte ou annulée ou a expiré. Nous comptabilisons l'écart entre la valeur comptable d'un passif financier transféré et la contrepartie payée dans nos comptes consolidés de résultat.

Garanties

Les contrats de garantie financière sont des contrats qui peuvent éventuellement nous obliger à faire un paiement (sous forme de trésorerie, d'autres actifs, de nos propres actions ou de la prestation de services) pour rembourser le titulaire d'une perte qu'il subit en raison de la défaillance d'un débiteur spécifié à effectuer un paiement à l'échéance en vertu des dispositions initiales ou modifiées d'un instrument d'emprunt. Nous comptabilisons un passif dans nos bilans consolidés au début d'une garantie, lequel représente la juste valeur de l'engagement découlant de l'émission de la garantie. Les garanties financières sont par la suite réévaluées en retenant le plus élevé de deux montants : i) le montant initialement comptabilisé et ii) notre meilleure estimation de la valeur actualisée de la dépense nécessaire au règlement de l'obligation actualisée à la fin de la période de présentation de l'information financière.

S'il satisfait à la définition de dérivé, le contrat de garantie financière est évalué à la juste valeur à chaque date de clôture et présenté au poste Dérivés de nos bilans consolidés.

Assurance et fonds distincts

Les primes découlant de contrats de longue durée, principalement des contrats d'assurance vie, sont inscrites au poste Revenus autres que d'intérêt – Primes d'assurance, revenus de placement et honoraires au moment où elles deviennent exigibles. Les primes découlant de contrats de courte durée, principalement l'assurance IARD, et les frais liés aux services administratifs sont constatés au poste Primes d'assurance, revenus de placement et honoraires sur la durée du contrat connexe. Les primes non acquises découlant des contrats de courte durée, qui représentent la tranche non échue des primes, sont constatées au poste Autres passifs. Les placements effectués par nos services d'assurance sont classés comme disponibles à la vente ou comme prêts et créances, à l'exception des placements soutenant les obligations liées aux indemnités au titre des contrats d'assurances vie et maladie de même qu'au titre d'une partie des contrats d'assurance IARD. Ces placements sont désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net et les variations de la juste valeur sont comptabilisées dans le poste Primes d'assurance, revenus de placement et honoraires.

Les sinistres et les obligations liées aux indemnités d'assurance représentent les sinistres actuels et les estimations au titre des indemnités d'assurance futures. Les obligations liées aux contrats d'assurance vie sont déterminées au moyen de la méthode canadienne axée sur le bilan, laquelle repose sur des hypothèses relatives à la mortalité, à la morbidité, aux polices tombées en déchéance, aux rachats, au rendement des placements, à la participation aux excédents, aux charges d'exploitation, aux frais d'administration des polices et aux provisions pour détérioration des résultats. Ces hypothèses sont revues au moins annuellement en fonction des résultats réels et des conditions du marché. Les obligations liées aux contrats d'assurance IARD représentent les provisions estimatives au titre des sinistres déclarés et non déclarés. Les obligations liées aux contrats d'assurance vie et d'assurance IARD sont constatées au poste Sinistres et obligations liées aux indemnités d'assurance. Les modifications des sinistres et des obligations liées aux indemnités d'assurance sont reflétées dans le poste Indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance de nos comptes consolidés de résultat au cours de la période où les estimations ont subi des variations.

Les primes cédées au titre de la réassurance et les recouvrements de réassurance relativement aux indemnités et sinistres sont prises en compte dans les revenus et charges, selon le cas. Les montants à recouvrer au titre de la réassurance, qui se rapportent aux montants des prestations versées et des réclamations non versées, sont inclus dans les Autres actifs.

Les coûts d'acquisition relatifs aux nouvelles activités d'assurance comprennent les commissions, les taxes sur les primes, certains coûts liés à la souscription et d'autres coûts variables liés à l'acquisition de nouvelles activités. Les coûts d'acquisition différés liés aux produits d'assurance vie sont constatés implicitement au poste Sinistres et obligations liées aux indemnités d'assurance conformément à la méthode canadienne axée sur le bilan. Dans le cas de l'assurance IARD, ces frais sont constatés au poste Autres actifs et amortis sur la durée des contrats.

Les fonds distincts représentent les activités dans lesquelles un contrat d'assurance est conclu aux termes duquel le montant de la prestation est directement lié à la valeur de marché des placements détenus dans un fonds sous-jacent. L'entente contractuelle est telle que les actifs liés aux fonds distincts sous-jacents sont inscrits à notre nom, mais les titulaires d'une police liée à un fonds distinct prennent en charge le risque et conservent les avantages découlant du rendement du placement du fonds. Le passif lié à ces contrats est calculé en fonction des obligations contractuelles au moyen d'hypothèses actuarielles et est au moins équivalent à la valeur de rachat ou de transfert calculée par référence à la valeur des fonds ou indices sous-jacents appropriés. Les actifs et les passifs des fonds distincts sont présentés séparément dans nos bilans consolidés. Comme les titulaires d'une police liée à un fonds distinct assument les risques et profitent des avantages liés au rendement du fonds, le revenu de placement gagné par les fonds distincts et les charges engagées par ces fonds sont compensés et ne sont pas présentés séparément dans nos comptes consolidés de résultat. Les honoraires que nous gagnons grâce aux fonds distincts comprennent les honoraires de gestion et les frais liés à la mortalité, aux polices, à l'administration et au rachat. Ces honoraires sont comptabilisés dans les Revenus autres que d'intérêt – Primes d'assurance, revenus de placement et honoraires. Nous offrons des garanties minimales relatives aux prestations consécutives au décès et à la valeur à l'échéance pour ce qui est des fonds distincts. Le passif lié à ces garanties minimales est inscrit au poste Sinistres et obligations liées aux indemnités d'assurance.

Des tests de suffisance du passif sont effectués sur tous les portefeuilles de contrats d'assurance à chaque date de clôture pour assurer la suffisance des passifs liés aux contrats d'assurance. Les meilleures estimations actuelles des flux de trésorerie contractuels futurs, des coûts de gestion et d'administration des sinistres et des rendements des actifs qui supportent les passifs sont prises en compte dans les tests. Lorsque les résultats du test mettent en évidence une insuffisance dans les passifs, celle-ci est immédiatement comptabilisée dans nos comptes consolidés de résultat par le biais d'une réduction des coûts d'acquisition différés inclus dans les Autres actifs ou d'une augmentation des Sinistres et réclamations liées aux indemnités d'assurance.

Avantages du personnel – prestations de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi

Notre charge au titre des régimes de retraite à prestations définies, comprise dans le poste Frais autres que d'intérêt – Ressources humaines, correspond au coût des prestations des employés au titre des services de l'année en cours, au montant net des intérêts sur le passif (l'actif) net au titre des prestations définies, au coût des services passés et aux profits ou pertes liés à la liquidation. Les réévaluations du passif net au titre des prestations définies, qui comprennent les écarts actuariels et le rendement des actifs des régimes (à l'exclusion des sommes comprises dans le montant net des intérêts sur le passif au titre des prestations définies), sont comptabilisées immédiatement dans les autres éléments du résultat global au cours de la période où elles se produisent. Les écarts actuariels comprennent les ajustements liés à l'expérience (l'incidence des différences entre les hypothèses actuarielles précédentes et ce qui s'est réellement produit) ainsi que l'incidence des modifications des hypothèses actuarielles. Les montants comptabilisés dans les autres éléments du résultat global ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat net. Le coût des services passés correspond à la variation de la valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies attribuable à une modification ou à une réduction du régime, et il est immédiatement passé en charges.

Pour chaque régime de retraite à prestations définies, nous comptabilisons la valeur actualisée de nos obligations au titre des prestations définies, déduction faite de la juste valeur des actifs du régime, comme un passif au titre des prestations définies et nous le constatons au poste Passifs au titre des avantages du personnel dans nos bilans consolidés. Dans le cas des régimes comportant un actif net au titre des prestations définies, le montant est comptabilisé comme un actif au poste Actifs au titre des avantages du personnel dans nos bilans consolidés.

Le calcul de la charge et de l'obligation au titre des prestations définies nécessite l'exercice d'un jugement important, car la constatation repose sur les taux d'actualisation et sur diverses hypothèses actuarielles, telles que les taux tendanciels en matière de coûts des soins de santé, les augmentations salariales prévues, l'âge de la retraite, ainsi que les taux de mortalité et de cessation d'emploi. En raison de la nature à long terme de ces régimes, de telles estimations et hypothèses font l'objet d'incertitudes et de risques intrinsèques. Pour ce qui est de nos régimes de retraite et autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi, le taux d'actualisation est déterminé en fonction de rendements de marché liés à des obligations de sociétés de première qualité. Étant donné que le taux d'actualisation est fondé sur des rendements disponibles actuels ainsi que sur l'évaluation de la liquidité du marché par la direction, il ne donne qu'une indication des rendements futurs. Les hypothèses actuarielles, qui sont établies conformément aux pratiques actuelles dans les pays où nos régimes sont en vigueur, peuvent s'écarter des résultats réels puisque les statistiques propres à chaque pays reflètent uniquement une estimation du comportement futur des employés. Ces

hypothèses sont formulées par la direction et sont passées en revue par les actnaires au moins une fois par année. Toute variation dans les hypothèses susmentionnées pourrait influencer sur les montants de l'obligation au titre des prestations, des charges et des réévaluations que nous comptabilisons.

Nos cotisations aux régimes à cotisations définies sont passées en charges lorsque les employés ont rendu des services en échange de telles cotisations. La charge au titre des régimes à cotisations définies est inscrite dans le poste Frais autres que d'intérêt – Ressources humaines.

Rémunération fondée sur des actions

Nous offrons des régimes de rémunération fondée sur des actions à certains employés clés ainsi qu'aux administrateurs qui ne sont pas nos employés.

Pour comptabiliser les options sur actions attribuées aux employés, une charge de rémunération est constatée sur la période d'acquisition des droits applicable, ainsi qu'une augmentation correspondante des capitaux propres. La juste valeur est déterminée à l'aide de modèles d'évaluation des options, qui tiennent compte du prix d'exercice de l'option, du prix actuel de l'action, du taux d'intérêt sans risque, de la volatilité attendue du prix de l'action sur la durée de vie de l'option et d'autres facteurs pertinents. Lorsque les options sont exercées, le produit de l'exercice ainsi que le montant initial comptabilisé au titre des capitaux propres sont portés au crédit du poste Actions ordinaires. Nos autres régimes de rémunération comprennent notamment les régimes d'attribution d'actions différées en fonction du rendement et les régimes d'unités d'actions différées à l'intention des employés clés (régimes). Les obligations en vertu des régimes sont comptabilisées sur leur période d'acquisition des droits. Les régimes sont réglés en trésorerie.

Pour les attributions réglées en trésorerie, nos obligations à payer sont ajustées à leur juste valeur à chaque date de bilan. Pour les attributions réglées en actions, nos obligations à payer sont fondées sur la juste valeur de nos actions ordinaires à la date de l'attribution. Les variations de nos obligations, compte non tenu des couvertures connexes, sont comptabilisées sous la rubrique Frais autres que d'intérêt – Ressources humaines dans nos comptes consolidés de résultat, et une hausse correspondante est constatée dans les autres passifs pour les attributions réglées en trésorerie et dans les bénéfiques non distribués pour les attributions réglées en actions.

Le coût de rémunération associé aux options et aux attributions octroyées aux employés admissibles au départ à la retraite ou qui le seront au cours de la période d'acquisition des droits est constaté immédiatement si l'employé est admissible au départ à la retraite à la date d'attribution ou durant la période allant de la date d'attribution à la date où l'employé devient admissible au départ à la retraite.

Nos cotisations aux régimes d'épargne et d'actionnariat des employés sont passées en charges lorsqu'elles sont engagées.

Impôt sur le résultat

L'impôt sur le résultat comprend l'impôt exigible et l'impôt différé et est comptabilisé dans nos comptes consolidés de résultat, sauf dans la mesure où il a trait à des éléments comptabilisés directement dans les capitaux propres, auquel cas il est comptabilisé dans les capitaux propres.

L'impôt sur le résultat exigible est passé en charges selon les lois fiscales applicables dans chaque territoire dans la période au cours de laquelle le bénéfice se produit et est calculé selon les taux adoptés ou quasi adoptés à la date du bilan. L'impôt différé est comptabilisé sur les différences temporaires entre la valeur comptable des actifs et des passifs et leur valeur fiscale. Un actif ou un passif d'impôt différé est déterminé pour chaque différence temporaire, sauf dans le cas des bénéfiques liés à nos filiales, à nos succursales et à nos entreprises associées ainsi que des participations dans des coentreprises dont les différences temporaires ne devraient pas se résorber dans un avenir prévisible et dont nous avons la capacité de contrôler le moment auquel la résorption aura lieu. Les actifs et les passifs d'impôt différé sont déterminés en fonction des taux d'imposition qui devraient être en vigueur pour la période au cours de laquelle l'actif sera réalisé ou le passif réglé, sur la base des taux d'imposition et des réglementations fiscales qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date du bilan. Les actifs et les passifs d'impôt exigible sont compensés lorsqu'ils sont prélevés par la même administration fiscale sur la même entité imposable ou sur des entités imposables différentes faisant partie du même groupe de déclaration fiscale (lequel a l'intention de procéder à un règlement net), et lorsqu'il existe un droit juridique de compenser les montants comptabilisés. Les actifs et les passifs d'impôt différé sont compensés lorsque les mêmes conditions sont remplies. Nos comptes consolidés de résultat comprennent des éléments qui sont non imposables ou non déductibles à des fins fiscales et, en conséquence, la charge d'impôt diffère de celle qui serait constituée selon les taux prévus par la loi.

L'impôt différé cumulé en raison des différences temporaires et des reports en avant de perte fiscale est inclus dans les Autres actifs et les Autres passifs. Chaque trimestre, nous évaluons nos actifs d'impôt différé afin de déterminer si la réalisation des avantages liés à ces actifs est probable; notre évaluation tient compte des indications tant positives que négatives.

Nous sommes assujettis aux lois fiscales des divers territoires où nous exerçons nos activités. Ces lois fiscales complexes peuvent faire l'objet d'interprétations différentes de notre part et de celle des autorités fiscales visées. Un jugement important doit être exercé pour interpréter les lois fiscales pertinentes et pour déterminer notre charge d'impôt en fonction de nos meilleures estimations quant aux positions fiscales qui font l'objet d'une vérification ou d'un appel auprès des autorités fiscales compétentes. Nous effectuons un examen chaque trimestre afin de mettre à jour nos meilleures estimations selon l'information disponible, mais les décisions prises par les autorités fiscales compétentes pourraient donner lieu à un passif et à une charge d'impôt additionnels.

La direction doit également faire largement appel à son jugement pour déterminer notre actif ou passif d'impôt différé, car la constatation d'un tel actif ou passif dépend de nos prévisions quant aux bénéfiques imposables futurs et des taux d'imposition qui devraient être en vigueur dans la période au cours de laquelle l'actif est réalisé ou le passif réglé. Toute variation de nos prévisions peut entraîner une variation des actifs ou passifs d'impôt différé comptabilisés dans nos bilans consolidés, ainsi que de la charge d'impôt différé dans nos comptes consolidés de résultat.

Regroupements d'entreprises, goodwill et autres immobilisations incorporelles

Tous les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Les participations ne donnant pas le contrôle, le cas échéant, sont comptabilisées au montant de leur quote-part de la juste valeur des actifs et passifs identifiables, à moins d'indication contraire. Les immobilisations incorporelles identifiables sont constatées séparément du goodwill et sont incluses dans le poste Autres immobilisations incorporelles. Le goodwill correspond à l'excédent du coût d'acquisition de l'entreprise sur la juste valeur des actifs nets identifiables acquis à la date d'acquisition.

Goodwill

Le goodwill est affecté aux unités génératrices de trésorerie ou aux groupes d'unités génératrices de trésorerie aux fins du test de dépréciation, lequel est appliqué sur le niveau le plus bas auquel le goodwill fait l'objet d'un suivi aux fins de la gestion interne. Le test de dépréciation est

effectué annuellement, au 1^{er} août, ou plus souvent s'il y a des indications objectives d'une dépréciation, en comparant la valeur recouvrable d'une unité génératrice de trésorerie à sa valeur comptable. La valeur recouvrable d'une unité génératrice de trésorerie correspond à la valeur la plus élevée entre sa valeur d'utilité et sa juste valeur diminuée des coûts de sortie. La valeur d'utilité est la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs attendus d'une unité génératrice de trésorerie. La juste valeur diminuée des coûts de sortie est le montant qui peut être obtenu de la vente d'une unité génératrice de trésorerie dans une transaction normale entre des intervenants du marché, diminué des coûts de sortie. La juste valeur d'une unité génératrice de trésorerie est estimée au moyen de techniques d'évaluation comme la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie, et ajustée pour tenir compte du point de vue d'un acheteur tiers potentiel. Les indications externes, comme des contrats de vente exécutoires ou des transactions récentes pour des entreprises semblables du même secteur, sont prises en considération dans la mesure où elles sont disponibles.

Un jugement important doit être exercé pour estimer les données prises en compte dans le modèle utilisé pour la détermination du montant recouvrable de nos unités génératrices de trésorerie, notamment les flux de trésorerie futurs, les taux d'actualisation et les taux de croissance finaux, en raison de l'incertitude liée au moment de la réalisation et au montant des flux de trésorerie et du caractère prospectif de ces données. Les flux de trésorerie futurs sont fondés sur les prévisions financières établies par la direction, lesquelles sont estimées en fonction des résultats prévus, des initiatives d'affaires ainsi que des dépenses d'investissement et des rendements pour les actionnaires prévus. Les taux d'actualisation sont établis d'après le coût du capital à l'échelle de la banque, ajusté en fonction des risques propres à l'unité génératrice de trésorerie et de son exposition au risque de change, comme il est reflété dans les écarts de l'inflation prévue. Le coût du capital à l'échelle de la banque est fondé sur le modèle d'évaluation des actifs financiers. Les risques propres aux unités génératrices de trésorerie comprennent le risque souverain, le risque commercial/opérationnel, le risque géographique (y compris le risque politique, le risque de dévaluation et la réglementation gouvernementale), le risque de change et le risque de prix (y compris le risque lié à l'établissement des prix et l'inflation). Les taux de croissance finaux reflètent la croissance prévue du produit intérieur brut à long terme et l'inflation dans les pays où l'unité génératrice de trésorerie exerce ses activités. Des variations de ces hypothèses pourraient avoir une incidence sur le montant de la perte de valeur constatée dans les frais autres que d'intérêt.

La valeur comptable d'une unité génératrice de trésorerie comprend la valeur comptable des actifs, des passifs et du goodwill attribués à l'unité génératrice de trésorerie. Si la valeur recouvrable est inférieure à la valeur comptable, la perte de valeur est d'abord portée en diminution de la valeur comptable de tout goodwill attribué à l'unité génératrice de trésorerie, puis elle est attribuée aux autres actifs non financiers de l'unité génératrice de trésorerie proportionnellement à la valeur comptable de chaque actif. Toute perte de valeur est comptabilisée en charges dans la période au cours de laquelle la perte de valeur est identifiée. Le goodwill est présenté au coût après déduction du cumul des pertes de valeur. Les reprises ultérieures de pertes de valeur du goodwill sont interdites.

À la cession d'une partie d'une unité génératrice de trésorerie, la valeur comptable du goodwill lié à la partie de l'unité génératrice de trésorerie vendue est incluse dans le calcul des profits et des pertes à la cession. La valeur comptable est évaluée sur la base de la juste valeur relative de la partie cédée par rapport à l'intégralité de l'unité génératrice de trésorerie.

Autres immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles représentent les actifs non monétaires identifiables, et elles sont acquises séparément ou dans le cadre d'un regroupement d'entreprises, ou sont générées en interne. Les immobilisations incorporelles acquises dans le cadre d'un regroupement d'entreprises sont comptabilisées séparément du goodwill lorsqu'elles sont séparables ou résultent de droits contractuels ou autres droits et que leur juste valeur peut être évaluée de façon fiable. Le coût d'une immobilisation incorporelle acquise séparément comprend son coût d'acquisition et les coûts directement attribuables à la préparation de l'actif pour son utilisation prévue. Le coût d'une immobilisation incorporelle générée en interne comprend tous les coûts directement attribuables à la création, à la production et à la préparation de l'actif en vue de son exploitation de la manière prévue par la direction. Les frais de recherche et de développement qui ne peuvent pas être incorporés dans le coût de l'actif sont passés en charges. Après la constatation initiale, une immobilisation incorporelle est comptabilisée à son coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur, le cas échéant. Les immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée sont amorties selon le mode linéaire sur leur durée d'utilité estimée, laquelle varie de 3 à 10 ans pour les logiciels et de 10 à 20 ans pour les relations-clients. Nous ne détenons pas d'immobilisations incorporelles ayant une durée d'utilité indéterminée.

Les immobilisations incorporelles sont soumises à un test visant à déterminer s'il existe des indices de dépréciation à chaque date de présentation de l'information financière. Si des indices suggèrent qu'une immobilisation incorporelle pourrait s'être dépréciée, un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur comptable de l'immobilisation incorporelle et sa valeur recouvrable. Lorsqu'il n'est pas possible d'estimer la valeur recouvrable d'un actif pris individuellement, nous estimons la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie à laquelle l'actif appartient. Si la valeur recouvrable de l'actif (ou de l'unité génératrice de trésorerie) est inférieure à sa valeur comptable, la valeur comptable de l'immobilisation incorporelle est réduite à sa valeur recouvrable, ce qui donne lieu à une perte de valeur.

Une perte de valeur comptabilisée précédemment est reprise lorsqu'une modification est apportée aux estimations utilisées pour déterminer la valeur recouvrable de l'actif (ou de l'unité génératrice de trésorerie) depuis que la dernière perte de valeur a été comptabilisée. Si une perte de valeur est subséquemment reprise, la valeur comptable de l'actif (ou de l'unité génératrice de trésorerie) est révisée et établie à la valeur la moins élevée entre la valeur recouvrable de l'actif et sa valeur comptable (déduction faite de l'amortissement) qui aurait été déterminée s'il n'y avait pas eu de perte de valeur antérieure.

En raison de la nature subjective de ces estimations, un jugement important doit être exercé pour déterminer la durée d'utilité et la valeur recouvrable de nos immobilisations incorporelles, ainsi que pour évaluer si certains événements ou certaines circonstances constituent une indication objective de dépréciation. Les estimations de la valeur recouvrable de nos immobilisations incorporelles s'appuient sur certaines données clés, notamment les flux de trésorerie futurs et les taux d'actualisation. Les flux de trésorerie futurs sont fondés sur les ventes prévues et les coûts attribués, qui sont estimés en fonction des résultats attendus et des initiatives d'affaires. Les taux d'actualisation sont établis d'après le coût du capital à l'échelle de la banque, ajusté en fonction des risques propres à l'actif. Des variations de ces hypothèses pourraient avoir une incidence sur le montant de la perte de valeur constatée dans les frais autres que d'intérêt.

Autres

Conversion des devises

Les actifs et les passifs monétaires exprimés en devises sont convertis en dollars canadiens aux taux en vigueur à la date du bilan. Les profits et les pertes de change résultant de la conversion et du règlement de ces éléments sont comptabilisés dans les comptes consolidés de résultat au poste Revenus autres que d'intérêt.

Les actifs et les passifs non monétaires qui sont évalués au coût historique sont convertis en dollars canadiens aux taux historiques. Les actifs financiers non monétaires classés comme disponibles à la vente, comme les instruments de capitaux propres, qui sont évalués à la juste valeur sont convertis en dollars canadiens aux taux en vigueur à la date du bilan et les profits et pertes de change qui en découlent sont constatés dans les autres composantes des capitaux propres jusqu'à ce que l'actif soit vendu ou subisse une perte de valeur.

Les actifs et les passifs de nos établissements à l'étranger dont la monnaie fonctionnelle n'est pas le dollar canadien sont convertis en dollars canadiens aux taux en vigueur à la date du bilan, tandis que les revenus et les charges de ces établissements à l'étranger sont convertis aux taux de change moyens pour la période de présentation de l'information financière.

Les profits ou les pertes latents résultant de la conversion de nos établissements à l'étranger de même que la tranche efficace des couvertures connexes sont comptabilisés après impôt dans les autres composantes des capitaux propres. Au moment de la cession ou de la cession partielle d'un établissement à l'étranger, une tranche appropriée du montant net des profits ou des pertes de change cumulés est portée à la rubrique Revenus autres que d'intérêt.

Locaux et matériel

Les locaux et le matériel comprennent les terrains, les bâtiments, les améliorations locatives, le matériel informatique, le mobilier, les agencements et le reste du matériel et ils sont constatés au coût moins l'amortissement cumulé, à l'exception des terrains qui ne sont pas amortis, et le cumul des pertes de valeur. Le coût comprend le prix d'achat, tout coût directement attribuable au transfert de l'actif jusqu'à son lieu d'exploitation et à sa mise en état pour permettre son exploitation de la manière prévue, ainsi que l'estimation initiale de tout coût de sortie. L'amortissement est essentiellement comptabilisé selon le mode linéaire sur la durée d'utilité estimée des actifs, soit de 25 à 50 ans pour les bâtiments, de 3 à 10 ans pour le matériel informatique et de 7 à 10 ans pour le mobilier, les agencements et autre matériel. La période d'amortissement des améliorations locatives correspond au moindre de la durée d'utilité des améliorations locatives ou de la durée du bail plus la première période de renouvellement, si le renouvellement est raisonnablement assuré, jusqu'à concurrence de 10 ans. Les modes d'amortissement, les durées d'utilité et les valeurs résiduelles sont réévaluées à chaque période de présentation de l'information financière et elles sont ajustées au besoin. Les profits et les pertes à la cession sont inscrits à la rubrique Revenus autres que d'intérêt.

Les locaux et le matériel sont évalués pour déterminer s'il y a des indicateurs de dépréciation à chaque période de présentation de l'information financière. Si des indices suggèrent qu'un actif pourrait s'être déprécié, un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur comptable de l'actif et sa valeur recouvrable. Lorsqu'il n'est pas possible d'estimer la valeur recouvrable d'un actif individuel, nous estimons la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie à laquelle l'actif appartient et effectuons un test de dépréciation au niveau de l'unité génératrice de trésorerie. Une perte de valeur est constatée dans la mesure où la valeur recouvrable d'un actif (ou de l'unité génératrice de trésorerie), laquelle correspond au montant le plus élevé entre la valeur d'utilité et la juste valeur diminuée des coûts de sortie, est inférieure à sa valeur comptable. La valeur d'utilité est la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs attendus de l'actif (ou de l'unité génératrice de trésorerie). La juste valeur diminuée des coûts de sortie est le montant qui peut être obtenu de la vente d'un actif (ou d'une unité génératrice de trésorerie) dans une transaction normale entre des intervenants du marché, diminué des coûts de sortie.

Après la constatation de la perte de valeur, la dotation à l'amortissement est ajustée pour les périodes futures afin de refléter la valeur comptable révisée de l'actif. Si, par la suite, une perte de valeur est reprise, la valeur comptable de l'actif est révisée pour correspondre à la valeur la moins élevée entre la valeur recouvrable de l'actif et sa valeur comptable (diminuée de l'amortissement) qui aurait été déterminée si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée. La dotation à l'amortissement pour les périodes futures est ajustée pour refléter la valeur comptable révisée.

Provisions

Une provision est un passif dont l'échéance ou le montant est incertain et elle est comptabilisée lorsque nous avons une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé, qu'il est probable qu'une sortie de ressources sera nécessaire pour éteindre l'obligation et que le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable. Les provisions sont évaluées selon la meilleure estimation de la contrepartie requise pour régler l'obligation actuelle à la date de présentation de l'information financière. Un jugement important doit être exercé pour déterminer si une obligation actuelle existe et pour estimer la probabilité, le moment et le montant de toute sortie de ressources. Nous comptabilisons des provisions au titre des litiges et des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations, ainsi qu'une provision pour éléments hors bilan et autres. Les provisions sont comptabilisées dans le poste Autres passifs de nos bilans consolidés.

Nous devons estimer l'issue des procédures judiciaires en cours, les charges qui devront être engagées pour la mise hors service des immobilisations, et les pertes sur créances liées aux engagements inutilisés et aux garanties. Compte tenu du caractère prospectif de ces estimations, nous devons faire largement appel à notre jugement pour prévoir le moment de la réalisation et le montant des flux de trésorerie futurs. Nous comptabilisons nos provisions en tenant compte de toute l'information disponible à la fin de la période de présentation de l'information financière et apportons des ajustements sur une base trimestrielle afin de refléter les prévisions actuelles. Si les résultats réels différaient de nos prévisions, nous pourrions devoir engager des charges supérieures aux provisions constatées.

S'il est prévu qu'une partie ou la totalité des avantages économiques nécessaires à l'extinction d'une provision sera recouvrée d'un tiers, un assureur par exemple, un actif distinct est comptabilisé si on a la quasi-certitude que le remboursement sera reçu.

Commissions et honoraires

Les honoraires de gestion de portefeuille et les autres honoraires tirés de services-conseils et d'autres services de gestion sont comptabilisés sur la base des contrats de service applicables. Les honoraires liés à la prestation de services, y compris la gestion d'actifs, la gestion de patrimoine, la planification financière et les services de garde de titres qui couvrent une période de service précise, sont comptabilisés sur la période au cours de laquelle le service est offert. Les commissions de gestion de placements et de services de garde correspondent généralement à un pourcentage des valeurs liquidatives quotidiennes ou de fin de période, et elles sont perçues mensuellement, trimestriellement, semestriellement ou annuellement, selon les modalités des contrats. Les honoraires de gestion découlent généralement des biens sous gestion lorsque nos clients font appel aux capacités de placement d'un gestionnaire de placements et les frais d'administration découlent des biens administrés lorsque la stratégie de placement est gérée par le client ou par un gestionnaire tiers désigné. Les honoraires liés au rendement, qui sont gagnés lorsque certaines cibles liées à des indices de référence ou au rendement sont dépassées, sont comptabilisés seulement lorsque les cibles liées à des indices de référence ou au rendement sont atteintes. Les honoraires comme les commissions de prise ferme et les commissions de courtage qui sont liées à la prestation de services liés à des transactions précises sont comptabilisés lorsque le service a été rendu.

Revenu de dividendes

Le revenu de dividendes est comptabilisé lorsque le droit de percevoir le paiement est établi, soit à la date ex-dividende pour les titres de capitaux propres cotés et, habituellement, à la date à laquelle les actionnaires ont approuvé le dividende pour les titres de capitaux propres qui ne sont pas cotés.

Location

Un contrat de location est un accord par lequel le bailleur cède au preneur, pour une période déterminée, le droit d'utilisation d'un actif en échange d'un paiement ou d'une série de paiements. Un contrat de location-financement est un contrat de location ayant pour effet de transférer au preneur la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété d'un actif loué. Le transfert de propriété peut intervenir ou non. Un contrat de location simple désigne tout contrat de location autre qu'un contrat de location-financement.

Contrats de location simple

Lorsque nous sommes preneurs dans le cadre d'un contrat de location simple, nous comptabilisons les loyers sur une base linéaire à la rubrique Frais autres que d'intérêt sur la durée du contrat de location.

Contrat de location-financement

Lorsque nous sommes preneurs dans le cadre d'un contrat de location-financement, nous comptabilisons initialement l'actif loué et l'obligation liée au contrat connexe aux postes Locaux et matériel, Autres immobilisations incorporelles et Autres passifs dans nos bilans consolidés, pour un montant égal à la juste valeur de l'actif loué, ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location, chacune étant déterminée à la date de passation du contrat de location. Les coûts directs initiaux directement attribuables au contrat de location sont comptabilisés comme un actif aux termes du contrat de location-financement.

Bénéfice par action

Le bénéfice par action est calculé au moyen de la division du bénéfice net disponible pour les actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation pour la période. Le bénéfice net disponible pour les actionnaires ordinaires est établi après déduction des droits aux dividendes des actionnaires privilégiés, des profits (pertes) au rachat d'actions privilégiées, déduction faite de l'impôt connexe et du bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle.

Le bénéfice dilué par action reflète la dilution potentielle qui pourrait survenir si des actions ordinaires additionnelles étaient présumées avoir été émises en vertu de titres ou de contrats qui confèrent à leur détenteur le droit d'obtenir des actions ordinaires dans l'avenir, dans la mesure où ce droit n'est pas assujéti à des éventualités non dénouées. Pour les contrats qui pourraient être réglés en trésorerie ou en actions ordinaires à notre gré, le bénéfice dilué par action est calculé en supposant que ces contrats seront réglés en actions. Les revenus et les charges liés à ces types de contrat ne sont pas inclus dans le bénéfice net disponible pour les actionnaires ordinaires, et les actions supplémentaires qui seraient émises sont incluses dans le calcul du bénéfice dilué par action. Ces contrats comprennent nos actions privilégiées et nos titres de fiducie de capital convertibles, et il est supposé que la conversion a eu lieu au début de la période ou à la date d'émission, si elle survient après. Pour ce qui est des options sur actions dont le prix d'exercice est inférieur au cours moyen du marché de nos actions ordinaires, elles sont présumées être exercées, et le produit de l'exercice est utilisé pour racheter des actions ordinaires au cours moyen du marché pour l'exercice. Le nombre d'actions ordinaires additionnelles émises en vertu d'options sur actions et rachetées au moyen du produit de l'exercice des options est inclus dans le calcul du bénéfice dilué par action.

Capital social

Nous classons un instrument financier que nous émettons comme un actif financier, un passif financier ou un instrument de capitaux propres, selon la nature de l'accord contractuel.

Nos actions ordinaires que nous détenons sont classées comme des actions propres dans les capitaux propres et sont comptabilisées au coût moyen pondéré. Au moment de la vente d'actions propres, l'écart entre le produit de la vente et le coût des actions est constaté au poste Bénéfices non distribués. Les instruments financiers que nous émettons sont classés comme des instruments de capitaux propres lorsqu'il n'y a aucune obligation contractuelle de transférer de la trésorerie ou d'autres actifs financiers. Les coûts marginaux directement attribuables à l'émission d'instruments de capitaux propres sont inclus dans les capitaux propres à titre de déduction du produit, moins l'impôt. Les instruments financiers qui seront réglés par un nombre variable de nos actions ordinaires au moment de la conversion par les détenteurs ainsi que les distributions à verser connexes sont classés à titre de passifs dans nos bilans consolidés. Les dividendes et les distributions du rendement relatifs à ces instruments sont classés dans la rubrique Frais d'intérêt de nos comptes consolidés de résultat.

Changements futurs de méthodes comptables et des informations à fournir

Les normes suivantes ont été publiées mais ne sont pas encore entrées en vigueur pour nous. Nous évaluons actuellement l'incidence de l'adoption de ces normes sur nos états financiers consolidés :

IFRS 15, Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients (IFRS 15)

En mai 2014, l'IASB a publié IFRS 15, qui établit les principes de présentation de la nature, du montant, du calendrier et du degré d'incertitude des produits des activités ordinaires et des flux de trésorerie tirés des contrats d'une entité avec des clients. La norme fournit un modèle unique composé de cinq étapes et fondé sur des principes pour la comptabilisation des produits. Ce modèle doit être appliqué aux contrats conclus avec des clients, sauf pour les revenus tirés d'éléments tels que des instruments financiers, des contrats d'assurance et des contrats de location. En septembre 2015, l'IASB a modifié IFRS 15 en reportant sa date d'entrée en vigueur d'un an. En ce qui nous concerne, IFRS 15 entrera en vigueur le 1^{er} novembre 2018.

IFRS 9, Instruments financiers (IFRS 9)

En juillet 2014, l'IASB a publié la version intégrale d'IFRS 9, norme publiée pour la première fois en novembre 2009 qui réunit les étapes de classement et d'évaluation, de dépréciation et de comptabilité de couverture qui composent le projet de l'IASB visant à remplacer IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation* (IAS 39).

IFRS 9 établit une approche basée sur les principes pour le classement des actifs financiers, en fonction du modèle économique d'une entité et de la nature des flux de trésorerie de l'actif. Tous les actifs financiers, y compris les contrats hybrides, sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net, à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global ou au coût amorti. Pour les passifs financiers, IFRS 9 comprend les exigences en matière de classement et d'évaluation auparavant incluses dans IAS 39.

IFRS 9 établit également un modèle de perte de valeur attendue pour tous les actifs financiers qui ne sont pas évalués à la juste valeur par le biais du résultat net. Le modèle se compose de trois étapes : 1) lors de la comptabilisation initiale, les pertes sur créances attendues sur douze mois sont comptabilisées en résultat net et une provision pour perte est établie; 2) si le risque de crédit augmente de façon importante et qu'il n'est pas considéré comme faible, les pertes de crédit attendues sur toute la durée de vie sont comptabilisées; 3) lorsqu'un actif financier est considéré comme déprécié, le revenu d'intérêt est calculé selon la valeur comptable de l'actif, déduction faite de la provision pour perte, plutôt que selon sa valeur comptable brute.

Enfin, IFRS 9 introduit un nouveau modèle de comptabilité de couverture afin de mieux harmoniser la comptabilisation des relations de couverture avec les activités de gestion des risques d'une entité, permet l'application de la comptabilité de couverture à un plus large éventail d'instruments de couverture et de risques, et exige la présentation d'informations supplémentaires.

Nous avons adopté les dispositions sur le risque de crédit propre d'IFRS 9 au cours du deuxième trimestre de 2014. En ce qui nous concerne, les dernières sections d'IFRS 9 entreront en vigueur le 1^{er} novembre 2017.

Valeur comptable et juste valeur de certains instruments financiers

Les tableaux suivants illustrent la comparaison de la valeur comptable et de la juste valeur de chaque type d'instrument financier.

	Au 31 octobre 2015							
	Valeur comptable et juste valeur			Valeur comptable		Juste valeur		
	Instruments financiers classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net	Instruments financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net	Instruments disponibles à la vente évalués à la juste valeur	Instruments financiers évalués au coût amorti	Instruments financiers évalués au coût amorti	Total de la valeur comptable	Total de la juste valeur	
(en millions de dollars canadiens)								
Actifs financiers								
Valeurs mobilières								
Titres détenus à des fins de transaction	148 939 \$	9 764 \$	– \$	– \$	– \$	158 703 \$	158 703 \$	
Titres disponibles à la vente (1)	–	–	48 164	8 641	8 759	56 805	56 923	
	148 939	9 764	48 164	8 641	8 759	215 508	215 626	
Biens achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés	–	114 692	–	60 031	60 071	174 723	174 763	
Prêts								
Prêts de détail	166	–	–	346 795	348 513	346 961	348 679	
Prêts de gros	1 280	1 327	–	122 655	121 316	125 262	123 923	
	1 446	1 327	–	469 450	469 829	472 223	472 602	
Autres								
Dérivés	105 626	–	–	–	–	105 626	105 626	
Autres actifs (2)	–	925	–	44 852	44 852	45 777	45 777	
Passifs financiers								
Dépôts								
Particuliers	69 \$	16 828 \$	–	203 669 \$	204 019 \$	220 566 \$	220 916 \$	
Entreprises et gouvernements (3)	–	93 319	–	362 259	363 305	455 578	456 624	
Banques (4)	–	5 376	–	15 707	15 713	21 083	21 089	
	69	115 523	–	581 635	583 037	697 227	698 629	
Autres								
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	47 658	–	–	–	–	47 658	47 658	
Engagements afférents à des biens vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés	–	73 362	–	9 926	9 928	83 288	83 290	
Dérivés	107 860	–	–	–	–	107 860	107 860	
Autres passifs (5)	192	13	–	43 251	43 196	43 456	43 401	
Débitures subordonnées	–	112	–	7 250	7 078	7 362	7 190	

	Au 31 octobre 2014							
	Valeur comptable et juste valeur			Valeur comptable		Juste valeur		
	Instruments financiers classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net	Instruments financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net	Instruments disponibles à la vente évalués à la juste valeur	Instruments financiers évalués au coût amorti	Instruments financiers évalués au coût amorti	Total de la valeur comptable	Total de la juste valeur	
(en millions de dollars canadiens)								
Actifs financiers								
Valeurs mobilières								
Titres détenus à des fins de transaction	141 217 \$	10 163 \$	– \$	– \$	– \$	151 380 \$	151 380 \$	
Titres disponibles à la vente (1)	–	–	46 009	1 759	1 762	47 768	47 771	
	141 217	10 163	46 009	1 759	1 762	199 148	199 151	
Biens achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés	–	85 292	–	50 288	50 288	135 580	135 580	
Prêts								
Prêts de détail	–	–	–	333 045	334 475	333 045	334 475	
Prêts de gros	1 337	2 278	–	98 569	98 461	102 184	102 076	
	1 337	2 278	–	431 614	432 936	435 229	436 551	
Autres								
Dérivés	87 402	–	–	–	–	87 402	87 402	
Autres actifs (2)	–	930	–	32 975	32 975	33 905	33 905	
Passifs financiers								
Dépôts								
Particuliers	112 \$	13 289 \$	–	195 816 \$	195 964 \$	209 217 \$	209 365 \$	
Entreprises et gouvernements (3)	–	59 446	–	327 214	328 328	386 660	387 774	
Banques (4)	–	6 592	–	11 631	11 636	18 223	18 228	
	112	79 327	–	534 661	535 928	614 100	615 367	
Autres								
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	50 345	–	–	–	–	50 345	50 345	
Engagements afférents à des biens vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés	–	58 411	–	5 920	5 921	64 331	64 332	
Dérivés	88 982	–	–	–	–	88 982	88 982	
Autres passifs (5)	20	30	–	36 816	36 762	36 866	36 812	
Débitures subordonnées	–	106	–	7 753	7 712	7 859	7 818	

(1) Les titres disponibles à la vente comprennent les titres détenus jusqu'à leur échéance qui sont constatés au coût amorti.
(2) Le total de la valeur comptable comprend des engagements de clients en contrepartie d'acceptations et des instruments financiers, qui sont inclus dans les autres actifs et sont d'un montant de 13,5 milliards de dollars et de 32,3 milliards (11,5 milliards et 22,4 milliards au 31 octobre 2014), respectivement.
(3) Les dépôts des entreprises et des gouvernements comprennent les dépôts provenant d'institutions de dépôt réglementées qui ne sont pas des banques réglementées.
(4) Les dépôts des banques désignent les dépôts provenant de banques réglementées.
(5) Le total de la valeur comptable comprend des acceptations et des instruments financiers, qui sont inclus dans les autres passifs et sont d'un montant de 13,5 milliards de dollars et de 30 milliards (11,5 milliards et 25,4 milliards au 31 octobre 2014), respectivement.

Prêts et créances désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net

Les tableaux suivants présentent des renseignements sur les prêts et les créances désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net. Les variations de la juste valeur des prêts et des créances désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net attribuables aux modifications du risque de crédit se calculent par la différence entre le total des variations de la juste valeur de l'instrument au cours de la période et des variations de la juste valeur calculées en fonction des courbes de rendement sans risque appropriées.

	Au 31 octobre 2015						
	Valeur comptable des prêts et créances désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net	Risque maximal de crédit	Degré d'atténuation du risque de crédit par les dérivés de crédit ou des instruments semblables	Variations de la juste valeur pour l'exercice attribuables aux modifications du risque de crédit relativement aux positions encore détenues	Variations cumulatives de la juste valeur attribuables aux modifications du risque de crédit relativement aux positions encore détenues (1)	Variations de la juste valeur des dérivés de crédit ou des instruments semblables pour l'exercice	Variations cumulatives de la juste valeur des dérivés de crédit ou des instruments semblables (1)
(en millions de dollars canadiens)							
Dépôts productifs d'intérêts à des banques	15 717 \$	15 717 \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$
Biens achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés	114 692	114 692	–	–	–	–	–
Prêts de gros	1 327	1 327	–	10	–	3	3
Autres actifs	202	202	–	–	–	–	–
	131 938 \$	131 938 \$	– \$	10 \$	– \$	3 \$	3 \$

	Au 31 octobre 2014						
	Valeur comptable des prêts et créances désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net	Risque maximal de crédit	Degré d'atténuation du risque de crédit par les dérivés de crédit ou des instruments semblables	Variations de la juste valeur pour l'exercice attribuables aux modifications du risque de crédit relativement aux positions encore détenues	Variations cumulatives de la juste valeur attribuables aux modifications du risque de crédit relativement aux positions encore détenues (1)	Variations de la juste valeur des dérivés de crédit ou des instruments semblables pour l'exercice	Variations cumulatives de la juste valeur des dérivés de crédit ou des instruments semblables (1)
(en millions de dollars canadiens)							
Dépôts productifs d'intérêts à des banques	5 603 \$	5 603 \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$
Biens achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés	85 292	85 292	–	–	–	–	–
Prêts de gros	2 278	2 278	242	4	5	–	–
Autres actifs	326	326	–	–	–	–	–
	93 499 \$	93 499 \$	242 \$	4 \$	5 \$	– \$	– \$

(1) La variation cumulative est mesurée depuis la comptabilisation initiale des dérivés de crédit ou des instruments semblables.

Passifs désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net

Les tableaux suivants présentent les variations de la juste valeur de nos passifs financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net ainsi que leur valeur à l'échéance contractuelle et leur valeur comptable. Les variations de la juste valeur de nos passifs financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net attribuables aux modifications du risque de crédit représentent la différence entre le total des variations de la juste valeur de l'instrument au cours de la période et les variations de la juste valeur attribuables aux changements dans les conditions du marché tels que les variations du taux d'intérêt de référence ou du taux de change.

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 octobre 2015					
	Valeur à l'échéance contractuelle	Valeur comptable	Écart entre la valeur comptable et la valeur à l'échéance contractuelle	Variations de la juste valeur pour l'exercice attribuables aux modifications du risque de crédit comprises dans le résultat net relativement aux positions encore détenues	Variations de la juste valeur pour l'exercice attribuables aux modifications du risque de crédit comprises dans les autres éléments du résultat global relativement aux positions encore détenues	Variations cumulatives de la juste valeur attribuables aux modifications du risque de crédit relativement aux positions encore détenues (1)
Dépôts à terme						
Particuliers	16 595 \$	16 828 \$	233 \$	– \$	(93)\$	(74)\$
Entreprises et gouvernements (2)	93 225	93 319	94	–	(387)	(329)
Banques (3)	5 376	5 376	–	–	–	–
	115 196	115 523	327	–	(480)	(403)
Engagements afférents à des biens vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés	73 364	73 362	(2)	–	–	–
Autres passifs	13	13	–	–	–	–
Débiteures subordonnées	108	112	4	–	–	(3)
	188 681 \$	189 010 \$	329 \$	– \$	(480)\$	(406)\$

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 octobre 2014					
	Valeur à l'échéance contractuelle	Valeur comptable	Écart entre la valeur comptable et la valeur à l'échéance contractuelle	Variations de la juste valeur pour l'exercice attribuables aux modifications du risque de crédit comprises dans le résultat net relativement aux positions encore détenues	Variations de la juste valeur pour l'exercice attribuables aux modifications du risque de crédit comprises dans les autres éléments du résultat global relativement aux positions encore détenues	Variations cumulatives de la juste valeur attribuables aux modifications du risque de crédit relativement aux positions encore détenues (1)
Dépôts à terme						
Particuliers	12 964 \$	13 289 \$	325 \$	– \$	13 \$	19 \$
Entreprises et gouvernements (2)	59 139	59 446	307	–	61	58
Banques (3)	6 592	6 592	–	–	–	–
	78 695	79 327	632	–	74	77
Engagements afférents à des biens vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés	58 413	58 411	(2)	–	–	–
Autres passifs	30	30	–	–	–	–
Débiteures subordonnées	101	106	5	–	3	(3)
	137 239 \$	137 874 \$	635 \$	– \$	77 \$	74 \$

(1) La variation cumulative est mesurée depuis la comptabilisation initiale des passifs désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net. Pour l'exercice clos le 31 octobre 2015, des pertes liées à la juste valeur de 3 millions de dollars comprises antérieurement dans les autres éléments du résultat global ont trait aux passifs financiers décomptabilisés au cours de l'exercice (4 millions au 31 octobre 2014).

(2) Les dépôts à terme des entreprises et gouvernements comprennent les dépôts provenant d'institutions de dépôt réglementées qui ne sont pas des banques réglementées.

(3) Les dépôts à terme des banques désignent les dépôts provenant de banques réglementées.

Juste valeur des actifs et des passifs évalués de façon récurrente et classés selon la hiérarchie des évaluations à la juste valeur

Les tableaux suivants présentent les instruments financiers qui sont évalués à la juste valeur de façon récurrente et classés selon la hiérarchie des évaluations à la juste valeur.

(en millions de dollars canadiens)	Au													
	31 octobre 2015					31 octobre 2014								
	Évaluations à la juste valeur selon le			Total de la juste valeur, montant brut	Ajustements de compensation	Actifs/passifs à la juste valeur	Évaluations à la juste valeur selon le			Total de la juste valeur, montant brut	Ajustements de compensation	Actifs/passifs à la juste valeur		
Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Niveau 1				Niveau 2	Niveau 3						
Actifs financiers														
Dépôts productifs d'intérêts à des banques	– \$	15 717 \$	– \$	15 717 \$		\$	15 717 \$	– \$	5 603 \$	– \$	5 603 \$	\$	5 603 \$	
Valeurs mobilières														
Titres détenus à des fins de transaction														
Créances d'entités gouvernementales canadiennes (1)														
Gouvernement fédéral	10 793	9 364	–	20 157		20 157		8 288	5 855	–	14 143		14 143	
Provinces et municipalités	–	13 888	5	13 893		13 893		–	11 371	–	11 371		11 371	
Créances d'États, de municipalités et d'organismes américains (1)	1 641	32 798	16	34 455		34 455		1 838	27 628	6	29 472		29 472	
Créances d'entités gouvernementales d'autres pays membres de l'OCDE (2)	3 131	9 215	–	12 346		12 346		7 334	7 991	–	15 325		15 325	
Titres adossés à des créances hypothécaires (1)	–	2 907	15	2 922		2 922		–	801	4	805		805	
Titres adossés à des actifs														
TGC (3)	–	67	5	72		72		–	37	74	111		111	
Titres non garantis par des créances	–	1 636	23	1 659		1 659		–	1 040	364	1 404		1 404	
Titres d'emprunt de sociétés et autres créances	16	24 502	191	24 709		24 709		15	27 434	149	27 598		27 598	
Titres de participation	45 811	2 556	123	48 490		48 490		47 396	3 589	166	51 151		51 151	
	61 392	96 933	378	158 703		158 703		64 871	85 746	763	151 380		151 380	
Titres disponibles à la vente (4)														
Créances d'entités gouvernementales canadiennes (1)														
Gouvernement fédéral	346	2 198	–	2 544		2 544		429	11 540	–	11 969		11 969	
Provinces et municipalités	–	1 600	–	1 600		1 600		–	799	–	799		799	
Créances d'États, de municipalités et d'organismes américains (1)	–	12 051	797	12 848		12 848		29	4 839	1 389	6 257		6 257	
Créances d'entités gouvernementales d'autres pays membres de l'OCDE	4 752	7 535	–	12 287		12 287		6 979	7 303	11	14 293		14 293	
Titres adossés à des créances hypothécaires (1)	–	318	–	318		318		–	138	–	138		138	
Titres adossés à des actifs														
TGC	–	1 510	–	1 510		1 510		–	857	24	881		881	
Titres non garantis par des créances	–	881	197	1 078		1 078		–	381	182	563		563	
Titres d'emprunt de sociétés et autres créances	–	12 372	1 757	14 129		14 129		–	7 714	1 573	9 287		9 287	
Titres de participation	431	323	987	1 741		1 741		140	514	1 028	1 682		1 682	
Titres de substitut de prêt	94	–	–	94		94		102	24	–	126		126	
	5 623	38 788	3 738	48 149		48 149		7 679	34 109	4 207	45 995		45 995	
Biens achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés														
	–	114 692	–	114 692		114 692		–	85 292	–	85 292		85 292	
Prêts														
	–	2 301	472	2 773		2 773		–	3 154	461	3 615		3 615	
Autres														
Dérivés														
Contrats de taux d'intérêt	7	142 096	374	142 477		142 477		13	102 176	339	102 528		102 528	
Contrats de change	–	41 021	91	41 112		41 112		–	33 761	48	33 809		33 809	
Dérivés de crédit	–	90	4	94		94		–	244	10	254		254	
Autres contrats	4 424	5 637	712	10 773		10 773		3 238	4 839	560	8 637		8 637	
Ajustements de l'évaluation	–	(1 265)	(38)	(1 303)		(1 303)		–	(702)	(56)	(758)		(758)	
Total des dérivés, montant brut	4 431	187 579	1 143	193 153		193 153		3 251	140 318	901	144 470		144 470	
Ajustements de compensation						(87 527)					(57 068)		(57 068)	
Total des dérivés						105 626					87 402		87 402	
Autres actifs	723	202	–	925		925		604	326	–	930		930	
	72 169 \$	456 212 \$	5 731 \$	534 112 \$		(87 527) \$		76 405 \$	354 548 \$	6 332 \$	437 285 \$		(57 068) \$	380 217 \$
Passifs financiers														
Dépôts														
Particuliers	– \$	16 508 \$	389 \$	16 897 \$		16 897 \$		– \$	12 904 \$	497 \$	13 401 \$		\$	13 401 \$
Entreprises et gouvernements	–	93 311	8	93 319		93 319		–	59 376	70	59 446		59 446	
Banques	–	5 376	–	5 376		5 376		–	6 592	–	6 592		6 592	
Autres														
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	31 945	15 713	–	47 658		47 658		32 857	17 484	4	50 345		50 345	
Engagements afférents à des biens vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés	–	73 362	–	73 362		73 362		–	58 411	–	58 411		58 411	
Dérivés														
Contrats de taux d'intérêt	3	135 455	820	136 278		136 278		9	96 752	709	97 470		97 470	
Contrats de change	–	46 675	33	46 708		46 708		–	35 664	39	35 703		35 703	
Dérivés de crédit	–	166	5	171		171		–	327	15	342		342	
Autres contrats	3 835	8 075	1 025	12 935		12 935		2 886	8 537	1 062	12 485		12 485	
Ajustements de l'évaluation	–	(281)	9	(272)		(272)		–	(65)	29	(36)		(36)	
Total des dérivés, montant brut	3 838	190 090	1 892	195 820		195 820		2 895	141 215	1 854	145 964		145 964	
Ajustements de compensation						(87 960)					(56 982)		(56 982)	
Total des dérivés						107 860					88 982		88 982	
Autres passifs	145	13	47	205		205		–	30	20	50		50	
Débitures subordonnées	–	112	–	112		112		–	106	–	106		106	
	35 928 \$	394 485 \$	2 336 \$	432 749 \$		(87 960) \$		35 752 \$	296 118 \$	2 445 \$	334 315 \$		(56 982) \$	277 333 \$

(1) Au 31 octobre 2015, les titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles et commerciales inclus dans tous les niveaux de la juste valeur des titres détenus à des fins de transaction étaient de 10 315 millions de dollars et de 137 millions (6 400 millions et 81 millions au 31 octobre 2014), respectivement, et ceux inclus dans tous les niveaux de la juste valeur des titres disponibles à la vente se chiffraient à 3 394 millions et à 242 millions (6 956 millions et 34 millions au 31 octobre 2014), respectivement.

(2) OCDE signifie « Organisation de Coopération et de Développement Économiques ».

(3) TGC signifie « titres garantis par des créances ».

(4) Ne comprend pas les titres disponibles à la vente d'un montant de 15 millions de dollars (14 millions au 31 octobre 2014), qui sont comptabilisés au coût.

Les paragraphes qui suivent décrivent, pour nos principaux actifs et passifs évalués à la juste valeur de façon récurrente, la façon dont les justes valeurs sont établies, les données qui sont utilisées pour leur évaluation ainsi que leur classement selon le tableau de la hiérarchie des évaluations à la juste valeur présenté ci-dessus :

Obligations liées à des gouvernements (entités gouvernementales canadiennes, américaines et d'autres pays membres de l'OCDE)

Les obligations liées à des gouvernements sont incluses dans les postes Créances d'entités gouvernementales canadiennes, Créances d'États, de municipalités et d'organismes américains, Créances d'entités gouvernementales d'autres pays membres de l'Organisation de Coopération et de Développement Économiques (l'« OCDE ») et Engagements afférents à des titres vendus à découvert du tableau de la hiérarchie des

évaluations à la juste valeur. La juste valeur des titres d'emprunt garantis ou émis par des entités gouvernementales sur des marchés actifs est déterminée en fonction des prix des transactions récentes, des cours établis par les courtiers ou des prix établis par des vendeurs tiers, et ces titres sont classés dans le niveau 1 de la hiérarchie des évaluations à la juste valeur. La juste valeur des titres qui ne sont pas négociés sur des marchés actifs est fondée soit sur les prix des titres, soit sur des techniques d'évaluation qui utilisent des données comme des rendements et des écarts liés au risque implicites dérivés des prix des titres d'entités gouvernementales semblables négociés activement. Les titres dont les prix ou les taux sont observables et peuvent être comparés aux prix des transactions, aux cours établis par les courtiers ou aux prix établis par les vendeurs sont classés dans le niveau 2 de la hiérarchie. Les titres dont les données ne sont pas observables sont classés dans le niveau 3 de la hiérarchie.

Obligations sur le marché municipal américain et obligations de sociétés

La juste valeur des obligations sur le marché municipal américain et des obligations de sociétés, qui sont comptabilisées aux postes Titres d'emprunt de sociétés et autres créances, Créances d'États, de municipalités et d'organismes américains et Engagements afférents à des titres vendus à découvert du tableau de la hiérarchie des évaluations à la juste valeur, est déterminée en se fondant sur l'un ou l'autre des éléments suivants : les prix des transactions récentes, les cours établis par les courtiers, les services d'établissement des prix ou, dans certains cas, la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie qui utilise des données sur les taux comme des rendements de référence (CDOR, LIBOR et autres taux de référence semblables) et des écarts liés au risque de titres comparables. Les titres dont les prix ou les taux sont observables sont classés dans le niveau 2 de la hiérarchie. Les titres dont les données ne sont pas observables sont classés dans le niveau 3 de la hiérarchie.

Titres adossés à des actifs et titres adossés à des créances hypothécaires

Les titres adossés à des actifs et les titres adossés à des créances hypothécaires sont présentés aux postes Titres adossés à des actifs, Titres adossés à des créances hypothécaires, Créances d'entités gouvernementales canadiennes, Créances d'États, de municipalités et d'organismes américains et Engagements afférents à des titres vendus à découvert du tableau de la hiérarchie des évaluations à la juste valeur. Les titres adossés à des actifs comprennent des titres garantis par des créances (TGC). Les données utilisées pour l'évaluation des titres adossés à des créances hypothécaires et des TGC sont, lorsqu'ils sont disponibles, les cours du marché, les cours établis par les contrepartistes ou les syndicaux chefs de file, les cours établis par les courtiers et les prix établis par les vendeurs de titres identiques. Lorsque les prix de titres identiques ne sont pas facilement accessibles, nous avons recours aux modèles standards appliqués dans le secteur qui utilisent des données comme les marges d'escompte, les rendements, le taux de défaillance, le taux de remboursement anticipé et l'ampleur des taux de perte, lesquels sont fondés sur les prix de transaction, les cours établis par les courtiers ou les prix établis par les vendeurs d'instruments comparables. Lorsque les prix et les données sont observables, les titres adossés à des actifs et les titres adossés à des créances hypothécaires sont classés dans le niveau 2 de la hiérarchie. Autrement, ils sont classés dans le niveau 3 de la hiérarchie.

Titres à enchères

Les titres à enchères sont inclus dans les Créances d'États, de municipalités et d'organismes américains et les Titres adossés à des actifs du tableau de la hiérarchie des évaluations à la juste valeur. L'évaluation des titres à enchères consiste à actualiser les flux de trésorerie projetés provenant de la garantie des prêts aux étudiants sous-jacents et à tenir compte de multiples données, comme les taux de défaillance, de remboursement anticipé, de report et de rachat et les écarts de taux. Ces données ne sont pas observables et, par conséquent, les titres à enchères sont classés dans le niveau 3 de la hiérarchie. Toutes les données pertinentes doivent être évaluées et il faut faire appel à beaucoup de jugement pour déterminer les données d'évaluation appropriées.

Titres de participation

Les postes Titres de participation et Engagements afférents à des titres vendus à découvert du tableau de la hiérarchie des évaluations à la juste valeur consistent en des actions ordinaires inscrites et non inscrites, des titres de placements privés et des fonds de couverture comportant certaines clauses de rachat restrictives. La juste valeur des actions ordinaires est fondée sur les prix cotés sur des marchés actifs, lorsqu'ils sont disponibles, et ces titres sont classés dans le niveau 1 de la hiérarchie. Lorsque les prix cotés sur des marchés actifs ne sont pas facilement accessibles, la juste valeur est déterminée en se fondant sur les cours du marché de titres semblables ou au moyen de technique d'évaluation, notamment les ratios cours/bénéfice et la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie, en utilisant comme données les flux de trésorerie projetés et le taux d'actualisation. Les titres de placements privés sont classés dans le niveau 3 de la hiérarchie, car leurs données ne sont pas observables. Les fonds de couverture sont évalués selon la valeur liquidative. Si nous pouvons racheter un fonds de couverture à sa valeur liquidative avant la prochaine date de clôture trimestrielle, le fonds est classé dans le niveau 2 de la hiérarchie. Autrement, le fonds est classé dans le niveau 3 de la hiérarchie.

Dérivés

La juste valeur des dérivés négociés en Bourse, comme les options sur taux d'intérêt et sur actions et les contrats à terme standardisés, est fondée sur les cours du marché, et ces titres sont classés dans le niveau 1 de la hiérarchie des évaluations à la juste valeur. Les dérivés hors cote comprennent principalement les swaps de taux d'intérêt et de devises, les options sur taux d'intérêt, les contrats de change à terme et les options sur devises, ainsi que les options et les swaps sur marchandises. Les dérivés sur taux d'intérêt, sur devises et sur actions hors cote ou négociés en Bourse sont inclus dans les postes Contrats de taux d'intérêt, Contrats de change et Autres contrats, respectivement, du tableau de la hiérarchie des évaluations à la juste valeur. La juste valeur des dérivés hors cote est déterminée au moyen de modèles d'évaluation lorsque les cours du marché ou les données sur les prix consensuels établis par des tiers ne sont pas disponibles. Les modèles d'évaluation, comme la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie ou le modèle d'évaluation des options de Black et Scholes, tiennent compte des données observables et non observables sur les taux d'intérêt, les taux de change, les cours des actions et les prix des marchandises (y compris les indices), les écarts de taux, les niveaux correspondants de la volatilité sur le marché et d'autres facteurs d'établissement des prix fondés sur le marché. Tel qu'il a été mentionné précédemment, les écarts acheteur-vendeur, les ajustements de l'évaluation liés au crédit, les ajustements de l'évaluation liés au financement, les swaps indexés sur le taux à un jour, les incertitudes liées aux paramètres et aux modèles et le profit ou la perte latent à la création d'une transaction sont d'autres ajustements à la juste valeur. Un instrument dérivé est classé dans le niveau 2 de la hiérarchie si des données observables sur le marché sont disponibles ou si les données non observables n'ont pas d'incidence importante sur la juste valeur. Autrement, l'instrument est classé dans le niveau 3 de la hiérarchie.

Titres empruntés ou achetés en vertu de conventions de revente et titres prêtés ou vendus en vertu de conventions de rachat

Dans le tableau de la hiérarchie des évaluations à la juste valeur, ces instruments sont inclus dans les postes Biens achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés et Engagements afférents à des biens vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés.

La juste valeur de ces contrats est calculée au moyen de techniques d'évaluation comme la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie, dont les données sont fondées sur les courbes de taux d'intérêt. Ces contrats sont classés dans les instruments de niveau 2 de la hiérarchie, car les données sont observables.

Dépôts

La majorité de nos dépôts est évaluée au coût amorti, mais nous avons désigné certains dépôts comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net. Ces dépôts à la juste valeur par le biais du résultat net se composent de dépôts pris, de certificats de dépôt et de billets émis ainsi que d'obligations liées à des titres de participation et à des taux d'intérêt, et ils sont inclus dans le poste Dépôts du tableau de la hiérarchie des évaluations à la juste valeur. La juste valeur de ces instruments est déterminée au moyen de la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie et des modèles d'évaluation des options sur dérivés. Les données des modèles d'évaluation comprennent les courbes de rendements de référence, les écarts de taux, les taux d'intérêt, la volatilité des titres de participation et des taux d'intérêt, les dividendes et la corrélation, le cas échéant. Les dépôts sont classés dans les instruments de niveau 2 ou de niveau 3 de la hiérarchie, selon l'importance des écarts de taux, de la volatilité, des dividendes et de la corrélation non observables.

Information quantitative sur les évaluations de la juste valeur à l'aide de données non observables importantes (instruments de niveau 3)

Le tableau suivant présente la juste valeur de nos principaux instruments financiers de niveau 3, les techniques d'évaluation utilisées pour déterminer leur juste valeur, les fourchettes et les moyennes pondérées des données non observables.

Au 31 octobre 2015 (en millions de dollars canadiens, sauf les prix, les pourcentages et les ratios)

Produits	Poste dans le tableau de la hiérarchie des évaluations à la juste valeur	Juste valeur		Techniques d'évaluation	Principales données non observables (1)	Fourchette des valeurs des données (2), (3)		
		Actif	Passif			Bas	Haut	Moyenne pondérée/répartition des données (4)
Instruments financiers non dérivés								
Titres adossés à des actifs								
	Titres adossés à des actifs	48 \$		Fondée sur les prix	Prix	s.o.	s.o.	s.o.
	Engagements afférents à des titres vendus à découvert		- \$	Flux de trésorerie actualisés	Marges d'escompte	3,43 %	13,10 %	8,27 %
					Rendements	1,39 %	2,78 %	1,79 %
					Taux de défaillance	- %	5,00 %	2,50 %
					Taux de remboursement anticipé	- %	30,00 %	15,00 %
					Ampleur des taux de perte	20,00 %	70,00 %	45,00 %
Titres à enchères								
	Créances d'États, de municipalités et d'organismes américains	699		Flux de trésorerie actualisés	Marges d'escompte	1,65 %	4,50 %	2,78 %
	Titres adossés à des actifs	177			Taux de défaillance	9,00 %	10,00 %	9,96 %
					Taux de remboursement anticipé	4,00 %	8,00 %	4,35 %
					Taux de recouvrement	40,00 %	97,50 %	91,66 %
Titres d'emprunt de sociétés								
	Titres d'emprunt de sociétés et autres créances	198		Fondée sur les prix	Prix	47,61 \$	164,29 \$	96,57 \$
	Prêts	472		Flux de trésorerie actualisés	Rendements	2,98 %	8,00 %	3,89 %
	Engagements afférents à des titres vendus à découvert		-		Taux de capitalisation	6,07 %	8,50 %	7,28 %
					Escomptes de liquidité (5)	s.o.	s.o.	s.o.
Créances d'entités gouvernementales et obligations municipales								
	Créances d'entités gouvernementales canadiennes	5		Fondée sur les prix	Prix	64,98 \$	126,22 \$	84,50 \$
	Créances d'États, de municipalités et d'organismes américains	114		Flux de trésorerie actualisés	Rendements	0,27 %	31,37 %	3,89 %
	Créances d'entités gouvernementales d'autres pays membres de l'OCDE	-						
	Titres d'emprunt de sociétés et autres créances	1 750						
Financement bancaire et dépôts								
	Dépôts		-	Flux de trésorerie actualisés	Écarts de financement	s.o.	s.o.	s.o.
					Corrélation taux d'intérêt/taux d'intérêt	s.o.	s.o.	s.o.
					Corrélation taux de change/taux de change	s.o.	s.o.	s.o.
					Corrélation taux de change/taux d'intérêt	s.o.	s.o.	s.o.
Titres de placements privés, placements dans des fonds de couverture et dérivés sur actions connexes								
	Titres de participation	1 110		Cours de marché comparable	Ratios valeur de l'entreprise/BALIA	4,67X	15,50X	7,38X
	Actifs liés aux dérivés	3		Fondée sur les prix	Ratios c/b	9,40X	22,40X	12,14X
	Passifs liés aux dérivés		218	Flux de trésorerie actualisés	Ratios valeur de l'entreprise/revenus	0,28X	5,90X	2,64X
					Escomptes de liquidité (5)	15,00 %	40,00 %	27,34 %
					Taux d'actualisation	12,00 %	17,00 %	16,46 %
					Valeurs liquidatives/prix (6)	s.o.	s.o.	s.o.
Instruments financiers dérivés								
Dérivés sur taux d'intérêt et obligations structurées liées à des taux d'intérêt (7)								
	Actifs liés aux dérivés	428		Flux de trésorerie actualisés	Taux d'intérêt	2,25 %	2,27 %	Répartition égale
	Dépôts		-	Modèle d'évaluation des options	Taux des swaps sur IPC	1,67 %	1,90 %	Répartition égale
	Passifs liés aux dérivés		822		Corrélation taux d'intérêt/taux d'intérêt	19,00 %	67,00 %	Répartition égale
					Corrélation taux de change/taux d'intérêt	29,00 %	56,00 %	Répartition égale
					Corrélation taux de change/taux de change	68,00 %	68,00 %	Répartition égale
					Volatilités des taux d'intérêt (8)	0,11 %	6,11 %	Répartition égale
Dérivés sur actions et obligations structurées liées à des titres de participation (7)								
	Actifs liés aux dérivés	559		Flux de trésorerie actualisés	Rendement de l'action	0,01 %	29,09 %	Tranche inférieure
	Dépôts		389	Modèle d'évaluation des options	Corrélation cours des actions/cours des actions	13,90 %	96,90 %	Tranche centrale
	Passifs liés aux dérivés		569		Corrélation cours des actions/taux de change	(69,10)%	29,20 %	Tranche centrale
					Volatilités des cours des actions	1,70 %	190,00 %	Tranche inférieure
Autres (9)								
	Titres adossés à des créances hypothécaires	15						
	Titres d'emprunt de sociétés et autres créances	-						
	Actifs liés aux dérivés	153						
	Dépôts		8					
	Passifs liés aux dérivés		283					
	Autres passifs		47					
Total		5 731 \$	2 336 \$					

Note 3 Juste valeur des instruments financiers (suite)

Au 31 octobre 2014 (en millions de dollars canadiens, sauf les prix, les pourcentages et les ratios)

Produits	Poste dans le tableau de la hiérarchie des évaluations à la juste valeur	Juste valeur		Techniques d'évaluation	Principales données non observables (1)	Fourchette des valeurs des données (2), (3)			
		Actif	Passif			Bas	Haut	Moyenne pondérée/répartition des données (4)	
Instruments financiers non dérivés									
Titres adossés à des actifs	Titres adossés à des actifs	478 \$		Fondée sur les prix	Prix	53,70 \$	90,50 \$	75,92 \$	
	Engagements afférents à des titres vendus à découvert		– \$	Flux de trésorerie actualisés	Marges d'escompte	0,70 %	9,48 %	5,09 %	
					Rendements	2,84 %	5,36 %	3,52 %	
					Taux de défaillance	1,00 %	5,00 %	2,00 %	
					Taux de remboursement anticipé	15,00 %	30,00 %	20,00 %	
					Ampleur des taux de perte	30,00 %	70,00 %	50,00 %	
Titres à enchères	Créances d'États, de municipalités et d'organismes américains	979		Flux de trésorerie actualisés	Marges d'escompte	1,32 %	4,63 %	2,26 %	
	Titres adossés à des actifs	166			Taux de défaillance	9,00 %	10,00 %	9,80 %	
					Taux de remboursement anticipé	4,00 %	8,00 %	4,76 %	
					Taux de recouvrement	40,00 %	97,50 %	93,51 %	
Titres d'emprunt de sociétés	Titres d'emprunt de sociétés et autres créances	100		Fondée sur les prix	Prix	2,50 \$	119,52 \$	97,86 \$	
	Prêts	461		Flux de trésorerie actualisés	Rendements	2,75 %	7,50 %	3,84 %	
	Engagements afférents à des titres vendus à découvert		4		Taux de capitalisation	6,43 %	9,47 %	7,95 %	
					Escomptes de liquidité (5)	10,00 %	10,00 %	10,00 %	
Créances d'entités gouvernementales et obligations municipales	Créances d'entités gouvernementales canadiennes	–		Fondée sur les prix	Prix	67,38 \$	100,00 \$	96,24 \$	
	Créances d'États, de municipalités et d'organismes américains	416		Flux de trésorerie actualisés	Rendements	0,17 %	30,15 %	3,06 %	
	Créances d'entités gouvernementales d'autres pays membres de l'OCDE	11							
	Titres d'emprunt de sociétés et autres créances	1 616							
Financement bancaire et dépôts	Dépôts		70	Flux de trésorerie actualisés	Écarts de financement	s.o.	s.o.	s.o.	
					Corrélation taux d'intérêt/taux d'intérêt	19,00 %	67,00 %	Répartition égale	
					Corrélation taux de change/taux de change	68,00 %	68,00 %	Répartition égale	
					Corrélation taux de change/taux d'intérêt	29,00 %	56,00 %	Répartition égale	
Titres de placements privés, placements dans des fonds de couverture et dérivés sur actions connexes	Titres de participation	1 194		Cours de marché comparable	Ratios valeur de l'entreprise/BAIIA	4,00X	10,80X	8,73X	
	Actifs liés aux dérivés	11		Fondée sur les prix	Ratios c/b	8,79X	15,70X	11,79X	
	Passifs liés aux dérivés		434	Flux de trésorerie actualisés	Ratios valeur de l'entreprise/revenus	0,45X	7,50X	4,97X	
					Escomptes de liquidité (5)	–	50,00 %	26,92 %	
					Taux d'actualisation	12,00 %	17,00 %	14,78 %	
					Valeurs liquidatives/prix (6)	s.o.	s.o.	s.o.	
Instruments financiers dérivés	Actifs liés aux dérivés	348		Flux de trésorerie actualisés	Taux d'intérêt	2,96 %	2,98 %	Répartition égale	
Dérivés sur taux d'intérêt et obligations structurées liées à des taux d'intérêt (7)	Dépôts		–	Modèle d'évaluation des options	Taux des swaps sur IPC	1,73 %	2,30 %	Répartition égale	
	Passifs liés aux dérivés		732		Corrélation taux d'intérêt/taux d'intérêt	19,00 %	67,00 %	Répartition égale	
					Corrélation taux de change/taux d'intérêt	29,00 %	56,00 %	Répartition égale	
					Corrélation taux de change/taux de change	68,00 %	68,00 %	Répartition égale	
					Volatilités des taux d'intérêt (8)	26,28 %	28,28 %	Répartition égale	
Dérivés sur actions et obligations structurées liées à des titres de participation (7)	Actifs liés aux dérivés	442		Flux de trésorerie actualisés	Rendement de l'action	0,04 %	18,11 %	Tranche inférieure	
	Dépôts		497	Modèle d'évaluation des options	Corrélation cours des actions/cours des actions	0,50 %	97,20 %	Tranche centrale	
	Passifs liés aux dérivés		529		Corrélation cours des actions/taux de change	(72,80) %	53,20 %	Tranche centrale	
					Volatilités des cours des actions	1,00 %	172,00 %	Tranche inférieure	
Autres (9)	Titres adossés à des créances hypothécaires	4							
	Titres d'emprunt de sociétés et autres créances	6							
	Actifs liés aux dérivés	100							
	Dépôts		–						
	Passifs liés aux dérivés		159						
	Autres passifs		20						
Total		6 332 \$	2 445 \$						

- (1) Les acronymes désignent les termes suivants : i) bénéfice avant intérêts, impôt et amortissements (BAIIA); ii) cours/bénéfice (c/b); et iii) indice des prix à la consommation (IPC).
- (2) Les valeurs du bas et du haut représentent les données des niveaux réels le plus bas et le plus élevé qui sont utilisées pour évaluer un groupe d'instruments financiers d'une catégorie de produits en particulier. Ces fourchettes de données ne reflètent pas le niveau d'incertitude des données, mais sont influencées par les différents instruments sous-jacents de la catégorie de produits. Par conséquent, les fourchettes de données varient d'une période à l'autre en fonction des caractéristiques des instruments sous-jacents détenus à chaque date de bilan. Lorsqu'elle est présentée, la moyenne pondérée des valeurs des données est calculée en fonction de la juste valeur relative des instruments de la catégorie de produits. Les moyennes pondérées des dérivés ne sont pas présentées dans le tableau, car elles ne constituent pas une mesure comparable, mais la répartition des principales données non observables dans la fourchette indiquée pour chacune des catégories de produits y est présentée.
- (3) Les données fondées sur les prix sont importantes pour certains titres d'emprunt et elles sont fondées sur des données de référence externes, des instruments comparables ou des données de négociation datées d'avant la fin du trimestre. Pour ces instruments, la donnée sur le prix est exprimée en dollars pour chaque tranche de 100 \$ de la valeur nominale. Par exemple, si la donnée sur le prix est de 105 \$, un instrument est évalué à prime sur sa valeur nominale.
- (4) Le niveau de regroupement et de diversité de chaque catégorie d'instruments dérivés peut faire en sorte que certaines fourchettes de données soient étendues et que les données y soient réparties inégalement. Dans le tableau, nous avons indiqué si la majorité des données sont concentrées dans la tranche supérieure, centrale ou inférieure de la fourchette, ou si elles sont réparties également dans la fourchette.
- (5) La juste valeur des titres, compte tenu des données sur les escomptes de liquidité, totalisait 131 millions de dollars (211 millions au 31 octobre 2014).
- (6) La valeur liquidative d'un fonds de couverture est la juste valeur totale de l'actif moins le passif, divisée par le nombre de parts du fonds. La valeur liquidative des fonds et les dérivés sur actions correspondants fondés sur la valeur liquidative ne sont pas considérés comme des données observables, car nous ne pouvons racheter certains de ces fonds de couverture à la valeur liquidative avant la prochaine date de clôture trimestrielle. Les titres de placements privés sont évalués à la valeur liquidative ou selon des techniques d'évaluation. La fourchette de la valeur liquidative par part ou du prix par action n'a pas été présentée pour les fonds de couverture ou les titres de placements privés en raison de la dispersion des prix qui découle de la diversité des placements.
- (7) Les obligations structurées comprennent des dérivés incorporés sur taux d'intérêt et sur actions dont les données non observables sont semblables à celles des dérivés sur actions et sur taux d'intérêt.
- (8) La réduction de la fourchette des données sur la volatilité au 31 octobre 2015 par rapport aux périodes précédentes s'explique par la mise en œuvre d'un modèle d'évaluation fondé sur une convention différente à l'égard des données.
- (9) La catégorie Autres inclut principalement des instruments non importants comme les dérivés sur marchandises, les dérivés de change, les dérivés de crédit, les contrats d'assurance vie détenus par des banques et le financement bancaire et les dépôts.
- s. o. : sans objet

Sensibilité aux données non observables et relations entre les données non observables

Rendement, écarts de taux/marges d'escompte

Le rendement d'un instrument financier est le taux d'intérêt utilisé pour actualiser les flux de trésorerie futurs dans un modèle d'évaluation. Une augmentation du rendement, de façon isolée, se traduirait par une diminution de l'évaluation de la juste valeur, et réciproquement. Un écart de taux/une marge d'escompte est la différence entre le rendement d'un instrument d'emprunt et le rendement d'un instrument de référence. Les instruments de référence sont assortis de notations élevées et d'échéances semblables et sont souvent des obligations d'entités gouvernementales. Par conséquent, l'écart de taux/la marge d'escompte représente le taux d'actualisation utilisé pour déterminer la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs d'un actif afin de refléter le rendement du marché nécessaire pour compenser l'incertitude des flux de trésorerie estimatifs. L'écart de taux ou la marge d'escompte d'un instrument fait partie du rendement utilisé dans la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie. En général, une augmentation de l'écart de taux ou la marge d'escompte se traduira par une diminution de la juste valeur, et réciproquement.

Écart de financement

Les écarts de financement sont les écarts de taux qui s'appliquent particulièrement aux taux de nos dépôts ou de nos financements. Une diminution des écarts de financement, de façon isolée, se traduira par une augmentation de la juste valeur de nos passifs, et réciproquement.

Taux de défaillance

Le taux de défaillance est le taux auquel les emprunteurs omettent d'effectuer leurs remboursements prévus. Une diminution du taux de défaillance donnera habituellement lieu à une augmentation de la juste valeur du prêt, et réciproquement. Cet effet sera beaucoup plus prononcé pour un prêt aux étudiants non garanti par un gouvernement que pour un prêt garanti par un gouvernement.

Taux de remboursement anticipé

Le taux de remboursement anticipé est le taux auquel un prêt sera remboursé par anticipation par rapport à son amortissement prévu. Les remboursements anticipés modifient les flux de trésorerie futurs d'un prêt. Une augmentation du taux de remboursement anticipé, de façon isolée, se traduira par une augmentation de la juste valeur si le taux d'intérêt du prêt est inférieur au taux de réinvestissement en vigueur, et une diminution du taux de remboursement anticipé, de façon isolée, se traduira par une diminution de la juste valeur si le taux d'intérêt d'un prêt est inférieur au taux de réinvestissement en vigueur. Les taux de remboursement anticipés sont, en général, corrélés négativement par rapport aux taux d'intérêt.

Taux de recouvrement et ampleur des taux de perte

Le taux de recouvrement est une estimation du montant qui devrait être recouvré dans un scénario de prêt en défaillance. Le taux de recouvrement correspond au montant recouvré divisé par le solde du prêt, exprimé en pourcentage. La notion inverse du recouvrement est l'ampleur des taux de perte. L'ampleur des taux de perte est une estimation du montant qui ne sera pas recouvré si un prêt est en défaillance. L'ampleur des taux de perte correspond à la perte divisée par le solde du prêt et elle est exprimée en pourcentage. En général, une augmentation du taux de recouvrement ou une diminution de l'ampleur des taux de perte se traduira par une augmentation de la juste valeur du prêt, et réciproquement.

Taux de capitalisation

Un taux de capitalisation est le taux de rendement d'un placement dans un bien immobilier calculé en divisant le revenu du bien par la valeur du bien. Un taux de capitalisation moins élevé se traduira par une augmentation de la valeur du bien, et réciproquement.

Taux de volatilité

La volatilité mesure la variabilité potentielle des prix futurs et est souvent évaluée comme écart type des fluctuations des prix. La volatilité est une donnée des modèles d'évaluation des options qui est utilisée pour déterminer la valeur des dérivés et des obligations structurées émises. La volatilité est utilisée pour évaluer les options sur actions, sur taux d'intérêt, sur marchandises et sur devises. Un taux de volatilité plus élevé représente une plus forte probabilité que le taux ou le prix sous-jacent fluctuera. Des taux de volatilité plus élevés pourraient se traduire par une augmentation ou une diminution de la juste valeur de l'option, selon les modalités de l'option. La détermination des taux de volatilité dépend de divers facteurs y compris, sans s'y limiter, le cours du marché sous-jacent, le prix d'exercice et l'échéance.

Rendements des actions

Les rendements des actions correspondent aux rendements prévus des actions sous-jacentes, exprimés en pourcentage annuel de leur prix. Les rendements des actions sont utilisés comme données des modèles d'évaluation des prix des contrats à terme de gré à gré sur actions et des options. Une augmentation des rendements des actions se traduira par une diminution du prix à terme et réciproquement. Une augmentation des rendements des actions se traduira par une augmentation ou une diminution de la valeur d'une option, selon les modalités de l'option.

Taux de corrélation

La corrélation est la relation linéaire entre les variations de deux variables différentes. La corrélation est une donnée utilisée pour évaluer les contrats dérivés et les obligations structurées émises lorsque le rendement d'un instrument est déterminé par des variables corrélées. Lorsque les variables sont corrélées positivement, une augmentation d'une variable se traduira par une augmentation de l'autre variable. Lorsque les variables sont corrélées négativement, une augmentation d'une variable se traduira par une diminution de l'autre variable. Les variables en question peuvent faire partie d'une seule catégorie d'actifs ou d'un seul marché (cours des actions, taux d'intérêt, prix des marchandises, écarts de taux et taux de change) ou faire partie de différentes catégories d'actifs (cours des actions par rapport aux taux de change ou taux d'intérêt par rapport aux taux de change). Les variations de la corrélation donneront lieu à une augmentation ou à une diminution de la juste valeur d'un instrument financier selon les modalités de son rendement contractuel.

Taux d'intérêt

Un taux d'intérêt est le montant à payer en pourcentage sur le capital ou le capital nominal. Une augmentation des taux d'intérêt entraînera une diminution de la valeur des flux de trésorerie actualisés d'un instrument financier, et réciproquement.

Taux des swaps sur l'indice des prix à la consommation

Le taux d'un swap sur l'indice des prix à la consommation (IPC) est exprimé en pourcentage d'une augmentation du prix moyen d'un panier de produits et services, par exemple dans les secteurs du transport, de l'alimentation et des soins de santé. Une augmentation du taux des swaps sur IPC se traduira par une augmentation des paiements des swaps sur inflation, et réciproquement.

Ratios valeur de l'entreprise/BAIIA, ratios c/b, ratios valeur de l'entreprise/revenus et escomptes de liquidité

Les données d'évaluation des titres de placements privés incluent les ratios valeur de l'entreprise/bénéfice avant intérêts, impôt et amortissements (BAIIA), les ratios cours/bénéfice (c/b) et les ratios valeur de l'entreprise/revenus. Ces ratios sont utilisés pour calculer soit la valeur de l'entreprise, soit la valeur de l'action d'une société en se fondant sur un multiple des bénéfices ou des revenus estimés. Des multiples plus élevés se traduiront par des justes valeurs plus élevées pour tous les types de ratios, et réciproquement. Un escompte de liquidité peut être appliqué lorsqu'il y a peu de transactions sur lesquelles fonder les évaluations, voire aucune.

Relations entre les données non observables

Les données non observables liées aux titres à enchères, y compris celles présentées ci-dessus, soit la marge d'escompte, le taux de défaillance, le taux de remboursement anticipé, le taux de recouvrement et l'ampleur des taux de perte, pourraient ne pas être indépendantes l'une de l'autre. Une variation du taux de défaillance, du taux de remboursement anticipé, du taux de recouvrement et de l'ampleur des taux de perte pourrait avoir une incidence sur la marge d'escompte des titres à enchères. En général, les marges d'escompte diminueront si les taux de défaillance diminuent ou si les taux de recouvrement augmentent. Les remboursements anticipés pourraient se traduire par une augmentation ou une diminution de la juste valeur.

Variations de l'évaluation à la juste valeur pour les instruments évalués de façon récurrente et classés dans le niveau 3

Les tableaux suivants présentent les variations des évaluations récurrentes à la juste valeur pour les instruments compris dans le niveau 3 de la hiérarchie des évaluations à la juste valeur.

	Pour l'exercice clos le 31 octobre 2015								Variations des profits (pertes) latents compris dans le résultat relativement aux positions encore détenues au titre des actifs et des passifs pour l'exercice clos le 31 octobre 2015
	Juste valeur au 1 ^{er} novembre 2014	Total des profits (pertes) réalisés/latents compris dans le résultat	Total des profits (pertes) latents compris dans les autres éléments du résultat global (1)	Achats d'actifs/émissions de passifs	Ventes d'actifs/règlements de passifs et autres (2)	Transferts vers le niveau 3	Transferts hors du niveau 3	Juste valeur au 31 octobre 2015	
(en millions de dollars canadiens)									
Actifs									
Valeurs mobilières									
Titres détenus à des fins de transaction									
Créance d'entités gouvernementales canadiennes									
Provinces et municipalités	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	5 \$	– \$	5 \$	– \$
Créances d'États, de municipalités et d'organismes américains	6	(1)	1	40	(30)	–	–	16	–
Créances d'entités gouvernementales d'autres pays membres de l'OCDE	–	–	–	–	–	20	(20)	–	–
Titres adossés à des créances hypothécaires	4	(4)	–	25	(27)	30	(13)	15	–
Titres adossés à des actifs									
TGC	74	24	(18)	102	(146)	13	(44)	5	–
Titres non garantis par des créances	364	(7)	47	137	(345)	24	(197)	23	(2)
Titres d'emprunt de sociétés et autres créances	149	(1)	5	93	(143)	211	(123)	191	–
Titres de participation	166	(29)	24	16	(75)	45	(24)	123	(28)
	763	(18)	59	413	(766)	348	(421)	378	(30)
Titres disponibles à la vente									
Créances d'États, de municipalités et d'organismes américains	1 389	7	157	136	(846)	–	(46)	797	s.o.
Créances d'entités gouvernementales d'autres pays membres de l'OCDE	11	–	–	4	(2)	–	(13)	–	s.o.
Titres adossés à des actifs									
TGC	24	–	3	30	–	–	(57)	–	s.o.
Titres non garantis par des créances	182	(1)	40	–	(24)	–	–	197	s.o.
Titres d'emprunt de sociétés et autres créances	1 573	–	246	2 524	(2 586)	37	(37)	1 757	s.o.
Titres de participation	1 028	105	65	52	(225)	17	(55)	987	s.o.
	4 207	111	511	2 746	(3 683)	54	(208)	3 738	s.o.
Prêts de gros	461	(8)	47	605	(547)	1	(87)	472	–
Autres									
Soldes nets des dérivés (3)									
Contrats de taux d'intérêt	(370)	(89)	(2)	37	(7)	(11)	(4)	(446)	(15)
Contrats de change	9	46	6	34	(7)	7	(37)	58	36
Dérivés de crédit	(5)	(15)	(1)	–	19	(1)	2	(1)	(3)
Autres contrats	(502)	(113)	(77)	28	216	(98)	233	(313)	124
Ajustements de l'évaluation	(85)	(3)	(2)	1	45	(3)	–	(47)	–
Autres actifs	–	–	–	–	–	–	–	–	–
	4 478 \$	(89) \$	541 \$	3 864 \$	(4 730) \$	297 \$	(522) \$	3 839 \$	112 \$
Passif									
Dépôts									
Particuliers	(497) \$	73 \$	(41) \$	(545) \$	88 \$	(376) \$	909 \$	(389) \$	45 \$
Entreprises et gouvernements	(70)	(5)	1	(78)	51	–	93	(8)	–
Autres									
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	(4)	–	–	(11)	15	(1)	1	–	–
Autres passifs	(20)	(28)	(5)	–	6	–	–	(47)	(22)
Déventures subordonnées	–	–	–	–	–	–	–	–	–
	(591) \$	40 \$	(45) \$	(634) \$	160 \$	(377) \$	1 003 \$	(444) \$	23 \$

(en millions de dollars canadiens)	Juste valeur au 1 ^{er} novembre 2013	Total des profits (pertes) réalisés/latents compris dans le résultat	Total des profits (pertes) latents compris dans les autres éléments du résultat global (1)	Achats d'actifs/émissions de passifs	Ventes d'actifs/règlements de passifs et autres (2)	Transferts vers le niveau 3	Transferts hors du niveau 3	Juste valeur au 31 octobre 2014	Variations des profits (pertes) latents compris dans le résultat relativement aux positions encore détenues au titre des actifs et des passifs pour l'exercice clos le
									31 octobre 2014
Actifs									
Valeurs mobilières									
Titres détenus à des fins de transaction									
Créance d'entités gouvernementales canadiennes									
Provinces et municipalités	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$
Créances d'États, de municipalités et d'organismes américains	22	–	2	47	(61)	5	(9)	6	1
Créances d'entités gouvernementales d'autres pays membres de l'OCDE	370	–	(4)	–	–	–	(366)	–	–
Titres adossés à des créances hypothécaires	28	(3)	2	90	(83)	1	(31)	4	–
Titres adossés à des actifs									
TGC	31	15	(9)	130	(85)	7	(15)	74	2
Titres non garantis par des créances	260	(2)	20	2 083	(1 984)	16	(29)	364	(5)
Titres d'emprunt de sociétés et autres créances	415	(2)	27	263	(487)	20	(87)	149	–
Titres de participation	183	1	14	84	(77)	22	(61)	166	–
	1 309	9	52	2 697	(2 777)	71	(598)	763	(2)
Titres disponibles à la vente									
Créances d'États, de municipalités et d'organismes américains	2 014	–	240	–	(856)	–	(9)	1 389	s.o.
Créances d'entités gouvernementales d'autres pays membres de l'OCDE	–	–	–	1	10	–	–	11	s.o.
Titres adossés à des actifs									
TGC	103	–	9	–	(36)	24	(76)	24	s.o.
Titres non garantis par des créances	180	(4)	23	–	(17)	–	–	182	s.o.
Titres d'emprunt de sociétés et autres créances	1 673	–	130	1 760	(1 921)	–	(69)	1 573	s.o.
Titres de participation	969	120	120	47	(228)	–	–	1 028	s.o.
	4 939	116	522	1 808	(3 048)	24	(154)	4 207	s.o.
Prêts de gros	414	3	32	31	(19)	–	–	461	(22)
Autres									
Soldes nets des dérivés (3)									
Contrats de taux d'intérêt	(458)	(100)	(2)	31	(13)	94	78	(370)	(108)
Contrats de change	(117)	(28)	3	3	–	2	146	9	(18)
Dérivés de crédit	(5)	(31)	(2)	–	33	–	–	(5)	(5)
Autres contrats	(869)	43	(54)	(103)	93	(169)	557	(502)	20
Ajustements de l'évaluation	(105)	15	(1)	–	(73)	–	79	(85)	4
Autres actifs	11	–	–	–	–	–	(11)	–	–
	5 119 \$	27 \$	550 \$	4 467 \$	(5 804) \$	22 \$	97 \$	4 478 \$	(131) \$
Passif									
Dépôts									
Particuliers	(1 043) \$	11 \$	(54) \$	(560) \$	184 \$	(299) \$	1 264 \$	(497) \$	20 \$
Entreprises et gouvernements	(3 933)	(184)	(180)	(1 551)	265	–	5 513	(70)	(7)
Autres									
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	(16)	1	(1)	(198)	202	–	8	(4)	–
Autres passifs	(3)	29	–	–	(50)	–	4	(20)	(22)
Débiteures subordonnées	(109)	–	(3)	–	–	–	112	–	–
	(5 104) \$	(143) \$	(238) \$	(2 309) \$	601 \$	(299) \$	6 901 \$	(591) \$	(9) \$

(1) Ces montants comprennent les profits et les pertes de change découlant de la consolidation des filiales étrangères à l'égard des instruments de niveau 3, s'il y a lieu. Les pertes latentes sur les titres disponibles à la vente de 5 millions de dollars pour l'exercice clos le 31 octobre 2015 (profits de 152 millions pour l'exercice clos le 31 octobre 2014) ont été comptabilisés dans les autres éléments du résultat global, à l'exclusion des profits ou des pertes de change qui découlent de la consolidation.

(2) Comprend l'amortissement des primes ou des escomptes comptabilisés en résultat net.

(3) Le montant net des dérivés au 31 octobre 2015 comprenait des actifs dérivés de 1 143 millions de dollars (901 millions au 31 octobre 2014) et des passifs dérivés de 1 892 millions (1 854 millions au 31 octobre 2014).

s. o. : sans objet

Transferts entre les niveaux de la hiérarchie des évaluations à la juste valeur pour les instruments inscrits à la juste valeur de façon récurrente

Les transferts entre les niveaux 1 et 2, et les transferts d'instruments vers le niveau 3 et hors de ce niveau sont présumés avoir eu lieu à la fin de la période. Pour un actif ou un passif transféré vers le niveau 3 au cours de la période, la variation totale de la juste valeur pour la période est exclue de la colonne Total des profits (pertes) réalisés/latents compris dans le résultat du tableau de rapprochement ci-dessus, alors que pour les transferts hors du niveau 3 effectués au cours de la période, la variation totale de la juste valeur pour la période est comprise dans cette colonne du tableau de rapprochement ci-dessus.

Les transferts entre les niveaux 1 et 2 sont effectués selon que la juste valeur est obtenue au moyen des cours du marché sur les marchés actifs (niveau 1) ou estimée au moyen des données observables d'une méthode de l'actualisation des flux de trésorerie (niveau 2). Les transferts suivants ont eu lieu au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2015 :

- Du niveau 1 au niveau 2 : des créances d'entités gouvernementales canadiennes de 284 millions de dollars comptabilisées dans la catégorie des titres détenus à des fins de transaction (néant au 31 octobre 2014); des créances d'États, de municipalités et d'organismes américains de 1 988 millions comptabilisées dans les catégories des titres détenus à des fins de transaction et des titres

disponibles à la vente (1 905 millions au 31 octobre 2014); et des engagements afférents à des titres vendus à découvert de 641 millions (1 027 millions au 31 octobre 2014).

- Du niveau 2 au niveau 1 : des créances d'entités gouvernementales canadiennes de 128 millions de dollars comptabilisées dans la catégorie des titres détenus à des fins de transaction; des créances d'États, de municipalités et d'organismes américains de 331 millions comptabilisées dans la catégorie des titres détenus à des fins de transaction; des titres de participation de 840 millions comptabilisés dans les catégories des titres détenus à des fins de transaction et des titres disponibles à la vente; des créances d'entités gouvernementales d'autres pays membres de l'OCDE de 412 millions comptabilisées dans la catégorie des titres disponibles à la vente; et des engagements afférents à des titres vendus à découvert de 61 millions. Aucun changement de niveau semblable n'a eu lieu en 2014.

Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2015, des transferts importants vers le niveau 3 et hors de ce niveau ont découlé des changements dans l'observabilité des données, notamment :

- Du niveau 2 au niveau 3 (diminution de l'observabilité) : des obligations de sociétés de 211 millions de dollars incluses dans les titres d'emprunt de sociétés et autres créances comptabilisés dans la catégorie des titres détenus à des fins de transaction.
- Du niveau 3 au niveau 2 (augmentation de l'observabilité) : i) des options sur actions négociées sur le marché hors cote de 201 millions de dollars (montant net) incluses dans les autres contrats; ii) des titres garantis par des prêts de 197 millions inclus dans les titres non garantis par des créances comptabilisés dans la catégorie des titres détenus à des fins de transaction; et iii) des obligations de sociétés de 123 millions de dollars incluses dans les titres d'emprunt de sociétés et autres créances comptabilisés dans la catégorie des titres détenus à des fins de transaction.

Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2015, des transferts importants vers le niveau 3 et hors de ce niveau ont découlé des changements dans l'importance de l'incidence des données non observables sur la juste valeur des instruments, notamment :

- Du niveau 2 au niveau 3 (incidence importante) : des obligations structurées liées à des titres de participation de 314 millions de dollars incluses dans les dépôts des particuliers.
- Du niveau 3 au niveau 2 (aucune incidence importante) : des obligations structurées liées à des titres de participation de 909 millions de dollars incluses dans les dépôts des particuliers.

Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2014, des transferts importants vers le niveau 3 et hors de ce niveau ont découlé des changements dans l'observabilité des données, notamment :

- Du niveau 2 au niveau 3 (diminution de l'observabilité) : des obligations structurées liées à des titres de participation de 139 millions de dollars incluses dans les dépôts des particuliers.
- Du niveau 3 au niveau 2 (augmentation de l'observabilité) : i) des créances d'entités gouvernementales d'autres pays membres de l'OCDE de 366 millions de dollars; ii) des contrats de taux d'intérêt d'un montant net de 112 millions; iii) des contrats de change d'un montant net de 149 millions; iv) d'autres contrats d'un montant net de 515 millions; v) des obligations structurées liées à des titres de participation de 185 millions incluses dans les dépôts des particuliers; et vi) des dépôts des entreprises et des gouvernements de 5 494 millions.

Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2014, les transferts importants suivants vers le niveau 3 et hors de ce niveau ont aussi découlé des changements dans l'importance de l'incidence des données non observables sur la juste valeur des instruments :

- Du niveau 3 au niveau 2 (aucune incidence importante) : des obligations structurées liées à des titres de participation de 1 071 millions de dollars incluses dans les dépôts des particuliers.

Total des profits ou des pertes des instruments de niveau 3 comptabilisés en résultat

	Pour l'exercice clos le 31 octobre 2015					
	Total des profits (pertes) réalisés/latents compris dans le résultat			Variations des profits (pertes) latents compris dans le résultat relativement aux positions encore détenues au titre des actifs et des passifs pour l'exercice		
	Actifs	Passifs	Total	Actifs	Passifs	Total
(en millions de dollars canadiens)						
Revenus autres que d'intérêt						
Primes d'assurance, revenus de placement et honoraires	(1)\$	– \$	(1)\$	– \$	– \$	– \$
Revenus tirés des activités de négociation	461	(605)	(144)	283	(145)	138
Profits nets sur les titres disponibles à la vente	111	–	111	–	–	–
Commissions de crédit et autres	(3)	(12)	(15)	(3)	–	(3)
	568 \$	(617)\$	(49)\$	280 \$	(145)\$	135 \$

Pour l'exercice clos le 31 octobre 2014

(en millions de dollars canadiens)	Total des profits (pertes) réalisés/latents compris dans le résultat			Variations des profits (pertes) latents compris dans le résultat relativement aux positions encore détenues au titre des actifs et des passifs pour l'exercice		
	Actifs	Passifs	Total	Actifs	Passifs	Total
Revenus autres que d'intérêt						
Primes d'assurance, revenus de placement et honoraires	1 \$	– \$	1 \$	– \$	– \$	– \$
Revenus tirés des activités de négociation	686	(882)	(196)	136	(208)	(72)
Profits nets sur les titres disponibles à la vente	115	–	115	–	–	–
Commissions de crédit et autres	(3)	(33)	(36)	11	(79)	(68)
	799 \$	(915)\$	(116)\$	147 \$	(287)\$	(140)\$

Variation de la juste valeur positive et négative des instruments financiers de niveau 3 découlant de l'utilisation d'autres hypothèses raisonnablement possibles

Un instrument financier est classé dans le niveau 3 si une ou plusieurs de ses données non observables peuvent avoir une incidence importante sur l'évaluation de sa juste valeur. Dans le cadre de l'établissement des états financiers, les niveaux appropriés de ces données non observables sont choisis de manière à tenir compte des indications actuelles du marché et du jugement de la direction. En raison de la nature non observable des cours ou des taux, il peut y avoir une incertitude à l'égard de l'évaluation de ces instruments financiers de niveau 3.

Le tableau suivant résume l'incidence sur la juste valeur des instruments financiers de niveau 3 de l'utilisation d'autres hypothèses raisonnablement possibles. Cette analyse de sensibilité vise à illustrer l'incidence éventuelle que peut avoir le facteur d'incertitude relative lié à la juste valeur des instruments financiers de niveau 3. Pour la présentation des sensibilités ci-dessous, nous avons compensé les soldes lorsque : i) la variation du facteur d'évaluation créait une variation des justes valeurs positive et négative qui se compensait, ii) les deux éléments qui se compensaient étaient classés dans le niveau 3 et iii) les risques étaient gérés et présentés sur la base du solde net. En ce qui concerne la sensibilité globale, il est en pratique improbable que l'ensemble des autres hypothèses raisonnablement possibles se réalisent simultanément.

(en millions de dollars canadiens)	Au					
	31 octobre 2015			31 octobre 2014		
	Juste valeur des instruments de niveau 3	Variation positive de la juste valeur découlant de l'utilisation d'autres hypothèses raisonnablement possibles	Variation négative de la juste valeur découlant de l'utilisation d'autres hypothèses raisonnablement possibles	Juste valeur des instruments de niveau 3	Variation positive de la juste valeur découlant de l'utilisation d'autres hypothèses raisonnablement possibles	Variation négative de la juste valeur découlant de l'utilisation d'autres hypothèses raisonnablement possibles
Valeurs mobilières						
Titres détenus à des fins de transaction						
Créances d'entités gouvernementales canadiennes						
Provinces et municipalités	5 \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$
Créances d'États, de municipalités et d'organismes américains	16	1	(1)	6	–	–
Titres adossés à des créances hypothécaires	15	1	(1)	4	1	(1)
Titres adossés à des actifs	28	2	(3)	438	10	(14)
Titres d'emprunt de sociétés et autres créances	191	2	(2)	149	2	(2)
Titres de participation	123	–	–	166	–	–
Titres disponibles à la vente						
Créances d'États, de municipalités et d'organismes américains	797	12	(36)	1 389	23	(57)
Créances d'entités gouvernementales d'autres pays membres de l'OCDE	–	–	–	11	–	–
Titres adossés à des actifs	197	11	(16)	206	12	(18)
Titres d'emprunt de sociétés et autres créances	1 757	11	(11)	1 573	12	(10)
Titres de participation	987	76	(33)	1 028	92	(23)
Prêts	472	8	(23)	461	12	(11)
Dérivés	1 143	16	(10)	901	23	(21)
	5 731 \$	140 \$	(136)\$	6 332 \$	187 \$	(157)\$
Dépôts	(397)\$	13 \$	(13)\$	(567)\$	14 \$	(14)\$
Dérivés	(1 892)	33	(43)	(1 854)	38	(59)
Autres						
Titres vendus à découvert, autres passifs et débetures subordonnées	(47)	–	–	(24)	–	–
	(2 336)\$	46 \$	(56)\$	(2 445)\$	52 \$	(73)\$

Sensibilité

Au 31 octobre 2015, l'utilisation d'autres hypothèses raisonnablement possibles se traduirait par une augmentation de 140 millions de dollars et une diminution de 136 millions de la juste valeur des positions d'actif de niveau 3, dont une tranche de 110 millions et une tranche de 87 millions, respectivement, seraient inscrites dans les autres composantes des capitaux propres. L'utilisation de ces hypothèses se traduirait par une diminution de 46 millions de dollars et par une augmentation de 56 millions de la juste valeur des positions de passif de niveau 3.

Données de l'évaluation des instruments de niveau 3 et approches utilisées pour formuler les autres hypothèses raisonnablement possibles

Les données non observables utilisées pour l'évaluation des instruments de niveau 3 et les approches adoptées pour l'élaboration des autres hypothèses raisonnablement possibles utilisées dans l'analyse de la sensibilité sont résumées ci-dessous.

Actifs ou passifs financiers	Méthode d'analyse de la sensibilité
Titres adossés à des actifs, titres d'emprunt de sociétés, créances d'entités gouvernementales et obligations municipales	Les sensibilités sont déterminées en ajustant, selon un écart type positif ou négatif, les écarts entre le cours acheteur et le cours vendeur ou les prix des données d'entrée, si un nombre suffisant de prix sont relevés, ou en utilisant les prix plafonds et planchers du vendeur comme autre hypothèse raisonnablement possible.
Titres à enchères	La sensibilité des titres à enchères est déterminée en diminuant la marge d'escompte pour l'établir entre 9 % et 15 % et en l'augmentant pour l'établir entre 18 % et 30 %, en fonction de la fourchette raisonnable d'incertitude liée à la juste valeur pour chaque marché relatif à un instrument financier en particulier. Les modifications de la marge d'escompte reflètent les fluctuations mensuelles historiques sur le marché des titres adossés à des actifs liés aux prêts étudiants.
Titres de placements privés, placements dans des fonds de couverture et dérivés sur actions connexes	La sensibilité des titres de participation privés directs est établie en i) ajustant le taux d'actualisation de 2 % lorsque la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie est utilisée pour établir la juste valeur, ii) en ajustant les coefficients des prix selon les divers coefficients de sociétés comparables lorsque des modèles fondés sur les prix sont utilisés ou iii) en utilisant une autre approche pour l'évaluation. Les valeurs liquidatives des fonds d'actions privés, des fonds de couverture et des dérivés sur actions connexes sont fournies par le gestionnaire du fonds. Par conséquent, il n'y a pas d'autre hypothèse raisonnablement possible pour ces placements.
Dérivés sur taux d'intérêt	Les sensibilités des swaps de taux d'intérêt et des swaps de devises sont dérivées au moyen d'un écart type positif ou négatif des données et d'un montant basé sur l'incertitude du modèle et des paramètres, le cas échéant.
Dérivés sur actions	La sensibilité de la position de niveau 3 est déterminée en appliquant aux données non observables du modèle un écart type positif ou négatif par rapport aux données de marché des services d'établissement des prix, notamment la volatilité, les dividendes ou les corrélations, selon le cas.
Financement bancaire et dépôts	Les sensibilités des dépôts sont calculées en appliquant à la courbe de financement une fluctuation positive ou négative d'un certain nombre de points de base.
Obligations structurées	Les sensibilités dans le cas des obligations structurées liées à des taux d'intérêt et à des titres de participation sont dérivées en ajustant les données selon un écart type positif ou négatif et, dans le cas des autres dépôts, en estimant une fluctuation positive ou négative raisonnable de la courbe de financement de certains points de base.

Juste valeur des instruments financiers qui sont comptabilisés au coût amorti et classés selon la hiérarchie des évaluations à la juste valeur
 Les tableaux suivants présentent la juste valeur des instruments financiers qui sont comptabilisés au coût amorti et classés selon la hiérarchie des évaluations à la juste valeur.

	Au 31 octobre 2015					
	La juste valeur correspond toujours approximativement à la valeur comptable (1)	La juste valeur pourrait ne pas correspondre approximativement à la valeur comptable				Total de la juste valeur
		Évaluations à la juste valeur selon le				
		Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	
(en millions de dollars canadiens)						
Titres détenus jusqu'à leur échéance (2)	– \$	2 \$	8 750 \$	7 \$	8 759 \$	8 759 \$
Biens achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés	39 587	–	20 484	–	20 484	60 071
Prêts						
Prêts de détail	67 330	–	276 661	4 522	281 183	348 513
Prêts de gros	5 525	–	110 816	4 975	115 791	121 316
	72 855	–	387 477	9 497	396 974	469 829
Autres actifs	43 889	–	583	380	963	44 852
	156 331	2	417 294	9 884	427 180	583 511
Dépôts						
Particuliers	148 570	–	54 400	1 049	55 449	204 019
Entreprises et gouvernements	197 435	–	164 415	1 455	165 870	363 305
Banques	10 538	–	5 107	68	5 175	15 713
	356 543	–	223 922	2 572	226 494	583 037
Engagements afférents à des biens vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés	9 095	–	833	–	833	9 928
Autres passifs	38 344	–	381	4 471	4 852	43 196
Débiteures subordonnées	–	–	7 022	56	7 078	7 078
	403 982 \$	– \$	232 158 \$	7 099 \$	239 257 \$	643 239 \$

	Au 31 octobre 2014					
	La juste valeur correspond toujours approximativement à la valeur comptable (1)	La juste valeur pourrait ne pas correspondre approximativement à la valeur comptable				Total de la juste valeur
		Évaluations à la juste valeur selon le				
		Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	
(en millions de dollars canadiens)						
Titres détenus jusqu'à leur échéance (2)	– \$	5 \$	1 522 \$	235 \$	1 762 \$	1 762 \$
Biens achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés	29 198	–	21 090	–	21 090	50 288
Prêts						
Prêts de détail	65 766	–	264 335	4 374	268 709	334 475
Prêts de gros	5 603	–	89 643	3 215	92 858	98 461
	71 369	–	353 978	7 589	361 567	432 936
Autres actifs	28 224	–	4 546	205	4 751	32 975
	128 791	5	381 136	8 029	389 170	517 961
Dépôts						
Particuliers	139 209	–	55 924	831	56 755	195 964
Entreprises et gouvernements	176 555	–	150 827	946	151 773	328 328
Banques	9 659	–	1 915	62	1 977	11 636
	325 423	–	208 666	1 839	210 505	535 928
Engagements afférents à des biens vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés	5 419	–	502	–	502	5 921
Autres passifs	27 280	–	5 699	3 783	9 482	36 762
Débiteures subordonnées	–	–	7 657	55	7 712	7 712
	358 122 \$	– \$	222 524 \$	5 677 \$	228 201 \$	586 323 \$

(1) Le niveau de certains instruments financiers n'a pas été établi, car leur valeur comptable correspond toujours approximativement à leur juste valeur, en raison de leur nature à court terme (instruments qui sont à recevoir ou à payer à vue ou qui sont assortis d'une échéance initiale de trois mois ou moins) et de leur risque de crédit négligeable.

(2) Inclus dans le poste Titres disponibles à la vente de la catégorie Valeurs mobilières des bilans consolidés.

La juste valeur des actifs et passifs financiers comptabilisés au coût amorti et présentée dans le tableau ci-dessus est établie au moyen des techniques d'évaluation et des données suivantes.

Titres détenus jusqu'à leur échéance

La juste valeur des obligations d'entités gouvernementales canadiennes du gouvernement fédéral et d'entités gouvernementales des pays membres de l'OCDE ainsi que des obligations de sociétés est fondée sur les prix cotés. La juste valeur de certaines obligations d'entités gouvernementales de pays non membres de l'OCDE est fondée sur les prix du vendeur ou calculée selon la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie, en utilisant comme données les courbes de rendement des obligations d'entités gouvernementales d'autres pays.

Biens achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés et engagements afférents à des biens vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés

Les méthodes d'évaluation utilisées pour les instruments à long terme sont décrites dans la rubrique Juste valeur des actifs et des passifs évalués de façon récurrente et classés selon la hiérarchie des évaluations à la juste valeur. En général, la valeur comptable des instruments à court terme correspond approximativement à leur juste valeur.

Prêts de détail

Les prêts de détail comprennent les prêts hypothécaires résidentiels, les prêts aux particuliers et aux petites entreprises et les prêts sur cartes de crédit. Pour les prêts hypothécaires résidentiels et les prêts aux particuliers et aux petites entreprises, nous séparons le portefeuille selon certaines caractéristiques, telles que le type de produit, le taux d'intérêt contractuel, la durée jusqu'à l'échéance et l'évaluation liés au crédit, s'il y a lieu. La juste valeur de ces prêts est établie au moyen de la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie, en utilisant des données applicables comme les taux d'intérêt en vigueur, les taux affichés et les taux contractuels des clients, les escomptes des clients, les écarts de taux, les taux de remboursement anticipé et le ratio prêt-valeur. La juste valeur des créances sur cartes de crédit est également calculée selon la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie, en utilisant comme données les taux de rendement, de sortie du bilan et de paiements mensuels du portefeuille. En général, la valeur comptable des prêts à court terme et à taux variable correspond approximativement à leur juste valeur.

Prêts de gros

Les prêts de gros comprennent les prêts aux entreprises, aux banques et aux organismes souverains. Lorsque les cours du marché sont disponibles, les prêts sont évalués en fonction des cours du marché. Autrement, la juste valeur est établie selon la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie en utilisant les données suivantes : les taux d'intérêt sur le marché et les écarts avec le marché des actifs dont les notations et les durées jusqu'à l'échéance sont semblables, la fréquence de défaillance attendue fondée sur les cours des swaps sur défaillance de crédit, si elle est disponible, et les données pertinentes sur les cours, comme le taux contractuel, les dates de montage et d'échéance, le prix de rachat, la fréquence et la date de paiement du coupon convenues.

Dépôts

Les dépôts se composent de dépôts à vue, sur préavis et à terme, qui comprennent des billets de dépôt de premier rang que nous avons émis à des fins de financement à long terme. La juste valeur des dépôts à terme est établie au moyen de l'une des techniques d'évaluation suivantes : i) pour les dépôts à termes et autres instruments semblables, nous répartissons le portefeuille selon la durée jusqu'à l'échéance. La juste valeur de ces instruments est établie selon la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie, en utilisant des données telles que les taux offerts aux clients pour de nouveaux contrats assortis des échéances correspondantes; ii) pour les billets de dépôt de premier rang, nous avons recours aux prix négociés réels, aux prix du vendeur ou à la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie, en utilisant comme données la courbe des taux d'intérêt sur le marché et nos écarts de financement. La valeur comptable des dépôts à court terme ainsi que des dépôts à vue et sur préavis correspond approximativement à leur juste valeur.

Autres actifs et autres passifs

Les autres actifs et les autres passifs comprennent des montants à recevoir et des montants à payer relativement à certaines marchandises et primes des options. La juste valeur des montants à recevoir et à payer relativement aux marchandises est calculée selon la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie, en utilisant des données applicables comme les taux d'intérêt du marché, les écarts de taux des contreparties, nos écarts de financement, les prix à terme des marchandises et les prix au comptant. Les montants à recevoir et à payer relativement aux primes des options sont évalués selon les modèles d'actualisation des flux de trésorerie en utilisant comme données les taux d'intérêt du marché.

Déventures subordonnées

La juste valeur des déventures subordonnées est fondée sur les prix de transaction récents.

Valeur comptable des valeurs mobilières

Le tableau suivant présente les échéances contractuelles de la valeur comptable des instruments financiers détenus à la fin de la période :

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 octobre 2015						
	Durée jusqu'à l'échéance (1)						Total
	Moins de 3 mois	De 3 mois à 1 an	De 1 an à 5 ans	De 5 à 10 ans	Plus de 10 ans	Sans échéance précise	
Titres détenus à des fins de transaction (2)							
Créances d'entités gouvernementales canadiennes	2 310 \$	9 737 \$	9 755 \$	3 618 \$	8 630 \$	– \$	34 050 \$
Créances d'États, de municipalités et d'organismes américains	1 450	12 867	7 906	3 056	9 176	–	34 455
Créances d'entités gouvernementales d'autres pays membres de l'OCDE	2 237	4 373	4 402	941	393	–	12 346
Titres adossés à des créances hypothécaires	–	20	42	33	2 827	–	2 922
Titres adossés à des actifs (3)	90	64	263	846	468	–	1 731
Titres d'emprunt de sociétés et autres créances							
Acceptations bancaires	104	1	–	–	–	–	105
Certificats de dépôt	59	329	38	12	18	–	456
Autres (4)	1 414	2 866	14 318	1 836	3 714	–	24 148
Titres de participation	–	–	–	–	–	48 490	48 490
	7 664	30 257	36 724	10 342	25 226	48 490	158 703
Titres disponibles à la vente (2)							
Créances d'entités gouvernementales canadiennes							
Gouvernement fédéral							
Coût amorti	251	572	1 603	68	47	–	2 541
Juste valeur	251	574	1 605	68	46	–	2 544
Rendement (5)	0,4 %	0,9 %	1,3 %	2,9 %	4,3 %	–	1,2 %
Provinces et municipalités							
Coût amorti	–	11	1 271	64	253	–	1 599
Juste valeur	–	11	1 274	64	251	–	1 600
Rendement (5)	–	3,3 %	1,8 %	3,1 %	4,2 %	–	2,2 %
Créances d'États, de municipalités et d'organismes américains							
Coût amorti	379	2 563	161	304	9 533	–	12 940
Juste valeur	379	2 563	154	302	9 450	–	12 848
Rendement (5)	0,2 %	0,6 %	5,7 %	1,6 %	2,3 %	–	1,9 %
Créances d'entités gouvernementales d'autres pays membres de l'OCDE							
Coût amorti	3 946	503	7 491	338	–	–	12 278
Juste valeur	3 947	503	7 501	336	–	–	12 287
Rendement (5)	0,0 %	1,2 %	1,0 %	2,2 %	–	–	0,7 %
Titres adossés à des créances hypothécaires							
Coût amorti	–	–	57	–	258	–	315
Juste valeur	–	–	57	–	261	–	318
Rendement (5)	–	–	1,8 %	–	1,9 %	–	1,9 %
Titres adossés à des actifs							
Coût amorti	–	6	644	702	1 291	–	2 643
Juste valeur	–	6	650	710	1 222	–	2 588
Rendement (5)	–	2,2 %	0,6 %	0,9 %	1,7 %	–	1,2 %
Titres d'emprunt de sociétés et autres créances							
Coût amorti	1 164	1 603	10 545	369	490	–	14 171
Juste valeur	1 163	1 601	10 516	369	480	–	14 129
Rendement (5)	1,2 %	1,9 %	1,7 %	3,9 %	4,4 %	–	1,8 %
Titres de participation							
Coût	–	–	–	–	–	1 457	1 457
Juste valeur	–	–	–	–	–	1 756	1 756
Titres de substitut de prêt							
Coût	–	–	–	–	–	95	95
Juste valeur	–	–	–	–	–	94	94
Rendement (5)	–	–	–	–	–	5,1 %	5,1 %
Coût amorti	5 740	5 258	21 772	1 845	11 872	1 552	48 039
Juste valeur	5 740	5 258	21 757	1 849	11 710	1 850	48 164
Titres détenus jusqu'à leur échéance (2)							
Coût amorti	889	334	3 175	4 133	110	–	8 641
Juste valeur	889	334	3 189	4 239	108	–	8 759
Total de la valeur comptable des valeurs mobilières (2)	14 293 \$	35 849 \$	61 656 \$	16 324 \$	37 046 \$	50 340 \$	215 508 \$

Au 31 octobre 2014

(en millions de dollars canadiens)	Durée jusqu'à l'échéance (1)					Sans échéance précise	Total
	Moins de 3 mois	De 3 mois à 1 an	De 1 an à 5 ans	De 5 à 10 ans	Plus de 10 ans		
Titres détenus à des fins de transaction (2)							
Créances d'entités gouvernementales canadiennes	3 050 \$	6 651 \$	7 594 \$	2 232 \$	5 987 \$	– \$	25 514 \$
Créances d'États, de municipalités et d'organismes américains	3 272	6 811	7 109	5 678	6 602	–	29 472
Créances d'entités gouvernementales d'autres pays membres de l'OCDE	1 637	3 205	6 223	1 594	2 666	–	15 325
Titres adossés à des créances hypothécaires	–	1	57	163	584	–	805
Titres adossés à des actifs (3)	56	66	330	375	688	–	1 515
Titres d'emprunt de sociétés et autres créances							
Acceptations bancaires	754	8	–	–	–	–	762
Certificats de dépôt	17	342	574	30	17	–	980
Autres (4)	470	5 501	13 093	3 004	3 788	–	25 856
Titres de participation	–	–	–	–	–	51 151	51 151
	9 256	22 585	34 980	13 076	20 332	51 151	151 380
Titres disponibles à la vente (2)							
Créances d'entités gouvernementales canadiennes							
Gouvernement fédéral							
Coût amorti	626	615	8 195	2 197	–	–	11 633
Juste valeur	627	619	8 356	2 367	–	–	11 969
Rendement (5)	1,8 %	2,8 %	2,2 %	3,3 %	–	–	2,4 %
Provinces et municipalités							
Coût amorti	–	–	644	130	18	–	792
Juste valeur	–	–	648	131	20	–	799
Rendement (5)	–	–	2,4 %	2,9 %	4,9 %	–	2,5 %
Créances d'États, de municipalités et d'organismes américains							
Coût amorti	108	385	80	213	5 544	–	6 330
Juste valeur	108	383	81	213	5 472	–	6 257
Rendement (5)	0,0 %	8,5 %	0,7 %	0,4 %	0,7 %	–	1,1 %
Créances d'entités gouvernementales d'autres pays membres de l'OCDE							
Coût amorti	5 663	2 138	6 357	117	–	–	14 275
Juste valeur	5 663	2 139	6 374	117	–	–	14 293
Rendement (5)	0,1 %	0,2 %	0,9 %	0,4 %	–	–	0,5 %
Titres adossés à des créances hypothécaires							
Coût amorti	–	–	–	17	116	–	133
Juste valeur	–	–	–	17	121	–	138
Rendement (5)	–	–	–	3,0 %	1,8 %	–	2,0 %
Titres adossés à des actifs							
Coût amorti	–	–	381	833	277	–	1 491
Juste valeur	–	–	387	849	208	–	1 444
Rendement (5)	–	–	0,6 %	0,5 %	1,0 %	–	0,6 %
Titres d'emprunt de sociétés et autres créances							
Coût amorti	1 625	822	5 820	727	255	–	9 249
Juste valeur	1 628	823	5 840	739	257	–	9 287
Rendement (5)	1,1 %	2,0 %	1,6 %	2,0 %	4,2 %	–	1,7 %
Titres de participation							
Coût	–	–	–	–	–	1 333	1 333
Juste valeur	–	–	–	–	–	1 696	1 696
Titres de substitut de prêt							
Coût	–	–	–	–	–	124	124
Juste valeur	–	–	–	–	–	126	126
Rendement (5)	–	–	–	–	–	3,9 %	3,9 %
Coût amorti	8 022	3 960	21 477	4 234	6 210	1 457	45 360
Juste valeur	8 026	3 964	21 686	4 433	6 078	1 822	46 009
Titres détenus jusqu'à leur échéance (2)							
Coût amorti	163	110	38	1 448	–	–	1 759
Juste valeur	163	110	40	1 449	–	–	1 762
Total de la valeur comptable des valeurs mobilières (2)	17 445 \$	26 659 \$	56 704 \$	18 957 \$	26 410 \$	52 973 \$	199 148 \$

- (1) Les échéances réelles pourraient être différentes des échéances contractuelles présentées ci-dessus, car les emprunteurs peuvent avoir le droit de rembourser leur emprunt à l'avance, avec ou sans pénalité pour remboursement anticipé.
- (2) Les titres détenus à des fins de transaction et les titres disponibles à la vente sont constatés à la juste valeur. Les titres détenus jusqu'à l'échéance sont constatés au coût amorti.
- (3) Comprend les TGC qui sont présentés au poste Titres adossés à des actifs – TGC dans le tableau intitulé « Juste valeur des actifs et des passifs évalués de façon récurrente et classés selon la hiérarchie des évaluations à la juste valeur », figurant à la note 3.
- (4) Comprend principalement des titres d'emprunt de sociétés, des titres d'emprunt d'organismes supranationaux, ainsi que du papier commercial.
- (5) Le rendement moyen pondéré est calculé au moyen du taux d'intérêt contractuel et en fonction de la valeur comptable à la fin de l'exercice pour chacune des catégories de titres.

Profits et pertes latents sur les titres disponibles à la vente (1), (2)

(en millions de dollars canadiens)	Au							
	31 octobre 2015				31 octobre 2014			
	Coût/ coût amorti	Profits bruts latents	Pertes brutes latentes	Juste valeur	Coût/ coût amorti	Profits bruts latents	Pertes brutes latentes	Juste valeur
Créances d'entités gouvernementales canadiennes								
Gouvernement fédéral	2 541 \$	7 \$	(4) \$	2 544 \$	11 633 \$	338 \$	(2) \$	11 969 \$
Provinces et municipalités	1 599	8	(7)	1 600	792	8	(1)	799
Créances d'États, de municipalités et d'organismes américains (3)	12 940	14	(106)	12 848	6 330	9	(82)	6 257
Créances d'entités gouvernementales d'autres pays membres de l'OCDE	12 278	24	(15)	12 287	14 275	19	(1)	14 293
Titres adossés à des créances hypothécaires	315	4	(1)	318	133	5	-	138
Titres adossés à des actifs								
TGC	1 506	12	(8)	1 510	857	26	(2)	881
Titres non garantis par des créances	1 137	7	(66)	1 078	634	5	(76)	563
Titres d'emprunt de sociétés et autres créances	14 171	39	(81)	14 129	9 249	49	(11)	9 287
Titres de participation	1 457	314	(15)	1 756	1 333	369	(6)	1 696
Titres de substitut de prêt	95	-	(1)	94	124	2	-	126
	48 039 \$	429 \$	(304) \$	48 164 \$	45 360 \$	830 \$	(181) \$	46 009 \$

(1) Ne comprend pas les titres détenus jusqu'à leur échéance d'un montant de 8 641 millions de dollars au 31 octobre 2015 (1 759 millions au 31 octobre 2014), qui sont comptabilisés au coût amorti.

(2) La plupart des prêts hypothécaires relatifs à nos titres adossés à des créances hypothécaires sont résidentiels. Le coût/coût amorti, les profits bruts latents, les pertes brutes latentes et la juste valeur liés aux titres adossés à des créances hypothécaires commerciales se chiffraient à 243 millions de dollars, à néant, à 1 million et à 242 millions, respectivement, au 31 octobre 2015 (33 millions, 1 million, néant et 34 millions au 31 octobre 2014).

(3) Comprend des titres émis par des entités autres que des agences aux États-Unis adossés à des actifs assurés par le gouvernement, des titres adossés à des créances hypothécaires et des titres adossés à des actifs émis par des organismes gouvernementaux des États-Unis.

Les titres disponibles à la vente font l'objet de tests pour vérifier s'il y a une indication objective de dépréciation à chaque date de clôture, ou plus souvent si la situation le justifie. Selon la nature des titres faisant l'objet d'un test de dépréciation, nous appliquons des méthodes particulières pour évaluer si le coût/coût amorti du titre sera recouvré. Au 31 octobre 2015, les pertes brutes latentes sur les titres disponibles à la vente se chiffraient à 304 millions de dollars (181 millions au 31 octobre 2014). La direction est d'avis qu'il n'y avait pas d'indication objective de dépréciation de nos titres disponibles à la vente qui affichaient une perte latente au 31 octobre 2015.

La diminution du coût/coût amorti, des profits bruts latents et de la juste valeur relatifs aux créances du gouvernement fédéral canadien par rapport au 31 octobre 2014 est principalement attribuable au reclassement des instruments financiers décrit ci-après.

Profits nets et pertes nettes sur les titres disponibles à la vente (1)

(en millions de dollars canadiens)	Pour les exercices clos		
	le 31 octobre 2015	le 31 octobre 2014	le 31 octobre 2013
Profits réalisés	218 \$	232 \$	231 \$
Pertes réalisées	(20)	(15)	(17)
Pertes de valeur	(53)	(25)	(26)
	145 \$	192 \$	188 \$

(1) Les montants qui suivent ont trait à nos activités d'assurance et ils ne sont pas constatés au poste Profits nets sur les titres disponibles à la vente. Ils sont constatés au poste Primes d'assurance, revenus de placement et honoraires des comptes consolidés de résultat pour l'exercice clos le 31 octobre 2015 : les profits réalisés se sont chiffrés à 22 millions de dollars (12 millions pour l'exercice clos le 31 octobre 2014; 3 millions pour l'exercice clos le 31 octobre 2013) et les pertes de valeur relativement à nos activités d'assurance se sont établies à 6 millions de dollars (néant pour l'exercice clos le 31 octobre 2014; néant pour l'exercice clos le 31 octobre 2013). Il n'y a eu aucune perte réalisée pour l'exercice clos le 31 octobre 2015 (1 million de dollars pour l'exercice clos le 31 octobre 2014, néant au 31 octobre 2013).

Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2015, des profits nets de 145 millions de dollars ont été constatés dans les revenus autres que d'intérêt, comparativement à 192 millions au cours de l'exercice précédent. Les résultats de l'exercice considéré reflètent des profits nets réalisés de 198 millions de dollars, principalement composés de distributions et de profits à la vente liés à certains titres de participation. Les profits nets comprennent également des pertes de valeur de 53 millions de dollars principalement liées à des titres de participation et à des titres de substitut de prêt. En comparaison, des profits nets réalisés de 217 millions de dollars ont été constatés pour l'exercice clos le 31 octobre 2014, lesquels ont été compensés en partie par des pertes de valeur de 25 millions.

Titres détenus jusqu'à leur échéance

Les titres détenus jusqu'à leur échéance évalués au coût amorti font périodiquement l'objet de tests de dépréciation et sont classés comme s'étant dépréciés lorsque la direction estime que le plein recouvrement du capital et des intérêts aux dates prévues n'est plus raisonnablement assuré. Le test de dépréciation des titres détenus jusqu'à leur échéance se fonde principalement sur le modèle de dépréciation utilisé pour les prêts. La direction est d'avis qu'il n'y avait pas d'indication objective de dépréciation de nos titres détenus jusqu'à leur échéance qui affichaient une perte latente au 31 octobre 2015.

Reclassement d'instruments financiers

Le 1^{er} octobre 2015, nous avons reclassé certains titres d'emprunt des titres disponibles à la vente aux prêts et créances et des titres disponibles à la vente aux titres détenus jusqu'à leur échéance, dont les valeurs comptables s'établissaient à 4 132 millions de dollars et à 5 240 millions, respectivement, en raison d'un changement dans notre intention de détenir ces titres dans un avenir prévisible ou jusqu'à leur échéance. Ces titres d'emprunt étaient auparavant évalués à la juste valeur, et l'augmentation de la juste valeur était incluse dans la valeur comptable (prime au titre de la juste valeur) et dans les autres éléments du résultat global. Lors du reclassement, l'ancienne valeur comptable

de ces titres disponibles à la vente est devenue le nouveau coût amorti des prêts et créances et des titres détenus jusqu'à leur échéance. Les profits nets latents comptabilisés dans les autres composantes des capitaux propres à la date du reclassement seront amortis par le biais du revenu net d'intérêt sur la durée de vie restante des titres reclassés selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Cet amortissement sera compensé par l'amortissement de la prime au titre de la juste valeur de ces titres.

À la date du reclassement, les titres d'emprunt reclassés dans les prêts et créances et dans les titres détenus jusqu'à leur échéance avaient un taux d'intérêt effectif moyen pondéré de 1,67 % et de 3,13 %, respectivement, et les flux de trésorerie estimatifs devant être recouverts, sur une base non actualisée, se chiffraient à 4 270 millions de dollars et à 5 487 millions, respectivement. Au 31 octobre 2015, la juste valeur et la valeur comptable des titres reclassés dans les prêts et créances s'établissaient à 4 078 millions de dollars et à 4 083 millions, respectivement, et la juste valeur et la valeur comptable des titres reclassés dans les titres détenus jusqu'à leur échéance s'établissaient à 5 231 millions de dollars et à 5 231 millions, respectivement.

Le tableau suivant présente des données sur les titres d'emprunt que nous avons reclassés au cours de la période de présentation de l'information financière considérée :

Instruments financiers reclassés au cours de la période considérée

	Pour l'exercice clos	
	le 31 octobre 2015	
(en millions de dollars canadiens)	Profits (pertes) latents au cours de la période	Revenu d'intérêt/profits (pertes) comptabilisés en résultat net au cours de la période (1)
Titres disponibles à la vente reclassés dans les prêts et créances		
Créances d'entités gouvernementales canadiennes – Gouvernement fédéral (2)	21 \$	83 \$
Titres disponibles à la vente reclassés dans les titres détenus jusqu'à leur échéance		
Créances d'entités gouvernementales canadiennes – Gouvernement fédéral (3)	48	159
	69 \$	242 \$

- (1) Tient compte de l'amortissement des profits nets latents liés aux actifs reclassés qui ont été comptabilisés dans les autres composantes des capitaux propres à la date du reclassement.
- (2) La variation de la juste valeur de ces titres d'emprunt comptabilisée dans les autres éléments du résultat global pour l'exercice clos le 31 octobre 2015 correspondait à un profit latent de 29 millions de dollars (profit latent de 9 millions pour l'exercice clos le 31 octobre 2014; profit latent de 9 millions pour l'exercice clos le 31 octobre 2013). Des pertes latentes d'un montant de 8 millions de dollars auraient également été comptabilisées dans les autres éléments du résultat global pour l'exercice clos le 31 octobre 2015 si ces titres d'emprunt n'avaient pas été reclassés.
- (3) La variation de la juste valeur de ces titres d'emprunt comptabilisée dans les autres éléments du résultat global pour l'exercice clos le 31 octobre 2015 correspondait à un profit latent de 57 millions de dollars (profit latent de 13 millions pour l'exercice clos le 31 octobre 2014; perte latente de 140 millions pour l'exercice clos le 31 octobre 2013). Des pertes latentes d'un montant de 9 millions de dollars auraient également été comptabilisées dans les autres éléments du résultat global pour l'exercice clos le 31 octobre 2015 si ces titres d'emprunt n'avaient pas été reclassés.

Le tableau suivant présente des données sur certains titres d'emprunt que nous avons reclassés au cours de périodes de présentation de l'information financière antérieures :

Instruments financiers reclassés au cours de périodes antérieures

	Au	
	31 octobre 2015	31 octobre 2014
(en millions de dollars canadiens)	Total de la valeur comptable et de la juste valeur	Total de la valeur comptable et de la juste valeur
Actifs financiers – Titres à la juste valeur par le biais du résultat net reclassés dans les titres disponibles à la vente (1)		
TGC	561 \$	751 \$
Titres adossés à des créances hypothécaires	19	44
	580 \$	795 \$

- (1) Le 1^{er} octobre 2011 et le 1^{er} novembre 2011, nous avons reclassé des titres à la juste valeur par le biais du résultat net aux titres disponibles à la vente une tranche de 1 872 millions de dollars et de 255 millions des TGC et des titres adossés à des créances hypothécaires non garantis par une agence aux États-Unis, respectivement.

	Pour les exercices clos					
	le 31 octobre 2015		le 31 octobre 2014		le 31 octobre 2013	
(en millions de dollars canadiens)	Profits (pertes) latents au cours de la période (1)	Revenu d'intérêt/profits (pertes) comptabilisés en résultat net au cours de la période	Profits (pertes) latents au cours de la période (1)	Revenu d'intérêt/profits (pertes) comptabilisés en résultat net au cours de la période	Profits (pertes) latents au cours de la période (1)	Revenu d'intérêt/profits (pertes) comptabilisés en résultat net au cours de la période
Titres à la juste valeur par le biais du résultat net reclassés dans les titres disponibles à la vente						
TGC	(17)\$	28 \$	(29)\$	58 \$	(5)\$	59 \$
Titres adossés à des créances hypothécaires	–	2	(2)	4	–	8
	(17)\$	30 \$	(31)\$	62 \$	(5)\$	67 \$

- (1) Cette variation représente les profits ou les pertes liés à la juste valeur qui auraient été comptabilisés en résultat net si les actifs n'avaient pas été reclassés.

(en millions de dollars canadiens)	Au							
	31 octobre 2015				31 octobre 2014			
	Canada	États-Unis	Autres pays	Total	Canada	États-Unis	Autres pays	Total
Prêts de détail (1)								
Prêts hypothécaires résidentiels	229 987 \$	772 \$	3 216 \$	233 975 \$	215 624 \$	539 \$	3 094 \$	219 257 \$
Prêts aux particuliers	84 637	4 623	5 086	94 346	86 984	4 082	4 955	96 021
Prêts sur cartes de crédit	15 516	89	254	15 859	14 650	65	209	14 924
Prêts aux petites entreprises (2)	4 003	–	–	4 003	4 067	–	–	4 067
	334 143	5 484	8 556	348 183	321 325	4 686	8 258	334 269
Prêts de gros (1)								
Prêts aux entreprises (3)	60 221	34 385	21 952	116 558	55 374	23 544	20 250	99 168
Prêts aux banques (4)	530	115	1 155	1 800	413	30	758	1 201
Prêts aux organismes souverains (5)	6 332	–	1 379	7 711	1 797	–	788	2 585
	67 083	34 500	24 486	126 069	57 584	23 574	21 796	102 954
Total des prêts	401 226 \$	39 984 \$	33 042 \$	474 252 \$	378 909 \$	28 260 \$	30 054 \$	437 223 \$
Provision pour pertes sur prêts	(1 416)	(131)	(482)	(2 029)	(1 466)	(100)	(428)	(1 994)
Total des prêts, déduction faite de la provision pour pertes sur prêts	399 810 \$	39 853 \$	32 560 \$	472 223 \$	377 443 \$	28 160 \$	29 626 \$	435 229 \$

(1) Les données d'ordre géographique s'appuient sur le lieu de résidence de l'emprunteur.

(2) Comprend le risque lié aux petites entreprises géré collectivement.

(3) Comprend le risque lié aux petites entreprises géré individuellement.

(4) S'entend principalement des institutions de dépôt réglementées et des maisons de courtage.

(5) Les organismes souverains désignent tous les gouvernements et organismes centraux, les banques centrales ainsi que les autres entités du secteur public et les banques multilatérales de développement admissibles.

Durée jusqu'à l'échéance des prêts et sensibilité aux taux d'intérêt

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 octobre 2015							
	Durée jusqu'à l'échéance (1)				Sensibilité aux taux d'intérêt			
	Moins de 1 an (2)	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Total	Taux variable	Taux fixe	Non sensibles aux taux	Total
Prêts de détail	194 596 \$	143 352 \$	10 235 \$	348 183 \$	126 141 \$	216 841 \$	5 201 \$	348 183 \$
Prêts de gros	101 922	19 505	4 642	126 069	53 799	70 827	1 443	126 069
Total des prêts	296 518 \$	162 857 \$	14 877 \$	474 252 \$	179 940 \$	287 668 \$	6 644 \$	474 252 \$
Provision pour pertes sur prêts				(2 029)				(2 029)
Total des prêts, déduction faite de la provision pour pertes sur prêts				472 223 \$				472 223 \$

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 octobre 2014							
	Durée jusqu'à l'échéance (1)				Sensibilité aux taux d'intérêt			
	Moins de 1 an (2)	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Total	Taux variable	Taux fixe	Non sensibles aux taux	Total
Prêts de détail	184 164 \$	140 566 \$	9 539 \$	334 269 \$	121 191 \$	208 498	4 580	334 269 \$
Prêts de gros	83 746	15 745	3 463	102 954	44 068	57 742	1 144	102 954
Total des prêts	267 910 \$	156 311 \$	13 002 \$	437 223 \$	165 259 \$	266 240 \$	5 724 \$	437 223 \$
Provision pour pertes sur prêts				(1 994)				(1 994)
Total des prêts, déduction faite de la provision pour pertes sur prêts				435 229 \$				435 229 \$

(1) Généralement basée sur la date contractuelle de modification des taux ou la date d'échéance, selon la plus rapprochée des deux.

(2) Comprend des prêts à taux variable dont les taux peuvent être révisés au gré du client sans pénalité.

Provision pour pertes sur créances

(en millions de dollars canadiens)	Pour l'exercice clos le 31 octobre 2015						
	Solde au début de la période	Dotation à la provision pour pertes sur créances	Sorties du bilan	Recouvrements	Désactualisation	Écart de change/ autres	Solde à la fin de la période
Prêts de détail							
Prêts hypothécaires résidentiels	240 \$	46 \$	(64)\$	7 \$	(23)\$	36 \$	242 \$
Prêts aux particuliers	535	384	(494)	105	(16)	16	530
Prêts sur cartes de crédit	385	378	(497)	119	–	1	386
Prêts aux petites entreprises	64	32	(40)	10	(2)	–	64
	1 224	840	(1 095)	241	(41)	53	1 222
Prêts de gros							
Prêts aux entreprises	768	258	(243)	33	(39)	28	805
Prêts aux banques (1)	2	(1)	–	1	–	–	2
	770	257	(243)	34	(39)	28	807
Total de la provision pour pertes sur prêts	1 994	1 097	(1 338)	275	(80)	81	2 029
Provision pour éléments hors bilan et autres (2)	91	–	–	–	–	–	91
Total de la provision pour pertes sur créances	2 085 \$	1 097 \$	(1 338)\$	275 \$	(80)\$	81 \$	2 120 \$
Évalués individuellement	214 \$	149 \$	(132)\$	18 \$	(26)\$	29 \$	252 \$
Évalués collectivement	1 871	948	(1 206)	257	(54)	52	1 868
Total de la provision pour pertes sur créances	2 085 \$	1 097 \$	(1 338)\$	275 \$	(80)\$	81 \$	2 120 \$

(en millions de dollars canadiens)	Pour l'exercice clos le 31 octobre 2014						
	Solde au début de la période	Dotation à la provision pour pertes sur créances	Sorties du bilan	Recouvrements	Désactualisation	Écart de change/ autres	Solde à la fin de la période
Prêts de détail							
Prêts hypothécaires résidentiels	151 \$	95 \$	(30)\$	2 \$	(26)\$	48 \$	240 \$
Prêts aux particuliers	583	444	(565)	106	(23)	(10)	535
Prêts sur cartes de crédit	385	353	(466)	114	–	(1)	385
Prêts aux petites entreprises	61	44	(47)	9	(2)	(1)	64
	1 180	936	(1 108)	231	(51)	36	1 224
Prêts de gros							
Prêts aux entreprises	777	228	(221)	32	(36)	(12)	768
Prêts aux banques (1)	2	–	–	–	–	–	2
	779	228	(221)	32	(36)	(12)	770
Total de la provision pour pertes sur prêts	1 959	1 164	(1 329)	263	(87)	24	1 994
Provision pour éléments hors bilan et autres (2)	91	–	–	–	–	–	91
Total de la provision pour pertes sur créances	2 050 \$	1 164 \$	(1 329)\$	263 \$	(87)\$	24 \$	2 085 \$
Évalués individuellement	240 \$	160 \$	(188)\$	16 \$	(24)\$	10 \$	214 \$
Évalués collectivement	1 810	1 004	(1 141)	247	(63)	14	1 871
Total de la provision pour pertes sur créances	2 050 \$	1 164 \$	(1 329)\$	263 \$	(87)\$	24 \$	2 085 \$

Pour l'exercice clos le 31 octobre 2013

(en millions de dollars canadiens)	Solde au début de la période	Dotation à la provision pour pertes sur créances	Sorties du bilan	Recouvrements		Écart de change/ autres	Solde à la fin de la période
				Recouvrements	Désactualisation		
Prêts de détail							
Prêts hypothécaires résidentiels	124 \$	41 \$	(24)\$	2 \$	(24)\$	32 \$	151 \$
Prêts aux particuliers	543	455	(498)	96	(17)	4	583
Prêts sur cartes de crédit	403	354	(466)	112	–	(18)	385
Prêts aux petites entreprises	72	32	(35)	9	(2)	(15)	61
	1 142	882	(1 023)	219	(43)	3	1 180
Prêts de gros							
Prêts aux entreprises	852	355	(448)	51	(43)	10	777
Prêts aux banques (1)	2	–	–	–	–	–	2
	854	355	(448)	51	(43)	10	779
Total de la provision pour pertes sur prêts	1 996	1 237	(1 471)	270	(86)	13	1 959
Provision pour éléments hors bilan et autres (2)	91	–	–	–	–	–	91
Total de la provision pour pertes sur créances	2 087 \$	1 237 \$	(1 471)\$	270 \$	(86)\$	13 \$	2 050 \$
Évalués individuellement	298 \$	287 \$	(346)\$	31 \$	(28)\$	(2)\$	240 \$
Évalués collectivement	1 789	950	(1 125)	239	(58)	15	1 810
Total de la provision pour pertes sur créances	2 087 \$	1 237 \$	(1 471)\$	270 \$	(86)\$	13 \$	2 050 \$

(1) S'entend principalement des institutions de dépôt réglementées et des maisons de courtage.

(2) La provision pour éléments hors bilan et autres fait l'objet d'une présentation distincte à titre de provisions dans les autres passifs.

Revenu net d'intérêt, déduction faite de la dotation à la provision pour pertes sur créances

(en millions de dollars canadiens)	Pour les exercices clos		
	le 31 octobre 2015	le 31 octobre 2014	le 31 octobre 2013
Revenu net d'intérêt	14 771 \$	14 116 \$	13 249 \$
Dotation à la provision pour pertes sur créances	1 097	1 164	1 237
Revenu net d'intérêt, déduction faite de la dotation à la provision pour pertes sur créances	13 674 \$	12 952 \$	12 012 \$

Prêts en souffrance mais non douteux

(en millions de dollars canadiens)	Au							
	31 octobre 2015				31 octobre 2014			
	De 1 jour à 29 jours	De 30 à 89 jours	90 jours et plus	Total	De 1 jour à 29 jours	De 30 à 89 jours	90 jours et plus	Total
Prêts de détail	3 054 \$	1 298 \$	314 \$	4 666 \$	3 055 \$	1 284 \$	316 \$	4 655 \$
Prêts de gros	417	184	–	601	431	322	–	753
	3 471 \$	1 482 \$	314 \$	5 267 \$	3 486 \$	1 606 \$	316 \$	5 408 \$

Valeur comptable brute des prêts évalués individuellement comme étant douteux (1)

(en millions de dollars canadiens)	Au	
	31 octobre 2015	31 octobre 2014
Prêts de détail	– \$	– \$
Prêts de gros		
Prêts aux entreprises	991	631
Prêts aux banques (2)	2	2
	993 \$	633 \$

(1) Le solde moyen brut des prêts évalués individuellement comme étant douteux était de 830 millions de dollars pour l'exercice clos le 31 octobre 2015 (690 millions pour l'exercice clos le 31 octobre 2014).

(2) S'entend principalement des institutions de dépôt réglementées et des maisons de courtage.

Note 6 Décomptabilisation d'actifs financiers

Nous effectuons des transactions dans le cadre desquelles nous transférons des actifs financiers, comme des prêts ou des titres, à des entités structurées ou à d'autres tiers. Les actifs financiers transférés sont décomptabilisés de nos bilans consolidés lorsque nous transférons la quasi-totalité des risques et des avantages attachés aux droits de propriété des actifs financiers. Lorsque nous sommes exposés à la quasi-totalité des risques et avantages inhérents aux actifs financiers, ou lorsque nous n'avons ni transféré ni conservé la quasi-totalité des risques et avantages mais conservons le contrôle des actifs financiers, nous continuons de comptabiliser les actifs dans nos bilans consolidés et un passif est comptabilisé au titre du produit en espèces reçu.

La majorité des actifs transférés en vertu de conventions de rachat et de conventions de prêt de titres et dans le cadre de nos transactions de titrisation de prêts hypothécaires résidentiels canadiens ne sont pas admissibles à la décomptabilisation.

Actifs financiers transférés qui n'ont pas été décomptabilisés

Titrisation de prêts hypothécaires résidentiels canadiens

Nous titrisons des prêts hypothécaires résidentiels canadiens assurés par la création de groupes de titres adossés à des créances hypothécaires dans le cadre du Programme des titres hypothécaires en vertu de la Loi nationale sur l'habitation (LNH). Tous les prêts titrisés en vertu du Programme des titres hypothécaires LNH doivent être assurés par la Société canadienne d'hypothèques et de logement ou un assureur tiers. Nous exigeons que l'emprunteur paie l'assurance hypothécaire dans le cas de prêts hypothécaires pour lesquels le montant emprunté est plus élevé que l'équivalent de 80 % de l'évaluation initiale de la valeur de la propriété (ratio prêt-valeur). Nous devons prendre en charge le coût de l'assurance des prêts hypothécaires résidentiels titrisés en vertu de ce programme d'un ratio prêt-valeur inférieur à 80 %. Conformément au Programme des titres hypothécaires LNH, nous avons la responsabilité d'effectuer tous les paiements exigibles sur les titres adossés à des créances hypothécaires que nous avons émis, que les fonds nécessaires proviennent du débiteur hypothécaire ou de l'assureur. Lorsque l'emprunteur manque aux engagements relativement aux paiements hypothécaires, nous soumettons une réclamation à l'assureur si le montant récupéré à la suite du recouvrement ou de la saisie de biens est moindre que la somme du solde en capital du prêt, des intérêts courus et des coûts de recouvrement sur le prêt impayé. Le processus de réclamation est géré par l'assureur conformément à ses politiques et couvre la totalité du solde impayé du prêt plus les intérêts sur, en règle générale, un maximum de 12 mois, les frais de vente et les autres charges admissibles. Si la réclamation est refusée, une perte est constatée au poste Dotation à la provision pour pertes sur créances dans nos comptes consolidés de résultat. Le montant constaté en tant que perte n'était pas important pour nos états financiers consolidés, et aucune perte importante découlant d'une poursuite liée à un défaut de paiement sur un prêt hypothécaire n'a été comptabilisée au cours de 2015 et de 2014.

Nous cédonc les groupes de titres adossés à des créances hypothécaires LNH principalement à une entité structurée parrainée par le gouvernement, en vertu du Programme des Obligations hypothécaires du Canada. L'entité émet périodiquement des obligations hypothécaires du Canada, lesquelles sont garanties par le gouvernement, et elle cède ces obligations à des tiers investisseurs. L'entité utilise le produit de l'émission d'obligations hypothécaires du Canada pour acheter des groupes de titres adossés à des créances hypothécaires LNH auprès d'émetteurs admissibles qui participent à l'émission d'une série particulière des obligations hypothécaires du Canada. Nous continuons de fournir des services de gestion à l'égard des prêts hypothécaires résidentiels sous-jacents que nous avons titrisés, soit nous-mêmes, soit par l'intermédiaire d'un tiers gestionnaire. Nous agissons également à titre de contrepartie dans le cadre de swaps de taux en vertu desquels nous versons à l'entité les intérêts payables aux porteurs d'obligations hypothécaires du Canada et nous touchons les intérêts sur les titres adossés à des créances hypothécaires sous-jacents et sur les actifs réinvestis. Dans le cadre du swap, nous devons également tenir un « compte de réinvestissement du capital » pour tout versement en capital reçu relativement aux prêts hypothécaires sous-jacents afin de respecter les obligations liées au remboursement à l'échéance des obligations hypothécaires du Canada. Nous réinvestissons les remboursements de capital reçus dans des placements admissibles aux termes des modalités du swap.

Nous avons déterminé que certains des prêts liés au programme de titres adossés à des créances hypothécaires LNH transférés à l'entité ne peuvent être décomptabilisés, puisque nous n'avons pas transféré la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété. Par conséquent, ces titres adossés à des créances hypothécaires transférés continuent d'être classés dans les prêts hypothécaires résidentiels et constatés dans nos bilans consolidés. Le montant en espèces reçu relativement à ces titres adossés à des créances hypothécaires transférés est traité comme un emprunt garanti, et un passif correspondant est constaté au poste Dépôts – Entreprises et gouvernements dans nos bilans consolidés.

Titres vendus en vertu de conventions de rachat et titres prêtés

Nous concluons également des transactions, comme des conventions de rachat et des conventions de prêt de titres, dans le cadre desquelles nous transférons des actifs en vertu de modalités prévoyant leur rachat dans le futur et conservons la quasi-totalité des risques et avantages liés au crédit, au prix, au taux d'intérêt et au change associés aux actifs. Ces actifs transférés demeurent inscrits dans nos bilans consolidés et ils sont comptabilisés à titre de transactions d'emprunts assortis de garanties.

Le tableau suivant présente l'information relative à la valeur comptable et à la juste valeur des actifs transférés qui ne sont pas admissibles à la décomptabilisation, ainsi que le passif correspondant.

	Au							
	31 octobre 2015				31 octobre 2014			
	Prêts hypothécaires résidentiels canadiens (1) (2)	Titres vendus en vertu de conventions de rachat (3)	Titres prêtés (3)	Total	Prêts hypothécaires résidentiels canadiens (1) (2)	Titres vendus en vertu de conventions de rachat (3)	Titres prêtés (3)	Total
(en millions de dollars canadiens)								
Valeur comptable des actifs transférés qui ne sont pas admissibles à la décomptabilisation	35 707 \$	78 327 \$	4 961 \$	118 995 \$	36 972 \$	60 279 \$	4 052 \$	101 303 \$
Valeur comptable du passif connexe	36 130	78 327	4 961	119 418	36 941	60 279	4 052	101 272
Juste valeur des actifs transférés	35 770 \$	78 327 \$	4 961 \$	119 058 \$	37 010 \$	60 279 \$	4 052 \$	101 341 \$
Juste valeur du passif connexe	37 150	78 327	4 961	120 438	37 769	60 279	4 052	102 100
Juste valeur de la position nette	(1 380)\$	– \$	– \$	(1 380)\$	(759)\$	– \$	– \$	(759)\$

(1) Comprend les prêts hypothécaires résidentiels canadiens transférés principalement à la Fiducie du Canada pour l'habitation au moment de la titrisation initiale et d'autres placements admissibles servant au financement après la titrisation initiale.

(2) La garantie légale des porteurs d'obligations hypothécaires du Canada se limite aux actifs transférés et ne s'étend pas à notre actif général.

(3) Ne comprend pas la valeur excédentaire des actifs donnés en garantie.

Nous nous livrons, dans le cours normal des activités, à diverses transactions financières par l'entremise d'entités structurées, afin de soutenir nos besoins et les besoins de nos clients en matière de financement et d'investissement. Une entité structurée est une entité pour laquelle les droits de vote ou autres droits similaires ne sont pas les principaux facteurs permettant de déterminer l'existence d'un contrôle. Les entités structurées sont généralement constituées dans un but précis et bien défini, et des restrictions sont imposées à leurs activités courantes. Nous consolidons une entité structurée lorsque nous contrôlons l'entité conformément à nos méthodes comptables décrites à la note 2. Dans d'autres cas, nous pourrions être le promoteur d'une telle entité ou y détenir une participation, mais sans la consolider.

Entités structurées consolidées

Nous consolidons les entités structurées suivantes, dont les actifs et les passifs sont comptabilisés dans nos bilans consolidés. Les garanties dont disposent les tiers investisseurs dans ces entités structurées grèvent habituellement uniquement les actifs des entités connexes et non l'ensemble de nos actifs, à moins que nous ne manquions à nos obligations contractuelles à l'égard de ces entités. Dans le cours normal des activités, les actifs de chaque entité structurée consolidée ne peuvent, de façon générale, que servir à régler les obligations de cette entité.

Entité de titrisation de créances sur cartes de crédit

Nous titrisons une partie de nos créances sur cartes de crédit par l'entremise d'une entité structurée, sur une base renouvelable. L'entité fait l'acquisition de participations en copropriété dans un portefeuille de créances sur cartes de crédit et émet des billets à terme de premier rang et secondaires garantis par le portefeuille sous-jacent de créances sur cartes de crédit. Les garanties dont disposent les investisseurs qui achètent les billets à terme ne grèvent que le portefeuille sous-jacent de créances sur cartes de crédit.

Nous continuons d'offrir des services liés aux créances sur cartes de crédit et jouons un rôle administratif pour l'entité. Nous fournissons également une protection de premier niveau contre les pertes, car nous conservons une participation dans les actifs transférés, versons à l'occasion des fonds dans un compte de réserve en espèces et conservons certains billets secondaires. De plus, nous pouvons détenir certains billets de premier rang comme placements ou dans le cadre de nos activités de tenue de marché; nous fournissons des prêts subordonnés à l'entité pour acquitter ses frais initiaux; nous agissons aussi à titre de contrepartie à des swaps de taux d'intérêt et de devises qui couvrent les risques de taux d'intérêt et de change de l'entité.

Nous consolidons l'entité structurée car nous avons le pouvoir décisionnel en ce qui a trait au calendrier et à l'importance des émissions futures ainsi qu'à d'autres activités pertinentes que nous avons définies dès sa mise en place. Nous obtenons également des avantages de financement importants et nous conservons la majorité des risques résiduels inhérents à la propriété en raison du soutien au crédit fourni. Au 31 octobre 2015, des effets émis par nos entités de titrisation de créances sur cartes de crédit d'un montant de 9,1 milliards de dollars ont été comptabilisés au poste Dépôts dans nos bilans consolidés (8,5 milliards au 31 octobre 2014).

Entités de titrisation de créances automobiles

Nous contrôlons certaines entités de titrisation de créances automobiles par suite de l'acquisition des activités de financement automobile et de dépôt d'Ally Financial Inc. au Canada conclue en 2013. Ces entités ont émis des billets de premier rang et des billets secondaires garantis par des créances automobiles qu'Ally Financial Inc. monte et transfère aux entités. Après l'acquisition, nous avons fourni des rehaussements de crédit liés aux billets en circulation sous forme de surdimensionnement, de comptes de réserve en espèces et de nos droits liés aux marges excédentaires, lesquels sont subordonnés aux porteurs de titres. Nous avons également agi à titre de contrepartie dans le cadre de swaps de taux d'intérêt d'une des entités, lesquels servent à couvrir son risque de taux d'intérêt.

Nous consolidons ces entités puisque nous avons le pouvoir décisionnel lié à leurs activités d'investissement et de financement. Au 31 octobre 2015, la totalité des billets de premier rang et des billets secondaires en circulation émis par ces entités avait été remboursée. Par conséquent, un montant de néant relativement à ces billets a été comptabilisé au poste Dépôts dans nos bilans consolidés (407 millions au 31 octobre 2014).

Entité de papier commercial garanti par des créances

Nous avons constitué une entité de financement qui nous fournit des prêts qu'elle finance en émettant du papier commercial à l'intention de tiers investisseurs. Le papier commercial de l'entité structurée est assorti d'une notation équivalente à celle de RBC, puisque nous sommes tenus d'avancer des liquidités à l'entité si les liquidités provenant d'autres sources sont insuffisantes pour régler le papier commercial arrivant à échéance. Nous donnons des garanties sur ces prêts et sommes exposés aux risques de marché et de crédit liés aux titres donnés en garantie. Nous administrons l'entité et gagnons des honoraires d'administration en échange de ces services.

Nous consolidons l'entité structurée puisque nous avons le pouvoir décisionnel lié aux activités pertinentes, que nous sommes l'unique emprunteur de la structure, et que nous sommes exposés à la majorité des risques résiduels inhérents à la propriété en raison du soutien au crédit fourni. Au 31 octobre 2015, un papier commercial émis par l'entité d'un montant de 11,8 milliards de dollars a été comptabilisé au poste Dépôts dans nos bilans consolidés (7,8 milliards au 31 octobre 2014).

Entités de capital novatrices

La Fiducie de capital RBC a été créée aux fins de l'émission des instruments de capital novateurs, dont le produit a servi à l'achat de prêts hypothécaires émis par RBC. Nous consolidons la fiducie puisque, en notre qualité d'administrateur, d'agent administrateur et d'investisseur en capitaux propres, nous avons le pouvoir décisionnel lié aux activités pertinentes de la fiducie et que nous sommes exposés à la variabilité du rendement des prêts hypothécaires sous-jacents. Se reporter à la note 20 pour en savoir davantage sur les instruments de capital novateurs.

Obligations sécurisées

RBC Covered Bond Guarantor Limited Partnership (Guarantor LP) a été créée aux fins de l'émission de garanties d'obligations sécurisées que nous émettons. Nous transférons périodiquement des prêts hypothécaires à Guarantor LP afin de soutenir les activités de financement et de se conformer aux exigences en matière de couverture des actifs en vertu de notre programme d'obligations sécurisées. Les obligations sécurisées garanties par Guarantor LP sont des obligations directes, non garanties et inconditionnelles de RBC; par conséquent, les investisseurs ont un droit contre la Banque, lequel se poursuivra si les obligations sécurisées ne sont pas payées par la Banque et si les actifs hypothécaires de Guarantor LP ne sont pas suffisants pour couvrir les sommes à payer relativement aux obligations sécurisées. Nous agissons à titre de commandité, de contrepartie, de contrepartie dans le cadre de swaps, de prêteur et de fournisseur de liquidités auprès de Guarantor LP, de même qu'à titre d'émetteur enregistré des obligations sécurisées.

Nous consolidons Guarantor LP puisque, en notre qualité de commandité, nous avons le pouvoir décisionnel lié aux activités pertinentes et que nous sommes exposés à la variabilité du rendement des prêts hypothécaires sous-jacents. Au 31 octobre 2015, le montant total des prêts hypothécaires transférés et en cours s'établissait à 54,5 milliards de dollars (38,3 milliards au 31 octobre 2014) et des obligations sécurisées d'un montant de 37,2 milliards étaient constatées au poste Dépôts dans nos bilans consolidés (26,4 milliards au 31 octobre 2014).

Structures d'obligations encaissables par anticipation liées à des obligations municipales

Nous vendons des obligations municipales imposables et exonérées d'impôt à des structures d'obligations encaissables par anticipation, qui sont constituées d'une fiducie de rehaussement de crédit et d'une fiducie d'obligations encaissables par anticipation. La fiducie de rehaussement de crédit nous achète une obligation, financée par un certificat de fiducie émis à l'intention de la fiducie d'obligations encaissables par anticipation. La fiducie d'obligations encaissables par anticipation émet ensuite des certificats à taux variable à l'intention d'investisseurs à court terme et un certificat résiduel que nous détenons. Nous sommes l'agent de revente des certificats à taux variable et nous procurons une facilité de liquidités à la fiducie d'obligations encaissables par anticipation, ce qui nous oblige à acheter les certificats qui ont été déposés pour rachat mais non revendus avec succès. Nous fournissons également une lettre de crédit à la fiducie de rehaussement de crédit, en vertu de laquelle nous sommes tenus de fournir un financement advenant toute perte liée aux obligations sous-jacentes. Nous gagnons des intérêts sur le certificat résiduel et nous touchons des honoraires basés sur le marché en notre qualité d'agent de revente et relativement à la prestation de la facilité de liquidités et de la lettre de crédit.

Nous consolidons la fiducie de rehaussement de crédit et la fiducie d'obligations encaissables par anticipation lorsque nous sommes le détenteur du certificat résiduel, car nous avons le pouvoir décisionnel lié aux activités pertinentes, incluant la sélection des obligations municipales sous-jacentes et la capacité de mettre fin à la structure, et nous sommes exposés à la variabilité du rendement des obligations municipales sous-jacentes. Au 31 octobre 2015, des obligations municipales d'un montant de 6,0 milliards de dollars étaient incluses dans les titres disponibles à la vente liés aux structures consolidées d'obligations encaissables par anticipation (3,3 milliards au 31 octobre 2014) et des certificats à taux variable d'un montant correspondant de 6,1 milliards étaient comptabilisés au poste Dépôts dans nos bilans consolidés (3,3 milliards au 31 octobre 2014).

Fonds de placement non gérés par RBC

Nous concluons certains dérivés sur actions avec des tiers en vertu desquels nos placements dans les fonds visés sont détenus par une société en commandite intermédiaire (l'entité intermédiaire), dans laquelle nous détenons la grande majorité des titres de participation. Nous consolidons l'entité intermédiaire puisque nous avons le pouvoir décisionnel lié à l'ensemble des activités de l'entité et que nous sommes exposés à la majorité des risques et des avantages en raison de nos placements en titres de participation. Au 31 octobre 2015, des titres détenus à des fins de transaction, d'un montant de 227 millions de dollars, lesquels représentent nos placements dans les fonds de référence, étaient constatés dans nos bilans consolidés (277 millions au 31 octobre 2014).

Fonds de placement gérés par RBC

Nous sommes les promoteurs et les gestionnaires de placements de fonds communs de placement et d'organismes de placement collectif, ce qui nous permet d'orienter les décisions de placement des fonds. Nous consolidons certains fonds communs de placement et organismes de placement collectif dans lesquels nos participations, qui comprennent des investissements directs du capital de démarrage ainsi que des honoraires de gestion ou des honoraires liés au rendement, indiquent que nous agissons pour notre propre compte. Au 31 octobre 2015, des titres détenus à des fins de transaction dans les fonds consolidés, d'un montant de 586 millions de dollars (586 millions au 31 octobre 2014), et d'autres passifs représentant les parts de fonds détenues par des tiers, d'un montant de 190 millions (189 millions au 31 octobre 2014), étaient constatés dans nos bilans consolidés.

Entités structurées non consolidées

Nous détenons des droits dans certaines entités structurées que nous ne consolidons pas, mais nous avons comptabilisé dans nos bilans consolidés les actifs et les passifs découlant de nos transactions et de nos liens avec ces entités.

Le tableau suivant illustre les actifs et les passifs que nous inscrivons à nos bilans consolidés, ainsi que le risque de perte maximal auquel nous sommes exposés par rapport à nos participations détenues dans les entités structurées non consolidées. Ce tableau présente également la taille de chaque catégorie d'entité structurée non consolidée, évaluée selon le total des actifs des entités dans lesquelles nous détenons une participation.

	Au 31 octobre 2015						
	Conduits multicédants (1)	Entités de financement structuré	Fonds de placement non gérés par RBC	Fonds de placement gérés par RBC	Entités de titrisation de tiers	Autres	Total
(en millions de dollars canadiens)							
Actif figurant au bilan							
Valeurs mobilières	17 \$	– \$	2 661 \$	275 \$	– \$	697 \$	3 650 \$
Prêts	764	1 323	–	–	5 447	–	7 534
Dérivés	19	2	–	–	3	54	78
Autres actifs	–	547	1	225	–	57	830
	800 \$	1 872 \$	2 662 \$	500 \$	5 450 \$	808 \$	12 092 \$
Passif figurant au bilan							
Dérivés	24 \$	– \$	– \$	– \$	– \$	11 \$	35 \$
Autres passifs	–	–	33	–	–	2	35
	24 \$	– \$	33 \$	– \$	– \$	13 \$	70 \$
Risque de perte maximal (2)	37 789 \$	3 681 \$	3 440 \$	490 \$	9 694 \$	927 \$	56 021 \$
Total de l'actif des entités structurées non consolidées	37 044 \$	21 621 \$	658 236 \$	278 474 \$	125 294 \$	67 658 \$	1 188 327 \$

Au 31 octobre 2014

(en millions de dollars canadiens)	Conduits multicédants (1)	Entités de financement structuré	Fonds de placement non gérés par RBC	Fonds de placement gérés par RBC	Entités de titrisation de tiers	Autres	Total
Actif figurant au bilan							
Valeurs mobilières	42 \$	– \$	3 343 \$	151 \$	1 \$	696 \$	4 233 \$
Prêts	864	–	–	–	1 463	–	2 327
Dérivés	–	3	–	–	–	8	11
Autres actifs	–	913	1	220	–	51	1 185
	906 \$	916 \$	3 344 \$	371 \$	1 464 \$	755 \$	7 756 \$
Passif figurant au bilan							
Dérivés	85 \$	– \$	– \$	– \$	2 \$	– \$	87 \$
Autres passifs	–	–	5	–	–	3	8
	85 \$	– \$	5 \$	– \$	2 \$	3 \$	95 \$
Risque de perte maximal (2)	31 019 \$	2 158 \$	4 005 \$	203 \$	2 397 \$	873 \$	40 655 \$
Total de l'actif des entités structurées non consolidées	30 428 \$	13 118 \$	621 938 \$	272 852 \$	27 095 \$	64 963 \$	1 030 394 \$

- (1) Le total de l'actif des entités structurées non consolidées représente le montant maximal des actifs qui pourraient devoir être acquis par les conduits en vertu d'engagements d'acquisition en vigueur. Sur les engagements d'acquisition en cours, les conduits ont acquis des actifs financiers d'un montant total de 25,2 milliards de dollars au 31 octobre 2015 (19,8 milliards au 31 octobre 2014).
- (2) Le risque de perte maximal découlant de nos participations détenues dans ces entités est principalement lié aux placements, aux prêts, à la juste valeur des dérivés et aux facilités de liquidités et de rehaussement de crédit. Le risque de perte maximal lié aux conduits multicédants est plus élevé que l'actif au bilan, la différence correspondant essentiellement à la valeur nominale des facilités de garantie de liquidités et de rehaussement de crédit. Se reporter à la note 26.

Nos liens avec chaque catégorie significative d'entité structurée non consolidée sont décrits ci-dessous.

Conduits multicédants

Nous offrons cinq programmes de papier commercial adossé à des actifs (PCAA) offerts par des conduits multicédants (conduits multicédants) – deux au Canada et trois aux États-Unis. Ces conduits acquièrent principalement des actifs financiers auprès des clients et financent ces acquisitions au moyen de l'émission de PCAA.

Nous n'avons aucune participation ni aucun droit conservé dans les conduits multicédants que nous administrons et nous n'avons aucun droit ni contrôle sur les actifs détenus par les conduits multicédants. En notre qualité d'agent administrateur, nous touchons des honoraires résiduels relativement à la prestation de services tels que la coordination des activités de financement, le montage d'opérations, la résignation, l'exécution et la surveillance des opérations. Le PCAA qu'émet chaque conduit multicédant est émis au nom de ce dernier et est assorti d'un recours à l'égard des actifs financiers que détient le conduit multicédant et il ne confère aucun droit de recours à notre égard, sauf par l'intermédiaire de notre participation dans des facilités de garantie de liquidités ou des facilités de rehaussement de crédit. De temps à autre, nous pouvons acheter du PCAA émis par nos conduits multicédants en notre qualité d'agent des placements, afin de faciliter la liquidité générale du programme.

Nous fournissons aux conduits multicédants des facilités de garantie de liquidités liées à l'opération et à l'échelle du programme. Nous fournissons également aux conduits multicédants des rehaussements de crédit à l'échelle du programme, en vertu desquels nous sommes tenus d'acheter des actifs ou d'avancer des fonds lorsque le conduit multicédant n'a pas autrement accès à des fonds d'autres sources, telles que les facilités de garantie de liquidités, pour régler le PCAA arrivant à échéance. Dans certains cas, nous, ou un autre tiers, pouvons fournir un rehaussement de crédit lié à l'opération sous des formes diverses. Nous touchons des honoraires basés sur le marché relativement à la prestation de ces facilités de garantie de liquidités et de crédit.

Pour certaines opérations, nous agissons à titre de contrepartie à des contrats de change à terme et à des swaps de taux d'intérêt afin de faciliter la titrisation d'actifs à taux fixe et/ou libellés en devises pour nos clients au moyen des conduits. Ces dérivés nous exposent aux risques de change et de taux d'intérêt, qui font l'objet d'une gestion centralisée par nos bureaux de change et de swaps, respectivement, et au risque de crédit à l'égard des actifs sous-jacents, qui est atténué par les rehaussements de crédit décrits ci-dessous.

Chaque opération est structurée à l'aide d'une protection de premier niveau contre les pertes liée à l'opération fournie par le tiers vendeur. Ce rehaussement peut revêtir diverses formes, notamment un surdimensionnement, des écarts de taux excédentaires, des catégories subordonnées d'actifs financiers, des garanties ou des lettres de crédit. Le montant de ce rehaussement varie, mais il est généralement établi de manière à couvrir un multiple des pertes subies.

Un tiers non lié (l'investisseur assumant les pertes prévues) prend en charge les pertes sur créances, jusqu'à concurrence d'un montant contractuel maximal, qui pourraient survenir à l'égard des actifs des conduits multicédants avant les détenteurs de titres d'emprunt des conduits multicédants et nous. En contrepartie de la prise en charge de la position de perte de premier niveau des conduits multicédants, chacun des conduits multicédants verse à l'investisseur assumant les pertes prévues un rendement proportionnel à sa position de risque. L'investisseur assumant les pertes prévues détient un pouvoir substantiel de diriger la majeure partie des activités qui ont une incidence importante sur le rendement économique du conduit, notamment la sélection initiale et l'approbation des engagements en matière d'achat d'actifs et des facilités de liquidités, l'approbation du renouvellement de ces opérations et facilités et des modifications apportées à celles-ci, la vente ou le transfert d'actifs, le suivi constant du rendement des actifs, l'atténuation des pertes sur créances et la gestion des passifs liés au PCAA.

Nous ne consolidons pas ces conduits multicédants, puisque nous n'avons pas le pouvoir décisionnel de diriger les activités pertinentes susmentionnées.

Entités de financement structuré

Nous avons acheté des titres à enchères américains auprès de certaines fiducies (fiducies liées à des titres à enchères américains) qui financent leurs placements à long terme dans des prêts aux étudiants au moyen de l'émission de billets de premier rang et de billets secondaires à court terme. Nous pourrions subir des pertes liées à ces fiducies liées à des titres à enchères américains si des défauts de paiement sur les prêts aux

étudiants sous-jacents se produisent; cependant, dans la plupart de ces structures, le capital et les intérêts courus sur ces prêts sont garantis par des organismes gouvernementaux des États-Unis. Nous agissons à titre d'agent de vente aux enchères pour certaines de ces entités, mais n'avons aucune obligation juridique d'acheter les billets émis par ces entités dans le cadre du processus d'enchères. Nous ne consolidons pas ces fiducies liées à des titres à enchères américains puisque nous n'avons pas le pouvoir décisionnel lié aux activités d'investissement et de financement des fiducies, qui sont les activités ayant le plus d'incidence sur le rendement des fiducies.

En outre, nous investissons dans certaines structures d'obligations encaissables par anticipation liées à des obligations municipales que nous ne consolidons pas. Ces structures sont semblables aux structures consolidées d'obligations encaissables par anticipation liées à des obligations municipales décrites ci-dessus. Cependant, les certificats résiduels sont détenus par des tiers et nous ne fournissons pas de rehaussement de crédit des actifs sous-jacents. Nous fournissons seulement des facilités de liquidités sur les certificats à taux variable, lesquelles peuvent être utilisées si les certificats ont été déposés pour rachat mais ne peuvent pas être revendus. Nous n'avons pas le pouvoir décisionnel lié aux activités pertinentes des structures. Par conséquent, nous ne consolidons pas ces structures. Les actifs transférés à ces programmes sont décomptabilisés de nos bilans consolidés.

Nous fournissons du financement sur stocks de premier rang à des entités structurées créées par des tiers, dont le but est l'acquisition de prêts à des fins d'émission de titres garantis par des prêts à terme. Au cours de la phase du financement sur stocks, un financement subordonné est fourni par au moins un tiers investisseur en titres de participation. Nous agissons à titre de promoteur et d'agent des placements pour l'émission de titres garantis par des prêts à terme. Le produit de la vente des titres garantis par des prêts à terme sert à rembourser notre financement sur stocks de premier rang, ce qui marque la fin de notre engagement à l'égard de cette transaction. Nous ne consolidons pas ces structures de titres garantis par des prêts, car nous n'avons pas le pouvoir décisionnel lié aux activités pertinentes de l'entité, incluant la sélection initiale du portefeuille de titres d'emprunt sous-jacent et sa gestion subséquente.

Fonds de placement non gérés par RBC

En contrepartie de commissions, nous concluons des dérivés sur actions avec des tiers, y compris des fonds communs de placement, des sociétés de placement de parts et d'autres fonds de placement. Ces dérivés offrent aux investisseurs de ces entités le degré de risque qu'ils souhaitent relativement aux fonds référencés, et nous couvrons économiquement notre risque lié à ces produits dérivés en investissant dans ces fonds référencés gérés par des tiers. Nous agissons également à titre de dépositaire ou d'administrateur pour plusieurs fonds. Nous ne consolidons pas ces fonds visés gérés par des tiers, puisque nous n'avons pas le pouvoir de diriger leurs activités d'investissement.

Nous fournissons des facilités de liquidités à certains fonds de placement de tiers. Les fonds ont émis des actions privilégiées à taux variable non garanties et ils investissent dans des portefeuilles d'obligations municipales exonérées d'impôt. Les engagements inutilisés relatifs aux liquidités nous exposent au risque de liquidité lié aux actions privilégiées, et les engagements utilisés nous exposent au risque de crédit lié aux obligations municipales sous-jacentes. Nous ne consolidons pas ces fonds gérés par des tiers, puisque nous n'avons pas le pouvoir de diriger leurs activités d'investissement.

Fonds de placement gérés par RBC

Nous sommes les promoteurs et les gestionnaires de placements de fonds communs de placement et d'organismes de placement collectif, ce qui nous permet d'orienter les décisions de placement des fonds. Nous ne consolidons pas ces fonds communs de placement et organismes de placement collectif dans lesquels nos droits indiquent que nous exerçons notre pouvoir décisionnel à titre de mandataire des autres porteurs de parts.

Entités de titrisation de tiers

Nous détenons des droits dans des entités de titrisation qui fournissent du financement à certains tiers aux noms desquels les entités ont été créées. Les activités de ces entités se limitent à l'achat et à la vente d'actifs précis émis par le promoteur et à l'émission d'effets adossés à des actifs garantis par ces actifs. Les actifs sous-jacents sont généralement des créances, y compris des prêts automobiles et le crédit-bail automobile. Tout comme d'autres institutions financières, nous sommes tenus de fournir du financement n'excédant pas notre engagement maximal, et nous sommes exposés aux pertes sur créances à l'égard des actifs sous-jacents, compte tenu des divers rehaussements de crédit. Ce rehaussement peut revêtir diverses formes, notamment un surdimensionnement, des écarts de taux excédentaires, des catégories subordonnées d'actifs financiers, des garanties ou des lettres de crédit. Le montant de ce rehaussement varie, mais il est généralement établi de manière à couvrir un multiple des pertes subies. Nous ne consolidons pas ces entités puisque nous n'avons pas le pouvoir décisionnel lié aux activités pertinentes, y compris aux activités d'investissement et de financement.

Autres

Les autres entités structurées comprennent les entités de création de produits de crédit et les fonds liés aux crédits d'impôt.

Nous utilisons des entités structurées généralement dans le but de transformer des dérivés de crédit en instruments de trésorerie, afin de répartir le risque de crédit et de créer des produits de crédit faits sur mesure qui répondent aux exigences précises des investisseurs. Nous concluons des contrats sur dérivés, y compris des dérivés de crédit, pour souscrire une protection à l'égard de ces entités (protection liée au crédit) et modifier divers facteurs de risque, tels que les risques de rendement, de change et de crédit liés aux actifs sous-jacents, et ainsi répondre aux besoins des investisseurs. Pour certaines entités, nous sommes les seuls à assurer leur montage et à mettre en place les swaps, en plus de remplir d'autres fonctions administratives pour certaines de ces entités. Nous ne consolidons pas ces entités de création de produits de crédit puisque nous n'avons pas le pouvoir décisionnel lié aux activités pertinentes, qui comprennent la sélection des portefeuilles de garanties et de référence, et que nous ne sommes pas exposés à la majorité des avantages ou des risques des entités.

Nous avons créé certains fonds pour transférer à des tiers les crédits d'impôt obtenus à l'égard de projets immobiliers d'habitations à loyer modéré ou de restauration historique (fonds liés aux crédits d'impôt). Nous sommes les promoteurs des fonds liés aux crédits d'impôt en raison de la responsabilité qui nous incombe de gérer les fonds, de structurer le financement et d'effectuer les tâches administratives pour ces fonds liés aux crédits d'impôt. Nous ne consolidons pas les fonds liés aux crédits d'impôt puisque les investisseurs de ces fonds ont le pouvoir décisionnel lié au choix des placements sous-jacents et qu'ils sont exposés à la majorité des risques résiduels inhérents à la propriété et des risques fiscaux de ces fonds.

Autres participations dans des entités structurées non consolidées

Dans le cours normal de nos activités, nous achetons et vendons des intérêts passifs dans certaines entités structurées mises en place par des tiers, y compris dans des fonds communs de placement, des fonds négociés en Bourse et des titres adossés à des actifs dont le gouvernement

est le promoteur. Nos placements dans ces entités sont gérés dans le cadre de portefeuilles plus importants qui sont détenus à des fins de négociation, de liquidités et de couverture. Nous n'avons pas créé ces entités et nous n'en sommes pas le promoteur, et nous n'avons aucun pouvoir décisionnel lié à leurs activités courantes. Le risque de perte maximal auquel nous sommes exposés est limité à nos placements dans ces entités figurant au bilan, lesquels ne sont pas inclus dans les tableaux ci-dessus. Se reporter aux notes 3 et 4 pour plus de détails sur nos titres de placement.

Entités commanditées

Nous sommes le promoteur de certaines entités structurées dans lesquelles nous détenons des droits mais que nous ne consolidons pas. Pour déterminer si nous sommes le promoteur d'une entité structurée, nous tenons compte à la fois de facteurs qualitatifs et quantitatifs, y compris l'objet et la nature de l'entité, notre association initiale et continue avec l'entité et le fait de savoir si nous détenons des droits subordonnés dans l'entité. Nous sommes considérés comme le promoteur de certaines entités de création de produits de crédit, d'entités liées aux crédits d'impôt, de fonds communs de placements gérés par RBC et d'une entité de titrisation de prêts hypothécaires commerciaux. Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2015, nous avons transféré des prêts hypothécaires commerciaux d'une valeur comptable de 195 millions de dollars (173 millions au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2014) à une entité de titrisation commanditée dans laquelle nous ne détenons pas de droits à la fin de la période considérée.

Soutien financier fourni aux entités structurées

Au cours des exercices clos les 31 octobre 2015, 2014 et 2013, nous n'avons fourni aucun soutien financier ou autre que financier à des entités structurées consolidées et non consolidées lorsque nous n'étions pas tenus, par un contrat, de le faire. En outre, nous n'avons pas l'intention de fournir un tel soutien dans l'avenir.

Note 8 Instruments financiers dérivés et activités de couverture

Les instruments dérivés sont répartis en deux catégories, à savoir les instruments financiers dérivés et les dérivés non financiers. Les instruments financiers dérivés sont des contrats financiers dont la valeur varie en fonction d'un sous-jacent qui peut être un taux d'intérêt, un taux de change, le risque de crédit, le cours d'un titre de participation ou un indice de titres de participation. Les dérivés non financiers sont des contrats dont la valeur varie en fonction du prix des métaux précieux ou d'un indice de marchandises. Le capital nominal des dérivés représente le montant de référence en fonction duquel les paiements effectués sont calculés. Le capital nominal lui-même ne fait habituellement pas l'objet d'un versement par les contreparties et il ne reflète pas le risque auquel nous sommes exposés en cas de défaillance.

Instruments financiers dérivés

Contrats à terme de gré à gré et standardisés

Les contrats à terme de gré à gré sont des ententes non standardisées qui sont conclues entre des contreparties sur le marché hors cote, tandis que les contrats à terme standardisés comportent des montants et des dates de règlement standards et sont négociés sur des marchés à terme. Des exemples de contrats de gré à gré et standardisés sont présentés ci-dessous.

Les contrats à terme de gré à gré (contrats de garantie de taux) et standardisés sur taux d'intérêt sont des obligations contractuelles d'acheter ou de vendre un instrument financier sensible au taux d'intérêt à une date ultérieure préétablie, à un prix déterminé.

Les contrats de change à terme et les contrats à terme standardisés sur devises sont des obligations contractuelles d'échanger une devise contre une autre à un prix de règlement déterminé, à une date préétablie.

Les contrats à terme de gré à gré et standardisés sur actions sont des obligations contractuelles visant l'achat ou la vente d'une valeur fixe (le prix convenu) d'un indice boursier, d'un panier d'actions ou d'un titre donné à une date ultérieure préétablie.

Swaps

Les swaps sont des contrats hors cote en vertu desquels deux contreparties échangent une série de flux de trésorerie en fonction de taux convenus appliqués à un capital nominal. Des exemples de swaps sont présentés ci-dessous.

Les swaps de taux d'intérêt sont des contrats en vertu desquels deux contreparties échangent une série de paiements dans une seule monnaie en fonction de différents taux d'intérêt appliqués à un capital nominal. Les swaps sur devises comportent l'échange de paiements à taux fixe dans une monnaie contre réception de paiements fixes dans une autre monnaie. Les swaps simultanés de taux et de devises comportent l'échange de capitaux nominaux et d'intérêts dans deux monnaies différentes.

Les swaps sur actions sont des contrats en vertu desquels une contrepartie accepte de verser ou de recevoir des flux de trésorerie basés sur les variations de la valeur d'un indice boursier, d'un panier d'actions ou d'un titre donné.

Options

Les options sont des ententes contractuelles en vertu desquelles le vendeur confère à l'acquéreur le droit, mais non l'obligation, soit d'acquiescer (option d'achat), soit de vendre (option de vente) des valeurs mobilières, des taux de change, des taux d'intérêt ou d'autres instruments financiers ou marchandises, à un prix convenu et à une date donnée ou d'ici cette date. Le vendeur d'une option peut également procéder au règlement du contrat en versant un règlement en espèces correspondant à la valeur du droit de l'acquéreur. Le vendeur reçoit une prime de l'acquéreur pour ce droit. Les options que nous concluons comprennent, sans s'y limiter, des options sur taux d'intérêt, des options de change, des options sur actions et des options sur indice boursier.

Dérivés de crédit

Les dérivés de crédit sont des contrats hors cote qui transfèrent le risque de crédit lié à un instrument financier sous-jacent (actif référencé) d'une contrepartie à une autre. Des exemples de dérivés de crédit sont présentés ci-dessous.

Les swaps sur défaillance offrent une protection contre la baisse de valeur de l'actif référencé par suite d'incidents de crédit comme un défaut de paiement ou une faillite. Leur structure est semblable à celle d'une option en vertu de laquelle l'acquéreur verse une prime au vendeur du swap sur défaillance en contrepartie d'un paiement déterminé en fonction de l'incident de crédit touchant l'actif référencé.

Les options panier sur défaillance sont semblables aux swaps sur défaillance, sauf que l'instrument financier référencé sous-jacent est un groupe d'actifs plutôt qu'un actif unique.

Les swaps sur rendement total sont des contrats en vertu desquels une contrepartie accepte de verser à une autre contrepartie ou de recevoir de celle-ci des flux de trésorerie basés sur les variations de la valeur de l'actif référencé.

Autres produits dérivés

Certains bons de souscription et engagements de prêt qui répondent à la définition d'un produit dérivé sont aussi inclus dans les instruments dérivés.

Dérivés non financiers

Nous négocions également des produits dérivés non financiers, dont des produits dérivés sur métaux précieux et sur marchandises, dans les marchés hors cote et boursiers.

Dérivés émis aux fins de transaction

La plupart de nos opérations liées aux dérivés résultent de nos activités de vente et de négociation. Les activités de vente comportent la mise sur pied et la mise en marché de produits dérivés à l'intention des clients pour leur permettre de transférer, de modifier ou de réduire les risques courants ou éventuels. Les activités de négociation comprennent la tenue de marché, le positionnement et l'arbitrage. La tenue de marché consiste à coter des cours acheteur et vendeur à des intervenants du marché dans le but de générer des revenus en fonction des écarts et du volume. Le positionnement correspond au fait de gérer les risques de marché dans le but de tirer parti des fluctuations favorables des prix, des taux ou des indices. L'arbitrage consiste à tirer parti des écarts détectés dans les cours entre les marchés et les produits.

Dérivés émis à des fins autres que de transaction

Nous utilisons également les dérivés à des fins autres que de transaction, soit essentiellement à des fins de couverture, dans le cadre de la gestion des risques de taux d'intérêt, de crédit et de change de même que le risque lié au cours des actions à l'égard de nos activités de financement, de prêt, d'investissement et de gestion des actifs et des passifs.

Nous avons recours aux swaps de taux d'intérêt pour gérer notre risque de taux d'intérêt en redéfinissant les caractéristiques relatives à la modification des taux ou à l'échéance des actifs et des passifs actuels ou prévus, y compris dans le cadre des activités de financement et d'investissement. Les options achetées servent à couvrir des dépôts rachetables et d'autres options intégrées dans les produits à la consommation. Nous avons recours à des swaps sur devises et à des contrats de change à terme pour gérer notre risque de change. Nous avons principalement recours à des dérivés de crédit pour gérer notre risque de crédit. Nous atténuons la concentration des risques liés à un secteur de l'industrie et les risques liés à une seule entreprise de notre portefeuille de crédit en achetant des dérivés de crédit afin de transférer le risque de crédit à des tiers.

Certains dérivés et instruments de trésorerie sont précisément désignés comme instruments de couverture et sont admissibles à la comptabilité de couverture. Nous appliquons la comptabilité de couverture afin de réduire au minimum l'incidence de la volatilité des résultats et du capital imputable à la variation des taux d'intérêt ou de change. Les fluctuations des taux d'intérêt ou de change peuvent accroître ou diminuer la valeur de marché des actifs et des passifs, ainsi que donner lieu à la variabilité des flux de trésorerie prévus. Lorsqu'une relation de couverture est efficace, les profits, les pertes, les revenus et les charges liés à l'instrument de couverture compensent les profits, les pertes, les revenus et les charges liés à l'élément couvert. Nous évaluons et mesurons l'efficacité d'une relation de couverture principalement en fonction de la variation de la juste valeur de l'instrument de couverture dérivé par rapport à la variation de la juste valeur de l'élément couvert. Quand des instruments de trésorerie sont désignés comme des couvertures des risques de change, seules les variations de leur valeur imputables au risque de change sont incluses dans l'évaluation et le calcul de l'efficacité de la couverture.

À l'occasion, nous utilisons également des produits dérivés pour couvrir la valeur économique de certaines positions qui ne répondent pas aux conditions de la comptabilité de couverture ou lorsque nous jugeons qu'il est économiquement impossible d'appliquer la comptabilité de couverture. Dans de telles circonstances, la variation de la juste valeur est reflétée dans la rubrique Revenus autres que d'intérêt.

Un montant de 65 millions de dollars au titre des pertes latentes après impôt liées aux couvertures qui ne sont plus désignées comme telles (des pertes latentes avant impôt de 89 millions), qui était comptabilisé dans les autres composantes des capitaux propres au 31 octobre 2015, devrait être reclassé dans le revenu net d'intérêt au cours des 12 prochains mois.

Le tableau suivant illustre la juste valeur des instruments financiers dérivés et non dérivés qui sont désignés comme des instruments de couverture, ainsi que des instruments financiers dérivés qui ne sont pas désignés comme des instruments de couverture.

Instruments dérivés et non dérivés

(en millions de dollars canadiens)	Au							
	31 octobre 2015				31 octobre 2014			
	Désignés comme instruments de couverture dans une relation de couverture				Désignés comme instruments de couverture dans une relation de couverture			
	Couvertures de flux de trésorerie	Couvertures de la juste valeur	Couvertures de l'investissement net	Non désignés comme instruments de couverture	Couvertures de flux de trésorerie	Couvertures de la juste valeur	Couvertures de l'investissement net	Non désignés comme instruments de couverture
Actif								
Instruments dérivés	842 \$	1 814 \$	167 \$	102 803 \$	504 \$	1 392 \$	87 \$	85 419 \$
Passif								
Instruments dérivés	1 629	311	49	105 871	511	121	205	88 145
Instruments non dérivés	–	–	18 804	–	–	–	20 949	–

Résultats des activités de couverture comptabilisées en résultat net et dans les autres éléments du résultat global

(en millions de dollars canadiens)	Pour les exercices clos								
	le 31 octobre 2015			le 31 octobre 2014			le 31 octobre 2013		
	Profits nets (pertes nettes) compris dans les revenus autres que d'intérêt	Profits nets (pertes nettes) compris dans le revenu net d'intérêt	Profits (pertes) latents après impôt compris dans les autres éléments du résultat global	Profits nets (pertes nettes) compris dans les revenus autres que d'intérêt	Profits nets (pertes nettes) compris dans le revenu net d'intérêt	Profits (pertes) latents après impôt compris dans les autres éléments du résultat global	Profits nets (pertes nettes) compris dans les revenus autres que d'intérêt	Profits nets (pertes nettes) compris dans le revenu net d'intérêt	Profits (pertes) latents après impôt compris dans les autres éléments du résultat global
Couvertures de la juste valeur									
Profits (pertes) sur les instruments de couverture	313 \$	s.o.	s.o.	216 \$	s.o.	s.o.	(551)\$	s.o.	s.o.
Profits (pertes) sur les éléments couverts attribuables au risque couvert	(424)	s.o.	s.o.	(329)	s.o.	s.o.	459	s.o.	s.o.
Tranche inefficace (1)	(111)	s.o.	s.o.	(113)	s.o.	s.o.	(92)	s.o.	s.o.
Couvertures de flux de trésorerie									
Tranche inefficace	3	s.o.	s.o.	(13)	s.o.	s.o.	(13)	s.o.	s.o.
Tranche efficace	s.o.	s.o.	(541)	s.o.	s.o.	(108)	s.o.	s.o.	(11)
Reclassées en résultat au cours de la période (2)	s.o.	(447)	s.o.	s.o.	(38)	s.o.	s.o.	40	s.o.
Couvertures de l'investissement net									
Tranche inefficace	(1)	s.o.	s.o.	1	s.o.	s.o.	1	s.o.	s.o.
Profits (pertes) de change	s.o.	s.o.	5 885	s.o.	s.o.	2 743	s.o.	s.o.	1 402
Profits (pertes) liés aux couvertures	s.o.	s.o.	(3 223)	s.o.	s.o.	(1 585)	s.o.	s.o.	(912)
	(109)\$	(447)\$	2 121 \$	(125)\$	(38)\$	1 050 \$	(104)\$	40 \$	479 \$

(1) Comprend des pertes de 106 millions de dollars (109 millions pour l'exercice clos le 31 octobre 2014; 82 millions pour l'exercice clos le 31 octobre 2013) qui sont exclues de l'évaluation portant sur l'efficacité de la couverture. Ces montants sont comptabilisés dans les revenus autres que d'intérêt et sont compensés par des couvertures économiques.

(2) Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2015, des pertes après impôt de 330 millions de dollars ont été reclassées des autres composantes des capitaux propres au résultat (pertes de 28 millions pour l'exercice clos le 31 octobre 2014; profits de 30 millions pour l'exercice clos le 31 octobre 2013).

s.o. : sans objet

Capitaux nominaux des dérivés selon la durée jusqu'à l'échéance (montants absolus)

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 octobre 2015						
	Durée jusqu'à l'échéance						À des fins autres que de transaction
	Moins de 1 an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans (1)	Total	À des fins de transaction		
Contrats hors cote							
Contrats de taux d'intérêt							
Contrats de garantie de taux d'intérêt	602 072 \$	26 334 \$	– \$	628 406 \$	628 406 \$	– \$	– \$
Swaps	1 717 989	3 946 377	2 482 659	8 147 025	7 922 567	224 458	–
Options achetées	106 908	99 994	34 649	241 551	241 551	–	–
Options vendues	107 213	108 237	44 268	259 718	259 718	–	–
Contrats de change							
Contrats à terme de gré à gré	1 273 434	45 591	1 275	1 320 300	1 271 428	48 872	–
Swaps sur devises	7 404	24 711	31 010	63 125	59 423	3 702	–
Swaps simultanés de taux et de devises	246 668	609 751	323 403	1 179 822	1 129 357	50 465	–
Options achetées	25 921	13 773	4 274	43 968	43 968	–	–
Options vendues	24 933	12 168	4 677	41 778	41 778	–	–
Dérivés de crédit (2)	1 250	9 759	3 947	14 956	14 286	670	–
Autres contrats (3)	75 723	57 344	24 819	157 886	154 504	3 382	–
Contrats négociés en Bourse							
Contrats de taux d'intérêt							
Contrats à terme standardisés – position acheteur	18 934	10 469	10	29 413	29 413	–	–
Contrats à terme standardisés – position vendeur	36 589	25 939	2	62 530	62 530	–	–
Options achetées	17 282	9 119	–	26 401	26 401	–	–
Options vendues	1 281	956	–	2 237	2 237	–	–
Contrats de change							
Contrats à terme standardisés – position acheteur	308	–	–	308	308	–	–
Contrats à terme standardisés – position vendeur	714	13	–	727	727	–	–
Autres contrats (3)	170 464	43 345	1 197	215 006	215 006	–	–
	4 435 087 \$	5 043 880 \$	2 956 190 \$	12 435 157 \$	12 103 608 \$	331 549 \$	–

Au 31 octobre 2014						
Durée jusqu'à l'échéance						
(en millions de dollars canadiens)	Moins de 1 an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans (1)	Total	À des fins de transaction	À des fins autres que de transaction
Contrats hors cote						
Contrats de taux d'intérêt						
Contrats de garantie de taux d'intérêt						
	324 707 \$	47 227 \$	– \$	371 934 \$	371 934 \$	– \$
Swaps	1 626 852	3 301 834	1 852 349	6 781 035	6 579 940	201 095
Options achetées	98 085	101 493	23 930	223 508	223 508	–
Options vendues	97 259	104 445	32 258	233 962	233 962	–
Contrats de change						
Contrats à terme de gré à gré						
	1 019 102	30 832	1 094	1 051 028	1 018 520	32 508
Swaps sur devises	7 371	15 102	20 415	42 888	42 156	732
Swaps simultanés de taux et de devises	148 340	424 982	218 011	791 333	763 764	27 569
Options achetées	27 159	12 665	4 058	43 882	43 882	–
Options vendues	28 287	12 220	4 475	44 982	44 982	–
Dérivés de crédit (2)	1 702	16 188	8 124	26 014	24 707	1 307
Autres contrats (3)	62 652	58 982	20 685	142 319	140 168	2 151
Contrats négociés en Bourse						
Contrats de taux d'intérêt						
Contrats à terme standardisés – position acheteur						
	14 429	16 614	47	31 090	31 090	–
Contrats à terme standardisés – position vendeur						
	52 345	19 373	1	71 719	71 719	–
Options achetées	21 303	5 229	–	26 532	26 532	–
Options vendues	4 322	–	–	4 322	4 322	–
Contrats de change						
Contrats à terme standardisés – position acheteur						
	960	–	–	960	960	–
Contrats à terme standardisés – position vendeur						
	1 167	–	–	1 167	1 167	–
Autres contrats (3)	132 399	33 755	420	166 574	166 571	3
	3 668 441 \$	4 200 941 \$	2 185 867 \$	10 055 249 \$	9 789 884 \$	265 365 \$

(1) Comprend des contrats échéant dans plus de 10 ans d'une valeur nominale de 876 milliards de dollars (668 milliards au 31 octobre 2014). Le coût de remplacement positif brut connexe s'établit à 60 milliards de dollars (39 milliards au 31 octobre 2014).

(2) Les dérivés de crédit comprennent les swaps sur défaillance. Des dérivés de crédit d'une valeur nominale de 0,7 milliard de dollars (1,3 milliard au 31 octobre 2014) constituent des couvertures économiques. Les dérivés de crédit émis aux fins de transaction comprennent la protection achetée de 8,9 milliards de dollars (13,3 milliards au 31 octobre 2014) et la protection vendue de 5,3 milliards (11,4 milliards au 31 octobre 2014).

(3) Les autres contrats comprennent les dérivés sur métaux précieux, sur marchandises, à valeur stable et sur titres de participation.

Les tableaux suivants indiquent les périodes auxquelles les flux de trésorerie devraient avoir lieu et influencer sur le résultat net pour les couvertures de flux de trésorerie.

Au 31 octobre 2015						
(en millions de dollars canadiens)	Moins de 1 an	De 1 an à 2 ans	De 2 à 3 ans	De 3 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Entrées de trésorerie liées aux actifs	156 \$	189 \$	192 \$	243 \$	12 \$	792 \$
Sorties de trésorerie liées aux passifs	(1 004)	(282)	(730)	(3 556)	(151)	(5 723)
Flux de trésorerie nets	(848)\$	(93)\$	(538)\$	(3 313)\$	(139)\$	(4 931)\$

Au 31 octobre 2014						
(en millions de dollars canadiens)	Moins de 1 an	De 1 an à 2 ans	De 2 à 3 ans	De 3 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Entrées de trésorerie liées aux actifs	268 \$	287 \$	243 \$	325 \$	85 \$	1 208 \$
Sorties de trésorerie liées aux passifs	(540)	(446)	(384)	(269)	(87)	(1 726)
Flux de trésorerie nets	(272)\$	(159)\$	(141)\$	56 \$	(2)\$	(518)\$

Juste valeur des instruments dérivés

(en millions de dollars canadiens)	Au							
	31 octobre 2015				31 octobre 2014			
	Juste valeur moyenne pour l'exercice clos ⁽¹⁾		Juste valeur à la fin de l'exercice		Juste valeur moyenne pour l'exercice clos ⁽¹⁾		Juste valeur à la fin de l'exercice	
	Positive	Négative	Positive	Négative	Positive	Négative	Positive	Négative
Dérivés détenus ou émis à des fins de transaction								
Contrats de taux d'intérêt								
Contrats de garantie de taux d'intérêt	340 \$	303 \$	323 \$	291 \$	258 \$	206 \$	347 \$	357 \$
Swaps	136 398	130 623	135 901	129 829	78 884	75 195	95 960	91 386
Options achetées	4 155	–	3 330	–	3 671	–	4 123	–
Options vendues	–	5 380	–	4 573	–	4 509	–	5 101
	140 893	136 306	139 554	134 693	82 813	79 910	100 430	96 844
Contrats de change								
Contrats à terme de gré à gré	16 505	16 294	11 599	11 477	8 416	8 741	12 155	11 752
Swaps sur devises	3 039	3 254	3 844	4 109	1 732	1 155	1 788	1 506
Swaps simultanés de taux et de devises	21 445	27 584	19 931	26 385	10 433	14 261	16 034	19 165
Options achetées	3 026	–	2 337	–	1 645	–	2 621	–
Options vendues	–	2 486	–	1 898	–	1 349	–	2 222
	44 015	49 618	37 711	43 869	22 226	25 506	32 598	34 645
Dérivés de crédit ⁽²⁾	130	200	94	153	225	281	254	301
Autres contrats ⁽³⁾	9 431	12 868	10 704	12 866	7 052	10 662	8 525	12 373
	194 469	198 992	188 063	191 581	112 316	116 359	141 807	144 163
Dérivés détenus ou émis à des fins autres que de transaction								
Contrats de taux d'intérêt								
Swaps			2 923	1 585			2 098	626
			2 923	1 585			2 098	626
Contrats de change								
Contrats à terme de gré à gré			274	253			326	259
Swaps sur devises			20	506			–	45
Swaps simultanés de taux et de devises			3 107	2 080			885	754
			3 401	2 839			1 211	1 058
Dérivés de crédit ⁽²⁾			–	18			–	41
Autres contrats ⁽³⁾			69	69			112	112
			6 393	4 511			3 421	1 837
Justes valeurs brutes totales avant la compensation			194 456	196 092			145 228	146 000
Ajustements de l'évaluation déterminés collectivement			(1 303)	(272)			(758)	(36)
Incidence des conventions de compensation admissibles à la compensation au bilan			(87 527)	(87 960)			(57 068)	(56 982)
			105 626	107 860			87 402	88 982
Incidence des conventions de compensation non admissibles à la compensation au bilan ⁽⁴⁾			(71 833)	(71 833)			(60 546)	(60 546)
			33 793 \$	36 027 \$			26 856 \$	28 436 \$

(1) La juste valeur moyenne est calculée en fonction des soldes mensuels.

(2) Les dérivés de crédit comprennent les swaps sur défaillance, les swaps sur rendement total et les options panier sur défaillance.

(3) Les autres contrats comprennent les dérivés sur métaux précieux, sur marchandises, à valeur stable et sur titres de participation.

(4) Incidence additionnelle de la compensation des risques de crédit lorsque nous sommes partie à des accords non admissibles à la compensation au bilan.

Juste valeur des instruments dérivés selon la durée jusqu'à leur échéance

(en millions de dollars canadiens)	Au							
	31 octobre 2015				31 octobre 2014			
	Moins de 1 an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Total	Moins de 1 an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Actifs dérivés	24 920 \$	35 883 \$	44 823 \$	105 626 \$	19 485 \$	29 838 \$	38 079 \$	87 402 \$
Passifs dérivés	26 092	40 380	41 388	107 860	19 980	32 640	36 362	88 982

Risque de crédit lié aux dérivés

Le risque de crédit découlant d'une transaction sur les dérivés résulte de la possibilité que la contrepartie manque à ses obligations contractuelles à un moment où la valeur de marché d'une ou de plusieurs transactions est positive pour nous. Par conséquent, le risque de crédit lié aux dérivés est représenté par la juste valeur positive du produit et correspond habituellement à une petite fraction du capital nominal du contrat.

Nous gérons les transactions sur dérivés en suivant les mêmes normes en matière d'approbation de crédit, de limites et de surveillance que celles que nous appliquons aux autres opérations de crédit. Cette méthode comprend l'évaluation de la solvabilité des contreparties et la gestion de la taille, de la diversification et de la structure des échéances du portefeuille. L'utilisation du crédit pour tous les produits est

comparée de façon continue à des limites établies et fait l'objet de rapports d'exception. Nous utilisons un seul système de notation de crédit interne pour tous les risques de crédit. Dans la plupart des cas, ces notations internes se rapprochent des notations de crédit externes attribuées par les agences de notation du crédit indépendantes.

La compensation est une technique qui peut réduire notre risque de crédit découlant des dérivés; elle est facilitée, en général, par l'utilisation de conventions-cadres de compensation. Une convention-cadre de compensation prévoit un règlement unique sur la base du solde net de tous les instruments financiers visés par la convention en cas de manquement aux dispositions. Cependant, le risque de crédit est diminué uniquement dans la mesure où nos obligations financières envers une même contrepartie peuvent être déduites des obligations qu'a cette contrepartie envers nous. Nous maximisons l'utilisation de conventions-cadres de compensation afin de réduire notre exposition au risque de crédit lié aux dérivés. Notre exposition globale au risque de crédit, atténuée au moyen de l'utilisation de conventions-cadres de compensation, peut varier de façon importante après la date de clôture, puisqu'elle subit l'incidence de toutes les transactions faisant l'objet de la convention, de même que des fluctuations des taux du marché des instruments sous-jacents. La mesure de notre risque de crédit découlant de transactions sur les dérivés est réduite pour exprimer l'incidence de la compensation, dans les cas où le caractère exécutoire de cette compensation est appuyé par une analyse juridique appropriée, cette analyse étant documentée dans nos politiques en matière de risque de crédit lié aux transactions.

L'utilisation de garanties représente une autre technique importante d'atténuation du risque de crédit aux fins de la gestion du risque de crédit de contrepartie lié aux dérivés. Des clauses d'évaluation à la valeur de marché figurant dans les contrats que nous concluons avec certaines contreparties, habituellement sous forme d'annexes de soutien au crédit, nous donnent le droit de demander que la contrepartie paie ou garantisse la valeur de marché courante de ses positions lorsque la valeur franchit un certain seuil.

Le coût de remplacement représente la juste valeur totale de tous les contrats en cours qui sont en position de gain compte tenu de l'incidence des conventions-cadres de compensation. Le montant d'équivalent-crédit correspond à la somme du coût de remplacement et d'une majoration au titre du risque de crédit éventuel, selon la définition qu'en fait le BSIF. Le montant pondéré en fonction des risques est déterminé par l'application des mesures courantes du risque de la contrepartie définies par le BSIF au montant d'équivalent-crédit.

Risque de crédit lié aux dérivés

	Au					
	31 octobre 2015 (1)			31 octobre 2014 (1)		
(en millions de dollars canadiens)	Coût de remplacement	Montant d'équivalent-crédit (2)	Équivalent pondéré en fonction des risques (3)	Coût de remplacement	Montant d'équivalent-crédit (2)	Équivalent pondéré en fonction des risques (3)
Contrats hors cote						
Contrats de taux d'intérêt						
Contrats de garantie de taux d'intérêt	182 \$	233 \$	50 \$	183 \$	276 \$	70 \$
Swaps	14 747	27 688	5 197	12 455	22 308	4 660
Options achetées	340	700	446	355	665	386
Contrats de change						
Contrats à terme de gré à gré	5 041	11 254	3 202	5 731	11 049	3 201
Swaps	7 686	9 809	3 878	3 190	6 576	2 516
Options achetées	322	547	276	225	443	201
Dérivés de crédit (4)	34	913	204	178	2 053	1 136
Autres contrats (5)	2 499	7 539	4 320	1 780	6 670	3 996
Contrats négociés en Bourse	4 245	12 048	241	3 530	10 358	207
	35 096 \$	70 731 \$	17 814 \$	27 627 \$	60 398 \$	16 373 \$

(1) Les montants sont présentés compte tenu des conventions-cadres de compensation, conformément à l'accord de Bâle III.

(2) Le total du montant d'équivalent-crédit comprend des actifs affectés en garantie de 17,8 milliards de dollars (11,4 milliards au 31 octobre 2014).

(3) Les soldes pondérés en fonction des risques sont calculés conformément à l'accord de Bâle III.

(4) Les dérivés de crédit comprennent les swaps sur défaillance, les swaps sur rendement total et les options panier sur défaillance et excluent les dérivés de crédit émis à des fins autres que de transaction liés aux protections achetées.

(5) Les autres contrats comprennent les dérivés sur métaux précieux, sur marchandises, à valeur stable et sur titres de participation.

Coût de remplacement des instruments dérivés selon la notation des risques et le type de contrepartie

	Au 31 octobre 2015								
	Notation des risques (1)					Type de contrepartie (2)			
	AAA, AA	A	BBB	BB ou moins	Total	Banques	Entités gouvernementales de pays membres de l'OCDE	Autres	Total
(en millions de dollars canadiens)									
Coût de remplacement positif brut	30 824 \$	136 843 \$	16 191 \$	10 598 \$	194 456 \$	56 631 \$	16 374 \$	121 451 \$	194 456 \$
Incidence des conventions-cadres de compensation	22 751	124 603	9 260	2 746	159 360	45 401	10 971	102 988	159 360
Coût de remplacement (après les conventions de compensation)	8 073 \$	12 240 \$	6 931 \$	7 852 \$	35 096 \$	11 230 \$	5 403 \$	18 463 \$	35 096 \$

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 octobre 2014								
	Notation des risques (1)				Type de contrepartie (2)				
	AAA, AA	A	BBB	BB ou moins	Total	Banques	Entités gouvernementales de pays membres de l'OCDE	Autres	Total
Coût de remplacement positif brut	25 765 \$	98 566 \$	13 995 \$	6 915 \$	145 241 \$	52 986 \$	12 427 \$	79 828 \$	145 241 \$
Incidence des conventions-cadres de compensation	19 279	88 911	8 154	1 270	117 614	44 372	7 743	65 499	117 614
Coût de remplacement (après les conventions de compensation)	6 486 \$	9 655 \$	5 841 \$	5 645 \$	27 672 \$	8 614 \$	4 684 \$	14 329 \$	27 627 \$

(1) Les notations internes des risques de crédit que nous utilisons pour les principaux types de contrepartie sont sensiblement les mêmes que celles qui sont utilisées par les agences de notation de crédit indépendantes. Les notations AAA, AA, A et BBB représentent des investissements de qualité supérieure tandis que les notations BB ou inférieures représentent des investissements de qualité inférieure.

(2) Le type de contrepartie est défini conformément aux exigences en matière d'adéquation des fonds propres du BSIF.

Note 9 Locaux et matériel

(en millions de dollars canadiens)	Mobilier, agencements et autre matériel							Total
	Terrains	Bâtiments	Matériel informatique	Améliorations locatives	Travaux en cours			
Coût								
Solde au 31 octobre 2014	137 \$	1 347 \$	1 278 \$	1 248 \$	2 192 \$	208 \$	6 410 \$	
Entrées (1)	–	4	195	53	82	344	678	
Transferts des travaux en cours	–	11	52	61	212	(336)	–	
Cessions	(25)	(95)	(101)	(108)	(98)	–	(427)	
Écart de change	7	18	54	30	69	4	182	
Autres	4	9	30	8	7	(52)	6	
Solde au 31 octobre 2015	123 \$	1 294 \$	1 508 \$	1 292 \$	2 464 \$	168 \$	6 849 \$	
Amortissement cumulé								
Solde au 31 octobre 2014	– \$	499 \$	925 \$	839 \$	1 463 \$	– \$	3 726 \$	
Amortissement	–	44	197	103	183	–	527	
Cessions	–	(8)	(98)	(96)	(64)	–	(266)	
Écart de change	–	6	42	21	42	–	111	
Autres	–	(7)	4	8	18	–	23	
Solde au 31 octobre 2015	– \$	534 \$	1 070 \$	875 \$	1 642 \$	– \$	4 121 \$	
Valeur comptable nette au 31 octobre 2015	123 \$	760 \$	438 \$	417 \$	822 \$	168 \$	2 728 \$	

(en millions de dollars canadiens)	Mobilier, agencements et autre matériel							Total
	Terrains	Bâtiments	Matériel informatique	Améliorations locatives	Travaux en cours			
Coût								
Solde au 31 octobre 2013	134 \$	1 358 \$	1 516 \$	1 434 \$	2 040 \$	113 \$	6 595 \$	
Entrées (1)	–	14	108	74	54	279	529	
Transferts des travaux en cours	1	17	43	34	90	(185)	–	
Cessions	(2)	(1)	(412)	(303)	(67)	(1)	(786)	
Écart de change	2	8	27	14	34	2	87	
Autres	2	(49)	(4)	(5)	41	–	(15)	
Solde au 31 octobre 2014	137 \$	1 347 \$	1 278 \$	1 248 \$	2 192 \$	208 \$	6 410 \$	
Amortissement cumulé								
Solde au 31 octobre 2013	– \$	499 \$	1 155 \$	1 015 \$	1 290 \$	– \$	3 959 \$	
Amortissement	–	50	181	101	167	–	499	
Cessions	–	(1)	(412)	(282)	(61)	–	(756)	
Écart de change	–	3	21	9	20	–	53	
Autres	–	(52)	(20)	(4)	47	–	(29)	
Solde au 31 octobre 2014	– \$	499 \$	925 \$	839 \$	1 463 \$	– \$	3 726 \$	
Valeur comptable nette au 31 octobre 2014	137 \$	848 \$	353 \$	409 \$	729 \$	208 \$	2 684 \$	

(1) Au 31 octobre 2015, nous avons des engagements contractuels totalisant 157 millions de dollars visant l'acquisition de locaux et de matériel (216 millions au 31 octobre 2014; 122 millions au 31 octobre 2013).

Goodwill

Le tableau suivant présente la variation de la valeur comptable du goodwill par unité génératrice de trésorerie pour les exercices clos les 31 octobre 2015 et 2014.

(en millions de dollars canadiens)	Services bancaires canadiens	Services bancaires dans les Antilles	Gestion de patrimoine – Canada	Gestion mondiale d'actifs	Gestion de patrimoine – États-Unis	Gestion de patrimoine – International	Assurances	Services aux investisseurs et trésorerie	Marchés des Capitaux	Total
Au 31 octobre 2013	2 527 \$	1 504 \$	548 \$	1 937 \$	539 \$	132 \$	118 \$	149 \$	878 \$	8 332 \$
Cessions	–	(51)	–	–	–	–	–	–	–	(51)
Écart de change	–	140	10	105	43	9	–	–	59	366
Au 31 octobre 2014	2 527 \$	1 593 \$	558 \$	2 042 \$	582 \$	141 \$	118 \$	149 \$	937 \$	8 647 \$
Cessions	–	(23)	–	–	–	(15)	–	–	–	(38)
Écart de change	–	250	21	177	91	16	–	–	125	680
Au 31 octobre 2015	2 527 \$	1 820 \$	579 \$	2 219 \$	673 \$	142 \$	118 \$	149 \$	1 062 \$	9 289 \$

Nous effectuons un test de dépréciation annuel en comparant la valeur comptable de chaque unité génératrice de trésorerie avec sa valeur recouvrable. La valeur recouvrable d'une unité génératrice de trésorerie est représentée par sa valeur d'utilité, sauf en cas d'excédent de la valeur comptable de l'unité génératrice de trésorerie sur sa valeur d'utilité. Dans ce cas, nous déterminons la juste valeur de l'unité génératrice de trésorerie diminuée des coûts de sortie et sa valeur recouvrable correspond au montant le plus élevé entre sa valeur d'utilité et sa juste valeur diminuée des coûts de sortie. Notre test de dépréciation annuel est effectué au 1^{er} août.

Lors de nos tests de dépréciation annuels de 2015 et de 2014, les valeurs recouvrables de nos unités génératrices de trésorerie Services bancaires dans les Antilles et Gestion de patrimoine – International étaient basées sur la juste valeur diminuée des coûts de sortie. Les valeurs recouvrables de toutes les autres unités génératrices de trésorerie ayant fait l'objet d'un test étaient basées sur la valeur d'utilité.

Valeur d'utilité

Nous calculons la valeur d'utilité au moyen d'une méthode de l'actualisation des flux de trésorerie sur cinq ans. Les flux de trésorerie futurs sont fondés sur les prévisions financières établies par la direction pour une période de cinq ans, lesquelles sont estimées en fonction des résultats prévus, des initiatives d'affaires, des capitaux requis pour financer les flux de trésorerie futurs et des rendements pour les actionnaires. Les principaux facteurs ayant une incidence sur les flux de trésorerie futurs comprennent la marge nette d'intérêt et la moyenne des actifs productifs d'intérêts. Les valeurs attribuées à ces facteurs pour la période visée par les prévisions sont fondées sur l'expérience passée, les prévisions économiques internes et externes et les attentes de la direction quant à l'incidence de la conjoncture économique sur nos résultats financiers. Au-delà de la période initiale de cinq ans, il est présumé que les flux de trésorerie augmenteront de façon constante, selon un taux de croissance nominal à long terme (taux de croissance final). Les taux de croissance finaux sont établis en fonction de l'appréciation courante du marché du produit intérieur brut et de l'inflation dans les pays où l'unité génératrice de trésorerie exerce ses activités. Les taux d'actualisation utilisés pour déterminer la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs prévus de chaque unité génératrice de trésorerie sont fondés sur le coût du capital à l'échelle de la banque, ajusté en fonction des risques auxquels chaque unité génératrice de trésorerie est exposée. Les risques propres aux unités génératrices de trésorerie comprennent le risque souverain, le risque commercial/d'exploitation, le risque géographique (y compris le risque politique, le risque de dévaluation et la réglementation gouvernementale), le risque de change et le risque de prix (y compris le risque lié à l'établissement des prix et l'inflation).

L'estimation de la valeur d'utilité nécessite un jugement important pour déterminer les données utilisées pour l'application du modèle d'actualisation des flux de trésorerie; cette estimation est très sensible aux variations des flux de trésorerie futurs, des taux d'actualisation et des taux de croissance finaux appliqués aux flux de trésorerie postérieurs à la période visée par les prévisions. Ces données et hypothèses clés utilisées pour déterminer la valeur recouvrable de chaque unité génératrice de trésorerie en utilisant la valeur d'utilité ont été soumises à un test de sensibilité en appliquant une variation raisonnablement possible à ces hypothèses. Les taux d'actualisation après impôt ont été augmentés de 1 %, les taux de croissance finaux ont été diminués de 1 % et les flux de trésorerie futurs ont été réduits de 10 %. Au 1^{er} août 2015, aucune des variations décrites d'une donnée ou d'une hypothèse clé individuelle n'aurait donné lieu à un excédent de la valeur comptable d'une unité génératrice de trésorerie sur sa valeur recouvrable, selon la valeur d'utilité.

Les taux de croissance finaux et les taux d'actualisation avant impôt utilisés dans nos modèles d'actualisation des flux de trésorerie sont résumés ci-après.

	Au			
	1 ^{er} août 2015		1 ^{er} août 2014	
	Taux d'actualisation (1)	Taux de croissance final	Taux d'actualisation (1)	Taux de croissance final
Groupe d'unités génératrices de trésorerie				
Services bancaires canadiens	10,6 %	3,0 %	10,6 %	3,0 %
Services bancaires dans les Antilles	13,2	4,3	13,0	4,2
Gestion de patrimoine – Canada	11,9	3,0	11,9	3,0
Gestion mondiale d'actifs	11,7	3,0	11,6	3,0
Gestion de patrimoine – États-Unis	16,3	3,0	15,7	3,0
Gestion de patrimoine – International	11,9	3,0	10,3	3,0
Assurances	11,2	3,0	10,1	3,0
Services aux investisseurs et trésorerie	12,4	3,0	12,8	3,0
Marchés des Capitaux	15,7	3,0	15,9	3,0

(1) Les taux d'actualisation avant impôt sont déterminés implicitement en fonction des taux d'actualisation après impôt.

Juste valeur diminuée des coûts de sortie – Services bancaires dans les Antilles

Pour notre unité génératrice de trésorerie Services bancaires dans les Antilles, nous avons calculé la juste valeur diminuée des coûts de sortie au moyen de la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie, qui projette les flux de trésorerie futurs sur une période de 5 ans. Les flux de trésorerie sont fondés sur les prévisions de la direction, lesquelles sont ajustées pour estimer le point de vue d'un acheteur tiers potentiel. Quant aux flux de trésorerie postérieurs à la période initiale de 5 ans, il est présumé qu'ils augmenteront de façon constante, selon un taux de croissance nominal à long terme. Les flux de trésorerie futurs, les taux de croissance finaux et les taux d'actualisation sont basés sur les mêmes facteurs que ceux décrits ci-dessus. Cette évaluation de la juste valeur est classée dans le niveau 3 de la hiérarchie des évaluations à la juste valeur, car certaines données importantes ne sont pas observables.

L'estimation de la juste valeur diminuée des coûts de sortie nécessite un jugement important pour déterminer les données utilisées pour l'application du modèle d'actualisation des flux de trésorerie; cette estimation est très sensible aux variations des flux de trésorerie futurs, des taux d'actualisation et des taux de croissance finaux appliqués aux flux de trésorerie postérieurs à la période visée par les prévisions. Ces données et hypothèses clés ont été soumises à un test de sensibilité en appliquant une variation raisonnablement possible à ces hypothèses. Les taux d'actualisation après impôt ont été augmentés de 1 %, les taux de croissance finaux ont été diminués de 1 % et les flux de trésorerie futurs ont été réduits de 10 %. Au 1^{er} août 2015, aucune des variations raisonnablement possibles décrites touchant une donnée ou une hypothèse clé individuelle ne donnerait lieu à un excédent de la valeur comptable d'une unité génératrice de trésorerie sur sa valeur recouvrable, selon la juste valeur diminuée des coûts de sortie.

Juste valeur diminuée des coûts de sortie – Gestion de patrimoine – International

Pour notre unité génératrice de trésorerie Gestion de patrimoine – International, nous avons calculé la juste valeur diminuée des coûts de sortie au moyen d'une méthode fondée sur les ratios. Chaque activité au sein de cette unité génératrice de trésorerie a été évaluée soit au moyen du ratio prix/actifs administrés, soit au moyen du ratio prix/revenus, selon le cas, afin de refléter les motifs d'un acheteur tiers potentiel. En 2015 et en 2014, nous avons appliqué aux actifs administrés un ratio prix/actifs administrés de 2,5 % au 1^{er} août et nous avons appliqué aux revenus un ratio prix/revenus de 2,5 fois pour les 12 mois précédant la date de test. Ces ratios représentent notre meilleure estimation par rapport à une série de données raisonnablement possibles selon des transactions précédentes pour des activités comparables. Cette évaluation de la juste valeur est classée dans le niveau 3 de la hiérarchie des évaluations à la juste valeur, car certaines données importantes ne sont pas observables.

L'estimation de la juste valeur diminuée des coûts de sortie nécessite un jugement important pour déterminer l'approche d'évaluation et les données appropriées; cette estimation est très sensible aux variations du ratio prix/actifs administrés et du ratio prix/revenus. Ces données clés ont été soumises à un test de sensibilité en diminuant chaque ratio dans l'extrémité inférieure de la fourchette de la série de données considérées raisonnablement possible. Au 1^{er} août 2015, aucune des variations raisonnablement possibles décrites touchant une donnée ou une hypothèse clé particulière ne donnerait lieu à un excédent de la valeur comptable d'une unité génératrice de trésorerie sur sa valeur recouvrable, selon la juste valeur diminuée des coûts de sortie.

Autres immobilisations incorporelles

Le tableau suivant présente la valeur comptable de nos autres immobilisations incorporelles.

	Au 31 octobre 2015					
	Logiciels générés en interne	Autres logiciels	Immobilisations incorporelles liées à des dépôts de base	Listes de clients et relations- clients	Logiciels en cours	Total
(en millions de dollars canadiens)						
Valeur comptable brute						
Solde au 31 octobre 2014	3 402 \$	1 186 \$	168 \$	1 511 \$	487 \$	6 754 \$
Entrées	50	75	–	–	615	740
Transferts	503	19	–	–	(522)	–
Cessions	(98)	(132)	–	(30)	–	(260)
Pertes de valeur	–	–	–	(22)	–	(22)
Écart de change	84	49	26	79	17	255
Autres variations	(12)	(4)	–	–	(17)	(33)
Solde au 31 octobre 2015	3 929 \$	1 193 \$	194 \$	1 538 \$	580 \$	7 434 \$
Amortissement cumulé						
Solde au 31 octobre 2014	(2 293)\$	(888)\$	(151)\$	(647)\$	–	(3 979)\$
Dotation à l'amortissement pour l'exercice	(494)	(81)	(18)	(119)	–	(712)
Cessions	97	125	–	9	–	231
Pertes de valeur	(3)	–	–	18	–	15
Écart de change	(60)	(30)	(25)	(41)	–	(156)
Autres variations	3	(19)	–	(3)	–	(19)
Solde au 31 octobre 2015	(2 750)\$	(893)\$	(194)\$	(783)\$	–	(4 620)\$
Solde net au 31 octobre 2015	1 179 \$	300 \$	– \$	755 \$	580 \$	2 814 \$

Note 10 Goodwill et autres immobilisations incorporelles (suite)

	Au 31 octobre 2014					
	Logiciels générés en interne	Autres logiciels	Immobilisations incorporelles liées à des dépôts de base	Listes de clients et relations- clients	Logiciels en cours	Total
(en millions de dollars canadiens)						
Valeur comptable brute						
Solde au 31 octobre 2013	2 554 \$	1 128 \$	157 \$	1 509 \$	711 \$	6 059 \$
Entrées	48	57	–	–	545	650
Transferts	750	22	–	–	(772)	–
Cessions	(4)	(2)	(3)	–	–	(9)
Pertes de valeur	–	–	–	(8)	–	(8)
Écart de change	32	15	14	48	8	117
Autres variations	22	(34)	–	(38)	(5)	(55)
Solde au 31 octobre 2014	3 402 \$	1 186 \$	168 \$	1 511 \$	487 \$	6 754 \$
Amortissement cumulé						
Solde au 31 octobre 2013	(1 815)\$	(811)\$	(117)\$	(539)\$	– \$	(3 282)\$
Dotation à l'amortissement pour l'exercice	(460)	(60)	(22)	(124)	–	(666)
Cessions	4	1	–	–	–	5
Pertes de valeur	–	–	–	–	–	–
Écart de change	(22)	(13)	(12)	(22)	–	(69)
Autres variations	–	(5)	–	38	–	33
Solde au 31 octobre 2014	(2 293)\$	(888)\$	(151)\$	(647)\$	– \$	(3 979)\$
Solde net au 31 octobre 2014	1 109 \$	298 \$	17 \$	864 \$	487 \$	2 775 \$

Note 11 Acquisition et cessions importantes

Acquisition

Gestion de patrimoine

Le 22 janvier 2015, nous avons annoncé un accord définitif visant l'acquisition de City National Corporation (City National), la société de portefeuille qui détient City National Bank. City National Bank offre des services bancaires ainsi que des services de placement et de fiducie aux États-Unis, et comprend la quasi-totalité des activités de City National.

Au cours du quatrième trimestre, nous avons reçu l'approbation réglementaire officielle pour l'acquisition, laquelle a été conclue le 2 novembre 2015. Les résultats de l'entreprise acquise seront consolidés à partir de la date de clôture. Se reporter à la note 36 pour en savoir davantage sur la conclusion de cette transaction.

Cessions

Services bancaires aux particuliers et aux entreprises

Le 31 juillet 2015, nous avons conclu la vente de RBC Royal Bank (Suriname) N.V., qui avait été annoncée le 1^{er} avril 2015. Par suite de la transaction, nous avons comptabilisé une perte à la cession totalisant 19 millions de dollars (avant et après impôt), qui se compose d'une perte de 23 millions inscrite au poste Frais autres que d'intérêt – Autres au deuxième trimestre, et d'un profit de 4 millions inscrit au troisième trimestre, lequel est principalement lié à des profits de change reclassés du poste Autres composantes des capitaux propres.

Le 27 juin 2014, nous avons conclu la vente de RBC Royal Bank (Jamaica) Limited et de RBTT Securities Jamaica Limited à Sagicor Group Jamaica Limited, comme il avait été annoncé le 29 janvier 2014. En raison de cette transaction, nous avons comptabilisé une perte à la cession totalisant 100 millions de dollars (avant et après impôt), y compris une perte de 60 millions au premier trimestre et de 40 millions principalement liée aux pertes de change reclassées du poste Autres composantes des capitaux propres au troisième trimestre de 2014. La perte à la cession a été incluse au poste Frais autres que d'intérêt – Autres.

Gestion de patrimoine

Le 28 août 2015, nous avons conclu la vente de Royal Bank of Canada (Suisse) SA, qui avait été annoncée le 14 juillet 2015. La transaction n'a pas eu d'incidence importante sur nos comptes consolidés de résultat.

Note 12 Coentreprises et entreprises associées

Le tableau suivant présente la valeur comptable de nos participations dans des coentreprises et des entreprises associées comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence, ainsi que notre quote-part du bénéfice de ces entités.

	Coentreprises			Entreprises associées		
	En date du et pour l'exercice clos le					
	31 octobre 2015	31 octobre 2014	31 octobre 2013	31 octobre 2015	31 octobre 2014	31 octobre 2013
(en millions de dollars canadiens)						
Valeur comptable	223 \$	180 \$	135 \$	137 \$	115 \$	112 \$
Quote-part des éléments suivants :						
Bénéfice net	119	131	133	30	31	26
Autres éléments du résultat global	8	5	5	2	–	–
	127 \$	136 \$	138 \$	32 \$	31 \$	26 \$

Prises individuellement, les coentreprises et les entreprises associées n'ont aucune incidence significative sur nos résultats financiers.

Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2015, nous avons comptabilisé une perte de valeur de 3 millions de dollars relativement à nos participations dans des entreprises associées (néant pour l'exercice clos le 31 octobre 2014; 20 millions pour l'exercice clos le 31 octobre 2013), mais aucun profit à la vente d'entreprises associées (62 millions pour l'exercice clos le 31 octobre 2014; néant pour l'exercice clos le 31 octobre 2013).

Note 13 Autres actifs

(en millions de dollars canadiens)	Au	
	31 octobre 2015	31 octobre 2014
Garanties en espèces et dépôts de garantie	23 018 \$	12 481 \$
Débiteurs et montants prépayés	2 843	3 773
Sommes à recevoir des courtiers, des contrepartistes et des clients	2 608	2 354
Actifs liés aux activités d'assurance		
Prêts garantis	1 176	1 121
Avances sur police	106	113
Actifs de réassurance	683	512
Autres	576	400
Actif d'impôt différé	2 072	2 382
Intérêts courus à recevoir	1 757	1 554
Impôt à recevoir	2 343	1 620
Métaux précieux	106	223
Autres	3 979	4 162
	41 267 \$	30 695 \$

Note 14 Dépôts

Le tableau suivant présente nos passifs au titre des dépôts.

(en millions de dollars canadiens)	Au							
	31 octobre 2015				31 octobre 2014			
	À vue (1)	Sur préavis (2)	À terme (3)	Total	À vue (1)	Sur préavis (2)	À terme (3)	Total
Particuliers	128 101 \$	19 758 \$	72 707 \$	220 566 \$	120 444 \$	17 793 \$	70 980 \$	209 217 \$
Entreprises et gouvernements	175 931	6 854	272 793	455 578	162 988	3 038	220 634	386 660
Banques	7 711	23	13 349	21 083	5 771	11	12 441	18 223
	311 743 \$	26 635 \$	358 849 \$	697 227 \$	289 203 \$	20 842 \$	304 055 \$	614 100 \$
Dépôts non productifs d'intérêts (4)								
Canada (5)	70 286 \$	3 754 \$	– \$	74 040 \$	62 468 \$	3 478 \$	– \$	65 946 \$
États-Unis	1 158	31	–	1 189	1 777	15	–	1 792
Europe (6)	1 172	–	–	1 172	3 314	1	–	3 315
Autres pays	6 706	6	–	6 712	5 057	279	–	5 336
Dépôts productifs d'intérêts (4)								
Canada (5)	192 736	13 529	269 395	475 660	178 478	10 895	241 902	431 275
États-Unis	4 177	4 966	67 710	76 853	3 497	2 144	45 359	51 000
Europe (6)	31 554	606	12 270	44 430	31 118	418	9 282	40 818
Autres pays	3 954	3 743	9 474	17 171	3 494	3 612	7 512	14 618
	311 743 \$	26 635 \$	358 849 \$	697 227 \$	289 203 \$	20 842 \$	304 055 \$	614 100 \$

- (1) Les dépôts remboursables à vue comprennent tous les dépôts pour lesquels nous n'avons pas le droit à un avis de retrait. Ces dépôts comprennent des comptes d'épargne et des comptes-chèques.
- (2) Les dépôts remboursables sur préavis comprennent tous les dépôts pour lesquels nous pouvons exiger légalement un avis de retrait. Ces dépôts sont principalement des comptes d'épargne.
- (3) Les dépôts à terme comprennent les dépôts remboursables à une date fixe. Ces dépôts comprennent les dépôts à terme, les certificats de placement garanti et d'autres instruments semblables. Au 31 octobre 2015, le solde des dépôts à terme comprenait aussi des billets de dépôt de premier rang que nous avons émis à des fins de financement à long terme de 191 milliards de dollars (150 milliards au 31 octobre 2014).
- (4) Les divisions géographiques des dépôts sont fondées sur l'origine des dépôts et le pays où les revenus sont comptabilisés. Au 31 octobre 2015, les dépôts libellés en dollars américains, en livres sterling, en euros et en autres devises s'élevaient à 235 milliards de dollars, 13 milliards, 32 milliards et 28 milliards, respectivement (183 milliards, 11 milliards, 23 milliards et 22 milliards au 31 octobre 2014).
- (5) Certains montants ont été révisés par rapport à ceux présentés précédemment.
- (6) Comprend le Royaume-Uni, le Luxembourg et les îles Anglo-Normandes.

Note 14 Dépôts (suite)

Le tableau suivant présente les échéances contractuelles de nos passifs au titre des dépôts à terme.

(en millions de dollars canadiens)	Au	
	31 octobre 2015	31 octobre 2014
Moins de 1 an :		
Moins de 3 mois	78 735 \$	57 840 \$
De 3 à 6 mois	49 900	32 880
De 6 à 12 mois	61 096	50 300
De 1 an à 2 ans	43 674	54 354
De 2 à 3 ans	39 809	31 559
De 3 à 4 ans	26 792	28 946
De 4 à 5 ans	30 184	24 673
Plus de 5 ans	28 659	23 503
	358 849 \$	304 055 \$
Montant global des dépôts à terme en coupures de 100 000 \$ ou plus	331 000 \$	270 000 \$

Le tableau suivant présente les soldes moyens des dépôts et les taux d'intérêt moyens.

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	Pour les exercices clos					
	le 31 octobre 2015		le 31 octobre 2014		le 31 octobre 2013	
	Soldes moyens	Taux moyens	Soldes moyens	Taux moyens	Soldes moyens	Taux moyens
Canada	526 544 \$	0,98 %	477 316 \$	1,13 %	435 842 \$	1,20 %
États-Unis	70 100	0,31	52 058	0,30	44 512	0,38
Europe (1)	48 173	0,28	43 429	0,21	38 791	0,27
Autres pays	22 630	0,95	20 299	1,03	18 571	0,95
	667 447 \$	0,86 %	593 102 \$	0,99 %	537 716 \$	1,06 %

(1) Comprend le Royaume-Uni, le Luxembourg et les îles Anglo-Normandes.

Note 15 Assurances

Gestion du risque

Le risque d'assurance correspond aux fluctuations des échéances, de la fréquence et de la gravité des événements assurés par rapport à nos attentes au moment de la souscription. En raison de notre diversité géographique et de la composition de nos activités, nous ne sommes pas exposés à un degré élevé de risque de concentration. Le risque de concentration n'est pas une préoccupation majeure pour les activités d'assurance vie et maladie, car le niveau de leurs caractéristiques particulières aux régions n'est pas significatif comme celui des activités d'assurance IARD. L'exposition des activités d'assurance IARD aux concentrations de risques d'assurance est atténuée principalement grâce à des principes de souscription prudents et à la diversification en fonction des gammes de produits et des régions géographiques. La réassurance est également utilisée au sein de toutes les activités d'assurance afin d'améliorer notre profil de risque et de limiter l'obligation par sinistre. Nous gérons le risque de souscription et de prix au moyen de lignes directrices sur la sélection des risques qui détaillent la catégorie, la nature et le type d'activités qui peuvent être acceptées, de politiques d'établissement des prix par gamme de produits et du contrôle centralisé de la formulation des contrats. Le risque de gestion ou de paiement inapproprié lié aux sinistres est atténué au moyen des contrôles des systèmes informatiques et de processus manuels effectués par des professionnels, ce qui, combiné à une série de politiques et de procédures détaillées, permet de s'assurer que tous les sinistres sont traités en temps opportun et de façon précise et adéquate.

Réassurance

Dans le cours normal des activités, nos activités d'assurance réassurent les risques auprès d'autres compagnies d'assurance et de réassurance en vue de diminuer notre profil de risque, de limiter l'exposition aux risques majeurs et de fournir une capacité de croissance future additionnelle. Ces ententes de réassurance ne déchargent pas nos filiales d'assurance de leurs obligations directes envers les assurés. Nous évaluons la situation financière de nos réassureurs et surveillons nos concentrations du risque de crédit afin de réduire au minimum notre exposition à des pertes liées à l'insolvabilité du réassureur. Les montants de réassurance (primes cédées) inclus dans les revenus autres que d'intérêt sont présentés dans le tableau ci-dessous.

Primes et sinistres nets

(en millions de dollars canadiens)	Pour les exercices clos		
	le 31 octobre 2015	le 31 octobre 2014	le 31 octobre 2013
Primes brutes	4 721 \$	4 962 \$	4 785 \$
Primes cédées à des réassureurs	(1 214)	(1 220)	(1 111)
Primes nettes	3 507 \$	3 742 \$	3 674 \$
Indemnités et sinistres bruts	3 237 \$	3 692 \$	2 768 \$
Quote-part des réassureurs des indemnités et sinistres	(496)	(498)	(442)
Sinistres nets	2 741 \$	3 194 \$	2 326 \$

Sinistres et obligations liées aux indemnités d'assurance

Toutes les hypothèses actuarielles sont établies conformément aux normes de pratique de l'Institut canadien des actuaires et aux exigences du BSIF. Les hypothèses qui ont la plus grande incidence sur l'évaluation des passifs d'assurance, les processus utilisés pour les établir et les hypothèses utilisées au 31 octobre 2015 sont les suivants :

Polices d'assurance vie

Mortalité et morbidité – les estimations de la mortalité se fondent sur les tables de mortalité des assurés standardisées du secteur, ajustées au besoin pour tenir compte de notre propre expérience. Les estimations de la morbidité sont effectuées en fonction des taux de sinistres et de résiliations pour les polices d'assurance maladie et se basent sur notre propre expérience et celle du secteur.

Rendement prévu des placements – les hypothèses se basent sur le taux de rendement actuel, sur une hypothèse de réinvestissement et sur une provision pour pertes sur créances futures pour chaque secteur d'activité et sont établies au moyen de scénarios utilisant des taux d'intérêt, ce qui comprend les scénarios visant à déterminer les obligations minimales prescrits par les normes actuarielles.

Comportement des titulaires de police – en vertu de certaines polices, le titulaire de police dispose du droit contractuel de modifier ses indemnités et ses primes et de convertir son contrat en une forme permanente d'assurance. Tous les titulaires de police ont le droit de résilier leur contrat par déchéance. La déchéance signifie que le contrat est résilié pour cause de non-paiement de la prime. Nous établissons les hypothèses quant à la déchéance d'après nos taux de déchéance récents, ajustés pour tenir compte des nouvelles pratiques du secteur, le cas échéant.

Polices autres que d'assurance vie

Les hypothèses liées à des sinistres non payés se rapportent à l'évolution du sinistre, du commencement au règlement final. Les hypothèses quant aux provisions, basées sur l'évolution historique des sinistres engagés/payés ajustée en fonction des modifications des produits, des processus des sinistres et des tendances législatives, donnent lieu à un ratio de la perte collective comparativement aux primes acquises.

Les hypothèses relatives au portefeuille qui ont la plus grande incidence sur les passifs nets inscrits dans nos bilans consolidés sont les suivantes :

Principales hypothèses relatives à l'assurance

	Au	
	31 octobre 2015	31 octobre 2014
Polices d'assurance vie		
Assurances – Canada		
Taux de mortalité (1)	0,12 %	0,12 %
Taux de morbidité (2)	1,69	1,82
Rendement des réinvestissements (3)	3,45	3,15
Taux de déchéance (4)	0,50	0,50
Assurances – International		
Taux de mortalité (1)	0,46	0,43
Rendement des réinvestissements (3)	2,75	2,19
Polices autres que d'assurance vie		
Ratio de perte prévu (5)	60,47	60,16

(1) Taux de mortalité annuel moyen pour le plus important portefeuille de polices assurées.

(2) Taux de règlement net moyen pour les portefeuilles d'assurance invalidité individuels et collectifs.

(3) Taux de réinvestissement final des activités d'assurance.

(4) Taux de résiliation des polices final (taux de déchéance) pour le plus important portefeuille d'assurance vie permanente qui dépend d'un taux de résiliation plus élevé pour maintenir sa rentabilité (polices fondées sur les déchéances).

(5) Ratio des pertes liées aux sinistres et des frais de sinistres engagés par rapport aux primes nettes des activités d'assurance IARD, évaluant la rentabilité ou l'historique de pertes de l'ensemble de notre portefeuille d'affaires.

Le tableau suivant présente un sommaire de notre quote-part brute et de celle des réassureurs des passifs d'assurance à la fin de l'exercice.

Sinistres et obligations liées aux indemnités d'assurance

	Au					
	31 octobre 2015			31 octobre 2014		
	Montant brut	Montant cédé	Montant net	Montant brut	Montant cédé	Montant net
(en millions de dollars canadiens)						
Obligations liées aux polices d'assurance vie						
Assurances vie et maladie et contrats de rentes	8 084 \$	519 \$	7 565 \$	7 555 \$	390 \$	7 165 \$
Contrats de placement (1)	10	–	10	5	–	5
	8 094 \$	519 \$	7 575 \$	7 560 \$	390 \$	7 170 \$
Obligations liées aux polices autres que d'assurance vie						
Provision pour primes non acquises (1)	450 \$	– \$	450 \$	419 \$	– \$	419 \$
Provision pour réclamations non versées	1 026	38	988	1 010	29	981
	1 476 \$	38 \$	1 438 \$	1 429 \$	29 \$	1 400 \$
	9 570 \$	557 \$	9 013 \$	8 989 \$	419 \$	8 570 \$

(1) Les sinistres et obligations liées aux indemnités d'assurance comprennent des contrats de placement et la provision pour primes non acquises, lesquels sont comptabilisés dans le poste Autres passifs des bilans consolidés.

Rapprochement des obligations liées aux polices d'assurance vie

(en millions de dollars canadiens)	31 octobre 2015			31 octobre 2014		
	Montant brut	Montant cédé	Montant net	Montant brut	Montant cédé	Montant net
Soldes au début de l'exercice	7 560 \$	390 \$	7 170 \$	7 030 \$	300 \$	6 730 \$
Polices nouvelles et en vigueur	598	129	469	621	90	531
Changements d'hypothèses et de méthodologie	(69)	–	(69)	(95)	–	(95)
Variation nette des contrats de placement	5	–	5	4	–	4
Soldes à la fin de l'exercice	8 094 \$	519 \$	7 575 \$	7 560 \$	390 \$	7 170 \$

Rapprochement des obligations liées aux polices autres que d'assurance vie

(en millions de dollars canadiens)	31 octobre 2015			31 octobre 2014		
	Montant brut	Montant cédé	Montant net	Montant brut	Montant cédé	Montant net
Soldes au début de l'exercice	1 429 \$	29 \$	1 400 \$	1 415 \$	21 \$	1 394 \$
Variations de la provision pour primes non acquises						
Primes souscrites	937	39	898	942	91	851
Moins : Primes acquises, montant net	(906)	(39)	(867)	(933)	(91)	(842)
Variations de la provision pour réclamations non versées et frais de règlement						
Sinistres engagés	614	27	587	595	38	557
Moins : Sinistres payés	(598)	(18)	(580)	(590)	(30)	(560)
Soldes à la fin de l'exercice	1 476 \$	38 \$	1 438 \$	1 429 \$	29 \$	1 400 \$

L'augmentation nette des sinistres et obligations liées aux indemnités d'assurance par rapport à l'exercice précédent comprenait l'augmentation nette des obligations au titre de l'assurance vie et maladie, de la réassurance et de l'assurance IARD, qui s'explique par la croissance des activités et les fluctuations des marchés qui touchent les actifs garantissant les obligations au titre de l'assurance vie et maladie. Au cours de l'exercice, nous avons revu l'ensemble des principales méthodes et hypothèses actuarielles utilisées pour déterminer les obligations liées aux indemnités d'assurance, ce qui a donné lieu à une diminution nette de 67 millions de dollars des passifs d'assurance, laquelle comprend i) une diminution de 70 millions découlant des mises à jour des hypothèses en raison des fluctuations nettes favorables des taux d'intérêt et du marché des titres de participation; ii) une diminution de 22 millions découlant des incidences sur le passif d'importants projets commerciaux; iii) une diminution de 12 millions découlant des changements apportés aux données et au système d'évaluation; et iv) une augmentation de 37 millions découlant des mises à jour des hypothèses liées au risque d'assurance découlant surtout des hypothèses sur la mortalité, la morbidité, le maintien, les provisions pour détérioration des résultats de l'assurance IARD et les charges. Les modifications des sinistres et des obligations liées aux indemnités d'assurance sont reflétées dans le poste Indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance de nos comptes consolidés de résultat au cours de la période où les estimations ont subi des variations.

Analyse de sensibilité

Le tableau suivant présente la sensibilité du niveau des obligations au titre des polices d'assurance présentées dans la présente note aux variations raisonnablement possibles des hypothèses actuarielles utilisées pour calculer ces obligations. La variation en pourcentage est appliquée à divers modèles existants d'hypothèses actuarielles pour obtenir l'incidence possible sur le bénéfice net. L'analyse ne vise pas à expliquer l'incidence d'une variation en pourcentage à l'égard des actifs et des passifs d'assurance présentés précédemment. L'analyse porte sur la modification d'une seule hypothèse alors que toutes les autres hypothèses demeurent inchangées, ce qui est peu susceptible de se produire en pratique.

Sensibilité

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	Changement de variable	Incidence sur le bénéfice net pour l'exercice clos le	
		31 octobre 2015	31 octobre 2014
Augmentation des taux d'intérêt du marché (1)	1 %	– \$	1 \$
Diminution des taux d'intérêt du marché (1)	1	14	(3)
Augmentation de la valeur de marché des titres de participation	10	3	6
Diminution de la valeur de marché des titres de participation	10	(2)	(3)
Augmentation des frais de maintien	5	(28)	(25)
Polices d'assurance vie			
Variation défavorable des taux de mortalité des rentiers	2	(117)	(72)
Variation défavorable des taux de mortalité des assurances	2	(48)	(47)
Variation défavorable des taux de morbidité	5	(156)	(156)
Variation défavorable des taux de déchéance	10	(206)	(192)
Polices autres que d'assurance vie			
Augmentation du ratio de perte prévu	5	(9)	(10)

(1) Les sensibilités aux taux d'intérêt sur le marché ont été calculées en augmentant ou en diminuant de 100 points de base tous les points de la courbe de rendement, les variations persistant pour une année.

Note 16 Fonds distincts

Nous offrons certains contrats d'assurance variables individuels qui permettent aux titulaires de police d'investir dans des fonds distincts. Les rendements du placement sur ces fonds passent directement aux titulaires de police. Le risque lié aux montants investis incombe au titulaire de police, sauf lorsque les titulaires de police ont choisi des options comportant des garanties relatives aux prestations consécutives au décès et à la valeur à l'échéance. Un passif est comptabilisé pour les garanties au poste Sinistres et obligations liées aux indemnités d'assurance.

L'actif net des fonds distincts est comptabilisé à la juste valeur. L'actif net de tous nos fonds distincts est classé dans le niveau 1 de la hiérarchie des évaluations à la juste valeur. La juste valeur du passif au titre des fonds distincts correspond à la juste valeur de l'actif net des fonds distincts. L'actif net des fonds distincts et le passif au titre des fonds distincts sont présentés sur des lignes séparées au bilan consolidé. Les tableaux suivants présentent la composition de l'actif net et les variations de l'actif net pour l'exercice.

Actif net des fonds distincts

(en millions de dollars canadiens)	Au	
	31 octobre 2015	31 octobre 2014
Trésorerie	– \$	1 \$
Placement dans des fonds communs de placement	832	675
Autres passifs, montant net	(2)	(1)
	830 \$	675 \$

Variation de l'actif net

(en millions de dollars canadiens)	Pour les exercices clos	
	le 31 octobre 2015	le 31 octobre 2014
Actif net au début de l'exercice	675 \$	513 \$
Ajouts (déductions) :		
Dépôts provenant des titulaires de police	321	239
Profits réalisés et latents, montant net	2	52
Intérêts et dividendes	26	19
Paiements aux titulaires de police	(173)	(132)
Frais de gestion et d'administration	(21)	(16)
Actif net à la fin de l'exercice	830 \$	675 \$

Note 17 Avantages du personnel – Prestations de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi

Caractéristiques des régimes

Nous parainons un certain nombre de programmes qui fournissent des prestations de retraite et d'autres avantages postérieurs à l'emploi aux employés admissibles. Les régimes de retraite sont administrés par des fiduciaires juridiquement distincts de la Banque. La plupart des bénéficiaires des régimes de retraite résident au Canada, et les autres bénéficiaires résident aux États-Unis, au Royaume-Uni et dans les Antilles. Les modalités des régimes de retraite, y compris les décisions à l'égard des placements, des prestations de retraite et de la capitalisation, sont dictées par des comités de retraite, des fiduciaires (au Royaume-Uni) ou des dirigeants locaux. Les changements importants aux régimes doivent être approuvés par le Conseil d'administration.

Nos régimes de retraite à prestations définies prévoient des prestations de retraite établies en fonction du nombre d'années de service, des cotisations et du salaire moyen à la retraite. Nos principaux régimes de retraite à prestations définies sont fermés aux nouveaux participants. Les nouveaux employés sont généralement admissibles aux régimes de retraite à cotisations définies. Les caractéristiques de ces régimes varient selon la région. Nous offrons également des régimes de retraite complémentaires non agréés à certains dirigeants et cadres dirigeants, lesquels sont habituellement non capitalisés ou capitalisés en partie.

Nos régimes de retraite à cotisations définies prévoient des prestations de retraite établies selon le cumul des cotisations des employés et de la Banque. Les cotisations de la Banque correspondent à un pourcentage du salaire annuel de l'employé et une partie de ces cotisations dépend du montant de la cotisation et du nombre d'années de service de l'employé.

Nos autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi principaux offrent une protection au titre des soins de santé, des soins dentaires, de l'assurance invalidité et de l'assurance vie et ils couvrent des employés actuels et retraités qui résident, pour la plupart, au Canada. Ces régimes ne sont pas capitalisés, sauf si la loi l'exige.

Nous évaluons nos obligations au titre des prestations et nos actifs au titre des régimes de retraite au 31 octobre de chaque année. Tous les régimes sont évalués au moyen de la méthode des unités de crédit projetées. Nous capitalisons nos régimes enregistrés à prestations définies conformément aux montants déterminés sur une base actuarielle qui sont nécessaires pour remplir nos obligations au titre des avantages du personnel en vertu de la législation actuelle relative aux régimes de retraite. En ce qui a trait à notre principal régime de retraite, l'évaluation actuarielle la plus récente effectuée aux fins de la capitalisation a été finalisée le 1^{er} janvier 2015. La prochaine évaluation actuarielle sera finalisée le 1^{er} janvier 2016.

Pour l'exercice clos le 31 octobre 2015, les cotisations versées par la Banque aux régimes de retraite (régimes à prestations définies et régimes à cotisations définies) et aux autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi ont totalisé 391 millions de dollars et 56 millions (537 millions et 63 millions pour l'exercice clos le 31 octobre 2014), respectivement. Pour 2016, le total des cotisations versées à nos régimes de retraite à prestations définies et à nos autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi devrait se chiffrer à 411 millions de dollars et à 62 millions, respectivement.

Risques

En raison de la façon dont ils sont conçus, les régimes de retraite à prestations définies et les autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi exposent la Banque à divers risques liés entre autres au rendement des placements, aux réductions des taux d'actualisation utilisés pour évaluer les obligations, à l'augmentation de l'espérance de vie des participants aux régimes, aux niveaux futurs de l'inflation qui auront une incidence sur les augmentations des salaires dans l'avenir de même qu'aux hausses futures des coûts des soins de santé. La fermeture aux nouveaux participants de nos régimes de retraite à prestations définies et de nos autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi ainsi que la migration vers des régimes à cotisations définies fera en sorte que la volatilité liée aux risques susmentionnés diminuera avec le temps.

Note 17 Avantages du personnel – Prestations de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi (suite)

Le tableau suivant présente la situation financière de tous nos régimes de retraite et autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi significatifs à l'échelle internationale, y compris les ententes de retraite conclues avec les dirigeants.

(en millions de dollars canadiens)	Au			
	31 octobre 2015		31 octobre 2014	
	Régimes de retraite à prestations définies	Autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	Régimes de retraite à prestations définies	Autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi
Canada				
Juste valeur de l'actif des régimes	10 847 \$	11 \$	10 419 \$	4 \$
Valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies	10 840	1 569	10 767	1 754
Surplus (déficit), montant net	7 \$	(1 558)\$	(348)\$	(1 750)\$
Autres pays				
Juste valeur de l'actif des régimes	1 049 \$	– \$	932 \$	– \$
Valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies	1 134	88	1 038	78
(Déficit), montant net	(85)\$	(88)\$	(106)\$	(78)\$
Total				
Juste valeur de l'actif des régimes	11 896 \$	11 \$	11 351 \$	4 \$
Valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies	11 974	1 657	11 805	1 832
Total du (déficit), montant net	(78)\$	(1 646)\$	(454)\$	(1 828)\$
Montants comptabilisés aux bilans consolidés				
Actifs au titre des avantages du personnel	245 \$	– \$	138 \$	– \$
Passifs au titre des avantages du personnel	(323)	(1 646)	(592)	(1 828)
Total du (déficit), montant net	(78)\$	(1 646)\$	(454)\$	(1 828)\$

Le tableau suivant présente une analyse des variations de la situation financière de tous nos régimes de retraite et autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi significatifs à l'échelle internationale, y compris les ententes de retraite conclues avec les dirigeants.

(en millions de dollars canadiens)	En date du et pour l'exercice clos le			
	31 octobre 2015		31 octobre 2014	
	Régimes de retraite à prestations définies (1)	Autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	Régimes de retraite à prestations définies (1)	Autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi
Variation de la juste valeur de l'actif des régimes				
Juste valeur de l'actif des régimes à l'ouverture	11 351 \$	4 \$	10 266 \$	3 \$
Revenu d'intérêt	460	–	472	–
Réévaluations				
Rendement de l'actif des régimes (excluant le revenu d'intérêt)	243	11	647	–
Variation des taux de change	113	–	60	–
Cotisations – Employeur	235	56	400	63
Cotisations – Participants aux régimes	51	16	52	13
Paievements	(513)	(76)	(456)	(75)
Paievements – montants versés relativement aux liquidations	(31)	–	(78)	–
Autres	(13)	–	(12)	–
Juste valeur de l'actif des régimes à la clôture	11 896 \$	11 \$	11 351 \$	4 \$
Variation de la valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations				
Obligation au titre des prestations à l'ouverture	11 805 \$	1 832 \$	10 413 \$	1 722 \$
Coûts des services rendus	345	34	315	31
Coûts des services passés	(16)	–	97	–
Frais d'intérêt	490	75	486	80
Réévaluations				
Pertes (gains) actuariels découlant des hypothèses démographiques	7	(176)	76	(58)
Pertes (gains) actuariels découlant des hypothèses financières	(296)	(33)	830	119
Pertes (gains) actuariels découlant des ajustements liés à l'expérience	(7)	(27)	6	7
Variation des taux de change	139	15	67	6
Cotisations – Participants aux régimes	51	16	52	13
Paievements	(513)	(76)	(456)	(75)
Paievements – montants versés relativement aux liquidations	(31)	–	(78)	–
Regroupements et cessions d'entreprises	–	(3)	–	(11)
Autres	–	–	(3)	(2)
Obligation au titre des prestations à la clôture	11 974 \$	1 657 \$	11 805 \$	1 832 \$
Obligation non capitalisée	33 \$	332 \$	28 \$	1 670 \$
Obligation entièrement ou partiellement capitalisée	11 941	1 325	11 777	162
Total de l'obligation au titre des prestations	11 974 \$	1 657 \$	11 805 \$	1 832 \$

(1) Pour les régimes de retraite qui ont un déficit de capitalisation, l'obligation au titre des prestations et la juste valeur de l'actif des régimes se chiffraient à 1 020 millions de dollars et à 709 millions au 31 octobre 2015, respectivement (10 180 millions et 9 587 millions au 31 octobre 2014, respectivement).

Charge au titre des prestations de retraite et des autres avantages postérieurs à l'emploi

Le tableau qui suit présente la composition de notre charge au titre des prestations de retraite et des autres avantages postérieurs à l'emploi.

(en millions de dollars canadiens)	Pour les exercices clos					
	Régimes de retraite			Autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi		
	le 31 octobre 2015	le 31 octobre 2014	le 31 octobre 2013	le 31 octobre 2015	le 31 octobre 2014	le 31 octobre 2013
Coûts des services rendus	345 \$	315 \$	298 \$	34 \$	31 \$	28 \$
Coûts des services passés	(16)	97	(2)	–	–	(2)
Frais d'intérêt, montant net	30	14	30	75	80	73
Réévaluations des autres avantages à long terme	–	–	–	2	9	(5)
Frais administratifs	12	13	11	–	–	–
Charge au titre des régimes à prestations définies	371 \$	439 \$	337 \$	111 \$	120 \$	94 \$
Charge au titre des régimes à cotisations définies	156	137	117	–	–	–
	527 \$	576 \$	454 \$	111 \$	120 \$	94 \$

Le total des coûts des services pour l'exercice clos le 31 octobre 2015 s'est élevé à 335 millions de dollars (307 millions pour l'exercice clos le 31 octobre 2014; 284 millions pour l'exercice clos le 31 octobre 2013) dans le cas des régimes de retraite au Canada et à (6) millions (105 millions pour l'exercice clos le 31 octobre 2014; 12 millions pour l'exercice clos le 31 octobre 2013) dans le cas des régimes dans les autres pays. Les frais d'intérêt, montant net, pour l'exercice clos le 31 octobre 2015 ont totalisé 25 millions de dollars (10 millions pour l'exercice clos le 31 octobre 2014; 26 millions pour l'exercice clos le 31 octobre 2013) dans le cas des régimes de retraite au Canada et 5 millions (4 millions pour l'exercice clos le 31 octobre 2014; 4 millions pour l'exercice clos le 31 octobre 2013) dans le cas des régimes dans les autres pays.

Réévaluations des régimes d'avantages du personnel

Le tableau qui suit présente la composition de nos réévaluations comptabilisées dans les autres éléments du résultat global.

(en millions de dollars canadiens)	Pour les exercices clos					
	Régimes de retraite à prestations définies			Autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi		
	le 31 octobre 2015	le 31 octobre 2014	le 31 octobre 2013	le 31 octobre 2015	le 31 octobre 2014	le 31 octobre 2013
(Gains) pertes actuariels :						
Modifications des hypothèses démographiques	7 \$	76 \$	382 \$	(174)\$	(54)\$	53 \$
Modifications des hypothèses financières	(296)	830	(265)	(30)	113	(62)
Ajustements liés à l'expérience	(7)	6	49	(34)	–	4
Rendement de l'actif des régimes (excluant les intérêts en fonction du taux d'actualisation)	(243)	(647)	(601)	(11)	–	–
	(539)\$	265 \$	(435)\$	(249)\$	59 \$	(5)\$

Le total des réévaluations comptabilisées dans les autres éléments du résultat global pour l'exercice clos le 31 octobre 2015 correspond à un gain de 526 millions de dollars (perte de 238 millions pour l'exercice clos le 31 octobre 2014; gain de 424 millions pour l'exercice clos le 31 octobre 2013) dans le cas des régimes de retraite au Canada et à un gain de 13 millions (perte de 27 millions pour l'exercice clos le 31 octobre 2014; gain de 11 millions pour l'exercice clos le 31 octobre 2013) dans le cas des régimes dans les autres pays.

Politiques et stratégies de placement

L'actif des régimes de retraite à prestations définies est investi prudemment afin de respecter nos obligations à long terme au titre des prestations. Dans le cas des régimes de retraite, la stratégie de placement consiste à détenir un portefeuille de placements diversifié en ce qui a trait à la catégorie d'actifs et à l'emplacement géographique, afin de réduire le risque d'investissement spécifique sur la situation de capitalisation, tout en maximisant les rendements prévus pour respecter les obligations au titre des prestations. L'actif des régimes est investi en portant une attention particulière aux risques liés aux principaux facteurs de risque ayant une incidence sur les obligations au titre des prestations, soit les taux d'intérêt, les écarts de taux et l'inflation. La politique relative à la composition de l'actif est donc conforme à un cadre de gestion de l'actif et du passif. Au nombre des facteurs pris en considération lors de l'élaboration de notre politique relative à la composition de l'actif figurent, sans s'y limiter :

- (i) la nature des obligations au titre des prestations sous-jacentes, y compris la durée et le profil des échéances des passifs;
- (ii) les données démographiques relatives aux membres, y compris les prévisions à l'égard de l'âge normal de la retraite, des départs et des décès;
- (iii) la situation financière des régimes de retraite;
- (iv) les avantages tirés de la diversification entre diverses catégories d'actifs;
- (v) le rendement prévu de l'actif, y compris les valeurs de la volatilité et les corrélations des actifs et des passifs.

Afin de mettre en œuvre notre politique relative à la composition de l'actif, nous pouvons investir dans des titres de participation, des titres d'emprunt, des placements non traditionnels et des instruments dérivés. Notre position liée à certains types de placements, notamment les actions ordinaires, les titres de participation et d'emprunt sur les marchés émergents, les titres d'emprunt assortis d'une notation inférieure à BBB et les prêts hypothécaires résidentiels et commerciaux, ne peut être supérieure à un pourcentage défini de la valeur de marché de l'actif de nos régimes de retraite à prestations définies. Nous pouvons recourir aux instruments dérivés soit à titre d'investissement synthétique, afin de reproduire plus efficacement le rendement d'un titre sous-jacent, soit à titre de couverture du risque financier lié au portefeuille sous-jacent. Afin de gérer notre risque de crédit, les contreparties à nos instruments dérivés doivent détenir des notations minimales et conclure des conventions d'affectation d'actifs en garantie.

L'actif de nos régimes de retraite à prestations définies se compose principalement de titres de participation et de titres d'emprunt. Nos titres de participation sont généralement évalués selon les prix cotés non ajustés sur un marché actif (niveau 1) et nos titres d'emprunt sont généralement évalués selon les prix cotés pour des actifs semblables sur un marché actif (niveau 2). Les placements non traditionnels et les autres placements comprennent la trésorerie, les fonds de couverture et les placements dans des fonds privés, y compris l'infrastructure, les contrats de location de biens immobiliers, les titres de participation privés et les instruments financiers dérivés. De façon générale, dans le cas des placements dans des fonds privés, aucun prix coté sur un marché n'est disponible (niveau 2 ou niveau 3). Ces actifs sont évalués par un évaluateur indépendant, ou alors leur prix est fixé selon des données observables sur le marché.

Au cours de l'exercice, nous avons continué d'apporter des modifications aux placements et de les diversifier en fonction des facteurs de risque, dans la lignée de nos efforts visant à réduire la variabilité de la situation de capitalisation. Par conséquent, le risque lié aux actions a été réduit par l'entremise d'une recombinaison diversifiée des placements en titres de participation axée vers des placements non traditionnels de qualité ayant une faible corrélation avec les marchés des titres de participation, y compris des placements dans des fonds de couverture, des infrastructures, des titres de placements privés et des biens immobiliers. De plus, une plus grande exposition aux titres d'emprunt est utilisée pour réduire la non-concordance de la durée des actifs et des passifs, et donc la variabilité de la situation de capitalisation des régimes découlant des variations des taux d'intérêt. En raison de la sensibilité de leurs prix aux fluctuations des taux d'intérêt, les titres d'emprunt assortis d'échéances plus longues sont considérés comme une bonne couverture économique du risque lié aux passifs du régime, qui sont aussi actualisés en utilisant surtout les taux d'intérêt des obligations à long terme comme données. Nous prévoyons continuer à augmenter la pondération des titres d'emprunt pour autant que nous le permettent les conditions du marché, afin de réduire davantage le risque lié à la variabilité de la situation de capitalisation.

Répartition de l'actif des régimes à prestations définies ⁽¹⁾

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	Au					
	31 octobre 2015			31 octobre 2014		
	Juste valeur	Pourcentage du total de l'actif des régimes	Prix cotés sur un marché actif ⁽²⁾	Juste valeur	Pourcentage du total de l'actif des régimes	Prix cotés sur un marché actif ⁽²⁾
Titres de participation						
Canada	1 277 \$	11 %	100 %	1 623 \$	14 %	100 %
Autres pays	2 645	22	98	2 530	22	100
Titres d'emprunt						
Obligations liées à des gouvernements – Canada	2 232	19	–	2 199	19	–
Obligations liées à des gouvernements – Autres pays	561	5	–	530	5	–
Obligations de sociétés et autres obligations	2 548	21	–	2 097	19	–
Placements non traditionnels et autres	2 633	22	8	2 372	21	11
	11 896 \$	100 %	34 %	11 351 \$	100 %	39 %

(1) La répartition de l'actif est fondée sur les placements sous-jacents détenus directement et indirectement par l'entremise de fonds, ce qui cadre avec notre politique et nos stratégies en matière de placement.

(2) Si notre évaluation des prix cotés sur un marché actif était fondée sur des placements directs, 36 % du total de l'actif des régimes serait classé comme étant évalué selon les prix cotés sur un marché actif (45 % au 31 octobre 2014).

Nos régimes de retraite au Canada sont composés de titres de participation à 34 % (38 % au 31 octobre 2014) et nos régimes dans les autres pays, à 17 % (18 % au 31 octobre 2014). Nos régimes de retraite au Canada sont composés de titres d'emprunt à 44 % (41 % au 31 octobre 2014) et nos régimes dans les autres pays, à 57 % (58 % au 31 octobre 2014). Nos régimes de retraite au Canada sont composés de placements non traditionnels et d'autres placements à 22 % (21 % au 31 octobre 2014) et nos régimes dans les autres pays, à 26 % (24 % au 31 octobre 2014).

Au 31 octobre 2015, l'actif des régimes comprenait une tranche de 1 million (1 million au 31 octobre 2014) de nos actions ordinaires d'une juste valeur de 85 millions de dollars (107 millions au 31 octobre 2014) et une tranche de 71 millions (39 millions au 31 octobre 2014) de nos titres d'emprunt. Pour l'exercice clos le 31 octobre 2015, les dividendes reçus relativement à nos actions ordinaires détenues dans l'actif des régimes se sont établis à 4 millions de dollars (4 millions pour l'exercice clos le 31 octobre 2014).

Profil des échéances

Le tableau suivant présente le profil des échéances de notre obligation au titre des régimes de retraite à prestations définies.

	Au		
	31 octobre 2015		
	Canada	Autres pays	Total
(en millions de dollars canadiens, sauf pour le nombre de participants et les durées en années)			
Nombre de participants aux régimes	73 869	9 864	83 733
Versements réels de prestations en 2015	447 \$	97 \$	544 \$
Versements de prestations prévus en 2016	514	50	564
Versements de prestations prévus en 2017	540	45	585
Versements de prestations prévus en 2018	564	47	611
Versements de prestations prévus en 2019	587	48	635
Versements de prestations prévus en 2020	607	52	659
Versements de prestations prévus de 2021 à 2025	3 312	313	3 625
Durée moyenne pondérée des paiements de prestations définies	14,6 ans	18,0 ans	14,9 ans

Hypothèses importantes

Les méthodes auxquelles nous avons recours pour déterminer les hypothèses importantes utilisées dans le calcul de la charge au titre des prestations définies et des autres avantages postérieurs à l'emploi sont décrites ci-après :

Taux d'actualisation

En ce qui a trait aux régimes de retraite et autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi au Canada, à chaque date d'évaluation, tous les paiements de prestations futurs prévus sont actualisés selon les cours au comptant établis en fonction d'une courbe dérivée des rendements d'obligations de sociétés ayant une notation Aa. La courbe dérivée est basée sur des taux observés pour des obligations de société ayant une notation Aa et dont l'échéance est de moins de six ans et sur une courbe prévue des rendements de titres de société ayant une notation Aa fondée sur les écarts entre les obligations de sociétés ayant une notation Aa et les obligations des provinces ayant une notation Aa pour les titres dont l'échéance est de plus de six ans. En ce qui a trait aux régimes de retraite et autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi des autres pays, à chaque date d'évaluation, tous les paiements de prestations futurs prévus sont actualisés selon les cours au comptant établis en fonction d'une courbe des rendements d'obligations de sociétés ayant une notation Aa. Les cours au comptant au-delà de 30 ans sont réputés être équivalents au cours au comptant dans 30 ans. Le taux d'actualisation correspond au taux unique qui génère une valeur actualisée équivalente à celle calculée à partir de l'ensemble de la courbe d'actualisation. Cette méthode d'évaluation n'est pas fondée sur des hypothèses à l'égard des rendements du réinvestissement.

Taux de croissance de la rémunération future

Les hypothèses liées à la croissance de la rémunération future sont élaborées de façon distincte pour chaque régime, lorsque cela est pertinent, en fonction des hypothèses relatives à l'inflation des prix et des politiques de rémunération dans chacun des marchés, et conformément aux exigences locales prévues par la loi et à celles particulières aux régimes.

Taux tendanciels en matière de coûts des soins de santé

Le calcul des coûts des soins de santé repose sur des hypothèses relatives aux tendances à long terme et à court terme, lesquelles sont fondées sur les tendances récentes des régimes et les attentes du marché.

	Au					
	Régimes de retraite à prestations définies			Autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi		
	31 octobre 2015	31 octobre 2014	31 octobre 2013	31 octobre 2015	31 octobre 2014	31 octobre 2013
Hypothèses moyennes pondérées utilisées pour le calcul de l'obligation au titre des prestations						
Taux d'actualisation	4,30 %	4,10 %	4,60 %	4,40 %	4,20 %	4,70 %
Taux de croissance de la rémunération future	3,30 %	3,30 %	3,30 %	s.o.	s.o.	s.o.
Taux tendanciels en matière de coûts des soins de santé (1)						
– Soins médicaux	s.o.	s.o.	s.o.	4,10 %	3,50 %	3,80 %
– Soins dentaires	s.o.	s.o.	s.o.	4,00 %	4,00 %	4,00 %

(1) En ce qui a trait aux autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi, les taux tendanciels hypothétiques pour 2015 qui sont utilisés aux fins d'évaluation du coût prévu des avantages liés aux obligations au titre des prestations définies sont aussi les taux tendanciels finaux.

s.o. : sans objet

Hypothèses relatives à la mortalité

Les hypothèses relatives à la mortalité sont un élément important de l'évaluation de nos obligations en vertu des régimes de retraite à prestations définies. Ces hypothèses ont été établies selon les statistiques propres à chaque pays. L'amélioration future de l'espérance de vie est prise en compte, s'il y a lieu. Le tableau ci-dessous présente un sommaire des hypothèses relatives à la mortalité utilisées pour les principaux régimes.

(en années)	Au							
	31 octobre 2015				31 octobre 2014			
	Espérance de vie à 65 ans pour un membre actuellement âgé de				Espérance de vie à 65 ans pour un membre actuellement âgé de			
	65 ans		45 ans		65 ans		45 ans	
	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme
Pays								
Canada	23,1	23,6	24,1	24,5	23,0	23,5	24,0	24,5
États-Unis	21,2	23,2	21,7	24,1	20,6	22,9	21,1	23,4
Royaume-Uni	24,0	25,9	26,0	28,2	23,9	25,2	26,1	27,6

Analyse de sensibilité

Les hypothèses utilisées peuvent avoir une incidence importante sur les obligations au titre des régimes de retraite à prestations définies et des autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi. L'augmentation (la diminution) de l'obligation dans le tableau ci-dessous a été déterminée en présupposant que toutes les autres hypothèses demeuraient inchangées. En pratique, il est peu probable que cela arrive, car les changements de certaines hypothèses peuvent être corrélés. Le tableau ci-dessous présente une analyse de sensibilité des hypothèses clés pour 2015.

(en millions de dollars canadiens)	Régimes de retraite à prestations définies – Augmentation (diminution) de l'obligation	Autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi – Augmentation (diminution) de l'obligation
Taux d'actualisation		
Incidence d'une augmentation de 50 p.b. du taux d'actualisation	(839)\$	(110)\$
Incidence d'une diminution de 50 p.b. du taux d'actualisation	930	124
Taux de croissance de la rémunération future		
Incidence d'une augmentation de 50 p.b. du taux de croissance de la rémunération future	57	s.o.
Incidence d'une diminution de 50 p.b. du taux de croissance de la rémunération future	(57)	s.o.
Taux de mortalité		
Incidence d'une augmentation de l'espérance de vie d'une année supplémentaire	275	29
Taux tendanciel en matière de coûts des soins de santé		
Incidence d'une augmentation de 100 p.b. du taux tendanciel en matière de coûts des soins de santé	s.o.	101
Incidence d'une diminution de 100 p.b. du taux tendanciel en matière de coûts des soins de santé	s.o.	(82)

s.o. : sans objet

Note 18 Autres passifs

(en millions de dollars canadiens)	Au	
	31 octobre 2015	31 octobre 2014
Garanties en espèces	15 249 \$	10 500 \$
Créditeurs et charges à payer	999	2 386
Paie et rémunération connexe	6 358	6 582
Sommes à payer aux courtiers, aux contrepartistes et aux clients	2 981	2 063
Instruments négociables	2 309	2 416
Intérêts courus à payer	1 679	1 748
Revenu différé	2 028	1 937
Impôt à payer	1 533	1 691
Certificats au titre des métaux précieux	420	572
Dividendes à payer	1 194	1 127
Passifs liés aux activités d'assurance	735	617
Impôt différé	201	204
Provisions	512	500
Autres	5 309	4 966
	41 507 \$	37 309 \$

Note 19 Débentures subordonnées

Les débentures sont des obligations non garanties dont le remboursement est subordonné aux droits des déposants et de certains autres créanciers. Tous les rachats, toutes les annulations et tous les échanges de débentures subordonnées sont assujettis au consentement et à l'approbation du BSIF. Les montants ci-dessous comprennent l'incidence de la couverture de la juste valeur pour le risque de taux d'intérêt et sont présentés déduction faite de nos participations dans les titres qui n'ont pas été annulés et qui sont toujours en circulation.

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages et les montants libellés en devises)		Libellés en devises (en millions)	Au	
Échéance	Date de rachat à la valeur nominale la plus rapprochée	Taux d'intérêt	31 octobre 2015	31 octobre 2014
14 novembre 2014 (1)		10,00 %	– \$	200 \$
4 novembre 2018	4 novembre 2013 (2)	5,45 % (3)	–	–
15 juin 2020	15 juin 2015 (4)	4,35 % (5)	–	1 491
2 novembre 2020	2 novembre 2015 (6)	3,18 % (7)	1 500	1 483
8 juin 2023		9,30 %	110	110
17 juillet 2024 (8)	17 juillet 2019	3,04 % (9)	1 014	1 002
6 décembre 2024	6 décembre 2019	2,99 % (10)	2 061	1 992
4 juin 2025 (8)	4 juin 2020	2,48 % (11)	1 004	–
29 septembre 2026 (8)	29 septembre 2021	3,45 % (12)	1 055	1 009
1 ^{er} novembre 2027	1 ^{er} novembre 2022	4,75 %	62	53
26 juin 2037	26 juin 2017	2,86 %	112	106
1 ^{er} octobre 2083	Toute date de paiement des intérêts	(13)	224	224
29 juin 2085	Toute date de paiement des intérêts	(14)	227	196
18 juin 2103	18 juin 2009 (15)	5,95 % (16)	–	–
			7 369 \$	7 866 \$
Coûts de financement différés			(7)	(7)
			7 362 \$	7 859 \$

Les modalités des débentures sont les suivantes :

- (1) Toutes les débentures subordonnées à 10,00 % en circulation, d'un montant de 200 millions de dollars, sont arrivées à échéance le 14 novembre 2014.
- (2) Le 4 novembre 2013, toutes les débentures subordonnées en circulation, d'un montant de 1 milliard de dollars, ont été rachetées pour un prix équivalant à 100 % de leur capital plus les intérêts courus à la date de rachat.
- (3) Portent intérêt au taux stipulé jusqu'à la date de rachat à la valeur nominale la plus rapprochée et, par la suite, au taux des acceptations bancaires de 90 jours, majoré de 1,00 %.
- (4) Toutes les débentures subordonnées en circulation, d'un montant de 1,5 milliard de dollars, ont été rachetées le 15 juin 2015 pour un prix équivalant à 100 % de leur capital plus les intérêts courus à la date de rachat.
- (5) Portent intérêt au taux stipulé jusqu'à la date de rachat à la valeur nominale la plus rapprochée et, par la suite, au taux des acceptations bancaires de 90 jours, majoré de 1,41 %.
- (6) Le 2 novembre 2015, toutes les débentures subordonnées en circulation, d'un montant de 1,5 milliard de dollars, ont été rachetées pour un prix équivalant à 100 % de leur capital plus les intérêts courus à la date de rachat.
- (7) Portent intérêt au taux stipulé jusqu'à la date de rachat à la valeur nominale la plus rapprochée et, par la suite, au taux des acceptations bancaires de 90 jours, majoré de 1,21 %.
- (8) Les billets sont assortis de clauses relatives aux fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité (FPUNV), qui sont nécessaires afin que les actions soient admissibles à titre de capital réglementaire de deuxième catégorie en vertu de l'accord de Bâle III. Les clauses relatives aux FPUNV exigent la conversion de l'instrument en un nombre variable d'actions ordinaires si le BSIF considère la Banque comme non viable ou si le gouvernement fédéral ou un gouvernement provincial au Canada annonce publiquement que la Banque a accepté ou a convenu d'accepter une injection de capitaux. Dans un tel cas, chaque billet peut être converti en actions ordinaires selon une formule de conversion automatique dont le multiplicateur est 1,5, à un prix de conversion correspondant au plus élevé des montants suivants : i) un prix plancher de 5,00 \$; ii) le cours du marché de nos actions ordinaires selon le cours moyen pondéré en fonction du volume de nos actions ordinaires à la Bourse de Toronto. Le nombre d'actions émises est déterminé en divisant la valeur nominale du billet (y compris les intérêts courus et impayés sur ce billet) par le prix de conversion, puis en appliquant le multiplicateur.
- (9) Portent intérêt au taux stipulé jusqu'à la date de rachat à la valeur nominale la plus rapprochée et, par la suite, au taux des acceptations bancaires de 90 jours, majoré de 1,08 %.
- (10) Portent intérêt au taux stipulé jusqu'à la date de rachat à la valeur nominale la plus rapprochée et, par la suite, au taux des acceptations bancaires de 90 jours, majoré de 1,10 %.
- (11) Portent intérêt au taux stipulé jusqu'à la date de rachat à la valeur nominale la plus rapprochée et, par la suite, au taux des acceptations bancaires de 90 jours, majoré de 1,10 %.
- (12) Portent intérêt au taux stipulé jusqu'à la date de rachat à la valeur nominale la plus rapprochée et, par la suite, au taux des acceptations bancaires de 90 jours, majoré de 1,12 %.
- (13) Portent intérêt au taux des acceptations bancaires de 30 jours, majoré de 40 points de base.
- (14) Portent intérêt au taux LIMEAN de trois mois en dollars américains majoré de 25 points de base. En cas de réduction du dividende annuel que nous déclarons sur nos actions ordinaires, les intérêts à payer sur les débentures sont réduits au prorata de la réduction du dividende, et le montant de la réduction des intérêts est payable à même le produit de la vente d'actions ordinaires nouvellement émises.
- (15) Le 18 juin 2014, toutes les débentures subordonnées en circulation, d'un montant de 600 millions de dollars, ont été rachetées pour un prix équivalant à 100 % de leur capital plus les intérêts courus à la date de rachat.
- (16) Portent intérêt au taux d'intérêt stipulé jusqu'à la date de rachat à la valeur nominale la plus rapprochée et, tous les cinq ans par la suite, au taux de rendement des obligations du gouvernement du Canada sur cinq ans majoré de 1,72 %.

Tableau des échéances

L'ensemble des échéances des débentures subordonnées, selon les dates d'échéance prévues dans les modalités d'émission, s'établissent comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	31 octobre 2015
De 5 à 10 ans	5 689 \$
Par la suite	1 680
	7 369 \$

Nous avons émis des instruments de capital novateurs, soit des titres de fiducie de capital RBC (RBC TruCS), par l'intermédiaire de deux entités structurées, c'est-à-dire la Fiducie de capital RBC (Fiducie) et la Fiducie de capital RBC II (Fiducie II). La Fiducie II a été liquidée en 2014, à la suite du rachat des titres RBC TruCS de série 2013 le 31 décembre 2013.

La Fiducie a émis des titres RBC TruCS sans droit de vote de séries 2010, 2011, 2015 et 2008-1 (titres RBC TruCS de séries 2010, 2011, 2015 et 2008-1). Les titres RBC TruCS de séries 2010 et 2011 ont été rachetés en 2010 et en 2011, respectivement.

Les titres RBC TruCS de séries 2015 et 2008-1 ne confèrent aucun droit de conversion ou de rachat aux détenteurs. Par conséquent, à la consolidation de la Fiducie, les titres RBC TruCS de séries 2015 et 2008-1 sont classés à titre de participation ne donnant pas le contrôle. Les détenteurs de titres RBC TruCS de séries 2015 et 2008-1 peuvent recevoir des distributions fixes semestrielles en espèces non cumulatives jusqu'au 31 décembre 2015 et au 30 juin 2018, respectivement, ainsi que des distributions en espèces selon des taux variables par la suite.

Aucune distribution ne sera payée par la Fiducie à l'égard des titres RBC TruCS si nous sommes dans l'impossibilité de déclarer des dividendes réguliers sur i) nos actions privilégiées ou sur ii) nos actions ordinaires si aucune action privilégiée n'est alors en circulation. Le cas échéant, nous recevons, à titre de détenteur des participations restantes dans la Fiducie, la distribution des fonds nets distribuables de la Fiducie. Advenant le cas où la Fiducie ne verserait pas les distributions semestrielles en entier, nous ne déclarerons aucune forme de dividende sur nos actions privilégiées ou nos actions ordinaires pour une période donnée.

Le tableau ci-dessous présente les principales modalités et conditions des titres RBC TruCS.

Principales modalités des titres de fiducie de capital RBC

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	Date d'émission	Dates de distribution	Rendement annuel	Date de rachat la plus rapprochée		Date de conversion		Au	
				Au gré de l'émetteur	Au gré du détenteur	31 octobre 2015	31 octobre 2014		
						Montant en capital	Montant en capital		
Fiducie de capital RBC (1), (2), (3), (4), (5), (6), (7)									
Titres inclus dans les participations ne donnant pas le contrôle									
1 200 000 titres de fiducie de capital de série 2015	28 octobre 2005	30 juin, 31 décembre	4,87 % (8)	31 décembre 2010	s.o.	1 200 \$	1 200 \$		
500 000 titres de fiducie de capital de série 2008-1	28 avril 2008	30 juin, 31 décembre	6,82 % (8)	30 juin 2013	s.o.	500	500		
Fiducie de capital RBC II (2), (3), (4), (5), (6), (7), (9)									
Titres inclus dans les dépôts									
900 000 titres de fiducie de capital de série 2013 (10)	23 juillet 2003	30 juin, 31 décembre	5,812 %	31 décembre 2008	En tout temps	– \$	– \$		

Les principales modalités et conditions à l'égard des titres RBC TruCS sont les suivantes :

- (1) Sous réserve de l'approbation du BSIF, la Fiducie peut racheter les titres RBC TruCS de séries 2008-1 et 2015 sans le consentement des détenteurs de ces titres, dans leur totalité (mais non en partie), à la date de rachat la plus rapprochée indiquée ci-dessus ou à toute date de distribution subséquente.
- (2) Sous réserve de l'approbation du BSIF, advenant le cas où un événement spécial déterminé surviendrait, les fiduciaires peuvent racheter les titres RBC TruCS de séries 2008-1, 2013 ou 2015 sans le consentement des détenteurs de ces titres, dans leur totalité (mais non en partie), avant la date de rachat la plus rapprochée indiquée ci-dessus.
- (3) Prix de rachat pour l'émetteur : les titres RBC TruCS de série 2008-1 peuvent être rachetés contre l'équivalent en espèces i) du prix de rachat anticipé si le rachat a lieu avant le 30 juin 2018, ou ii) du prix de rachat si le rachat a lieu à compter du 30 juin 2018. Les titres RBC TruCS de séries 2013 et 2015 peuvent être rachetés contre l'équivalent en espèces i) du prix de rachat anticipé si le rachat a lieu avant les 31 décembre 2013 et 2015, respectivement, ou ii) du prix de rachat si le rachat a lieu à compter des 31 décembre 2013 et 2015, respectivement. Le prix de rachat correspond à un montant de 1 000 \$ plus les distributions impayées jusqu'à la date de rachat. Le prix de rachat anticipé correspond à un montant égal au plus élevé i) du prix de rachat et ii) du prix calculé pour obtenir un rendement annuel égal au rendement d'une obligation du gouvernement du Canada émise à la date de rachat et échéant le 30 juin 2018, majoré de 77 points de base pour la série RBC TruCS 2008-1 et échéant les 31 décembre 2013 et 2015, majoré de 23 points de base et de 19,5 points de base pour les séries RBC TruCS 2013 et 2015, respectivement.
- (4) Échange automatique : sans le consentement des détenteurs, tous les titres RBC TruCS de séries 2008-1, 2013 et 2015 seront automatiquement échangés contre 40 actions privilégiées de premier rang rachetables à dividende non cumulatif de séries A1, T et Z de la Banque, respectivement, advenant le cas où l'un des événements suivants surviendrait : i) les procédures visant la liquidation de la Banque sont amorcées; ii) le BSIF prend le contrôle de la Banque; iii) les ratios du capital de première catégorie affichés par la Banque sont de moins de 5 % et les ratios de capital total sont de moins de 8 % ou iv) le BSIF demande à la Banque d'augmenter son capital ou de fournir des liquidités supplémentaires, et la Banque choisit d'effectuer l'échange automatique ou ne réussit pas à se conformer à cette demande. Les actions privilégiées de premier rang de séries A1, T et Z donnent droit à des dividendes non cumulatifs payables semestriellement en espèces. Les actions privilégiées de premier rang de série T peuvent être converties au gré du détenteur en actions ordinaires d'un nombre variable.
- (5) De temps à autre, nous achetons certains instruments de capital novateurs que nous conservons temporairement. Au 31 octobre 2015, nous détenions des titres RBC TruCS 2015 d'un montant négligeable (9 millions de dollars au 31 octobre 2014) et des titres RBC TruCS de série 2008-1 d'une valeur de 6 millions (3 millions au 31 octobre 2014) sous forme de titres propres, lesquels ont été déduits du capital réglementaire.
- (6) Capital réglementaire : Conformément aux lignes directrices sur les normes de fonds propres du BSIF, avec prise d'effet en janvier 2013, les RBC TruCS ne sont plus admissibles à titre de capital de première catégorie supplémentaire, car ils ne respectent pas les exigences relatives aux fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité. Par conséquent, les RBC TruCS en circulation sont retirés progressivement du capital réglementaire, conformément aux lignes directrices du BSIF.
- (7) Droit d'échange des détenteurs : les détenteurs des titres RBC TruCS de série 2013 peuvent en tout temps échanger, en totalité ou en partie, leurs titres RBC TruCS de série 2013 contre 40 actions privilégiées de premier rang rachetables à dividende non cumulatif de série U pour chaque titre détenu. Les actions privilégiées de premier rang de série U donnent droit à des dividendes non cumulatifs payables semestriellement en espèces lorsque notre Conseil d'administration en déclare et peuvent être converties au gré du détenteur en actions ordinaires d'un nombre variable. Les titres RBC TruCS de séries 2008-1 et 2015 ne confèrent pas de tels droits aux détenteurs.
- (8) Les distributions non cumulatives en espèces à l'égard des titres RBC TruCS de série 2015 seront payées semestriellement au taux de 4,87 % jusqu'au 31 décembre 2015 et au taux correspondant à la moitié du taux des acceptations bancaires de 180 jours majoré de 1,5 % par la suite. Les distributions non cumulatives en espèces à l'égard des titres RBC TruCS de série 2008-1 seront payées semestriellement au taux de 6,82 % jusqu'au 30 juin 2018 et par la suite au taux correspondant à la moitié du taux des acceptations bancaires de 180 jours, majoré de 3,5 %.
- (9) Sous réserve de l'approbation du BSIF, la Fiducie II peut racheter tous les titres RBC TruCS de série 2013 en circulation sans le consentement des détenteurs de ces titres, en totalité ou en partie, à la date de rachat indiquée ci-dessus ou à toute date de distribution subséquente.
- (10) Le 31 décembre 2013, la Fiducie II a racheté la totalité des RBC TruCS de série 2013, d'un montant en capital de 900 millions de dollars, contre un montant en espèces équivalent à un prix de rachat de 1 000 \$ par part.

s.o. : sans objet

Capital social

Capital social autorisé

Actions privilégiées – Un nombre illimité d'actions privilégiées de premier rang et d'actions privilégiées de second rang sans valeur nominale, pouvant être émises en série; la contrepartie globale de la totalité des actions privilégiées de premier et de second rang pouvant être émises ne peut excéder 20 milliards de dollars et 5 milliards, respectivement.

Actions ordinaires – Un nombre illimité d'actions sans valeur nominale peut être émis.

Capital social en circulation

Le tableau suivant présente en détail nos actions ordinaires et privilégiées en circulation.

(en millions de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les dividendes par action)	Au					
	31 octobre 2015			31 octobre 2014		
	Nombres d'actions (en milliers)	Montant	Dividendes déclarés par action	Nombre d'actions (en milliers)	Montant	Dividendes déclarés par action
Actions privilégiées						
Actions privilégiées de premier rang (1)						
À taux fixe et à dividende non cumulatif						
Série W	12 000	300 \$	1,23 \$	12 000	300 \$	1,23 \$
Série AA	12 000	300	1,11	12 000	300	1,11
Série AB	12 000	300	1,18	12 000	300	1,18
Série AC	8 000	200	1,15	8 000	200	1,15
Série AD	10 000	250	1,13	10 000	250	1,13
Série AE	10 000	250	1,13	10 000	250	1,13
Série AF	8 000	200	1,11	8 000	200	1,11
Série AG	10 000	250	1,13	10 000	250	1,13
Série BH	6 000	150	0,58	–	–	–
Série BI	6 000	150	0,42	–	–	–
Série BJ	6 000	150	–	–	–	–
À taux rajusté tous les cinq ans et à dividende non cumulatif						
Série AJ (2)	13 579	339	0,88	13 579	339	0,97
Série AL	12 000	300	1,07	12 000	300	1,15
Série AN (3)	–	–	–	–	–	0,39
Série AP (3)	–	–	–	–	–	0,39
Série AR (3)	–	–	–	–	–	0,39
Série AT (4)	–	–	–	–	–	1,17
Série AV (4)	–	–	–	–	–	1,17
Série AX (5)	–	–	–	13 000	325	1,53
Série AZ	20 000	500	1,00	20 000	500	0,50
Série BB	20 000	500	0,98	20 000	500	0,46
Série BD	24 000	600	0,73	–	–	–
Série BF	12 000	300	0,63	–	–	–
À taux variable et à dividende non cumulatif						
Série AK (2)	2 421	61	0,67	2 421	61	0,53
		5 100 \$			4 075 \$	
Actions ordinaires						
Solde au début de l'exercice	1 442 233	14 511 \$		1 441 056	14 377 \$	
Émises en vertu du régime d'options sur actions (6)	1 190	62		2 723	150	
Rachetées aux fins d'annulation (7)	–	–		(1 546)	(16)	
Solde à la fin de l'exercice	1 443 423	14 573 \$	3,08 \$	1 442 233	14 511 \$	2,84 \$
Actions propres – actions privilégiées						
Solde au début de l'exercice	1	– \$		47	1 \$	
Ventes	4 736	117		4 919	124	
Achats	(4 800)	(119)		(4 965)	(125)	
Solde à la fin de l'exercice	(63)	(2)\$		1	– \$	
Actions propres – actions ordinaires						
Solde au début de l'exercice	892	71 \$		666	41 \$	
Ventes	78 852	6 098		70 684	5 333	
Achats	(79 212)	(6 131)		(70 458)	(5 303)	
Solde à la fin de l'exercice	532	38 \$		892	71 \$	

(1) Des séries d'actions privilégiées de premier rang ont été émises au prix de 25 \$ par action.

(2) Le 24 février 2014, nous avons émis 2,4 millions d'actions privilégiées de premier rang à taux variable et à dividende non cumulatif, série AK, d'un montant total de 61 millions de dollars dans le cadre d'une option au gré du détenteur permettant la conversion à raison de une pour une de certaines de nos actions privilégiées de premier rang à taux rajusté tous les cinq ans et à dividende non cumulatif, série AJ.

(3) Le 24 février 2014, nous avons racheté la totalité des actions privilégiées de premier rang à taux rajusté tous les cinq ans et à dividende non cumulatif, série AN (9 millions d'actions), série AP (11 millions d'actions) et série AR (14 millions d'actions) émises et en circulation contre un montant en espèces, à un prix de rachat de 25 \$ par action.

(4) Le 24 août 2014, nous avons racheté la totalité des actions privilégiées de premier rang à taux rajusté tous les cinq ans et à dividende non cumulatif, série AT (11 millions d'actions) et série AV (16 millions d'actions) émises et en circulation contre un montant en espèces, à un prix de rachat de 25 \$ par action.

(5) Le 24 novembre 2014, nous avons racheté la totalité des 13 millions d'actions privilégiées de premier rang à taux rajusté tous les cinq ans et à dividende non cumulatif, série AX émises et en circulation contre un montant en espèces, à un prix de rachat de 25 \$ par action.

(6) Comprend les ajustements de la juste valeur des options sur actions de 7 millions de dollars (16 millions en 2014).

(7) Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2015, nous n'avons acheté aucune action ordinaire aux fins d'annulation. Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2014, nous avons acheté aux fins d'annulation des actions ordinaires à un coût moyen de 72,64 \$ par action. La valeur comptable s'élevait à 10,03 \$ par action.

Principales modalités des actions privilégiées

Au 31 octobre 2015	Rendement annuel pour la période initiale	Prime	Dividende par action de la période considérée (1)	Date de rachat la plus rapprochée (2)	Date d'émission	Prix de rachat (2), (3)
Actions privilégiées						
Actions privilégiées de premier rang						
À taux fixe et à dividende non cumulatif						
Série W (4)	4,90 %		0,306250 \$	24 février 2010	31 janvier 2005	25,00 \$
Série AA	4,45 %		0,278125	24 mai 2011	4 avril 2006	25,00
Série AB	4,70 %		0,293750	24 août 2011	20 juillet 2006	25,00
Série AC	4,60 %		0,287500	24 novembre 2011	1 ^{er} novembre 2006	25,25
Série AD	4,50 %		0,281250	24 février 2012	13 décembre 2006	25,25
Série AE	4,50 %		0,281250	24 février 2012	19 janvier 2007	25,25
Série AF	4,45 %		0,278125	24 mai 2012	14 mars 2007	25,25
Série AG	4,50 %		0,281250	24 mai 2012	26 avril 2007	25,25
Série BH (5)	4,90 %		0,577260	24 novembre 2020	5 juin 2015	26,00
Série BI (5)	4,90 %		0,419520	24 novembre 2020	22 juillet 2015	26,00
Série BJ (5)	5,25 %		–	24 février 2021	2 octobre 2015	26,00
À taux rajusté tous les cinq ans et à dividende non cumulatif (6)						
Série AJ	5,00 %	1,93 %	0,220000	24 février 2014	16 septembre 2008	25,00
Série AL	5,60 %	2,67 %	0,266250	24 février 2014	3 novembre 2008	25,00
Série AZ (5)	4,00 %	2,21 %	0,250000	24 mai 2019	30 janvier 2014	25,00
Série BB (5)	3,90 %	2,26 %	0,243750	24 août 2019	3 juin 2014	25,00
Série BD (5)	3,60 %	2,74 %	0,225000	24 mai 2020	30 janvier 2015	25,00
Série BF (5)	3,60 %	2,62 %	0,225000	24 novembre 2020	13 mars 2015	25,00
À taux variable et à dividende non cumulatif						
Série AK (7)		1,93 %	0,156463	24 février 2019	24 février 2014	25,00

- (1) Des dividendes non cumulatifs sur les actions privilégiées de chacune des séries sont payables trimestriellement, selon les modalités et les dates déterminées par le Conseil d'administration, le 24 de chaque mois de février, mai, août et novembre ou aux environs de ces dates.
- (2) Sous réserve du consentement du BSIF et des exigences de la *Loi sur les Banques* (Canada), nous pouvons, à compter des dates précisées ci-dessus, racheter les actions privilégiées de premier rang. Dans le cas des actions de séries AJ, AL, AZ, BB, BD, BF et AK, elles peuvent être rachetées en espèces à un prix de 25 \$ par action si les actions sont rachetées à la date de rachat la plus rapprochée et à la même date tous les cinq ans par la suite. Dans le cas des actions de séries W, AA, AB, AC, AD, AE, AF, AG, BH, BI et BJ, elles peuvent être rachetées en espèces, à un prix de 26 \$ par action si les actions sont rachetées au cours de la période de 12 mois commençant à la date de rachat la plus rapprochée, diminué de 0,25 \$ pour chaque période de 12 mois subséquente jusqu'à atteindre le prix par action de 25 \$ si les actions sont rachetées quatre ans après la date de rachat la plus rapprochée ou par la suite.
- (3) Sous réserve du consentement du BSIF et des exigences de la *Loi sur les Banques* (Canada), nous pouvons racheter aux fins d'annulation des actions privilégiées de premier rang de chacune des séries, au prix ou aux prix les plus bas auxquels, selon le Conseil d'administration, ces actions peuvent être obtenues.
- (4) Sous réserve de l'approbation de la Bourse de Toronto, nous pouvons, à compter du 24 février 2010, convertir les actions privilégiées de premier rang de série W en actions ordinaires. Les actions privilégiées de premier rang de série W peuvent être converties en un nombre d'actions ordinaires déterminé en divisant le prix de rachat en vigueur par le plus élevé des montants suivants : 2,50 \$ ou 95 % du cours moyen pondéré des actions ordinaires en vigueur à la date de l'opération.
- (5) Les actions privilégiées sont assorties de clauses relatives aux fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité (FPUNV), qui sont nécessaires afin que les actions soient admissibles à titre de capital réglementaire de première catégorie en vertu de l'accord de Bâle III. Les clauses relatives aux FPUNV exigent la conversion de l'instrument en un nombre variable d'actions ordinaires si le BSIF considère la Banque comme non viable ou si le gouvernement fédéral ou un gouvernement provincial au Canada annonce publiquement que la Banque a accepté ou a convenu d'accepter une injection de capitaux. Dans un tel cas, chaque action privilégiée peut être convertie en actions ordinaires selon une formule de conversion automatique à un prix de conversion correspondant au plus élevé des montants suivants : i) un prix plancher de 5,00 \$; ii) le cours du marché de nos actions ordinaires selon le cours moyen pondéré en fonction du volume de nos actions ordinaires à la Bourse de Toronto. Le nombre d'actions émises est déterminé en divisant la valeur d'une action privilégiée (25,00 \$ plus les dividendes déclarés et non versés) par le prix de conversion.
- (6) Le taux de dividende sera rajusté à la date de rachat la plus rapprochée et tous les cinq ans par la suite à un taux équivalant au rendement des obligations du gouvernement du Canada de cinq ans, plus la prime indiquée. Les détenteurs ont la possibilité de convertir leurs actions en actions privilégiées de premier rang à taux variable à dividende non cumulatif, sous certaines conditions, à la date de rachat la plus rapprochée et tous les cinq ans par la suite, à un taux équivalant au taux des bons du Trésor du gouvernement du Canada de trois mois, plus la prime indiquée.
- (7) Le taux de dividende équivaut au taux des bons du Trésor du gouvernement du Canada de trois mois, plus la prime indiquée. Les détenteurs ont la possibilité de convertir leurs actions en actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif, série AJ, sous certaines conditions, le 24 février 2019 et tous les cinq ans par la suite.

Restrictions relatives au paiement des dividendes

La *Loi sur les Banques* (Canada) nous interdit de déclarer des dividendes sur nos actions privilégiées ou ordinaires si, ce faisant, nous contrevenons, ou contreviendrions, aux règles relatives à la suffisance du capital et aux liquidités ou à toute autre directive de réglementation publiée en vertu de la Loi. En outre, nous ne pouvons en aucun cas verser des dividendes sur nos actions ordinaires tant que l'ensemble des dividendes sur nos actions privilégiées n'ont pas été déclarés et versés, ou réservés aux fins du versement. Nous avons convenu que s'il advenait que la Fiducie ne soit pas en mesure de verser la totalité des distributions requises sur les titres de fiducie de capital, nous ne verserions aucun dividende de quelque nature que ce soit sur nos actions privilégiées et ordinaires. Se reporter à la note 20.

Actuellement, ces restrictions ne limitent pas le versement de dividendes sur nos actions privilégiées et ordinaires.

Régime de réinvestissement de dividendes

Notre régime de réinvestissement de dividendes (régime) offre aux actionnaires ordinaires et privilégiés la possibilité de recevoir des actions ordinaires additionnelles plutôt que des dividendes en espèces. Le régime n'est offert qu'aux actionnaires résidant au Canada ou aux États-Unis. Les exigences de notre régime sont remplies soit au moyen d'achats d'actions sur le marché libre, soit au moyen d'actions propres. Au cours de 2015 et de 2014, les exigences de notre régime de réinvestissement de dividendes ont été remplies au moyen d'achats d'actions sur le marché libre.

Note 21 Capitaux propres (suite)

Actions disponibles pour émission future

Au 31 octobre 2015, 43,3 millions d'actions ordinaires étaient disponibles pour émission future dans le cadre de notre régime de réinvestissement de dividendes et de l'exercice potentiel d'options sur actions en cours. En outre, nous pourrions émettre un maximum de 38,9 millions d'actions propres ordinaires en vertu du Régime général d'épargne et d'achat de titres de la Banque, approuvé par les actionnaires le 26 février 2009.

Participations ne donnant pas le contrôle

(en millions de dollars canadiens)	Au	
	31 octobre 2015	31 octobre 2014
Titres de fiducie de capital RBC (1)		
Série 2015	1 219 \$	1 211 \$
Série 2008-1	505	508
Autres	74	94
	1 798 \$	1 813 \$

(1) Au 31 octobre 2015, les titres RBC TruCS de série 2015 comprenaient des intérêts courus d'un montant de 20 millions de dollars (20 millions au 31 octobre 2014), déduction faite des titres propres d'une valeur négligeable (9 millions au 31 octobre 2014). Les titres de série 2008-1 comprenaient des intérêts courus d'un montant de 11 millions de dollars (11 millions au 31 octobre 2014), déduction faite des titres propres de 6 millions (3 millions au 31 octobre 2014).

Note 22 Rémunération fondée sur des actions

Régimes d'options sur actions

Nous offrons des régimes d'options sur actions à certains employés clés. En vertu de ces régimes, des options sont périodiquement octroyées pour acquérir des actions ordinaires. Le prix d'exercice de chaque option octroyée correspond au cours moyen pondéré en fonction du volume d'un lot régulier (100 actions) de nos actions ordinaires à la Bourse de Toronto : i) le jour précédant le jour de l'octroi ou ii) pour les cinq jours de Bourse précédant immédiatement le jour de l'octroi, selon le plus élevé des deux montants. Les droits des options sont acquis sur une période de quatre ans pour les employés et les options peuvent être exercées pour une période n'excédant pas dix ans à partir de la date d'octroi.

La charge de rémunération comptabilisée pour l'exercice clos le 31 octobre 2015 à l'égard des régimes d'options sur actions s'est établie à 6 millions de dollars (7 millions pour l'exercice clos le 31 octobre 2014; 7 millions pour l'exercice clos le 31 octobre 2013). Au 31 octobre 2015, la charge de rémunération liée aux options dont les droits n'étaient pas acquis s'élevait à 3 millions de dollars (4 millions au 31 octobre 2014; 5 millions au 31 octobre 2013) et devait être amortie sur une période moyenne pondérée de 1,8 an (1,4 an au 31 octobre 2014; 1,1 an au 31 octobre 2013).

Une analyse de la fluctuation du nombre d'options et de la moyenne pondérée du prix d'exercice est présentée ci-après :

Sommaire des activités visant les options sur actions ainsi que des données qui s'y rapportent

(en dollars canadiens par option, sauf le nombre d'options)	31 octobre 2015		31 octobre 2014		31 octobre 2013	
	Nombre d'options (en milliers)	Moyenne pondérée du prix d'exercice	Nombre d'options (en milliers)	Moyenne pondérée du prix d'exercice	Nombre d'options (en milliers)	Moyenne pondérée du prix d'exercice
En cours au début de l'exercice	8 579	52,36 \$	10 604	50,39 \$	12 304	48,12 \$
Octroyées	803	78,59	705	69,17	906	58,65
Exercées (1), (2)	(1 190)	46,44	(2 723)	49,03	(2 528)	42,22
Ayant fait l'objet d'une renonciation au cours de l'exercice	(10)	70,25	(7)	52,92	(78)	53,27
En cours à la fin de l'exercice	8 182	55,78 \$	8 579	52,36 \$	10 604	50,39 \$
Pouvant être exercées à la fin de l'exercice	5 231	50,75 \$	4 987	49,60 \$	5 711	47,80 \$
Pouvant être octroyées	10 649		11 443		12 140	

(1) Le montant des espèces reçu par suite de l'exercice d'options au cours de l'exercice s'est élevé à 55 millions de dollars (133 millions au 107 millions au 31 octobre 2013), et le prix d'exercice moyen pondéré à la date d'exercice s'est établi à 76,87 \$ (74,27 \$ au 31 octobre 2014; 63,17 \$ au 31 octobre 2013).

(2) De nouvelles actions ont été émises pour toutes les options sur actions exercées en 2015, en 2014 et en 2013. Se reporter à la note 21.

Options en cours au 31 octobre 2015, en fonction des fourchettes de prix d'exercice :

(en dollars canadiens par option, sauf le nombre d'options)	Options en cours			Options pouvant être exercées	
	Nombre d'options (en milliers)	Moyenne pondérée du prix d'exercice (1)	Durée de vie contractuelle restante moyenne pondérée (en années)	Nombre d'options (en milliers)	Moyenne pondérée du prix d'exercice (1)
De 35,37 \$ à 48,93 \$	1 799	43,11 \$	4,78	1 236	40,46 \$
De 50,55 \$ à 52,94 \$	1 908	52,67	3,87	1 908	52,67
De 54,99 \$ à 57,90 \$	2 087	55,09	3,40	2 087	55,09
De 58,65 \$ à 78,59 \$	2 388	68,41	8,08	–	–
	8 182	55,78 \$	5,18	5 231	50,75 \$

(1) Les prix d'exercice moyens pondérés ont été révisés de façon à refléter la conversion d'options libellées en devises au taux de change en vigueur au 31 octobre 2015.

La juste valeur moyenne pondérée des options octroyées au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2015 a été estimée à 6,75 \$ (7,19 \$ pour l'exercice clos le 31 octobre 2014; 5,33 \$ pour l'exercice clos le 31 octobre 2013). Cette estimation a été déterminée au moyen du modèle de Black et Scholes à la date de l'octroi, en tenant compte des modalités particulières en vertu desquelles les options sont octroyées, notamment la période d'acquisition des droits, la volatilité prévue du cours de l'action estimée en fonction de la volatilité moyenne historique du cours de l'action et de la volatilité implicite des options négociées sur nos actions ordinaires assorties d'une échéance semblable à celle des options offertes aux employés. Les hypothèses suivantes ont été utilisées aux fins de la détermination de la juste valeur des options octroyées :

Hypothèses moyennes pondérées

(en dollars canadiens par action, sauf les pourcentages)	Pour les exercices clos		
	le 31 octobre 2015	le 31 octobre 2014	le 31 octobre 2013
Cours de l'action à la date de l'octroi	77,58 \$	68,75 \$	58,65 \$
Taux d'intérêt sans risque	1,40 %	1,95 %	1,38 %
Rendement prévu des actions	3,76 %	3,94 %	4,19 %
Volatilité prévue du cours des actions	17 %	18 %	18 %
Durée de vie prévue des options	6 ans	6 ans	6 ans

Régimes d'épargne et d'actionariat des employés

Nous offrons à plusieurs employés l'occasion de détenir nos actions ordinaires au moyen de régimes d'épargne et d'actionariat. En vertu de ces régimes, les employés peuvent généralement verser des cotisations variant entre 1 % et 10 % de leur salaire annuel ou sur la base de prestations pour les employés touchant des commissions. Pour chaque cotisation se situant dans une fourchette de 1 % à 6 %, nous constituerons un montant équivalant à 50 % de la cotisation de l'employé dans nos actions ordinaires. Pour le régime d'épargne RBC DVM, notre cotisation annuelle maximale s'établit à 4 500 \$ par employé. Pour le régime d'intéressement RBC RU, notre cotisation annuelle maximale est fixée à 1 500 £ par employé. En vertu de ces régimes, nous avons versé 88 millions de dollars au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2015 (85 millions pour l'exercice clos le 31 octobre 2014; 77 millions pour l'exercice clos le 31 octobre 2013) pour l'acquisition de nos actions ordinaires. Au 31 octobre 2015, un total de 37 millions d'actions ordinaires étaient détenues en vertu de ces régimes (38 millions d'actions ordinaires au 31 octobre 2014; 38 millions d'actions ordinaires au 31 octobre 2013).

Régimes d'unités d'actions différées et autres régimes

Nous offrons des régimes d'unités d'actions différées aux dirigeants, aux administrateurs qui ne sont pas nos employés et à certains employés clés. En vertu de ces régimes, les dirigeants ou les administrateurs peuvent choisir de recevoir la totalité ou un pourcentage de leur prime de rendement annuelle variable à court terme ou de leurs jetons de présence sous forme d'unités d'actions différées. Le choix de participer au régime doit être fait avant le début de l'exercice. Les unités d'actions différées génèrent des dividendes sous forme d'unités d'actions additionnelles au taux des dividendes sur des actions ordinaires. Le participant ne peut convertir ces unités d'actions qu'au moment de prendre sa retraite, en cas d'une invalidité permanente ou lorsqu'il quitte son poste. La valeur en espèces des unités d'actions différées équivaut à la valeur de marché des actions ordinaires à la date de conversion.

Nous avons un régime de primes différées pour certains employés clés du secteur Marchés des Capitaux. La prime différée est investie en unités d'actions de RBC et un pourcentage précis des droits est acquis chaque année, à la date anniversaire de l'attribution, sur une période de trois ans. Le montant de chaque tranche de droits acquis est payé en espèces et est fondé sur le nombre initial d'unités d'actions de RBC plus les dividendes cumulés, évalués au moyen du cours de clôture moyen des actions ordinaires de RBC pour les cinq jours de Bourse précédant immédiatement la date d'acquisition des droits.

Nous offrons à certains employés clés des régimes d'attribution d'actions différées en fonction du rendement; les droits rattachés à ces actions s'acquiescent après trois ans. Lorsque les droits sont acquis, l'attribution est payée en espèces et est fondée sur le nombre initial d'unités d'actions de RBC attribuées plus les dividendes cumulés, évalués au moyen du cours de clôture moyen des actions ordinaires de RBC pour les cinq jours de Bourse précédant immédiatement la date d'acquisition des droits. Aux termes de certains régimes, une partie des attributions peut être augmentée ou diminuée d'au plus 25 %, selon le rendement total pour les actionnaires que nous avons obtenu par rapport à celui d'un ensemble défini d'institutions financières mondiales homologues. Nous offrons antérieurement une rémunération différée à certains employés sous forme d'actions ordinaires, lesquelles étaient détenues en fiducie et accumulaient des dividendes pendant la période d'acquisition des droits de trois ans.

Nous maintenons un régime de rémunération différée non admissible pour des employés clés aux États-Unis conformément à une entente appelée le régime d'accumulation de patrimoine américain de RBC. Ce régime permet aux employés admissibles de différer une partie de leur revenu annuel et de répartir les reports parmi différents fonds, y compris un fonds d'unités d'actions qui suit de près la valeur de nos actions ordinaires. Certains reports peuvent aussi être admissibles à nos contributions équivalentes. Toutes les contributions équivalentes sont attribuées au fonds d'unités d'actions de RBC.

Notre passif au titre des attributions octroyées aux termes des régimes d'unités d'actions différées et des autres régimes est évalué à la juste valeur, en fonction du cours du marché de nos actions ordinaires. Les tableaux suivants présentent nos obligations au titre des régimes d'unités d'actions différées et des autres régimes, et les charges (économies) de rémunération connexes comptabilisées pour l'exercice.

Obligation au titre des régimes d'unités d'actions différées et autres régimes

	31 octobre 2015			31 octobre 2014			31 octobre 2013		
	Unités octroyées au cours de l'exercice		Unités en circulation à la fin de l'exercice	Unités octroyées au cours de l'exercice		Unités en circulation à la fin de l'exercice	Unités octroyées au cours de l'exercice		Unités en circulation à la fin de l'exercice
	Nombre d'unités octroyées (en milliers)	Juste valeur moyenne pondérée	Valeur comptable	Nombre d'unités octroyées (en milliers)	Juste valeur moyenne pondérée	Valeur comptable	Nombre d'unités octroyées (en milliers)	Juste valeur moyenne pondérée	Valeur comptable
(en millions de dollars canadiens, sauf le nombre d'unités et les montants par unité)									
Régimes d'unités d'actions différées	343	69,68 \$	334 \$	315	71,57 \$	333 \$	265	60,83 \$	307 \$
Régime de primes différées	5 849	75,60	1 442	5 339	78,97	1 585	5 215	69,45	1 517
Régimes d'attribution d'actions différées en fonction du rendement	2 049	77,69	429	2 181	68,09	503	2 337	58,62	440
Régime d'accumulation de patrimoine américain de RBC	64	79,52	313	69	74,68	343	374	61,23	301
Autres régimes fondés sur des actions	879	76,44	114	845	70,32	118	809	60,47	76
	9 184	75,95 \$	2 632 \$	8 749	75,12 \$	2 882 \$	9 000	65,23 \$	2 641 \$

Charges de rémunération comptabilisées au titre des régimes d'unités d'actions différées et autres régimes

	Pour les exercices clos		
	le 31 octobre 2015	le 31 octobre 2014	le 31 octobre 2013
(en millions de dollars canadiens)			
Régimes d'unités d'actions différées	(1)\$	61 \$	53 \$
Régime de primes différées	(139)	121	284
Régimes d'attribution d'actions différées en fonction du rendement	135	243	249
Régime d'accumulation de patrimoine américain de RBC	36	147	211
Autres régimes fondés sur des actions	39	65	46
	70 \$	637 \$	843 \$

Note 23 Revenus et charges découlant de certains instruments financiers

Les profits et les pertes découlant des instruments financiers détenus à la juste valeur par le biais du résultat net, sauf de ceux qui soutiennent nos services d'assurances, sont comptabilisés dans les revenus autres que d'intérêt. Le revenu d'intérêt et le revenu de dividendes connexes sont comptabilisés dans le revenu net d'intérêt.

Profits nets (pertes nettes) découlant des instruments financiers détenus à la juste valeur par le biais du résultat net (1)

	Pour les exercices clos		
	le 31 octobre 2015	le 31 octobre 2014	le 31 octobre 2013
(en millions de dollars canadiens)			
Profits nets (pertes nettes)			
Classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net (2)	(218)\$	922 \$	875 \$
Désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net (3)	750	(132)	(30)
	532 \$	790 \$	845 \$
Par gamme de produits			
Taux d'intérêt et crédit	149 \$	603 \$	593 \$
Titres de participation	(89)	(190)	(55)
Contrats de change et sur marchandises	472	377	307
	532 \$	790 \$	845 \$

- (1) Les montants qui suivent ont trait à nos activités d'assurance et ils sont exclus des revenus autres que d'intérêt, mais inclus dans le poste Primes d'assurance, revenus de placement et honoraires des comptes consolidés de résultat : des profits nets (pertes nettes) découlant des instruments financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net de 51 millions de dollars (515 millions pour l'exercice clos le 31 octobre 2014; (496) millions pour l'exercice clos le 31 octobre 2013).
- (2) Compte non tenu des dérivés désignés comme instruments de couverture. Se reporter à la note 8 pour en savoir davantage sur les profits (pertes) sur ces dérivés.
- (3) Pour l'exercice clos le 31 octobre 2015, des profits nets liés à la juste valeur de 1 118 millions de dollars sur les passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net, autres que celles attribuables aux variations de notre propre risque de crédit, ont été incluses dans les revenus autres que d'intérêt (pertes de 414 millions pour l'exercice clos le 31 octobre 2014).

Revenu net d'intérêt tiré des instruments financiers ⁽¹⁾

(en millions de dollars canadiens)	Pour les exercices clos		
	le 31 octobre 2015	le 31 octobre 2014	le 31 octobre 2013
Revenu d'intérêt			
Instruments financiers détenus à la juste valeur par le biais du résultat net	4 810 \$	4 246 \$	3 959 \$
Autres catégories d'instruments financiers ⁽²⁾	17 919	17 773	17 189
	22 729	22 019	21 148
Frais d'intérêt			
Instruments financiers détenus à la juste valeur par le biais du résultat net	2 621 \$	2 198 \$	2 260 \$
Autres catégories d'instruments financiers	5 337	5 705	5 639
	7 958	7 903	7 899
Revenu net d'intérêt	14 771 \$	14 116 \$	13 249 \$

(1) Les montants qui suivent ont trait à nos activités d'assurance et ils sont exclus du revenu net d'intérêt, mais inclus dans le poste Primes d'assurance, revenus de placement et honoraires des comptes consolidés de résultat : revenu d'intérêt de 449 millions de dollars (435 millions pour l'exercice clos le 31 octobre 2014; 470 millions pour l'exercice clos le 31 octobre 2013) et frais d'intérêt de 3 millions (néant pour l'exercice clos le 31 octobre 2014; néant pour l'exercice clos le 31 octobre 2013).

(2) Se reporter à la note 5 pour de l'information sur le revenu d'intérêt couru sur les actifs financiers qui ont subi une perte de valeur.

Revenu tiré des autres catégories d'instruments financiers ^{(1), (2)}

(en millions de dollars canadiens)	Pour les exercices clos		
	le 31 octobre 2015	le 31 octobre 2014	le 31 octobre 2013
Profits nets (pertes nettes) découlant d'instruments financiers évalués au coût amorti ⁽³⁾	(6)\$	(7)\$	– \$
Honoraires nets qui ne font pas partie intégrante du taux d'intérêt effectif au titre d'actifs et de passifs financiers	4 604	4 190	3 869
Honoraires nets provenant des activités de fiducie et autres activités connexes	9 587	9 138	7 990

(1) Se reporter à la note 4 pour de l'information sur les profits nets (pertes nettes) sur les titres disponibles à la vente.

(2) Se reporter à la note 4 pour de l'information sur les pertes de valeur des titres disponibles à la vente et des titres détenus jusqu'à leur échéance, ainsi qu'à la note 5 pour de l'information sur les pertes de valeur des prêts.

(3) Les instruments financiers évalués au coût amorti comprennent les titres détenus jusqu'à leur échéance, les prêts et les passifs financiers évalués au coût amorti.

Note 24 Impôt sur le résultat

La charge d'impôt se compose de ce qui suit.

(en millions de dollars canadiens)	Pour les exercices clos		
	le 31 octobre 2015	le 31 octobre 2014	le 31 octobre 2013
Charge (économie) d'impôt présentée dans les comptes consolidés de résultat			
Impôt exigible			
Charge d'impôt pour l'exercice considéré	2 244 \$	2 858 \$	2 516 \$
Ajustements au titre des exercices précédents	91	(64)	(289)
Économie découlant d'une perte fiscale, d'un crédit d'impôt ou d'une différence temporaire d'une période précédente non constatés antérieurement	(5)	(4)	(2)
	2 330	2 790	2 225
Impôt différé			
Naissance et résorption des différences temporaires	312	(156)	(100)
Incidence des modifications des taux d'imposition	35	(3)	(1)
Ajustements au titre des exercices précédents	(74)	74	(5)
Économie découlant d'une perte fiscale, d'un crédit d'impôt ou d'une différence temporaire d'une période précédente non constatés antérieurement	(6)	(3)	(46)
Réduction de valeur	–	4	32
	267	(84)	(120)
	2 597	2 706	2 105
Charge (économie) d'impôt présentée dans les états consolidés du résultat global et des variations des capitaux propres			
Autres éléments du résultat global			
Profits nets (pertes nettes) latents sur les titres disponibles à la vente	(22)	70	3
Reclassement en résultat de pertes nettes (profits nets) sur les titres disponibles à la vente	(12)	(12)	(20)
Profits (pertes) de change latents	8	5	2
Profits nets (pertes nettes) de change liés aux activités de couverture	(1 140)	(561)	(322)
Reclassement en résultat de pertes (profits) sur les activités de couverture des investissements nets	38	1	–
Profits nets (pertes nettes) sur les dérivés désignés comme couverture de flux de trésorerie	(193)	(39)	(4)
Reclassement en résultat de pertes (profits) sur les dérivés désignés comme couverture de flux de trésorerie	117	10	(11)
Réévaluation des régimes d'avantages du personnel	206	(88)	121
Variation nette de la juste valeur attribuable au risque de crédit lié aux passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	127	(22)	–
Frais d'émission	(7)	(7)	–
	(878)	(643)	(231)
Total de la charge d'impôt	1 719 \$	2 063 \$	1 874 \$

Notre taux d'imposition effectif est passé de 23,1 % en 2014 à 20,6 % en 2015, essentiellement en raison d'ajustements fiscaux nets favorables liés à des exercices antérieurs comptabilisés en 2015, lesquels sont présentés au poste Autres dans le tableau ci-dessous.

Le tableau suivant présente une analyse des différences entre la charge d'impôt présentée dans les comptes consolidés de résultat et les montants calculés au taux canadien prévu par la loi.

Rapprochement avec le taux d'imposition prévu par la loi

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	Pour les exercices clos					
	le 31 octobre 2015		le 31 octobre 2014		le 31 octobre 2013	
Impôt sur le résultat au taux d'imposition canadien prévu par la loi	3 320 \$	26,3 %	3 080 \$	26,3 %	2 737 \$	26,2 %
Augmentation (diminution) de l'impôt attribuable à ce qui suit :						
Taux d'imposition moyen moins élevé applicable aux filiales	(116)	(0,9)	(272)	(2,3)	(190)	(1,8)
Revenu tiré de valeurs mobilières exonéré d'impôt	(452)	(3,6)	(386)	(3,3)	(294)	(2,8)
Modification du taux d'imposition	35	0,3	(3)	–	(1)	–
Incidence d'une perte fiscale, d'un crédit d'impôt ou de différences temporaires non constatés antérieurement	(11)	(0,1)	(7)	(0,1)	(48)	(0,5)
Autres	(179)	(1,4)	294	2,5	(99)	(1,0)
Impôt sur le résultat présenté dans les comptes consolidés de résultat/taux d'imposition effectif	2 597 \$	20,6 %	2 706 \$	23,1 %	2 105 \$	20,1 %

Les actifs et les passifs d'impôt différé découlent des reports en avant de pertes fiscales et des différences temporaires entre la valeur fiscale des actifs et des passifs et leur valeur comptable inscrite aux bilans consolidés.

Composantes importantes des actifs et des passifs d'impôt différé

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 octobre 2015						Actif net au 31 octobre 2015
	Actif net au 1 ^{er} novembre 2014	Variation par le biais des capitaux propres	Variation par le biais du résultat net	Écart de change	Acquisitions/cessions	Autres	
Actif (passif) d'impôt différé, montant net							
Provision pour pertes sur créances	376 \$	– \$	(2)\$	(2)\$	– \$	– \$	372 \$
Rémunération différée	1 513	–	(375)	158	–	–	1 296
Charges liées au réalignement de l'entreprise	9	–	(4)	1	–	–	6
Reports en avant de pertes fiscales	44	2	4	4	–	–	54
Revenu différé	120	–	27	–	–	–	147
Titres disponibles à la vente	30	(8)	(13)	3	–	–	12
Locaux et matériel	(322)	–	50	2	1	–	(269)
Charge différée	(98)	9	3	–	–	–	(86)
Montant lié aux régimes de retraite et d'avantages postérieurs à l'emploi	566	(201)	46	1	–	–	412
Immobilisations incorporelles	(282)	–	31	(19)	–	–	(270)
Autres	222	–	(34)	10	(1)	–	197
	2 178 \$	(198)\$	(267)\$	158 \$	– \$	– \$	1 871 \$
Composés des éléments suivants :							
Actifs d'impôt différé	2 382 \$						2 072 \$
Passifs d'impôt différé	(204)						(201)
	2 178 \$						1 871 \$

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 octobre 2014						Actif net au 31 octobre 2014
	Actif net au 1 ^{er} novembre 2013	Variation par le biais des capitaux propres	Variation par le biais du résultat net	Écart de change	Acquisitions/cessions	Autres	
Actif (passif) d'impôt différé, montant net							
Provision pour pertes sur créances	413 \$	– \$	(37)\$	– \$	– \$	– \$	376 \$
Rémunération différée	1 290	–	151	72	–	–	1 513
Charges liées au réalignement de l'entreprise	6	–	3	–	–	–	9
Reports en avant de pertes fiscales	62	–	(19)	1	–	–	44
Revenu différé	42	–	78	–	–	–	120
Titres disponibles à la vente	102	(49)	(19)	(4)	–	–	30
Locaux et matériel	(227)	–	(99)	4	–	–	(322)
Charge différée	(80)	7	(25)	–	–	–	(98)
Montant lié aux régimes de retraite et d'avantages postérieurs à l'emploi	492	88	(16)	2	–	–	566
Immobilisations incorporelles	(279)	–	5	(8)	–	–	(282)
Autres	150	–	62	10	–	–	222
	1 971 \$	46 \$	84 \$	77 \$	– \$	– \$	2 178 \$
Composés des éléments suivants :							
Actifs d'impôt différé	2 141 \$						2 382 \$
Passifs d'impôt différé	(170)						(204)
	1 971 \$						2 178 \$

Le montant des reports en avant de pertes fiscales lié aux actifs d'impôt différé se rapporte aux pertes subies par nos activités dans les Antilles, au Royaume-Uni, aux États-Unis et au Japon. Des actifs d'impôt différé de 54 millions de dollars ont été comptabilisés au 31 octobre 2015 (44 millions au 31 octobre 2014) à l'égard des pertes fiscales subies au cours de l'exercice considéré ou des exercices précédents. La comptabilisation de ces montants dépend des prévisions concernant les bénéfices imposables futurs. Les prévisions de la direction s'appuient sur l'hypothèse qu'il est probable que les résultats des activités futures généreront un bénéfice imposable suffisant pour utiliser les actifs d'impôt différé. Les prévisions reposent sur le soutien continu en matière de liquidité et de capital fourni à nos activités d'exploitation, notamment sur les stratégies de planification fiscale mises en œuvre pour offrir un tel soutien.

Au 31 octobre 2015, des pertes fiscales inutilisées, des crédits d'impôt et des différences temporaires déductibles de 525 millions de dollars, de 356 millions et de 6 millions (532 millions, 267 millions et 7 millions au 31 octobre 2014), qui pouvaient être portés en diminution des ajustements fiscaux éventuels ou du bénéfice imposable futur, n'ont pas été comptabilisés en tant qu'actif d'impôt différé. Ce montant comprend des pertes fiscales inutilisées de 158 millions de dollars (néant au 31 octobre 2014), qui arriveront à expiration d'ici un an, de 28 millions (167 millions au 31 octobre 2014), qui arriveront à expiration dans deux à quatre ans, et de 339 millions (365 millions au 31 octobre 2014), qui arriveront à expiration après quatre ans. Des crédits d'impôt de 11 millions de dollars (6 millions au 31 octobre 2014) arriveront à expiration dans deux à quatre ans, et des crédits d'impôt de 345 millions (261 millions au 31 octobre 2014) arriveront à expiration après quatre ans. De plus, des différences temporaires déductibles de 1 million de dollars (néant au 31 octobre 2014) arriveront à expiration d'ici un an, et des différences temporaires déductibles de 5 millions (7 millions au 31 octobre 2014) arriveront à expiration après quatre ans.

Le montant des différences temporaires associées aux participations dans des filiales, des succursales et des entreprises associées et aux participations dans des coentreprises pour lesquelles aucun passif d'impôt différé n'a été comptabilisé par la société mère s'élevait à 11,2 milliards de dollars au 31 octobre 2015 (9,0 milliards au 31 octobre 2014).

Note 25 Bénéfice par action

(en millions de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action)	Pour les exercices clos		
	le 31 octobre 2015	le 31 octobre 2014	le 31 octobre 2013
Bénéfice de base par action			
Bénéfice net	10 026 \$	9 004 \$	8 342 \$
Dividendes sur actions privilégiées	(191)	(213)	(253)
Bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	(101)	(94)	(98)
Bénéfice net disponible pour les actionnaires ordinaires	9 734	8 697	7 991
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires (en milliers)	1 442 935	1 442 553	1 443 735
Bénéfice de base par action (en dollars)	6,75 \$	6,03 \$	5,53 \$
Bénéfice dilué par action			
Bénéfice net disponible pour les actionnaires ordinaires	9 734 \$	8 697 \$	7 991 \$
Incidence dilutive des actions échangeables	15	21	53
Bénéfice net disponible pour les actionnaires ordinaires, compte tenu de l'incidence dilutive des actions échangeables	9 749	8 718	8 044
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires (en milliers)	1 442 935	1 442 553	1 443 735
Options sur actions (1)	2 446	2 938	2 320
Actions pouvant être émises en vertu d'autres régimes de rémunération fondée sur des actions	–	–	74
Actions échangeables (2)	4 128	6 512	20 400
Nombre moyen d'actions ordinaires dilué (en milliers)	1 449 509	1 452 003	1 466 529
Bénéfice dilué par action (en dollars)	6,73 \$	6,00 \$	5,49 \$

(1) L'incidence de la dilution liée aux options sur actions a été établie au moyen de la méthode des actions propres. Lorsque le prix d'exercice des options en cours excède le cours moyen du marché de nos actions ordinaires, les options sont exclues du calcul du bénéfice dilué par action. Pour l'exercice clos le 31 octobre 2015, un nombre moyen d'options en cours de 703 808 ayant un prix d'exercice moyen de 78,59 \$ a été exclu du calcul du bénéfice dilué par action; pour les exercices clos les 31 octobre 2014 et 2013, aucune option en cours n'a été exclue du calcul du bénéfice dilué par action.

(2) Comprend les actions privilégiées échangeables et les titres de fiducie de capital.

Note 26 Garanties, engagements, actifs donnés en garantie et éventualités

Garanties et engagements

Nous avons recours à des garanties et à d'autres instruments de crédit hors bilan afin de répondre aux besoins de financement de nos clients.

Le tableau ci-dessous présente un sommaire de notre risque maximal de pertes sur créances lié aux garanties et aux engagements que nous avons fournis à des tiers. Le risque de crédit maximal lié à une garantie est le risque maximal de perte en cas de défaut complet des parties aux garanties, compte non tenu des recouvrements possibles qui pourraient être effectués en vertu de dispositions de recours ou de polices d'assurance ou en raison d'actifs détenus en garantie ou affectés en garantie. Le risque maximal de crédit lié à un engagement de prêt correspond au montant intégral de l'engagement. Dans les deux cas, le risque maximal est considérablement plus élevé que le montant comptabilisé à titre de passif dans nos bilans consolidés.

(en millions de dollars canadiens)	Risque maximal de pertes sur créances	
	Au	
	31 octobre 2015	31 octobre 2014
Garanties financières		
Lettres de crédit de soutien financier	17 494 \$	17 208 \$
Engagements de crédit		
Facilités de garantie de liquidités (1)	40 387	32 183
Rehaussements de crédit (1)	3 348	2 530
Lettres de crédit documentaire	216	180
Autres engagements de crédit	172 924	137 623
Autres engagements liés au crédit		
Engagements d'indemnisation liés aux prêts de titres	74 239	62 319
Garanties de bonne fin	6 042	6 115
Autres	221	110

(1) Les montants ont été révisés par rapport à ceux présentés précédemment.

Notre processus d'examen du crédit et notre politique en ce qui a trait à l'exigence de garanties et aux types de biens détenus en garantie sont habituellement les mêmes pour les garanties et les engagements que ceux qui s'appliquent aux prêts. De façon générale, nos clients sont autorisés à demander un règlement ou à utiliser nos garanties et nos engagements dans un délai de un an. Toutefois, certaines garanties peuvent être utilisées seulement si des conditions particulières sont remplies. Ces conditions, de même que certaines exigences accessoires, sont décrites aux paragraphes suivants. Nous sommes d'avis qu'il est hautement improbable que la totalité ou la plus grande partie des garanties et des engagements soient utilisés ou réglés dans un délai de un an, et les contrats pourraient venir à échéance sans que les garanties et les engagements aient été utilisés ou réglés.

Garanties financières

Lettres de crédit de soutien financier

Les lettres de crédit de soutien financier constituent des engagements irrévocables de notre part d'effectuer les paiements d'un client qui ne pourrait pas respecter ses obligations envers le tiers. Dans le cas de certaines garanties, la contrepartie peut exiger que nous effectuions un paiement même si le client n'a pas failli à ses obligations. La durée à l'échéance de ces garanties peut atteindre huit ans.

Notre politique en ce qui a trait à l'exigence d'actifs affectés en garantie à l'égard de ces instruments et aux types de garanties détenues est habituellement la même que celle qui s'applique aux prêts. Lorsque des actifs sont reçus en garantie, ils sont évalués pour chaque compte individuel en fonction du risque attribué à l'emprunteur et des particularités de la transaction. Les actifs affectés en garantie peuvent être composés de trésorerie, de titres et d'autres actifs.

Engagements de crédit

Facilités de garantie de liquidités

Nous fournissons des facilités de garantie de liquidités dans le cadre de programmes de papier commercial adossés à des actifs administrés par nous et par des tiers, à titre de source de financement de rechange advenant le cas où lesdits programmes ne seraient pas en mesure d'accéder aux marchés du papier commercial et, dans certaines circonstances précises, lorsque les mesures de rendement prédéterminées des actifs financiers que ces structures détiennent ne sont pas respectées. La durée restante moyenne de ces facilités de garantie de liquidités est d'environ trois ans.

Nous fournissons également des facilités de garantie de liquidités dans le cadre de programmes liés à des titres qui ne sont pas adossés à des créances, comme des billets à vue à taux variable émis par des tiers. Ces lignes de crédit fournissent à l'émetteur les fonds nécessaires pour l'achat des billets s'il se trouve dans l'incapacité de les revendre, pourvu que l'instrument et/ou l'émetteur conserve une notation de premier ordre.

Les modalités des facilités de garantie de liquidités ne nous obligent pas à avancer des fonds à ces programmes en cas de faillite ou d'insolvabilité ni, en général, à acheter des actifs non productifs ou en défaillance.

Rehaussements de crédit

Les rehaussements de crédit partiels que nous fournissons aux structures d'accueil multicédantes que nous administrons visent à protéger les investisseurs porteurs de papier commercial advenant le cas où, au moment du recouvrement des actifs sous-jacents, le rehaussement de crédit lié à la transaction ou les liquidités ne seraient pas assez élevés pour le paiement du papier commercial à l'échéance. Chaque portefeuille d'actifs est structuré de manière à obtenir une notation de titre de grande qualité au moyen de rehaussements de crédit de notre part ou de la part de tiers liés à chaque transaction. La durée restante moyenne de ces facilités de crédit s'établit à environ trois ans.

Lettres de crédit documentaire

Les lettres de crédit documentaire, qui sont des documents que nous émettons au nom de notre client permettant à un tiers de tirer des traites jusqu'à concurrence d'un montant établi en vertu de conditions précises, sont garanties par les livraisons de marchandises auxquelles elles se rapportent.

Autres engagements de crédit

Les engagements de crédit représentent les tranches non utilisées des autorisations de crédit offertes sous forme de prêts, d'acceptations bancaires ou de lettres de crédit.

Autres engagements liés au crédit

Engagements d'indemnisation liés aux prêts de titres

Dans les transactions de prêt de titres, nous agissons à titre de mandataire pour le détenteur d'une valeur mobilière qui accepte de prêter la valeur mobilière à un emprunteur moyennant une commission en vertu des modalités d'un contrat préétabli. L'emprunteur doit, en tout temps, garantir intégralement le prêt de titres. Dans le cadre de ces activités de garde, un engagement d'indemnisation peut être fourni aux clients prêteurs de titres, lequel vise à assurer que la juste valeur des titres prêtés sera remboursée dans le cas où l'emprunteur ne retournerait pas les titres empruntés et où la valeur des actifs détenus en garantie ne suffirait pas à couvrir la juste valeur de ces titres. Ces engagements d'indemnisation arrivent habituellement à expiration sans avoir été utilisés. Les durées de ces engagements d'indemnisation varient puisque les titres prêtés comportent un droit de rappel sur demande. Les actifs détenus en garantie à l'égard des transactions de prêt de titres sont habituellement constitués de trésorerie ou de titres émis ou garantis par le gouvernement du Canada, le gouvernement des États-Unis ou d'autres gouvernements de pays membres de l'OCDE.

Garanties de bonne fin

Les garanties de bonne fin constituent des engagements irrévocables de notre part d'effectuer les paiements auprès de tiers bénéficiaires au cas où un client ne respecterait pas une obligation contractuelle non financière précise. Ces obligations comprennent habituellement des contrats de travail et de service, des garanties de bonne exécution et des garanties liées au commerce international. La durée de ces garanties peut atteindre huit ans.

Notre politique en ce qui a trait à l'exigence d'actifs affectés en garantie à l'égard de ces instruments et aux types de garanties détenues est habituellement la même que celle qui s'applique aux prêts. Lorsque des actifs sont reçus en garantie, ils sont évalués pour chaque compte individuel en fonction du risque attribué à l'emprunteur et des particularités de la transaction. Les actifs affectés en garantie peuvent être composés de trésorerie, de titres et d'autres actifs.

Engagements d'indemnisation

Dans le cours normal de nos activités, nous concluons des engagements d'indemnisation (qui comportent souvent des modalités standards) avec nos contreparties dans le cadre de transactions telles que les contrats d'acquisition, de vente, de fiducie, d'agence, de licence, de garde, de prestation de services et de location, ainsi que les contrats signés avec des dirigeants ou des administrateurs. Ces conventions d'indemnisation pourraient exiger que nous compensions la contrepartie pour des coûts engagés en raison d'une modification des lois et des règlements (y compris les lois fiscales) ou de poursuites ou de sanctions légales dont la contrepartie ferait l'objet par suite de la transaction. Les modalités des conventions d'indemnisation varient d'un contrat à l'autre. La nature de ces conventions d'indemnisation nous empêche d'estimer de façon raisonnable le montant maximal potentiel que nous pourrions être tenus de verser aux contreparties. Par le passé, nous n'avons jamais eu à verser un montant important en vertu de tels engagements.

Montants non engagés

Les montants non engagés représentent les facilités de crédit inutilisées pour lesquelles nous pouvons retirer unilatéralement le crédit consenti à l'emprunteur. Ces montants incluent tant les engagements envers la clientèle de détail que les engagements commerciaux. Au 31 octobre 2015, le solde total des montants non engagés se chiffrait à 209 milliards de dollars (195 milliards au 31 octobre 2014).

Autres engagements

Nous agissons à titre de preneur ferme dans le cadre de nouvelles émissions en vertu de quoi nous faisons l'acquisition, seuls ou avec un syndicat d'institutions financières, des nouveaux titres émis afin de les revendre à des investisseurs. Au 31 octobre 2015, les engagements connexes à ces activités se chiffraient à 353 millions de dollars (1 109 millions au 31 octobre 2014).

Actifs donnés en garantie et actifs affectés en garantie

Dans le cours normal de nos activités, nous donnons en garantie des actifs et concluons des conventions d'affectation d'actifs en garantie conformément à des modalités qui sont habituelles pour nos activités régulières de prêt, d'emprunt et de négociation comptabilisées dans nos bilans consolidés. Voici des exemples des modalités générales liées aux actifs donnés en garantie et aux actifs affectés en garantie:

- Les risques et les avantages liés aux actifs donnés en garantie reviennent à l'emprunteur.
- Les actifs donnés en garantie sont réattribués à l'emprunteur lorsque les modalités obligatoires ont été respectées.
- Le droit du créancier de revendre les actifs ou de les affecter de nouveau en garantie dépend de l'entente particulière en vertu de laquelle l'actif est donné en garantie.
- S'il n'y a eu aucun manquement, le créancier doit redonner un actif comparable à l'emprunteur lorsque les obligations ont été respectées.

Nous sommes également tenus de fournir à la Banque du Canada des garanties intrajournalières lorsque nous utilisons le Système de transfert de paiements de grande valeur (STPGV), un système de transfert électronique télégraphique en temps réel qui traite en continu tous les paiements de grande valeur ou de classe critique libellés en dollars canadiens au cours de la journée. Les actifs donnés en garantie affectés aux activités du STPGV nous sont généralement remis à la fin du cycle de règlement quotidien. Par conséquent, le montant des actifs donnés en garantie n'est pas inclus dans le tableau ci-dessous. Pour l'exercice clos le 31 octobre 2015, nous avons donné en moyenne des actifs de 3,5 milliards de dollars en garanties intrajournalières à la Banque du Canada chaque jour (3,1 milliards pour l'exercice clos le 31 octobre 2014). Dans certaines rares occasions, nous devons obtenir une avance à un jour auprès de la Banque du Canada afin de répondre à un besoin de règlement, auquel cas une valeur équivalente des actifs donnés en garantie est utilisée pour garantir l'avance. Aucune avance à un jour n'avait été prise au 31 octobre 2015 et au 31 octobre 2014.

Les détails des actifs donnés en garantie de passifs et des actifs détenus ou donnés de nouveau en garantie sont présentés dans les tableaux ci-dessous :

	Au	
	31 octobre 2015	31 octobre 2014
(en millions de dollars canadiens)		
Sources d'actifs donnés en garantie et affectés en garantie		
Actifs de la Banque		
Trésorerie et montants à recevoir de banques	– \$	243 \$
Dépôts productifs d'intérêts à des banques	1	90
Prêts	81 397	72 191
Valeurs mobilières	63 761	59 476
Autres actifs	22 305	11 887
	167 464	143 887
Actifs des clients		
Biens reçus en garantie et disponibles à la vente ou à la remise en garantie	232 499	189 229
Moins : Actifs non vendus ou qui n'ont pas été donnés de nouveau en garantie	(74 471)	(67 747)
	158 028	121 482
	325 492 \$	265 369 \$
Utilisations d'actifs donnés en garantie et affectés en garantie		
Titres prêtés	21 767 \$	21 550 \$
Titres empruntés	33 306	25 150
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	47 658	50 345
Engagements afférents à des titres prêtés ou vendus en vertu de conventions de rachat	88 834	61 184
Titrisation	44 203	45 089
Obligations sécurisées	36 422	26 589
Transactions sur dérivés	27 411	17 068
Gouvernements étrangers et banques centrales	2 770	2 167
Systèmes de compensation, systèmes de paiement et dépositaires	4 017	4 947
Autres	19 104	11 280
	325 492 \$	265 369 \$

Engagements en vertu de baux

Contrats de location-financement

Nous louons du matériel informatique auprès de tiers en vertu de contrats de location-financement. Les contrats de location sont assortis de durées, de clauses d'indexation et de droits de renouvellement divers. Les paiements minimaux futurs au titre de la location en vertu des contrats de location-financement s'établissent comme suit :

	Au					
	31 octobre 2015			31 octobre 2014		
(en millions de dollars canadiens)	Total des paiements minimaux futurs au titre de la location	Charges d'intérêts futures	Valeur actualisée des contrats de location-financement	Total des paiements minimaux futurs au titre de la location	Charges d'intérêts futures	Valeur actualisée des contrats de location-financement
Paiements minimaux futurs au titre de la location						
Un an au plus tard	38 \$	(4)\$	34 \$	59 \$	(6)\$	53 \$
Plus de un an mais cinq ans au plus tard	22	(3)	19	51	(6)	45
	60 \$	(7)\$	53 \$	110 \$	(12)\$	98 \$

Au 31 octobre 2015, la valeur comptable nette du matériel informatique détenu en vertu de contrats de location-financement se chiffrait à 65 millions de dollars (113 millions au 31 octobre 2014).

Contrats de location simple

Nous avons des obligations en vertu d'un certain nombre de contrats de location simple non résiliables qui visent des locaux et du matériel. Ces contrats de location sont assortis de durées, de clauses d'indexation et de droits de renouvellement divers. Les paiements minimaux futurs au titre de la location en vertu des contrats de location simple non résiliables s'établissent comme suit.

	Au			
	31 octobre 2015		31 octobre 2014	
(en millions de dollars canadiens)	Terrains et bâtiments	Matériel	Terrains et bâtiments	Matériel
Paiements minimaux futurs au titre de la location				
Un an au plus tard	590 \$	131 \$	536 \$	134 \$
Plus de un an mais cinq ans au plus tard	1 822	80	1 663	200
Plus de cinq ans	1 811	–	1 294	–
	4 223	211	3 493	334
Moins : paiements minimaux futurs au titre de la sous-location à recevoir	(14)	–	(17)	–
Paiements minimaux futurs au titre de la location, montant net	4 209 \$	211 \$	3 476 \$	334 \$

Note 27 Litiges

Nous sommes une importante institution mondiale qui est soumise à de nombreuses exigences juridiques et réglementaires complexes, lesquelles sont en constante évolution. Par conséquent, la Banque Royale du Canada et ses filiales sont et ont été parties à diverses procédures judiciaires, y compris des poursuites en responsabilité, des vérifications réglementaires, des enquêtes, des audits et des demandes de renseignements de la part de diverses agences de réglementation gouvernementales et autorités chargées de l'exécution de la loi, dans divers territoires. Certaines de ces procédures pourraient faire intervenir de nouvelles théories et interprétations juridiques et pourraient être entendues tant en droit criminel que civil, et certaines procédures pourraient donner lieu à des sanctions civiles, réglementaires ou pénales. La direction revoit régulièrement l'état d'avancement de toutes les procédures et exercera son jugement afin de les résoudre au mieux des intérêts de la Banque. Ces procédures judiciaires font largement appel à l'exercice du jugement et soulèvent beaucoup d'incertitudes; le risque financier et les autres risques qui y sont associés pourraient avoir une incidence significative sur nos résultats d'exploitation de toute période donnée. Nos procédures judiciaires importantes sont décrites ci-dessous.

Litige relatif à Rural/Metro

Le 14 octobre 2014, la Court of Chancery du Delaware (la Court of Chancery), dans le cadre d'un recours collectif présenté par d'anciens actionnaires de Rural/Metro Corporation, a tenu RBC Capital Markets LLC responsable pour avoir été complice d'un manquement à l'obligation fiduciaire de trois administrateurs de Rural/Metro, mais n'a pas adjugé de montant additionnel pour les honoraires des avocats. Une décision définitive a été prononcée le 19 février 2015, relative à un montant de 93 millions de dollars US majoré des intérêts postérieurs au jugement. RBC Capital Markets LLC a fait appel de la décision de la Court of Chancery quant à la responsabilité et au montant des dommages et les demandeurs ont interjeté un appel incident de la décision quant à la somme additionnelle pour les honoraires des avocats. Le 30 novembre 2015, la cour suprême du Delaware a confirmé les décisions de la Court of Chancery concernant l'appel et l'appel incident. RBC Capital Markets, LLC collabore à une enquête menée par la Securities and Exchange Commission des États-Unis relativement à cette poursuite.

Enquêtes réglementaires et litiges relatifs au LIBOR

Diverses autorités de réglementation et autorités en matière de concurrence et d'exécution de la loi dans le monde, y compris au Canada, au Royaume-Uni et aux États-Unis, mènent des enquêtes liées à certaines soumissions effectuées dans le passé par un groupe de banques relativement à la fixation du taux interbancaire offert à Londres (LIBOR) libellé en dollars américains. Ces enquêtes sont surtout liées à des allégations de collusion parmi les banques qui faisaient partie du groupe devant effectuer les soumissions pour certains taux LIBOR. Étant donné que la Banque Royale du Canada est membre de certains comités du LIBOR, y compris du comité du LIBOR libellé en dollars américains, nous avons fait l'objet de demandes d'information réglementaires et nous collaborons à ces enquêtes. En outre, la Banque Royale du Canada et d'autres banques du comité du LIBOR libellé en dollars américains ont été désignées comme défenderesses dans des litiges de droit privé engagés aux États-Unis concernant la fixation du LIBOR, y compris dans un certain nombre de recours collectifs qui ont été regroupés devant le

tribunal du district des États-Unis du district sud de New York (le tribunal). Les plaintes dans ces actions font état de revendications à notre encontre et à l'encontre d'autres banques du comité en vertu de diverses lois américaines, y compris la législation antitrust américaine, la Commodity Exchange Act des États-Unis et la loi de l'État. Le tribunal a rendu cinq décisions détaillées sur diverses requêtes relatives aux recours regroupés. D'après les décisions du tribunal rendues jusqu'à présent, bon nombre des réclamations contre la Banque Royale du Canada ont été rejetées. Cependant, ces décisions peuvent faire l'objet d'un appel et les recours rejetés peuvent être de nouveau déposés selon les décisions rendues en appel. Les parties collaborent actuellement avec le tribunal pour confirmer les recours qui demeurent actifs.

Selon les éléments connus à ce jour, il nous est impossible de prédire le dénouement de ces enquêtes et procédures ou le moment auquel elles seront réglées.

Procédure liée à Royal Bank of Canada Trust Company (Bahamas) Limited

Le 13 avril 2015, un juge d'instruction français a informé Royal Bank of Canada Trust Limited (RBC Bahamas) de l'émission d'une ordonnance de renvoi devant le tribunal correctionnel français visant RBC Bahamas et d'autres personnes non liées afin de faire face à des accusations pour complicité dans des pratiques de fraude fiscale dans le cadre d'actions entreprises par rapport à une fiducie pour laquelle RBC Bahamas agit à titre de fiduciaire. Le procès devrait débiter en janvier 2016. RBC Bahamas estime que ses actions ne sont pas allées à l'encontre du droit français et a l'intention de contester l'accusation devant le tribunal français. Selon les éléments connus à ce jour, il nous est impossible de prédire le dénouement de cette procédure. La direction estime toutefois que son règlement final n'aura pas d'incidence significative sur notre situation financière consolidée, même s'il pourrait en avoir une sur nos résultats d'exploitation de la période au cours de laquelle il sera conclu.

Litige portant sur les frais d'interchange

Depuis 2011, sept projets de recours collectifs ont été initiés au Canada : *Bancroft-Snell c. Visa Canada Corporation, et al., 9085-4886 Quebec Inc. c. Visa Canada Corporation, et al., Coburn and Watson's Metropolitan Home c. Bank of America Corporation et al. (Watson), Macaronies Hair Club and Laser Centre Inc. c. BofA Canada Bank, et al., 1023926 Alberta Ltd. c. Bank of America Corporation, et al., The Crown & Hand Pub Ltd. c. Bank of America Corporation, et al., et Hello Baby Equipment Inc. c. BofA Canada Bank, et al.* Les défenderesses de chaque recours sont VISA Canada Corporation (Visa), MasterCard International Incorporated (MasterCard), la Banque Royale du Canada ainsi que d'autres institutions financières. Les membres du groupe formant le recours collectif sont des commerçants canadiens qui acceptent les paiements par carte Visa et/ou MasterCard. Dans les recours, il est allégué, entre autres, que de mars 2001 jusqu'à aujourd'hui, Visa et MasterCard auraient conspiré avec leurs banques émettrices et leurs acquéreurs pour fixer des frais d'interchange par défaut et des frais d'escompte de commerçant et que certaines règles (par exemple, la règle obligeant à honorer toutes les cartes et la règle de non-imposition de frais supplémentaires) auraient pour effet d'accroître les frais d'escompte de commerçant. Les recours comprennent des allégations de complot civil, d'infractions à la *Loi sur la concurrence*, d'ingérence dans des relations économiques et d'enrichissement injustifié. Des dommages-intérêts généraux et punitifs d'un montant non précisé sont réclamés. Dans le cas de Watson, la décision de la Colombie-Britannique de certifier en partie l'action comme recours collectif a été rendue le 27 mars 2014, puis portée en appel. Le 19 août 2015, la Cour d'appel a annulé la cause d'action des représentants des demandeurs du recours en vertu de l'article 45 de la *Loi sur la concurrence* et a rétabli la cause d'action des représentants des demandeurs pour complot civil par des moyens illicites, entre autres décisions. Selon les éléments connus à ce jour, il nous est impossible à l'heure actuelle de prédire le dénouement de cette procédure, ni le moment auquel elle sera réglée.

Affaires liées aux opérations de change

Le 2 juillet 2015, l'autorité civile antitrust du Brésil, l'Administrative Council for Economic Defense (le CADE) a amorcé une procédure administrative afin d'enquêter sur d'éventuelles violations de la législation antitrust brésilienne par un certain nombre de banques, incluant la Banque Royale du Canada, en matière de commerce des devises. Cette affaire en est à sa phase initiale.

Le 31 juillet 2015, RBC Capital Markets, LLC a été citée comme nouveau défendeur dans le cadre d'un recours collectif putatif en instance initialement intenté en novembre 2013 devant la cour de district des États-Unis du district sud de New York. Ce recours est intenté contre de multiples courtiers de change qui sont accusés, entre autres, de comportement collusif dans le cadre du commerce des devises. Cette affaire en est à sa phase initiale en ce qui a trait aux nouveaux défendeurs, y compris à RBC Capital Markets, LLC. Le 11 septembre 2015, un recours collectif a été déposé à la Cour supérieure de justice de l'Ontario et une requête pour autorisation d'exercer un recours collectif a été déposée à la Cour supérieure du Québec contre la Banque Royale du Canada, RBC Capital Markets LLC et un certain nombre d'autres courtiers de change au nom d'un groupe allégué d'investisseurs canadiens. Les recours collectifs canadiens, qui en sont à leur phase initiale, allèguent que les défendeurs ont conspiré pour manipuler les prix des opérations de change. Selon les éléments connus à ce jour, il nous est impossible de prédire le dénouement de ces affaires liées aux opérations de change ni le moment auquel elles seront réglées définitivement.

Litige relatif aux districts scolaires du Wisconsin

RBC Capital Markets LLC, RBC Europe, Ltd. et RBC USA Holdco Corporation sont défenderesses dans le cadre d'un recours relativement au rôle qu'elles ont joué dans des transactions portant sur des placements réalisés par un certain nombre de districts scolaires du Wisconsin dans certains titres garantis par des créances. Ces transactions font aussi l'objet d'enquêtes réglementaires. En septembre 2011, nous avons conclu un accord avec la Securities and Exchange Commission, dont le montant a été versé aux districts scolaires par l'intermédiaire d'un fonds d'indemnisation. Selon les éléments connus à ce jour, il nous est impossible à l'heure actuelle de prédire le dénouement de cette procédure, ni le moment auquel elle sera réglée. La direction estime toutefois que le règlement final de cette procédure n'aura pas d'incidence défavorable significative sur notre situation financière ni sur nos résultats d'exploitation consolidés.

Autres litiges

Nous sommes défenderesse dans un certain nombre d'autres poursuites qui allèguent que certaines de nos pratiques et mesures sont inappropriées. Les poursuites portent sur diverses questions complexes, et le moment auquel elles seront réglées demeure variable et incertain. La direction est d'avis que nous parviendrons, à terme, à résoudre ces poursuites, dans la mesure où nous pouvons les évaluer, sans subir d'incidence financière significative. Il s'agit, toutefois, de questions qui font dans une large mesure appel à l'exercice du jugement, et les obligations éventuelles pouvant découler de ces poursuites pourraient influencer de façon significative sur nos résultats d'exploitation pour toute période donnée.

Nous faisons l'objet de diverses autres poursuites judiciaires qui contestent le bien-fondé de certaines de nos autres pratiques ou mesures. Bien que ces procédures judiciaires fassent largement appel à l'exercice du jugement et que l'incidence de certaines d'entre elles ne puisse être estimée, nous jugeons que le montant global du passif éventuel lié à ces autres poursuites, dans la mesure où nous pouvons l'évaluer, ne sera pas significatif à l'égard de notre situation financière ou de nos résultats d'exploitation consolidés.

Note 28 Dates contractuelles de modification des taux ou des échéances

Le tableau ci-après illustre notre exposition au risque de taux d'intérêt. La valeur comptable des actifs financiers et des passifs financiers est présentée ci-dessous d'après leur date d'échéance ou de modification des taux, selon la date la plus rapprochée.

Le tableau ci-dessous ne tient pas compte des hypothèses de la direction relativement aux événements futurs lorsque les dates d'échéance ou de modification des taux prévues diffèrent sensiblement de celles qui sont stipulées par contrat. Nous tenons compte de ces hypothèses dans la gestion de l'exposition au risque de taux d'intérêt. Ces hypothèses comprennent la modification prévue des taux de certains prêts et dépôts et des instruments de négociation. La prise en compte de ces hypothèses dans le tableau consolidé relatif à la modification des taux ou des échéances au 31 octobre 2015 aurait une incidence sur l'écart sur moins de un an, lequel passerait de 11,5 milliards de dollars à 82,3 milliards.

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 octobre 2015							Non sensibles aux taux	Total
	Immédiatement sensible aux taux d'intérêt	Moins de 3 mois	De 3 à 6 mois	De 6 à 12 mois	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans			
Actif									
Trésorerie et dépôts à des banques	11 712 \$	17 162 \$	17 \$	– \$	– \$	– \$	6 251 \$	35 142 \$	
Titres détenus à des fins de transaction	59	29 399	11 229	14 777	22 678	32 143	48 418	158 703	
Titres disponibles à la vente	–	23 406	2 865	1 194	17 387	10 103	1 850	56 805	
Biens achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés	1 467	147 194	21 242	4 157	–	–	663	174 723	
Prêts (déduction faite de la provision pour pertes sur prêts)	179 940	70 297	21 094	25 187	162 856	8 234	4 615	472 223	
Dérivés	105 626	–	–	–	–	–	–	105 626	
Actif net des fonds distincts	–	–	–	–	–	–	830	830	
Autres actifs	177	22 828	–	–	–	106	47 045	70 156	
	298 981 \$	310 286 \$	56 447 \$	45 315 \$	202 921 \$	50 586 \$	109 672 \$	1 074 208 \$	
Passif									
Dépôts	257 456 \$	166 310 \$	22 988 \$	37 906 \$	104 122 \$	25 322 \$	83 123 \$	697 227 \$	
Engagements afférents à des biens vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés	1 709	78 533	1 400	1 199	–	–	447	83 288	
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	5	2 335	547	664	9 580	13 447	21 080	47 658	
Dérivés	107 860	–	–	–	–	–	–	107 860	
Passif net au titre des fonds distincts	–	–	–	–	–	–	830	830	
Autres passifs	89	15 221	24	57	1 790	7 193	41 665	66 039	
Déventures subordonnées	–	1 951	–	–	4 191	1 220	–	7 362	
Participations ne donnant pas le contrôle	–	1 207	–	–	518	–	73	1 798	
Capitaux propres	–	700	300	1 050	2 301	751	57 044	62 146	
	367 119 \$	266 257 \$	25 259 \$	40 876 \$	122 502 \$	47 933 \$	204 262 \$	1 074 208 \$	
Écart total	(68 138)\$	44 029 \$	31 188 \$	4 439 \$	80 419 \$	2 653 \$	(94 590)\$	– \$	
Dollar canadien	(51 779)\$	14 274 \$	12 805 \$	(678)\$	109 580 \$	(2 800)\$	(81 403)\$	(1)\$	
Devises	(16 359)	29 755	18 383	5 117	(29 161)	5 453	(13 187)	1	
Écart total	(68 138)\$	44 029 \$	31 188 \$	4 439 \$	80 419 \$	2 653 \$	(94 590)\$	– \$	

Note 29 Transactions entre parties liées

Parties liées

Les parties liées comprennent les sociétés liées, les régimes d'avantages postérieurs à l'emploi offerts à nos employés, les principaux dirigeants, le Conseil d'administration (les administrateurs), les membres de la famille proche des principaux dirigeants et des administrateurs, ainsi que les entités qui sont, directement ou indirectement, sous contrôle, contrôle conjoint ou influence notable des principaux dirigeants, des administrateurs ou des membres de leur famille proche.

Principaux dirigeants et administrateurs

Les principaux dirigeants sont les personnes ayant l'autorité et la responsabilité de la planification, de la direction et du contrôle de nos activités, directement ou indirectement. Ils incluent les principaux membres de notre organisation désignés sous le nom de haute direction. La haute direction se compose du président et chef de la direction et des personnes qui relèvent de lui, notamment le chef de l'administration et chef des finances, le chef des ressources humaines, le chef de la gestion des risques et les chefs du Groupe pour les secteurs Gestion de patrimoine et Assurances, Marchés des Capitaux et Services aux investisseurs et trésorerie, Technologie et Exploitation et Services bancaires aux particuliers et aux entreprises. Les administrateurs ne planifient pas, ne dirigent pas ou ne contrôlent pas les activités de l'entité; ils surveillent la gestion de l'entreprise et exécutent des tâches de gérance.

Rémunération des principaux dirigeants et des administrateurs

(en millions de dollars canadiens)	Pour les exercices clos		
	le 31 octobre 2015	le 31 octobre 2014 (1)	le 31 octobre 2013
Salaires et autres avantages du personnel à court terme (2)	21 \$	22 \$	23 \$
Avantages postérieurs à l'emploi	2	7	3
Paiements fondés sur des actions	37	26	30
	60 \$	55 \$	56 \$

- (1) Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2014, certains dirigeants qui étaient membres de la haute direction de la Banque au 31 octobre 2013 ont quitté la Banque et, par conséquent, ne faisaient plus partie des principaux dirigeants. Pour l'exercice clos le 31 octobre 2014, la rémunération attribuable aux anciens dirigeants, y compris les prestations et les paiements fondés sur des actions liés aux attributions effectuées au cours d'exercices antérieurs, s'est établie à 60 millions de dollars.
- (2) Comprend la tranche de la prime de rendement annuelle variable à court terme que certains dirigeants ont choisi de recevoir sous forme d'unités d'actions différées. Pour plus de détails, se reporter à la note 22.

Options sur actions, attributions de rémunération fondée sur des actions et actions détenues par les principaux dirigeants, les administrateurs et les membres de leur famille proche

(en millions de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions)	Au			
	31 octobre 2015		31 octobre 2014	
	Nombre d'unités détenues	Valeur	Nombre d'unités détenues	Valeur
Options sur actions	2 494 007	44 \$	2 472 134	66 \$
Attributions de rémunération fondée sur des actions autre que des options	1 485 976	111	1 447 763	116
Actions ordinaires et privilégiées de RBC	738 777	55	686 674	55
	4 718 760	210 \$	4 606 571	237 \$

Transactions, contrats et ententes impliquant des principaux dirigeants, des administrateurs ou des membres de leur famille proche

Dans le cours normal des activités, nous offrons certains services bancaires aux principaux dirigeants, aux administrateurs et aux membres de leur famille proche. Ces transactions ont été effectuées essentiellement aux mêmes conditions, notamment en ce qui a trait aux taux d'intérêt et aux garanties, que celles qui prévalent pour des transactions comparables avec des personnes d'un statut similaire, et elles n'impliquaient pas un risque plus grand que le risque normal lié au remboursement et ne présentaient pas d'autres caractéristiques défavorables.

Au 31 octobre 2015, le total des prêts consentis aux principaux dirigeants, aux administrateurs et aux membres de leur famille proche s'élevait à 7 millions de dollars (7 millions au 31 octobre 2014). Les principaux dirigeants, les administrateurs ou les membres de leur famille proche n'ont bénéficié d'aucune garantie, d'aucun actif donné en garantie ni d'aucun engagement.

Coentreprises et entreprises associées

Dans le cours normal des activités, nous fournissons certains services bancaires et financiers à nos coentreprises et entreprises associées, notamment des prêts, des dépôts productifs d'intérêts et des dépôts non productifs d'intérêts. Ces transactions répondent à la définition de transactions entre parties liées et ont été effectuées essentiellement aux mêmes conditions que celles qui prévalent pour des transactions comparables avec des tiers.

Au 31 octobre 2015, les prêts à des coentreprises et à des entreprises associées s'établissaient à 65 millions de dollars (57 millions au 31 octobre 2014) et les dépôts provenant des coentreprises et des entreprises associées s'élevaient à 27 millions (14 millions au 31 octobre 2014). Aucune garantie n'a été donnée aux coentreprises et aux entreprises associées.

Autres transactions, contrats ou ententes impliquant des coentreprises ou des entreprises associées

(en millions de dollars canadiens)	En date du et pour l'exercice clos le		
	31 octobre 2015	31 octobre 2014	31 octobre 2013
Engagements et autres éventualités	365 \$	315 \$	240 \$
Autres honoraires reçus pour services rendus	41	45	47
Autres honoraires payés pour services reçus	182	185	191

Actif net affecté

Certaines de nos filiales et coentreprises sont assujetties à des exigences réglementaires en vigueur dans les territoires où elles exercent leurs activités. En vertu de ces exigences, il est possible qu'elles ne puissent nous transférer notre quote-part de leur actif sous forme de dividendes en espèces, de prêts ou d'avances. Au 31 octobre 2015, l'actif net affecté de ces filiales et de ces coentreprises s'élevait à 30,8 milliards de dollars (16 milliards au 31 octobre 2014).

Composition des secteurs d'exploitation

Aux fins de la gestion, en fonction des produits et services offerts, nous sommes organisés en cinq secteurs d'exploitation : Services bancaires aux particuliers et aux entreprises, Gestion de patrimoine, Assurances, Services aux investisseurs et trésorerie et Marchés des Capitaux.

Le secteur Services bancaires aux particuliers et aux entreprises comprend nos activités de services bancaires aux particuliers et aux entreprises ainsi que de nos activités de financement automobile et de services d'investissement de détail, et il se compose de quatre secteurs d'activité : Services financiers aux particuliers, Services financiers aux entreprises, Solutions cartes et paiements (Services bancaires canadiens) et Services bancaires dans les Antilles et aux États-Unis. Au Canada, nous fournissons un vaste éventail de produits et services financiers à notre clientèle de particuliers et d'entreprises par l'intermédiaire de nos réseaux élargis de succursales, de guichets automatiques bancaires, de services bancaires en ligne et par téléphone, ainsi que par l'intermédiaire d'une grande équipe de vente interne. Dans les Antilles, nous offrons une vaste gamme de produits et services financiers aux particuliers, aux entreprises clientes et aux institutions publiques dans des marchés ciblés. Aux États-Unis, nous répondons aux besoins en matière de services bancaires transfrontaliers de nos clients canadiens aux États-Unis, ainsi qu'aux besoins en matière de services bancaires de nos clients de gestion de patrimoine aux États-Unis.

Le secteur Gestion de patrimoine regroupe la Gestion de patrimoine – Canada, la Gestion de patrimoine – États-Unis et International et la Gestion mondiale d'actifs. Ce secteur offre des services aux clients fortunés et aux clients disposant d'un avoir net élevé ou très élevé au Canada, aux États-Unis, au Royaume-Uni, en Europe et en Asie, y compris une gamme complète de solutions de placements, de services de fiducie, de services bancaires, de services de crédit et d'autres solutions de gestion de patrimoine. Nous offrons également aux institutions et aux particuliers faisant partie de notre clientèle des produits et des services de gestion d'actifs, directement ou par l'entremise des réseaux de distribution de RBC et de tiers distributeurs.

Le secteur Assurances regroupe nos activités d'assurance au Canada et à l'échelle mondiale, lesquelles sont divisées en deux secteurs d'activité : Assurances – Canada et Assurances – International. Il offre un vaste éventail de produits d'assurances vie, maladie et IARD, ainsi que des produits et des solutions de réassurance. Au Canada, nous offrons nos produits et services par l'intermédiaire de nos propres réseaux de distribution composés de notre équipe de vente, notamment les succursales de vente au détail d'assurances, nos représentants des ventes, les centres d'expertise et les services en ligne, ainsi que par l'intermédiaire des conseillers indépendants en assurance et grâce à des alliances. En dehors de l'Amérique du Nord, nous exerçons des activités de réassurance dans le monde entier et offrons des produits de réassurance en matière d'assurances vie et d'assurance contre les accidents, ainsi que des produits de réassurance de rente.

Le secteur Services aux investisseurs et trésorerie offre des services de garde internationaux, des services d'administration de fonds et de caisses de retraite ainsi qu'une gamme intégrée de produits aux investisseurs institutionnels du monde entier. Nous offrons également des services de gestion de la trésorerie, de correspondants bancaires et de négociation à des institutions financières partout dans le monde, ainsi que des services de gestion des liquidités et du financement à RBC et à d'autres institutions choisies.

Le secteur Marchés des Capitaux se compose d'une majorité de nos services bancaires de gros à l'échelle mondiale et il fournit un vaste choix de produits et services à des sociétés ouvertes et fermées, à des investisseurs institutionnels, à des gouvernements et à des banques centrales par l'intermédiaire de nos deux principaux secteurs d'activité : Marchés mondiaux et Services à la grande entreprise et services de banque d'investissement. En Amérique du Nord, nous offrons une gamme complète de produits et de services, notamment des services à la grande entreprise et services de banque d'investissement, des services de montage et de distribution de titres de participation et de prêts et des services de structuration et de négociation. Ailleurs dans le monde, nous sommes présents dans des marchés ciblés au Royaume-Uni, en Europe et dans d'autres pays, où nous offrons un ensemble de capacités diversifiées dans nos principaux secteurs d'expertise, soit les secteurs de l'énergie, des mines et des infrastructures.

Toutes les autres activités au niveau de l'entreprise qui ne sont pas attribuées à ces cinq secteurs d'exploitation, notamment le financement de l'entreprise, la titrisation, les charges nettes liées au capital non attribué ainsi que les ajustements de consolidation, y compris les écritures d'élimination des montants de majoration au montant imposable équivalent, sont présentées dans le secteur Services de soutien généraux. Les ajustements au montant imposable équivalent font augmenter le revenu net d'intérêt provenant de certaines sources présentant des avantages fiscaux (dividendes imposables de sociétés canadiennes) au montant imposable équivalent effectif, et un montant compensatoire correspondant est constaté dans la charge d'impôt. La direction est d'avis que ces ajustements sont nécessaires pour refléter la manière dont le secteur Marchés des Capitaux est géré, car cela accroît la comparabilité des revenus de sources imposables et de sources présentant des avantages fiscaux. Il se pourrait toutefois que les majorations au montant imposable équivalent ne soient pas comparables à des majorations semblables effectuées par d'autres institutions financières. La majoration au montant imposable équivalent pour l'exercice clos le 31 octobre 2015 s'élève à 570 millions de dollars (492 millions au 31 octobre 2014; 380 millions au 31 octobre 2013).

Secteurs géographiques

Aux fins de la présentation des résultats par secteur géographique, nos activités sont regroupées dans les colonnes Canada, États-Unis et Autres pays. Les transactions sont principalement constatées selon l'emplacement qui reflète le mieux le risque lié aux variations négatives de la conjoncture économique et les occasions de croissance liées aux variations positives de cette conjoncture. Cet emplacement correspond fréquemment à celui de l'entité juridique par l'entremise de laquelle les activités sont exercées et à celui de nos clients. Les transactions sont comptabilisées dans la monnaie locale de référence et sont assujetties aux variations des taux de change en raison de la fluctuation du dollar canadien.

Cadre d'information de gestion

Notre cadre d'information de gestion vise à évaluer le rendement individuel de nos secteurs d'exploitation comme s'ils exerçaient leurs activités sur une base autonome, et il reflète la façon dont nous gérons nos secteurs d'exploitation. Cette approche vise à faire en sorte que les résultats de nos secteurs d'exploitation reflètent toutes les données pertinentes quant aux revenus et aux charges liés à l'exercice de leurs activités. La direction surveille régulièrement les résultats de ces secteurs en vue de prendre des décisions quant à l'affectation des ressources et à l'évaluation du rendement. Ces éléments n'ont aucune incidence sur nos résultats consolidés.

Les charges de chaque secteur d'exploitation peuvent comprendre des coûts engagés ou des services fournis, directement ou au nom des secteurs d'exploitation, au niveau de l'entreprise. En ce qui concerne les autres coûts qui ne sont pas directement imputables à l'un de nos secteurs d'exploitation, nous utilisons un cadre d'information de gestion qui comprend des hypothèses, des estimations et des méthodes aux fins de l'attribution des coûts indirects et des charges indirectes à nos secteurs d'exploitation. Ce cadre sert également à l'attribution du capital et à la fixation des prix de cession des fonds de nos secteurs d'exploitation, de manière à mesurer avec justesse et de façon constante les coûts économiques et à les aligner sur les avantages et sur les risques sous-jacents du secteur d'exploitation visé. Les activités entre les secteurs d'exploitation suivent généralement les taux du marché. Toutes les autres activités au niveau de l'entreprise qui ne sont pas attribuées à nos cinq secteurs d'exploitation sont présentées dans le secteur Services de soutien généraux.

Note 30 Résultats par secteur d'exploitation (suite)

La direction revoit périodiquement les hypothèses et les méthodes que nous utilisons dans le cadre d'information de gestion, afin d'assurer leur validité. Les méthodes d'attribution du capital comportent la formulation d'un certain nombre d'hypothèses et d'estimations qui sont révisées périodiquement.

Pour l'exercice clos le 31 octobre 2015										
(en millions de dollars canadiens)	Services bancaires aux particuliers et aux entreprises	Gestion de patrimoine	Assurances	Services aux investisseurs et trésorerie	Marchés des Capitaux (1)	Services de soutien généraux (1)	Total	Canada	États-Unis	Autres pays
Revenu net d'intérêt (2), (3)	10 004 \$	493 \$	– \$	818 \$	3 970 \$	(514) \$	14 771 \$	11 538 \$	1 977 \$	1 256 \$
Revenus autres que d'intérêt	4 309	6 282	4 436	1 220	4 093	210	20 550	10 889	4 619	5 042
Total des revenus	14 313	6 775	4 436	2 038	8 063	(304)	35 321	22 427	6 596	6 298
Dotation à la provision pour pertes sur créances	984	46	–	(1)	71	(3)	1 097	933	98	66
Indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance	–	–	2 963	–	–	–	2 963	1 976	–	987
Frais autres que d'intérêt	6 611	5 292	613	1 301	4 696	125	18 638	10 139	4 762	3 737
Bénéfice net (perte nette) avant impôt	6 718	1 437	860	738	3 296	(426)	12 623	9 379	1 736	1 508
Charge (économie) d'impôt	1 712	396	154	182	977	(824)	2 597	1 727	649	221
Bénéfice net	5 006 \$	1 041 \$	706 \$	556 \$	2 319 \$	398 \$	10 026 \$	7 652 \$	1 087 \$	1 287 \$
Les frais autres que d'intérêt comprennent :										
Amortissements	345 \$	157 \$	16 \$	54 \$	28 \$	639 \$	1 239 \$	1 046 \$	40 \$	153 \$
Perte de valeur des autres immobilisations incorporelles	1	4	–	–	–	2	7	3	1	3
Provisions pour restructuration	–	83	–	–	–	–	83	25	45	13
Total de l'actif	397 132 \$	26 891 \$	14 139 \$	132 294 \$	478 289 \$	25 463 \$	1 074 208 \$	584 419 \$	252 845 \$	236 944 \$
Le total de l'actif comprend :										
Entrées de locaux et matériel et d'immobilisations incorporelles	327 \$	122 \$	23 \$	46 \$	256 \$	644 \$	1 418 \$	1 071 \$	206 \$	141 \$
Total du passif	397 157 \$	26 906 \$	14 160 \$	132 275 \$	478 291 \$	(38 525) \$	1 010 264 \$	520 420 \$	252 970 \$	236 874 \$

Pour l'exercice clos le 31 octobre 2014 (4)										
(en millions de dollars canadiens)	Services bancaires aux particuliers et aux entreprises	Gestion de patrimoine	Assurances	Services aux investisseurs et trésorerie	Marchés des Capitaux (1)	Services de soutien généraux (1)	Total	Canada	États-Unis	Autres pays
Revenu net d'intérêt (2), (3)	9 743 \$	469 \$	– \$	732 \$	3 485 \$	(313) \$	14 116 \$	11 128 \$	1 697 \$	1 291 \$
Revenus autres que d'intérêt	3 987	5 844	4 964	1 152	3 881	164	19 992	10 488	4 257	5 247
Total des revenus	13 730	6 313	4 964	1 884	7 366	(149)	34 108	21 616	5 954	6 538
Dotation à la provision pour pertes sur créances	1 103	19	–	–	44	(2)	1 164	922	52	190
Indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance	–	–	3 573	–	–	–	3 573	2 188	1	1 384
Frais autres que d'intérêt	6 563	4 800	579	1 286	4 344	89	17 661	9 650	4 199	3 812
Bénéfice net (perte nette) avant impôt	6 064	1 494	812	598	2 978	(236)	11 710	8 856	1 702	1 152
Charge (économie) d'impôt	1 589	411	31	157	923	(405)	2 706	1 983	660	63
Bénéfice net	4 475 \$	1 083 \$	781 \$	441 \$	2 055 \$	169 \$	9 004 \$	6 873 \$	1 042 \$	1 089 \$
Les frais autres que d'intérêt comprennent :										
Amortissements	338 \$	147 \$	16 \$	58 \$	28 \$	578 \$	1 165 \$	971 \$	39 \$	155 \$
Perte de valeur des autres immobilisations incorporelles	–	6	–	–	2	–	8	2	6	–
Provisions pour restructuration	20	16	–	–	–	–	36	–	16	20
Total de l'actif	376 188 \$	27 084 \$	12 930 \$	103 822 \$	400 314 \$	20 212 \$	940 550 \$	496 120 \$	194 879 \$	249 551 \$
Le total de l'actif comprend :										
Entrées de locaux et matériel et d'immobilisations incorporelles	318 \$	105 \$	16 \$	30 \$	147 \$	563 \$	1 179 \$	924 \$	154 \$	101 \$
Total du passif	376 154 \$	27 022 \$	12 988 \$	103 798 \$	400 114 \$	(34 029) \$	886 047 \$	441 607 \$	194 946 \$	249 494 \$

Pour l'exercice clos le 31 octobre 2013 (4)

(en millions de dollars canadiens)	Services bancaires aux particuliers et aux entreprises	Gestion de patrimoine	Assurances	Services aux investisseurs et trésorerie	Marchés des Capitaux (1)	Services de soutien généraux (1)	Total	Canada	États-Unis	Autres pays
Revenu net d'intérêt (2), (3)	9 434 \$	396 \$	– \$	671 \$	2 872 \$	(124)\$	13 249 \$	10 961 \$	1 448 \$	840 \$
Revenus autres que d'intérêt	3 585	5 091	3 928	1 133	3 708	(12)\$	17 433	8 601	3 810	5 022
Total des revenus	13 019	5 487	3 928	1 804	6 580	(136)\$	30 682	19 562	5 258	5 862
Dotation à la provision pour pertes sur créances	995	51	–	–	188	3	1 237	892	78	267
Indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance	–	–	2 784	–	–	–	2 784	1 425	10	1 349
Frais autres que d'intérêt	6 168	4 219	551	1 348	3 856	72	16 214	9 210	3 663	3 341
Bénéfice net (perte nette) avant impôt	5 856	1 217	593	456	2 536	(211)	10 447	8 035	1 507	905
Charge (économie) d'impôt	1 476	331	(2)\$	117	836	(653)	2 105	1 710	370	25
Bénéfice net	4 380 \$	886 \$	595 \$	339 \$	1 700 \$	442 \$	8 342 \$	6 325 \$	1 137 \$	880 \$
Les frais autres que d'intérêt comprennent :										
Amortissements	279 \$	135 \$	13 \$	56 \$	25 \$	503 \$	1 011 \$	838 \$	36 \$	137 \$
Perte de valeur des autres immobilisations incorporelles	1	–	–	5	–	4	10	10	–	–
Provisions pour restructuration	21	–	–	44	–	–	65	9	–	56
Total de l'actif	362 932 \$	23 361 \$	12 275 \$	90 621 \$	358 036 \$	12 520 \$	859 745 \$	494 306 \$	181 703 \$	183 736 \$
Le total de l'actif comprend :										
Entrées de locaux et matériel et d'immobilisations incorporelles	468 \$	90 \$	13 \$	35 \$	107 \$	517 \$	1 230 \$	966 \$	132 \$	132 \$
Total du passif	362 892 \$	23 306 \$	12 325 \$	90 793 \$	357 872 \$	(36 903)\$	810 285 \$	444 781 \$	181 815 \$	183 689 \$

(1) Majoration au montant imposable équivalent.

(2) Le revenu intersectoriel et la quote-part des bénéfices des coentreprises et des entreprises associées ne sont pas significatifs.

(3) Le revenu d'intérêt est présenté déduction faite des frais d'intérêt, puisque la direction se fie essentiellement au revenu net d'intérêt comme mesure du rendement.

(4) Certains montants ont été révisés par rapport à ceux présentés précédemment.

Revenus par secteur d'activité

(en millions de dollars canadiens)	Pour les exercices clos		
	le 31 octobre 2015	le 31 octobre 2014	le 31 octobre 2013
Services financiers aux particuliers	7 634 \$	7 285 \$	6 948 \$
Services financiers aux entreprises	3 091	3 135	2 990
Solutions cartes et paiements	2 654	2 449	2 282
Services bancaires dans les Antilles et aux États-Unis	934	861	799
Gestion de patrimoine – Canada	2 226	2 186	1 889
Gestion de patrimoine – États-Unis et International	2 729	2 430	2 225
Gestion mondiale d'actifs	1 820	1 697	1 373
Assurances	4 436	4 964	3 928
Services aux investisseurs et trésorerie	2 038	1 884	1 804
Services à la grande entreprise et services de banque d'investissement	3 697	3 437	3 014
Marchés Mondiaux (1)	4 477	3 896	3 314
Autres Marchés des Capitaux (1)	(111)	33	252
Services de soutien généraux	(304)	(149)	(136)
	35 321 \$	34 108 \$	30 682 \$

(1) Certains montants ont été révisés par rapport à ceux présentés précédemment.

Note 31 Nature et ampleur des risques découlant des instruments financiers

En raison des instruments financiers que nous détenons, nous sommes exposés au risque de crédit, au risque de marché et au risque de liquidité et de financement. Notre évaluation du risque ainsi que nos objectifs, nos politiques et nos méthodes en matière de gestion des risques sont présentés dans le texte grisé ainsi que dans les tableaux qui sont marqués d'un astérisque (*), aux pages 64 à 93 de notre rapport de gestion. Ce texte et ces tableaux grisés font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Les concentrations du risque de crédit surviennent lorsqu'un certain nombre de nos clients exerçant des activités similaires sont situés dans le même secteur géographique ou ont des caractéristiques économiques à ce point comparables qu'un changement des conditions économiques, politiques ou autres pourrait influencer de la même façon sur leur capacité de remplir leurs engagements contractuels.

Note 31 Nature et ampleur des risques découlant des instruments financiers (suite)

Les concentrations du risque de crédit montrent la sensibilité relative de notre rendement à l'égard de faits nouveaux touchant un type d'industrie ou un secteur géographique en particulier. Le tableau suivant donne un sommaire des montants au titre de certains instruments financiers figurant au bilan et hors bilan qui présentent un risque de crédit.

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	Au 31 octobre 2015								
	Canada	%	États-Unis	%	Europe	%	Autres pays	%	Total
Actifs au bilan autres que les dérivés (1)	453 650 \$	68 %	110 341 \$	17 %	56 984 \$	9 %	41 453 \$	6 %	662 428 \$
Dérivés avant l'incidence des conventions-cadres de compensation (2), (3)	20 911	11	22 877	12	143 414	74	7 254	3	194 456
	474 561 \$	55 %	133 218 \$	16 %	200 398 \$	23 %	48 707 \$	6 %	856 884 \$
Instruments de crédit hors bilan (4)									
Montants engagés et non engagés (5)	239 351 \$	57 %	137 204 \$	33 %	32 638 \$	8 %	10 312 \$	2 %	419 505 \$
Autres	49 740	51	17 520	18	29 213	30	1 523	1	97 996
	289 091 \$	56 %	154 724 \$	30 %	61 851 \$	12 %	11 835 \$	2 %	517 501 \$

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	Au 31 octobre 2014								
	Canada	%	États-Unis	%	Europe	%	Autres pays	%	Total
Actifs au bilan autres que les dérivés (1)	422 498 \$	72 %	79 140 \$	14 %	46 596 \$	8 %	36 031 \$	6 %	584 265 \$
Dérivés avant l'incidence des conventions-cadres de compensation (2), (3)	12 825	9	23 039	16	102 368	70	7 009	5	145 241
	435 323 \$	60 %	102 179 \$	14 %	148 964 \$	20 %	43 040 \$	6 %	729 506 \$
Instruments de crédit hors bilan (4)									
Montants engagés et non engagés (5)	224 849 \$	62 %	102 253 \$	28 %	28 312 \$	8 %	7 876 \$	2 %	363 290 \$
Autres	45 600	53	14 579	17	25 023	29	550	1	85 752
	270 449 \$	60 %	116 832 \$	26 %	53 335 \$	12 %	8 426 \$	2 %	449 042 \$

- (1) Comprend les biens achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés, les prêts et les engagements de clients en contrepartie d'acceptations. Les concentrations provinciales les plus importantes au Canada se trouvent en Ontario, 47 % (46 % au 31 octobre 2014), dans les provinces des Prairies, 21 % (21 % au 31 octobre 2014), en Colombie-Britannique et dans les territoires, 16 % (16 % au 31 octobre 2014), et au Québec, 11 % (12 % au 31 octobre 2014). Aucun type d'industrie ne représente plus de 35 % du total des instruments de crédit au bilan (33 % au 31 octobre 2014).
- (2) La plus forte concentration du risque de crédit par type de contrepartie se trouve dans les banques, soit 29 % (36 % au 31 octobre 2014).
- (3) Compte non tenu des dérivés de crédit classés comme détenus à des fins autres que de transaction.
- (4) Représente les instruments financiers dont les montants contractuels représentent le risque de crédit.
- (5) Les engagements de détail et les engagements de gros représentent respectivement 36 % et 64 % (38 % et 62 %, respectivement, au 31 octobre 2014) du total de nos engagements. Les concentrations les plus importantes de notre portefeuille du secteur de gros sont liées aux produits de financement, 15 % (14 % au 31 octobre 2014), aux services financiers non bancaires, 10 % (9 % au 31 octobre 2014), au pétrole et au gaz, 10 % (9 % au 31 octobre 2014), aux services publics, 9 % (9 % au 31 octobre 2014) et au secteur immobilier et aux secteurs connexes, 8 % (9 % au 31 octobre 2014).

Note 32 Gestion du capital

Capital réglementaire et ratios de capital

Le BSIF établit des objectifs précis pour le capital fondé sur les risques et le levier visant les institutions de dépôt au Canada. Nous sommes tenus de calculer nos ratios de capital en nous fondant sur le cadre de l'accord de Bâle III. En vertu de l'accord de Bâle III, le capital réglementaire inclut les capitaux propres ordinaires de première catégorie, le capital de première catégorie et le capital de deuxième catégorie. Les capitaux propres ordinaires de première catégorie se composent essentiellement d'actions ordinaires, de bénéfices non distribués et d'autres composantes des capitaux propres. La portée des ajustements réglementaires en vertu de l'accord de Bâle III comprend la déduction du goodwill et des autres immobilisations incorporelles, de certains actifs d'impôt différé, des actifs au titre des régimes de retraite à prestations définies, des participations dans des entités de services bancaires, financiers et d'assurance et de l'insuffisance des dotations à la provision pour pertes prévues. Le capital de première catégorie comprend essentiellement les capitaux propres ordinaires de première catégorie et d'autres éléments composés d'instruments de capital comme certaines actions privilégiées, ainsi que certaines participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales. Le capital de deuxième catégorie inclut les débiteures subordonnées qui répondent à certains critères et certaines provisions pour pertes sur prêts. Le capital total représente la somme des capitaux propres ordinaires de première catégorie, du capital de première catégorie supplémentaire et du capital de deuxième catégorie. Les ratios de capital réglementaire sont calculés au moyen de la division des capitaux propres ordinaires de première catégorie, du capital de première catégorie et du capital total par l'actif pondéré en fonction des risques.

À compter de l'exercice considéré, le coefficient actif-capital est remplacé par le ratio de levier. Le ratio de levier est calculé en divisant le capital de première catégorie par la mesure de l'exposition. La mesure de l'exposition se compose du total de l'actif (compte non tenu des éléments déduits du capital de première catégorie) et de certains éléments hors-bilan convertis en équivalents-risque de crédit. Des dérivés et des transactions de financement garanti font également l'objet d'ajustements afin de refléter le risque de crédit et d'autres risques. En 2015 et en 2014, nous nous sommes conformés à toutes les exigences de fonds propres et de levier imposées par le BSIF.

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages et les coefficients)	Au	
	31 octobre 2015	31 octobre 2014
Capital (1)		
Capitaux propres ordinaires de première catégorie	43 715 \$	36 406 \$
Capital de première catégorie	50 541	42 202
Capital total	58 004	50 020
Actif pondéré en fonction des risques aux fins du calcul des ratios de capital (1), (2)		
Ratio des capitaux propres ordinaires de première catégorie	411 756	368 594
Ratio du capital de première catégorie	412 941	369 976
Ratio du capital total	413 957	372 050
Actif pondéré en fonction des risques pour le total des fonds propres (1)		
Risque de crédit	323 870	286 327
Risque de marché	39 786	38 460
Risque opérationnel	50 301	47 263
	413 957 \$	372 050 \$
Ratios de capital, ratios de levier et coefficients (1)		
Ratio des capitaux propres ordinaires de première catégorie	10,6 %	9,9 %
Ratio du capital de première catégorie	12,2 %	11,4 %
Ratio du capital total	14,0 %	13,4 %
Ratio de levier (3)	4,3 %	s.o.
Coefficient actif-capital (4)	s.o.	17,0X

(1) Le capital, l'actif pondéré en fonction des risques et les ratios de capital et coefficients sont calculés conformément aux exigences en matière d'adéquation des fonds propres du BSIF. Le ratio de levier est calculé conformément aux exigences de levier du BSIF.

(2) Depuis le troisième trimestre de 2014, l'ajustement de l'évaluation lié au crédit relatif au calcul de l'actif pondéré en fonction des risques mis en place au premier trimestre de 2014 doit tenir compte de pourcentages différents pour chaque catégorie de capital. Cette modification reflète l'application progressive des ajustements de l'évaluation liés au crédit qui se terminera au quatrième trimestre de 2018. Au cours de la période d'application progressive, l'actif pondéré en fonction des risques aux fins du calcul du ratio des capitaux propres ordinaires de première catégorie, du ratio du capital de première catégorie et du ratio du capital total sera assujéti chaque année à différents pourcentages au titre des ajustements de l'évaluation liés au crédit.

(3) La mesure de l'exposition au 31 octobre 2015 s'établissait à 1 170 milliards de dollars.

(4) À compter de l'exercice considéré, le coefficient actif-capital est remplacé par le ratio de levier. Au 31 octobre 2014, le montant brut de l'actif ajusté s'élevait à 885 milliards de dollars.

s.o. : sans objet

Note 33 Compensation des actifs financiers et des passifs financiers

La compensation dans notre bilan est possible lorsque des actifs et des passifs financiers font l'objet de conventions-cadres de compensation qui donnent un droit de compensation actuellement exécutoire, et lorsqu'il y a une intention de régler le montant net ou de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément. Dans le cas des contrats dérivés et des conventions de rachat et de revente, la compensation a généralement lieu lorsqu'il existe un mécanisme de règlement sur le marché (p. ex., une contrepartie centrale ou une chambre de compensation) qui prévoit un règlement quotidien sur la base du solde net des flux de trésorerie découlant de ces contrats. En général, les montants à recevoir et à payer au titre des dépôts de garantie obligatoires sont compensés au moment de leur règlement simultané par l'intermédiaire d'un mécanisme de règlement sur le marché. Ces derniers sont habituellement classés en tant qu'autres actifs ou autres passifs.

Les montants qui ne sont pas admissibles à la compensation comprennent les conventions-cadres de compensation qui ne permettent la compensation des transactions en cours avec la même contrepartie qu'en cas de manquement ou si un autre événement prédéfini se produit. Ces conventions-cadres de compensation comprennent l'accord-cadre de l'ISDA ou les accords conclus avec une contrepartie de compensation ou une bourse de dérivés pour des contrats dérivés, les conventions-cadres de rachat mondiales et les conventions-cadres de prêt de titres mondiales pour le rachat, la revente et d'autres accords semblables de prêt ou d'emprunt de titres.

Le montant des garanties financières reçues ou données assujétiées à une convention-cadre de compensation ou à des accords semblables qui ne sont pas admissibles à la compensation correspond aux garanties reçues ou données en vue de couvrir le risque net entre des contreparties en permettant la réalisation de la garantie en cas de manquement ou si un autre événement prédéfini se produit. Certains montants au titre des garanties ne peuvent être vendus ou donnés de nouveau en garantie sauf en cas de défaut ou si un événement prédéfini se produit.

Les tableaux ci-après présentent le montant des instruments financiers qui ont été compensés dans les bilans consolidés ainsi que les montants qui ne sont pas admissibles à la compensation, mais qui sont assujétiés à des conventions-cadres de compensation exécutoires ou à des accords semblables. Les montants présentés ne sont pas censés être représentatifs de notre exposition réelle au risque de crédit.

Actifs financiers assujettis à des accords de compensation, à des conventions-cadres de compensation exécutoires et à des accords semblables

	Au 31 octobre 2015							
	Montants assujettis à des accords de compensation et à des conventions de compensation exécutoires				Montants assujettis à des conventions-cadres de compensation ou à des accords similaires mais non admissibles à la compensation au bilan (1)			
	Montants bruts des actifs financiers avant la compensation au bilan	Montants des passifs financiers compensés au bilan	Montant net des actifs financiers présentés au bilan	Incidence des conventions-cadres de compensation	Garanties financières reçues (2)	Montant net	Montants non assujettis à des conventions de compensation exécutoires	Montant total comptabilisé au bilan
(en millions de dollars canadiens)								
Biens achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés	183 493 \$	9 846 \$	173 647 \$	30 \$	172 910 \$	707 \$	1 076 \$	174 723 \$
Actifs dérivés (3)	185 654	87 527	98 127	71 833	14 956	11 338	7 499	105 626
Autres actifs financiers	1 560	1 283	277	–	52	225	78	355
	370 707 \$	98 656 \$	272 051 \$	71 863 \$	187 918 \$	12 270 \$	8 653 \$	280 704 \$

	Au 31 octobre 2014							
	Montants assujettis à des accords de compensation et à des conventions de compensation exécutoires				Montants assujettis à des conventions-cadres de compensation ou à des accords similaires mais non admissibles à la compensation au bilan (1)			
	Montants bruts des actifs financiers avant la compensation au bilan	Montants des passifs financiers compensés au bilan	Montant net des actifs financiers présentés au bilan	Incidence des conventions-cadres de compensation	Garanties financières reçues (2)	Montant net	Montants non assujettis à des conventions de compensation exécutoires	Montant total comptabilisé au bilan
(en millions de dollars canadiens)								
Biens achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés	149 348 \$	14 038 \$	135 310 \$	56 \$	134 985 \$	269 \$	270 \$	135 580 \$
Actifs dérivés (3)	136 230	57 068	79 162	60 546	8 993	9 623	8 240	87 402
Autres actifs financiers	1 345	1 247	98	–	70	28	60	158
	286 923 \$	72 353 \$	214 570 \$	60 602 \$	144 048 \$	9 920 \$	8 570 \$	223 140 \$

- (1) Les garanties financières sont présentées à la juste valeur. Le montant présenté des instruments financiers et des garanties financières se limite au risque net figurant au bilan et tout surdimensionnement est exclu du tableau.
- (2) Comprend une garantie en espèces de 11 345 millions de dollars (8 719 millions au 31 octobre 2014) et des garanties autres qu'en espèces de 177 milliards (135 milliards au 31 octobre 2014).
- (3) Comprend des dépôts de garantie obligatoires en espèces de 1 512 millions de dollars (1 326 millions au 31 octobre 2014) portés en diminution du solde des dérivés au bilan.

Passifs financiers assujettis à des accords de compensation, à des conventions-cadres de compensation exécutoires et à des accords semblables

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 octobre 2015							
	Montants assujettis à des accords de compensation et à des conventions de compensation exécutoires							
	Montants bruts des passifs financiers avant la compensation au bilan	Montants des actifs financiers compensés au bilan	Montant net des passifs financiers présentés au bilan	Montants assujettis à des conventions-cadres de compensation ou à des accords similaires mais non admissibles à la compensation au bilan (1)			Montants non assujettis à des conventions-cadres de compensation exécutoires	Montant total comptabilisé au bilan
				Incidence des conventions-cadres de compensation	Garanties financières données (2)	Montant net		
Engagements afférents à des biens vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés	92 564 \$	9 846 \$	82 718 \$	30 \$	82 476 \$	212 \$	570 \$	83 288 \$
Passifs dérivés (3)	186 400	87 960	98 440	71 833	15 060	11 547	9 420	107 860
Autres passifs financiers	2 348	1 517	831	–	551	280	3	834
	281 312 \$	99 323 \$	181 989 \$	71 863 \$	98 087 \$	12 039 \$	9 993 \$	191 982 \$

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 octobre 2014							
	Montants assujettis à des accords de compensation et à des conventions de compensation exécutoires							
	Montants bruts des passifs financiers avant la compensation au bilan	Montants des actifs financiers compensés au bilan	Montant net des passifs financiers présentés au bilan	Montants assujettis à des conventions-cadres de compensation ou à des accords similaires mais non admissibles à la compensation au bilan (1)			Montants non assujettis à des conventions-cadres de compensation exécutoires	Montant total comptabilisé au bilan
				Incidence des conventions-cadres de compensation	Garanties financières données (2)	Montant net		
Engagements afférents à des biens vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés	78 029 \$	14 038 \$	63 991 \$	56 \$	63 790 \$	145 \$	340 \$	64 331 \$
Passifs dérivés (3)	135 662	56 982	78 680	60 546	9 184	8 950	10 302	88 982
Autres passifs financiers	1 921	1 333	588	–	478	110	8	596
	215 612 \$	72 353 \$	143 259 \$	60 602 \$	73 452 \$	9 205 \$	10 650 \$	153 909 \$

(1) Les garanties financières sont présentées à la juste valeur. Le montant présenté des instruments financiers et des garanties financières se limite au risque net figurant au bilan et tout surdimensionnement est exclu du tableau.

(2) Comprend une garantie en espèces de 13 233 millions de dollars (7 187 millions au 31 octobre 2014) et des garanties autres qu'en espèces de 85 milliards (66 milliards au 31 octobre 2014).

(3) Comprend des dépôts de garantie obligatoires en espèces de 1 277 millions de dollars (1 240 millions au 31 octobre 2014) portés en diminution du solde des dérivés au bilan.

Note 34 Recouvrement et règlement des actifs et des passifs présentés au bilan

Le tableau suivant présente une analyse des actifs et des passifs comptabilisés dans nos bilans consolidés, en fonction des montants qui seront recouverts ou réglés dans moins de un an et après un an, à la date de clôture selon les échéances contractuelles et certaines autres hypothèses décrites dans les notes de bas de page ci-dessous. S'il y a lieu, nous gérons le risque d'illiquidité de divers produits en fonction de modèles de comportement historiques qui, souvent, ne sont pas alignés avec les échéances contractuelles. Les montants à recouvrer ou à régler dans une période de un an, qui sont présentés ci-dessous, pourraient ne pas traduire la vision à long terme de la direction à l'égard du profil de liquidité de certaines catégories au bilan.

(en millions de dollars canadiens)	Au					
	31 octobre 2015			31 octobre 2014 (1)		
	Un an ou moins	Après un an	Total	Un an ou moins	Après un an	Total
Actif						
Trésorerie et montants à recevoir de banques (2)	10 466 \$	1 986 \$	12 452 \$	16 649 \$	772 \$	17 421 \$
Dépôts productifs d'intérêts à des banques	22 690	–	22 690	7 494	905	8 399
Valeurs mobilières						
Titres détenus à des fins de transaction (3)	149 150	9 553	158 703	141 399	9 981	151 380
Titres disponibles à la vente	12 338	44 467	56 805	12 318	35 450	47 768
Biens achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés	172 122	2 601	174 723	133 438	2 142	135 580
Prêts						
Prêts de détail	92 012	256 171	348 183	78 435	255 834	334 269
Prêts de gros	25 842	100 227	126 069	22 491	80 463	102 954
Provision pour pertes sur prêts	–	–	(2 029)	–	–	(1 994)
Actif net des fonds distincts	–	830	830	–	675	675
Autres						
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	13 446	7	13 453	11 456	6	11 462
Dérivés (3)	103 618	2 008	105 626	85 688	1 714	87 402
Locaux et matériel, montant net	–	2 728	2 728	–	2 684	2 684
Goodwill	–	9 289	9 289	–	8 647	8 647
Autres immobilisations incorporelles	–	2 814	2 814	–	2 775	2 775
Participations dans des coentreprises et des entreprises associées	–	360	360	–	295	295
Actifs au titre des avantages du personnel	–	245	245	–	138	138
Autres actifs	35 350	5 917	41 267	24 414	6 281	30 695
	637 034 \$	439 203 \$	1 074 208 \$	533 782 \$	408 762 \$	940 550 \$
Passif						
Dépôts (4)	528 109 \$	169 118 \$	697 227 \$	451 065 \$	163 035 \$	614 100 \$
Passif net au titre des fonds distincts	–	830	830	–	675	675
Autres						
Acceptations	13 446	7	13 453	11 456	6	11 462
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	41 156	6 502	47 658	46 125	4 220	50 345
Engagements afférents à des biens vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés	82 498	790	83 288	64 331	–	64 331
Dérivés (3)	105 271	2 589	107 860	87 830	1 152	88 982
Sinistres et obligations liées aux indemnités d'assurance	97	9 013	9 110	135	8 429	8 564
Passifs au titre des avantages du personnel	–	1 969	1 969	–	2 420	2 420
Autres passifs	28 563	12 944	41 507	25 228	12 081	37 309
Débiteures subordonnées	1 500	5 862	7 362	200	7 659	7 859
	800 640 \$	209 624 \$	1 010 264 \$	686 370 \$	199 677 \$	886 047 \$

(1) Certains montants ont été révisés par rapport à ceux présentés précédemment.

(2) La trésorerie et les montants à recevoir de banques sont présumés être recouverts dans un délai de un an, à l'exception des soldes de trésorerie qui ne peuvent être utilisés par la Banque.

(3) Les titres détenus à des fins de transaction classés à la juste valeur par le biais du résultat net et les dérivés détenus à des fins de transaction qui ne sont pas désignés comme des relations de couverture sont présentés dans la colonne « Un an ou moins » puisque cela représente le mieux, dans la plupart des cas, la nature à court terme de nos activités de négociation. Les dérivés qui ne sont pas détenus à des fins de transaction et qui sont désignés comme des relations de couverture sont présentés selon le recouvrement ou le règlement de l'élément couvert connexe.

(4) Des dépôts à vue de 312 milliards de dollars (289 milliards au 31 octobre 2014) sont présentés dans la colonne « Un an ou moins » en raison du fait qu'ils sont remboursables à vue ou dans un court délai sur une base contractuelle. En pratique, ces dépôts se rapportent à un large éventail de personnes et de types de clients qui constituent une base stable pour répondre à nos besoins d'exploitation et de liquidités.

Le tableau suivant présente de l'information sur l'entité juridique que constitue la Banque Royale du Canada, ses filiales étant présentées selon la méthode de la mise en équivalence.

Bilans résumés

(en millions de dollars canadiens)	Au	
	31 octobre 2015	31 octobre 2014
Actif		
Trésorerie et montants à recevoir de banques	3 123 \$	7 333 \$
Dépôts productifs d'intérêts à des banques	15 838	5 788
Valeurs mobilières	130 326	111 159
Placements dans des filiales bancaires et leurs sociétés liées	22 907	20 240
Placements dans d'autres filiales et leurs sociétés liées	60 378	53 131
Biens achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés	23 418	17 075
Prêts, déduction faite de la provision pour pertes sur prêts	444 169	407 440
Soldes nets à recevoir de filiales bancaires	19 118	10 466
Autres actifs	147 330	120 052
	866 607 \$	752 684 \$
Passif et capitaux propres		
Dépôts	566 903 \$	497 053 \$
Soldes nets à payer à d'autres filiales	66 879	56 146
Autres passifs	163 379	138 989
	797 161	692 188
Débtures subordonnées	7 300	7 806
Capitaux propres	62 146	52 690
	866 607 \$	752 684 \$

Comptes résumés de résultat et de résultat global

(en millions de dollars canadiens)	Pour les exercices clos		
	le 31 octobre 2015	le 31 octobre 2014	le 31 octobre 2013
Revenu d'intérêt (1)	18 287 \$	18 415 \$	18 573 \$
Frais d'intérêt	5 785	5 882	5 795
Revenu net d'intérêt	12 502	12 533	12 778
Revenus autres que d'intérêt (2)	5 474	6 007	4 626
Total des revenus	17 976	18 540	17 404
Dotation à la provision pour pertes sur créances	1 027	1 010	1 147
Frais autres que d'intérêt	8 051	7 801	7 304
Bénéfice avant impôt	8 898	9 729	8 953
Impôt sur le résultat	1 939	2 283	1 537
Bénéfice net avant quote-part des bénéfices non distribués des filiales	6 959	7 446	7 416
Quote-part des bénéfices non distribués des filiales	3 067	1 558	926
Bénéfice net	10 026	9 004	8 342
Autres éléments du résultat global, déduction faite de l'impôt	3 153	915	696
Total du bénéfice global	13 179 \$	9 919 \$	9 038 \$

(1) Comprend le revenu de dividendes tiré des placements dans des filiales et des sociétés liées de 120 millions de dollars (10 millions en 2014; 1 313 millions en 2013).

(2) Comprend la quote-part des bénéfices des sociétés liées de 15 millions de dollars (bénéfice de 7 millions en 2014; perte de 9 millions en 2013).

Tableaux résumés des flux de trésorerie

(en millions de dollars canadiens)	Pour les exercices clos		
	le 31 octobre 2015	le 31 octobre 2014	le 31 octobre 2013
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation			
Bénéfice net	10 026 \$	9 004 \$	8 342 \$
Ajustements visant à déterminer les flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation :			
Variation des bénéfices non distribués des filiales	(3 067)	(1 558)	(926)
Variation des dépôts, déduction faite de la titrisation	70 802	41 428	31 183
Variation des prêts, déduction faite de la titrisation	(33 904)	(22 865)	(18 927)
Variation des titres détenus à des fins de transaction	(10 663)	(4 193)	(19 048)
Variation des engagements afférents à des biens vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés	2 687	(2 712)	1 730
Variation des biens achetés en vertu de conventions de revente et des titres empruntés	(6 343)	(2 497)	(3 668)
Variation des engagements afférents à des titres vendus à découvert	(1 244)	(1 305)	388
Autres activités d'exploitation, montant net	(7 845)	182	(8 210)
Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités d'exploitation	20 449	15 484	(9 136)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Variation des dépôts productifs d'intérêts à des banques	(10 050)	(3 081)	(1 548)
Produit de la vente de titres disponibles à la vente	620	1 225	1 641
Produit de l'arrivée à échéance de titres disponibles à la vente	25 207	28 875	28 056
Acquisitions de titres disponibles à la vente	(36 408)	(36 165)	(26 392)
Acquisitions nettes de locaux, de matériel et d'autres immobilisations incorporelles	(937)	(803)	(754)
Variation de la trésorerie investie dans des filiales	(978)	(2 409)	(7 323)
Variation du financement net fourni à des filiales	2 081	4 889	20 164
Produit de la vente d'entreprises associées	4	70	-
Flux de trésorerie nets (affectés aux) provenant des activités d'investissement	(20 461)	(7 399)	13 844
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Émission de débentures subordonnées	1 000	2 000	2 046
Remboursement de débentures subordonnées	(1 700)	(1 600)	(2 000)
Émission d'actions privilégiées	1 350	1 000	-
Frais d'émission	(21)	(14)	-
Rachat d'actions privilégiées	(325)	(1 525)	(222)
Émission d'actions ordinaires	62	150	121
Actions ordinaires rachetées aux fins d'annulation	-	(113)	(408)
Dividendes versés	(4 564)	(4 211)	(3 810)
Flux de trésorerie nets affectés aux activités de financement	(4 198)	(4 313)	(4 273)
Variation nette de la trésorerie et des montants à recevoir de banques	(4 210)	3 772	435
Trésorerie et montants à recevoir de banques au début de l'exercice	7 333	3 561	3 126
Trésorerie et montants à recevoir de banques à la fin de l'exercice	3 123 \$	7 333 \$	3 561 \$
Présentation de renseignements supplémentaires relatifs aux flux de trésorerie			
Intérêts versés au cours de l'exercice	5 786 \$	5 814 \$	5 943 \$
Intérêts reçus au cours de l'exercice	18 001	18 582	17 281
Dividendes reçus au cours de l'exercice	106	10	1 313
Impôt sur le résultat payé au cours de l'exercice	1 323	1 286	265

Note 36 Événements postérieurs à la date du bilan
Acquisitions et cessions

Le 2 novembre 2015, nous avons conclu l'acquisition de City National. Les activités de City National permettront notre expansion en vue de la réalisation d'une croissance à long terme aux États-Unis. L'acquisition de 100 % des participations avec droit de vote nous donne l'occasion d'améliorer et de compléter nos activités existantes aux États-Unis conformément à nos objectifs stratégiques. La contrepartie totale de 7,1 milliards de dollars (5,5 milliards de dollars US) à la date de la clôture comprend un montant de 2,6 milliards de dollars US en espèces, l'émission de 41,6 millions d'actions ordinaires de RBC au prix de 57,16 \$ US par action, des actions privilégiées de premier rang de série C-1 et de série C-2 d'une juste valeur de 290 millions de dollars US (valeur nominale de 275 millions de dollars US) émises à la suite de l'annulation des actions privilégiées de City National en circulation de même que des montants liés à la rémunération fondée sur des actions. En raison de la proximité de la date de clôture et de la date de publication de nos états financiers consolidés, nous n'avons pas finalisé la comptabilisation initiale de l'acquisition, l'évaluation des actifs acquis et des passifs repris, y compris les prêts, les immobilisations incorporelles, le goodwill, la rémunération fondée sur des actions et les passifs éventuels, n'étant pas terminée.

Le 4 novembre 2015, nous avons conclu un accord d'achat et de vente visant la vente de nos activités de fiducie, de garde et d'administration de fonds dans les Antilles à SMP Group Limited. La transaction est assujettie aux conditions de clôture habituelles, ce qui comprend les approbations réglementaires.

Transactions portant sur les capitaux propres et le financement

Le 2 novembre 2015, nous avons racheté toutes les débentures subordonnées à 3,18 % échéant le 2 novembre 2015 en circulation, d'un montant de 1,5 milliard de dollars, pour un prix équivalant à 100 % de leur capital plus les intérêts courus à la date de rachat.

Le 16 novembre 2015, nous avons annoncé notre intention de racheter tous les titres RBC TruCS de série 2015 émis et en circulation, d'un montant en capital de 1,2 milliard de dollars, contre un montant en espèces équivalant à un prix de rachat de 1 000 \$ par titre. Le rachat devrait être conclu le 31 décembre 2015.

Bilan résumé

(en millions de dollars canadiens)	IFRS					PCGR du Canada					
	2015	2014	2013	2012	2011	2011	2010	2009	2008	2007	2006
Actif											
Trésorerie et montants à recevoir de banques	12 452 \$	17 421 \$	15 550 \$	12 428 \$	12 428 \$	13 247 \$	8 440 \$	7 584 \$	11 086 \$	4 226 \$	4 401 \$
Dépôts productifs d'intérêts à des banques	22 690	8 399	9 039	10 246	6 460	12 181	13 254	8 919	20 041	11 881	10 502
Valeurs mobilières	215 508	199 148	182 710	161 602	167 022	179 558	183 519	177 298	171 134	178 255	184 869
Biens achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés	174 723	135 580	117 517	112 257	84 947	84 947	72 698	41 580	44 818	64 313	59 378
Prêts, déduction faite de la provision	472 223	435 229	408 850	378 241	347 530	296 284	273 006	258 395	289 540	237 936	208 530
Autres	176 612	144 773	126 079	149 180	175 446	165 485	175 289	161 213	187 240	103 735	69 100
Total de l'actif	1 074 208 \$	940 550 \$	859 745 \$	823 954 \$	793 833 \$	751 702 \$	726 206 \$	654 989 \$	723 859 \$	600 346 \$	536 780 \$
Passif											
Dépôts	697 227 \$	614 100 \$	563 079 \$	512 244 \$	479 102 \$	444 181 \$	414 561 \$	378 457 \$	438 575 \$	365 205 \$	343 523 \$
Autres	305 675	264 088	239 763	259 174	263 625	256 124	263 030	229 699	242 744	201 404	160 575
Débitures subordonnées	7 362	7 859	7 443	7 615	8 749	7 749	6 681	6 461	8 131	6 235	7 103
Titres de fiducie de capital	–	–	–	–	894	–	727	1 395	1 400	1 400	1 383
Passif au titre des actions privilégiées	–	–	–	–	–	–	–	–	–	300	298
Participations ne donnant pas le contrôle dans les filiales	–	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	1 941	2 256	2 071	2 371	1 483	1 775
Total du passif	1 010 264	886 047	810 285	779 033	752 370	709 995	687 255	618 083	693 221	576 027	514 657
Capitaux propres attribuables aux actionnaires	62 146	52 690	47 665	43 160	39 702	41 707	38 951	36 906	30 638	24 319	22 123
Participations ne donnant pas le contrôle	1 798	1 813	1 795	1 761	1 761	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
Total des capitaux propres	63 944	54 503	49 460	44 921	41 463	41 707	38 951	36 906	30 638	24 319	22 123
Total du passif et des capitaux propres	1 074 208 \$	940 550 \$	859 745 \$	823 954 \$	793 833 \$	751 702 \$	726 206 \$	654 989 \$	723 859 \$	600 346 \$	536 780 \$

Compte résumé de résultat

(en millions de dollars canadiens)	IFRS					PCGR du Canada					
	2015	2014	2013	2012	2011	2011	2010	2009	2008	2007	2006
Revenu net d'intérêt	14 771 \$	14 116 \$	13 249 \$	12 439 \$	11 357 \$	10 600 \$	10 338 \$	10 705 \$	9 054 \$	7 700 \$	6 796 \$
Revenus autres que d'intérêt	20 550	19 992	17 433	16 708	16 281	16 830	15 744	15 736	12 528	14 762	13 481
Total des revenus	35 321	34 108	30 682	29 147	27 638	27 430	26 082	26 441	21 582	22 462	20 637
Dotation à la provision pour pertes sur créances	1 097	1 164	1 237	1 299	1 133	975	1 240	2 167	1 595	791	429
Indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance	2 963	3 573	2 784	3 621	3 358	3 360	3 546	3 042	1 631	2 173	2 509
Frais autres que d'intérêt	18 638	17 661	16 214	14 641	14 167	14 453	13 469	13 436	12 351	12 473	11 495
Participations ne donnant pas le contrôle	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	104	99	100	81	141	44
Bénéfice net lié aux activités poursuivies	10 026	9 004	8 342	7 558	6 970	6 650	5 732	5 681	4 555	5 492	4 757
Perte nette liée aux activités abandonnées	–	–	–	(51)	(526)	(1 798)	(509)	(1 823)	–	–	(29)
Bénéfice net	10 026	9 004	8 342	7 507	6 444	4 852	5 223	3 858	4 555	5 492	4 728

Autres statistiques – présentées

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages et les montants par action)

	IFRS					PCGR du Canada					
	2015	2014	2013	2012	2011	2011	2010	2009	2008	2007	2006
MESURES DE LA RENTABILITÉ (1)											
Bénéfice par action											
– de base	6,75 \$	6,03 \$	5,53 \$	4,96 \$	4,25 \$	3,21 \$	3,49 \$	2,59 \$	3,41 \$	4,24 \$	3,65 \$
– dilué	6,73 \$	6,00 \$	5,49 \$	4,91 \$	4,19 \$	3,19 \$	3,46 \$	2,57 \$	3,38 \$	4,19 \$	3,59 \$
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	18,6 %	19,0 %	19,7 %	19,6 %	18,7 %	12,9 %	14,9 %	11,9 %	18,1 %	24,7 %	23,5 %
Rendement de l'actif pondéré en fonction des risques (2)	2,45 %	2,52 %	2,67 %	2,70 %	2,44 %	1,87 %	2,03 %	1,50 %	1,78 %	2,23 %	2,21 %
Ratio d'efficience (3)	52,8 %	51,8 %	52,8 %	50,2 %	51,3 %	52,7 %	51,6 %	50,8 %	57,2 %	55,5 %	55,7 %
PRINCIPAUX RATIOS											
Dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux en pourcentage de la moyenne du montant net des prêts et des acceptations	0,24 %	0,27 %	0,31 %	0,35 %	0,33 %	0,34 %	0,45 %	0,72 %	0,53 %	0,33 %	0,23 %
Marge nette d'intérêt (total de l'actif moyen)	1,40 %	1,56 %	1,56 %	1,55 %	1,52 %	1,49 %	1,59 %	1,64 %	1,39 %	1,33 %	1,35 %
Revenus autres que d'intérêt en pourcentage du total des revenus	58,2 %	58,6 %	56,8 %	57,3 %	58,9 %	61,4 %	60,4 %	59,5 %	58,0 %	65,7 %	67,1 %
INFORMATION SUR LES ACTIONS (1)											
Actions ordinaires en circulation (en milliers) – à la fin de la période	1 443 423	1 442 233	1 441 056	1 445 303	1 438 376	1 438 376	1 424 922	1 417 610	1 341 260	1 276 260	1 280 890
Dividendes déclarés par action ordinaire	3,08 \$	2,84 \$	2,53 \$	2,28 \$	2,08 \$	2,08 \$	2,00 \$	2,00 \$	2,00 \$	1,82 \$	1,44 \$
Rendement de l'action	4,1 %	3,8 %	4,0 %	4,5 %	3,9 %	3,9 %	3,6 %	4,8 %	4,2 %	3,3 %	3,1 %
Ratio de distribution (2)	46 %	47 %	46 %	46 %	45 %	47 %	52 %	52 %	59 %	43 %	40 %
Valeur comptable par action	39,51 \$	33,69 \$	29,87 \$	26,52 \$	24,25 \$	25,65 \$	23,99 \$	22,67 \$	20,90 \$	17,49 \$	16,52 \$
Cours de clôture de l'action ordinaire (RY sur TSX), à la fin de la période	74,77 \$	80,01 \$	70,02 \$	56,94 \$	48,62 \$	48,62 \$	54,39 \$	54,80 \$	46,84 \$	56,04 \$	49,80 \$
Capitalisation boursière (TSX)	107 925	115 393	100 903	82 296	69 934	69 934	77 502	77 685	62 825	71 522	63 788
Cours du marché par rapport à la valeur comptable	1,89	2,38	2,34	2,15	2,00	1,90	2,27	2,42	2,24	3,20	3,01
MESURES DU CAPITAL – CONSOLIDÉES (4)											
Ratio des capitaux propres ordinaires de première catégorie	10,6 %	9,9 %	9,6 %	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
Ratio du capital de première catégorie	12,2 %	11,4 %	11,7 %	13,1 %	s.o.	13,3 %	13,0 %	13,0 %	9,0 %	9,4 %	9,6 %
Ratio du capital total	14,0 %	13,4 %	14,0 %	15,1 %	s.o.	15,3 %	14,4 %	14,2 %	11,0 %	11,5 %	11,9 %
Coefficient actif-capital	s.o.	17,0X	16,6X	16,7X	s.o.	16,1X	16,5X	16,3X	20,1X	20,0X	19,7X
Ratio de levier	4,3 %	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.

(1) Le 6 avril 2006, nous avons versé un dividende en actions de une action ordinaire pour chacune de nos actions ordinaires émises et en circulation, qui a eu le même effet qu'un fractionnement de nos actions ordinaires à raison de deux pour une. Toutes les données liées aux actions ordinaires et les montants par action ont été ajustés rétroactivement afin de tenir compte du dividende en actions.

(2) Le rendement de l'actif pondéré en fonction des risques pour l'exercice 2011 est fondé sur l'actif pondéré en fonction des risques présenté en vertu des PCGR du Canada et sur le bénéfice présenté en vertu des IFRS.

(3) Les ratios de 2009 à 2012 se rapportent aux activités poursuivies.

(4) Avec prise d'effet pour l'exercice 2013, nous calculons les ratios de capital et les coefficients en nous fondant sur le cadre de l'accord de Bâle III (méthode « tout compris »), sauf indication contraire. Pour 2008 à 2012, les ratios de capital et les coefficients ont été calculés selon le cadre de l'accord de Bâle II. Les ratios de capital de 2004 à 2007 et les coefficients actif-capital de 2005 à 2007 ont été calculés selon le cadre de l'accord de Bâle I. Pour 2011, les ratios de capital et les coefficients ont été calculés selon les PCGR du Canada.